N°

Dr E. A. Remy

20782/B

# *PHARMACOPÉE*

## CHIRURGICALE

## *THÉORIQUE ET PRATIQUE.*

ch. cr. 28
25 juin 1872

DOSSIER

Jean NICOLAS

GRP
16/1/53

42550

# PHARMACOPÉE
## *CHIRURGICALE*
## THÉORIQUE ET PRATIQUE,

*Pour servir de suite au Manuel du jeune Chirurgien.*

Avec des Notes & des Eclaircissemens sur chaque composition ; une Introduction dans laquelle on examine les indications curatives particulieres, qui demandent l'usage des Médicamens, & où l'on fait connoître la nature & l'efficacité des différens Simples dont on se sert.

*Ouvrage traduit de l'Anglois.*

Revu, augmenté de plusieurs Formules ; d'une Dissertation sur les Eaux Minérales, traduite du Latin de M. *Le Roi*, Professeur en Médecine à Montpellier ; d'une Notice sur les principales Sources d'Eaux Minérales les plus connues en France ; & d'un Essai sur les Cautéres, les Fonticules, & les Ventouses.

---

*Per facile est, aiunt, medicamina scribere cuivis,*
*Esto ; sed haud facile est scribere chiliada.*
FULLER, Pharm. ext. Præf.

---

*A PARIS,*

Chez HERISSANT le Fils, rue des Fossés de M. le Prince, vis-à-vis le petit Hôtel de Condé.

M. DCC. LXXI.

*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

# PRÉFACE

## *DE L'AUTEUR ANGLOIS.*

LA Chirurgie eſt de toutes les parties de la Médecine pratique, celle qui intéreſſe le plus l'humanité ; parce que les moyens qu'elle emploie, ſont plus ſurs & plus faciles ; mais il n'y en a point de plus défectueuſe dans ce qui concerne le choix & la préparation des médicamens. Nous avons quantité de Livres qui traitent de la compoſition des remédes pour la guériſon des maladies topiques ; on y trouve des réflexions vagues ſur les vertus particulieres des médicamens ; mais il n'y en a aucun dont les formules ſoient ſi complettes, qu'on ne puiſſe encore y ajouter bien de choſes utiles ; la plupart ſont défectueux quant à l'analyſe des compoſitions, & à l'emploi qu'on peut en faire dans les différens cas qui ſe préſentent. Pluſieurs Auteurs ont eu ſoin de nous indiquer les vertus médecinales des différens ſimples, de nous inſtruire de l'uſage qu'on peut en faire pour la guériſon des maladies externes & internes, ſans oublier les médicamens compoſés ; mais ils

l'ont fait d'une maniere si imparfaite, surtout pour ce qui concerne l'application extérieure, qu'au lieu de nous donner des notions claires & nettes des sujets qu'ils traitent, ils jettent les Lecteurs dans l'erreur & la confusion. Tout se réduit chez eux à une énumération des vertus prétendues que les Anciens, & les Modernes, qui les ont copiés, attribuent aux simples: & lorsqu'on examine attentivement ce qu'ils avancent sur ce sujet, on ne voit dans leurs raisonnemens, qu'un exposé faux & puérile des matiéres qu'ils traitent. Les principes qu'ils adoptent touchant les effets compliqués des médicamens, ont été rejettés de nos jours comme absurdes, & n'ayant point connu les qualités des différentes substances qu'ils emploient, ils ont attribué à quelques-unes des vertus imaginaires. Ils sont aussi peu d'accord sur leurs propriétés, que sur l'usage qu'on en doit faire; & il ne faut qu'observer la différence qu'il y a entre leurs formules & les nôtres, pour s'appercevoir de celle qu'il y a entre leurs principes, & ceux que l'on admet aujourd'hui à l'égard des remédes externes.

Le peu de soin qu'on a eu jusqu'ici de s'instruire de la nature & des vertus des médicamens, relativement à la guérison des maladies topiques, n'est point une raison qui doive nous dispenser d'acquérir cette connoissance, vu l'im-

portance dont elle eſt pour les Chirurgiens. Elle les met en état, par la clarté & la certitude de ſes principes, non-ſeulement de faire un bon uſage des méthodes modernes, mais encore de ſe perfectionner dans leur art; ce qu'on ne peut faire que par hazard, lorſqu'on les ignore, & qu'on s'en tient aux uſages reçus, ſans prévoir les différentes circonſtances où l'on peut ſe trouver, & les maladies compliquées que l'on peut avoir à traiter. Il eſt abſolument néceſſaire, pour faire un choix judicieux des médicamens, & pour les employer à propos, non-ſeulement de connoître leurs effets généraux, mais encore leurs propriétés particulieres, & la maniere dont ils opérent: de ſavoir le changement que chaque eſpéce de ſubſtance eſt capable de produire dans le ſyſtême animal, de même que ſur celles qu'on emploie relativement à lui: de diſtinguer dans les médicamens compoſés la vertu & l'action particuliere des drogues qui y entrent, & comment elles ſatisfont à l'intention curative, ſi c'eſt par elles-mêmes qu'elles agiſſent ſur le corps humain; ou ſi cet effet provient de leur mélange avec les autres ingrédiens qu'on emploie, & dont elles modifient l'activité, ſans rien perdre de la leur; ou ſi c'eſt en produiſant une nouvelle eſpece de ſubſtance douée de qualités différentes, en conſéquence du menſtrue

dont on se sert pour les combiner ensemble.

Il seroit peut-être inutile de considérer cette branche comme un objet d'étude distinct de la Pharmacie en général, si les moyens qu'on emploie pour connoître la vraie nature des médicamens, étoient à la portée de tout le monde : mais on a si peu fait jusqu'à présent pour l'instruction de ceux qui veulent acquérir les principes Pharmaceutiques & Thérapeutiques de la Médecine, qu'après avoir employé à la lecture plus de tems que ne le leur permet la profession qu'ils exercent, ils ne sçavent à la fin à quoi s'en tenir, tant ils trouvent d'obscurité, d'erreurs, & de contradictions dans la doctrine de ceux qui ont écrit sur ces matieres. Il faudroit pour pouvoir entendre leurs ouvrages, posséder à fond l'Histoire naturelle, la Chymie, & la Philosophie : mais ces sortes de connoissances demandent du tems, & ceux qui exercent une profession, & qui veulent remplir les devoirs qu'elle leur impose, ne sont pas toujours les maîtres d'en disposer.

Comme personne ne nous a encore donné jusqu'ici un corps complet de Pharmacie chirurgicale, ni fourni les moyens d'acquérir une connoissance suffisante des matieres dont dépendent le choix & l'usage des médicamens respectifs; j'ai tenté de suppléer à ce défaut, par le traité suivant, dans lequel je rassemble

rassemble sous diverses classes, les différentes recettes dont les Médecins & les Empyriques se servent, y joignant un système abregé de Théorie, qui contient les principes & les connoissances préliminaires, dont il convient que le Lecteur soit instruit.

Pour exécuter ce dessein d'une maniere méthodique, j'ai divisé mon Ouvrage en deux parties, dont l'une contient la théorie, & l'autre la pratique de la Pharmacie chirurgicale. J'explique dans la premiere, les sujets, les opérations générales, les instrumens, & les différentes compositions : ce qui renferme tous les principes de la Pharmacie. Mais pour montrer l'usage que l'on peut faire de cet art, pour la guérison des maladies externes, & donner les raisons de quantité d'opérations particulieres qui en dépendent, il convient d'aller plus loin, & de faire attention aux différentes intentions curatives auxquelles elles satisfont : & cette recherche, considérée dans un point de vue plus étendu, fait partie de la Pharmacie chirurgicale ; mais elle suppose plusieurs connoissances préliminaires : car il est impossible de connoître les différentes intentions auxquelles il faut satisfaire dans le traitement des maladies que l'on veut guérir, à moins qu'on ne sache les accidens respectifs qui surviennent dans le système animal, qui causent ces maladies,

ou qui les accompagnent, & qu'il faut par conséquent prévenir, ou calmer. Ceci conduit nécessairement à l'examen du système animal même, entant que sujet à ces accidens.

J'ai donc commencé par définir la nature générale, & fixé les bornes de la Pharmacie chirurgicale le plus brièvement qu'il m'a été possible; d'autant plus que le défaut, auquel je me propose de suppléer par cet ouvrage, ne consiste point dans cette espece de connoissance.

Je décris ensuite la structure générale & l'œconomie vitale du corps humain, autant qu'il est nécessaire pour connoître les divers accidens auxquels ses parties sont sujettes, & pour indiquer & expliquer la nature des symptômes qui les accompagnent, déduisant delà les intentions particulieres qui en résultent, considérés entant que maladies. Pour ne point passer les limites que je me suis prescrites, je me suis simplement borné aux causes, aux modes, & à la guérison des maladies externes, parce que je suppose le Lecteur au fait des principes ordinaires de l'Anatomie, de la Physiologie, & des autres branches de Médecine. En traitant ce sujet, je me suis vu dans la nécessité d'avancer, surtout relativement à la nature de la suppuration & du pus, quelques points de doctrine

qui paroîtront peut-être nouveaux, & contraires à celle qu'on a admise jusqu'ici; mais j'espere que le Lecteur sera assez équitable pour ne point la rejetter, avant que d'avoir examiné les preuves que j'allégue pour en établir la certitude. Une apologie plus étendue m'auroit mené plus loin que ne le permettent la nature de cet ouvrage, & les bornes que je me suis prescrites.

Je traite ensuite de la nature des médicamens en général, les rangeant relativement aux différentes intentions curatives particulieres, dont j'ai parlé. Je montre leurs propriétés, la maniere dont ils opérent, & j'indique les substances naturelles, tant simples que composées, dans lesquelles ces propriétés se trouvent.

Après avoir examiné les principes sur lesquels est fondée l'application des remédes, & la nature générique & respective des médicamens, je traite des simples particuliers qui composent la matiere chirurgo-médicale, après avoir fait à leur sujet, les remarques qui m'ont paru nécessaires. Je donne ensuite leur description & leur histoire, m'attachant strictement aux principes que j'ai établis, & me bornant aux articles les plus importans, surtout pour ce qui concerne les remédes internes. Si j'en avois agi autrement, mon ouvrage auroit été plus diffus que ne le re-

quiert la fin que je me ſuis propoſée en le compoſant.

J'examine enſuite les différentes formes artificielles des médicamens. Cette partie exige une diſcuſſion, d'autant plus exacte, que perſonne ne l'a traitée juſqu'ici comme il faut. Il étoit naturel que les articles qui portent le nom commun de forme, euſſent quelque rapport entr'eux, & cela étoit ainſi lors de l'inſtitution originelle de ces noms : mais on a répandu depuis tant de confuſion ſur cette matiere, qu'elle paſſe toute croyance ; & ce qu'il y a de plus étrange, c'eſt que, non ſeulement les particuliers, mais les Colléges même, qui ont publié des Pharmacopées, ſont tombés dans les mêmes erreurs. C'eſt cependant une choſe eſſentielle dans la Pharmacie théorique, de conſidérer les principes ſur leſquels ſont fondées la ſpécification & la diſtinction des formes générales ; auſſi ai-je eſſayé de les fixer, en comparant enſemble les différens articles, compris ſous la même dénomination. Le peu d'exactitude qu'on a apportée ci-devant dans la pratique, eſt cauſe que l'on trouvera des exceptions dans preſque toutes les claſſes de celles qui portent le même nom, ſans avoir les qualités, ni les marques caractériſtiques qui ſervent à les diſtinguer ; il en eſt de même de celles, qui ayant ces caractéres, ont cependant un

nom différent. Pour éviter ces sortes de contradictions dans mon ouvrage, j'ai observé dans la distribution que j'ai faite des simples, les regles de distinction que j'ai établies ci-dessus : mais pour éviter toute ambiguité, j'ai ajouté en forme de sinonyme, aux nouveaux noms dont j'ai été obligé de me servir, ceux qui se trouvent dans les Pharmacopées où j'ai pris les recettes que je donne. J'espere que l'on me pardonnera la liberté que j'ai prise, sans égard pour des autorités plus respectables que la mienne ; si l'on fait attention qu'elle ne tend qu'à prévenir les mépriſes dans lesquelles on est tombé. Si j'en avois usé autrement, je serois moi-même tombé dans les défauts que je reproche à autrui, je veux dire, dans des contradictions absurdes. Je ne pouvois dans un ouvrage tel que celui-ci, me dispenser de définir, & d'indiquer la différence qu'il y a entre les formes générales ; & l'ayant fait, j'aurois péché contre ces mêmes définitions, si j'avois donné le nom de forme à un médicament simple, ainsi qu'il me seroit aisé de le prouver en citant les articles respectifs.

Je traite en peu de mots, des instrumens & des ustensiles qu'on emploie dans les différentes opérations de la Pharmacie chirurgicale ; mais comme ils ne différent en rien de ceux dont les Apothicaires se servent, je me

borne à en faire l'énumération. Je m'étends un peu plus sur les poids & les mesures, qu'on ne sçauroit trop connoître pour les raisons que l'on verra dans l'article où j'en parle.

Je termine la partie théorique de cet Ouvrage, par un examen des opérations générales de la Pharmacie chirurgicale; mais comme elles sont aussi connues que les instrumens, je me borne à quelques observations sur le traitement des sujets particuliers.

Je divise la partie pratique en trois autres. La premiere contient une collection de recettes pour les usages externes, avec des observations & des éclaircissemens sur chacune. La seconde, une collection de recettes pour les usages internes, pareillement accompagnées d'observations. Et la troisiéme, une liste de tous les médicamens, tant simples que composés, rangés selon les intentions curatives particulieres auxquels ils satisfont.

Le recueil de recettes pour les remédes externes, comprend toutes celles des Pharmacopées de Londres & d'Edimbourg, de même que celles des Hôpitaux de S. Thomas & de S. Barthelemi de Londres, auxquelles j'en ai ajouté quelques autres, dont on a reconnu l'efficacité. J'ai pris les recettes des médicamens internes dans les mêmes Pharmacopées, sans oublier les additions qu'on y a faites. Mais cette collection ne renferme que celles dont l'usage

peut être néceſſaire dans certains cas, ſoit pour la guériſon immédiate des maladies, ſoit pour celle des cauſes qui les occaſionnent, ou qui contribuent à les faire durer.

J'aurois pu diminuer le nombre de ces recettes, en me bornant à celles qui ſont abſolument néceſſaires : mais les opinions & les préjugés, dont ont eſt imbu ſur le choix des remédes, varient ſi fort, qu'en tenant une route contraire, j'aurois pu rejetter des articles en faveur deſquels certaines perſonnes ſont prévenues, & qui ont autant de droit que moi de juger de leurs bonnes ou de leurs mauvaiſes qualités.

Quelques-uns diront peut-être que j'aurois pu mieux choiſir mes Pharmacopées, & recourir à celles des autres Hôpitaux de Londres, ou à celles de la Faculté de Médecine de Paris, qui ayant été revues, méritent, par conſéquent, la préférence. Je réponds à cela, 1°. qu'elles ne contiennent rien qu'on ne trouve dans mon ouvrage, à l'exception de quelques changemens dans les formules, qui n'aboutiſſent à rien. 2°. Que malgré la prévention où l'on eſt en faveur des Chirurgiens François, leurs connoiſſances n'ont rien qui mérite d'avoir place dans un ſyſtême de pratique reguliére. La plupart de leurs formules ne ſont qu'un amas confus d'ingrédiens entaſſés pêle-mêle les uns ſur les autres, à la fa-

çon des anciens, sans aucune intention particuliere, & sans aucun rapport entr'eux; ce qui prouve que l'ignorance & les erreurs des siécles passés, au lieu de diminuer, n'ont fait qu'augmenter. Je n'en veux d'autre preuve que la composition monstrueuse de l'emplâtre de diabotanum, où il entre près de soixante ingrédiens, qui ont tous des qualités opposées; & l'huile de petits chiens, que j'ai insérées dans mes notes sur la préparation des bougies de M. Daran, pour en faire voir l'absurdité. (a)

Le Lecteur trouvera dans mon ouvrage, plusieurs articles qu'il me sçaura gré de lui avoir fait connoître. Je mets de ce nombre les pilules de cigue du Docteur Storck; la poudre de Plunket, pour la guérison des cancers; les gouttes Napolitaines; la potion diététique de Lisbonne; les dragées de Keyser pour les maladies vénériennes, & les bougies de M. Daran, quoique les deux dernieres ne répondent point à l'idée que plusieurs personnes ont conçue de leur supériorité, sur les autres remédes qu'on emploie dans les mêmes maladies. La publication de ces sortes de

(a) Il est aisé d'appercevoir dans cette tirade, l'enthousiasme national. L'Auteur Anglois semble ignorer les progrès que la Chirurgie a fait en France, depuis un siécle.

ſecrets, & de ces remédes empyriques produit deux bons effets ; l'un de les faire connoître à ceux qui les ignorent, au cas qu'ils ſoient plus efficaces & moins malfaiſans que les autres ; ou, ſuppoſé qu'on en impoſe au public, de lui apprendre à les mépriſer, comme ils le méritent.

Quant à l'uſage interne de la cigue, on trouvera dans mon ouvrage, deux paſſages qui paroiſſent ſe contredire l'un l'autre, du moins en apparence. Lorſque j'en parle comme d'un ſimple dans la partie théorique, je dis qu'on ne la donne point intérieurement, parce qu'elle paſſe pour un poiſon violent ; & dans la ſuite, ſavoir, dans la partie pratique, je donne la préparation des pilules de ciguë, dont je prouve l'efficacité dans mes obſervations. Ces contrariétés viennent de ce que la premiere partie, dans laquelle je parle de la qualité venimeuſe de cette plante, étoit déjà imprimée, avant que j'euſſe vu le traité que le Docteur Storck a publié ſur la ciguë, dans lequel il rapporte pluſieurs eſſais qu'il en a faits à Vienne, pour prouver qu'elle n'eſt point un poiſon : mais quoiqu'il en diſe, on ne peut s'aſſurer, ni par les eſſais de M. Storck, ni par l'uſage qu'on en a fait depuis, que la ciguë, priſe intérieurement, même en forme d'injection, ne ſoit point dangereuſe, encore que l'on puiſſe en conclure, qu'elle n'eſt

point auſſi venimeuſe qu'on le croit communément.

J'ai inſéré dans mon ouvrage, pluſieurs recettes, qui n'ont point encore été publiées, parce qu'elles m'ont paru ſupérieures à d'autres que j'aurois pu emprunter ailleurs; mais en général, partout où j'en donne de pareilles, je rapporte les principes ſur leſquels elles ſont fondées, & j'indique leurs propriétés, ſans m'écarter de ceux que j'ai établis dans la partie théorique.

Tel eſt le plan que j'ai ſuivi dans cet ouvrage. J'oſe eſpérer que les commençans en tireront quelque utilité; & que les Maîtres y trouveront pluſieurs choſes dignes de leur attention. Les formules qu'il contient, ſont très-commodes pour ceux qui n'aiment point les diſcuſſions ſpéculatives; & les réflexions que j'y joints, pourront fournir aux Chirurgiens les plus expérimentés, des moyens pour perfectionner leur Art, qu'ils ont peut-être ignorés juſqu'ici.

## *MOTIF DE CET OUVRAGE.*

IL manquoit aux Elèves en Chirurgie, un Dispensaire portatif, dans lequel ils pussent trouver la composition des remédes dont ils sont obligés de faire le plus d'usage. Nous en avions déjà conçu le plan, lorsqu'on nous remit un Livre Anglois travaillé dans le goût que le nôtre devoit l'être. Le traduction de ce Livre nous a paru devoir remplir notre but ; elle a été faite avec exactitude : & nous osons présumer qu'elle sera goûtée par les gens de l'Art. Nous en avons formé, avec les additions que nous y avons faites, un volume qui servira de suite à notre *Manuel du jeune Chirurgien*, auquel le le Public a fait un accueil si distingué, que la premiere édition en a été rapidement épuisée, & qu'il a eu en Hollande l'honneur de la traduction. Cette faveur nous a engagé à faire à cet Ouvrage, beaucoup d'augmentations nécessaires, sans déranger l'ordre du premier volume. Ces additions consistent dans la traduction de la Dissertation

ſur les Eaux minérales de M. le Roi, célebre Profeſſeur de Montpellier ; dans un Expoſé des principales Sources des Eaux minérales de France ; & dans un Eſſai ſur les Cautéres, les Fonticules & les Ventouſes, remédes trop négligés, dont le Praticien prudent & habile, peut tirer le plus grand parti. Notre ſatisfaction ſera entiere, ſi ce Livre a le même ſort que celui dont il forme la ſuite.

# TABLE GÉNÉRALE

## Des Matiéres contenues dans cet Ouvrage.

### *PREMIERE PARTIE.*

Théorie de la Pharmacopée Chirurgicale.


CHAP. I. *Définition, & ſujet de la Pharmacie Chirurgicale.* pag. 1

CHAP. II. *Examen de la nature du corps humain, & des accidens auxquels ſes différentes parties ſont ſujettes.* 4

CHAP. III. *Examen de la nature des médicamens qu'on emploie dans la Chirurgie pratique, rangés relativement aux différentes intentions curatives.* 32

CHAP. IV. *De la matiére Chirurgo-médicale en général.* 45

CHAP. V. *Deſcription & hiſtoire médicale des différens ſimples.* 47

CHAP. VI. *Des formes particulieres des médicamens externes & internes, dont on fait uſage dans la Chirurgie.* 105

CHAP. VII. *Des inſtrumens & uſtenſiles néceſſaires dans la Pharmacie Chirurgicale.* 117

CHAP. VIII. *Opérations néceſſaires dans la Pharmacie Chirurgicale.* 119


### *SECONDE PARTIE.*

Pratique de la Pharmacie Chirurgicale.


LIVRE I. *Préparation & compoſition des médicamens externes.* 123

CHAP. I. *Des formes séches des médicamens externes.* ibid.
Section I. *Des corps secs entiers.* ibid.
Section II. *Des poudres.* 129
CHAP. II. *Des formes onctueuses des médicamens externes.* 133
Section I. *Des emplâtres.* ibid.
II. *Des Cérats.* 163
III. *Des Onguens.* 167
IV. *Des Linimens.* 185
V. *Des Cataplasmes.* 195
VI. *Des Epithémes.* 203
CHAP. III. *Des formes fluides des médicamens externes.* 211
Section I. *Des Fomentations.* ibid.
II. *Des Lotions.* 217
III. *Des Embrocations.* 224
IV. *Des Collyres.* 228
V. *Des Gargarismes.* 230
VI. *Des Teintures.* 232
VII. *Des Injections.* 235
VIII. *Des Huiles.* 237
IX. *Des Baumes.* 241
LIVRE II. *Préparation & composition des médicamens internes.* 245
CHAP. I. *Des formes solides des médicamens internes.* ibid.
Section I. *Des Poudres.* ibid.
II. *Des Pilules.* 254
III. *Des Bols.* 275
IV. *Des Electuaires.* 282
CHAP. II. *Des formes fluides des médicamens internes.* 292
Section I. *Des Potions.* ibid.
II. *Des Juleps.* 297
III. *Des Infusions.* 299
IV. *Des Décoctions.* 307
V. *Des Teintures.* 315

VI. *Des Eclegmes & des Loochs.* 326
VII. *Des Emulsions.* 329
VIII. *Des Mixtions.* 331
LIVRE III. *Distribution des différens médicamens, tant simples que composés, selon les vertus qu'ils ont, ou qu'on leur attribue.* 341
CHAP. I. *Des Médicamens externes.* ibid.
Sect. I. *Astringents.* — *Styptiques.* ibid. — *Répercussifs.* ibid. — *Corroborans.* 342
II. *Discussifs.* 343
III. *Agglutinatifs.* 344
IV. *Emolliens.* — *Par Rélaxation.* ibid. — *Par une vertu anodine qu'on leur attribue.* 255 — *Par une vertu narcotique.* ibid. — *Par Réfrigération.* ibid.
V. *Suppuratifs.* ibid.
VI. *Digestifs.* ibid.
VII. *Détersifs.* 346
VIII. *Défensifs.* 347
IX. *Incarnatifs.* ibid.
X. *Epulotiques, ou cicatrisans.* ibid.
XI. *Caustiques.* 348
XII. *Antispasmodiques.* ibid.
XIII. *Epispastiques ou vésicatoires.* 349
XIV. *Vulnéraires.* ibid.
XV. *Spécifiques* — *Pour la Vérole.* 350 — *la Gale.* ibid. — *les Hémorrhoïdes.* ibid. — *la Lépre.* ibid. — *les Cancers.* ibid.
CHAP. II. *Des médicamens internes.* 352
Section I. *Cathartiques.* ibid.
II. *Sudorifiques.* 351
III. *Diurétiques.* ibid.
IVT *Emétiques.* 343

V. *Emménagogues.* ibid.
VI. *Cordiaux.* 354
VII. *Altérans.* { *Dissolvans.* ibid. / *Désopilatifs.* ibid. / *Antiseptiques.* 355 / *Absorbans.* ibid.
VIII. *Restaurans.* ibid.
IX. *Astringens.* 356
X. *Antipasmodiques.* { *Stimulans.* ibid. / *Narcotiques.* 357
XI. *Discussifs.* ibid.
XII. *Balsamiques ou vulnéraires.* ibid.
XIII. *Spécifiques* { *Pour la Vérole.* 358 / *la Goutte.* ibid. / *la Gale.* ibid. / *la Rage.* ibid. / *les Cancers.* ibid. / *les Mortifications.* ibid. / *les Ecrouelles* ibid. / *les Hémorrhoïdes.* ibid. / *la Lépre.* ibid.
*Dissertation sur les Eaux minérales.* 359
CHAP. I. *Des Eaux ferrugineuses.* ibid.
CHAP. II. *Des Eaux cuivreuses.* 381
CHAP. III. *Des Eaux salines.* 386
*Exposé des Sources des Eaux minérales.* 395
*Des Bains.* 423
*Essai sur les Cautéres, les Fonticules & les Ventouses.* 440
§. I. *Des Cautéres.* ibid.
§. II. *Des Fonticules.* 446
§. III. *Des Ventouses.* 460

Fin de la Table générale des Matiéres.

THÉORIE

# THÉORIE
# DE LA PHARMACIE CHIRURGICALE.

## PREMIERE PARTIE.

### CHAPITRE PREMIER.

*Définition, sujet, &c. de la Pharmacie Chirurgicale.*

LA Pharmacie est un art qui enseigne la préparation & la mixtion des différentes substances qu'on emploie, soit intérieurement, soit extérieurement, pour la guérison des maladie, de maniére qu'elles produisent les effets qu'on en attend.

C'est la définition de la Pharmacie en général. La *Pharmacie Chirurgicale* est cette branche de la Pharmacie générale, qui a pour objet les médicamens simples ou composés, qu'on emploie pour la guérison des maladies des certaines parties du corps humain.

Elle différe de la Pharmacie générale, en ce qu'elle ne s'occupe que des médicamens propres à la guérison des maladies *topiques*, ou pour parler plus simplement, des remedes externes qu'on applique sur les

parties malades : mais comme ces derniers n'opérent dans plusieurs cas, qu'à l'aide des remedes internes, & que la Pharmacie Chirurgicale ne peut par conséquent s'en passer ; il faut qu'un Chirurgien connoisse leur nature & leur usage, s'il veut réussir dans son Art.

Cette connoissance des remèdes internes qui satisfont dans certains cas, aux intentions de la Chirurgie, est ce qui constitue proprement la Pharmacie générale ; ce qui rend inutile la distinction que j'ai donnée, vu que la plûpart satisfont dans certaines occasions aux intentions que le Chirurgien se propose : mais comme plusieurs n'ont qu'un rapport éloigné avec les maladies topiques, & ne sont point absolument nécessaires pour les maladies particulieres, c'est au Chirurgien à distinguer ceux qui sont nécessaires, de ceux dont il peut se passer.

On divise la Pharmacie en galénique & en chymique. La *galénique* consiste à séparer & à extraire la matiére propre des simples, des autres substances hétérogenes avec lesquelles elles sont mêlées ; à altérer leur forme & leur tissu, sans causer aucun changement dans la nature de leurs qualités ou vertus médicinales, de maniére qu'elles puissent être employées ; à les mélanger dans les différentes compositions qu'on en fait, ensorte que chaque simple conserve ses propriétés originelles. La *chymique* enseigne à résoudre par le moyen du feu, les corps mixtes, dans leurs principes ; à découvrir les parties élémentaires dont ils sont composés, à séparer les mauvaises, à rassembler les bonnes, & en connoître les vertus ; à combiner les différens simples, de maniere qu'ils acquiérent des qualités qui n'existoient point dans les parties qui les composent.

La Pharmacie galénique a toujours été pratiquée par les anciens ; ce sont les modernes qui ont inventé la chymique ; mais depuis qu'on a introduit la chymie dans la Médecine, on s'est vu obligé de distinguer les deux branches de la Pharmacie, & de donner à la plus ancienne, le nom de galénique, parce qu'elle a

été principalement cultivée par Galien & ſes diſciples ; & à la ſeconde, celui de *chymique*. La Chymie étant un art dont la pratique n'eſt point du reſſort du Chirurgien : je conſidérerai les remédes qu'elles fournit, comme des ſimples ; mais comme il eſt cependant néceſſaire de connoître leur nature, pour pouvoir les employer à propos, je parlerai de leurs qualités & de leur production, dans l'hiſtoire de la matiere médicale.

La Pharmacie, conformément à la définition que j'en ai donnée, ne s'occupe que de la préparation, de la compoſition, & des différentes ſubſtances qu'on employe en qualité de médicamens ; mais comme il eſt abſolument néceſſaire pour y réuſſir, de connoître la nature générale des différentes ſubſtances qui conſtituent le ſujet, leurs vertus médicinales, & les différentes maniéres de les appliquer : il convient d'examiner ces différentes matiéres ſéparément, bien qu'à proprement parler elles appartiennent plutôt à la Thérapeutique, qu'à la Pharmacie. En conſéquence, je commencerai par décrire & expliquer la nature particuliére de tous les ſimples qui compoſent la matiére médicale, pour que le Chirurgien puiſſe s'en ſervir avantageuſement ; je donnerai enſuite une notion exacte & ſuccincte des intentions curatives générales, auxquelles ces médicamens peuvent ſatisfaire, en conſidérant la nature des ſimples dans un ſens collectif, & les diviſant par claſſes relativement à ces intentions. Mais pour y mieux réuſſir, je traiterai auparavant de la Phyſiologie, ou de la formation & de l'œconomie vitale du corps humain, afin que connoiſſant les accidens auxquels il eſt ſujet, on ſoit plus en état d'y remédier. C'eſt ce que je vais faire le plus brievement qu'il me ſera poſſible.

## CHAPITRE II.

*Examen de la nature du corps humain, & des accidens auxquels ses différentes parties sont sujettes.*

ON peut proprement considérer le corps humain, comme composé des fibres tubuleuses, qui constituent des machines hydrauliques, & d'une matiére solide qui ne fait point partie de ces machines, de la combinaison desquelles résulte une organisation qui répond aux fins, tant de l'économie générale, que de celle qui est particuliére à chaque espéce, & qu'on peut appeller économie générique. Ces fibres contiennent des fluides, tant dans leurs propres cavités, que sous les réservoirs ou kystes formés par leur contexture, sur lesquels les solides agissent, & qui de leur côté, contribuent à les nourrir, à les conserver & à les rétablir. Le système qui concourt à la production, à la conservation & à l'action des corps des animaux, ne dépend point cependant de simples principes méchaniques, comme dans les autres machines; y ayant, outre ce qui leur est commun avec elles, une économie vitale, qui résulte des facultés particuliéres aux animaux, d'un mouvement occasionné par la sensation & la volonté, & des changemens produits dans les fluides, par des propriétés chymiques, ce qui les rend sujets à des accidens & à des maladies particuliéres; ils demandent par conséquent des remédes particuliers. Ils sont sujets à des maladies produites par d'autres principes, de même qu'à des accidens occasionnés par des causes méchaniques : & il faut, pour se former une juste idée des moyens capables de les guérir, connoître la structure générale, de même que les autres principes dont leur constitution dépend, pour en déduire les intentions particuliéres pour lesquelles on peut employer les médicamens. C'est faute d'avoir murement considéré les autres principes, & pour avoir voulu assu-

jettir toutes choſes aux loix de la méchanique, à l'exemple de *Sanctorius*, *Pitcarn*, *Freind*, *Mead*, *Keil* & *Wainewright*, que la plûpart de ceux qui ont traité des maladies, nous en ont donné de fauſſes notions. C'eſt ce qui fait que, dans l'examen que je vais faire de la ſtructure & de l'économie animale, je me bornerai aux objets qui concernent la cauſe & la guériſon des maladies topiques: omettant tout ce qui n'y a point de rapport; d'autant plus que je ſuppoſe mon lecteur au fait des parties de l'anatomie & de la phyſiologie, que tout le monde ſçait.

Les parties hydrauliques des corps animaux, comme je l'ai dit ci-deſſus, ſont compoſées de tubes ou conduits, de réſervoirs ou kyſtes qui contiennent des fluides qui ſont dans un mouvement progreſſif, excepté dans quelques-uns où ils croupiſſent & s'arrêtent, à moins qu'on ait ſoin de les évacuer. Ces tubes ſont de différente grandeur, & leurs diamétres ne varient pas moins, que ceux des vaiſſeaux. Ceux du dernier ordre, ſont des fibres ſimples dont la premiere trame de nos parties eſt formée. Elles ſont compoſées, comme cela paroît par l'analyſe que les Chymiſtes en ont faite, d'une terre particuliére aux ſubſtances animales & végétales, mais qui eſt la même dans les unes & les autres lorſqu'elles ſont pures: & d'un ſuc gluant, formé en partie de la même terre, d'un peu de phlogiſtique & de matiere ſaline. Cette terre & ce ſuc gluant forment par leur union, une ſubſtance ferme & flexible. Du tiſſu de ces derniers tubes, réſultent les tuniques du ſecond ordre: & de celles-ci, les troiſiémes, & ainſi de ſuite, juſqu'aux plus groſſes. Mais outre cette application vaſculeuſe, ils forment auſſi des membranes qui ſervent à couvrir les parties particuliéres & tout le corps humain, auſſi bien que des ligamens qui lient les membres enſemble.

Les parties qui ne ſont point proprement hydrauliques, eu égard à l'objet de leur formation, ſont néanmoins compoſées de parties hydrauliques, & d'une

certaine matiére ſolide, qui n'eſt, comme je le dirai plus bas, que la même terre qui forme en partie les tuniques des tubes, & qui leur donne, ſelon la maniére dont elle leur eſt unie, la roideur & la ténacité néceſſaires pour produire un corps organiſé.

On ignore encore s'il y a ou non, dans les parties des corps animaux, pendant qu'ils ſont en ſanté, des filamens qui ne ſoient point creux, ou des membranes qui ne ſoient point compoſées de fibres. Quelques-uns prétendent que les filamens auxquels on donne le nom de nerfs, ſont ſolides. Les plus gros, autant qu'on peut les ſéparer, paroiſſent formés par l'aſſemblage de petits filets fort fins, ſans qu'on y remarque aucune cavité; mais comme ces derniers ne ſont que de petits faiſceaux des vrais filamens nerveux, enveloppés de tuniques; on ignore ce que les autres peuvent être, parce qu'ils échappent aux yeux par leur petiteſſe. D'un autre coté, tous les filamens que l'on peut voir, paroiſſent creux; & par conſéquent il eſt plus raiſonnable, tant à raiſon de l'analogie, que par rapport à la facilité qu'ils donnent, d'expliquer la maniére dont ils ſe forment, croiſſent, & ſe conſervent, de les ſuppoſer creux. D'autres veulent que l'*épiderme* & le corps membraneux qui eſt au-deſſous, & qu'on appelle le *corps réticulaire*, de même que la *membrane cellulaire*, ſoient des corps ſolides non organiſés. Mais les ſymptômes des maladies auxquelles ces parties ſont ſujettes, joints à la maniére dont l'épiderme & le corps réticulaire ſe rétabliſſent lorſqu'ils ſont offenſés, prouvent le contraire; à quoi j'ajoûterai que l'action que la membrane cellulaire a ſur les fluides contenus dans ſes cavités, & d'autres circonſtances, fourniſſent la même objection par rapport à cette eſpéce de membranes.

On n'a point encore découvert juſqu'ici, ni par l'expérience, ni par l'obſervation, la maniére dont la matiére ſolide, non fibreuſe, eſt jointe avec les fibres tubuleuſes; mais il paroît que c'eſt une terre de la même eſpece que celle qui entre dans la formation

des tuniques des fibres, mais dans un état simple & sans suc gluant; car elle se dissout dans les acides, qui la séparant à l'aide de la macération, des parties qui la contenoient, laissent ces parties molles & flexibles, comme le sont celles qui ne contiennent point de terre. La maniére dont elle se sépare des fibres, prouve que cette terre est simple & sans aucun mêlange de suc gluant, comme celle qui entre dans la formation des tuniques des fibres, & de plus, qu'elle est logée entr'elles, & non point dans leurs cavités intérieures: ce qui la mettroit à couvert des acides; ni incorporée avec la substance de leurs tuniques: ce qui la rendroit indissoluble, du moins sans détruire leur forme & leur tissu. Selon que cette terre est plus ou moins abondante, elle rend les parties dures & roides, & forme des os, des cartilages, des ligamens & des membranes sans élasticité.

L'action des solides, celle du moins qui est nécessaire à l'économie vitale, dépend ou du mouvement produit par les nerfs, en conséquence de l'irritation qu'ils éprouvent par l'entremise des muscles; ou de la réaction des tuniques des gros vaisseaux, laquelle est une suite de leur élasticité. Cette action est plus ou moins grande, selon la sensibilité des nerfs, & selon que les fibres sont plus ou moins tendues ou relâchées; & tout ce qui affecte les parties des animaux, en conséquence d'un de ces principes, produit un effet proportionné à l'autre; car tout ce qui augmente la sensibilité, occasionne une tension, comme au contraire, tout ce qui cause un relâchement, diminue la sensibilité. Une grande partie des accidens auxquels les parties des animaux sont sujettes, soit qu'ils proviennent des maladies internes, ou de quelque cause externe, dépend de la sensibilité, de l'action qui s'ensuit, de même que de la contraction des solides, qui, comme je le dirai plus bas, augmentent par l'irritation que souffre la partie, soit de la part de l'humeur acrimonieuse qui se jette sur les parties internes; soit de

celle des corps extérieurs qui touchent les houpes nerveuses, & les irritent par leur action.

Les fluides contenus dans les solides vasculaires, soit tubuleux ou membraneux, sont de différentes espèces, mais on peut les réduire à cinq : savoir, *le suc nourricier* ou le *chyle*, le *sang*, la *lymphe*, l'*huile* & *les humeurs excrémentielles*. Le *chyle* est la partie élémentaire des alimens. Il est composé d'huile, qui est la matiere nutritive, proprement dite, d'eau & de substances salines ou autres contenues dans les alimens, & qui se dissolvent dans l'eau. L'huile se sépare dans la digestion, par l'action des intestins, la qualité savonacée de la bile, & la dilution des fluides lymphatiques qui se séparent du sang, ou qui se trouvent dans les alimens. Le chyle n'existe dans son état propre, que dans les intestins, où il se forme, dans les vaisseaux lactés & dans le réservoir, ou la vessicule du fiel, qui le reçoit d'eux, & dans les mammelles des femmes pendant la grossesse ou après l'accouchement, dans lesquelles il se sépare, après s'être mêlé avec le sang, pour servir de nourriture à l'enfant, avant d'avoir souffert une altération considérable. La nature du chyle varie, selon les alimens dont on use ; car il peut être trop acescent, ou trop disposé à la corruption, & contenir d'autres substances qui ne soient point alimentaires, mais nuisibles à l'économie animale par leurs propriétés. Il est cependant d'une nécessité indispensable, pour que le sang qui en est formé, soit bon; & pour la conservation de la santé, que le chyle ne soit point disposé à se corrompre, & qu'il ne contienne aucune substance trop aigre & trop irritante, ni trop peu d'huile ou de matiére nutritive ; mais ces circonstances peuvent varier à l'infini. Le *sang* n'est qu'un chyle converti, ou un fluide d'une qualité différente par la disposition qu'il a à se corrompre, par l'action de l'air dans les poumons & son mêlange avec la masse du sang déjà formé ; à quoi le mouvement que lui impriment les solides, est absolument nécessaire. Lorsqu'il

pèche par quelqu'un de ces endroits & que le chyle dont il est formé est mauvais, il acquiert une mauvaise qualité, & occasionne diverses maladies dans toute l'habitude, ou dans les parties particulières du corps. La *lymphe*, lorsqu'on ne la considere point comme une humeur excrémentielle, est une humeur aqueuse, limpide, laquelle sert à délayer le sang, ou pour mieux dire, qui se mêlant avec une autre matière, forme le sang même. Plusieurs Auteurs croient qu'elle passe dans le cours de la circulation dans des vaisseaux plus petits, où la matière colorante, & peut-être les autres substances dont le sang & composé, ne peuvent entrer: d'où il suit qu'elle forme dans le corps, un fluide différent du sang, & qu'elle différe quant à sa production & à sa nature, de celle qu'on trouve dans différentes parties, & qui étant séparée du sang par les glandes, doit être regardée comme une humeur excrémentitielle. *L'huile*, je veux dire, sa partie, qui différe du sang, se dépose dans le tissu cellulaire, & forme avec sa matière, la substance adipeuse. Dans les animaux vivans, cette huile est toujours fluide; mais après qu'ils sont morts, ou après qu'on a séparé la graisse du corps, elle se fige à mesure qu'elle se refroidit, & devient semblable au suif. Les humeurs qui se séparent de la masse du sang, sont de plusieurs especes; les unes sont excrémentitielles, comme l'urine, la matière de la perspiration & la mucosité que rendent les glandes du nez & de la gorge; d'autres ont leur utilité, dans l'économie, comme la bile, la salive, le suc pancréatique, la synovie ou cette liqueur visqueuse & mucilagineuse qu'on trouve dans les articulations & dans presque toutes les parties internes. Ces humeurs ont différens dégrés de ténacité; il y en a d'extrêmement gluantes, comme la mucosité du nez, & de la gorge, & la semence; d'autres sont claires comme l'urine, la bile & les humeurs lymphatiques; elles ont encore d'autres qualités nécessaires pour leur conservation & pour celle de l'économie animale.

Ces fluides circulent pour la plûpart dans les vaisseaux ; mais quelques-uns séjournent néanmoins dans les parties enkystées, à moins qu'on ne les mette en mouvement pour les évacuer. Le mouvement uniforme & progressif des fluides dans les vaisseaux tubuleux, est occasionné par l'action des solides. La principale cause est l'action du cœur, laquelle fait circuler toute la masse du sang, & imprime une partie de son mouvement, aux différentes humeurs qui communiquent avec le sang, bien qu'elles ne soient pas connues dans le système des vaisseaux sanguins. La seconde est la réaction des gros vaisseaux produite par l'action de leurs membranes musculaires, qui paroissent distribuées plus ou moins dans tout le corps pour cet effet, & par le tissu élastique de quelques-unes de leurs membranes. La derniere & la moins considérable, est le mouvement accidentel des muscles contigus qui servent à d'autres usages. Ce mouvement progressif varie dans les différens vaisseaux, selon que leur surface augmente à proportion de la vîtesse des fluides qui y entrent : selon la viscosité ou la ténuité de ces mêmes fluides ; & en raison de l'action accidentelle des parties qui les environnent. Les fluides qui sont dans un état de stagnation, sont en petite quantité, eu égard au tout, & sont enfermés dans des kystes ou des vessies, qui leur servent de réservoirs jusqu'à ce qu'on les évacue : & pour lors, ils sont chassés par l'action des muscles destinés à cet usage, ou par le mouvement, ou par la pression accidentelle des parties contigues. Les mouvemens progressifs & expulsifs sont tous deux nécessaires, pour entretenir les fluides dans un bon état, pour les perfectionner & les distribuer dans les parties où leur présence est nécessaire pour la nutrition, ou pour d'autres besoins de l'économie animale. C'est ce qui fait que les fluides sont sujets, tant par la nature des alimens, ou de la matiére alimentaire dont ils sont formés ; que par l'inaction des solides & de l'air renfermé dans les poumons, à différentes especes de dépravation,

dont les unes sont particuliéres à chaque partie, & les autres au tout. On peut cependant les réduire à deux, savoir, la *dyscrasie* & l'*acrimonie*. On entend par *dyscrasie*, cet état qui fait que les fluides péchent, par rapport à la tenacité, ou à la ténuité, à la maniére dont les substances qui les composent se séparent les unes des autres, jusqu'à produire quelquefois une matiére solide; & dans ces différentes circonstances, ils deviennent trop épais, pour pouvoir circuler dans les vaisseaux; ou d'une ténuité, à s'insinuer où ils ne devroient pas le faire; ce qui est cause qu'ils se mêlent avec d'autres, ou qu'ils sont tellement viciés par une matiére solide, qu'ils occasionnent par la force de la circulation, des maladies violentes dans les parties où ils s'amassent & s'arrêtent. On entend par acrimonie des fluides, cette qualité irritante & quelquefois corrosive, qui cause dans les solides, une action contre nature, ou qui détruit leur tissu. Cette acrimonie est produite par la présence d'une trop grande quantité de matiére sulphureuse ou saline, ou par des corps venimeux, qui agissent sur les solides, mais plus souvent par une trop grande putréfaction, comme je le dirai plus bas.

La cause de la dépravation des fluides, peut donc venir ou de la nature des alimens qui les engendrent; ou de ce que les solides n'agissent pas assez sur eux; ou de ce que l'action de l'air enfermé dans les poumons, est moindre qu'elle ne doit l'être; ou de l'excès ou du défaut de quelques fluides particuliers, dont la présence est nécessaire au maintien du tout. Les solides de même que les fluides sont naturellement disposés à se corrompre; & ils le feroient, sans les moyens que la nature employe pour empêcher que cela n'arrive. Le principal est le mêlange continuel qui se fait des uns avec les autres, & avec l'air contenu dans les poumons; de ce qu'ils se renouvellent à l'occasion de la nourriture que l'on prend; & par l'excrétion de celle qui est restée dans le corps, à qui l'action des solides est absolument nécessaire. Ces moyens venant à manquer à

l'occasion d'une maladie, la putréfaction prévaut ; & si elle survient dans les parties particuliéres, elle affecte les solides contigus, elle détruit leur tissu & leur organisation, & occasionne enfin la dissolution totale de leur substance. Que si elle se met dans la masse des fluides, elle produit une dyscrasie funeste, les humeurs se fondent, se mêlent les unes avec les autres, au point de ne pouvoir plus se séparer, & les parties cessant d'agir, acquierent une acrimonie qui détruit les solides, & par une conséquence nécessaire, l'économie vitale.

Il paroît donc, par ce que je viens de dire, que les fluides sont nécessaires à l'accroissement, au maintien & au renouvellement des solides, de même que l'action de ceux-ci, l'est à la production & à la conservation des fluides ; 1°. pour extraire la matiere alimentaire ou le chyle des alimens qui les fournissent ; 2°. pour le convertir en sang ; 3°. pour en séparer les humeurs nourriciéres & récrémentitielles, & les distribuer dans les endroits qu'il faut, enfin pour évacuer la matiére récrémentitielle.

Selon ce que je viens de dire de la constitution animale, les parties du corps humain sont sujettes, par des principes méchaniques, aux accidens suivans : à la *solution de continuité*, soit par la rupture des vaisseaux, par des causes internes, ou à la *division* par des causes externes, laquelle détruit ou affoiblit l'action des solides dans les membres respectifs, tant qu'ils restent dans cet état, & que les fluides qu'ils contiennent s'écoulent ; à la *contusion*, par l'impulsion subite de quelque cause externe, laquelle dérange les solides, affoiblit leur action ou la fait cesser totalement, & lorsqu'elle est considérable, détruit le méchanisme hydraulique ; au *ralentissement*, ou même à la privation totale du mouvement des fluides par le *défaut d'action*, ou la *mauvaise conformation* des solides ; à la *perversion* de l'état des solides, par la *trop grande accrétion de la terre* dont j'ai parlé ci-dessus, au point de causer de la rigidité dans les parties, de leur faire perdre leur forme,

& de les endurcir : par le défaut de la quantité de terre néceſſaire au tiſſu des parties : par *rélaxation*, ou le défaut de ton & de tenſion ; & enfin par l'*obſtruction* ou la *ſtagnation* des fluides, à cauſe de leur trop grande ténacité, ou parce qu'ils entrent dans les parties qui ne ſont pas deſtinées à les recevoir, à cauſe de leur trop grande colliquation. Mais comme les nerfs entrent pour beaucoup, dans les cauſes de la *rélaxation*, en conſéquence de certaines qualités qui ne dépendent point de principes méchaniques, je remets à en parler, dans le chapitre où je traite des accidens qui dépendent des principes qui ne ſont point ſimplement méchaniques.

Les conſéquences immédiates de la *ſolution de continuité*, ſont la deſtruction de la ſtructure particuliere, & ſouvent de l'action organique de la partie, ſelon les circonſtances de la diviſion qu'elle ſouffre ; & l'épanchement des fluides, lequel épanchement, lorſqu'il eſt de ſang & en grande quantité, s'appelle *hémorrhagie*. Il y a donc deux indications curatives fondées ſur des principes méchaniques. L'une eſt de former ou de rapprocher les ſurfaces de la partie diviſée, pour en faciliter la réunion, ce que l'on fait quelquefois avec des bandages ou une ſimple ligature, ou pour plus grande ſûreté, par le moyen de la ſuture. On ſe ſervoit autrefois d'emplâtres ; mais on en a entiérement abandonné l'uſage. L'autre eſt d'empêcher l'épanchement des fluides, ce que l'on fait pareillement, par le moyen de la ligature & de la ſuture ; mais on peut quelquefois prévenir l'hémorrhagie, par le moyen de la chaleur, ou par l'application de certaines ſubſtances aſtringentes. La maniére d'opérer par la chaleur, eſt d'appliquer ſur les orifices des vaiſſeaux, un inſtrument de fer, tout rouge, ce qu'on appelle un *cautére actuel*. Les remédes aſtringens n'agiſſent qu'en contractant & reſſerrant les vaiſſeaux : on les appelle *ſtyptiques*. La contuſion a d'autres ſuites qui ne dépendent point de principes méchaniques, mais d'autres accidens auxquels les parties des animaux ſont ſujettes. Je remets à en parler dans

l'endroit où je traite de la nature des accidens.

Les effets de la *contusion* méchaniquement considérée, sont d'affoiblir le ton & l'action des parties, ou de détruire entierement leur tissu & leur organisation. Dans le premier cas, l'indication curative consiste à fortifier & à rétablir le ton & la force des fibres dérangés par l'application externe des médicamens chauds & modérement astringens, qu'on appelle *corroboratifs*, auxquels on joint quelquefois les remedes internes que l'on croit avoir le même effet. Mais lorsque le tissu des parties est détruit, ou considérablement endommagé par la contusion, il survient d'autres accidens qui ne sont point de la nature de ceux qui dépendent de principes méchaniques, & dont je parlerai ailleurs, de même que de ceux qui sont causés par la solution de continuité.

Les suites du *ralentissement* ou de la *privation totale* du mouvement des fluides varient à l'infini; mais comme l'un & l'autre conduisent toujours à des principes opposés, dont les effets n'ont rien de méchanique: on peut les considerer comme une espece d'accidens distincts, dont je parlerai dans l'endroit où je traite des principes dont ils dépendent.

Outre ces accidens auxquels les parties des animaux sont sujettes par une suite des principes méchaniques dont je viens de parler, il y en a quantité d'autres, comme je l'ai dit ci-dessus, auxquelles elles sont exposées par des principes relatifs à l'économie vitale, ou aux propriétés chymiques des corps en général. Il est par conséquent nécessaire de les examiner en détail, pour connoître les indications curatives pour lesquelles on peut employer les remédes, dans la Chirurgie pratique.

On peut réduire à neuf les principaux accidens auxquels les parties du corps humain sont sujettes par des principes qui ne sont point simplement méchaniques; savoir, la *tuméfaction*, l'*inflammation*, l'*union des parties divisées par agglutination*, la *suppuration*, la

*mortification*, l'*ulcération*, la *véſication*, la *rélaxation* & la *convulſion*. Mais pour mieux connoître leur nature, il faut auparavant ſe rappeller une propriété générale inhérente à toutes les ſubſtances animales, que je diſtinguerai par le nom de *putréfaction*, de laquelle dépendent les accidens dont je viens de parler, de même que leurs modifications particuliéres. Je tâcherai donc de donner d'abord une notion claire de cette propriété, du moins relativement aux changemens que ſes effets produiſent dans les parties des animaux vivans, avant d'examiner la nature des accidens auxquels elles ſont ſujettes.

La *putréfaction* eſt une propriété inhérente à la plûpart des ſubſtances animales & à pluſieurs des végétales. Elle conſiſte dans une diſpoſition à un changement particulier qu'éprouvent les principes chymiques, & qui eſt la ſuite conſtante de leur nature, dans certaines circonſtances. La cauſe de ce changement dépend des faits ſuivans. Les corps ſujets à ſe corrompre, ne ſont point formés de ſubſtances ſimples & élémentaires, mais de ſubſtances compoſées de corps ſimples, qui agiſſent les unes ſur les autres dans cet état compoſé, & qui de plus s'uniſſent à celles qui forment les parties reſpectives des animaux. En conſéquence de cette compoſition complexe, la ſubſtance élémentaire d'un compoſé agiſſant ſur celle d'un autre, il réſulte de ces nouvelles combinaiſons, un changement dans le tout, lequel détruit la nature propre des ſubſtances animales, qui le compoſent ; & ce changement auquel on donne le nom de *putréfaction*, produit avec le tems, une analyſe naturelle, où une ſéparation ſpontanée de toutes les ſubſtances élémentaires qui conſtituent le compoſé. On voit donc que la diſpoſition à ſe corrompre, exiſte, par la conſtitution même de leur nature, dans les différentes ſubſtances dont les parties des animaux ſont formées, & qu'elle a une part conſidérable dans les fonctions vitales ; d'où il ſuit que non-ſeulement elle en eſt une propriété inſéparable, mais même néceſſaire

au but de leur formation, du moins au dégré où elle se trouve dans les animaux qui se portent bien, qui prennent de la nourriture, & dans lesquels les humeurs, se renouvellent de tems en tems. Au défaut de quelqu'une de ces circonstances, la putréfaction prévaut dans un dégré incompatible avec le bon état de l'économie animale; & quoiqu'elle ne soit jamais absolue dans toute la masse des fluides des animaux vivans, ni même dans les parties particuliéres, jusqu'à ce que le méchanisme hydraulique soit détruit, & les humeurs dans un état de stagnation; cependant elle augmente continuellement quelquefois dans la masse des fluides, & quelquefois dans les humeurs particulieres, sur-tout dans les huiles, lorsqu'on use de mauvais alimens. Dans cet état, les fluides acquierent de l'acrimomie, & se fondent au point d'empêcher les sécrétions, & ce sont-là les premiers effets de la putréfaction. Lorsque les humeurs sont viciées à un certain point, elles causent des obstructions dans les parties particuliéres, elles rongent les solides, détruisent leur organisation, & à la fin leur tissu, par un effet de la corruption qu'elles leurs communiquent. Cette corruption s'empare de toute l'habitude, lorsqu'on use longtems d'alimens corrompus, ou que les principales sécrétions sont interrompues; & des parties particuliéres, lorsque les fluides y séjournent, & que les huiles que contiennent les alimens se corrompent. On voit donc que la putréfaction a lieu non-seulement dans les accidens qui résultent de l'obstruction des fluides dans les vaisseaux, ou de leur extravasation, soit à l'occasion d'une rupture interne ou d'une division externe; mais qu'elle est encore la cause de quantité d'autres qui arrivent aux parties particuliéres, lorsqu'elle s'est emparée de la masse des fluides & même des humeurs; par-conséquent on ne doit jamais la perdre de vue dans les maladies générales & particulieres auxquelles nos corps sont sujets.

La *tuméfaction* est l'accident le plus général auquel le

les parties particulières des animaux sont sujettes, & l'on doit par conséquent la mettre au premier rang. A prendre ce mot dans sa signification stricte, il faudroit le borner à l'enflure ou au gonflement des parties particulières; mais on comprend sous celui de *tumeurs*, les excroissances contre nature, qui se forment par accident sur la surface des parties. Il y a deux sortes de *tuméfactions*; l'une est *vasculaire*, ou causée par des humeurs contenues dans les vaisseaux, mais qui s'y amassent en conséquence de quelque obstruction, au point de les distendre au-delà de leur grosseur naturelle; la tumefaction de cette espece, porte le nom de *fluxion*; elle n'est souvent qu'un symptôme ou une suite de l'inflammation. L'autre est produite par l'extravasation des humeurs entre les membranes des vaisseaux, comme dans l'anasarque & l'hydropisie; ou dans les cavités formées par la destruction des vaisseaux, comme dans les abscès purulens; ou dans les kistes ou réservoirs qui ont leurs tuniques propres, comme dans le stéatome & autres tumeurs semblables; & l'on peut proprement distinguer cette espece detuméfaction, de la *fluxion*, par le nom de *collection*. Les causes de la tuméfaction considérée dans ce point de vue, sont donc l'*obstruction* & l'*extravasation*. On peut encore réduire l'obstruction, à deux especes, eu égard à sa cause : vû qu'elle peut provenir de la dyscrasie des fluides, ou du défaut d'action, ou de la conformation des solides qui s'oppose à leur mouvement. Les deux causes générales de la tuméfaction, de l'obstruction & de l'extravasation, sont souvent compliquées & se prêtent mutuellement des forces; car la dyscrasie, de même que l'état irrégulier des solides, occasionne une extravasation, qui dérangeant à son tour, les solides & pervertissant leur action, augmente la dyscrasie, ainsi qu'on en a vu l'exemple dans l'hydropisie. Il y a donc deux indications curatives à remplir dans le traitement des tumeurs, fondées sur la nature de la tuméfaction. L'une est de chasser & d'évacuer les humeurs, dans le cas d'une simple flu-

xion : à quoi l'on réussit, en resserrant & fortifiant les vaisseaux ; l'autre de résoudre la matiére en cas de collection, même de fluxion, lorsque la crase de l'humeur est tellement pervertie, qu'on ne peut la résoudre autrement ; ce que l'on fait en atténuant les fluides de maniére qu'ils puissent être résorbés par les vaisseaux ; & en disposant ceux-ci à le faire, en les vuidant & en augmentant l'action qui les fait circuler.

L'*inflammation* est le second accident auquel toutes les parties sensibles du corps humain sont sujettes, & cela plus ou moins, selon les degrés de sensibilité qu'elles possédent, & leur plus ou moins d'élasticité. Elle se manifeste par une chaleur & une ardeur dans la partie : & lorsqu'elle est considérable, par une pulsation, de même que par une fluxion, ou une enflure, soit dans la partie où elle a fixé son siége, soit dans les parties molles contigues, soit dans toutes les deux. L'inflammation, lorsqu'on l'examine attentivement, ne paroît être qu'un spasme particulier des nerfs, causé par une irritation continuelle, laquelle peut provenir de quelque instrument piquant, ou de quelque substance acrimonieuse étrangére, ou des humeurs même de la partie affectée qui se sont corrompues, en conséquence de quelque stagnation, extravasation, ou de telle autre disposition vicieuse de l'habitude. Dans cet état spasmodique des nerfs, leur sensation augmente au point qu'on ne sçauroit toucher la partie, sans causer de la douleur : & cette sensibilité des nerfs est accompagnée de la tension & de la contraction des vaisseaux, d'où s'ensuit une fluxion symptomatique. Elle est encore accompagnée d'un degré extraordinaire d'action dans les solides, qui oblige le sang à passer dans les vaisseaux lymphatiques, comme on le voit dans celle des yeux, ce qui cause leur rougeur, de même que celle de quelques autres parties. Lorsque l'inflammation augmente au-delà d'un certain degré, elle se termine nécessairement, ou par la production d'une matiére purulente, ou par la des-

truction des solides : ou, pour me servir d'autres termes, par une suppuration, ou une mortification, comme je le dirai plus bas. La derniére de ces conséquences peut résulter, ou de l'obstruction des fluides, dans la partie enflammée, laquelle causant une stagnation, produit conjointement avec la chaleur, un levain putride, qui affecte les solides, & détruit en peu de tems, leur contexture ; ou de la violence de la fluxion, qui peut occasionner un plus grand amas d'humeurs, que les solides dont l'action est affoiblie par leur distension, ne peut en chasser.

L'indication curative, dans les cas où l'inflammation est violente, consiste à la calmer, pour empêcher qu'elle n'augmente au point de détruire la partie, & même d'engendrer une matiére purulente dont l'effet peut être nuisible, comme cela n'arrive que trop souvent. Les moyens de satisfaire à cette indication, eu égard aux parties particuliéres, en tant qu'ils dépendent de l'usage des médicamens externes, sont d'employer ceux qui relâchent les solides, ou qui par leur qualité anodine, diminuent la sensibilité des nerfs : & d'y joindre les remedes internes propres à raffraichir le sang, & à faire sortir par les voies convenables, les humeurs qui péchent en quantité & en qualité. On doit encore y joindre dans plusieurs cas, les narcotiques, dont l'effet interne est plus grand que l'externe, de même que les fébrifuges d'une nature atténuante & dissolvante, qui préviennent, & font cesser cette dyscrasie que la masse des fluides acquiert par trop de chaleur, & qui augmentent l'obstruction topique, & réciproquement l'inflammation. Quant aux remédes externes, les relâchans sont plus propres à appaiser l'inflammation que les narcotiques, qui ne pénétrent pas assez avant dans les parties pour produire leur effet de la maniére dont on les emploie. On attribue néanmoins cette propriété à plusieurs végétaux, & à quelques autres substances, qu'on appelle pour cette raison *anodynes*. Le Chirurgien doit surtout s'attacher à calmer

l'inflammation, à cause des suites funestes qu'elle peut avoir, & les moyens que la Médecine peut fournir sont infiniment plus utiles dans ce cas-ci, que dans aucun autre, puisqu'ils peuvent prévenir des accidens insurmontables par toute autre voie. Il y a plusieurs cas, où pour satisfaire pleinement à cette indication, il faut joindre aux topiques, l'usage des remédes internes, & même la saignée.

Comme la suppuration & l'ulcération ont une liaison étroite entr'elles, ou, pour mieux dire comme la derniere n'est qu'un mode de la premiere, je n'en ferai qu'un seul article, & je me contenterai en traitant de celle-ci d'indiquer ce qui est propre à l'ulcération.

La *suppuration* est la production d'une matiére purulente, laquelle s'amasse intérieurement entre les membranes, ou dans les cavités formées par l'érosion des solides, ou qui sort à l'extérieur de la surface des parties, ou des cavités qui s'y trouvent, par des orifices convenables. Le *pus* est un fluide d'une nature particuliére, qui paroît différer des autres humeurs naturelles des animaux, qui peuvent s'amasser à part; mais qui approche de près par ses qualités, de la sérosité du sang, dont il est en effet formé, à quelques altérations près qu'il éprouve dans l'excrétion qui s'en fait. Le pus, lorsqu'il est parfait, est d'une couleur blanche jaunâtre, quelque peu opaque, un peu fluide au sortir des vaisseaux, mais qui s'épaissit aussitôt après, en forme de gelée, plus pesant qu'aucune des humeurs naturelles & exempt de mauvaise odeur, à l'exception de celle qui lui est naturelle. On dit qu'il est *louable* lorsqu'il posséde toutes ces qualités, parce qu'il répond à l'intention pour laquelle la nature l'a formé. Il différe de la sérosité du sang, en ce qu'il est plus pesant, plus opaque, qu'il prend, au sortir des vaisseaux, une consistance gélatineuse, sans avoir ce degré de chaleur ou d'évaporation des parties les plus aqueuses, nécessaires pour la concrétion de la sérosité. Cette

circonſtance, jointe à ſon opacité & à ſa peſanteur, donne lieu de conclure, que la principale différence qu'il y a entre le pus & la ſéroſité, conſiſte en ce qu'il contient une plus grande quantité de terre animale, combinée avec la même eſpéce de matiére gluante qui forme la ſynovie de articulations, & que l'on trouve pareillement dans la membrane cellulaire.

Lorſque le pus s'amaſſe dans l'intérieur du corps, il eſt produit originellement par une fluxion, cauſée ou par la matiére peccante qui ſe fixe dans la partie, en attendant une évacuation critique : ou par quelque violence externe. Cet amas de matiére purulente, lorſqu'il n'y a aucun orifice par où elle puiſſe s'évacuer, s'appelle en général *apoſteme* ou *abſcès*, lorſque la cavité a une forme circonſcrite, ou paroît ne former qu'un *kiſte* ; mais lorſqu'il forme pluſieurs branches d'une figure longue, comme il arrive ſouvent dans les parties adipeuſes, ces ſortes de ramifications de l'abſcès s'appellent des *ſinus*.

Lorſque le pus s'évacue extérieurement, ou par la ſurface d'une partie, ou par des cavités qui ont des orifices qui lui permettent de ſortir, on donne à cet effet, le nom *d'ulcération*, & à l'état de la partie ainſi affectée, celui d'*ulcére*. L'ulcére peut être produit, non-ſeulement par un amas interne du pus, comme je l'ai dit plus haut, mais encore par une ſolution de continuité dans les parties molles ; car voici les conſéquences qui réſultent de la diviſion d'une de ces parties, dans les cas où les ſolides n'éprouvent que peu ou point de léſion, à l'exception de la diviſion : ſur-tout s'ils ſont muſculaires, ou compoſés de membranes molles ; ſi l'on contient les ſurfaces des parties diviſées dans un état naturel ; ſi on les garantit de l'air & des ordures qui peuvent y entrer, & qu'on ne les irrite point, ces ſurfaces ſe réuniſſent en peu de tems, & ſe cicatriſent, les parties rentrent dans leur premier état, ſans aucune inflammation, ni autre conſéquence qu'une perte de ſang, plus ou moins abondante, à propor-

tion du nombre & de la groſſeur des vaiſſeaux qui ont été coupés. Cela s'appelle *guérir par agglutination*, & ce moyen ſuffit ſouvent lorſque les ſolutions de continuité ſont légères ; mais non point lorſqu'elles ſont conſidérables, quoi qu'on en ait vû des exemples. Lors au contraire que les parties, ſur-tout les cartilages, les tendons & les membranes non élaſtiques ont ſouffert une léſion conſidérable ; qu'il y a une fluxion d'humeur âcre & putride : il ſurvient une inflammation qui fait tomber la partie en mortification, comme je le dirai plus bas. Mais lorſque les parties ſont conſidérablement offenſées, ou que l'humeur qui ſe jette deſſus, eſt trop âcre, pour pouvoir les guérir par agglutination, & que cependant il n'y a point d'inflammation exceſſive : après que les vaiſſeaux ſanguins ont ceſſé de rendre du ſang, qu'on a empêché les plus gros d'en répandre par les moyens que l'art fournit : les orifices des petits ſe reſſerrent d'eux-mêmes, & il ſurvient un écoulement de fluide lymphatique, plus tenu, plus clair & plus tranſparent que la vraie matiére purulente, qu'on appelle pour cette raiſon *ſanie*, mais qui ſe change inſenſiblement en pus, à meſure que l'inflammation augmente, & paroît être l'inſtrument dont la nature ſe ſert pour rétablir les parties détruites, ou pour réunir celles qui ont été diviſées.

On ignore encore la maniére dont ſe produit le pus ; car quoiqu'il ſoit indubitablement formé de la ſéroſité du ſang, on ne ſçait s'il ſort directement des vaiſſeaux ſanguins qui ſe reſſerrent de maniére à empêcher la ſortie de la partie rouge, & à ne donner paſſage qu'à la partie ſéreuſe & lymphatique; ou s'il vient de la membrane cellulaire, en conſéquence de la fluxion, qui accompagne l'inflammation néceſſaire à la formation du pus. En effet, la membrane cellulaire contient des fluides gélatineux & lymphatiques, dont le mélange produit une humeur ſemblable, à quoi j'ajoûterai qu'elle eſt le ſiége de la génération & de la propagation du pus. Ce qui confirme ce dernier

sentiment est l'observation qu'on a faite que, dans toute solution de continuité, après que l'hémorragie a cessé, l'écoulement diminue, & cesse même quelquefois, mais qu'il augmente ensuite peu à peu à un degré considérable, lors sur-tout qu'on applique sur l'ulcére, des substances âcres & irritantes. Car si cet écoulement ne consistoit qu'en une simple sérosité qui s'échappe par les orifices des vaisseaux sanguins & lymphatiques qui ont été divisés, il devroit augmenter lorsqu'ils sont resserrés au point d'empêcher la sortie de la partie rouge, & diminuer à mesure que leur constriction augmente, sur-tout par l'effet des substances âcres & irritantes. Mais la différence qu'on remarque entre le pus & la sérosité du sang, jointe à ces circonstances collatérales, pourront indiquer, que le pus est une sérosité convertie en une humeur différente par des moyens plus complexes, que les simples effets que peut occasionner son écoulement par des orifices formés de la division accidentelle des vaisseaux sanguins & lymphatiques : d'autant plus que le pus ne différe jamais plus de la sérosité, que lorsque son écoulement est considérable: ce qui ne devroit pas être, s'il étoit vrai que ce ne soit qu'une simple sérosité qui s'échape par les orifices des vaisseaux coupés. En effet, puisque la quantité de matiére qui s'écoule, doit être proportionnée à la grandeur des orifices, il s'ensuit que plus l'écoulement est grand, moins le changement qu'elle éprouve en suintant par les orifices des vaisseaux, devroit être sensible. On a vu ci-dessus que le pus ne surnage point sur l'eau, & qu'il est par conséquent plus pesant que la sérosité du sang, ce qui a fait croire à quelques-uns qu'il est formé du mélange de la sérosité avec les parties qui se sont détachées des solides. Mais cette supposition ne sçauroit avoir lieu, si l'on fait attention que lorsque le pus est le plus louable, les solides, loin d'éprouver une pareille abrasion, augmentent, & que loin de se détruire, comme cela devroit être, si elles fourniſſoient la matiére du pus, il s'en engendre de nouvelles. On doit

donc rejetter cette hypothéſe, comme oppoſée aux phénomenes qu'on remarque dans la nature par rapport à la génération du pus, d'autant plus qu'elle n'eſt point néceſſaire pour expliquer ſes qualités, en admettant qu'il n'eſt point immédiatement formé de la ſéroſité du ſang, mais des humeurs enfermées dans la membrane cellulaire, leſquelles contiennent une plus grande quantité de terre animale, & qui ont par conſéquent cette peſanteur ſpécifique, qui a fait croire que le pus contenoit quelques parties des ſolides.

L'*ulcération*, ſuivant ce que je viens de dire de la ſuppuration, paroît être un état particulier des parties molles, dans lequel il ſurvient un écoulement de pus, qui ſert à reproduire les chairs, & à réunir les parties qui ont été diviſées. Car à l'inſtant qu'il s'engendre un pus louable dans la partie ulcérée, l'incarnation commence par de petits grains rouges, qu'on n'apperçoit au commencement, qu'avec le ſecours du microſcope, mais qui groſſiſſant peu à peu, paroiſſent être les germes d'une nouvelle chair, qu'ils forment en groſſiſſant & s'uniſſant les uns avec les autres. Cette nouvelle chair augmente juſqu'à ce qu'elle ait répondu au but de la nature, qui eſt d'unir les parties diviſées, ou de rétablir celles qui ont été détruites, autant que cela eſt compatible avec l'économie particuliére des parties: après quoi l'écoulement ceſſe, & il ſe forme une peau ſéche, à laquelle on donne le nom de *cicatrice*. L'*ulcération* n'eſt donc en effet qu'un procédé dont ſe ſert la nature pour rétablir les parties qui ont été détruites ou diviſées, par le moyen du pus; & lorſque ce dernier eſt louable: il a toutes les qualités néceſſaires pour défendre, humecter & modifier les germes de la nouvelle chair; mais comme il peut être crud, comme je l'ai dit ci-deſſus, faute d'inflammation, & d'avoir eu le tems de meurir, il peut de même, après qu'il a acquis ſa maturité, être vicié ou dépravé par d'autres cauſes: d'où réſultent des ulcéres imparfaits, qu'on peut réduire à trois eſpéces, ſçavoir les *ichoreux*, les *ſanieux* & les *œdémateux*.

Les *ulcéres ichoreux* ſont ceux dont l'écoulement eſt peu abondant, à cauſe de la violence de l'inflammation, laquelle produit toujours cet effet dans une proportion correſpondante; ils différent des ſanieux, en ce qu'ils n'ont aucune apparence de corruption & de corroſion. Les *ulcéres ſanieux* ſont ceux dont la matiére eſt abondante & putride, ce qui peut venir, ou de la trop grande corruption des humeurs, ou de la deſtruction de l'organiſation des ſolides, laquelle cauſant une mortification partielle ſur la ſurface, ſouille le pus par le mélange de la ſubſtance corrompue qu'elle produit. Les *ulcéres œdémateux* ſont ceux dont la matiére eſt dépravée par ſon mélange avec les humeurs lymphatiques, qui ſuintent par la membrane cellulaire où elles ſe ſont amaſſées dans l'hydropiſie; & dans ce cas, l'ulcére eſt non-ſeulement dépravé par ces écoulemens d'humeurs aqueuſes, mais il reſte dans un état imparfait, parce que l'inflammation n'eſt pas aſſez forte pour le faire venir à maturité, à quoi s'oppoſe le relâchement que les humeurs aqueuſes produiſent dans les ſolides. La matiére de ces ſortes d'ulcéres, différe de celle qui eſt crue, en ce qu'elle eſt plus abondante & plus aqueuſe, & l'on peut diſtinguer cette eſpéce de l'autre, par l'enflure hydropique des parties contigues.

Outre les ulcéres dont je viens de parler, & qui ſont tels pour les cauſes ci-deſſus mentionnées, il y en a d'autres d'une nature plus maligne, qui doivent cette qualité à l'action d'une matiére vénimeuſe, ou virulente, comme dans la maladie vénérienne, la petite vérole, la peſte, & autres maladies contagieuſes, auxquelles on peut ajoûter les cancers, & quelques autres maladies ſemblables, dont la contagion n'eſt point ſi manifeſte. Comme on ignore encore la maniére dont ces ſortes de maladies produiſent cette ulcération maligne, auſſi-bien que celle dont opérent les remédes qu'on emploie pour la guérir: il eſt probable qu'elle eſt, de même que ces remédes, d'une nature particuliére & ſpécifique, ce qui fait que je n'en dirai rien de plus.

Les ulcéres ſont ſujets à une autre eſpéce de dépravation qui a lieu, quand par une diſpoſition particuliére du pus, ou par l'application des médicamens trop onctueux & trop relâchans, il ſurvient des excroiſſances de chair, en forme de maſſes irréguliéres, qui n'acquérant point la dureté néceſſaire, empêchent l'ulcére de ſe cicatriſer, le mortifient, & le font dégénérer en un ulcére ſordide. On donne à ces excroiſſances irréguliéres de chair, le nom de *fungus*, & il faut les détruire & les prévenir, ſi l'on veut que l'ulcére ſe cicatriſe.

Les indications curatives qui ont lieu dans le traitement des maladies accompagnées de ſuppuration & d'ulcération, varient relativement à ce que j'ai dit ci-deſſus, ſur-tout dans le dernier article.

La premiére & la principale, eſt de hâter la ſuppuration, & cela eſt néceſſaire dans deux cas, le premier lorſqu'il n'y a qu'une fluxion, qui tend à produire un amas de pus; le ſecond, lorſqu'il y a une ſolution de continuité, mais accompagnée d'un écoulement de matiére crue. Le premier peut être proprement appellé la *ſuppuration des tumeurs*. On y conduit les tumeurs, en augmentant l'inflammation & la fluxion, lorſqu'elles ne ſont pas aſſez fortes, comme il arrive ſouvent dans les tumeurs vénériennes & ſcrophuleuſes; par des emplâtres glutinatifs & irritans, par la ſuccion, & en maniant ſouvent les parties affectées. L'autre s'appelle *digeſtion*, & on l'effectue par l'uſage des médicamens légérement irritans, lorſqu'il n'y a point d'inflammation; ou des remédes relâchans & antiphlogiſtiques, lorſqu'elle eſt conſidérable. On doit joindre aux ſubſtances âcres & irritantes, qu'on emploie pour hâter la digeſtion, celles qui ſont d'une nature onctueuſe & adouciſſante, pour ralentir l'effet des premiéres, pour garantir & humecter la ſurface ulcérée, & l'on doit en agir de même, lorſqu'on ſe ſert d'antiphlogiſtiques, qui ne ſont point d'une nature fluide.

La ſeconde eſt déterger les ulcéres ſordides & ſanieux, par le moyen des eſcharotiques, qui détruiſant les par-

ties enflammées & à demi mortifiées, mettent ces ulcères dans l'état où ils doivent être. Lorsque la saleté provient de la corruption de l'habitude, & de la nature vicieuse des humeurs, dont le pus est formé : il faut y joindre les remédes internes, & le régime qu'on juge propre à la corriger, de même que les détersifs, mais seulement comme accessoires.

La troisiéme indication est de mettte les ulcéres œdémateux en état de fournir un pus louable ; elle n'a point de nom distinct, & on la regarde en général comme une digestion, bien que la matiére aqueuse qui s'écoule dans ces occasions, ne ressemble rien moins qu'à celle des ulcéres cruds. On y satisfait par des remédes internes & externes. Je mets au rang des premiers, les médicamens & le régime propre à corriger la disposition hydropique ; & au rang des seconds, les mêmes qu'on emploie pour la digestion, excepté qu'ils doivent être plus chauds & plus irritans, pour ranimer les solides, & hâter l'inflammation.

La quatriéme est d'appaiser la malignité des ulcéres, par le moyen des spécifiques. Comme on ignore la maniére dont ils opérent, je remets à en parler dans l'endroit où je traite des remédes qui les constituent.

Lorsque le pus est naturellement louable, il suffit de garantir les parties ulcérées des injures de l'air & des autres corps extérieurs ; ce que l'on fait quelquefois, en appliquant dessus, des substances onctueuses insipides, en forme d'emplâtres ; mais il faut éviter celles qui sont huileuses & qui relâchent, parce qu'elles engendrent des fungus. On donne à ces remédes le nom de *défensifs*, & on les emploie dans les léfions des parties particuliéres, lorsqu'elles ne sont point ulcérées ; mais lorsqu'elles le sont, on doit leur préférer la charpie séche.

Lorsque l'habitude n'est point disposée à produire assez de pus pour régénérer les chairs, comme il arrive quelquefois, on doit se servir des médicamens onctueux, qui, dans d'autres cas, engendrent des fungus : on leur donne le nom *d'incarnatifs*. Après que les

chairs sont revenues, il n'est plus question que de cicatriser l'ulcére, ce que l'on fait avec les *épulotiques ou cicatrisans*.

Outre ces diverses indications curatives, relatives au traitement des ulcères & à la matiére qu'ils rendent; il y en a une autre qui consiste à prévenir & détruire les fungus qui s'y engendrent. On le prévient par le moyen des remedes chauds & irritans, qu'on appelle *digestifs*, ou des *astringens*, dans les cas opiniâtres; & on les détruit avec des *escharotiques* qui mangent ces sortes d'excroissances.

La *mortification* est l'accident le plus funeste qui puisse arriver au corps humain. C'est une putréfaction des parties des animaux vivans, causée par l'interception de la circulation du sang & des autres humeurs. Lorsqu'elle est causée par des moyens naturels, la portion de chair mortifiée s'appelle *chair morte*: & *escharre*, lorsqu'elle est occasionnée par le feu, ou par des substances corrosives. La mortification est une suite de la destruction de la texture des solides par une cause externe, telle qu'un coup, ou l'action corrosive de quelque coup; ou par une cause interne, telle que l'état corrosif des fluides, ou le défaut de force requise pour les faire circuler, ou pour toutes les deux ensemble. La cause la plus fréquente de la mortification, est une inflammation violente, qui conjointement avec la fluxion & la perversion de la crase & des qualités des fluides, occasionne cet accident. Lorsque la mortification ne fait que commencer, que la partie n'a pas encore perdu tout sentiment, & que la chair n'est pas devenue noire: quelques-uns lui donnent le nom de *gangréne*, & on la connoît aux petites ampoules ou cloches qui se forment sur la surface; mais pour l'ordinaire, le mot de gangréne est synonime avec celui de *mortification*, parce qu'on n'a pas de règle sure pour les distinguer. Lorsque la mortification est formée, il faut ou que les portions affectées se séparent des parties vivantes contigues, ou naturellement: ce qui est un effet auquel on donne le

nom de *séparation* ; ou par une division méchanique, lorsque les circonstances le permettent ; autrement elle se communique aux parties voisines, elle les infecte & détruit la crase du sang, d'où s'ensuit une crise mortelle. La nature effectue cette *séparation*, en produisant une inflammation autour de l'escharre, laquelle, au moyen de l'oscillation des vaisseaux sanguins, sépare peu à peu la partie saine, de celle qui est mortifiée, & dont la texture est détruite par la putréfaction, ce qui occasionne une solution de continuité. Il en résulte une ulcération, comme dans les autres cas, dont les progrès s'étendant des bords jusqu'au centre, l'eschare se sépare insensiblement de la chair saine. Il y a donc deux indications curatives à remplir en cas de mortification. L'une est de la prévenir, lorsque le malade en est menacé ; & l'autre de séparer la partie mortifiée de celle qui est saine, soit naturellement, soit méchaniquement.

On satisfait à la premiere, par différens moyens, selon les circonstances, & la cause du danger dont on est menacé. Lorsque l'inflammation est violente, on doit employer les émollients & les autres moyens que j'ai indiqués pour appaiser l'inflammation. Mais lorsque le mal est causé par le mauvais état des solides, ou qu'il y a une stagnation des fluides dans les parties, quand même il y auroit inflammation : il faut user de remedes irritans & astringens, & y joindre les médicamens internes que l'on croit propres à corroborer & ranimer les solides. On procure la séparation, par les mêmes moyens dont on se sert pour prévenir la mortification en cas de stagnation ; & lorsque l'escharre ou la chair morte commence à se séparer de la saine, par l'application des digestifs, comme dans les autres solutions de continuité. Lorsque la mortification arrive dans les parties molles, on l'appelle *gangréne*, & quelquefois *sphacéle* ; mais lorsqu'elle survient dans les os, c'est une *carie* ; & la séparation de la partie mortifiée, c'est ce qu'on appelle *exfoliation*. La méthode curative doit être cependant la même dans l'un & dans l'autre cas, avec cette différence,

que l'exfoliation de l'os étant plus lente que la séparation de la chair, on doit user des remedes plus chauds & plus irritans pour la faciliter.

Il est quelquefois nécessaire de produire une mortification artificielle dans certaines parties, pour ouvrir un abscès; ou d'y causer un ulcére, lorsque le pus y séjourne plus long-tems qu'il ne doit: & l'on se sert pour cet effet, ou du cautére actuel: ou de médicamens corrosifs qu'on appelle *caustiques* ou *escharotiques*, & l'on traite ces sortes de mortifications comme les autres, excepté qu'on peut se passer des remedes internes, à moins que le mauvais état du tempérament ne l'exige.

La *vésication* est un autre accident auquel les parties du corps humain sont sujettes. On appelle ainsi des cloches ou véscules, qui se forment sous l'épiderme après une brûlure de feu ou d'eau chaude, ou par l'irritation de certaines substances.

On les excite dans plusieurs occasions, pour faire évacuer plus promptement le pus, ou pour repercuter la matiére irritante, qui cause la vésication dans le sang par les vaisseaux absorbans de la peau, lorsque ces deux effets sont nécessaires: & l'on donne aux substances que l'on employe, le nom d'*épispastiques* ou de *vésicatoires*. Les principales indications dans ce cas, consistent à bien appliquer les épispastiques, à hâter la digestion & l'écoulement de la matiére, lorsque cette évacuation est l'unique but de l'opération, & enfin à cicatriser la partie. On satisfait à la premiére, en pulvérisant & en mêlant la matiére épispastique, avec quelque composition onctueuse, chaude & irritante; ou en l'étendant sur la surface de quelque emplâtre agglutinatif, que l'on applique sur la partie. On satisfait à la seconde & à la troisieme, de même que dans les autres cas, excepté qu'on doit employer un digestif moins irritant, à cause de la grande irritabilité de la partie affectée.

La *rélaxation* est un état dans lequel les solides n'ont ni le ton, ni la force ordinaires, ce qui les met hors

d'état d'exercer leurs fonctions respectives. Elle peut être générale ou partielle. La Chirurgie ne s'occupe que de celle-ci. Elle peut être produite par une fluxion considérable, ou par d'autres maladies des parties, ou par une distension violente & extraordinaire. L'indication, dans ces sortes de cas, consiste à redonner aux fibres, la tension qu'elles ont perdue, & à les fortifier avec des remedes astringens & irritans, qu'on appelle *corroboratif.*

La *convulsion*, ou l'*affection spasmodique* est le dernier des principaux accidens auxquels les parties du corps humain sont sujettes. C'est un dérangement des nerfs qui leur fait perdre pour un tems, leur sentiment & leur mouvement, de maniére qu'ils ne peuvent plus agir. Les remedes qu'on employe pour la faire cesser, sont les topiques irritans & corrosifs, que l'on peut proprement appeller dans ce cas *antispasmodiques*, mais qu'on administre le plus souvent intérieurement, parce qu'elle est ordinairement causée par quelque vice de constitution.

Voilà les divers accidens auxquels les parties du corps humain sont sujettes; & les différentes indications qu'on doit avoir en vue, pour les prévenir & les guérir, en tant qu'on les regarde comme des maladies. Elles se réduisent, selon les observations qu'on a faites, à prévenir l'hémorrhagie, lorsque les vaisseaux ont été divisés; — » à dissiper la fluxion; à résoudre les tumeurs; — à » fortifier les parties affoiblies ou relâchées; — à calmer l'inflammation; — à réunir par agglutination, les » parties divisées; — à faire suppurer les tumeurs ou la surface des parties divisées, — à déterger les ulcéres; — » à garantir les parties ulcérées ou malades, des injures de » l'air & de ce qui peut leur nuire; — à incarner les » ulcéres, & à rétablir les chairs; — à cicatriser les » parties ulcérées; — à prévenir la mortification & à » séparer les parties mortifiées; à produire des escharres » ou des mortifications artificielles, par l'usage des substances corrosives; — à calmer les convulsions & les

» autres maladies des nerfs ; — à employer les vésica-
» toires ; — & à empêcher l'effet des poisons & des au-
» tres substances vénimeuses, par l'usage des spécifiques.»
Ces indications fournissent une méthode d'arranger les médicamens, fondée sur leur nature, à laquelle j'aurai recours dans l'examen que je vais faire de la matiére médicale, lorsque je traiterai des qualités des simples qui la constituent ; car il est impossible lorsqu'on ignore la nature générale des médicamens, de sçavoir les employer avec succès pour la guérison des maladies respectives. Les Empiriques ont beau nous dire que la seule expérience suffit pour connoître les bonnes & les mauvaises qualités des remédes, sans qu'il soit besoin de recourir à la théorie, pour sçavoir la maniére dont ils opérent ; les circonstances varient si fort dans les cas qui paroissent être les mêmes, que la prétendue connoissance qu'on a acquise, & qui nous sert dans l'un, nous devient inutile dans l'autre, lorsqu'on n'a aucun principe pour connoître l'état particulier de la partie affectée par la nature des symptômes : quand on ignore l'action & la vertu des remédes qu'on emploie ; & lorsque ces connoissances manquent, la médecine pratique n'est plus qu'un art vague & incertain, aussi embarrassant pour celui qui l'exerce, que dangereux pour le malade qui le consulte.

## CHAPITRE III.

*Examen de la nature des médicamens qu'on emploie dans la Chirurgie pratique, rangés relativement aux différentes indications curatives.*

SUivant ce que j'ai dit dans le chapitre précédent, on peut réduire les médicamens externes aux suivans, les *styptiques* ; — les *répercussifs* ; — les *discussifs* ; — les *fortifians* ; — les *émolliens* ; — les *agglutinatifs* ; — les *suppuratifs* ; — les *digestifs* ; — les *défensifs* ;

*ſifs* ; — les *déterſifs* ; — les *incarnatifs* ; — les *épulotiques* ou *cicatriſans* ; — les *cauſtiques* ; — les *antiſpaſmodiques* ; les *épiſpaſtiques* ou *véſicatoires* ; — & les *ſpécifiques*, ou certaines eſpéces *anomales*, à quelques unes deſquelles ont donne les noms d'*antipſoriques*, d'*aphrodiſiaques*, &c. Il y a une autre claſſe de médicamens qui ſervent à la guériſon des maladies topiques, & qu'on regardoit autrefois comme la principale, ſçavoir les *balſamiques* ou *vulnéraires* ; mais comme cette diſtinction eſt fondée ſur la propriété qu'on leur attribuoit de guérir ou de rétablir les parties offenſées, ſur des principes qui n'ont aucune exiſtence : j'ai négligé de les mettre dans la claſſe des autres dont l'opération eſt certaine, relativement aux accidens auxquels les parties des animaux ſont ſujettes ; je remets cependant à en parler & à expliquer les raiſons pour leſquelles on doit les rejetter, après que j'aurai montré la vraie nature des autres, laquelle eſt fondée ſur le rapport qu'ils ont avec les accidens auxquels les parties des animaux ſont ſujettes, conformément à la doctrine que j'ai enſeignée ci-deſſus.

Les médicamens internes qu'on emploie pour la guériſon des maladies topiques, ſont les *ſudorifiques* ; — les *diurétiques* ; — les *émétiques* ; les *emménagogues* ; — les *cordiaux* ; — les *diſſolvans* ; — les *reſtaurans* ; — les *aſtringens* ; — les *antiſpaſmodiques* ; — & ſuivant pluſieurs auteurs, les *diſcuſſifs* & les *balſamiques* ou *vulnéraires*.

*Stiptiques*. Ce ſont des remédes qui arrêtent les hémorragies, ſoit en fermant les orifices des vaiſſeaux ſanguins par leur aſtringence, comme l'eſprit de vin & l'alun ; ou en les bouchant par la coagulation du ſang, comme le vinaigre, ou tel autre acide, & les ſels vitrioliques : ou ſimplement par leur propre ſubſtance, comme la fleur de farine, ou la charpie.

Les *répercuſſifs*, ſont des remédes qui répercutent & repouſſent les humeurs en dedans, en obligeant les parties des vaiſſeaux flaſques, de ſe reſſerrer & de ſe con-

tracter. On peut mettre de ce nombre les substances acides, austéres, & réfrigérantes, comme le vinaigre, l'esprit de vin, & le sucre de saturne.

Les *discussifs*, sont des remédes dont on se sert pour atténuer & dissoudre les humeurs épaissies dans les tumeurs fixes; ou pour exciter dans les solides, une action qui les mette en état, lorsque la matiére obstruante est vicieuse & pituiteuse, mais encore assez fluide pour pouvoir circuler, de lever l'obstruction, & de dissiper la tumeur. Il y a deux espéces de *discussifs*, les premiers agissent sur la matiére même: & les seconds sur les vaisseaux qui la contiennent. On peut mettre au rang des premiers, les sels alkalis & les autres substances dissolvantes; mais quoiqu'on les emploie quelquefois dans cette intention, leur effet est néanmoins fort incertain. Car en supposant qu'ils aient la vertu de résoudre la matiére que contient la tumeur, ils ne sçauroient pénétrer à travers les membranes ou autres parties interposées. Je mets au rang des seconds le mercure, les eaux minérales sulphureuses, les parties de plusieurs plantes, de même que le baume ou l'huile étherée qu'on en tire, le camphre, & les autres substances irritantes & pénétrantes; & ces derniéres, ainsi que l'expérience le montre, sont beaucoup plus efficaces que les premiéres, dans les cas qui demandent des *discussifs*.

Les *corroborans* sont des remédes dont on se sert pour redonner aux parties relâchées ou affoiblies, le ton & la force qu'elles ont perdus. Ils consistent dans des applications subastringentes, ou médiocrement irritantes, comme le colcothar, les gommes chaudes, l'esprit de vin & le vinaigre; mais lorsqu'on emploie celles qui sont d'une consistance solide, on y joint pour corriger leur action & les appliquer plus commodément, des substances onctueuses, ou ces sortes de compositions qui entrent dans la classe des défensifs. On a presque abandonné l'usage des *corroborans*, depuis qu'on s'est apperçu que l'eau froide ou l'eau chaude

suffisoit pour relâcher les ligamens, d'autant plus qu'on n'a pas souvent occasion de les employer dans d'autres cas.

Les *émolliens*, sont des remédes dont on se sert pour diminuer l'inflammation. Ils sont composés de substances propres à relâcher les fibres animales, soit aqueuses, mucilagineuses ou huileuses ; mais pour que les aqueuses possédent cette qualité, il faut qu'elles soient tiédes, car si elles étoient ou trop chaudes ou trop froides, elles resserreroient & irriteroient les parties, & produiroient par conséquent un effet contraire.

Les *agglutinatifs*, sont des remédes qui procurent la réunion des parties séparées ou divisées, sans les faire venir à suppuration, suivant ce que j'ai dit, *pag.* 21. On met de ce nombre, les substances qui, par leur texture glutineuse & adhésive, empêchent l'écoulement des humeurs des vaisseaux des parties divisées, & les contiennent en place, pour qu'elles se réunissent par le principe qui fait que toutes les parties des animaux tendent à se réunir, lorsqu'on rapproche leurs surfaces pendant l'inflammation. Les médicamens qu'on emploie dans cette intention, sont en général la colle de poisson dissoute ou telle autre matiére gluante, & les baumes de quelques plantes, auxquels on attribuoit autrefois une vertu qu'ils n'ont point. On se borne aujourd'hui dans la pratique, à rapprocher les lévres des plaies, & à les contenir avec des bandages: ce qui laisse à la nature la liberté de réunir à l'instant les parties, ou de les faire venir à suppuration. Les agglutinatifs qu'on employoit autrefois, produisoient un effet contraire ; ils empêchoient la matiére de s'évacuer, de même que la sortie des corps étrangers qui pouvoient se trouver dans la plaie.

Les *suppuratifs*, sont des médicamens qui, étant appliqués sur le corps vivant, changent en pus les humeurs arrêtées. Ils sont de différentes espéces, comme il paroît, parce que j'ai dit ci-dessus de la suppuration dans le cas où il y a inflammation & fluxion ; car lors-

qu'elles sont considérables, rien ne hâte plus la suppuration que les substances onctueuses & émollientes, telles que les huiles insipides, le lait tiéde & les mucilages. Lors au contraire que l'inflammation & la fluxion sont légeres & la suppuration trop lente, rien n'est plus efficace que les irritans legers, tels que les gommes chaudes, les baumes ou les huiles essentielles, mêlées avec des substances onctueuses ou gluantes. On produit encore le même effet en maniant & pressant souvent la tumeur. On croit encore que les substances huileuses & gluantes, hâtent la suppuration en bouchant les pores & interceptant la matiére de la perspiration; & cela est vrai dans plusieurs cas, puisque la nature s'efforce en général d'écarter les substances obstruantes, par les émonctoires internes, à quoi s'opposent les humeurs qui s'amassent dans les vaisseaux, & qui contribuent à la suppuration. On emploie aussi quelquefois la succion dans la même intention, & elle produit son effet dans certains cas, en augmentant la fluxion, mais plus communément l'inflammation, par la violence que souffrent les parties.

Les *digestifs*, sont des médicamens qu'on applique sur les plaies, pour en murir la matiére, & la préparer à la suppuration. Ils doivent être composés, comme je l'ai dit ci-dessus de substances légerement irritantes & capables d'exciter une inflammation, telles que la térébenthine, les baumes & les gommes végétales; mais pour ralentir leur activité, & les rendre d'une consistance convenable pour pouvoir les appliquer, on les mêle avec de l'huile, du suif & de la cire. Les digestifs les plus utiles, sont toutes les compositions de substances onctueuses & irritantes, dans lesquelles la qualité de celles-ci diminue sur celle des premieres, au moyen de quoi elles servent tout à la fois de défensifs & de digestifs; mais lorsque l'inflammation est nécessaire pour réparer les petites parties mortifiées, comme dans le cas de brûlure & de lacération, ou lorsqu'il s'agit de tumeur œdémateuse, les compositions

les plus irritantes ſont préférables aux autres, & l'on a coutume dans la pratique, pour en augmenter la force, de les appliquer les plus chaudes que l'on peut ſur les plaies & les ulcéres.

Les *déterſifs*, ſont des remédes externes dont on ſe ſert pour corriger l'état vicié des ulcéres qui contiennent de la ſanie & autres humeurs ſemblables, & les convertir en un pus louable. Cela a lieu principalement lorſque cette ſaleté ne vient point de la dépravation des humeurs, mais de l'état de l'ulcére même, & de ce que les parties ſont inégalement enflammées & mortifiées, ce qui produit une matiére putride, corroſive, & empêche l'ulcére de s'enflammer également ſur toute ſa ſurface. Les ſubſtances qui ſatisfont à cette indication, ſont celles qui ſont légérement irritantes ou eſcharotiques, comme le verd de gris, les ſolutions vitrioliques, les préparations ſalines mercurielles; quelquefois la teinture de myrrhe, & les parties chaudes des végétaux, qui agiſſant comme cauſtiques, détruiſent les parties viciées des ulcéres, & produiſent une ſurface nouvelle & égale; ou qui excitant une plus grande inflammation que les digeſtifs, procurent la ſéparation des molécules mortifiées, & rendent toutes les parties ulcérées uniformes.

Les *incarnatifs*, ſont des remédes qui font revenir les chairs dans les plaies & les ulcéres. On peut douter, ſi ceux qui paſſent pour tels ſont réellement d'une nature différente, quant à leur action ſur les parties ulcérées, de celle des digeſtifs & des défenſifs; car lorſque la partie ulcérée rend un pus louable, les chairs renaiſſent auſſitôt d'elles-mêmes pourvû qu'on ait ſoin de les garantir des corps étrangers qui peuvent les offenſer. On peut donc conſidérer à cet égard, les médicamens qui mettent l'ulcére en état de rendre un pus louable, & qui font revenir les chairs, comme des incarnatifs dans le cas des ulcéres qu'on peut faire venir en ſuppuration. Au reſte, quoique les chairs paroiſſent revenir par le moyen des remédes externes onc-

tueux & émolliens, cependant au lieu d'une chair solide & durable, il se forme une espéce d'excroissance fongueuse, qui se mortifiant aussitôt, enflamme l'ulcére, & l'empêche de se cicatriser. C'est ce qui fait que les Chirurgiens modernes rejettent les médicamens superflus, dont on se servoit autrefois, & se contentent de couvrir les ulcéres benins, avec de la charpie ou telle autre matiére douce, & de les cicatriser ensuite. Il y a cependant des cas où les ulcéres, ne suppurant point ils se durcissent, parce que les chairs ne peuvent revenir, & pour lors ces substances onctueuses, qui produisent des fongus dans les ulcéres benins, les font renaître, & l'ulcére se guérit. Ce sont-là proprement les incarnatifs, dont les meilleurs sont le suif de mouton, de bœuf, l'axonge de cerf, pourvu qu'elle ne soit pas rance.

Les *défensifs*, sont des topiques qu'on applique autour d'une tumeur, d'une plaie, d'un ulcére, ou sur le mal même, pour garantir la partie de l'impression de l'air. On se sert pour cet effet, d'emplâtres faits avec le minium & la litharge : ou de cérats composés avec de l'huile & de la cire. Ce sont proprement des incarnatifs lorsque l'ulcére est en bon état, & les seuls dont on doive se servir, lorsqu'il n'est question que de faire revenir les chairs.

Les *épulotiques* ou *cicatrisans*, sont des médicamens topiques, qui étant appliqués sur les plaies ou sur les ulcéres, après que les chairs sont revenues, les disposent à se cicatriser. Ils ne sont à proprement parler que des répercussifs. Tels sont la pierre calaminaire, ou la tuthie, qui resserrent les fibres & diminuent l'écoulement, étant mêlées avec des substances onctueuses & émollientes, comme le sain-doux, ou autres substances sébacées. On se servoit autrefois pour les brûlures, les cloches, &c. de simples feuilles de choux, qui par leur qualité réfrigérante répercutoient les humeurs qui restoient.

Les *caustiques* ou *escarotiques*, sont des médica-

mens topiques qu'on emploie pour détruire l'organisation ou la texture des parties sur lesquelles on les applique, comme le feroit le feu, pour les faire tomber en mortification & y former une *eschurre*. On peut se servir pour cet effet, de substances âcres & corrosives; mais il faut que leur action soit énergique, & qu'on puisse en même-tems, la restraindre à la partie, sur laquelle on veut qu'elles agissent, pour prévenir l'inflammation & empêcher qu'elles n'affectent les parties contigues. C'est la raison pour laquelle on emploie quelquefois l'opium dans la composition des *caustiques*, son efficacité extérieure, dans ce cas-ci, n'égale point celle qu'il a dans d'autres, étant pris intérieurement. Il convient pour prévenir l'inflammation, de bien choisir les substances corrosives qu'on emploie, sur-tout de ne point faire un trop fréquent usage des salines, & de leur substituer la craie & le savon & une portion suffisante pour augmenter leur vertu, sans passer les limites assignées pour l'eschare. Il y a différentes espéces de substances corrosives, dont on peut se servir selon l'occasion.

Les *épispastiques* ou *vésicatoires* sont des médicamens topiques qu'on emploie pour faire élever des vessies sur la peau, & attirer les humeurs en dehors, par leur acrimonie. Il y a certains animaux qui ont cette propriété; comme les cantharides, les vers de terre, les cloportes, mais sur-tout les cantharides. On les emploie en substance, avec d'autres ingrédiens en forme d'onguent; ou bien on les étend sur la surface d'un emplâtre aglutinatif; ou en forme d'extrait, en faisant évaporer l'eau dans laquelle on les a fait bouillir; ou de teinture, en les mettant infuser dans l'esprit de vin: Elles produisent leur effet sous toutes ces différentes formes.

Les *antispasmodiques*, considerés comme des médicamens topiques, sont ceux, qui par leur qualité chaude & irritante, appaisent les convulsions, & rendent le sentiment & le mouvement aux parties affectées:

on se sert pour l'ordinaire de substances végétales, par exemple, des huiles chaudes & irritantes extraites des parties des plantes, ou de leurs parties même dans leur état naturel, qui contiennent beaucoup d'huile, comme de la graine de moutarde. Mais les cantharides, appliquées extérieurement, l'emportent sur toutes les autres productions végétales. On emploie quelquefois les végétaux antispasmodiques dans leur état simple, mais plus communément avec des substances aqueuses, ou onctueuses en forme d'emplâtres ou de cataplasmes, sur-tout dans la paralysie. Les cantharides valent cependant mieux, & on peut les employer en forme d'extrait, en les faisant bouillir dans l'eau; ou de teinture, en les mettant infuser dans de l'esprit de vin.

Les *vulnéraires*, ou *balsamiques*. On en faisoit autrefois une classe de médicamens pour la guérison des maladies topiques. Ce sont des substances que l'on croit avoir la vertu de guérir les plaies, & de rétablir les parties dérangées par leur action immédiate; mais les modernes ont découvert que la guérison des plaies & des ulcéres ne dépend point des propriétés des corps extérieurs, qu'on applique dessus: mais, comme je l'ai dit, *pag.* 21 & 24, de certains procédés établis par la nature, lesquels font partie de l'économie animale, & qui produisent toujours leur effet, à moins que quelque accident, ou le mauvais état de la constitution ne s'y oppose. Car lorsqu'il y a solution de continuité, ou la partie se guérit par agglutination, comme le l'ai observé ci-dessus, & cela par le principe que toutes les parties enflammées qu'on rapproche, tendent à se réunir; ou bien il survient une suppuration, les chairs reviennent, & la plaie se cicatrise. La nature agissant donc comme je viens de dire, les médicamens ne servent à autre chose qu'à prévenir les accidens qui peuvent empêcher son opération: ce qui ne dépend d'aucune propriété des substances balsamiques, mais de qualités différentes & souvent opposées, selon que les circonstances varient. Si donc ces sortes de substances

contribuent à la guérison des plaies, ce n'est que par leur qualité aglutinative.

Voilà les différentes classes de médicamens externes, considérés relativement aux intentions curatives, qui ont lieu dans les maladies topiques. Voici les internes.

Les *cathartiques* ou *purgatifs*. On appelle remédes *cathartiques*, tous les médicamens, tant simples que composés, qui évacuent les humeurs par les selles. On les divise suivant la force de leur action en *drastiques* & *eccoprotiques*. Les premiers sont plus violens, & l'on croit qu'ils opérent sur la masse des humeurs de toute l'habitude; les seconds sont plus doux, & ne produisent leur effet, qu'en irritant les glandes des intestins, à mesure qu'ils passent dans les premieres voies. Mais il est douteux qu'il y ait une telle différence dans l'action des médicamens cathartiques : & s'ils ne produisent point leurs effets après s'être mêlés avec le sang par le système de la circulation, & s'être rendus dans les glandes des intestins, dans le cours de la sécrétion. Les cathartiques drastiques consistent, ou dans les parties résineuses ou gommeuses des végétaux, ou dans les préparations des corps métalliques; les *eccoprotiques* dans les péparations salines, & quelques productions végétales, telle que la manne, la pulpe de casse, & autres d'une nature saccharine.

Les *sudorifiques*, qu'on appelle aussi *diaphorétiques*, sont des remédes qui provoquent la sueur. Il y a différentes espéces de substances qu'on emploie dans cette intention. On peut mettre de ce nombre, les huiles chaudes & irritantes des végétaux qui augmentent la circulation, plusieurs substances gommeuses & résineuses végétales, de même que quantité de préparations métalliques, qui possédent cette qualité dans quelques circonstances, mais jointe pour l'ordinaire à celle d'émétique & de cathartique. Il y a des cas où les opiates procurent cette évacuation, de même que les liqueurs chaudes & d'une nature inactive, sans en excepter l'eau

froide, bue en grande quantité. Mais l'effet de toutes ces substances est si incertain à cet égard, qu'on ne peut pas absolument dire qu'elles possèdent une qualité sudorifique, comme les cathartiques & les émétiques possèdent celle de purger & de faire vomir. Les sudorifiques les plus énergiques que l'on connoisse, sont les compositions de l'opium avec les cathartiques ou les émétiques tirés des végétaux, ou des métaux; mais sur-tout l'ipécacuanha mêlé avec l'opium dont on se sert aujourd'hui sous le nom de *poudre de Dover*, & qui satisfait pleinement à cette indication. Car l'action irritante de l'ipécacuanha sur les nerfs & sur les glandes de l'estomac & des intestins, étant ralentie par l'opium, tombe sur celles de la peau, & ne manque presque jamais, lorsque les circonstances sont favorables, d'exciter des sueurs abondantes.

Les *diurétiques*, sont des remédes qui ont la vertu d'exciter l'urine. Ils consistent pour la plûpart dans les sels, & quelques substances végétales; mais les métalliques produisent le même effet, dans certaines occasions, & causent quelques autres évacuations. Ils sont d'un usage moins général dans la cure des maladies topiques, que ceux des classes précédentes; excepté dans celles des parties qui ont rapport à la secrétion de l'urine, ou dans les tumeurs hydropiques, & les ulcéres œdémateux, dans lesquels ils sont souvent absolument nécessaires.

Les *émétiques*, sont des médicamens qui provoquent le vomissement. Les plus énergiques, sont les préparations des substances métalliques, mais le système végétal en fournit aussi plusieurs, que leur douceur, & la certitude de leur effet, rend dans plusieurs cas, préférables aux autres. On les emploie dans les maladies topiques, lorsqu'il est question de détourner les humeurs, & de prévenir l'inflammation, & ils sont très-efficaces, en ce qu'ils produisent plutôt leur effet qu'aucune autre évacuation artificielle, si on en excepte la saignée, qu'on n'est pas toujours à même d'employer.

Les *emménagogues*, ſont des remédes qui provoquent les menſtrues & les lochies ſupprimées. Ils conſiſtent pour la plûpart dans des ſubſtances métalliques, végétales, ou ſalines, parmi leſquelles l'acier, combiné naturellement ou artificiellement avec elles, pour pouvoir paſſer dans l'habitude, tient le premier rang. On emploie les emménagogues dans les maladies topiques, occaſionnées par la ſuppreſſion des menſtrues.

Les *cordiaux* ou *cardiaques*, ſont des remédes, qui pris intérieurement, font ceſſer la langueur des ſolides & la lenteur des fluides occaſionnée par un défaut d'action dans les nerfs. Ils conſiſtent dans les ſubſtances végétales, ſoit naturelles ou préparées, qui contiennent beaucoup de principe inflammable, ou de phlogiſtique, ſoit en forme d'huile ou d'eſprit, lequel ſervant d'aliment au feu vital, accélere la circulation, ranime les eſprits, & fortifie les actions animales. On peut donc quelquefois les employer dans les maladies topiques, lorſque le corps eſt épuiſé, de maniére, ſoit par inanition, ou par fatigue, qu'on ne peut remédier à celles des parties particuliéres : y ayant des cas où la nature y pourvoit elle-même, ainſi qu'on en a un exemple dans la ſuppuration & la ſéparation.

Les *diſſolvans*, ſont des remédes qui changent la texture ou la conſiſtance des humeurs qui ſe ſont épaiſſies dans les parties intérieures, au point de pouvoir être évacuées ou réabſorbées. Il y a quantité de ſubſtances auxquelles ont a attribué cette vertu ; mais il paroît après un mur examen, que la plûpart ne l'ont point. Quelques ſubſtances végétales, & tous les corps ſalins poſſédent néanmoins cette qualité dans différens degrés, entr'autres les ſels alcalis. Les métalliques, par exemple l'acier, diſſolvent quelquefois les concrétions bilieuſes, non point par leur action immédiate, mais en opérant ſur le ſang & les humeurs, un changement qui les met en état d'aſſimiler & de corriger les amas vicieux qui ſe ſont formés dans les glandes & les autres réſervoirs du corps, & d'agir en qualité de diſſolvans.

Les *reſtaurans*, conſidérés comme des médicamens internes, ſont des ſubſtances nourriſſantes & propres à faire ceſſer la débilité cauſée par le défaut de nourriture & l'appauvriſſement du ſang. Comme elles ne ſont à proprement parler que des ſubſtances qui engendrent une quantité de chyle propre à s'aſſimiler avec le ſang, & qu'il faut en prendre une quantité conſidérable, on doit plutôt les regarder comme une nourriture, que comme des médicamens. Le régime varie dans pluſieurs cas; il conſiſte quelquefois dans des ſubſtances animales préparées, & quelquefois dans du lait ou des végétaux. La principale de ces ſubſtances eſt, à ce qu'on prétend, la gelée faite avec les cornes & les cartilages des animaux; mais cette opinion n'a aucun fondement, vu que cette ſubſtance contient une plus grande quantité de terre & de ſuc gluant que d'huile, qui eſt proprement la matiére alimentaire, & par conſéquent on a tort de la regarder comme un reſtaurant. Il y a néanmoins une intention particuliére, à laquelle on prétend, & peut-être avec raiſon, que cette matiére ſatisfait; c'eſt la formation du calus dans les fracture des os.

Les *aſtringens* conſidérés comme des médicamens internes, ſont des ſubſtances qui ont la vertu de reſſerrer & de froncer les orifices des vaiſſeaux qui ſont trop dilatés. Ils ont à peu près les mêmes qualités que les ſtyptiques, & ils ſont réellement tels, lorſqu'on les emploie pour arrêter les hémorragies. Les ſimples particuliers qu'on emploie dans cette vue, ſont les parties des végétaux, comme les balauſtes ou fleurs de grenadier, d'acacia, ou la gomme réſine, improprement appellée *terre du Japon*, ou les ſubſtances minérales, comme l'alun, ou le plomb converti en ſel, par le moyen du vinaigre; mais c'eſt à tort qu'on donne ce dernier intérieurement, parce qu'il produit quelquefois des effets irremédiales ſur les glandes, particuliérement ſur celles des reins.

Les *antiſpaſmodiques*, conſidérés comme des remé-

des internes, ſont les mêmes que ceux qu'on emploie extérieurement; & l'on s'en ſert pour guérir la paralyſie & les autres affections convulſives des nerfs, par leur qualité corroborative & irritante. On les emploie de l'une & de l'autre façon, & ils conſiſtent principalement dans les parties des végétaux qui contiennent beaucoup d'huile eſſentielle & de ſels volatils, comme la valériane, la moutarde, &c; mais ils ſont moins efficaces que les cantharides, qu'on peut, malgré l'ancien préjugé, donner intérieurement, pourvû qu'on le faſſe avec précaution.

Les *vulnéraires* ou *balſamiques*. On les emploie intérieurement, pour guérir les maladies topiques, mais ce que j'en ai dit ci-deſſus, a également lieu dans ce cas-ci, comme dans l'autre. Car quand même ils produiroient leur effet étant appliqués extérieurement ſur les plaies & les ulcères, il ne s'enſuit pas qu'ils puiſſent ſe porter par la circulation dans les parties malades. Je crois au contraire que le changement qu'ils éprouvent dans la digeſtion & la circulation, joint à leur mélange avec les différentes humeurs du corps, ne peut que détruire la propriété d'où dépend leur vertu. C'eſt-là la raiſon pour laquelle on rejette aujourd'hui les remédes vulnéraires externes & internes lorſqu'il eſt queſtion de maladies topiques, & qu'on s'en tient à ceux qui ont la vertu de rectifier les déſordres de l'habitude en général, ou ceux des parties particulieres, qui peuvent retarder & pervertir les procédés généraux que la nature a établis pour cet effet, dans l'économie animale.

## CHAPITRE IV.

### *De la matiére Chirurgo-médicale en général.*

LA matiére *Chirurgo-médicale*, comprend tous les remédes qu'on peut employer intérieurement, ou appliquer extérieurement, pour guérir les maladies topiques. Mais comme ce ſeroit un travail infini que de

les examiner tous, & que cela ne feroit que jetter de la confusion dans l'esprit, il convient de les réduire à un moindre nombre, & de se borner aux substances qu'on a admises dans la matiére médicale, depuis que la Médecine s'est perfectionnée ; y joignant celles qu'on administre intérieurement, & dont on ne peut se passer dans le traitement des maladies topiques. On donne le nom de *simple* aux différentes substances qui composent la matiére médicale, lorsqu'elles ne sont point mixtionnées. On comprend sous ce nom, non-seulement celles qu'on emploie dans l'état que la nature les a produites, mais celles encore qui ont été préparées par art, pourvu qu'il ne fasse point partie des opérations de la Pharmacie. On peut encore y comprendre certaines préparations, particuliérement celles de la Chymie, vu qu'encore que leur manipulation appartienne à la Pharmacie, elle n'est point du ressort du Chirurgien.

On divise les substances qui composent la matiére médicale, en trois classes ; relativement à leur production, en *animales*, *végétales*, *minérales*, & *artificielles* ; relativement à leurs forces, en *terres*, *sels*, *métaux*, *huiles*, &c ; relativement à leurs qualités, ou aux intentions curatives auxquelles on veut satisfaire, en *digestifs*, *agglutinaifs*, *corroborans*, *altérans*, &c. Mais comme la premiére & la seconde de ces méthodes de distribuer les simples, regarde plutôt leurs histoire naturelle que la Médecine ; & qu'elles ne nous instruisent, ni de leurs vertus, ni de la maniere dont on doit les appliquer, je n'en ferai aucun usage dans cet ouvrage : quant à la troisiéme, comme quantité de substances ont droit d'entrer dans ces différentes classes, parce qu'elles peuvent satisfaire aux intentions respectives sur lesquelles elles sont fondées, il vaut mieux les ranger par ordre alphabétique ; & après en avoir donné l'énumération & la description, dans l'ordre que je viens de dire, j'en formerai un système, les arrangeant conformément au rapport qu'elles ont les unes

avec les autres, & relativement aux intentions curatives, auxquelles on se propose de satisfaire.

## CHAPITRE V.

### *Description & histoire médicinale des différens Simples.*

*Abrotanum mas.* Aurone mâle. Cette plante est trop connue, pour avoir besoin de description.

L'aurone mâle est d'une nature chaude aromatique, légèrement irritante, & par conséquent corroborante & résolutive. On l'employoit autrefois avec d'autres ingrédiens dans les onguens & sous d'autres formes; mais on s'en sert rarement aujourd'hui, si ce n'est dans les fomentations, particuliérement dans le *fotus communis* de la Pharmacopée actuelle de Londres.

*Abrotanum fœmina.* Aurone femelle. C'est une plante en forme de petit arbrisseau toujours verd, dont la racine est ferme, dure & pousse plusieurs branches fibreuses d'où sortent quantité de tiges ligneuses, cassantes & velues, garnies de feuilles blanches, qui ont la forme d'un petit quarré long, comme celles de la bruyere, une odeur forte, assez agréable, & un goût chaud & amer. Les fleurs naissent aux extrêmités des branches sur de longs pédicules, séparées & sans feuilles: elles sont composées de petits fleurons jaunes fistuleux à cinq pointes, sans aucune bordure de pétales distincts, & enfermés dans un calice écailleux; sa semence est petite, longue & striée.

L'aurone femelle a les mêmes vertus que la mâle, & le Collége de Londres se sert indistinctement de l'une & de l'autre; mais les qualités sensibles de cette plante paroissent indiquer son action, au cas qu'elle soit la même, & doit être plus forte que celle de l'autre.

*Acetum.* Vinaigre. C'est un acide produit des végétaux par une espéce particuliére de fermentation. Il y

en général les mêmes propriétés, que les autres acides, excepté qu'il dissout davantage les substances alcalines mais dans un moindre degré que les acides des végétaux, tel que le jus de limon. Il ne paroît point exister naturellement dans les parties d'aucun végétal, il n'est que la production du sucre des végétaux changé par la fermentation ; & il paroît indifférent par rapport au vinaigre, qu'on tire cette matière sacchatine d'une plante ou d'une autre, pourvu que sa force & sa pureté soient les mêmes. Le vinaigre est trop connu, pour qu'il soit besoin de le décrire ; mais comme celui que l'on vend est souvent sophistiqué avec de l'huile de vitriol, il faut prendre garde de n'y être point trompé, lorsqu'on l'emploie dans les médicamens. On trouvera les moyens de découvrir cette adultération, dans un ouvrage qui vient de paroître, intitulé le *Laboratoire ouvert.* THE ELABORATORY LAID OPEN.

On emploie le vinaigre extérieurement & intérieurement pour la guérison des maladies topiques. Appliqué extérieurement, il resserre les fibres par sa qualité astringente, & est par conséquent corroboratif stypitique. On l'emploie relativement à la première de ces qualités pour les meurtrissures, les entorses & la relaxation des parties particulières ; & eu égard à la seconde pour les hémorrhagies, & particulièrement pour le flux immodéré des menstrues. Il fait encore partie de l'ancien *unguentum nutritum* ou *tripharmacum*, & du *miel ægiptiac*, dont l'office est de déterger ; & on l'emploie souvent dans les gargarismes, dans la même intention, comme aussi dans les préparations du sucre de saturne, dans quelques emplâtres & linimens, & autres médicamens. On le donne intérieurement, dans le cas où la putréfaction domine ; & cause ces espèces de fièvres ou de maladies scorbutiques, qui proviennent de la corruption du sang, ou des humeurs particulières ; & en qualité de réfrigérant, dans les hémorrhagies ou fièvres accompagnées de chaleur & de colliquation.

*Acetum distillatum.* Vinaigre distillé. Il ne diffère

du

du précédent, qu'en ce qu'il contient une moindre quantité d'huile grossiére, laquelle est mêlée avec l'acide : & de partie grossiere de l'acide même, ce qui le rend plus pur, mais plus foible, & par conséquent moins propre pour l'usage extérieur. Ses qualités & ses usages sont d'ailleurs à peu près les mêmes dans la Chirurgie.

*Aerugo.* Verd de gris. C'est la rouille du cuivre, produite par les acides des végétaux, que l'on obtient en étendant le marc du raisin, après qu'on en a tiré le vin, sur des plaques de cuivre, & les exposant à l'air, pendant quelque-tems. Il se forme dessus, une rouille d'un bleu verdâtre, que l'on enlève, & dont on forme des masses de différente grandeur.

On emploie le verd de gris mêlé avec du miel, pour déterger les ulcéres sordides, dans une composition appellée *miel égyptiac*, & quelquefois dans les onguens.

*Agaricus quercinus.* Agaric de chêne. La substance fongueuse qu'on a introduite depuis peu dans la pratique en qualité de styptique, & à laquelle on donne ce nom, n'est point, à ce que prétendent les plus habiles Botanistes, l'agaric de chêne, ainsi que le veulent les Chirurgiens françois, qui nous l'ont faite connoître ; mais cette espéce que Breynius a décrite sous le nom de *fungus coriaceus quercinus*. Voici ce qu'en disent les Ephémérides des Curieux de la Nature, obs. 50.

« On le trouve dans le cœur des chênes, dont il » enveloppe pour ainsi dire la moëlle. Il est tendre, » mol, flexible, plat, un peu rude sur sa surface, assez » long & assez large pour en former commodément un » emplâtre. Il est d'une couleur blanchâtre, tirant sur le » jaune, d'une substance & d'une figure approchante de » la peau de chévre, excepté qu'il est plus épais & moins » compacte, & qu'il a en dedans, des grains ronds & durs, » qui sont néanmoins plus sensibles au toucher qu'à » la vue. Il paroît, lorsqu'on l'applique sur la langue, » avoir une qualité attractive. On le trouve quelquefois » dans d'autres arbres, de même que dans le chêne. »

M. *Ray*, s'appuyant de l'autorité de M. *Sherrard*,

dit qu'on le trouve souvent en Irlande, sur les troncs des vieux chênes, & il y a quelques années qu'on en fit chercher; mais j'ignore si on en a trouvé ou non. Il a été trouvé aussi en Angleterre, dans la province d'*Hartford*, par M. *Eales*, qui en envoya un morceau à M. *Ray* : & par M. *Richardson* dans celle d'*York*.

On se servoit il y a quelques années en Angleterre, de l'agaric de chêne, dans la croyance qu'il étoit excellent pour arrêter les hémorragies, même celles des grosses artéres, sans le secours de la suture, ni du cautére actuel. Cette idée fut confirmée par le succès qu'il eut dans les expériences que la Société Royale fit faire dans les hôpitaux & ailleurs, par plusieurs habiles Chirurgiens, qui lui envoyérent leurs mémoires. Mais l'expérience a montré depuis, qu'il produit moins d'effet que les simples bandages, de maniére qu'on l'a entiérement rejetté. La maniére dont on l'appliquoit, étoit d'en mettre un morceau sur l'orifice de chaque artére coupée, & de couvrir le tout avec un tampon de charpie, qu'on assuroit avec un bandage ordinaire. Mais dans les amputations des bras & des jambes, on appliquoit pendant plus d'une heure, le tourniquet sur la partie supérieure du membre.

*Althæa*. Guimauve. C'est une plante dont la racine est grosse, épaisse, ligneuse, dure & branchue, jaunâtre par dehors, blanchâtre en dedans, & d'une substance gluante & mucilagineuse, après qu'on l'a faite bouillir dans l'eau. La racine pousse des tiges hautes de plus de trois pieds, tendres & velues. Ses feuilles sont d'un verd jaunâtre, couvertes d'un poil doux comme le velours, rondes, mais divisées en cinq sections angulaires. Ses fleurs naissent entre les feuilles, elles sont grandes & monopétales; elles ont la figure d'une tasse vuide, mais elles sont découpées vers les bords en cinq segmens, & d'un rouge pâle. Elles naissent dans un calice double, dont l'extérieur est composé de trois parties, & l'intérieur de cinq. Les semences sont rondes & applaties, jointes par le côté plat, &

forment des masses qui ressemblent à de petits fromages. Cette plante croît aux lieux humides ; on la cultive dans les jardins, en Angleterre, dans les marais salans & sur le bord de la mer ; elle fleurit dans le mois de Juin.

On emploie dans la Médecine, sa racine, ses feuilles & ses semences, qui donnent, étant bouillies, un mucilage épais d'une nature émolliente. On en fait usage extérieurement, en forme de fomentations & de cataplasmes, en qualité de suppuratifs & d'émolliens, pour appaiser l'inflammation. C'est une des plantes dont on fait le plus d'usage dans la Chirurgie. On l'emploie intérieurement dans les lavemens, pour le calcul & l'inflammation du bas ventre ; de même en qualité d'émollient, pour lubrifier les conduits urinaires dans la strangurie, le calcul, & la fluxion de poitrine. Mais on peut raisonnablement douter si les substances mucilagineuses ou huileuses qu'on donne intérieurement en qualité d'émolliens & d'antiphlogistiques, produisent quelque effet hors des intestins. Car leur texture, dont leur vertu émolliente dépend, étant changée par la digestion, & leur substance incorporée avec la masse des fluides, la raison ne permet pas de croire qu'elles puissent agir sur les parties, au point de les amollir & de les relâcher.

*Allium.* Ail. C'est la racine d'une plante trop connue pour qu'il soit besoin de la décrire.

L'ail contenant une quantité considérable de sel & d'esprit volatil, est antispasmodique, & on l'emploie comme tel, dans le sinapisme de la Pharmacopée d'Edimbourg. On n'en fait pas grand usage dans la pratique ordinaire.

*Alumen.* Alun. C'est un sel minéral dont les cristaux forment des masses angulaires oblongues, d'un goût acide styptique, mêlé de quelque douceur, par où l'on peut le distinguer des autres sels.

L'alun est astringent, styptique & détersif ; on l'emploie dans les gargarismes, pour les excoriations & les ulcérations de la bouche & de la gorge, de même

que dans les embrocations, pour arrêter les hémorragies, & l'écoulement immodéré des menstrues. On l'employoit autrefois après l'avoir fait calciner, sous le nom d'alun brûlé, *alumen ustum*, en qualité d'escarotique, pour consumer les chairs baveuses & les excroissances des ulcéres, sur-tout pour les cautéres : mais on dit qu'il durcit la surface des ulcéres, ce qui fait qu'on l'emploie rarement aujourd'hui.

*Amygdalæ amaræ & dulces.* Amandes douces & amères. Elles contiennent quantité d'huile douce & émolliente, mais on ne les emploie point en substance dans la Chirurgie. L'huile qu'on en tire, passe pour être supérieure à toutes les autres, prise intérieurement. Donnée sous la forme d'émulsion, elle est émolliente & nourrissante, & propre dans l'inanition où l'on craint l'inflammation. Mais on n'emploie que les douces, parce que les autres donneroient un goût d'amertume à l'émulsion, bien qu'on tire indifféremment l'huile des unes & des autres.

*Anisi semen.* Anis. C'est la semence d'une plante qui croît dans l'Allemagne & en Espagne, & dont je me dispenserai de donner la description, parce qu'elle est connue de tout le monde. Elle contient quantité d'huile essentielle chaude & aromatique ; elle est par conséquent utile dans les cas qui exigent de pareils remédes.

*Antimonium.* Antimoine crud. C'est proprement la mine d'un métal imparfait, qu'on appelle *régule d'antimoine.* Il est de couleur grisâtre, luisant, & disposé en longues aiguilles, qui se croisent en différens sens.

On n'emploie point l'antimoine extérieurement, dans la cure des maladies topiques, ni intérieurement dans un état crud ; mais il y a plusieurs de ses préparations que l'on donne, en qualité d'altérans & de désobstruans. Comme les moyens dont on se sert pour le préparer, ne sont point du ressort de la Pharmacie Chirurgicale, & qu'il n'est point absolument nécessaire pour les maladies topiques : je me dispenserai d'en parler.

*Argentum.* Argent. C'est un métal dont les propriés-

tés générales sont trop connues, pour qu'il soit besoin d'en parler.

L'argent crud n'est d'aucun usage dans la Chirurgie ; mais on l'emploie en qualité de caustique, après l'avoir combiné avec l'acide nitreux. Comme on le prépare par un procédé chymique, je remets à en parler ailleurs comme simple.

*Aristolochia longua.* Aristoloche longue. Ses racines nous viennent des pays étrangers, & sont la seule de ses parties qu'on emploie dans la Médecine. Elles sont longues d'un pied, souvent grosses comme le poingt, & n'ont des fibres que vers le bas. Elles sont médiocrement irritantes ; & appliquées extérieurement corroborantes, antispasmodiques & discussives ; d'où vient qu'on les emploie en cette qualité dans le *cataplasme aromatique* d'Edimbourg. Elles passent pour altérantes & désobstructives, sur-tout eu égard à l'urine.

*Aristolochia tenuis.* Aristoloche ronde. Cette plante en général a la même nature que la précédente ; mais ses racines sont épaisses, rondes, dures, & tubéreuses, noirâtres en dehors, jaunes en dedans, & extrêmement amères.

Elle possède les mêmes vertus que la longue, mais à un plus haut degré. Ses usages dans la Médecine, sont aussi les mêmes : mais cette espéce a passé autrefois pour être bonne contre les maladies contagieuses, & pour attirer, appliquée extérieurement, les éclats des os fracturés.

*Argentum vivum.* Mercure ou vif-argent. C'est un corps métallique, qui a la propriété particuliére d'être fluide, en quoi il différe de tous les autres métaux, & demi métaux. La ressemblance générale qu'il a avec les métaux, jointe à sa fluidité, suffiroit pour le distinguer de toutes les autres substances, quand même il seroit commun & moins connu. On emploie le mercure crud extérieurement en forme d'onguent, pour la guérison des maladies topiques ; quelquefois en qualité de salivant, quelquefois en qualité de spécifique, pour détruire le virus contagieux, & quelquefois com-

me discussif, pour résoudre les tumeurs des glandes ; & il produit son effet dans tous ces cas. Il y a plusieurs de ses préparations qu'on emploie intérieurement & extérieurement, dans la pratique de la Chirurgie, mais comme je me propose d'en parler ailleurs en qualité de simple, je n'en dirai rien de plus.

*Asa fœtida.* Asa fœtida, ou merde du Diable (devil's dung). C'est une gomme d'une substance salée, résineuse, dont l'odeur est extrêmement forte, & tire sur celle de l'ail. Elle est ordinairement en grains ou petites masses collées ensemble, d'un brun pâle qui se fondent dans l'eau.

Elle passe pour être antispasmodique & cordiale, d'où vient qu'on la met au rang des principaux remédes qu'on emploie dans cette intention. On s'en sert rarement comme topique, excepté dans l'emplâtre antihystérique de la Pharmacopée d'Edimbourg.

*Asarum* ou *asarabacca.* Cabaret. C'est une plante dont la racine est composée de quantité de fibres menues, & qui a une odeur aromatique lorsqu'elle est séche. Ses feuilles sont lisses, d'un verd luisant, épaisses, fermes, d'une forme approchante d'un rein, arrondies, mais un peu recourbées en dedans, audessus des tiges. Ses fleurs naissent entre les feuilles, sur des tiges fort courtes, en forme de gousse d'un verd foncé; elles sont divisées à leur sommet, en trois parties, & contiennent des semences qui ressemblent à des pepins de raisins. On cultive l'asarum dans les jardins; il fleurit dans le mois de Juin. Ses racines nous viennent de Livourne.

Les racines & les feuilles du cabaret sont cathartiques & émétiques, & on les croit bonnes pour l'hydropisie. On emploie ses feuilles, en qualité de sternutatoire, & les Empiriques s'en servent contre les fluxions, & l'inflammation des parties, qui en est la suite. Elles font beaucoup moucher, & entrent dans la composition de la poudre que l'on vend depuis quelques années, sous le nom de *poudre impériale.*

*Axungia porcina.* Sain-doux. C'est de la graisse de

porc dont on a ôté toutes les impuretés, en la coupant par petits morceaux, & la faisant fondre sur le feu, avec quelque peu d'eau. On en ôte les parties membraneuses & les autres parties hétérogènes, après quoi on la passe par un linge.

Le sain-doux sert de base & de véhicule dans la composition de plusieurs emplâtres & onguens; il est d'une consistance plus propre pour cet effet que la graisse de mouton, qui est plus dure & plus sébacée. Il est par sa nature, émollient, comme les huiles & autres substances semblables; mais on ne l'emploie pas souvent en cette qualité.

*Axungia viperina.* Graisse de vipére. On la tire des intestins des vipéres, par le moyen du feu, après quoi on la filtre pour la rendre plus pure.

La graisse de vipére est émolliente & résolutive, de même que les autres substances huileuses & sébacées. Elle entre dans la matiére médicale, & fait la base de l'*onguent de tuthie* dans la Pharmacopée de Londres, ce qui me fait présumer qu'on la croit bonne pour les inflammations des yeux; mais je ne vois par pourquoi les autres graisses, qui ont la même consistance, ne produiroient pas le même effet.

*Balaustia.* Balaustes, ou fleurs doubles de grenadier. On nous les apporte d'Espagne & de Portugal. Elles ressemblent à une petite rose double, & lorsqu'elles sont fraîches, elles sont d'un rouge purpurin nuancé de blanc.

Elles sont très-astringentes, & comme telles, corroborantes & répercussives, quand on les emploie extérieurement, en forme de fomentation; lorsqu'on les donne intérieurement, elles sont styptiques & propres à arrêter les évacuations excessives.

*Balsamum.* Baume { de Capahu, de Judée, du Pérou, de Tolu,

Ce sont les baumes de différens arbres, qui croissent dans différentes parties du monde, mais dont les ver-

tus générales sont les mêmes. On les a administrés & employés dans plusieurs compositions, tant internes qu'externes, en qualité de vulnéraires, comme je l'ai dit, *pag.* 40 & 45 : employés extérieurement, ils sont digestifs & légerement déterfifs ; & intérieurement, ils ont cette qualité irritante commune à toutes les substances végétales, qui contiennent beaucoup d'huile essentielle. On les joint ordinairement aux aglutinatifs, dans les compositions dont on se sert pour fermer les plaies, mais ils retardent leur guérison au lieu de l'accélerer. On employoit autrefois le baume de Copahu, pour guérir les gonorrhées, & faire cesser l'écoulement qui reste souvent après qu'on a détruit le virus vénérien ; mais des personnes judicieuses, qui ont étudié sa nature & ses effets, croient qu'il est plus propre à aggraver, qu'à mitiger ce fâcheux symptôme, & qu'il vaux mieux s'en passer, si ce n'est dans les cas qui demandent un digestif ou un détersif.

*Bardana major.* Grande bardane. Cette plante est trop connue, pour avoir besoin de description. Ses feuilles passent pour être émollientes & antiphlogistiques, d'où vient qu'on les emploie dans plusieurs onguens. Les Empiriques les font bouillir avec du lait, & en font des cataplasmes, pour calmer la douleur & l'inflammation qui accompagnent les brûlures, la goutte & autres maladies semblables. Ses semences sont estimées diurétiques, & on les donne pour faire sortir les calculs, dans le cas de gravelle, de même que dans la goutte, pour évacuer la matiére qui fomente cette maladie. On emploie ses racines dans la même intention, & dans la pratique irréguliére, pour la surdité, qu'on prétend qu'elle guérit, en en mettant quelques petits morceaux dans l'oreille.

*Bdellium.* Le bdellium est une gomme réfine d'un brun rougeâtre, & demi transparente. Il ressemble à la myrrhe, excepté qu'il est d'une consistance plus ténace, d'une couleur plus foncée, d'une odeur moins agréable & plus amer. Le meilleur nous vient de Turquie & des Indes orientales. Il y en a une espéce inférieure

qu'on apporte de Guinée, qui eſt plus blanc, moins fort en odeur, & en groſſes gouttes rondes.

On emploie le bdellium extérieurement, dans les emplâtres diſcuſſifs & ſuppuratifs. On le croit bon contre les enflures des nerfs. Pris intérieurement, il a les mêmes vertus que les autres gommes réſineuſes chaudes; mais on le dit excellent, ſur-tout contre les apoſtêmes internes.

*Bolus Armenia.* Bol d'Arménie. C'eſt une terre naturelle, qui étant véritable, eſt d'un jaune rougeâtre, peſante, graſſe, friable & d'un goût auſtère; mais cette eſpéce eſt aujourd'hui fort rare. Il y a un bol rouge qu'on nous apporte d'Eſpagne & de la Normandie, & qu'on ſubſtitue à l'autre.

Cette eſpéce, & la plûpart des autres bols, qui ne ſont point entiérement inactifs, ont une qualité aſtringente, d'où vient qu'étant employés extérieurement avec des ſubſtances onctueuſes, ils ont une vertu corroborante, ou cicatriſante, ſuivant les circonſtances pour leſquelles on les emploie.

*Braſſica ſativa.* Chou. C'eſt une plante potagére trop connue, pour qu'il ſoit beſoin de la décrire. On appliquoit autrefois ſes feuilles, en guiſe d'emplâtres ſur les parties, ſur leſquelles on venoit d'appliquer les véſicatoires, de même que ſur les ulcéres & les tumeurs accompagnées d'inflammation.

*Bugloſſa aut media conſolida.* Bugle ou conſoude moyenne. C'eſt une plante qui a une petite racine fibreuſe, qui pouſſe des tiges qui ont différentes formes; les unes rondes & rampantes, des jointures deſquelles ſortent des racines fibreuſes; les autres, qui ſont droites, portent des fleurs quarrées, garnies d'un petit nombre de feuilles qui naiſſent par paires, vis-à-vis l'un de l'autre: celles d'en bas, ſur de longues tiges; & celles d'enhaut, ſur des tiges fort courtes. Ses feuilles ſont oblongues, dentelées vers les bords, longues d'un pouce & demi, & larges d'un pouce, d'un verd foncé, ſouvent vergetté de pourpre. Ses tiges ont huit à neuf

pouces de hauteur. Les fleurs naissent au sommet en forme d'épis détachés ; elles sont bleues & labiées, mais le casque est si petit, qu'on a de la peine à le distinguer. Après que les pétales sont tombés, ils sont remplacés par de petites semences longuettes, enfermées dans un calice à cinq pointes.

La bugle passoit autrefois pour être vulnéraire, d'où vient qu'on l'employoit extérieurement, non-seulement pour les plaies, mais encore pour les contusions. On la donnoit aussi intérieurement dans la même intention ; mais on la rejette aujourd'hui, de même que plusieurs autres de la même classe, pour les raisons que j'ai dites ci-dessus.

*Butyrus*. Beurre. Tout le monde le connoît, ce qui me dispense d'en parler.

Le beurre, de même que les autres substances grasses & huileuses, est émollient, & on l'emploie quelquefois dans les onguens, comme dans celui de tuthie de la Pharmacopée d'Edimbourg.

*Calx viva*. Chaux vive. C'est une espéce de terre produite par la calcination du marbre, de l'albâtre, de la craie, & de quelques autres espéces de terres & de pierres, d'où s'engendre une espéce de sel alcali, qui irrite & corrode les substances animales.

La qualité corrosive de la chaux, fait qu'on l'emploie dans la composition des caustiques, de même que dans celle de la *pierre infernale*, laquelle est formée de la partie saline de la chaux & du sel alcali des végétaux, ce qui produit une espéce de sel alcali extrêmement corrosif. On emploie intérieurement l'eau de chaux, en qualité d'altérant dans les maladies scorbutiques & scrophuleuses, & dans les autres maladies topiques qui proviennent d'une habitude cachéctique, de même que pour dissoudre le calcul & la gravelle. On emploie aussi dans la même intention, le sel formé par la combinaison de la partie saline de la chaux, & du sel laxatif de végétaux, soit en le faisant dissoudre dans l'eau, sous le nom de lessive de savon, ou combiné

avec de l'huile ou de la graisse, en forme de savon.

*Camphora.* Camphre. Le camphre est une espéce particuliére de substance végétale, qui tient de la nature des huiles essentielles & des sels. Il est blanc & médiocrement transparant, d'une odeur forte, pénétrante, désagréable, & si volatil, qu'il ne faut qu'un léger degré de chaleur pour le faire évaporer. Il se dissout dans l'esprit de vin & dans les acides minéraux, & se consume entiérement, lorsqu'on l'allume, ce qui prouve qu'il est d'une nature huileuse & sulphuleuse.

Plusieurs auteurs ont considéré cette substance sur le pied d'un médicament externe, comme excellente contre l'inflammation, d'où vient qu'ils l'ont employée pour celle des yeux, les brûlures de feu, ou d'eau bouillante, & autres qui sont accompagnées de ce symptôme; mais cette supposition paroît contraire à sa nature réelle, & c'est avec plus de raison qu'on l'applique en qualité de discussif & de corroborant dans les contusions & les fluxions occasionnées par des tumeurs froides & pituiteuses, parce qu'en irritant & fortifiant les nerfs & les fibres musculaires relâchées, il peut les mettre en état de faire circuler les fluides. Lorsqu'on l'emploie extérieurement, il faut ou le dissoudre dans de l'esprit de vin, ce qui est la méthode la plus ordinaire, ou le mêler avec des ingrédiens onctueux. Pris intérieurement, c'est un antispasmodique énergique, propre à guérir les maladies des nerfs, qui affectent certaines parties; mais il faut le donner dans le premier degré de la maladie.

*Cantharide.* Les cantharides sont une espéce de mouches, qui contiennent une grande quantité de matiére épispastique, laquelle se dissout dans l'esprit de vin & dans l'eau, & agit avec une force considérable dans son état naturel, dans la substance même des mouches. On prétend en général que cette matiere épispastique est d'une nature saline & très-volatile; mais la facilité avec laquelle elle se dissout dans l'esprit de vin, jointe à la consistence qu'elle prend, après qu'elle est réduite en extrait, prouve qu'elle n'est point saline; & la coction

qu'elle endure sans s'évaporer, est une marque qu'elle est fixe. D'autres ont nié que les cantharides pussent donner étant cuites dans l'eau, un extrait qui eut l'effet d'un vésicatoire ; cependant leur décoction & leur teinture font élever des cloches sur la partie, lorsqu'on réitere les embrocations. La principale intention dans laquelle on applique les cantharides extérieurement, est d'attirer les humeurs en dehors, ou d'aiguillonner le système nerveux, dans les cas où il s'agit d'augmenter la force vitale. Appliquées sur les parties dont les nerfs sont affectés, elles ont une vertu antispasmodique, & l'on a vu des membres paralysés recouvrer le sentiment & le mouvement par l'usage de leur teinture avec l'esprit de vin, même après un tems considérable, & après avoir inutilement employé les autres remédes. La méthode la plus ordinaire d'employer les cantharides extérieurement, est de pulvériser, de répandre leur poudre sur la surface d'un emplâtre adhésif, & de l'appliquer sur la partie jusqu'à ce qu'il ait produit son effet ; ou bien de la mêler avec un ouguent qu'on étend sur du cuir ou de la toile en forme d'emplâtre. Comme pour l'ordinaire on répete cela plusieurs fois, on donne à cet effet le nom de *cautére perpétuel*. Les cantharides prises intérieurement sont antispasmodiques, & bonnes pour la paralysie, sur-tout lorsqu'elles sont récentes, & on peut les donner, ou en forme de teinture avec l'esprit de vin, ou de décoction dans de l'eau ; cette derniere vaut mieux, parce qu'on est plus sur de la dose. On étoit autrefois extrêmement prévenu contre l'usage interne des cantharides, & bien des gens persistent encore dans ce préjugé, mais sans raison ; car lorsqu'on use de précaution par rapport à la dose, leur décoction ne peut causer d'autre accident qu'une strangurie dans quelques constitutions particuliéres, & encore est-elle moins forte que celle qui accompagne l'usage des vésicatoires ordinaires.

*Carvi semen.* Semence de carvi. C'est la semence d'une plante ombellifére que l'on cultive dans l'Allemagne, d'où on nous l'apporte. Ces semences sont lon-

gues, noirâtres, ſtriées, collées deux à deux, comme le ſont ordinairement celles des plantes ombelliféres. Elles ſont chaudes, aromatiques, d'un goût & d'une odeur agréables.

La graine de carvi, contenant beaucoup d'huile eſſentielle aromatique, eſt légérement irritante, d'où vient qu'on l'emploie quelquefois dans les compoſitions topiques, qui exigent ces ſortes d'ingrédiens, comme dans le *cataplaſme de Cumin* de la Pharmacopée de Londres. Priſes intérieurement, elles ſont antiſpaſmodiques & corroborantes.

*Caryophilli aromatici.* Gérofles. Ce ſont les fruits d'un arbre des Indes orientales, que tout le monde connoît, & dont je me diſpenſerai par conſéquent de donner la deſcription.

Les gérofles contiennent beaucoup d'huile eſſentielle, & irritante, & on les emploie quelquefois dans les médicamens externes, comme diſcuſſifs & antiſpaſmodiques; entr'autres dans le *cataplaſme de Cumin* de la Pharmacopée de Londres, & dans l'*emplâtre ſtomachique* de celle d'Edimbourg.

*Cepæ.* Oignons. Ils ſont trop connus, pour qu'il ſoit beſoin d'en donner la deſcription.

Les oignons contiennent un ſel & un eſprit volatil, & paſſent étant cuits, pour être ſuppuratifs, par leur qualité mucilagineuſe. Ils entrent comme tels dans le cataplaſme ſuppuratif (*cataplaſma ſuppurans*) de la Pharmacopée d'Edimbourg.

*Cera.* Cire. Tout le monde la connoît, ce qui me diſpenſe d'en parler. La cire blanche & jaune entre ſouvent dans les topiques, mais on l'emploie rarement ſeule. Elle a une qualité digeſtive & médiocrement irritante, mais ſon principal effet eſt de donner une conſiſtance ferme & ſolide aux huiles, & de former avec elles, une baſe ou un véhicule, pour les médicamens qu'on emploie ſous une forme onctueuſe. La cire mêlée avec de l'huile, eſt quelque peu émolliente, & ſert dans pluſieurs cas de défenſif.

*Cera butyrus & oleum.* Beurre & huile de cire. On obtient l'un & l'autre, en distillant la cire dans une retorte à un feu doux ; elle s'éleve presque toute sous une consistance onctueuse, pareille à celle du beurre, ce qui lui en fait donner le nom. Ce beurre étant distillé deux ou trois fois, devient fluide, & d'une consistance oléagineuse : on l'appelle *huile de cire.* Ce beurre est émollient, défensif, & préférable dans plusieurs cas, à la plûpart des compositions onctueuses. L'huile est émolliente, laxative, & l'emporte comme telle, sur la plûpart des substances onctueuses.

*Ceruſſa.* Céruse. C'est un plomb corrodé, raréfié, à demi dissout par la vapeur du vinaigre, ou de tel autre acide végétal. Elle est médiocrement astringente, par conséquent répercussive ; on l'emploie avec des ingrédiens émolliens, dans la composition des oguents, dont on se sert pour calmer les inflammations & prévenir la fluxion ; par exemple, dans les brûlures, les maladies des yeux, &c. On ne fait presque plus usage de ces compositions.

*Ghalybs.* Acier. On ne l'emploie point extérieurement en substance ; mais pris intérieurement, il a son utilité dans les maladies topiques, en ce qu'il léve l'obstruction des menstrues qui les occasionnent souvent dans les femmes.

*Chamœmelus.* Camomille. C'est une plante rampante à cinq feuilles aîlées, légerement découpées en cinq parties, parmi lesquelles les fleurs naissent sur des longues tiges, en petit nombre & séparément. Elles sont composées de cinq pétales blancs, disposés autour d'un calice jaune fistuleux, qui contient des petites semences plates. La racine est composée de petites fibres qui rampent sur la terre. Les feuilles & les fleurs ont une odeur forte assez agréable, & un goût amer. Elle croît dans les champs, & fleurit dans les mois de Juin & de Juillet.

Les feuilles & les fleurs de cette plante, qui sont les parties dont ont se sert communément dans la Mé-

decine, contiennent beaucoup de suc aromatique, & sont par conséquent, corroborantes & antispasmodiques, appliquées extérieurement. On les emploie souvent dans les compositions émollientes, comme dans les fomentations & l'*oleum viride* : quelques auteurs se persuadent faussement qu'elles ont une qualité émolliente. Mais ce qu'il y a de certain, est que les substances chaudes & irritantes empêchant l'effet de l'eau & de l'huile, & hâtant la suppuration en cas de fluxion, augmentent l'inflammation au lieu de la diminuer, & par conséquent on doit les rejetter, si ce n'est dans les cas où l'on apperçoit des symptômes de mortification. On les emploie intérieurement dans les décoctions & les lavemens, pour le calcul & la retention d'urine, dans la suppositon qu'elles ont une vertu émolliente, ou plutôt anodine ; mais si elles produisent quelque effet dans ces sortes de cas, c'est en augmentant la sécrétion de l'urine, & secondant l'effort que font les parties pour se débarrasser de la matiére obstruante.

*Cicuta.* Cigue. C'est une plante dont les tiges, qui qui ont une verge & demie, ou deux verges de hauteur, sont lisses, rondes, creuses, tachetées de noir & de pourpre. Elles poussent quantité de feuilles ailées, découpées comme celles de la fougère. Les fleurs naissent au sommet en forme de parasol, elles sont blanches & composées de cinq petites pétales : après qu'elles sont tombées, elles sont remplacées par des semences rondes, blanchâtres, profondément striées. La racine est épaisse & ligneuse ; toute la plante a une odeur forte. Elle croît dans les champs, le long des haies, parmi les décombres, & fleurit en été.

On prétend que la cigue est fort résolutive, & propre pour les squires & autres tumeurs dures. On l'emploie mêlée avec la gomme ammoniac & autres ingrédiens en forme d'emplâtre, pour la dureté du foie & de la rate. On ne la donne jamais intérieurement, parce qu'on la regarde comme un poison.

*Cineres ruffici (aut clavellati.)* Cendres gravelées. Cette substance, à laquelle on donne improprement le nom de cendres, n'est autre chose que le sel alcali fixe des végétaux, que l'on fait calciner, après l'avoir séparé de la terre avec laquelle il se mêle dans l'incinération. La plûpart des végétaux donnent la même substance en plus ou moins grande quantité, en les faisant brûler, jusqu'à ce qu'ils soient réduits en cendres. Pour séparer le sel lixiviel ou alcali de ces cendres, on verse dessus, de l'eau bouillante, & après qu'il est dissout, on verse l'eau par inclination, on la filtre & on la fait évaporer, jusqu'à siccité. On calcine ensuite ce sel pendant quelques heures, dans un fourneau à un feu violent; après quoi, il ne différe en rien de la soude, ni des autres sels fixes alcalis, tirés des végétaux purifiés & calcinés de la même manière.

La soude & les autres sels lixiviels sont caustiques, & ont un effet si corrosif sur les solides animaux, qu'ils forment une escharre. C'est ce qui fait qu'on les emploie dans la composition des caustiques avec la chaux, le savon, y ajoutant la quantité de ces sels suffisante pour augmenter leur activité, selon l'occasion.

*Cinnabar nativum & factitium.* Cinabre naturel & artificiel. C'est une substance formée de mercure combiné avec le souffre minéral. Le cinabre naturel ne différe en rien de l'artificiel, lorsque la proportion des deux constituans, & les degrés de pureté sont les même. L'artificiel est fait avec trois parties de mercure crud, & une partie de souffre, mêlés & sublimés ensemble dans des pots sublimatoires, par un feu gradué. Le cinabre a de même que le mercure, la propriété spécifique de détruire le virus vénérien, de même que celui des autres maladies contagieuses, & ce n'est que dans cette intention, qu'on l'emploie extérieurement. On l'emploie ordinairement en fumigation, mais je crois que cette méthode est plus nuisible qu'utile, lors sur-tout qu'on le respire par la bouche. On l'emploie encore souvent en qualité d'attérant pour la

guérison

guérison des maladies topiques, mais quelques autres effets que les mercuriels puissent avoir dans pareils cas, je doute que cette substance agisse ailleurs que dans les premieres voies, & qu'elle produise sur le corps des effets aussi sensibles que les préparations mercurielles. Et bien que l'on attribue cela au souffre, qui ralentit son effet, le même principe qui fait que le souffre empêche le mercure de se dissoudre dans l'eau, & par conséquent de se mêler avec les fluides animaux, doit également ralentir son action sur l'habitude, & même l'empêcher, dans les cas où elle est nécessaire.

*Cinnamomum.* Canelle. C'est l'écorce d'un arbre qui croît dans les Indes orientales, & qui est trop connue, pour avoir besoin de description.

La canelle contient une grande quantité d'huile essentielle aromatique; elle est par conséquent irritante & antispasmodique, d'où vient qu'on l'emploie quelquefois extérieurement & intérieurement, dans les compositions susceptibles de ces sortes d'aromates, entr'autres dans l'emplâtre stomachique (*emplastrum stomachicum*) de la Pharmacopée de Londres.

*Colcothar vitrioli.* Colcothar de vitriol. C'est la chaux ou le *caput mortuum* qui reste après la calcination du vitriol verd, ou de la couperose, qui est un mélange de fer & d'acide vitriolique.

Le colcothar, après qu'il est édulcoré ou séparé du vitriol qui peut y être resté, par plusieurs lotions réitérées, est une chaux de fer, ou, pour me servir d'autres termes, une ochre pure ou une terre ferrugineuse démétallisée par la séparation du phlogistique nécessaire pour lui donner une forme métallique. Pour s'épargner la peine de l'opération, on se sert pour l'ordinaire, du vitriol calciné qui reste après la distillation de son acide, ou du vitriol & du nitre dont on fait l'eau forte; & ce dernier, lorsqu'il est parfaitement purgé des sels produits dans l'opération, par plusieurs lotions réitérées, opére le même effet.

Le colcothar est astringent, corroborant & répercussif, & on l'emploie souvent comme tel dans les emplâtres composés dans ces intentions.

*Cortex Peruvianus.* Quinquina. C'est l'écorce d'un arbre qui croît dans le Pérou, dans le Paraguai, & qui paroît être tirée partie des branches d'une grosseur modérée, & partie des jets: cette derniere écorce est en rouleaux, comme la casse ou la canelle. Lorsqu'elle est parfaite, elle est de couleur de canelle en dedans, & lorsqu'on la casse, remplie de particules luisantes; d'un brun blanchâtre en dehors, souvent couverte de mousse, avec quantité de fentes en travers.

Le quinquina est un corroborant & un fébrifuge très-énergique; il possède une qualité subastringente & irritante, qui resserre & rétablit le ton des fibres, qui fait cesser le relâchement des nerfs, & qui augmentant la force vitale, rétablit les sécrétions & la crase du sang & des humeurs. On ne s'en sert point extérieurement; mais pris intérieurement, il est excellent pour les mortifications, dans les cas où la foiblesse des solides empêche la séparation. On le dit bon pour les ulcéres scorbutiques sordides, & pour corriger l'habitude, de même que dans les cas, où la dépravation des humeurs qui les causent, vient de la putréfaction du sang & du défaut de sécrétions. On a plusieurs preuves de ses effets antispasmodiques, & de la vertu qu'il a de rendre aux parties le mouvement qu'elles ont perdu, même au bout d'un tems considérable.

*Cotyledon*, ou *ombilicus veneris.* Cotyledon. C'est une plante dont la racine est garnie par le bas, de quantité de fibres, & pousse plusieurs feuilles épaisses & succulentes, dont celles d'en-bas ont leurs pétioles entés à côté de la feuille, qui est ronde & dentelée aux bords; & celles d'enhaut, qui sont rondes & creuses, dans le milieu. Les fleurs naissent aux extrêmités des branches en forme de longs épis d'un verd blanchâtre, creux & d'une forme cylindrique oblongue. Ils sont remplacés par deux petits vaisseaux cornus, qui renferment

quantité de petites semences. Elle croît sur les vieilles murailles dans plusieurs cantons d'Angleterre, & fleurit au mois de Mai.

Ses feuilles passent pour être émollientes, & on les employoit autrefois, dans quelques onguents officinaux. On faisoit usage de leur suc, pour l'érysipéle, & pour calmer les douleurs des hémorroïdes.

*Crocus.* Safran. C'est les étamines de la plante appellés *crocus verus sativus Autumnalis*, que l'on fait sécher au four, & dont on forme des gâteaux quarrés en les pressant.

Le safran contient une substance d'une nature particuliére, qui se dissout dans l'eau, dans l'esprit de vin, & possède les qualités chaudes & irritantes des aromates. Appliqué extérieurement il hâte la suppuration des tumeurs, ce qui fait qu'on l'ajoûte aux cataplasmes composés dans cette intention, de même qu'à d'autres ingrédiens, dont on forme un emplâtre, qui porte son nom dans la Pharmacopée d'Edimbourg. On prétend encore que le safran a une vertu anodine, propre à calmer les douleurs qui accompagnent les inflammations. Pris intérieurement, il est cordial & corroborant.

*Cuprum.* Cuivre. Ce métal est trop connu pour avoir besoin de description.

On ne l'emploie jamais en substance dans la Médecine, mais on s'en sert pour déterger les ulcéres sordides, après l'avoir fait dissoudre dans du vinaigre, ou dans une solution de sels alcalis.

*Cymini semen.* Cumin. C'est une semence longue & striée, de couleur brune jaunâtre, & d'une odeur forte, assez agréable. La plante qui la donne, croît dans les pays chauds : on nous l'apporte de Sicile & de Malthe.

Le cumin est d'une nature antispasmodique & médiocrement irritante ; on l'emploie souvent avec des substances onctueuses en forme d'emplâtre, pour calmer les douleurs nerveuses des côtés & de la poitrine.

*Digitalis.* Digitale. C'eſt une plante dont les fleurs inférieures ſont longues, larges, pointues, quelque peu rudes, velues, & dentelées. Ses tiges ont deux ou trois pieds de haut, & pouſſent pluſieurs petites feuilles. Les fleurs qui naiſſent en forme de longs épis à côté de la tige, ſont larges, creuſes, faites comme un dez à coudre, & de couleur rougeâtre, avec la lévre d'en-bas tachetée de blanc. Il leur ſuccéde des gouſſes rondes ovales diviſées en deux cellules, remplies de petites ſemences noirâtres. Sa racine eſt longue & épaiſſe, de couleur noirâtre, & remplie de fibres. Cette plante croît dans les haies, & fleurit dans les mois de Juin & de Juillet.

On croît que ſes fleurs ont une vertu ſpécifique contre les maladies ſcrophuleuſes, & on les recommande en forme d'onguent, pour les ulcéres qui ſuppurent beaucoup.

*Enula campanula.* Enule campane. C'eſt une grande plante, dont ſes racines ſont groſſes & épaiſſes, diviſées en pluſieurs branches, noirâtres en dehors, blanchâtres en dedans, & d'une odeur extrêmement forte. Les feuilles d'en-bas ſont longues, larges, molles & velues par-deſſous, vertes par-deſſus, larges dans le milieu, & pointues à l'extrêmité. Elles pouſſent quelquefois une & quelquefois pluſieurs tiges, qui ſe diviſent vers le ſommet en pluſieurs branches, & qui ont quatre à cinq pieds de hauteur. Les feuilles tiennent aux tiges ſans pétioles; elles ſont courtes & larges au bas, pointues à l'extrêmité. Les fleurs naiſſent aux extrêmités des tiges, & ſont preſque auſſi grandes que celles du tourneſol, compoſées d'un grand nombre de pétales longs & étroits, diſpoſés autour d'un calice noirâtre & fiſtuleux, qui renferme des ſemences longuettes. Elle croît dans les lieux humides & dans les prairies dans pluſieurs cantons d'Angleterre.

Les racines de l'énula campana, ſont légerement irritantes, & paſſoient autrefois pour un ſpécifique pour la gale & la goutte. On les employoit avec d'au-

tres ingrédiens, en forme d'onguents & de linimens, dont l'un est appellé *unguentum enulatum.*

*Euphorbium.* Euphorbe. C'est le suc épaissi d'une plante de même nom qui croît dans les pays chauds, & qu'on nous apporte en petites larmes d'un jaune noirâtre, qui n'ont presque point d'odeur, mais qui irritent le nez, font éternuer violemment, & enflamment la bouche & le gosier.

Cette gomme est extrêmement irritante & caustique; on s'en servoit autrefois extérieurement, pour exfolier les os cariés, de même que dans quelques emplâtres suppuratifs & digestifs.

*Ferrum.* Fer. Ce métal n'a pas besoin de description: on ne l'emploie point extérieurement en substance; mais on se sert du sel qu'on en tire, par le moyen de l'acide vitriolique. Comme on peut l'avoir dans un état minéral pour les usages de la Chirurgie, je remets à en parler ailleurs comme simple.

Le mars pris intérieurement est corroborant & emménagogue; il l'emporte dans cette derniere intention, sur toutes les autres substances que l'on connoît: & dans cette vue, il a rapport à la guérison des maladies topiques.

*Fici.* Figues. C'est un fruit sec que tout le monde connoît, & dont je me dispenserai de donner la description.

Les figues sont résolutives & suppuratives; on les emploie souvent dans les cataplasmes, particuliérement dans le cataplasme maturatif (*cataplasma maturans*) de la Pharmacopée de Londres, & dans le *suppuratif* de celle d'Edimbourg.

*Fœniculi dulcis semen.* Fenouil. On nous apporte cette graine d'Allemagne; elle est un peu applatie, longue striée, quelquefois crochue, de couleur jaune, de la même odeur que le fenouil, mais d'une saveur plus douce que celle du fenouil ordinaire; elle est aussi plus longue, plus crochue, plus jaune & plus plate.

La graine de fenouil est légerement irritante, &

passe pour être antispasmodique, corroborante & discussive; mais on ne l'emploie plus dans la pratique réguliere, si ce n'est dans le cataplasme aromatique (*cataplasma aromaticum*) du Collége d'Edimbourg.

*Fœni græci semen.* Fénugrec. Ces semences qui croissent dans des siliques longues, minces & plates, sont jaunes, dures, quarrées, d'une odeur forte désagréable; elles sont la production d'une plante légumineuse à trois feuilles que l'on cultive dans les pays étrangers à cause de sa semence, & d'où l'on nous l'apporte.

On l'emploie dans les cataplasmes, en qualité de suppuratif, dans les fomentations, les bains & les lavemens, en qualité d'émollient & d'anodin; mais on en a presque abandonné l'usage, & son efficacité, comparée avec celle des autres médicamens, ne balance point l'inconvénient de sa mauvaise odeur. Elle tient cependant une place parmi les huiles mucilagineuses de la Pharmacopée de Londres.

*Galbanum.* Galbanum. C'est une gomme résineuse d'une consistance molle & gluante, d'une odeur forte, pénétrante, désagréable.

Le galbanum contient une grande quantité d'huile chaude & irritante, & par conséquent il est suppuratif & corroborant, d'où vient qu'on l'emploie dans l'*emplastrum commune cum gummis* de la Pharmacopée de Londres, l'*emplastrum gummosum* de celle d'Edimbourg, de même que dans les cataplasmes suppuratifs de l'une & de l'autre. On le dit aussi émollient; mais cet effet n'est point compatible avec l'irritation qu'il cause.

*Glastum.* Guéde. C'est une plante herbacée, dont les feuilles inférieures sont larges, longues & lisses; plus larges, arrondies en pointe vers l'extrêmité & d'un verd bleuâtre. Les tiges ont environ trois pieds de haut, & sont couvertes de feuilles étroites & pointues sans pétioles, qui semblent les embrasser avec deux oreilles minces. Les fleurs sont nombreuses & naissent au sommet des tiges, en forme de parasol, composé de quatre petites feuilles jaunes. La semence est longue, min-

ce, plate & faite à peu près comme celle du frêne. La racine est épaisse, ligneuse & pénétre fort avant dans la terre. Elle croît sans culture dans plusieurs endroits, mais on la seme souvent pour l'usage des teinturiers.

Elle passe pour astringente, ce qui fait qu'on l'emploie souvent comme styptique dans les hémorragies, & mêlée avec d'autres ingrédiens en forme d'emplâtre, pour prévenir le progrès des ruptures, & pour fortifier les articulations relâchées. On l'emploie intérieurement pour arrêter les hémorragies occasionnées par la rupture des vaisseaux.

*Gummi ammoniacum.* Gomme ammoniac. C'est une gomme résineuse d'une nature particuliére, qui étant fondue dans l'eau, donne une solution trouble & blanchâtre. On croit que c'est le suc épaissi d'une espéce de férule, & on nous l'apporte en petites larmes collées ensemble, jaunes en dehors, blanches en dedans, & d'un goût amer.

La gomme ammoniac, appliquée extérieurement, passe pour être suppurative & résolutive, selon les circonstances : elle entre dans plusieurs compositions formées dans ces intentions, particuliérement dans l'emplâtre du mucilage (*emplastrum è mucilaginibus*) de la Pharmacopée de Londres, & dans l'*emplastrum gummosum* de celle d'Edimbourg.

*Gummi arabicum.* Gomme arabique. C'est une vraie gomme qui se fond dans l'eau, de couleur blanche, ou un peu foncée, & parfaitement transparente, lorsqu'elle est de bonne qualité.

La gomme arabique dissoute dans l'eau, donne un mucilage épais, qui étant pris intérieurement, passe pour lubréfier les glandes & les vaisseaux, prévenir l'inflammation & la douleur causées par l'acrimonie des fluides, ou de l'urine, lorsque les parties sont excoriées ou ulcérées.

*Gummi elemi.* Gomme élémi. C'est une substance résineuse molle, d'un blanc jaunâtre, & d'une odeur agréable. Elle nous vient des Indes orientales, en for-

me de gateaux ovales enveloppés de feuilles de glayeul & autres plantes.

La gomme élémi, contenant comme les autres réſines de la même eſpéce, beaucoup d'huile eſſentielle aromatique, eſt irritante, ſuppurative & digeſtive; elle eſt un des principaux ingrédiens qui entrent dans le *liniment d'Arcæus*, & dans l'onguent élémi (*unguentum è gummi elemi*) de la Pharmacopée de Londres. On la dit auſſi émolliente & anodine, deux qualités contraires, comme je l'ai dit ci-deſſus, à la nature des ſubſtances irritantes.

*Hedera.* Lierre. Cette plante eſt trop connue pour avoir beſoin de deſcription.

Les feuilles de lierre ſervent extérieurement pour défendre les cautéres & autres ulcères contre l'inflammation par leur qualité émolliente; mais on s'en ſert rarement aujourd'hui, & on leur a ſubſtitué les emplâtres légérement digeſtifs.

*Helleborus albus* (*aut veratrum.*) Ellebore blanc. Les racines de cette plante, qui ſont la partie qu'on emploie dans la Médecine, ſont groſſes & de figure conique, blanches, fibreuſes, & d'une odeur fort déſagréable. Cette plante croît naturellement dans la Suiſſe, l'Autriche & la Styrie; on la cultive auſſi dans nos jardins où elle ſe multiplie beaucoup.

On les emploie avec d'autres ingrédiens, en forme d'onguent, pour guérir les dartres, la gale & autres maladies cutanées.

*Helleborus niger.* Ellebore noir. Les racines de cette plante, qu'on emploie dans la Médecine, ſont de couleur noirâtre, groſſes vers la tête, couvertes de fibres noirâtres, & branchues. Il croît dans les mêmes endroits que le noir, & étant tranſplanté dans les jardins, il y croît ſans culture.

On emploie ſes racines extérieurement pour les maladies cutanées, & intérieurement en qualité d'emménagogue.

*Hypericum.* Mille-pertuis. Cette plante croît à la

hauteur de plus de deux pieds, & jette quantité de branches rondes & liſſes. Des jointures de ces branches ſortent deux petites feuilles oblongues ſans pétioles, ſur le dos deſquelles ſont trois groſſes veines, & quantité de petits trous qu'on n'apperçoit qu'en les expoſant au jour, ce qui lui a fait donner le nom de *perforata*. Les fleurs naiſſent aux ſommets des branches, & ſont compoſées de cinq pétales jaunes, de pluſieurs étamines, & rendent, étant froiſſées entre les doigts, un ſuc de couleur de ſang. La capſule eſt longuette & anguleuſe, faite à peu près comme un grain d'orge, & partagée en trois loges, remplies de petites graines noirâtres, dont l'odeur approche de celle de la réſine. La racine eſt dure, ligneuſe, rampante, & ſubſiſte pluſieurs années. Cette plante croît dans les haies, parmi les buiſſons, & fleurit dans les mois de Juin & de Juillet.

Le millepertuis eſt le meilleur & le plus célèbre de tous les vulnéraires : on en faiſoit autrefois un grand uſage ; mais on ſe ſert aujourd'hui de ſon huile, faite par l'infuſion de ſes fleurs dans l'huile d'olive.

*Labdanum.* Le labdanum eſt une matiére réſineuſe, qui nous vient de Candie & des autres Iſles de l'Archipel en morceaux d'un noir luiſant, lorſqu'on les rompt, durs, mais qui ſe ramolliſſent à une chaleur douce, & d'une odeur fort agréable. Il y en a deux autres eſpéces inférieures, dont la meilleure eſt en rouleaux, comme le ſuc de réglisſe d'Eſpagne : & la plus mauvaiſe, en forme de pain de bougie.

Cette gomme contient quantité d'huile eſſentielle aromatique, légérement irritante ; on peut la regarder avec raiſon, comme ſuppurative, digeſtive, ou corroborante, étant mêlée avec d'autres ingrédiens en forme d'emplâtres ou d'onguents. Elle entre dans l'emplâtre ſtomachique ( *emplaſtrum ſtomachicum* ) de la Pharmacopée de Londres.

*Lapis calaminaris.* Calamine. C'eſt une des mines du Zinc, qui contient une quantité conſidérable de ce demi métal, combiné avec des terres lapidacées, & ſou-

vent avec un soufre minéral. On la trouve sous la forme d'une pierre jaune ou noirâtre, qui paroît avoir été calcinée.

La calamine a une qualité astringente, & par conséquent répercussive ; d'où vient qu'on l'emploie avec des substances onctueuses en forme de cérat, pour cicatriser les ulcères & les parties excoriées, & quelquefois sous celle d'onguent, pour la fluxion & l'inflammation des yeux.

*Lapis hæmatites.* Pierre hématite ou sanguine. C'est une pierre dure, participant du fer, de couleur rougeâtre, pesante, quelquefois striée, & souvent comme cristallisée.

Elle a les mêmes vertus que la calamine, & on l'a souvent employée aux mêmes usages dans la Médecine ; mais on ne s'en sert presque plus aujourd'hui.

*Lavendula.* Lavande. Cette plante est trop connue, pour avoir besoin de description.

Cette plante contenant une huile aromatique essentielle, est antispasmodique, & on l'emploie quelquefois extérieurement dans les bains & les fomentations.

Elle a les mêmes vertus prise intérieurement ; mais on la donne rarement en substance : on se sert de son huile distilée.

*Laurus.* Laurier. Tout le monde connoît cet arbre.

Ses feuilles sont légerément irritantes, antispasmodiques & corroborantes, & l'on peut par conséquent les employer dans ces intentions, sur-tout dans les fomentations émollientes, dans lesquelles, comme j'ai dit ci-dessus, les substances irritantes ne doivent point entrer, excepté dans le cas où l'on craint la gangrène.

Les baies ont les mêmes qualités que les feuilles, & entrent avec d'autres ingrédiens, dans les emplâtres, les onguents & les cataplasmes, comme dans l'emplâtre de cumin de la Pharmacopée de Londres, & dans le cataplasme aromatique de celle d'Edimbourg. On tire aussi une huile des baies, par expression.

*Lichen terrestris (aut lichen cinereus terrestris.)* Hépati-

que de terre. C'eſt une plante dont la racine n'eſt compoſée que de petites fibres qui pouſſent en terre, un peloton de feuilles creuſes, cendrées par-deſſus, & blanches par-deſſous, où les racines pouſſent : & c'eſt de celles-ci ſeules, que la plante eſt compoſée. La maniére dont elle fructifie eſt trop obſcure, pour pouvoir l'expliquer.

Cette plante paſſe pour un ſpécifique contre la rage ; mais ſa vertu à cet égard, n'eſt pas encore bien établie.

*Lilium album.* Lis. Tout le monde le connoit.

Les racines du lis contiennent une matiére mucilagineuſe, & on l'emploie ſouvent dans les cataplaſmes ſuppuratifs, & dans les fomentations émollientes, ſurtout dans le cataplaſme ſuppuratif de la Pharmacopée d'Edimbourg. On dit que les fleurs ont les mêmes vertus ; mais on s'en ſert plus rarement, parce qu'on a plus de peine à en avoir, & qu'elles contiennent une moindre quantité de cette matiére, dont leur efficacité dépend.

*Linaria.* Linaire. C'eſt une plante dont les racines ſont blanches filamenteuſes & rampantes ; elles pouſſent pluſieurs tiges hautes d'un pied & plus, couvertes d'un bout à l'autre de feuilles longues, étroites & pointues, d'un verd bleuâtre. Il ſort du haut des tiges, pluſieurs belles fleurs jaunes à une ſeule feuille, dont la partie antérieure reſſemble à une bouche béante, & la poſtérieure, à un éperon. La lévre inférieure eſt plus large que la ſupérieure, velue en dedans, & de couleur de ſaffran. La ſemence eſt petite, noire, applatie, & croît dans une capſule ronde partagée en deux loges. Cette plante croît près des haies, & fleurit au mois de Juillet.

La linaire eſt légérement irritante, & quelque peu aſtringente. On l'emploie extérieurement en forme d'onguent, mais plus ſouvent pour les hémorroïdes.

*Lini ſemen.* Semence de lin. Tout le monde la connoît.

Cette ſemence étant infuſée dans l'eau, donne un mucilage épais : elle eſt par conſéquent émolliente & ſuppurative, d'où vient qu'on l'emploie ſouvent dans ces intentions, en forme de cataplaſme & de fomentation. Elle entre auſſi dans l'huile des mucilages de la Pharmacopée de Londres.

*Lithargyros*. Litharge. Cette ſubſtance eſt un plomb calciné dans le raffinement de l'or & de l'argent, mais qui ne différe en rien du plomb calciné de quelqu'autre maniére que ce puiſſe être.

On n'emploie point la litharge dans un état ſimple, dans la Médecine ; mais comme elle a la propriété de ſe diſſoudre dans les huiles ſubſtantielles, elle devient, étant combinée avec elles, une ſubſtance propre pour les emplâtres, que l'on applique ſimplement ; où elle fait la baſe d'autres compoſitions. La litharge mêlée avec de l'huile, a une quantité médiocrement répercuſſive ; & ſon utilité ne conſiſte qu'en ce qu'elle donne de la conſiſtance à la compoſition, & qu'elle corrige la qualité émolliente de l'huile, de même que la diſpoſition qu'elle a à ſe corrompre. Le minium, ou rouge de plomb, ou le plomb réduit en poudre par la calcination, peut ſuppléer à la litharge, laquelle n'en différe, comme je l'ai obſervé ci-deſſus, que par la maniére dont elle eſt calcinée, l'or ni l'argent ne lui communiquant aucune propriété.

*Malva vulgaris*. Mauve vulgaire. C'eſt une plante qui a une groſſe racine blanchâtre, qui jette quantité de branches & de fibres qui pénetrent bien avant dans la terre. Les feuilles inférieures ont de longs pétioles velus ; elles ſont rondes, mais diviſées en cinq ſegmens émouſſés. La tige a deux ou trois pieds de haut, elle eſt groſſe, velue, couverte de feuilles moins rondes que celles d'en-bas, mais dont les ſections ſont plus apparentes. Les fleurs ſont monopétales, mais découpées en cinq ſegmens, d'un rouge vif, entremêlé de veines plus foncées. Elles naiſſent dans un calice double, dont l'extérieur eſt compoſé de trois

parties, & l'intérieur de cinq. Les semences sont collées ensembles, applaties, rondes, & ont la figure d'un fromage. Cette plante croît par-tout le long des chemins, & fleurit dans les mois de Mai & de Juin.

La mauve ne différe de la guimauve, que par ses vertus, qui sont fort inférieures, ce qui n'empêche pas qu'on ne s'en serve à son défaut. Elle donne étant cuite dans l'eau, un mucilage émollient; ses feuilles & ses fleurs ont la même vertu étant employées en forme de cataplasme, ou d'onguent avec des substances oléagineuses.

*Marjoranus.* Marjolaine. Tout le monde la connoît.

La marjolaine est une plante aromatique, que l'on emploie quelquefois dans les médicamens topiques, sur-tout dans l'huile verte (*oleum viride*) de la Pharmacopée de Londres.

*Mastiche.* Mastic. C'est une résine que l'on tire du lentisque, & qu'on nous apporte de l'Isle de Chio dans l'Archipel en grosses larmes claires, friables, transparantes, d'une odeur agréable, & d'un goût astringent.

Le mastic, de même que les autres résines, est chaud, irritant, & par conséquent antispasmodique & corroborant. On l'emploie extérieurement dans ces intentions, avec d'autres ingrédiens, en forme d'emplâtre & d'onguent. Il conserve les gencives & les dents, en masticatoire.

*Mel.* Miel. Tout le monde le connoît, ce qui me dispense d'en donner la description. On se sert beaucoup moins aujourd'hui, du miel, qu'on ne faisoit autrefois.

Le miel employé extérieurement est irritant & déterssif; mais il est rare que l'on s'en serve dans ces intentions, si ce n'est avec des ingrédiens plus énergiques.

*Melilotus.* Mélilot. C'est une plante dont la racine est épaisse, ligneuse, blanche & fibreuse. Elle pousse quantité de tiges minces, canelées & lisses, de trois pieds de haut, des jointures desquelles sortent trois

feuilles oblongues, vertes, arrondies à l'extrémité, dentelées, & souvent rongées par les insectes. Les fleurs qui sont jaunes & papilionacées, naissent disposées par épis, au bout des branches, & ressemblent à celles des pois, excepté qu'elles sont plus petites, & sont remplacées par une petite gousse rude. Toute la plante, sur-tout les feuilles, ont une odeur aromatique agréable. Elle croît souvent parmi le bled & dans les haies, & fleurit dans le mois de Juin.

Le mélilot passe pour être émollient, discussif & adoucissant, d'où vient qu'on l'employoit autrefois dans ces intentions, dans les cataplasmes & les fomentations; il est néanmoins irritant, & par conséquent digestif, & il entroit comme tel dans un emplâtre vésicatoire, qu'on a rejetté depuis que la Médecine s'est perfectionnée. Il y a même tout lieu de croire qu'on rejettera dans la suite la plante, même quantité d'autres, dont on se servoit autrefois.

*Mentha sativa.* Menthe ou baume.

Elle contient une huile essentielle chaude & un esprit aromatique; elle est par conséquent irritante & antispasmodique appliquée extérieurement; & cordiale prise intérieurement. Elle entre dans le cataplasme aromatique (*cataplasma aromaticum*) de la Pharmacopée d'Edimbourg.

*Mercurius.* Mercure. Voyez *Argentum vivum.*

*Mercurius calcinatus, aut mercurius præcipitatus per se.* Mercure calciné ou précipité par lui-même. C'est du mercure converti en une poudre rouge en l'exposant sous une grande surface pendant un tems considérable à une chaleur moindre qu'il ne faut pour le faire évaporer, mais sans empêcher l'accès de l'air.

Le précipité par lui-même, a les qualités spécifiques du mercure, & excite des évacuations copieuses, sur-tout comme cathartique. On ne l'emploie point extérieurement, mais on le donne intérieurement, dans les maladies vénériennes & scorbutiques, accompagnées de symptômes topiques.

*Mercurius præcipitatus albus.* Mercure précipité blanc. Il y a deux préparations qui portent ce nom, mais que l'on distingue avec raison, dans la Pharmacopée d'Edimbourg. L'une est une précipitation du mercure sublimé, par le moyen des sels alcalis fixes, ce qui le dépouille de l'acide qu'il contient sous la forme de sublimé, & par conséquent de sa qualité corrosive : ce qui le fait appeller *mercurius præcipitatus dulcis*, précipité doux dans la Pharmacopée d'Edimbourg. L'autre est une précipitation du mercure combiné avec l'esprit de nitre, par l'addition du sel marin, par le principe qu'on explique dans les élémens de Chymie expérimentale, sous le nom de *précipitations par corrosion*, & qui retenant tout son acide, quoiqu'une partie soit l'esprit du nitre, & l'autre l'esprit du sel, est aussi corrosive que le sublimé.

Le précipité doux a les qualités spécifiques du mercure, & la nature corrosive des préparations salines, ce qui le rend propre, lorsqu'on l'emploie extérieurement avec des ingrédiens onctueux, à guérir la gale, & les autres maladies cutanées, qui exigent des mercuriels. On peut employer le précipité corrosif, blanc, dans les cas qui demandent des caustiques mercuriels. Les fermiers s'en servent plus souvent que les Chirurgiens.

*Mercurius præcipitatus ruber.* Précipité rouge de mercure. C'est une combinaison avec une moindre proportion d'acide nitreux, qu'il n'en faut pour produire un composé salin. On le prépare en faisant dissoudre du mercure dans l'esprit de nitre, en faisant ensuite évaporer le sel qui en résulte jusqu'à siccité, & le calcinant après, jusqu'à ce qu'ayant enlevé la partie acide, la masse restante prenne une couleur très-rouge. Cette masse sans être saline, est extrêmement corrosive, mais moins qu'elle ne l'étoit avant d'avoir éprouvé ce changement : & moins caustique que le sublimé corrosif.

Le précipité rouge a les propriétés spécifiques du mercure, & de plus une vertu escharotique, ce qui fait qu'on l'emploie pour déterger les ulcères vénériens,

& quelquefois même les autres, mais sans aucun avantage, vu qu'il n'est point supérieur aux autres déterfifs. On le donne depuis peu intérieurement dans les maladies topiques, qui exigent les mercuriels; mais on y joint l'opium, pour prévenir les désordres qu'il causeroit dans les intestins.

*Mercurius sublimatus corrosivus.* Sublimé corrosif. C'est un sel métallique, formé de l'union du mercure & de l'acide du sel marin. Il est fait d'un mélange de mercure, de sel marin, de nitre & de vitriol verd que l'on sublime à un feu gradué, dans des pots sublimatoires, ce qui donne des gateaux blancs, luisans & grenus. Il n'entre aucune partie du vitriol verd, ni du nitre dans sa composition, l'usage de ces ingrédiens n'étant que de séparer l'acide du sel marin de la base alcaline, pour qu'elle s'allie avec le mercure. On ne se sert aujourd'hui que de l'acide nitreux, comme dans le procédé actuel de la Pharmacopée d'Edimbourg; ou de l'acide vitriolique, comme dans celui qu'on a donné dans le Traité qui vient de paroître sous le titre de *Laboratoire ouvert*. L'un & l'autre produisant le même effet que le vitriol & le nitre crud, qui est de séparer l'acide du sel marin, pour qu'il agisse sur le mercure.

Le sublimé corrosif a les mêmes propriétés spécifiques dans la cure des maladies, que le mercure crud, ou ses autres préparations: & de plus, il est extrêmement corrosif. On ne l'emploie point extérieurement, & l'on se sert à sa place du précipité rouge. On se sert depuis peu, de sa solution dans l'esprit de vin dans les maladies vénériennes, sous le nom de *gouttes Napolitaines*, mais on prétend qu'elle ne produit son effet qu'autant qu'on y joint d'autres médicamens.

*Mercurius sublimatus dulcis, & calomel.* Sublimé doux & calomel. C'est une combinaison du sublimé corrosif avec une quantité proportionnée de mercure, par le moyen de la trituration, & des sublimations réitérées: ce qui fait perdre au sublimé, sa qualité corro-

sive

sive, & le rend plus doux & plus sur pour l'usage interne. Lorsqu'on ne répete la sublimation que trois fois, le produit est appellé *mercure doux*, & lorsqu'elle va jusqu'à sept, on le nomme *calomel*.

Le mercure doux & le calomel, ont les propriétés spécifiques du mercure : & de plus, celle de passer dans l'habitude, lorsqu'on les prend intérieurement, ce que le mercure crud ne fait point, à moins qu'il ne soit combiné avec les acides ; à quoi j'ajouterai que contenant moins de ces derniers, ils sont moins corrosifs que le sublimé, & les autres combinaisons salines de mercure avec les acides. Ce sont de tous les mercuriels ceux qu'on administre le plus souvent, parce qu'ils sont les plus surs & les plus efficaces. Ils sont très-utiles dans le traitement des maladies topiques, soit qu'elles soient causées par la vérole, ou tel autre virus contagieux, par les écrouelles, ou le défaut de sécrétion & d'évacuation. On emploie rarement le mercure doux & le calomel, en qualité de topiques ; cependant on pourroit les faire entrer dans les onguents, de même que le précipité blanc. Les répétitions additionnelles de la sublimation, qui établissent la différence entre le *mercure doux* & le *calomel*, ne sont point aujourd'hui censées nécessaires pour la perfection du médicament, pourvu qu'on ait soin de bien mêler les parties des gâteaux entre chaque sublimation.

*Millepedes*. Cloportes. Tout le monde connoît ces insectes ; & par conséquent, je ne m'arrêterai point à les décrire.

Les cloportes possédent à peu près les mêmes qualités que les cantharides, mais non point dans le degré nécessaire pour produire le même effet, lorsqu'on les applique extérieurement. Ils ont néanmoins une vertu antispasmodique, qu'ils doivent à l'irritation qu'ils causent ; ils hâtent la sécrétion des glandes, & les mettent en état de se débarrasser des humeurs qui les obstruent. On ne s'en sert point extérieurement, mais on les a souvent donnés intérieurement & avec succès, dans

les maladies scrophuleuses & scorbutiques, particuliérement pour les tumeurs des glandes du cou, & les maladies des yeux, de même que pour les ulcères malins qui accompagnent ces maladies. On les a pareillement donnés dans la paralysie, & autres maladies des nerfs.

*Minium.* Le minium est un plomb réduit en chaux rouge, par une calcination lente, & longtems continuée.

Le minium a une qualité répercussive & subastringente ; étant combiné avec de l'huile par le moyen de la chaleur, il corrige, comme je l'ai dit de la litharge, la disposition qu'elle a à se corrompre, & lui donne la consistance nécessaire pour en faire un emplâtre ; mais cet emplâtre diffère peu de celui qui est fait avec la litharge, pourvu que sa dose soit proportionnée à celle de l'huile.

*Myrrha.* Myrrhe. C'est une substance résineuse qu'on nous apporte des Indes orientales en morceaux, de différente grosseur, demi transparens, d'un blanc jaunâtre, mais qui s'éclaircit lorsqu'on les réduit en poudre. Elle est d'une consistance grasse, d'une odeur forte, d'un goût amer & âcre.

La myrrhe, de même que les autres substances résineuses, est irritante, & met en action les parties sur lesquelles on l'applique, d'où vient qu'on l'emploie à cette intention dans le cataplasme aromatique (*cataplasma aromaticum* de la Pharmacopée d'Edimbourg. Elle paroît encore avoir une qualité astringente. On emploie aujourd'hui sa teinture avec l'esprit de vin, pour hâter l'exfoliation des os cariés ; on s'en servoit autrefois pour déterger les ulcères, & elle passoit pour un excellent vulnéraire. On prétend encore qu'elle est bonne pour affermir les dents, & garantir les gencives du scorbut.

*Nicotiana.* Nicotiane ou tabac. C'est une plante dont les feuilles sont grandes, molles, vertes & gluantes, longues de deux pieds, & terminées en pointe. La tige est grosse comme le poing, ronde & veluë, & pousse alternativement des feuilles, qui ressemblent aux au-

tres, excepté qu'elles sont plus petites, & qu'elles n'ont point de queues. Les fleurs naissent aux sommets des tiges, elles sont d'un rouge pâle, faites comme un tuyau, & produisent cinq angles à leurs extrêmités. Sa graine est noire & petite, enfermée dans une capsule longue, arrondie à l'extrêmité, & partagée en deux loges. On seme le tabac dans le printems, & il fleurit dans les mois de Juillet & d'Août.

Les feuilles du tabac, ou leurs tiges, qui sont les parties qu'on emploie dans la Médecine, contiennent une huile âcre & irritante, qui, outre sa qualité narcotique, a la propriété de détruire, non-seulement les animalcules, mais même les petits animaux qu'elle touche. On l'employoit autrefois avec les huiles en forme d'onguent pour les plaies, les ulcères, les tumeurs scrophuleuses, & même pour les hémorrhoïdes. On se servoit aussi de leur décoction pour la gale, & les autres maladies cutanées, & elle ne pouvoit manquer de produire son effet, la gale étant causée par des animalcules, que cette décoction ne manque jamais de détruire.

*Nitrum.* Voyez *Sales medii aut neutrales.*

*Oleum amygdalarum.* Huile d'amandes. C'est une huile substantielle, qu'on tire des amandes, par expression.

Cette huile n'ayant aucune qualité irritante, est propre, par sa consistance, à relâcher & amollir; mais on l'emploie rarement à l'extérieur, excepté dans le liniment volatil de la Pharmacopée de Londres, parce qu'elle est inférieure à cet égard à celle d'olive, plus chére, & plus disposée à se corrompre; mais on la donne souvent intérieurement en qualité d'émollient, mêlée avec quelques espéces de sirop, de même qu'avec les baumes des végétaux. L'émulsion d'amandes est émolliente, restaurante, & nourrissante, & si analogue au chyle, qu'elle peut tenir lieu d'alimens dans le cas où les intestins n'ont pas assez de force pour digérer les autres substances.

*Oleum olivarum.* Huile d'olive. C'est une huile sub-

ſtantielle tirée des olives par expreſſion, & ſi fixe, qu'étant expoſée à l'air, même à un degré moderé de chaleur, elle ne s'évapore point, juſqu'à ce qu'elle change de nature par la putréfaction, à laquelle elle eſt moins expoſée que les autres huiles ſubſtantielles. Elle eſt d'une nature inactive, & ne contient rien qui puiſſe irriter les fibres des animaux; elle a au contraire la vertu de les relâcher. En conſéquence de ces qualités, elle eſt émolliente, & on l'emploie quelquefois comme telle, mais le plus ſouvent, en forme d'onguent, avec d'autres ſubſtances qui poſſédent la même qualité. On la mêle auſſi avec le plomb, qu'elle diſſout, comme je l'ai dit ci-deſſus, formant avec lui une ſubſtance d'une conſiſtance convenable pour les emplâtres défenſifs, l'huile ôtant au plomb l'aſtringence qui le rendroit répercuſſif, de même qu'il ôte à l'huile la propriété qu'elle a de relâcher. Etant mêlée avec d'autres ingrédiens, cette compoſition ſert à en faire des emplâtres pour d'autres uſages. L'huile entre auſſi dans pluſieurs onguents digeſtifs, & ſert à corriger l'acrimonie des autres ingrédiens, & à leur donner de la conſiſtance.

*Oleum palmæ.* Huile de palmier. C'eſt une huile ſubſtantielle extraite du fruit du palmier.

Elle a les mêmes qualités que celle d'olive, & elle entre dans les onguents & les emplâtres, entr'autres dans ceux de la Pharmacopée d'Edimbourg, dont les compilateurs paroiſſent la croire plus émolliente.

*Oleum ſeminis lini.* Huile de lin. C'eſt une huile ſubſtantielle, qui étant expoſée à l'air, s'évapore ſans ſe corrompre, & laiſſe un ſubſtance gluante, qui ſe durcit inſenſiblement. Cette propriété, jointe à ſa qualité irritante, fait qu'on lui préfère l'huile d'olive, & qu'on l'emploie rarement dans la pratique réguliére, en qualité d'émollient. Elle entre cependant dans les onguents émolliens de la Pharmacopée d'Edimbourg, & on la mêle quelquefois avec le ſoufre en forme de

substance balsamique ; cependant on lui préfére aujourd'hui l'huile d'olive, même pour cette composition.

| | | |
|---|---|---|
| *Olea essentialia & atherea* | *Caryophillorum*, | de Gérofle, |
| | *Chamæmeli*, | de Camomille, |
| | *Lavendula*, | de Lavande, |
| | *Limonum*, | de Limons, |
| | *Macis*, | de Macis, |
| | *Menthæ*, | de Menthe, |
| | *Origani*, | d'Origan, |
| | *Rhodii*, | de Rhodium, |
| | *Rorismarini*, | de Romarin, |
| | *Rutæ*, | de Rue, |
| | *Succini*, | d'Ambre, |
| | *Terebenthinæ.* | de Térébentine. |

Huiles essentielles & éthérées

Les huiles essentielles de gérofle, de macis & de limons, se tirent par expression des parties des fruits qui les donnent dans les pays où croissent les arbres, qui les produisent. On obtient les autres huiles essentielles, & les huiles éthérées de succin, & de térébenthine, par la distillation ; mais elles ne différent point génériquement des huiles essentielles tirées par expression. L'huile essentielle de limons est généralement connue sous le nom d'*essence de limons*. On tire celle de macis, de la noix muscade : & c'est par erreur qu'on lui a donné ce nom dans les boutiques.

Les huiles essentielles & éthérées sont extrémement irritantes, & par conséquent antispasmodiques corroborantes, discussives ou suppuratives, suivant les circonstances dans lesquelles on les emploie. La plûpart ont plus ou moins d'acrimonie, & quelques-unes sont extrémement caustiques, comme celles de gérofle & d'origan. C'est ce qui fait qu'on les emploie extérieurement dans toutes ces différentes intentions, mêlées avec des ingrédiens onctueux, qui servent de véhicule ou de base à la composition : de même qu'à amortir leur trop grande activité, en forme d'emplâtres, d'onguents, de cataplasmes & de baumes. On se sert

quelquefois de l'huile de gérofle & d'origan, pour hâter l'exfoliation des os par leur qualité corrofive.

L'eſſence de limon & l'huile de rhodium, ſervent à donner une odeur agréable aux compoſitions où elles entrent.

*Olibanum.* Oliban. C'eſt une ſubſtance réſineuſe qu'on nous apporte des Indes orientales, en groſſes larmes rondes, d'un blanc opaque, tirant un peu ſur le jaune ou le rouge, d'une odeur réſineuſe, & d'un goût âcre & amer.

L'oliban a les mêmes qualités que les autres ſubſtances réſineuſes de la même eſpece : il paſſe pour être aſtringent & répercuſſif, & on le met au rang des épulotiques : il entre avec la térébenthine de Veniſe, dans l'emplâtre défenſif (*emplaſtrum defenſivum*) de la Pharmacopée d'Edimbourg; mais ces deux drogues tendent certainement à rendre la compoſition ſuppurative ou digeſtive, plutôt que défenſive.

*Ova gallinacea.* Œufs de poules.

On les emploie rarement en qualité de topiques & pris intérieurement; ils ſont moins un remede qu'une partie de la diéte; mais conſidérés comme reſtaurans, on peut les ranger dans cette claſſe. Le blanc d'œuf étant gluant & ſujet à ſe coaguler avec l'alun, on l'emploie dans la Pharmacopée de Londres, ſous le nom de *coagulum aluminoſum.*

*Opium.* L'opium eſt le ſuc épaiſſi du pavot d'Aſie. On nous l'apporte en pains plats de différentes groſſeurs, enveloppés de feuilles de pavots. Il eſt de conſiſtance compacte & quelque peu gluant, de couleur noire tirant un peu ſur le rouge, d'une odeur particuliere aux pavots, d'un goût âcre & amer.

L'opium poſſede une qualité narcotique qui le rend propre à calmer l'irritation des nerfs, de même que les ſpaſmes qui en réſultent. On l'emploie quelquefois extérieurement avec d'autres ingrédiens, comme anodin, de même qu'en qualité d'eſcharotique, dans la compoſition appellée en Anglois, *velvet cauſtic;* c'eſt-à-dire

caustique de velours. Mais on doit beaucoup moins compter sur son effet externe, que sur celui qu'il produit, étant pris intérieurement. Ce dernier s'étend sur plusieurs maladies topiques ; non-seulement il appaise l'inflammation & la fiévre qui en est la suite ; mais il arrête encore les hémorrhagies, les suppurations, la dyssenterie, les pertes de sang, & les autres évacuations occasionnées par l'irritation & le spasme des parties. Il appaise & guérit pareillement les douleurs & les coliques occasionnées par les crampes & les affections des nerfs.

*Panis mica.* Mie de pain.

La mie de pain étant d'une nature passive, & ayant la propriété d'absorber les fluides, on l'emploie souvent dans les cataplasmes, pour les amener à maturité. Son opération, à proprement parler, n'est point médecinale ; elle ne fait que seconder les intentions des Médecins, & n'agit que comme un véhicule spongieux, qui sert à lier les ingrédiens fluides, qui sont les médicamens réels.

*Petroleum Barbadense.* Goudron des Barbades. Voyez *Pix liquida.*

*Piper niger.* Poivre noir. On nous l'apporte des Indes orientales.

Il contient une huile irritante, acrimonieuse, caustique, & produit par conséquent les effets irritans de ces sortes de substances. Bien qu'on le dise bon pour les maladies des nerfs & la paralysie, il est rare qu'on s'en serve extérieurement, si ce n'est dans une emplâtre vésicatoire de la Pharmacopée d'Edimbourg, où l'on ne croiroit point de le trouver combiné avec le verd de gris & la semence de moutarde.

*Piper Jamaïcense.* Poivre de la Jamaïque. C'est le fruit d'un grand arbre qu'on nous apporte de l'isle dont il porte le nom.

Il contient, de même que les clous de girofle, une huile âcre, & produit le même effet que le poivre noir. On l'emploie rarement en qualité de topique, si ce n'est dans le cataplasme aromatique de la Phar-

macopée d'Edimbourg, où il tient lieu de thériaque.

*Pix arida.* Poix commune. C'eſt la partie de la réſine du pin qu'on ne peut tirer du bois, ſans le ſecours du feu, qui la brûle & la noircit.

La poix a les mêmes propriétés médecinales que les autres réſines ; mais la chaleur dont on ſe ſert pour l'extraire, la rend plus irritante que la réſine ordinaire du pin. On l'emploie extérieurement dans les digeſtifs, & elle produit le même effet que les autres ſubſtances réſineuſes. On s'en ſert rarement aujourd'hui, excepté dans l'*onguent baſilicum noir*, que l'on rejette même comme inférieur au *baſilicum jaune.*

*Pix Burgundica.* Poix de Bourgogne. C'eſt une ſubſtance réſineuſe, qu'on tire du pin, de couleur brune blanchâtre, opaque, plus gluante, mais moins dure & moins tenace que la réſine. Elle tient le milieu entre la térébenthine & la réſine, n'étant pas aſſez dépouillée d'eau & d'eſprit, pour avoir la dureté de la réſine.

La poix de Bourgogne a les mêmes propriétés médecinales que la térébenthine & les autres réſines. Elle eſt irritante, ſuppurative ou digeſtive, ſelon les circonſtances, mais moins cependant que la térébenthine, le goudron ou la poix commune. On l'emploie ſouvent dans les compoſitions des emplâtres, de même que dans les emplâtres épiſpaſtiques de la Pharmacopée d'Edimbourg, & dans le Céphalique de celle de Londres.

*Pix liquida.* Goudron. C'eſt la térébenthine du pin, qu'on ne peut extraire du bois par un dégré conſidérable de chaleur, mais moindre cependant que celui qui eſt néceſſaire pour en tirer la poix. Il tient le milieu entre celle-ci & la térébenthine commune. Il a les mêmes propriétés médecinales que la poix, mais il eſt plus irritant & plus approchant de la nature de la térébenthine, parce qu'il contient beaucoup d'huile éthérée. On l'emploie extérieurement dans les compoſitions pour les médicamens digeſtifs.

Il y a une eſpece de goudron foſſile ou de bitume

gras, qu'on nous apporte des Barbades, & qui a les mêmes propriétés que le végétal. On l'appelle dans la Pharmacopée de Londres *petroleum Barbadense*, & vulgairement *Goudron de Barbades*. On l'emploie quelquefois comme digestif & déterfif, mais rarement dans la pratique réguliere.

*Plumbum*. Plomb. Il n'a pas besoin de description. Le plomb a un effet astringent sur les fibres animales, sur-tout lorsqu'il est corrodé par les acides. On ne l'emploie point en substance ; mais étant amalgamé avec le mercure, on l'emploie en qualité de répercussif & de discussif, en forme d'oguent, & quelquefois en lame, dont on frotte la surface avec du mercure.

*Populus niger*. Peuplier noir. Les feuilles de cet arbre ont donné leur nom à un anodin, dont on se servoit beaucoup autrefois ; mais dont on ne fait plus usage dans la pratique. Je ne crois pas en effet que les feuilles du peuplier contribuent en rien à l'efficacité de cet onguent.

*Pyrethrum*. Pyrèthre. On ne se sert que des racines de cette plante dans la Médecine, & on nous les apporte des contrées méridionales de l'Europe. Elles sont environ de la grosseur du doigt, de couleur noire, jaunâtre en dehors, blanche en dedans, & d'un goût fort âcre. Les racines de pyrèthre sont irritantes, & on les employoit autrefois dans les emplâtres suppuratifs, digestifs & antispasmodiques.

*Resina*. Résine. C'est le baume concret des plantes, & il y en a plusieurs especes que l'on distingue par différens noms, & dont je parlerai à leur lettre alphabétique. On entend simplement par celui de *résine*, cette espece dont on fait ordinairement usage, & qu'on tire du pin & du sapin, au moyen d'une chaleur modérée, ou de la térébenthine.

La résine est modérement irritante, & de-là vient qu'on l'emploie dans les compositions suppuratives ou digestives, pour leur donner la consistance d'un onguent.

*Rosa Damascena*. Rose de Damas. Cette plante est trop connue, pour avoir besoin de description.

On croit que la rose de Damas & les autres, ont une qualité astringente & répercussive ; mais on ne les emploie point extérieurement en substance, dans la pratique réguliere. Cependant on se sert de l'eau qu'on en tire par la distillation, dans l'*unguentum pomatum*, ou suivant la Pharmacopée de Londres, dans l'onguent simple, auquel on ne l'ajoute que pour lui donner de l'odeur. On emploie souvent l'eau rose dans les collyres, à cause de la qualité répercussive qu'on lui suppose.

*Rosa rubra.* Rose rouge. Elle n'a pas besoin de description.

On prétend que les roses rouges sont plus répercussives que les autres ; & de-là vient qu'on les employoit beaucoup autrefois dans les onguens, & autres médicamens topiques. On ne se sert plus dans la pratique réguliere, que de leur infusion dans l'eau, à laquelle on ajoute un peu de miel. Cette composition, connue sous le nom de miel rosat, *mel rosarum*, entre dans les gargarismes astringens & répercussifs.

*Romarinus.* Romarin. Cette plante est trop connue pour avoir besoin de description.

Les feuilles & les fleurs du romarin contiennent une huile âcre & irritante, & sont par conséquent corroborantes & antispasmodiques. Elles entrent quelquefois en cette qualité dans la composition des emplâtres & des fomentations. On se sert intérieurement de son huile, combinée avec l'esprit, en qualité de cardiaque & d'antispasmodique.

*Ruta.* Rue. La rue est une plante toujours verte, dont les vieilles branches sont dures & ligneuses. Ses feuilles sont d'un verd bleuâtre, divisées en un nombre incertain de petites sections ovales, épaisses, grasses & arrondies à l'extrémité. Les fleurs naissent au haut des jeunes tiges, & sont ordinairement composées de quatre feuilles jaunes & creuses en forme d'écope, dentelées vers les bords, avec huit étamines jaunes, disposées autour d'une tête verte, divisée en quatre parties,

laquelle groſſit, eſt percée de quantité de trous, & contient de petites ſemences noires & rudes au toucher. La racine eſt ligneuſe & extrémement fibreuſe.

La rue contient un huile eſſentielle irritante, qui fortifie les nerfs. On l'emploie rarement en ſubſtance; mais ces feuilles entrent dans la compoſition de l'huile verte de la Pharmacopée de Londres. La rue employée intérieurement en forme de décoction, eſt antiſpaſmodique déſobſtruante.

*Saccharum.* Sucre. Cette ſubſtance eſt trop connue, pour avoir beſoin de deſcription. Celui dont on ſe ſert en Europe, vient de l'Amérique, & on le tire d'une eſpece de canne qu'on appelle *canne à ſucre.*

Le ſucre paſſe pour être émollient & ſuppuratif, d'où vient qu'on l'ajoute quelquefois aux cataplaſmes dans cette intention.

*Saccharum Saturni.* Sucre de Saturne. C'eſt une ſubſtance métallique, formée de la combinaiſon du plomb & de l'acide du vinaigre, en faiſant diſſoudre le premier dans celui-ci, & ſéparant enſuite le nouveau compoſé, de la partie aqueuſe par la criſtalliſation.

Le ſucre de Saturne eſt aſtringent & répercuſſif; on l'emploie comme tel, mêlé avec de la cire & de l'huile en forme d'onguent, de même que ſous celle d'embrocation, en le faiſant diſſoudre dans l'eau avec d'autres ingrédiens. On emploie auſſi quelquefois ſa ſolution pour la gonorrhée, & autres écoulemens ſemblables.

*Sagapenum.* Le ſagapenum eſt une gomme réſine de même conſiſtance que la corne tranſparente, noirâtre, lorſqu'elle eſt entiere, & blanchâtre après qu'elle eſt caſſée, d'une odeur déſagréable, qui paroît tenir de celle des réſines aromatiques, de l'*aſa fœtida*, & de l'ail.

Le ſagapenum a la même qualité irritante que les autres réſines, & on l'emploie quelquefois dans les emplâtres diſcuſſifs & ſuppuratifs.

*Sales alkalini.* Sels alcalis. Ce ſont des ſels qui ſe mêlant avec les acides, forment une eſpece de ſel neu-

tre, dans laquelle leur propre nature, de même que celle de l'acide est changée. Ils ont une qualité saponacée. Je veux dire, qu'ils sont capables de produire, étant combinés avec eux, une union entre l'huile & l'eau, & en conséquence de leur attraction avec les huiles, de corroder les parties animales, au point de détruire leur texture. Ils sont de deux especes, *fixes* & *volatils*. Les premiers sont de plusieurs especes, mais il n'y en a qu'une des derniers. Les sels alcalis fixes dont on se sert dans la Médecine, sont au nombre de trois, que l'Auteur des Élémens de Chymie expérimentale, distingue en *sels lixiviels*, *sels calcaires* & *sels saponacés*.

Le *sel lixiviel* est celui que l'on tire par la lessive, des cendres des plantes. Après avoir fait une lessive de ces cendres, en les faisant bouillir dans de l'eau, on la filtre & on la fait évaporer jusqu'à siccité.

Le sel lixiviel étant corrosif, sur-tout lorsqu'il est fortement calciné, on l'emploie quelquefois comme caustique, mais moins souvent que le saponacé, qui est beaucoup plus actif. Il entre néanmoins dans la composition caustique la plus utile que l'on connoisse, & qui est un mélange de ce même sel avec de la chaux & du savon. On peut le donner intérieurement avec succès dans plusieurs maladies topiques. Sa qualité dissolvante le rend propre à résoudre les tumeurs scrophuleuses & autres tumeurs des glandes, & à corriger par sa vertu altérante, la crasse du sang, qui cause les ulceres sordides & malins, & particulierement les œdémateux.

Le *sel calcaire* s'engendre dans la chaux par la calcination, qui convertit les pierres dont on la fait, en cette substance. On peut le tirer de la terre calcaire de la même maniere qu'on tire le lixiviel de la terre des cendres. On emploie rarement le sel calcaire seul extérieurement ; mais étant combiné avec le lixiviel dans le *sel saponacé*, c'est le principal caustique dont on fasse usage. On l'emploie souvent intérieurement

en qualité d'altérant, & en celle de dissolvant, pour le calcul des reins & de la vessie.

Le *sel saponacé* est une combinaison du sel lixiviel avec le *calcaire*. On l'obtient, en ajoutant de l'eau au sel lixiviel, après l'avoir mêlé avec de la chaux; il en résulte un sel composé, beaucoup plus dissolvant & plus corrosif, qu'aucun de ceux qui le constituent. On appelle cette solution saline, lorsqu'elle a un certain degré de force, *lessive de savon*, ou *lessive capitale*; & étant évaporée jusqu'à siccité, elle donne la *pierre infernale*, dont on se servoit beaucoup autrefois; & avec la chaux, le *caustícum fortius* de la Pharmacopée actuelle de Londres. La lessive de savon ou la solution de ce sel, ou le sel même, mêlé avec de l'huile en forme de savon, est excellent, pris intérieurement, pour dissoudre le calcul & les graviers de la vessie, des reins & du foie.

Les *sels alcalis volatils* sont produits par la putréfaction ou l'incinération des substances animales ou végétales; il faut en excepter quelques végétaux dans lesquels on les trouve dans un état naturel, & le *sel ammoniac* qui le donne étant décomposé, par le moyen des sels alcalis, de la craie ou de la chaux.

Les sels alcalis volatils sont extrémement âcres, irritans & quelque peu corrosifs, sur-tout étant mêlés avec *le sel calcaire*. On les emploie rarement en qualité de topiques, excepté dans l'*emplâtre volatil* du Collége d'Edimbourg, appellé *épithene volatil* dans la Pharmacopée de Londres, dans lequel on fait entrer l'*esprit du sel ammoniac*.

*Sales neutrales*. Sels neutres. Ce sont des sels formés par le mélange des acides avec les sels ou les terres alcalines.

Il y a plusieurs especes de sels neutres; mais ceux dont on se sert dans la Médecine, sont, le *sel polychreste*, ou le *tartre vitriolé*, le *sel admirable de Glauber*, le *nitre*, le *sel marin*, le *sel catarctique* ou d'*epsom*, & le *sel ammoniac*. On ne se sert point de ces sels extérieure-

ment, à l'exception du *sel ammoniac* dans le *cataplasme discussif* de la Pharmacopée d'Edimbourg ; mais pris intérieurement, ils peuvent contribuer à la guérison de plusieurs maladies topiques. On a sur-tout beaucoup recommandé le nitre comme altérant, pour corriger cette dépravation de l'habitude, qui occasionne certains ulcères sordides & malins ; mais son effet est encore plus certain sur ceux qui proviennent d'une habitude scorbutique, & non d'un squirre du foie. Le sel marin dissout dans l'eau, passe pour être excellent pour les maladies scrophuleuses & scorbutiques ; mais je suis persuadé que le *sel polychreste* l'emporte sur les autres, si jamais on en faisoit l'essai. Ce dernier, de même que le *sel admirable*, & le *sel cartarctique amer*, que l'on trouve dans les boutiques sous deux noms, sçavoir de *sel de Glauber*, qui est factice, & d'*epsom*, qui est le même : sont aussi extrêmement utiles dans plusieurs maladies topiques employés comme catarctiques, & en outre, plus doux que ceux que l'on tire des végétaux ou des substances métalliques.

*Sambucus*. Sureau. Tout le monde le connoît.

Les feuilles, les fleurs & l'écorce intérieure du sureau, passent pour être émollientes & répercussives, d'où vient qu'on les emploie extérieurement, mêlées avec d'autres ingrédiens, en forme d'onguents, d'huiles, de cataplasmes & de fomentations.

*Sanguis draconis*. Sang de dragon. C'est une résine qu'on nous apporte de l'orient, en morceaux ronds, d'un rouge noirâtre lorsqu'ils sont entiers, mais dont la vivacité augmente, après qu'on les a pulvérisés.

Le sang de dragon passe pour être astringent & corroborant ; il entre dans l'emplâtre corroborant (*emplastrum corroborans*) de la Pharmacopée de Londres, & dans d'autres compositions.

*Sapo*. Savon. C'est un mélange d'huile, d'eau & de sel saponacé, dont j'ai parlé ci-dessus, *pag.* 71. ou de sel alcali fixe, formé du sel de la chaux, & du sel lixiviel des végétaux. On en emploie de trois sortes dans

la Médecine : sçavoir, le dur, qu'on appelle savon de Castille ou de Venise, le mou & le noir. Le dur & le mou ne diffèrent que par la quantité d'eau qui reste mêlée avec l'huile & le sel alcali. Le noir diffère de l'un & de l'autre, en ce qu'il contient plus de sel que d'huile, & de plus, quelque peu de l'huile calcinée des végétaux, dont on a tiré le sel lixiviel.

Le savon, en conséquence des sels alcalis fixes qu'il contient, agit par sa qualité dissolvante sur les humeurs épaisses des animaux, & est par conséquent discussif & desobstructif, corrosif & caustique : ce qui fait qu'on l'emploie extérieurement dans toutes ces intentions, comme discussif, mêlé avec d'autres ingrédiens, en forme d'emplâtres & d'onguents, de même que dissout dans de l'esprit de vin ; & comme caustique, mêlé avec de la chaux, & quelquefois avec du sel saponacé, ou les simples sels lixiviels. On l'emploie souvent intérieurement, pour dissoudre le calcul des reins, & pour lever les obstructions du foie occasionnées par des concrétions dans la vésicule du fiel, ou les conduits biliaires.

*Salsaparilla.* Salsepareille. C'est une plante herbacée, dont les racines, qui sont les seules qu'on ait employées jusqu'ici dans la Médecine, nous viennent de l'Amérique méridionale. Elles poussent plusieurs petites branches couvertes d'une petite membrane noirâtre, dans laquelle sont des parties ligneuses blanches, dans le milieu desquelles est une moëlle de même couleur. Ces racines étant cuites dans l'eau, donnent une décoction noirâtre & opaque, dont l'odeur approche de celle des champignons.

On ne s'en sert point extérieurement, mais leur décoction est efficace dans plusieurs maladies topiques, sur-tout pour le scorbut & la lépre, & donnée avec ou après les mercuriels, dans les maladies vénériennes les plus invétérées, sur-tout lorsqu'elles sont accommpagnées de nodus & de la caris des os. On ne sçait à quoi attribuer cette efficacité extraordinaire ;

mais on peut mettre cette racine au rang des spécifiques.

*Sassafras.* Le sassafras est un gros arbre qui croît dans plusieurs contrées des Indes orientales & occidentales. On ne se sert en Médecine que de sa racine & de son écorce, & on nous l'apporte de l'Amérique. Ces racines sont épaisses & ligneuses, dures, & d'une odeur forte, qui ne déplaît point à quelques personnes.

On n'emploie point le sassafras extérieurement, mais comme il est irritant & corroborant, on l'emploie souvent dans les potions pour le scorbut, & autres maladies topiques.

*Scordium.* Scordium. C'est une espéce de germandrée, ou une plante qui pousse plusieurs petites tiges quarrées, velues, rameuses & serpentantes, qui étant broyées, ont une odeur d'ail, & un goût amer, astringent. Elle croît dans les lieux humides & marécageux.

Le scordium contenant une huile aromatique âcre, est légerement irritant, & satisfait par conséquent aux intentions pour lesquelles on emploie ces sortes de substances végétales. On n'en fait pas beaucoup d'usage extérieurement ; mais la Pharmacopée de Londres a donné une place à ses feuilles, dans le cataplasme de cumin (*cataplasma è cymino.*)

*Serpentaria.* Serpentaire de la Virginie. C'est la racine d'une plante appellée *pistolochia*, qui croît dans la Virginie, & dans quelques autres contrées de l'Amérique septentrionale. On prétend qu'il y en a trois espéces que l'on vend sous ce nom général. Ses racines sont fibreuses, jaunes, d'une odeur & d'un goût aromatique âcre.

La serpentaire est légerement irritante, & par conséquent antispasmodique, & corroborante employée intérieurement ou extérieurement. Elle entre dans le *cataplasme de cumin* de la Pharmacopée de Londres ; hors delà, on l'emploie très-peu dans les médicamens externes. On s'en sert plus souvent intérieurement : mais non point dans les maladies topiques, si ce n'est pour la rage.

*Scilla*

*Scilla.* Squille, ou oignon marin. C'eſt une racine bulbeuſe en forme de poire, compoſée de pluſieurs lames ou enveloppes, & du centre de laquelle ſortent trois fibres filamenteuſes.

Les ſquilles ont une qualité irritante, particuliere ſur les glandes & les vaiſſeaux excrétoires, ſans exciter aucune inflammation. On en compoſe un vinaigre appellé vinaigre de ſquille (*acetum ſcilliticum*); mais il eſt rare qu'on les emploie extérieurement, ſi ce n'eſt dans l'emplâtre de cigue avec la gomme ammoniaque (*emplaſtrum de cicutâ cum ammoniaco*) de la Pharmacopée d'Edimbourg, dans lequel entre le vinaigre, dont je viens de parler. On les donne intérieurement pour la paralyſie & l'aſtme, de même que pour les obſtructions du foie; mais dans ce dernier cas, on les fait prendre en aſſez grande quantité pour purger par haut.

*Sevum.* Suif. C'eſt le nom que l'on donne à la graiſſe des animaux, qui eſt d'une conſiſtance ferme & ſolide. On ſe ſervoit beaucoup autrefois du ſnif des bêtes fauves, mais on s'en tient aujourd'hui à celui du mouton dans les compoſitions qui éxigent ces ſortes d'ingrédiens.

Le ſuif eſt émollient & relâchant; on l'emploie comme tel, dans les emplâtres & les onguents, pour ralentir l'action irritante de la térébenthine & des autres ſubſtances réſineuſes, de même que pour donner de la conſiſtance à la maſſe. C'eſt-là ce qui décide en faveur de l'huile ou du ſuif, leurs autres propriétés étant d'ailleurs les mêmes.

*Sinapi.* Moutarde. C'eſt une plante trop connue, pour avoir beſoin de deſcription. On ne ſe ſert que de ſa ſemence dans la Médecine.

La ſemence de moutarde contenant une huile âcre irritante, & une grande quantité de ſel alcali volatil, eſt très-irritante, quoique ſans acrimonie cauſtique, & par conſéquent antiſpaſmodique. On l'emploie ſouvent dans cette intention, dans la paralyſie & les autres maladies nerveuſes en forme de cataplaſme, au-

quel on donne le nom de *sinapisme*, & quelquefois dans les cataplasmes suppuratifs & les fomentations, après l'avoir fait bouillir dans l'eau; mais l'ébullition la dépouille de ses vertus médecinales, qui dépendent du sel volatil qu'elle contient, & que la chaleur fait évaporer.

*Solanum lethale.* Morelle. C'est une plante qui a quantité de racines longues & rampantes, d'où sortent plusieurs tiges angulaires de la hauteur d'un homme & plus, couvertes de feuilles d'un verd sale faites comme celles de la morelle ordinaire, mais plus grandes. Parmi ces feuilles, naissent des fleurs à longues tiges, larges, creuses, faites comme une cloche, divisées en cinq segmens, de couleur verte noirâtre par dehors & rouge en dedans; il leur succéde des baies rondes & luisantes, grosses comme des cerises, dont le calice, qui est noirâtre, contient une pulpe rouge d'un goût désagréable, & remplie de petites semences plates. Elle croît, mais assez rarement, dans plusieurs cantons d'Angleterre.

La morelle a passé longtems pour un poison violent & dangereux, & ses baies ont causé la mort à des enfans qui en avoient mangé par hazard. Toutes les autres parties de la plante possédent la même malignité, mais dans un moindre degré. Cependant on a tenté plusieurs fois d'introduire l'usage de ces feuilles dans la Médecine; mais les mauvais effets qu'elles ont produits, ont été cause qu'on les a rejettées: c'est de quoi nous avons eu un exemple de nos jours. Un Médecin étranger ayant fait courir le bruit qu'il avoit guéri avec ces feuilles, une femme, d'un cancer qu'elle avoit au sein: un Chirurgien voulut en faire l'essai. Il fut si satisfait des qualités de cette plante, qu'il la recommanda au public, dans les termes les plus forts. Mais les essais qu'on en fit, convainquirent bientôt que le peu de bien qu'elles produisoit, ne contrebalançoit point les maladies funestes qu'elle causoit à ceux qui en faisoient usage, & dont les suites étoient

infiniment plus à craindre que la mort. Je n'ai parlé ici de cette plante, que pour empêcher que les Chirurgiens ne s'en servent.

*Sperma ceti.* Blanc de baleine. C'est une huile concrète que l'on trouve dans la tête des baleines ; mais on en fait aujourd'hui avec l'huile de quelque poisson que ce soit ; il est blanc, de consistance compacte & friable.

Le blanc de baleine a les mêmes qualités émollientes que les autres substances oléagineuses & sébacées, & on l'emploie aux mêmes usages dans la composition des emplâtres & des onguents, auxquels il donne plus de consistance que l'huile & le suif. On l'emploie plus souvent intérieurement dans les compositions émollientes & antiphlogistiques ; mais je doute que dans les cas où il s'agit d'appaiser l'inflammation des parties particulieres, ces sortes de substances produisent leur effet, après s'être converties en chyle, & mêlées avec le sang. Elles ne me paroissent bonnes tout au plus qu'à nourrir le corps & à augmenter l'huile animale.

*Spiritus salis ammoniaci.* Esprit de sel ammoniac. Ce n'est autre chose qu'une solution du sel alcali volatil dans l'eau. *Voyez* Sels volatils.

*Spiritus vinosus.* Esprit de vin. C'est une substance particuliere, produite par la fermentation du sucre des végétaux, mêlé avec une quantité d'eau, dont on le sépare ensuite par le moyen de la distillation. On se sert en Médecine de deux sortes d'esprit de vin, sçavoir, de *l'esprit de vin rectifié*, & de la *preuve d'esprit de vin*, qui ne diffère de l'autre, qu'en ce qu'elle contient une plus grande quantité d'eau, étant facile d'en faire de l'esprit de vin rectifié, en la distillant une seconde fois.

L'esprit de vin est irritant & astringent, d'où vient qu'on l'emploie souvent extérieurement en qualité de répercussif & de corroborant, & quelquefois d'antispasmodique. Il entre dans le cataplasme discussif de la Pharmacopée d'Edimbourg.

*Spongia.* Eponge. Tout le monde la connoît, ce qui me dispense d'en donner la description.

On n'emploie point l'éponge dans son état naturel, ni extérieurement, ni intérieurement, en qualité de médicament, mais quelques-uns prétendent qu'étant calcinée & préparée en forme de lozange, elle est spécifique pour résoudre les tumeurs glanduleuses, qui viennent autour du cou. On paroît être revenu aujourd'hui de cette opinion.

*Styrax calamita.* Le *storax calamite* est une substance résineuse, composée de la rapure, ou de la sciure d'une espéce de bois. On nous l'apporte de l'Orient en masses rougeâtres, molles, un peu gluantes; mais cependant friables, & d'une odeur aromatique.

Le storax passe pour *discussif* & *répercussif*, & on l'emploie quelquefois dans la composition des emplâtres & des onguents, mais on doit le regarder plutôt comme un parfum, que comme un médicament.

*Styrax liquida.* Le storax liquide est une substance dont on ne connoît pas bien la production; mais on croît que c'est un mélange de térébenthine & autres substances, & de *storax calamite.* Il ressemble à de la térébenthine commune; mais il est d'un noir rougeâtre, & d'une odeur approchante de celle du *storax calamite.*

Il passe pour avoir la même vertu que le *storax calamite*, & on l'emploie aux mêmes usages dans la composition des emplâtres & des onguents, sur-tout dans l'emplâtre mercuriel (*emplastrum mercuriale*) de la Pharmacopée d'Edimbourg.

*Sulphur.* Soufre. Cette substance est trop connue, pour avoir besoin de description. On le prépare ordinairement pour les usages de la Médecine par sublimation: il prend alors le nom de *fleur de soufre*; & après qu'il a été dissout par le moyen de la chaux, & précipité par celui des acides, on l'appelle lait de soufre, *lac sulphuris*; la Pharmacopée de Londres, en parle sous la dénomination de soufre précipité, *sulphur præcipitatum.*

Le soufre a une vertu spécifique pour guérir la gale, d'où vient qu'on l'emploie souvent en forme d'onguent avec du sain doux & autres substances onctueuses. On le fait encore fondre avec de l'huile, & on l'emploie comme vulnéraire, sous le nom de baume de soufre, dans plusieurs emplâtres & onguents, de même que pour lier le mercure crud avec l'huile & le suif, dans les onguents mercuriels. On emploie aussi le soufre intérieurement, en qualité d'altérant, pour la gale & les éruptions scorbutiques, mais je doute qu'étant ainsi employé, il produise quelque effet.

*Tacamahaca.* Gomme tacamaque. Il y a deux sortes de gomme *tacamahaca*; l'une résineuse, & l'autre balsamique : mais on les tire toutes deux du même arbre, & elles ne diffèrent, que par le degré d'exsiccation occasionnée par l'évaporation de l'huile essentielle qu'elles contiennent. On tire la gomme *tacamahaca* d'un arbre de même nom, qui croît dans l'Amérique méridionale. On nous apporte la résineuse ou la dure, en morceaux qui paroissent formés de plusieurs grains ou larmes collés ensemble; & la molle, ou balsamique, dans des coquilles. Toutes deux ont une odeur également forte, qui paroît être celle des autres baumes naturels, mais mêlée avec une autre particuliere, qui plaît aux uns & qui déplaît aux autres.

La gomme *tacamahaca* a les mêmes propriétés que les autres baumes & résines, & l'on s'en sert pour irriter & rechauffer. Il y a tant d'autres gommes qui produisent le même effet, qu'on ne s'en sert plus, pas même dans la Pharmacopée de Londres; mais le Collége d'Edimbourg lui donne place dans le *baume de Guidon*, dans *l'emplâtre stomachique*, dans *l'emplâtre anodin*, & dans plusieurs autres compositions.

*Terebenthina.* Térébenthine. C'est un baume naturel qui coule de différente espéces d'arbres, principalement du térébinthe, du pin, du sapin & du mélése. Il y en a de plusieurs sortes. La meilleure est celle que les payfans du Dauphiné tirent sans incision du

méléſe, & qu'on appelle vulgairement *térébenthine de Veniſe*, quoiqu'elle n'en vienne point; mais on en apportoit autrefois de ce pays-là, & l'on ignore ce qu'elle étoit. Elle a la conſiſtance du miel, elle eſt tranſparente, jaune ou rougeâtre, ſelon l'âge des arbres qui la fourniſſent La ſeconde eſt celle de Strasbourg, que l'on tire du ſapin blanc; elle approche de celle de Veniſe, mais elle eſt moins fluide, moins tranſparente, & plus blanche. On tire la térébenthine commune, de différentes eſpéces d'arbres, ſur-tout du pin, & on la falſifie avec pluſieurs ſubſtances réſineuſes. Elle eſt d'une conſiſtance compacte, blanchâtre & ſans tranſparence.

La térébenthine eſt d'une nature très-irritante, ce qui vient de la réſine & de l'huile éthérée qu'elle contient. On l'emploie extérieurement en qualité de digeſtif, de ſuppuratif & de diſcuſſif en forme d'emplâtre, d'onguent & de cataplaſme, & elle ſatisfait à toutes ces intentions ſelon les circonſtances des cas reſpectifs, & la quantité des ſubſtances oléagineuſes ou ſébacées avec leſquelles on la mêle. Il convient toujours d'ajouter à la térébenthine, quelque matiére oléagineuſe, pour amortir ſon acrimonie, autrement elle cauſe dans les parties contigues, une inflammation, qui envénime les ulcéres. Elle a le défaut d'épaiſſir & d'endurcir les membranes externes, au point de s'oppoſer aux intentions curatives de la nature. On mettoit autrefois la térébenthine, de même que l'huile éthérée qu'elle contient, au rang des principaux vulnéraires, & on les donnoit intérieurement comme telles; mais à l'exception des maladies des parties qui contribuent à la ſécrétion de l'urine, il eſt rare qu'elles agiſſent aſſez ſur les autres, pour produire l'effet qu'on en attend. La térébenthine eſt bonne pour les ulcéres des reins, de la veſſie & de l'uréthre, pour la rétention d'urine, pour le calcul & la gravelle.

*Terra Japonica.* La terre du Japon eſt une gomme réſine, tirée à ce qu'on prétend, du fruit d'une eſpéce

de palmier qui croît dans les Indes orientales. On trouve beaucoup de variété dans celle qu'on nous apporte, mais la meilleure est d'un noir rougeâtre foncé, d'un goût styptique mêlé de quelque douceur.

La terre du Japon est très-astringente, & par conséquent styptique, répercussive & corroborante. On l'emploie quelquefois dans les onguents & les emplâtres, mais plus fréquemment dans les collyres. On la donne intérieurement en qualité de styptique & d'astringent, pour arrêter les hémorrhagies, les diarrhées & autres évacuations immodérées, entr'autres celle des menstrues.

*Thus.* Encens. C'est une résine solide qui distille d'un arbre qui croît abondamment dans la Terre-Sainte, & dans l'Arabie heureuse. On nous l'apporte en morceaux d'un jaune blanchâtre, mais dont l'apparence varie, y en ayant qui sont mols, gras & tirant d'avantages sur le blanc, d'autres plus durs, plus cassans & plus jaunes.

L'encens, de même que toutes les autres résines est irritant, & par conséquent suppuratif, digestif, & dans quelques cas, corroborant ou discussif, selon les circonstances & les ingrédiens avec lesquels on le mêle. On l'emploie pour l'ordinaire, avec la résine, la térébenthine, &c. en forme d'onguent & d'emplâtre; & il fait partie de l'emplâtre commun avec les gommes de la Pharmacopée de Londres.

*Tritici farina.* Fleur de farine & son.

La fleur de farine & le son, passent pour être émolliens & suppuratifs, & on les emploie quelquefois dans les cataplasmes, mais plutôt comme absorbans & pour lier les ingrédiens fluides, qu'à cause de leur vertu médecinale.

On applique la fleur de farine, sur les plaies faites par amputation, & sur les autres solutions de continuité, pour arrêter les hémorrhagies des petits vaisseaux.

*Vitriolum album.* Vitriol blanc. C'est un sel métallique formé de zinc & d'acide vitriolique. Il est blanc,

cryſtallin, peſant & peu tranſparent. On nous l'apporte des contrées ſeptentrionales de l'Europe.

Le vitriol blanc eſt aſtringent ; on emploie quelquefois ſa ſolution avec d'autres ingrédiens, en qualité de répercuſſif, ſur-tout dans les collyres, avec le ſucre de ſaturne.

*Vitriolum ceruleum aut romanum.* Vitriol bleu ou romain. C'eſt un ſel métallique, formé du cuivre & de l'acide vitriolique. Il eſt en criſtaux d'un bleu vif, ſans être tranſparent, & peſant.

Le vitriol romain, de même que les autres ſubſtances qui contiennent du cuivre, eſt déterſif & cauſtique. On s'en ſert pour conſumer les excroiſſances qui ſe forment dans les ulcères, pour déterger ceux qui ſont ſordides, ſoit en frottant leur ſurface, ou les arroſant avec ſa ſolution.

*Vitriolum viride.* Vitriol verd ou couperoſe. C'eſt un ſel métallique, formé du fer & de l'acide vitriolique. Il eſt en criſtaux verds, médiocrement tranſparent & peſant.

Le vitriol verd eſt cauſtique, & on s'en ſert quelquefois dans cette intention, mais moins fréquemment que du romain, qui eſt plus déterſif. Etant calciné à rougeur à une chaleur moderée, il devient extrêmement aſtringent, & on l'emploie extérieurement comme ſtyptique, pour arrêter le ſaignement de nez ; mais il faut le tirer par les narines après l'avoir diſſout dans l'eau, & dans les cas opiniâtres, l'employer tout pur.

## CHAPITRE VI.

*Des formes particulieres des médicamens externes & internes, dont on ſe ſert dans la pratique de la Chirurgie.*

ON peut réduire à trois claſſes les formes des médicamens externes, dont on ſe ſert dans la Chirurgie pratique; ſçavoir, les *ſecs*, qui ſont entiérement dépouillés d'humidité; les *onctueux*, ou qui tiennent le milieu entre les ſolides & les fluides; & les *fluides*. Il y a pluſieurs eſpéces de chacun; ils varient par leur conſiſtance particuliére, & tirent leurs noms de la maniere dont on les applique, ou des uſages auxquels ils ſervent; ce qui a lieu particuliérement à l'égard des fluides.

Il y a deux ſortes de médicamens ſecs externes, ſçavoir les corps entiers & les poudres; & ce ſont ſouvent les mêmes ſubſtances que l'on réduit d'un état, dans l'autre.

Les *corps entiers* ſont pour l'ordinaire d'une nature ſaline, & on les applique comme cauſtiques ſur la partie ſur laquelle on veut former une eſcarre, comme la *pierre infernale* & le cauſtique lunaire; ou bien on en frotte la partie, lorſqu'on veut conſumer les callosités, les excroiſſances & autres matiéres ſuperflues, comme le cauſtique lunaire & le vitriol romain. On emploie quelquefois d'autres corps entiers, par exemple, le poivre, dans une intention cauſtique; les cantharides, comme épiſpaſtiques; l'agaric de chêne comme ſtyptique; & les ſubſtances métalliques réduites en lames, particuliérement le plomb enduit de mercure, en qualité de répercuſſifs & de diſcuſſifs; mais on ne ſe ſert plus des dernieres dans la pratique réguliére.

Les *poudres*, dans la plûpart des cas, ſont des ſub-

ſtances ſalines qu'on applique en qualité de cauſtiques & de déterſifs, ſur la partie malade, comme le précipité rouge de mercure, le vitriol verd & romain, l'alun calciné. Mais il y en a d'autres qu'on emploie par occaſion, d'une autre maniére & dans d'autres intentions, comme le vitriol verd calciné, comme ſtyptique, en le tirant par le nez; ou le cinabre, comme un ſpécifique, en fumigations. Il y a auſſi des ſubſtances animales qu'on emploie en poudre dans une intention épiſpaſtique, comme les cantharides; & les parties des végétaux pulvériſées, principalement les feuilles & les racines, comme ſpécifiques. Il eſt cependant rare qu'on emploie les parties des végétaux de la maniére que je viens de dire; on en compoſe ordinairement des onguents, des linimens, &c.

Les *formes onctueuſes* des médicamens externes, ſont les *emplâtres*, les *cérats*, les *onguents*, les *linimens*, les *cataplaſmes* & les *épithèmes*.

L'*emplâtre* eſt un médicament externe de conſiſtance ſolide & glutineuſe, compoſé de différentes drogues, cuites & miſes en maſſe, dont on a coutume de former des magdaléons, & qu'on étend ſur du linge ou de la peau, pour l'appliquer ſur quelque partie du corps. Les ingrédiens qui donnent de la conſiſtance aux emplâtres, ſont la cire, les réſines, la poix, les gommes, les graiſſes, la litharge, la céruſe, le minium, ou autres ſemblables. Cette compoſition eſt la plus ſolide de toutes celles qu'on applique extérieurement. Les intentions les plus générales dans leſquelles on emploie ces ſortes de compoſitions, ſont celles de répercuſſif, de diſcuſſif, de ſuppuratif, de corroborant, d'agglutinatif & de défenſif; mais les emplâtres ſervent ſouvent de baſe & de véhicule à des médicamens compoſés dans d'autres intentions, par exemple, d'épiſpaſtique & de ſpécifique.

Les *cérats* ſont des compoſitions qui tiennent le milieu, eu égard à leur conſiſtance, entre les emplâtres & les onguents, & dont la cire fait la baſe. Mais

ceci n'a lieu que dans la pratique moderne ; car autrefois la plûpart des cérats avoient la même consistance que les emplâtres, & ils paroissent avoir reçu leur nom de la cire qui y entre. Ils différent aujourd'hui des emplâtres, en ce qu'ils sont d'une consistance plus molle ; des onguents & des linimens, en ce qu'ils contiennent une plus grande quantité de cire. Les cérats servent à la plûpart des usages auxquels on destine les emplâtres ; & de véhicules aux digestifs & aux spécifiques. Celui dont on se sert le plus communément aujourd'hui, est celui qu'on appelloit autrefois le *cérat de Turner*, & aujourd'hui le cérat épulotique (*ceratum epuloticum*) de la Pharmacopée de Londres, dont le nom marque l'usage.

Les *onguens* sont des médicamens d'une consistance plus molle & moins tenace que les emplâtres. On les étend sur du linge, de la charpie ou de l'étoupe, ou l'on en frotte la partie. Dans le cas où on les étend sur du linge, &c. il faut, si l'on veut qu'ils restent sur la partie, les contenir avec un bandage ou un emplâtre. On voit donc que les onguens ne différent des emplâtres, que par leur consistance : & ce sont pour l'ordinaire, des médicamens composés de substances oléagineuses, sebacées, résineuses, balsamiques, & quelquefois des poudres, qu'on emploie en qualité d'émolliens, de détersifs, de répercussifs, de discussifs, d'épispastiques & de spécifiques.

Les *linimens* different des onguens de même que des emplâtres, en ce qu'ils sont d'une consistance plus molle ; mais la différence qu'il y a entre les onguens & les emplâtres, est plus grande à cet égard, que celle des linimens & des onguens. La forme de liniment est par conséquent propre pour les médicamens qu'on emploie dans quelques-unes des intentions des emplâtres ; mais on s'en sert rarement aujourd'hui, si ce n'est dans le cas où il faut une plus grande quantité d'ingrédiens fluides qu'il ne peut en entrer dans un onguent ; ou qu'on veut ajouter quelque poudre séche, à la composition.

Les *cataplasmes* sont des médicamens composés de substances solides ou pulvérisées, & de fluides, dans lesquelles les parties solides servent de véhicule aux fluides, qui sont la partie la plus active de la composition. Cette partie solide n'est autre ordinairement que du pain, de la farine, du son, ou autre matiere farineuse, & quelquefois des racines, des feuilles, des semences réduites par la coction en consistance de bouillie. Les cataplasmes les plus ordinaires sont les émolliens & les suppuratifs; mais il y en a aussi de discussifs ou résolutifs & d'antispasmodiques.

Les *epithemes* sont des compositions anomales d'une consistance ou trop fluide ou trop solide, pour être comprises sous aucune des dénominations précédentes; il n'y en a aujourd'hui qu'un petit nombre auxquelles on donne ce nom; car plusieurs de celles que l'on pourroit croire appartenir à cette classe, eu égard à leur forme, ont des noms relatifs à leurs qualités médecinales, ou a quelque autre accident de leur nature, comme *caustica communia*, &c. de la Pharmacopée de Londres.

On divise les formes *fluides* des médicamens extérieurs en *fomentations*, *lotions*, *embrocations*, *collyres*, *gargarismes*, *teintures*, *injections*, *huiles* & *baumes*.

Les *fomentations* sont des compositions fluides que l'on emploie chaudes: en quoi elles different des lotions. L'eau en fait ordinairement la base, & elle satisfait dans plusieurs cas, à l'intention curative, tant par son action immédiate, qu'en ce qu'elle sert de véhicule aux autres ingrédiens qui peuvent être de substances gommeuses, oléagineuses, spiritueuses, salines, & quelquefois du vinaigre ou d'autres acides. Il y a des fomentations émollientes, discussives, répercussives & antispasmodiques. Les émollientes sont les principales, & celles sur lesquelles on doit le plus compter.

Les *lotions* different des fomentations, en ce qu'on les emploie froides. L'eau en fait généralement la base; mais elle est impregnée dans ces sortes de compositions des parties médecinales des végétaux, des matieres

salines, ou des mixtes saponacés. Quelques-uns prétendent que ce nom ne convient qu'aux cosmétiques ; mais cela n'empêche pas qu'on ne mette de ce nombre, quelques autres lotions, dont on se sert pour guérir certaines maladies particulieres, telle que la lotion pour les dartres (*lotio ad herpetem*) de l'Hôpital de Saint Barthelemi ; & la lotion sulphureuse, (*lotio sulphurea*) de celui de Saint Thomas.

Les *embrocations* different des fomentations & des lotions, en ce qu'on se sert au lieu d'eau, d'esprit de vin, de vinaigre, ou de telle autre liqueur qui n'est point simplement aqueuse, mêlée avec des ingrédiens ou autres, suivant l'intention qu'on se propose : mais le plus souvent en qualité de discussif, de corroborant ou d'astringent.

Les *collyres* ne sont, à proprement parler, que des lotions répercussives qu'on emploie contre les fluxions des humeurs, & les inflammations des yeux qu'elles occasionnent. On les fait ordinairement avec de l'eau rose ou de l'eau pure, mêlée avec quelque substance minérale, telle que la tuthie, la pierre calaminaire, ou avec des sels métalliques, tels que les différentes espéces de vitriol & le sucre de saturne ; on y ajoute quelquefois des substances végétales d'une nature astringente, comme la terre du Japon.

Les *gargarismes* étant des compositions fluides topiques, on peut les mettre au nombre des médicamens externes : ils different des lotions, en ce qu'on s'en sert pour les maladies de la bouche, des gencives, de la luette & du gosier, de même qu'on se sert des collyres, pour les yeux. On les compose avec de l'eau pure, du vin rouge ou de l'eau dans laquelle on a mis infuser des roses, qu'on appelle *teintures de roses*, dans laquelle on met d'autres ingrédiens astringens, ou légérement corrosifs, selon l'intention qu'on se propose. Les gargarismes sont pour la plûpart, déterfifs ou répercussifs ; mais il y en a un antispasmodique, appellé gargarisme pour la paralysie,

(*gargarisma ad paralysino*,) & un autre que l'on peut proprement regarder comme un spécifique, sous le nom de *gargarisme de contrayerva*.

*Teintures*. On appelle ainsi la solution des substances résineuses & autres dans de l'esprit de vin ; & considérées comme des médicamens externes, elles different des embrocations en ce qu'on ne s'en sert point pour laver ou frotter la partie malade ; & des baumes artificiels, en ce qu'on y fait entrer d'autres ingrédiens, outre les baumes naturels & les résines des végétaux. Les teintures sont ordinairement répercussives & déterfives, à l'exception de celle de cantharides, qui n'est qu'épispastique.

Les *injections* sont des compositions fluides, que l'on peut proprement considérer comme des médicamens externes, parce qu'on ne les prend point intérieurement, bien que leur application dans plusieurs cas, ne se borne point à la surface des parties extérieures du corps. On les fait entrer par le moyen d'une seringue, dans les cavités naturelles du corps, dans l'uréthre, la matrice, les oreilles, &c. dans les ulceres, les fistules, les plaies. On les compose avec différens ingrédiens fluides d'une nature aqueuse, spiritueuse & acéreuse, dans lesquels on fait dissoudre des substances salines, gommeuses, métalliques, & que l'on emploie en qualité de déterfifs, de répercussifs, d'astringens, de styptiques ou de spécifiques.

Les *huiles*, considérées comme des médicamens externes, sont un composé d'huiles substantielles & de la matiere médecinale contenue dans quelques parties des végétaux, mais combinées avec l'huile essentielle, au moyen de l'infusion ou de la coction. Cette forme répond beaucoup mieux aux intentions émollientes, suppuratives ou digestives ; mais on s'en sert moins aujourd'hui qu'on ne faisoit autrefois, dans leur état simple & naturel.

Les *baumes* considérés comme des médicamens arti-

ficiels, sont à proprement parler, un composé de baumes naturels, d'un menstrue, tel que l'esprit de vin, & souvent d'ingrédiens résineux & autres. On a cependant donné ce nom, à des compositions qui ne ressemblent aux baumes naturels, que par leur apparence & leur consistance, par exemple, au mixte formé par la combinaison du soufre minéral avec les huiles substancielles & éthérées. Il y a encore aujourd'hui une composition qui retient ce nom, qui, eu égard à la nature des ingrédiens qui y entrent, & à la consistance, est un onguent parfait, considéré comme un médicament externe, mais auquel on donne le nom de baume, parce qu'on l'emploie intérieurement, & qu'on lui attribue une qualité vulnéraire. Les compositions auxquelles on donne le nom de baumes, passent pour vulnéraires chez ceux qui admettent une pareille qualité dans les corps; mais ce ne sont proprement que des agglutinatifs ou des digestifs, selon les circonstances dans lesquelles on les emploie. La pratique moderne, qui porte rarement la premiere de ces intentions au-delà de ce que la nature peut effectuer, & qui a de meilleures formules pour la derniere, a entierement banni les baumes, de la classe des topiques.

On peut diviser les formules des médicamens internes, dont on se sert dans la Chirurgie pratique, en *solides* & en *fluides*, de même que les externes. Les premiers different par leur consistance: & les seconds, par leur préparation, ou quelqu'autre circonstance de leur composition.

Les médicamens solides internes, sont les *poudres*, les *pilules*, les *bols* & les *électuaires*. Les deux derniers sont à peu près les mêmes par leur nature.

Les *poudres* considérées comme des médicamens internes, sont composées de substances qui sont naturellement en poudre, ou que l'on rend telles par la lévigation. On se sert de différens simples, mais pour l'ordinaire de végétaux pour les composer, & on les em-

ploie en qualité d'altérans & de spécifiques ; & quelquefois de diurétiques d'émétiques, de corroborans & cardiaques.

Les *pilules* sont des médicamens internes de forme solide, dont la masse ne doit être ni trop séche, ni trop humide, mais assez cependant, pour pouvoir en former des petites boules qu'on puisse aisément avaler. Elles sont quelquefois composées de substances gluantes, comme de résines ou de gommes résines végétales, qui contiennent encore une partie de leur humidité naturelle ; mais plus souvent de substances plus fluides & de poudres. Les ingrédiens des pilules variant à l'infini, on doit leur donner une forme qui convienne aux différens usages qu'on en veut faire.

Les *électuaires* sont des compositions d'une nature plus humide & plus onctueuse que les pilules : & c'est sous cette forme, qu'on emploie les médicamens dont la dose est considérable. On peut donc faire des électuaires de tous les médicamens tant simples que composés, qui peuvent leur donner la consistance requise, à l'exception des sels & des esprits. Les premiers demandent toujours à être dissouts ; & les seconds sont sujets à s'évaporer, lorsque l'on garde long-tems la composition, ainsi qu'on le pratique à l'égard des électuaires. Il y a deux choses à observer dans la composition de ces derniers. La premiere est de leur donner une telle consistance, que les ingrédiens soient bien mêlés ensemble, & ne puissent plus se séparer.

La seconde, de ne point mêler ensemble des ingrédiens capables, par leur action menstruelle, de changer ou de détruire réciproquement les qualités, dont les effets dépendent ; ni d'en produire d'autres qui puissent dépraver le composé & le rendre nuisible. Par exemple, s'il y avoit plus d'eau qu'il ne faut, à proportion de la matiere saccharine : elle occasionneroit dans la masse une fermentation vineuse ou acéreuse. Comme les ingrédiens des électuaires varient infiniment, il est naturel

naturel de voir que les intentions curatives auxquelles ils peuvent satisfaire, doivent également varier.

Les *bols* different des électuaires, en ce qu'on les prépare sur le champ, & qu'ils n'excédent point la proportion d'une dose. Leur composition est susceptible de la même variété d'ingrédiens que les électuaires, même d'une plus grande; parce que les principes de limitation, fondés sur la disposition qu'ils ont à se séparer les uns des autres, & la dépravation qu'ils contractent par la longeur du tems, n'ont pas lieu à leur égard. Cette forme peut par conséquent satisfaire à toutes les différentes intentions curatives dans lesquelles on emploie les remedes internes; elle convient surtout dans le cas où la quantité des ingrédiens solides qui composent la dose, est considérable, & que l'on craint que la composition ne se gâte, en la gardant trop long-tems.

Les médicamens fluides internes dont on se sert dans la Chirurgie-Pratique, sont les *potions*, les *juleps*, les *décoctions*, les *infusions*, les *teintures*, les *loochs*, les *émulsions* & les *mixtures*. Quelques-uns de ces termes servent plutôt à distinguer les compositions particulieres, qu'à marquer les différentes formes qu'elles ont; en effet, on trouvera, en les examinant, qu'il n'y a aucun principe de ressemblance parmi quelques-unes de celles qui portent le même nom, ni de différence entre celles qui en ont de différens. Car quoique d'habiles Pharmaciens ayent établi des régles, prises de l'usage des termes, pour ranger les compositions fluides dans les classes qui leur conviennent, on ne les observe point aujourd'hui dans la Pratique.

Les *potions* sont des médicamens liquides que l'on prend en une seule dose; & c'est en cela seul, qu'elles paroissent différer des mixtures. Elles peuvent être composées d'ingrédiens solides ou fluides, pourvu que le composé conserve sa fluidité; & l'on peut employer cette forme, dans telle intention curative, que l'on veut,

parce qu'elle eſt applicable à preſque tous les articles de la matiere médicale. Quelques perſonnes, qui ſe piquent d'une exactitude plus ſcrupuleuſe que les autres, ne donnent le nom de potions, qu'aux compoſitions claires & tranſparentes qu'on emploie en qualité de cathartiques ou de narcotiques; mais on s'écarte ſi ſouvent de cette régle, tant dans les Pharmacopées des Hôpitaux, que dans les ordonnances particulieres, qu'on peut s'en diſpenſer dans la pratique. Il y a une choſe à conſidérer dans la compoſition des potions : c'eſt que quoiqu'on puiſſe y employer la plûpart des ingrédiens dans quelques circonſtances, il y a cependant un choix à faire, relativement à leur mêlange. Il faut obſerver, par exemple, de ne point mêler enſemble ceux qui par leur action menſtruelle l'un ſur l'autre, peuvent produire une compoſition, dont les qualités different de celles des conſiſtans dont dépend la vertu médecinale du médicament, au point de devenir nuiſibles au malade. On doit encore s'attacher à bien régler leurs doſes reſpectives, & prendre garde ſur-tout de ne point y faire entrer plus de ſel, que le fluide n'en peut diſſoudre; car outre qu'on ne donne jamais les ſels en ſubſtance, il peut ſe trouver des cas où ils nuiſent au malade.

Les *juleps* ſont des remedes liquides, compoſés de quelques liqueurs diſtillées, édulcorés avec du ſyrop ou du ſucre. C'eſt une préparation exemporanée, ſans décoction, qu'on diviſe en trois ou quatre doſes, & par laquelle on ſe propoſe la coction, l'altération des humeurs, ou le rétabliſſement de la ſanté.

Les *décoctions* ſont des remedes fluides internes, compoſés avec de l'eau impregnée de la vertu des médicamens qu'on y a fait bouillir : il y en a d'émollientes, de corroborantes, d'aſtringentes & de ſpécifiques.

Les *infuſions* ſont des compoſitions fluides que l'on prépare en faiſant macérer dans l'eau, des ſubſtances qui peuvent communiquer leurs vertus à ce menſtrue, ſans

le faire bouillir : en quoi elles different des décoctions. Comme cette préparation convient à un plus grand nombre de compositions que la coction, il est aisé de voir que cette forme satisfait à un plus grand nombre d'intentions curatives. Les infusions les plus ordinaires sont les catarctiques, les corroborantes & les altérantes.

Les *teintures* sont des compositions faites avec du vin ou de l'esprit de vin & les substances médecinales qui peuvent s'y dissoudre : elles différent des décoctions & des infusions, en ce que les liqueurs spiritueuses ou vineuses en font la base. Le College de Londres donne néanmoins ce nom à une composition fluide, dont la base est de l'eau acidulée avec l'acide vitriolique. C'est une eau médecinale dans laquelle on fait infuser des roses rouges, à laquelle on donne improprement le nom de teinture de roses. Cette forme satisfait presque à toutes les différentes intentions curatives, & n'est autre chose qu'une combinaison des parties médecinales de la plûpart des principaux articles de la matiere médicale, avec leurs propres menstrues, pour en séparer la matiere féculente & hétérogène, & les conserver dans un état de fluidité, comme le plus propre pour l'usage interne.

Les *eclegmes* & les *loochs* sont des médicamens fluides internes faits d'un mélange d'huile & d'eau, par le moyen du sucre & du jaune d'œuf. Cette forme ne peut servir à aucune intention curative, à l'exception de la restaurante, n'étant qu'une méthode d'administrer l'huile dans un état qui en facilite la digestion ; & quiconque fera attention que les huiles après avoir été digérées, se convertissent en chyle, & qu'elles n'agissent sur les parties, qu'après s'être mêlées avec la masse du sang : il comprendra aisément qu'elles ne servent qu'à procurer plus de nourriture au corps. On emploie néanmoins souvent les éclegmes en qualité d'émollients, dans les inflammations de la gorge, de la poitrine & autres

parties ; mais il eſt certain que la trop grande abondance de chyle eſt plus propre à augmenter, qu'à prévenir la cauſe de ces ſortes d'inflammations. Dans le tems qu'on admettoit des qualités vulnéraires & balſamiques dans les corps, on employoit les baumes naturels des végétaux & autres ingrédiens ſemblables dans les éclegmes, à cette intention.

Les *loochs*, lorſqu'on emploie ce terme pour déſigner une compoſition différente des éclegmes, ſont des médicamens de la même eſpece, mais auxquels on donne une conſiſtance plus approchante de celle de l'électuaire, par le moyen du blanc de baleine, ou de quelqu'autre ingrédient plus ſolide, tels que ceux des Pharmacopées des Hôpitaux de Saint Thomas & de Saint Barthelemi. Celle d'Edimbourg donne le nom de *looch* aux compoſitions qu'on appelle partout ailleurs *éclegmes*.

Les *émulſions*, en prenant ce terme dans ſon vrai ſens, ſont des remedes internes liquides préparés avec les huiles des végétaux & de l'eau, par le moyen des ſubſtances ſalines liées avec les huiles dans les plantes qui les donnent. On donnoit autrefois ce nom à pluſieurs autres compoſitions qui appartenoient à d'autres claſſes, ainſi qu'on peut le voir dans les recueils des recettes. On fait les émulſions, en pilant dans un mortier les parties des végétaux qui contiennent une huile combinée avec les ſels naturels, on verſe deſſus peu à peu, une eau appropriée, & l'on paſſe la liqueur blanche pour en ſéparer les féces. Les émulſions ſont généralement reſtaurantes ; mais on peut auſſi les donner en qualité d'altérans, dans certaines fiévres, lorſque par un effet de la putréfaction du ſang & de la foibleſſe de la digeſtion, il s'engendre une trop grande quantité de chyle nutritif aceſcent.

Les *mixtures*, conſidérées comme claſſe de médicamens internes, ſont des compoſitions fluides anomales, qui n'ont aucun rapport entr'elles ni avec au-

une des compositions précédentes. On peut les composer avec différens ingrédiens, sans autre regle que celle qui regarde la nature particuliere de chaque composition. Cette forme satisfait presque à toutes les intentions curatives.

## CHAPITRE VII.

*Des instrumens & des ustensiles nécessaires dans la Pharmacie Chirurgicale.*

LEs instrumens & les ustensiles nécessaires dans la pratique de la Pharmacie chirurgicale, sont les *poids* & les *mesures*, pour regler les doses des médicamens; — les *mortiers* de métal & de verre avec leurs *pilons*; — les *marbres* ou les *porphires* pour leviger les drogues avec leurs *molettes*; — les *tamis* & les *cribles* avec leurs *boëtes* & *couvercles*. Tous ces instrumens sont nécessaires, pour préparer & mêlanger les poudres, & dans quelques cas les substances humides. Les *pots* & les *poiles* de terre & de métal, pour la préparation des décoctions, des fomentations, de catapiasmes & de quelques épithemes; — d'autres moins creux pour celle des emplâtres, des cérats, des onguens & des linimens; parmi lesquels il doit y en avoir de plus petits, pour faire fondre les onguens & les linimens qu'on emploie chauds, & les mêler avec d'autres médicamens. — De grosses bouteilles à col large pour les infusions; d'autres plus petites avec des bouchons de verre, pour la préparation des teintures. — Des *chausses de flanelles* avec des chassis pour les pendre; — des *entonnoirs de verre* & du *gros papier gris*, pour filtrer les liqueurs; — des *spatules* de différentes grosseurs, pour étendre les emplâtres, les cérats, les onguens & les linimens sur la peau, le linge, le papier, ou la charpie, &c. — Des *couteaux* à lame pliante, pour mêler les substances onctueuses & molles qui ne sont point fluides. — Des

*boëtes*, des *tiroirs*, des *phioles*, des *bouteilles* & des *pots de fayance*, pour conserver les différens médicamens, tant simples que composés.

Ces instrumens & ces ustensiles sont très-simples, & on les trouve par-tout : ce qui me dispense de les décrire.

La livre des Modernes varie selon les contrées; mais celle des Apothicaires de France, est de seize onces, & en Angleterre de douze.

| | | |
|---|---|---|
| ℔ La livre<br>℥ L'once<br>ʒ La drachme<br>℈ Le scrupule | contient | douze onces.<br>huit drachmes.<br>trois scrupules.<br>vingt grains. |

La livre dont je me sers dans cet ouvrage, est de douze onces.

Les mesures fluides dont les Anglois se servent dans la Pharmacie, sont le *gallon*, la *chopine*, l'*once* & la *cuillerée*.

| | | |
|---|---|---|
| Le gallon | vaut | huit pintes, ou chopines de France. |
| La pinte | | seize onces. |
| L'once | | huit drachmes. |
| La cuillerée | | demi-once. |

Comme la pesanteur spécifique des différens fluides n'est pas la même, on ne peut établir aucune proportion relative entre les divisions des poids & des mesures. Lors donc qu'on veut agir avec exactitude, le plus sûr, lorsqu'il s'agit de petites quantités, est de les peser; mais la pratique la plus ordinaire, est de diviser les fluides par mesure, & non par poids, dans la supposition que la pinte vaut seize onces, & le reste, conséquemment, à proportion.

## CHAPITRE VIII.

*Opérations nécessaires dans la Pharmacie Chirurgicale.*

J'Entends par opérations nécessaires dans la pratique de la Pharmacie chirurgicale, celle dont le Chirurgien ne peut se passer pour préparer & composer les médicamens, & qui sont fondées sur l'expérience & sur l'usage; car la préparation & la composition antérieure de plusieurs articles, par les procédés chymiques & autres qu'on emploie pour les réduire dans un état officinal, appartiennent à la Pharmacie en général, & ne sont point du ressort du Chirurgien, qui, comme je l'ai dit ci-dessus, doit les considérer comme des simples dans la pratique.

Les opérations générales dont on se sert pour préparer & composer les médicamens dans la pratique de la Chirurgie, sont, la *pulvérisation*, la *coction*, l'*infusion*, la *séparation*, & la *mixtion*. Comme ces opérations sont extérieurement simples, & qu'elles ont lieu dans l'œconomie domestique: je n'entrerai dans aucun détail là dessus, & je me bornerai à quelques observations relatives à la maniere de préparer certaines especes particulieres des sujets.

La *pulvérisation*, ou la réduction des corps en poudre impalpable, se fait de deux manieres, par *trituration* & par *lévigation*.

La *trituration* se fait dans un mortier, par des coups de pilon réitérés, & elle est nécessaire pour réduire les corps durs en poudre; mais pour que cette poudre soit d'une contexture égale & uniforme, il faut la passer par le tamis. Cette méthode suffit dans tous les cas, excepté ceux où l'on a besoin de poudres impalpables. On pile également les gommes & les substances salines, qui se fondant dans l'eau, n'ont pas besoin qu'on en emploie pour les léviger: on doit toujours se servir pour piler les sels, de mortiers de verre; ceux de métal, étant sujets à être corrodés.

La *lévigation* est l'action de réduire un médicament solide en poudre impalpable, en le broyant sur un marbre ou un porphyre comme on broie les couleurs; mais pour mieux y réussir, il faut humecter la matiere & lui donner la consistance de la pâte; il convient même, si ce n'est dans le cas des terres & des craies, de réduire auparavant la matiere en poudre grossiere, en la pilant dans un mortier.

Lorsqu'on emploie des substances minérales dures, & qu'on veut avoir des poudres impalpables, il faut avoir recours à l'*élutriation*, & voici en quoi cette opération consiste. Après avoir levigé la matiere, on la met dans un vaisseau profond, presque rempli d'eau, & on la remue avec un bâton, après quoi on transvase la liqueur, pour séparer son sédiment de la partie claire & fluide, & on la laisse reposer jusqu'à ce que la poudre se soit déposée au fond. On remue l'eau dans le premier vaisseau, & l'on réitere cette opération, jusqu'à ce qu'on ait séparé la partie impalpable de la poudre grossiere. Après cela, on la lévige une seconde fois, jusqu'à ce qu'elle ait acquis la finesse requise.

Cette opération est nécessaire à l'egard de la tuthie ou de la *pierre calaminaire*, lorsqu'on veut l'employer pour les maladies des yeux; mais dans le cas des minéraux & des autres corps durs, il faut commencer par les piler dans un mortier de fer fondu, & le léviger ensuite sur le porphyre, autrement on courroit risque de gâter la préparation.

Il faut avoir attention, en préparant les poudres, de bien mêler les matieres ensemble; car il arrive souvent, faute d'observer cette méthode, sur-tout dans les préparations des métaux & des végétaux qui contiennent les parties résineuses, qu'une portion de la poudre différe considérablement de l'autre, & a des qualités très-nuisibles.

La *coction* est une opération trop simple, pour qu'il soit besoin de la décrire, ni de prescrire les regles qu'elle

exige, à l'exception de quelques-unes que j'aurai soin d'indiquer dans les ordonnances particulieres. Les seules précautions générales qu'on doit observer, sont 1° de ne se servir d'aucun vaisseau de métal pour les substances acides ou salines, parce qu'elles le mangeroient : ce qui gâteroit les médicamens ; & 2° d'empêcher que les matieres solides ou oléagineuses, ne se brûlent, faute d'eau.

L'*infusion* est encore plus simple que la coction. Elle consiste à mettre les ingrédiens solides dans une bouteille, ou dans tel autre vaisseau, & à verser dessus, de l'eau ou telle autre liqueur bouillante ou froide, & à les y laisser quelque tems, les remuant par intervalle, jusqu'à ce que l'eau en soit suffisamment imprégnée.

La *séparation*, considérée comme une opération de la Pharmacie chirurgicale, sert à séparer les substances solides de la liqueur dans laquelle on les a fait cuire ou infuser, ce que l'on fait par *décantation* & par *filtration*.

La *décantation* est l'action de verser doucement & par inclination, une liqueur claire qui surnage, pour la séparer de ses féces, ou du marc, qui s'est précipité au fond, sans qu'il soit besoin de la couler ou filtrer.

La *filtration* est l'action de passer un fluide à travers un filtre, pour en séparer les particules grossieres, & le rendre plus limpide. Elle se fait par le papier gris, la chausse ou manche de drap, le blanchet, le linge, les méches de coton, les languettes de drap blanc. Pour filtrer un fluide, les Apothicaires prennent un morceau de papier gris, & lui donnent la forme d'un entonnoir ; ils placent cet entonnoir dans un autre, l'extrémité la plus petite étant tournée du côté du vaisseau destiné à recevoir la liqueur filtrée. Ils versent ensuite la liqueur à filtrer, dans cet entonnoir, & la laissent passer goute à goute ; observant de ne point trop charger l'entonnoir de papier, de peur que le poids du fluide ne le fasse crever.

La *mixtion*, considérée comme une opération générale de la Pharmacie chirurgicale, se fait par différens moyens, suivant la mesure du sujet. Le plus simple de ces moyens se fait par des méthodes méchaniques, auxquelles il est quelquefois nécessaire de joindre une chaleur liquefiante. Lorsque les ingrédiens sont solides, on les pile dans un mortier, & on lévige ensuite sur le marbre ceux qui supportent l'eau. Lorsqu'ils sont onctueux ou humides, on les incorpore ensemble avec une spatule sur un marbre; une tuile vernissée, ou sur un ais: ou lorsqu'ils sont d'une consistance trop tenace, en les broyant dans un mortier, ou en les faisant fondre ensemble. Les autres méthodes composées sont trop nombreuses, pour pouvoir les assujettir à aucune regle, à l'exception de celles qui regardent les sujets particuliers, & que j'aurai soin d'indiquer dans l'occasion.

Il y a deux précautions générales à observer dans les mixtions. La premiere est d'incorporer & lier les ingrédiens le mieux qu'il est possible, parce que les différentes parties de la même masse, prises séparément, pourroient contenir différentes doses des ingrédiens, ce qui pourroit nuire dans certains cas. La seconde, de ne se servir d'aucun vaisseau de métal pour les substances acides ou salines, parce qu'elles le mangeroient: ce qui gâteroit la composition.

# PRATIQUE DE LA PHARMACIE CHIRURGICALE.

## *SECONDE PARTIE.*

## LIVRE I.

Préparation & compoſition des Médicamens externes.

### CHAPITRE I.

*Des formes ſéches des médicamens externes.*

#### SECTION I.

*Des corps ſecs entiers.*

*Nota.* Les formules marquées L. ſont celles de la Pharmacopée de Londres ; celles marquées E. du Collége d'Edimbourg ; & celles marquées N. S. T. ou N. S. B. celles des Hôpitaux de Saint Thomas & de Saint Barthelemi. *

* *Nota.* Celles qui ſeront marquées de ce ſigne ☞ ſont celles que nous y avons ajoutées, & qui manquent dans l'original. Nous renvoyons auſſi quelquefois, aux formules du Manuel du jeune Chirurgien, par ces lettres V. M. du jeune Chirurgien.

### Agaric de Chêne.

*Agaricus Quercinus.*

Toute la préparation de l'agaric de chêne, lorsqu'on l'emploie comme ſtyptique, ſe réduit à le couper par morceaux un peu plus larges que l'orifice du vaiſſeau, ſur lequel on veut l'appliquer.

#### Observation.

L'agaric paſſoit, il y a quelques années, pour un ſtyptique efficace pour arrêter les hémorrhagies qui ſuivent les amputations; mais on a trouvé après pluſieurs eſſais, qu'il ne produit point l'effet qu'on en attendoit, ce qui fait qu'on l'a abandonné. *Voyez* ce que j'en ai dit, *pag.* 49.

### Amalgame de Mercure.

*Amalgama Mercurii.*

Prenez une quantité de mercure, ajoutez-y de la limaille de plomb ou d'étain, & broyez le tout dans un mortier de verre, juſqu'à ce qu'il ait acquis la conſiſtance de la pâte.

#### Observation.

On emploie quelquefois cet amalgame en qualité de ſpécifique, pour les cancers & les tumeurs malignes des mammelles & des autres parties, de même que pour les tumeurs froides des glandes & des jointures. On l'étend ſur la ſurface d'un emplâtre adhéſif, qu'on applique ſur la partie, & on l'y laiſſe longtems. On fait un plus grand uſage de ce reméde en France qu'en Angleterre.

### Pierre Infernale.

*Lapis Infernalis.*

Prenez de la leſſive de ſavon, & faites-la

évaporer dans un vaisseau ( il ne faut point en employer de cuivre ) jusqu'à ce qu'il se forme une pellicule sur la surface. Mettez-la dans une cuiller de fer, & continuez l'évaporation, jusqu'à ce que la masse soit tout-à-fait séche. Coupez-là par morceaux, de grosseur convenable, pour pouvoir vous en servir, & gardez-les dans une phiole avec un bouchon de verre.

OBSERVATION.

La pierre infernale est le caustique le plus actif que l'on connoisse, & l'on s'en servoit beaucoup autrefois ; mais comme elle est sujette, par sa nature saline, à couler & à s'étendre, à enflammer & excorier l'épiderme, avec des douleurs aigues, on lui a substitué une composition avec la chaux, qui n'est pas sujette au même inconvénient. Voyez ci-dessous *causticum fortius. & mitius.* L. D. à l'article *épithèmes.*

## CAUTÉRE POTENTIEL.

*Lapis septicus, seu Cauterium potentiale.* E.

Prenez parties égales de chaux vive & de cendres gravelées, & trois fois le poids de chacune, d'eau de fontaine, dans laquelle vous les mettrez tremper trois jours, les remuant de tems en tems. Faites évaporer jusqu'à siccité la lessive, après l'avoir filtrée : & l'ayant mise dans un creuset, exposez-la à un vent violent, jusqu'à ce qu'elle coule comme de l'huile. Versez-la sur une assiette, & coupez-la, pendant qu'elle est encore molle, par morceaux de la grosseur & figure que vous voudrez, & mettez-les dans une fiole.

### Observation.

Cette compoſition ne différe de la précédente, que par la longueur du procédé ; la chaleur qu'on emploie, ne ſert qu'à lui donner la conſiſtance néceſſaire pour en former des morceaux de figure reguliére ; ce qu'on peut également faire par la ſimple évaporation.

## Pierre Médecinale.

### *Lapis Medicamentoſus.* L.

Prenez de l'alun, de litharge, de bol d'Arménie, ou de France, de chacun demi-livre ; de colcothar, de vitriol verd, trois onces, & de vinaigre, un quart de pinte. Mêlez le tout enſemble, & faites évaporer la maſſe ſur le feu, juſqu'à ſiccité.

### Observation.

Telle eſt la formule d'une compoſition dont on s'eſt longtems ſervi, mais que le Collége de Londres a reformé dans ſa derniere Pharmacopée. Celui d'Edimbourg l'a bannie de la ſienne, par le peu de cas qu'elle en fait. Ses qualités, à en juger par la nature des ingrédiens, ſont aſtringentes & ſtyptiques, on prétend qu'elle raffermit les dents, & qu'elle conſerve les gencives. Cependant l'alun & le colcothar de vitriol, qui contiennent après la calcination une quantité conſidérable de ſel vitriolique, lorſqu'on n'a pas ſoin de les laver, ſont des ſubſtances nuiſibles aux dents. Il vaut donc mieux s'en ſervir dans les injections répercuſſives à défaut de meilleur reméde.

## Caustique Lunaire.

### *Cauſticum Lunare.*

Prenez de l'argent de coupelle en grains ou en lames minces, & l'ayant mis dans deux

fois son poids de bon esprit de nitre, laissez-les ensemble, jusqu'à ce que l'argent soit dissout. Faites évaporer la solution à une chaleur douce, jusqu'à siccité : & faites ensuite fondre la masse dans un creuset, pour en former avec des petits moules de fer, que vous devez avoir auparavant fait chauffer & graissé, de petits rouleaux, dont vous ôterez la graisse après qu'ils seront refroidis, & que vous garderez dans une bouteille.

### Observation.

Le Collége d'Edimbourg veut que le poids de l'esprit de nitre, soit triple de celui de l'argent; mais le double suffit, lorsqu'on se sert de celui des raffineurs, pour dissoudre entiérement l'argent ; le surplus s'évapore & ne fait qu'alonger l'opération. On a donné à cette composition, le nom de *pierre infernale*, comme synonyme à celui de caustique lunaire : & l'on a appellé celle de la lessive de savon, *lapis septicus* ou *cauterium potentiale*. Ce caustique sert aux mêmes usages que la *pierre infernale*, étant corrosif au premier degré; mais on lui préfere aujourd'hui la composition dont j'ai parlé ci-dessus, je veux dire la chaux en substance, avec le sel de l'eau de savon.

## Lames de plomb enduites de Mercure.

*Laminæ plumbi cum mercurio perfricatæ.*

Prenez des lames de plomb assez pliantes, pour pouvoir les appliquer sur la partie, & frottez-les avec du mercure crud; il s'y attachera.

### Observation.

Ces lames de plomb ont la même vertu que l'amal-

game de mercure, & l'on s'en ſert quelquefois pour réſoudre les tumeurs glanduleuſes & chroniques, particuliérement celles de la gorge ; mais il faut les y laiſſer longtems. On ne s'en ſert point dans la pratique réguliere, parce qu'on peut mieux ſatisfaire à cette intention, en les frottant de tems à autre, avec des onguents mercuriels légers.

### Vitriol blanc ou Romain.

*Vitriolum cæruleum ſeu Romanum.*

Il ne demande d'autre préparation, lorſqu'on l'emploie en ſubſtance, que de donner aux morceaux, la forme néceſſaire pour pouvoir toucher commodément les parties.

#### Observation.

On ſe ſert de vitriol romain en ſubſtance, pour manger les carnoſités & les calloſités des ulcères, & pour toucher la ſurface des ulcères ſordides, à deſſein de les déterger ; mais dans ce dernier cas, on ſe ſert communément de ſa poudre, ou de ſa ſolution dans l'eau.

### Vitriol Verd.

*Vitriolum Viride.*

Il ne demande d'autre préparation que le précédent.

#### Observation.

On ſe ſert quelquefois du vitriol verd en qualité de cauſtique, de même que du bleu ; mais il eſt moins déterſif, & par conſéquent moins propre à produire l'effet qu'on en attend.

SECTION

## SECTION II.

### *Des Poudres.*

### Alun calciné.

*Alumen ustum.*

Prenez de l'alun & mettez-le sur le feu dans un vaisseau de terre, jusqu'à ce qu'il ne bouillonne plus. Pulverisez-le, & enfermez-le dans une bouteille bien bouchée.

#### Observation.

On employoit autrefois l'alun calciné en qualité d'escarotique pour manger les fungus & les excroissances qui se forment dans les ulcères, & l'on s'en sert encore aujourd'hui dans les endroits où la Chirurgie n'est point perfectionnée. On met de la poudre d'alun sur les fungus & les excroissances que l'on veut consumer, & il ne manque pas de les détruire, de même que les autres substances caustiques. On trouve néanmoins qu'il cause plus de douleur & d'irritation que les autres escarotiques, & qu'il durcit les lévres ou la surface des ulcères, ce qui retarde l'incarnation. C'est ce qui fait qu'on ne s'en sert presque plus, & qu'on se contente de les toucher avec le caustique lunaire, le vitriol romain, ou verd, ou avec le précipité rouge, ou de les saupoudrer avec du vitriol verd. Le Collége d'Edimbourg a judicieusement retranché cette préparation de sa Pharmacopée ; mais celui de Londres l'a conservée.

### Poudre de Céruse.

*Pulvis è Ceruſſa.* L.

Voyez *injection répercussive.*

### Fleur de Farine.

*Farina Tritici.*

Elle n'exige aucune préparation ; mais on doit choisir la plus fine & la plus nette que l'on peut.

#### Observation.

On emploie la farine en qualité de styptique pour arrêter les hémorrhagies des petits vaisseaux, dans les amputations & autres solutions de continuité. On l'étend sur un plumasseau de charpie, & on l'applique sur la partie ; elle ne produit point son effet par son astringence, mais seulement en bouchant les orifices des vaisseaux.

### Precipité rouge de Mercure.

*Mercurius præcipitatus ruber.*

Il n'exige d'autre préparation pour les usages de la Chirurgie, que celle que les Chymistes lui donnent.

#### Observation.

On emploie le précipité rouge en poudre, en qualité d'escarotique, de déterſif : &, dans quelques cas, de spécifique. On l'applique sur les fungus & les callosités des ulcères dans la premiere intention ; sur la surface des ulcères sordides dans la seconde ; & sur les ulcères vénériens & virulens dans la troisiéme, en proportionnant la dose à l'état de l'ulcère. Comme il est composé d'acide nitreux & de mercure, il agit en qualité d'escarotique & de déterſif, par la vertu de la premiere substance ; & comme spécifique, en conséquence des qualités de la seconde. Comme ce reméde satisfait à ces différentes intentions, sur-tout par rapport aux ulcères vénériens, on s'en sert beaucoup aujourd'hui dans la Chirurgie.

### Poudre de Myrrhe.

*Pulvis Myrrhæ.*

Sa préparation se réduit à pulvériser la myrrhe dans un mortier de fer ou de verre.

#### Observation.

On se sert quelquefois de la myrrhe en poudre, pour déterger les ulcères sordides ; mais non point dans la pratique reguliére, parce qu'il y a d'autres médicamens plus efficaces. On l'emploie plus souvent pour hâter l'exfoliation des os cariés, en la répandant sur leur surface ; elle est beaucoup meilleure pour cet usage, que pour déterger les ulcères.

### Poudre Opthalmique.

*Pulvis Opthalmicus.*

Prenez du verre, pillez-le dans un mortier, & après l'avoir lévigé sur le porphyre, séparez-en la partie la plus fine par élutriation, comme je l'ai enseigné, *pag.* 120.

#### Observation.

On se sert de cette poudre pour ôter les taies, & elle opére en enlevant ou remplissant les protubérances de la cornée, qui occasionne l'épaississement de cette partie. Mais cette méthode ne vaut rien, car elle ne peut produire cet effet qu'en écorchant quelqu'autre partie de la membrane, ce qui la rend moins transparante, comme l'ont éprouvé tous ceux qui s'en sont servi. Je n'en aurois rien dit, si on ne l'avoit inséré dans la Pharmacopée d'un des plus considérables hôpitaux de Londres.

### Poudre pour la chute de l'Anus.

*Pulvis astringens ; pulvis ad pocidentiam ani dictus.* N. S. T.

Prenez de balaustes & de bol d'Arménie,

de chacun une once, & pulvérisez-les ensemble.

OBSERVATION.

On met souvent de cette poudre sur la partie extérieure de l'anus; & l'on peut également l'employer dans les cas qui demandent des astringens; mais l'esprit de vin, les solutions de l'alun & de la terre du Japon, ou du sucre de saturne, sont plus efficaces.

VITRIOL CALCINÉ A ROUGEUR.

Mettez environ un demi pouce de vitriol verd dans un plat de terre, & laissez-le sur un feu modéré jusqu'à ce qu'il ne bouille plus; poussez ensuite le feu jusqu'à ce que le vitriol devienne d'un rouge vif étant refroidi. Pulvérisez-le le plus promptement qu'il sera possible, & mettez-le dans une phiole bien bouchée, car si l'air y entroit, il se fondroit aussi-tôt.

OBSERVATION.

La Pharmacopée d'Edimbourg confond ce vitriol calciné avec le colcothar, bien qu'il soit différent; car ce dernier est beaucoup plus dépouillé de son acide par la calcination, qui lui fait prendre une couleur de pourpre foncé. Ce défaut d'acide rend le colcothar moins caustique & moins austére, & par conséquent plus propre pour les emplâtres & autres compositions semblables, que le vitriol calciné à rougeur, mais bien moins actif en tant que styptique.

Le vitriol calciné, comme je viens de dire, est le reméde le plus efficace que l'on connoisse pour le saignement de nez, & je l'ai toujours employé avec succès dans tous les cas où les autres avoient échoué. Il faut le tirer par le nez en poudre, ou délayé dans de l'eau, prenant garde qu'il ne tombe dans la gorge; mais quand

même cela arriveroit, il n'en résulteroit aucun inconvénient. Il est également bon pour les hémorroïdes & autres hémorrhagies.

### Poudre de vitriol bleu ou Romain.

*Pulvis vitrioli cærulei seu Romani.*

Il ne faut que le pulvériser dans un mortier.

#### Observation.

On met de cette poudre sur la partie, dans les cas où les ulcères exigent des escarotiques & des détersifs, & qu'on voit qu'on ne produit aucun effet en les touchant simplement avec un morceau de vitriol.

## CHAPITRE II.

*Des formes onctueuses des Médicamens externes.*

### SECTION I.

*Des Emplâtres.*

### Emplatre ordinaire.

*Emplastrum commune.* L.

PRenez huit pintes d'huile d'olive, & cinq livres de litharge. Faites bouillir le tout à petit feu, avec une quarte d'eau, les remuant jusqu'à ce que l'huile & la litharge soient bien incorporées, & ayent acquis la consistance d'un emplâtre. Si l'eau vient à manquer avant que l'opération soit finie, on en remettra de la chaude à volonté.

### Observation.

L'emplâtre commun de la Pharmacopée d'Edimbourg ne diffère de celui-ci, que dans la proportion de l'huile & de la litharge, qui eſt de trois livres pour ſix pintes d'huile. Cela ne change cependant rien à ſes qualités médecinales, & ne fait que le rendre d'une conſiſtance plus aiſée à fondre, ce qui eſt quelquefois un avantage.

Cette compoſition eſt inſérée dans les deux Pharmacopées à la place du *diachilon ſimplex* & du *diapalma*, pour ſervir de baſe à des formes plus compoſées, auxquelles on peut ajouter, ſi l'on veut le *diachylon* ou tels autres ingrédiens que l'on voudra. On peut auſſi ſubſtituer le minium à la litharge, dont il ne diffère que par le degré de calcination, & dont les effets ſont les mêmes.

Les qualités de cet emplâtre, quant aux intentions médecinales, ſont défenſives, émollientes & répercuſſives. Il doit ſa qualité émolliente à l'huile, & la répercuſſive au plomb; mais l'une & l'autre ſont conſidérablement affoiblies, eu égard à la proportion dans laquelle on les trouve dans les ingrédiens ſimples, par le mélange des deux ſubſtances.

## Emplatre Adhésif.

*Emplaſtrum Adheſivum.* E.

Prenez d'emplâtre commun deux livres; & de poix de Bourgogne une livre. Faites-les fondre enſemble pour en former un emplâtre.

### Observation.

Cet emplâtre devient ſuppuratif & digeſtif au moyen de la poix de Bourgogne, qui eſt par ſa nature modérement irritante. La conſiſtence de cette compoſition, fait qu'on peut l'employer pour garantir les parties contigues dans les cas où l'on ſe ſert de cauſtiques, & dans les autres occaſions où la cohéſion de l'emplâtre eſt néceſſaire.

☞ EMPLATRE DESSICATIF.

*Emplaſtrum deſſicativum ſive de cæruſſâ.*

V. M. du J. Chir.

EMPLATRE GLUTINATIF. *

*Emplaſtrum Agglutinans.*

Prenez de colle de poiſſon quatre onces, de baume de *Turlington*, ou de baume traumatique des Pharmacopées d'Edimbourg ou de Londres, une once. Faites fondre la colle de poiſſon dans environ deux onces d'eau, & faites bouillir la ſolution juſqu'à ce qu'une grande partie de l'eau ſe ſoit évaporée; ajoutez-y peu à peu le baume, les remuant de tems en tems: & après avoir laiſſé encore quelque tems la mixtion ſur le feu, retirez le vaiſſeau, & étendez-la pendant qu'elle eſt encore fluide, ſur du taffetas avec une broſſe.

OBSERVATION.

Cet emplâtre eſt très-adhéſif, d'où vient qu'étant appliqué ſur une coupure ou une plaie, il la guérit par agglutination. Les Empiriques s'en ſervent, mais il occaſionne ſouvent de grands maux, en empêchant la digeſtion & l'extruſion de la matiére hétérogène, qui eſt dans la plaie, de maniére qu'elle ſuppure en dedans, & produit des abſcès ſinueux.

☞ EMPLATRE D'ANDRÉ DE LA CROIX.

*Emplaſtrum Andreæ à Cruce.*

V. M. du J. C.

* Les Anglois appellent cet emplâtre *Ladies ſticklíng plaſter*, & les François, *taffetas d'Angleterre.*

### Emplatre de gomme ammoniac avec le Mercure.

*Emplaſtrum ex ammoniaco cum Mercurio.* L.

Prenez de gomme ammoniac coulée, une livre; de mercure crud, trois onces, & de baume ſimple de ſoufre, une drachme. Broyez le mercure avec le baume de ſoufre, juſqu'à ce qu'il ait entierement perdu ſon apparence métallique. Ajoutez-y peu à peu la gomme ammoniac que vous devez avoir fait fondre, lorſqu'elle eſt ſur le point de ſe figer, & mêlez tous ces ingrédiens enſemble.

#### Observation.

Cette compoſition eſt diſcuſſive par la nature des ingrédiens qui y entrent; mais on s'en ſert rarement, quoique le Collége de Londres la preſcrive dans ſa Pharmacopée.

### Emplatre Anodin.

*Emplaſtrum Anodinum.* E.

Prenez de réſine blanche huit onces, de gomme tacamahaca en poudre, & de galbanum, de chacun quatre onces. Faites fondre ces ingrédiens, & ajoutez-y trois onces de ſemences de cumin, & quatre onces de ſavon noir, & faites-en un emplâtre.

#### Observation.

Cet emplâtre, par la nature des quatre premiers ingrédiens dont il eſt compoſé, eſt extrêmement âcre & irritant, & peut par conſéquent paſſer pour anodin, en égard à ſes effets, dans les douleurs ſpaſmodiques, mais dans toutes les autres, ſon applica-

tion produiroit un effet contraire. Le savon ne sçauroit lui donner une qualité anodine, il n'est bon au contraire qu'à la lui faire perdre, & ne peut satisfaire à aucune intention curative, si ce n'est en qualité d'escarotique & de dissolvant. Cette composition me paroît donc mal digérée, eu égard à la nature des ingrédiens, à la difficulté de sa préparation, & à la grossiéreté de sa consistance.

### ☞ Emplatre basilicum de Mésué.

*Emplastrum basilicum Mesue.*

V. M. du J. Chir.

### Emplatre Attractif.

*Emplastrum Attrahens.* L.

Prenez de résine jaune & de cire jaune, de chacune trois livres, de suif de mouton bien net, une livre. Faites fondre le tout ensemble, & passez la mixtion pendant qu'elle est fluide.

#### Observation.

Cette composition supplée à l'emplâtre de Mélilot, dont on se servoit autrefois dans les vésicatoires. Il est déterstif & légerement digestif, par la qualité irritante de la résine.

### ☞ Emplatre du fils de Zacharie.

*Emplastrum filii Zachariæ.* Pharm. Brux.

V. M. du J. Chir.

On peut le substituer à l'onguent d'Althéa.

### Emplatre Cephalique.

*Emplastrum Cephalicum.* L.

Prenez de poix de Bourgogne deux livres; de labdanum mol, une livre; de résine & de

cire jaune, de chacune quatre livres, & d'huile de macis, une once. Commencez par faire fondre la poix, la réſine & la cire enſemble, ajoutez-y le labdanum & enſuite l'huile de macis.

### Observation.

Cette compoſition, à cauſe de l'huile de macis, du labdanum & de la réſine qui y entrent, eſt âcre & irritante, & par conſéquent antiſpaſmodique, & c'eſt dans cette intention qu'on l'emploie. Elle eſt pareillement digeſtive, lorſqu'on l'applique avec d'autres ingrédiens convenables ſur les ulcères accompagnés de froid & de langueur, par le défaut de force vitale, dans les parties ſur leſquelles les humeurs lymphatiques ſe ſont jettées: & propre à hâter la ſuppuration des tumeurs qui demandent de la chaleur & de l'irritation.

## Emplatre Cephalique.

*Emplaſtrum Cephalicum.* E.

Prenez de gomme tacamahaca en poudre & de cire jaune, de chacun, trois livres. Faites-les fondre, & ajoutez-y quatre onces de térébenthine de Veniſe, pour en compoſer un emplâtre, que vous laiſſerez preſque refroidir pour y ajouter l'huile diſtillée de lavande & d'ambre, de chacune une drachme.

### Observation.

Cette compoſition ſatisfait à la même intention que la précédente; mais elle lui eſt inférieure pour trois raiſons. La premiere, que l'odeur qui eſt ici de conſéquence, eſt non ſeulement moins agréable que dans l'autre, à cauſe de la térébenthine & de la gomme tacamahaca, mais même déſagréable à pluſieurs perſonnes. La ſeconde, que la quantité de térébenthine qui y entre, irrite la peau, ce qui eſt contraire à l'intention qu'on

ſe propoſe ; & la troiſieme, que les huiles diſtillées de lavande & d'ambre, dont l'efficacité de l'emplâtre dépend, étant plus volatils que l'huile exprimée de macis, s'évaporent, & font perdre à l'emplâtre toute ſa vertu lorſqu'on le garde quelque tems.

### ☞ Emplatre Ammoniacal.

*Emplaſtrum Ammoniacale.*

Prenez du ſel volatil de ſel ammoniac diſſout dans l'eau, deux drachmes ; térébenthine de Veniſe, ſix drachmes, mêlez ces ſubſtances dans un mortier.

#### Observation.

Cet emplâtre a les mêmes propriétés que celui des ſubſtances volatiles, dont on trouvera plus bas la formule. *Fuller* le recommande pour diſſiper les douleurs de rhumatiſme & la paralyſie.

### Emplatre Adhésif commun.

*Emplaſtrum commune Adheſivum.* L.

Prenez d'emplâtre commun, trois livres, & de réſine jaune, demi-livre ; pulvériſez la réſine, & mettez-la peu à peu dans l'emplâtre, après l'avoir fait fondre à une chaleur douce, remuant ces ingrédiens pour qu'ils s'incorporent enſemble.

#### Observation.

Cet emplâtre eſt de la même nature que l'*emplâtre adhéſif* de la Pharmacopée d'Edimbourg, & ſert aux mêmes uſages ; mais il eſt moins adhéſif, digeſtif & ſuppuratif, ce qui vient de ce qu'il eſt moins irritant, la doſe de réſine, n'étant point proportionnée à celle de la poix de Bourgogne.

### ☞ Emplatre de Bétoine.

*Emplaſtrum de Betonicâ.*

*Voyez* M. du J. Chir.

☞ Emplatre de Savon.

*Emplastrum de Sapone.*

*Voyez* M. du J. C.

De soufre de Ruland.

De baies de Laurier.

D'Althea.

Carminatif.

De Charpie.

De Cigue.

D'Euphorbe.

Diapompholix.

Divin.

Pour les Descentes.

Noir de Ceruse.

Polychreste.

Pour les Loupes.

Pour les Fractures.

De Melilot.

Antihysterique.

*Voyez* M. du J. C.

## Emplatre de Cigue avec la gomme Ammoniac.

*Emplastrum de Cicutâ cum Ammoniaco.* E.

Prenez huit onces de gomme ammoniac, & faites-les dissoudre dans une quantité suffisante de vinaigre de squille, ajoutez-y quatre onces de suc de feuilles de ciguë; coulez la mixtion, & faites la bouillir jusqu'à ce qu'elle ait pris la consistance d'un emplâtre.

### Observation.

Cette composition est irritante, à cause de la gomme ammoniac & des squilles qui y entrent, & elle a de plus l'action spécifique de la cigue, à laquelle on attribue une vertu extraordinaire. Le principal usage de

cet emplâtre est de calmer les coliques occasionnées par les spasmes & les flatuosités ; mais il y a lieu de croire qu'il peut être bon pour résoudre les tumeurs œdémateuses & scrophuleuses. Le College de Londres l'a néanmoins omis dans sa Pharmacopée.

### Emplatre contre la Goutte.

*Emplastrum Antiarthriticum.*

Prenez de la gomme élémi, de colophone & de poix de Bourgogne, de chacune trois drachmes ; cire jaune, deux onces, poudre de minium, de mastic & d'encens, de chacune deux drachmes ; d'huile pétrole, huile de spicanard & d'anis, de chacune une drachme & demie ; faites un emplâtre.

### Observation.

Cet emplâtre émousse l'action des humeurs âcres & rongeantes ; il divise & attenue celles qui péchent par trop de consistance, & les fait sortir, en ouvrant les pores de la peau, il détruit le spasme & la tension douloureuse des filets nerveux, fortifie & relâche les parties, & sur-tout les articulations. Cette composition a encore la propriété de dissiper les tumeurs qui restent aux articulations, après les accès de goutte. Il faut cependant appliquer ce topique avec ménagement, par la raison qu'il vaut souvent mieux laisser la goutte à elle-même, que de chercher à la dissiper par des emplastiques.

### Emplatre commun avec les Gommes.

*Emplastrum commune cum Gummis.* L.

Prenez d'emplâtre commun, trois livres ; de galbanum coulé, huit onces ; de térébenthine commune & d'encens, de chacun trois onces : faites fondre le galbanum & la térébenthine ensemble, à une chaleur douce, & saupoudrez-le d'encens, y ajoutant ensuite

peu à peu l'emplâtre commun, que vous devez avoir fait fondre séparément.

### Observation.

Cette composition répond à peine au nom qu'elle porte, n'ayant aucun ingrédient à l'exception du galbanum, qu'on puisse appeller gommeux dans un sens propre. Les autres qu'on ajoute à l'emplâtre commun, rendent cette composition modérément suppurative & digestive, & on l'emploie souvent comme un emplâtre adhésif, bien qu'il le soit moins que ceux auxquels on donne ce nom.

### ☞ Emplatre pour les Ganglions de M. Charras.

*Emplastrum ad Gangliones D. Charas.*

Prenez des gommes ammoniac, galbanum appoponax & sagapenum, dissoutes dans le vinaigre, coulées & épaissies; de la myrrhe choisie, & pulvérisée; de chacune trois onces; huile de laurier, & de l'esprit de vin, de chacun une once; soufre vif, vitriol romain, & sel ammoniac, de chacun demi-once; de l'euphorbe, deux gros; faites un emplâtre.

### Observation.

Cette composition est atténuante, pénétrante, résolutive. On l'applique sur les tumeurs écrouelleuses, sur les loupes, les squirres du foie & de la rate.

### Emplatre commun avec le Mercure.

*Emplastrum commune cum Mercurio.* L.

Prenez une livre d'emplâtre commun, trois onces de mercure verd, & une drachme de baume de soufre; mêlez, comme j'ai dit, pour l'emplâtre de gomme ammoniac avec le mercure.

OBSERVATION.

Cet emplâtre passe pour résolutif & spécifique dans les cas qui exigent les mercuriels ; mais le mercure est trop fortement lié avec la substance de l'emplâtre, pour pouvoir être absorbé par les vaisseaux cutanés au point de produire son effet. Je crois l'onguent mercuriel plus efficace, pourvu qu'on en use avec précaution & en petite quantité.

## EMPLATRE DE SAFRAN.

*Emplastrum Croceum.* E.

Prenez de la poix de Bourgogne & de cire jaune, de chacune une livre, & de galbanum demi-livre ; faites les fondre à une chaleur douce, & ajoutez-y demi-livre de goudron & trois onces de safran bien pilé.

OBSERVATION.

Cette composition est principalement destinée à fortifier les parties affoiblies & relâchées ; mais la poix de Bourgogne & le goudron la rendent trop irritante pour la peau, & je lui préfere les autres compositions. C'est avec raison que le College de Londres l'a bannie de sa Pharmacopée.

## ☞ EMPLATRE DE BETOINE.

*Emplastrum de Betonicâ.*

*Voyez* M. du J. C.

## EMPLATRE DE CUMIN.

*Emplastrum è Cymino.* L.

Prenez poix de Bourgogne, trois livres ; de cire jaune, de semence de cumin, de carvi & de baies de laurier, de chacune trois livres ; faites fondre la cire & la poix

enſemble, ajoutez-y les autres ingrédiens pulvériſés, & remuez bien le tout, pour que les drogues s'incorporent enſemble.

OBSERVATION.

Les ſemences, les baies de laurier & les autres ſubſtances qui retiennent leur conſiſtance ſolide dans les emplâtres, & qui ne peuvent ſe réduire en poudre impalpable, rendent la texture des compoſitions inégale. Les ingrédiens eux-mêmes, dont la vertu médecinale dépend des huiles eſſentielles qu'ils contiennent, ont peu d'efficacité ſous cette forme, parce que ſe mêlant avec la ſubſtance de l'emplâtre, ils ne peuvent rendre leur huile eſſentielle. J'aimerois donc mieux employer les huiles eſſentielles que les ſubſtances en eſpeces, ainſi que le pratiquent aujourd'hui ceux qui ne ſont point prévenus en faveur des anciens uſages.

Cet emplâtre eſt corroborant & antiſpaſmodique, & on l'emploie pour appaiſer les coliques occaſionnées par les affections nerveuſes & les flatuoſités.

☞ EMPLATRE CARMINATIF DE LA PHARMACOPÉE DE BRUXELLES.

*Emplaſtrum carminativum Pharm. Brux.*

*Voyez* M. du J. C.

EMPLATRE DE CUMIN AVEC L'OPIUM.

*Emplaſtrum è Cymino cum Opio.* N. S. T.

Prenez douze onces d'emplâtre de cumin, & une once d'opium, & incorporez-les enſemble.

OBSERVATION.

On emploie ces emplâtres dans la même intention que le précédent, pour calmer les coliques qui demandent des narcotiques; mais comme une petite doſe d'opium, pris intérieurement, produit infiniment plus d'effet,

d'effet, cette pratique ne me paroît point fondée sur la saine raison.

### Emplatre de Cumin avec le Savon.

*Emplastrum è Cymino cum Sapone.* N. S. T.

Prenez trois onces d'emplâtre de cumin, & mêlez-les avec une once de savon de Castille.

#### Observation.

Le savon ne paroît aucunement répondre à l'intention de cet emplâtre, eu égard à l'usage qu'on en fait, n'ayant d'autres qualités que celles de caustique & de dissolvant. Cet emplâtre n'est bon que pour résoudre les tumeurs glanduleuses qui ne sont point accompagnées d'inflammation.

### Emplatre Défensif.

*Emplastrum Defensivum.* E.

Prenez deux livres de litarge & quatre livres d'huile d'olive; faites-les bouillir jusqu'à consistance d'emplâtre; après quoi faites dissoudre dans le mêlange, quatre onces de cire jaune; quatre onces d'oliban bien pulvérisé, quatre onces de térébenthine de Vénise, & six onces de colcothar de vitriol.

#### Observation.

Cet emplâtre est corroborant, & il doit cette qualité à l'action irritante de l'oliban, & à l'astringence du colcothar; il est aussi défensif, & propre par conséquent pour les foulures, les luxations & autres maladies semblables. Si l'on substituoit l'encens à la térébenthine, qui n'est propre qu'à irriter la peau; cette composition seroit préférable à l'*emplâtre corroborant* de la Pharmacopée de Londres, qui satisfait à la même intention.

Le colcothar de vitriol qui y entre en qualité d'astringent, vaut mieux que le sang de dragon, qu'on lui a substitué dans celui-ci, d'autant plus que l'efficacité de ce dernier est fort douteuse.

### ☞ Emplatre du Prieur de Cabrieres pour les Descentes.

*Emplastrum ad Hernias.*

*Voyez* M. du J. Chir.

### Emplatre Epispastique.

*Emplastrum Epispasticum.* E.

Prenez de poix de Bourgogne, vingt onces; de térébenthine de Venise, & de cantharides, de chacune six onces; pulvérisez les cantharides, & ajoutez-les aux autres ingrédiens, que vous devez avoir fait fondre, pour former un emplâtre du tout.

#### Observation.

L'*emplâtre vésicatoire* de la Pharmacopée de Londres, paroit beaucoup meilleure que celui-ci, étant composé d'ingrédiens moins irritans que la poix de Bourgogne & la térébenthine, qui, dans plusieurs cas, causent des douleurs inutiles au malade, lorsque les cloches viennent à crever avant qu'on ait levé l'emplâtre.

### Emplatre Epispastique compose.

*Emplastrum Epispasticum compositum.* E.

Prenez douze onces de poix de Bourgogne & quatre onces de cire jaune, & après les avoir fait fondre, ajoutez-y douze onces de térébenthine de Venise; & pendant que la mixtion est encore fluide, ajoutez-y les ingrédiens suivans pulvérisés; savoir, de semences

de moutarde & de poivre noir, de chacun une once ; de verd de gris deux onces, & de cantharides douze onces, la remuant continuellement, pour que le tout forme un emplâtre. On doit garder cet emplâtre de même que le précédent dans une veſſie huilée.

OBSERVATION.

L'objection que l'on fait contre la compoſition précédente, ſeroit encore plus valable dans ce cas-ci, ſi l'on ne voyoit qu'on n'a augmenté les ingrédiens que pour rendre l'irritation plus forte dans les cas où cela eſt néceſſaire ; mais comme elle eſt locale, s'il étoit vrai qu'elle contribuât à augmenter celle des cantharides, qui eſt générale, il s'enſuivroit qu'elle devroit faire plus de mal que de bien. Au reſte, l'uſage du verd de gris a quelque choſe qui répugne, & on ne peut l'approuver, à cauſe des mauvaiſes ſuites qu'il peut avoir.

☞ EMPLATRE POUR PRÉVENIR LES FAUSSES COUCHES.

*Emplaſtrum ad uſum gravidarum.*

Prenez de l'emplâtre contre les hernies, une once ; cérat citrin, onguent de la Comteſſe, de chacun trois drachmes ; huile de myrthe, trois drachmes & demie ; cire, demi-once ; faites fondre, & ajoutez au mêlange, de la poudre de ſang de dragon, de maſtic, de bol d'Arménie, de racine de biſtorte & de galles, de chacune demi-drachme ; ſuccin, corail rouge & noix muſcade, de chacun deux ſcrupules ; ajoutez enfin à toutes ces ſubſtances autant de térébenthine de Chypre, qu'il en faudra, pour donner à cette maſſe, une conſiſtance d'emplâtre.

OBSERVATION.

On appliquera cet emplâtre ſur les lombes, & on le fera porter continuellement. Il agit en reſſerrant & en fortifiant la fibre ſans violence.

### Emplatre de Galbanum.

*Emplaſtrum è Galbano.* N. T. S.

Prenez de galbanum coulé, une once & demie ; de cire jaune & de myrrhe, de chacune demi-once, & de térébenthine commune, deux drachmes ; faites fondre la cire & le galbanum enſemble ; ajoutez-y la myrrhe & la térébenthine, & ne laiſſez le mêlange ſur le feu que le moins qu'il ſera poſſible.

#### Observation.

Cet emplâtre eſt corroborant & antiſpaſmodique ; & eu égard aux parties diſpoſées à ces accidens, ſuppuratif & digeſtif. Il a auſſi une qualité diſcuſſive, lorſque les tumeurs ſont occaſionnées par la langueur de l'action vitale & œconomique des parties affectées.

### Emplatre Gommeux.

*Emplaſtrum Gummoſum.* L.

Prenez quatre livres d'huile de palmier & une livre & demie de litarge, faites-les bouillir, juſqu'à ce que la mixtion ait pris à peu près la conſiſtance d'un emplâtre : & ajoutez-y de gomme ammoniac, de galbanum, de térébenthine de Veniſe & de cire jaune, de chacune demi-livre.

#### Observation.

Cet emplâtre ne differe de l'*emplâtre commun avec les gommes* de la Pharmacopée de Londres, que par la cire dont on ſe ſert pour lui donner de la conſiſtance ; par l'huile de palmier que l'on ſubſtitue à celle d'olive, & la gomme ammoniac, dont on ſe ſert au lieu de l'encens : ce qui eſt indifférent, & par quelque variation dans les doſes des ingrédiens. A l'exception de la dépenſe, les deux compoſitions ſont les mêmes.

### Emplatre pour la Sciatique.

*Emplaſtrum Iſchiadicum.* N. S. T. & S. B.

Prenez quatre onces de poix de Bourgogne & une drachme d'euphorbe ; faites fondre la poix, ajoutez-y la gomme en poudre, & remuez le tout, juſqu'à ce que les drogues ſoient bien incorporées.

#### Observation.

Cet emplâtre eſt diſcuſſif & antiſpaſmodique, à cauſe de la nature chaude & irritante de l'euphorbe ; il eſt bon par conſéquent pour la maladie dont il porte le nom. Il eſt également bon pour les rhumatiſmes.

☞ Emplatre contre les points de côté.

*Emplaſtrum adverſus lateris dolorem.*

Prenez de l'emplâtre de cumin, une once ; camphre, un ſcrupule ; huile d'anis, quinze gouttes ; mêlez pour un emplâtre.

#### Observation.

Cette compoſition eſt atténuante & diſcuſſive, elle diſſipe les vents, & calme les douleurs.

### Emplatre Mercuriel.

*Emplaſtrum Mercuriale.* E.

Prenez une livre & demie d'emplâtre avec les gommes, faites le fondre, & après l'avoir retiré du feu, ajoutez-y huit onces de mercure crud, une once de térébenthine de Veniſe, & demi-once de ſtorax liquide ; mais auparavant, ces drogues, doivent avoir été pilées enſemble dans un mortier, juſqu'à ce que le mercure ait entierement perdu ſon apparence métallique.

OBSERVATION.

On emploie cet emplâtre en qualité de discussif & de spécifique dans les cas qui exigent des mercuriels ; mais comme je l'ai observé ci-dessus, l'onguent est préférable à ces sortes de compositions.

☞ EMPLATRE DE VIGO AVEC LE MERCURE.

*Emplastrum de Vigo cum Mercurio.*

*Voyez* M. du J. Chir.

EMPLATRE DE MINIUM.

*Emplastrum è Minio* L.

Prenez deux quartes * d'huile d'olive, & deux livres & demie de minium, réduit en poudre impalpable.

La préparation de cet emplâtre est la même que celle de l'emplâtre ordinaire, à l'exception qu'il faut plus d'eau & de précaution, pour empêcher qu'il ne se brûle.

OBSERVATION.

Cet emplâtre ainsi préparé, ne differe en rien de l'*emplâtre commun*, excepté qu'on substitue le minium à la litharge, entre lesquels il n'y a d'autres différence, sinon que la derniere est un plomb plus calciné ; ce qui ne lui donne aucun avantage sur l'autre, du moins quant à la préparation de cet emplâtre.

EMPLATRE DE MUCILAGES.

*Emplastrum è Mucilaginibus.* L.

Prenez de cire jaune, quarante onces ; d'huile de mucilages, préparée comme je le dirai plus bas, huit onces en mesure ; de gomme ammoniac coulée, demi-livre, & de térébenthine commune, deux onces. Après que vous aurez

* La quarte d'Angleterre revient à peu près à la pinte de Paris.

fait fondre la gomme ammoniac avec la térébenthine, vous y ajouterez la cire fondue séparément avec l'huile, dans un autre vaisseau.

OBSERVATION.

Le College de Londres a substitué dans sa Pharmacopée cette composition au *diachylon composé*, dans lequel on employoit plusieurs ingrédiens inutiles, qui non-seulement rendoient la préparation plus chère & plus difficile, mais la gâtoient encore, & la rendoient moins propre pour les usages auxquels elle étoit destinée.

La principale intention que l'on se propose dans cet emplâtre, est la suppurative, à laquelle sa qualité adhésive, & son action irritante le rendent propre.

☞ EMPLATRE FÉTIDE DES SUBSTANCES VOLATILES.

*Emplastrum de Volatilibus fœtidum.*

Prenez du galbanum coulé, demi-once; assa fœtida, deux drachmes; cire jaune, une drachme. Faites fondre ces substances, dans un même vaisseau; retirez-les du feu, & quand elles seront refroidies, ajoutez-y le mélange suivant.

Prenez térébenthine de Venise, une drachme; sel volatil de corne de cerf, deux scrupules; camphre, un scrupule; huile de succin, demi-drachme; mêlez, & faites un emplâtre.

OBSERVATION.

Cet emplâtre est échauffant, fortifiant, résolutif, & antihystérique.

EMPLATRE CORROBORANT.

*Emplastrum Roborans.* L.

Prenez deux livres d'emplâtre commun; demi-livre d'encens, & trois onces de sang de dragon. Faites fondre l'emplâtre commun,

& ajoutez-y le reste, que vous devez avoir pulvérisé.

OBSERVATION.

Cet emplâtre est corroborant & bon pour les foulures, les luxations, les fractures, &c. On a substitué le sang de dragon au colcothar de vitriol, qui y entroit autrefois en qualité d'astringent; mais il est douteux qu'il produise le même effet. Lorsqu'on prépare le colcothar en faisant calciner le vitriol à rougeur, & qu'on a soin de le bien laver, il n'a aucune qualité qui empêche de l'employer à cet usage.

Cet *emplâtre corroborant est l'emplâtre dorsal* de l'Hôpital de Saint Thomas, & l'on y ajoute un douziéme de son poids d'opium, dans le cas où la foiblesse des parties, est accompagnée de douleurs aigues.

## EMPLATRE DE SAVON.

*Emplastrum è Sapone.* L.

Prenez trois livres d'emplâtre commun, & demi-livre de savon; faites fondre l'emplâtre, & ajoutez-y le savon; après quoi faites fondre le tout, pour que la mixtion puisse former un emplâtre; mais prenez garde de ne point le laisser trop refroidir, si vous voulez en faire des rouleaux.

OBSERVATION.

On emploie cet emplâtre pour dissoudre la matiere gluante, qui cause des tumeurs dans les glandes & les autres parties; mais la composition produiroit plus d'effet, si l'on augmentoit la force & l'action des parties, en joignant au savon quelque irritant léger, comme dans la suivante.

## EMPLATRE SAPONACÉ.

*Emplastrum Saponaceum.* E.

Prenez trois livres d'emplâtre gommeux

de la page 148, & après l'avoir fait fondre, ajoutez-y demi-livre de savon de Castille rapé.

OBSERVATION.

Cette composition satisfait à la même intention que la précédente; mais elle vaut infiniment mieux, à cause des ingrédiens irritans qu'on y ajoute, lesquels augmentant l'action des parties, mettent les vaisseaux en état de se débarrasser des humeurs qui les obstruent, à quoi contribue la qualité dissolvante du savon.

☞ EMPLATRE DE MARJOLAINE.

*Emplastrum de Marjoranâ.*

Prenez demi-livre de poix de Bourgogne; poudre de marjolaine, demi-drachme; euphorbe, un scrupule; mêlez pour un emplâtre.

OBSERVATION.

Cet emplâtre est très-utile, lorsqu'on l'applique à la nuque ou derriere les oreilles, dans le cas de catarrhe, de maux de dents, d'inflammation de la luette, d'ophthalmie & de céphalalgie; sa vertu est de résoudre les humeurs épaisses, & de les rendre plus fluides, en les divisant; il fortifie les parties, & quoiqu'il y excite une inflammation légere, il n'y cause jamais d'ulcération.

EMPLATRE STOMACHAL.

*Emplastrum Stomachicum.* L.

Prenez de labdanum mol, trois onces; d'encens, une once; d'huile de macis & de canelle, de chacune demi-once, & d'huile essentielle de menthe, une drachme; commencez par faire fondre l'encens, & ajoutez-y le labdanum, que vous ferez chauffer jusqu'à ce qu'il devienne mol, & ensuite l'huile

de macis ; mêlez-les avec l'huile de canelle & de menthe, & pilez-les ensemble dans un mortier chaud pour en former une masse, que vous garderez dans un vaisseau bien fermé.

OBSERVATION.

Cette composition est antispasmodique, à cause de la nature irritante des huiles essentielles, du labdanum & du cinamome, & bonne non-seulement en qualité de stomachique, mais encore pour augmenter la force vitale, & hâter la suppuration & la digestion dans tous les cas où la foiblesse des parties rend l'action des médicamens âcres & irritans nécessaire.

EMPLATRE STOMACHAL.

*Emplastrum Stomachicum.* E.

Prenez huit onces de cire jaune, quatre onces de gomme tacamahaca, & six onces d'huile de palmier ; vous ferez fondre ces drogues sur le feu, & après les avoir retirées, vous y ajouterez deux onces de clous de girofle en poudre, demi-once d'huile de macis, & deux drachmes d'huile de menthe distillées ; vous remuerez bien tous ces ingrédiens, pour qu'ils puissent former un emplâtre.

OBSERVATION.

La nature des ingrédiens, eu égard à leur efficacité, est la même que celle des précédens, mais l'odeur de la gomme tacamahaca déplaît à plusieurs personnes, & son odeur l'emporte sur celle des huiles.

EMPLATRE VÉSICATOIRE.

*Emplastrum Vesicatorium.* L.

Prenez deux livres d'emplâtre attractif, une

livre de cantharides, & demi-pinte de vinaigre ; l'emplâtre étant fondu & retiré du feu avant qu'il se durcisse, ajoutez-y les cantharides que vous devez avoir pulvérisées, ensuite le vinaigre, & broyez le tout ensemble.

OBSERVATION.

Cette composition est très-bonne pour l'usage auquel elle est destinée, l'emplâtre attractif qui en fait la base, étant assez adhésif pour rester sur les parties sur lesquelles on l'applique. Il ne contient d'ailleurs aucun ingrédient irritant qui puisse causer de la douleur au malade, comme l'*emplâtre epispastique* de la Pharmacopée d'Edimbourg, auquel il est préférable.

## EMPLATRE VOLATIL.

*Emplastrum Volatile.* E.

Voyez *Epithème Volatil.*

## BOUGIES RÉSOLUTIVES DE M. DARAN.

Prenez une livre d'huile d'olive ; demi-pinte de vin rouge ; un pigeon vivant plumé, & à son défaut, un poulet : mettez le tout dans un pot de terre neuf, & faites-le bouillir sur un feu égal, jusqu'à ce que le vin soit consumé ; retirez alors l'animal, & faites fondre dans le fluide qui reste, quatre onces de cire jaune & quatre onces de poix de Bourgogne ; deux onces de blanc de baleine, & une once de *diabotanum* ; ajoutez-y ensuite de la poudre de semelle de soulier calcinée, depuis deux drachmes, jusqu'à deux onces, selon que vous voudrez vos bougies plus ou

moins caustiques ; remuez le tout, jusqu'à ce que l'onguent ait acquis la consistance requise : ce que vous connoîtrez en trempant un morceau de linge dedans, & le laissant refroidir ; plongez ensuite dedans, plusieurs morceaux de linge à demi usé, que vous pendrez à l'air, pour les faire égouter & refroidir : après quoi, vous les couperez par bandes d'environ un pied de long, & plus ou moins larges, selon que vous voudrez les bougies plus minces ou plus épaisses, observant de les faire plus menues par un bout que par l'autre ; vous roulerez ces bandes, d'abord entre les doigts, & ensuite entre deux marbres où ais bien polis, pour en former des bougies unies, fermes & un peu pyramidales.

### Observation.

Telle est la composition des bougies de M. Daran, telle que M. Astruc l'a donnée dans une des lettres qui sont à la fin de son Traité des Tumeurs & des Ulceres. Mais comme il est impossible de les faire, à moins de savoir la préparation du *diabotanum*, qui est un des emplâtres prescrit dans la Pharmacopée de la Faculté Paris, je vais la joindre ici.

*Préparation du diabotanum.* « Prenez de feuilles & » de racines fraîches de bardane, de petasite, de souci, de » cigue, de chamépitis, de livéche, de grande valériane, » d'angélique, dénule campane, de grand raifort sauvage, » de concombre sauvage, d'éclaire, de chélidoine, de » scrophulaire & d'herbe à pauvre homme, de chacune six » onces ; faites-les bouillir dans une quantité suffisante » d'eau, & exprimez-les. Ajoutez-y ensuite de suc ex- » primé de cigue, d'éclaire & d'orvale à épi pourpre, de » chacun quatre livres, & de suc de joubarde, une livre ; fai-

» tes évaporer au bain marie, jusqu'à consistance d'extrait » solide. Pour chaque livre du mélange, vous ajouterez de » gommes galbanum, ammoniac, oppoponax & sagapenum, dissoutes dans une quantité suffisante de vinaigre de squille, après les avoir fait épaissir, de » chacune quatre onces. Prenez aussi de litarge en » poudre, deux livres, d'huile de vers de terre, de » petits chiens, de mélilot & de mucilage, de chacun » huit onces, & d'eau commune environ vingt onces; » faites bouillir le tout ensemble, jusqu'à consistance » d'emplâtre mol, & ajoutez-y l'extrait ci-dessus mentionné mêlé avec les gommes, que vous devez avoir » fait fondre à une chaleur douce. Ajoutez-y ensuite de » soufre vif bien pulvérisé, quinze onces, & près qu'il » sera fondu, de cire jaune, de storax liquide purifié & » de poix de Bourgogne, de chacun une livre. Lorsque la masse sera à moitié refroidie. Jettez dans la basine, de poudre de racine d'iris de Florence, de cyclamen, de renoncule bulbeuse, de couronne impériale, de » serpentaire & d'ellebore blanc, de chacune six drachmes; de brione noire, & d'arum, de chacune une » once; de trois especes d'aristoloches, de chacune » deux drachmes; d'asarum, trois onces; de feuilles » de pistachier, trois drachmes; de baies de laurier, » demi-once; de semences d'angélique & de cresson, » de chacune six drachmes; de semences de cumin, trois » onces; de fiente de pigeon, une once; de bitume » de Judée, d'oliban & de mastic, de chacun huit onces; » de tacamahaca, douze onces; de bdellium & de » myrrhe, de chacun trois onces, & d'euphorbe, une » once. Après avoir bien mêlé ces ingrédiens, ajoutez-y » une once & demie de camphre dissout dans une once » de clous de gérofle, & une once & demie d'huile de » brique; faites-en un emplâtre selon l'art. »

Pour faire le *diabotanum*, conformément à cette recette, il faut savoir aussi préparer les huiles de vers de terre, de petits chiens, de mélilot & de mucilages, selon les formules de la Pharmacopée de Paris.

*Huile de vers de terre.* « Prenez de vers de terre ; » lavez trois fois dans l'eau, & d'huile d'olive, de cha- » cun deux livres, & de vin blanc, quatre onces ; faites- » les bouillir enſemble, juſqu'à ce que les vers de » terre ſoient conſumés ; ſéparez l'huile par expreſſion ; » & après l'avoir coulée, gardez-la pour vous en ſervir » au beſoin. »

*Huile de petits chiens.* « Prenez trois petits chiens » nouvellement nés & tués, & mettez-les dans trois » livres d'huile d'olive chaude ; ajoutez-y quatre onces » de bon vin blanc, & faites-les bouillir, juſqu'à ce » que la texture des os ſoit preſque détruite ; exprimez » le fluide, & l'ayant fait chauffer, ajoutez-y de ſom- » mités d'origan, de thym, de pouillot, de milleper- » tuis & de marjolaine, de chacun deux onces ; expoſez- » les au ſoleil pendant quinze jours, coulez l'huile, & » gardez-la pour l'uſage. »

*Huile de mucilages.* « Prenez des racines fraîches de » guimauve, coupées par morceaux, une livre ; de ſe- » mences de fénugrec & de lin, de chacune demi-livre, » & d'eau chaude dix livres, faites-les macérer ſur la » cendre chaude, pendant vingt-quatre heures, les re- » muant ſouvent, & après avoir exprimé le fluide muci- » lagineux, ajoutez-y deux livres d'huile d'olive ; faites- » les bouillir enſuite juſqu'à ce que l'humidité ſoit con- » ſumée ; exprimez doucement l'huile, & gardez-la » pour l'uſage. »

Les bougies de M. Daran ont fait trop de bruit en Europe, particulierement en Angleterre, pour ne pas en dire quelque choſe. On ne ſauroit douter que la recette que je viens de donner ne ſoit la véritable, puiſque M. Aſtruc l'a lui-même publiée, & que M. Daran ne l'a point démenti. On ne voit pas au reſte qu'elle l'emporte ſur les compoſitions, que tout Chirurgien, verſé dans ſa Profeſſion, eſt en état de faire, & que pluſieurs ont faites dans la même intention ; & c'eſt de quoi l'on ſe convaincra ſans peine, en examinant les propriétés des ingrédiens qui y entrent, &

la forme du médicament. La fin principale de ces bougies est de frayer par leur érosion caustique, & leur pression méchanique, un passage dans l'uréthre, lorsqu'il est obstrué par des carnosités, ou par la constriction de sa membrane. A cette intention principale, s'en joint une autre, qui est d'y mêler des substances émollientes propres à calmer l'inflammation causée par l'action des ingrédiens corrosifs; de rendre l'opération moins sensible au malade; & de le garantir des symptômes fâcheux que peuvent occasionner les corrosifs âcres dans des parties dont les membranes sont aussi sensibles que celle de l'uréthre. Outre ces deux intentions, qui sont proprement curatives, la forme & la consistance de la composition en fourniſſent une troisiéme, qui exige l'addition de quelques autres substances, & à laquelle aucun des ingrédiens qu'il emploie ne peut satisfaire. Si l'on examine donc dans cette vue, celles qui entrent dans la composition de M. Daran, on verra qu'on ne pouvoit en employer de plus inutiles ni de plus absurdes. La matiere caustique est la semelle d'un soulier calcinée, à laquelle on ne peut attribuer une pareille propriété. Le blanc de baleine & l'huile d'olive sont, à la vérité, des émolliens, & la poix de Bourgogne sert à donner de la consistance à la mixtion; mais comme elle est irritante, on pourroit fort bien lui substituer un autre ingrédient plus convenable; mais je ne puis comprendre à quoi peuvent servir le résidu du bouillon de pigeon & le vin, non plus que cette petite dose de *diabotanum*, à moins qu'elle n'agisse au moyen des qualités caustiques de l'éclaire, de l'euphorbe & de deux autres simples, dont on a multiplié le nombre dans sa composition, & qui sont les plus discordans qu'il soit possible d'imaginer. En un mot, cette composition se ressent plutôt de l'orgueil mystérieux des empyriques, & de l'ignorance fastidieuse des anciennes recettes, que de l'étude judicieuse & éclairée d'un Praticien moderne.

BOUGIES ÉMOLLIENTES DE M. DARAN.

Prenez de cire vierge huit onces ; de blanc de baleine, trois onces, d'onguent rosat & de céruse, de chacun deux onces ; faites fondre ces drogues ensemble, & au cas que l'emplâtre paroisse trop ferme, ajoutez-y un peu d'huile d'amandes douces ; trempez des morceaux de linge dans ce mélange, & formez-en des bougies de la maniere que j'ai dit ci-dessus à l'article des *Bougies résolutives.*

OBSERVATION.

Pour pouvoir préparer cette composition, il faut savoir celles de l'*onguent rosat* & de l'*onguent de céruse*, conformément aux formules de la Pharmacopée de Paris. Comme on n'en trouve aucune sous le nom d'*onguent de céruse*, ni dans le Dispensaire moderne, ni dans les anciens ; il y a tout lieu de croire qu'il y a une faute d'impression, & qu'on a mis le nom d'*onguent* pour celui d'emplâtre, y ayant une composition sous ce titre, dans toutes les Pharmacopées françoises : outre que la consistance d'un emplâtre est plus propre à satisfaire à cette intention, que celle d'un onguent. Les voici telles qu'on les trouve dans la Pharmacopée de la Faculté de Médecine de Paris.

*Onguent rosat.* « Prenez deux livres de sain-doux, » lavé plusieurs fois dans de l'eau pure & ensuite dans » de l'eau de roses rouges & de roses de damas fraîches, bien épanouies & pilées, de chacune une livre ; » mettez les roses avec le sain-doux, & laissez-les macérer pendant deux jours ; faites fondre le sain-doux, » & après l'avoir coulé, ajoutez-y la même quantité des » deux especes de roses, & faites-les macérer encore » deux jours, au bout desquels vous ferez bouillir, & » après avoir séparé l'onguent de son marc, vous le garderez pour l'usage. »

Voici

Voici la compoſition de l'*emplâtre de céruſe.*

« Prenez trois livres de céruſe préparée, ſix livres » d'huile de roſes, une quantité ſuffiſante d'eau com- » mune, & neuf onces de cire blanche; faites bouillir » l'huile, la céruſe & l'eau enſemble dans un vaiſſeau » convenable; ajoutez-y ſur la fin la cire, pour qu'elle » ſe fonde, & formez-en un emplâtre. »

*Huile de roſes.* « Prenez une livre de roſes rouges » qui ne ſoient point entierement épanouies; pilez les, » après avoir verſé deſſus quatre livres d'huile d'olive, » expoſez-les pendant trois jours au ſoleil, ou à la cha- » leur du bain marie; exprimez l'huile, mettez-y une » autre livre de roſes rouges, & réiterez trois fois la » même opération, excepté qu'à la derniere, vous laiſ- » ſerez infuſer les roſes pendant un mois; exprimez » l'huile, laiſſez-la dépurer, après l'avoir coulée, & » gardez-la pour l'uſage. »

Cette compoſition pour les bougies émollientes, eſt beaucoup plus ſimple & plus convenable que celle qui entre dans les bougies réſolutives, bien que la préparation de l'*onguent roſat* & de l'*emplâtre de céruſe* ſoit plus difficile & plus diſpendieuſe que ne l'exigent les ingrédiens qui entrent dans ces ſortes de médicamens. On pourroit, en y ajoutant quelque ingrédient de plus, les rendre réſolutives, & s'épargner la peine d'en faire une compoſition ſéparée. Voici, à l'odeur des roſes près, une maniere de préparer la même compoſition, ſans onguent roſat, ni emplâtre de céruſe.

## Bougies Réſolutives et Émollientes *plus ſimples que celles de M. Darari.*

Prenez huit onces de cire vierge; trois onces de blanc de baleine, deux onces de ſaindoux, une once d'huile d'olive & ſix drachmes de céruſe; faites bouillir la céruſe & l'huile enſemble, dans un pot avec de l'eau, juſqu'à

ce qu'elles ne forment plus qu'un corps, & ajoutez-y les autres ingrédiens, que vous devez avoir fait fondre à part; trempez des morceaux de linge dans cette compoſition, & procédez pour le reſte comme ci-deſſus; vous aurez des bougies émollientes.

Pour les rendre corroſives; faites fondre une once de la compoſition, & ajoutez-y une drachme, ou plus de précipité rouge, ſelon que vous les voudrez plus ou moins cauſtiques, & trempez dedans, l'extrémité la plus étroite du linge, d'environ deux lignes: lorſque ce bout ſera refroidi, trempez le reſte dedans, ſans précipité rouge, & formez-en des bougies de même que ci-deſſus.

OBSERVATION.

Au moyen de la méthode que je viens d'enſeigner, la même compoſition ſatisfera aux deux intentions, ſelon qu'on ajoutera ou qu'on omettra le précipité rouge; & l'on pourra même, au cas que l'on veuille un eſcarrotique plus actif, lui ſubſtituer le ſublimé corroſif. L'avantage qu'on a en ne trempant que l'extrémité du linge dans la matiere âcre, eſt, qu'on évite l'irritation & la corroſion que la bougie cauſe dans toute l'étendue de l'uréthre, lorſqu'elle eſt entiérement enduite de cauſtique.

On a prétendu que M. Daran avoit inventé ces ſortes de bougies; mais j'en ai vu d'auſſi parfaites, qui ont été faites avant que les ſiennes paruſſent en Angleterre, & peut-être même avant qu'il en connut l'uſage.

☞ BOUGIES CREUSES.

On les fait de deux manieres. 1° On aura un petit cilindre d'ivoire ou d'acier bien poli; on l'enduira

d'huile d'olive ; on roulera par-dessus la toile trempée dans la composition des bougies ci-dessus à laquelle on aura ajouté une once d'antimoine crud porphirisé. Quand la composition sera refroidie, on tirera le cilindre, & l'on aura une bougie creuse. 2° Pour rendre ces bougies plus fermes, on pourra rouler d'abord un fil de fer très-fin, sur le cilindre, de maniere que les circonvolutions soient aussi rapprochées qu'on le pourra ; on roulera ensuite la toile par-dessus ce fil. On sent bien que ces dernieres auront plus de grosseur que les autres, & qu'il faut les mouler sur un *mandrin* plus petit que celui des autres, mais toujours proportionné au diamètre du canal de l'uréthre.

On passera dans ces bougies creuses, une autre bougie cathérétique, afin de porter l'action du remede immédiatement sur le mal, en garantissant le reste du canal de l'uréthre.

## SECTION II.

### *Des Cérats.*

### Cérat Blanc.

*Ceratum Album.* L.

Prenez quatre onces d'huile d'olive en mesure, quatre onces de cire blanche en poids, & demi-once de blanc de baleine en poids ; mêlez ces drogues ensemble, les remuant continuellement, jusqu'à ce que le cérat soit entierement refroidi.

#### Observation.

Cette composition est par sa nature, défensive, & un peu émolliente ; mais son principal usage est de servir de véhicule à des médicamens plus actifs.

## Cérat Attractif.

*Ceratum Attrahens, emplastrum Cereum dictum.* E.

Prenez quatre livres de cire jaune, deux livres de réfine blanche, & deux livres de ſuif de mouton; & faites-les fondre enſemble.

### Observation.

Le College d'Edimbourg emploie cette compoſition à la place de l'emplâtre de melilot, auquel celui de Londres a ſubſtitué l'*emplâtre attractif*, dont il ne differe que par la doſe des ingrédiens, celle de la réfine étant moindre, & celle du ſuif plus forte, en conſéquence de quoi, la compoſition eſt moins digeſtive. Il eſt cependant difficile de décider qui des deux l'emporte, chacune étant préférable, ſelon les occaſions. Dans le cas cependant où la peau eſt moins irritable, & qu'on veut hâter la ſuppuration, l'*emplâtre attractif* de Londres vaut beaucoup moins; mais lorſque la peau eſt tendre, & l'inflammation conſidérable, la nature émolliente de cette compoſition convient davantage: eu égard à la quantité de cire qui y entre, elle appartient plutôt à la claſſe des cérats, qu'à celle des emplâtres.

## ☞ Cérat de Tabac.

*Ciratum Nicotianæ.*

*Voyez* M. du J. C.

## Cérat Jaune.

*Ceratum Citrinum.* L.

Prenez demi-livre de baſilicum jaune & une once de cire jaune, & mêlez-les enſemble.

### Observation.

Cette compoſition eſt digeſtive, & ne differe du

basilicum jaune, qu'en ce qu'elle est d'une consistance plus ferme, & qu'elle contient une moindre quantité d'ingrédiens irritans.

## Cérat Commun.

*Ceratum Commune.* N. S. T.

Prenez de cire jaune & d'huile d'olive, de chacune une livre ; mêlez.

### Observation.

Cette composition ne differe du cérat jaune, indépendamment de sa couleur, qu'en ce qu'elle est moins émolliente, par le défaut du blanc de baleine, & moins chere.

## Cérat Épulotique.

*Ceratum Epuloticum.* L.

Prenez d'huile d'olive, une livre, de cire jaune & de calamine préparée, de chacune demi-livre ; faites fondre la cire avec l'huile, & dès que la mixtion commencera à reprendre une consistance solide, ajoutez-y la calamine, remuant le tout jusqu'à ce que le cérat soit entiérement refroidi.

### Observation.

Le nom de ce cérat indique son usage, & on l'emploie aujourd'hui préférablement aux autres, à cause de son efficacité. L'effet émollient de l'huile, & la qualité répercussive de la calamine, que la cire lie ensemble, donnent à cette composition une qualité qui supplée à ce qui peut lui manquer d'ailleurs.

### Cérat Épulotique, autrement appellé *Onguent de Calamine.*

*Ceratum Epuloticum*, unguentum è lapide Calaminaris *dictum.* E.

Prenez dix-huit onces de cire jaune, & faites-la fondre dans deux livres d'huile d'olive ; ajoutez-y peu à peu dix onces de calamine en poudre, & mêlez-les, en les remuant continuellement, jusqu'à ce que la matiere soit refroidie.

#### Observation.

Ce cérat ne differe du précédent, que par la dose des ingrédiens, celle de l'huile étant moindre relativement à la cire, de même que celle de la calamine l'est relativement au tout. La différence, respectivement à l'huile & à la cire, ne regarde que la consistance, qui reste à peu près la même ; mais la diminution de la calamine, de la qualité dessiccative de laquelle dépend l'action du médicament, le rend beaucoup moins efficace, quant à l'intention curative.

### Cérat Mercuriel.

*Ceratum Mercuriale.* L.

Prenez de cire jaune & du sain-doux bien net, de chacun demi-livre ; de mercure, trois onces, & de baume de soufre simple, une drachme ; après avoir fait fondre la cire & le sain-doux, ajoutez-y peu à peu le mercure, après l'avoir bien divisé avec le baume de soufre.

#### Observation.

Ce cérat est résolutif, spécifique, & bon pour

les cas qui demandent des mercuriels ; mais comme je l'ai observé ci-dessus, l'onguent mercuriel ordinaire est infiniment plus efficace que les compositions où le mercure est mêlé avec des ingrédiens tenaces, tels que la cire, qui l'empêchent de pénétrer dans la peau.

## SECTION III.

### *Des Onguents.*

#### ONGUENT SIMPLE.

*Unguentum Simplex.*

Voyez *Linimentum simplex.*

#### ONGUENT BLANC.

*Unguentum Album.*

Prenez une pinte d'huile d'olive, quatre onces de cire blanche, & trois onces de blanc de baleine ; faites fondre ces ingrédiens à une chaleur douce, les remuant continuellement, jusqu'à ce que la matiere soit refroidie.

OBSERVATION.

Cet onguent est défensif & émollient, par la nature du blanc de baleine ; mais on l'emploie plus souvent avec d'autres médicamens, que dans son état simple.

#### ☞ ONGUENT DE LA MERE.

*Unguentum Matris.*

NUTRITIF.
MONDIFICATIF D'ACHE.
POPULEUM.
*Voyez* M. du J. C.

## Onguent Blanc.

*Unguentum Album.* E.

Prenez huit onces de cire blanche ; faites-la fondre dans trois livres d'huile d'olive, & ajoutez y peu à peu, une livre de céruse, remuant les ingrédiens, pour qu'ils puissent former un onguent.

### Observation.

Cet onguent ne differe par ses propriétés, du précédent, que par l'addition de la céruse, qui, par sa qualité astringente & refrigérente, le rend plus émollient, & en quelque sorte, répercussif.

## ☞ Onguent Antipleurétique.

*Unguentum Antipleureticum.*

Prenez d'onguent d'althéa & d'huile de lin, de chacun demi-once ; huile de cumin, demi-drachme ; camphre, demi-scrupule ; esprit de sel ammoniac une drachme & demie.

### Observation.

Comme dans tous les cas de tumeurs inflammatoires il y a une congestion de lymphe visqueuse qui s'oppose au cours du sang, l'oblige de s'extravaser dans le tissu cellulaire, écarte les fibres, & cause ainsi de la douleur ; on doit se proposer deux choses dans l'application d'un topique sur le côté douloureux. Il faut 1° employer des substances volatiles capables de résoudre cette lymphe, afin qu'elle puisse rentrer dans ses vaisseaux. 2° Lubréfier & ramollir les fibres, par le moyen des huileux : or, il est prouvé que les substances volatiles associées aux émolliens, peuvent très-bien remplir ces indications.

### Onguent Blanc camphré.

*Unguentum Album camphoratum.* L. & E.

Pour celui de la Pharmacopée de Londres, ajoutez à la compoſition ci-deſſus une drachme de camphre, pilé avec quelques gouttes d'huile d'amandes douces.

Faites la même choſe pour celui de la Pharmacopée d'Edimbourg, excepté que vous mettrez une drachme & demie de camphre, ſur une livre d'onguent.

#### Observation.

Le camphre, par ſon action irritante & antiſpaſmodique, donne une qualité diſcuſſive à la compoſition, dans les cas où les vaiſſeaux ſont affoiblis & relâchés par des contuſions, des extenſions violentes dans les entorſes, &c.

La doſe de camphre dans la formule de la Pharmacopée de Londres, qui n'eſt que d'une drachme ſur une livre, ne paroît pas ſuffiſante pour produire ſon effet; & celle de la Pharmacopée d'Edimbourg, qui eſt d'une drachme & demie, me ſemble mieux proportionnée.

### Miel Égyptiac.

*Unguentum (ſeu oxymel) Ægyptiacum.*

Prenez cinq onces de verd de gris bien pilé, quatorze onces de miel, & ſept onces de vinaigre; faites bouillir ces ingrédiens enſemble, les remuant ſans ceſſe, juſqu'à ce qu'ils ayent pris la conſiſtance d'un onguent.

#### Observation.

Cette compoſition, en conſéquence de la qualité irritante & légérement cauſtique du verd de gris, eſt

très-déterſive, & bonne pour les ulcères ſordides, qui ne demandent point d'eſcarrotiques plus actifs. On l'emploie avec des onguens ou des linimens digeſtifs, ou délayé avec du vinaigre, ſelon qu'on le juge plus commode.

### ☞ Onguent Pectoral.

*Unguentum Pectorale.*

Prenez ſix drachmes de cire jaune; blanc de baleine, huile de macis tirée par expreſſion, de chacun deux drachmes; huile d'amandes douces, trois drachmes; huile de noix muſcade, ſeize gouttes; huile d'œillets, huit gouttes; mêlez.

#### Observation.

Cet onguent eſt échauffant, atténuant, diſcuſſif & fortifiant; il débarraſſe les muſcles de la poitrine des humeurs tenaces, dont ils peuvent être comme noyés. On applique cet emplâtre, pour calmer la toux, calmer la douleur de poitrine & l'aſthme.

Il faut obſerver de ne jamais ſe ſervir des huiles chymiques, ſans les envelopper dans un corps gras, tel que la cire, & les graiſſes: ſans cette précaution, les huiles s'évaporent, & il n'en reſte preſque plus rien.

### Onguent d'Arcéus.

*Unguentum, vulgò linimentum Arcæi.* E.

Prenez de ſain-doux une livre; de ſuif de chèvre ou de mouton, deux livres; de térébenthine de Veniſe, & de gomme élemi, de chacune une livre & demie; faites fondre ces ingrédiens enſemble, & paſſez l'onguent.

#### Observation.

On employoit autrefois cette compoſition en qualité de digeſtif, dans les cas où l'on jugeoit les applications chaudes, néceſſaires; mais la doſe des graiſſes qui y entrent, fait qu'on ne peut l'appliquer ſur les

ulcères, parce qu'elle engendreroit des fungus & des excroissances, & qu'elle empêcheroit l'incarnation. Le mêlange des ingrédiens émolliens & irritans, fait qu'on peut l'employer en qualité du suppuratif; mais l'addition des substances d'une consistance mucilagineuse & tenaces, donne à ces sortes de compositions un plus grand dégré d'efficacité.

### Onguent d'Althéa.

*Unguentum ex Althæa.* L.

Prenez trois pintes d'huile de mucilages; une livre de cire jaune; demi-livre de résine jaune, & deux onces de térébenthine de Venise; faites fondre la résine & la cire avec l'huile; & après les avoir retirées du feu, ajoutez-y la térébenthine, & coulez le mêlange, tandis qu'il est chaud.

#### Observation.

Cet onguent est suppuratif, par sa composition générale: & légerement digestif, à cause de la résine & de la térébenthine qui y entrent. On l'emploie néanmoins plus rarement dans cette derniere intention; le *basilicum jaune*, & quelquefois *l'onguent d'Arceus simple*, ou mêlé avec d'autres ingrédiens, qui suppléent à la place de tous les autres dans la pratique moderne.

### Basilicum Jaune.

*Unguentum Basilicum flavum.* L.

Prenez d'huile d'olive une pinte, de cire & de résine jaune, & de poix de Bourgogne, de chacune une livre, & de térébenthine commune, trois onces. Faites fondre la cire, la résine & la poix, avec l'huile, à un feu doux: & après les avoir retirées, ajoutez la térében-

thine, & coulez la mixtion, pendant qu'elle eſt chaude.

OBSERVATION.

Cette compoſition eſt digeſtive, & on l'emploie aujourd'hui dans cette intention, comme la meilleure qu'on ait introduite dans la pratique. La térébenthine, la poix de Bourgogne, & la réſine, par leur qualité irritante, hâtent la ſécrétion du pus, & excitent une inflammation convenable; l'huile & la cire tempérent & corrigent la qualité trop irritante des autres ingrédiens, & ſervent à donner à l'onguent la conſiſtance requiſe.

## BASILICUM JAUNE.

*Unguentum Baſilicum flavum.* E.

Prenez une livre de cire jaune, & une livre & demie de réſine blanche. Faites-les fondre dans une livre d'huile d'olive, ajoutez-y demi-livre de térébenthine de Veniſe, & coulez l'onguent.

OBSERVATION.

Cet onguent ne différe du précédent, que par la doſe de terébenthine, qui le rend plus irritant, & par conſéquent moins propre dans pluſieurs cas. On ne ſçauroit remédier à ce défaut, au lieu qu'il eſt aiſé de le rendre plus irritant. C'eſt ce qui rend l'autre préférable, d'autant qu'il eſt d'un uſage plus général, & qu'on peut y faire les changemens que l'on veut.

## BASILICUM NOIR.

*Unguentum Baſilicum Nigrum.* L.

Prenez une pinte d'huile, de cire, de réſine jaune, & de poix commune, de chacune neuf onces. Faites fondre ces ingrédiens enſemble, & coulez la mixtion pendant qu'elle eſt chaude.

OBSERVATION.

Cette compoſition ne différe de celle du baſilicum jaune, qu'en ce qu'on ſubſtitue la poix commune à la térébenthine. Ses qualités ſont les mêmes, excepté que la doſe de la poix étant plus forte que celle de la térébenthine, l'onguent eſt plus âcre & plus irritant. On l'emploie rarement aujourd'hui.

## BASILICUM NOIR.

*Unguentum Baſilicum Nigrum.* E.

Prenez de cire jaune, de réſine blanche, de ſuif de mouton & de goudron, de chacun demi-livre, & d'huile d'olive, une livre & demie. Faites fondre tous ces ingrédiens à une chaleur douce, en les remuant, & coulez l'onguent.

OBSERVATION.

Cet onguent eſt inférieur au précédent; & la raiſon en eſt, que le ſuif & l'huile engendrent des fungus & des excroiſſances dans les ulcéres, & rendent leur cicatriſation plus difficile. Ajoutez à cela, que le goudron rend le médicament plus irritant qu'il ne convient dans la plûpart des cas.

## BASILICUM VERD. L.

Voyez *Linimentum Baſilicum viride.*

## ONGUENT MERCURIEL FORT.

*Unguentum Cæruleum fortius.* L

Prenez deux livres de ſain-doux, une livre de mercure crud, & demi-once de baume de ſoufre ſimple. Broyez le mercure avec le baume de ſoufre, juſqu'à ce qu'il ait perdu ſon apparence métallique; ajoutez-y peu à peu le ſain-doux, & mêlez-le tout enſemble.

OBSERVATION.

On se sert principalement de cet onguent pour exciter la salivation, & il est beaucoup plus propre à cet usage, qu'aucun autre que l'on connoisse. Le mercure est le seul ingrédient qui produise cet effet ; le sain-doux ne sert que de véhicule, & le baume de soufre de moyen pour les lier ensemble. Lors néanmoins qu'on emploie les onguents mercuriels en qualité de discussifs, ou de spécifiques, sans vouloir exciter la salivation, il vaut mieux en employer un dans lequel la dose du sain-doux soit plus forte.

## ONGUENT MERCURIEL PLUS DOUX.

*Unguentum Cæruleum mitius.* L.

Prenez quatre livres de sain-doux bien net, une livre de mercure crud, & une once de térébenthine commune. Broyez le mercure avec la térébenthine dans un mortier, jusqu'à ce qu'on ne puisse plus les distinguer ; mêlez peu à peu dessus le sain-doux fondu, & mêlez ces ingrédiens ensemble.

OBSERVATION.

Cette composition sert aux mêmes usages que la précédente ; mais elle vaut mieux, lorsqu'on ne veut point exciter la salivation, & lorsqu'on juge les frictions mercurielles nécessaires pour résoudre les tumeurs, ou que l'on veut que le mercure agisse sur les parties par son action spécifique, on peut y ajouter plus de sain-doux, pour pouvoir l'étendre plus aisément & en assez petite quantité, pour ne point exciter la salivation. En employant, ainsi l'onguent mercuriel, on produit infiniment plus d'effet, qu'avec les lames enduites du mercure, les amalgames, les emplâtres & les onguents, dans lesquels le mercure est tellement lié, par les substances tenaces, qui ne peut pénétrer à travers la peau,

ni agir sur les parties intérieures. On n'est point en peine, en usant de cette méthode, de proportionner la dose du mercure aux circonstances du cas, ni de se précautionner contre les inconvéniens, qui résultent de celles dont on fait usage.

### Onguent Mercuriel.

*Unguentum Cæruleum.* N. S. B.

Prenez un poids égal de mercure crud & de sain-doux, & autant de térébenthine qu'il en faut pour diviser le mercure. Mêlez.

#### Observation.

Cet onguent sert à exciter la salivation, & il paroît n'avoir d'autres avantages sur les deux précédens, que la simplicité de la préparation.

### Onguent d'Huile de Baleine.

*Unguentum Ceti.*

Prenez du suif de mouton & de goudron, de chacun une once; d'huile de baleine, deux onces. Mêlez.

#### Observation.

La consistance de cette composition approche plus de celle d'un liniment que d'un onguent; & je ne lui ai donné ce nom, que pour me conformer à ceux qui s'en servent. L'huile la rend émolliente, & le goudron suppurative, mais on s'en sert rarement, bien qu'elle ait place dans la Pharmacopée d'un hôpital considérable.

### Onguent Jaune.

*Unguentum Citrinum.* E.

Prenez une once de mercure crud, deux onces d'esprit de nitre, & mettez-les en digestion dans une fiole au bain de sable, jus-

qu'à ce que le mercure soit dissous. Pendant que la solution est encore chaude, mêlez-la avec une livre de sain-doux, que vous devez avoir fait fondre & laissé refroidir, dans un mortier, pour en former un onguent.

OBSERVATION.

Cet onguent a les propriétés spécifiques du mercure; il est bon pour la gale & les autres maladies cutanées; mais le sel mercuriel, produit par la combinaison du mercure & de l'esprit de nitre, est extrêmement âcre & caustique, & beaucoup plus propre à exciter la salivation, que le précipité préparé avec les sels alcalis : ce qui rend ce dernier préférable aux autres onguents de cette espéce.

## ONGUENT EMOLLIENT.

*Unguentum Emolliens.* N. S. T.

Prenez quatre onces d'onguent de guimauve de la Pharmacopée de Londres, & une once d'huile de térébenthine. Mêlez.

OBSERVATION.

L'onguent de guimauve, ainsi que je l'ai remarqué, contient plus d'un ingrédient qui empêche son action émolliente; mais l'addition de l'huile de térébenthine, le rend encore moins propre à cette intention. Au contraire, si on l'appliquoit sur des parties déjà enflammées, il augmenteroit infailliblement par sa nature irritante, l'inflammation, au lieu de l'appaiser. On doit donc le rejetter dans les cas auxquels son nom donne à entendre qu'il est propre.

## ONGUENT EMOLLIENT AVEC L'OPIUM.

*Unguentum emolliens cum Opio.* N. S. T.

Prenez deux onces d'onguent émollient, & une once d'opium coulé. Mêlez.

OBSERVATION.

OBSERVATION.

L'objection que j'ai faite contre l'onguent précédent, a également lieu contre celui-ci ; & l'usage externe de l'Opium, ainsi que je l'ai observé, est moins efficace dans la plûpart des cas, que l'interne.

## ONGUENT EMOLLIENT.

*Unguentum Emolliens.* E.

Prenez quatre livres d'huile de palmier, trois livres d'huile de semences de lin, & une livre de cire jaune. Faites-les fondre à une chaleur douce, & ajoutez-y demi-livre de térébenthine de Venise. Mêlez bien le tout, & coulez l'onguent.

OBSERVATION.

Cette composition vaux mieux que les précedentes ; mais la térébenthine amortit en quelque sorte l'effet des autres ingrédiens, & ne doit point entrer dans un onguent émollient.

## ONGUENT EPISPASTIQUE.

*Unguentum Epispasticum.* E.

Prenez trois onces de sain-doux & trois onces de térébenthine de Venise, une once de cire jaune, & trois drachmes de cantharides. Faites fondre le sain-doux & la cire ensemble ; ajoutez-y la poudre des cantharides, & ensuite la térébenthine, & mêlez pour un onguent.

OBSERVATION.

La térébenthine, comme je l'ai observé ci-dessus ; en parlant des emplâtres vésicatoires, est trop irritante, pour devoir entrer dans ces sortes de compositions. *L'on-*

*guent véſicatoire* de Londres, qui eſt formé par l'addition du ſain-doux à l'emplâtre véſicatoire, vaut infiniment mieux.

### Onguent Epispastique plus doux.

*Unguentum Epiſpaſticum mitius.* E.

Prenez une once de cantharides, & autant d'eau de fontaine bouillante qu'il eſt néceſſaire. Faites-les infuſer une nuit dans un vaiſſeau bien bouché, & après avoir fortement exprimé la ſolution, faites-la bouillir avec deux onces de ſain-doux, juſqu'à ce que l'eau ſoit conſumée. Ajoutez-y une once de réſine blanche, une once de cire jaune, & deux onces de térébenthine de Veniſe, & formez du tout, un onguent.

#### Observation.

La précaution qu'on indique de faire infuſer les cantharides dans un vaiſſeau bien fermé eſt inutile, étant fondée ſur l'opinion que la matiére épiſpaſtique qu'elles contiennent eſt volatile, au lieu que l'expérience prouve le contraire. On a moins à redire à la térébenthine dans ce cas-ci, que dans d'autre, lorſqu'on ſe ſert de l'onguent pour faire ce qu'on appelle un cautére perpétuel, ou que l'irritation, loin d'être nuiſible, procure l'écoulement que l'on ſouhaite.

### Onguent de Gomme Elémi.

*Unguentum è gummi Elemi.* L.

Prenez deux livres de ſuif de mouton frais & bien net, une livre de gomme élémi, & dix onces de térébenthine commune. Faites fondre la gomme avec le ſuif, & l'ayant retirée du feu, ajoutez-y la térébenthine, &

coulez la mixtion pendant qu'elle eſt chaude.

OBSERVATION.

On emploie cette compoſition à la place de l'*onguent* ou *liniment d'Arcéus*, dont elle ne différe que par la doſe des ingrédiens. Ce ce j'ai dit ci-deſſus des propriétés de cet onguent, a également lieu par rapport à celui-ci.

## ONGUENT HÉMORRHOÏDAL.

*Unguentum Hæmorrhoïdale.* N. S. T.

Voyez *Linimentum Hæmorrhoïdale.*

## ONGUENT DE CALAMINE.

*Unguentum è lapide Calaminari.* E.

Voyez *Cérat Epulotique.*

## ONGUENT POUR LA LÉPRE.

*Unguentum ad Lepram.* N. S. B.

Prenez quatre livres de racines de patience, & huit livres de ſuif de mouton. Faites-les bouillir, & après avoir exprimé la liqueur, ajoutez-y deux livres de goudron, huit livres d'huile d'olive, & demi-livre de ſoufre.

OBSERVATION.

On voit par le nom de cet onguent, qu'on s'en ſert pour guérir la lépre. Au cas qu'il produiſe cet effet, on doit l'attribuer à la vertu ſpécifique de la racine de patience & du ſoufre, les autres ingrédiens ne ſervant que de véhicule.

## ONGUENT APPELLÉ BAUME DE LUCATELLI.

*Unguentum dictum Balſamum Lucatelli.* L.

Prenez une pinte d'huile d'olive, de térébenthine de Strasbourg, & de cire jaune, de

chacun demi-livre, & six drachmes de santal rouge. Faites fondre la cire avec une partie de l'huile à une chaleur douce, ajoutez-y la térébenthine & le reste de l'huile, & ensuite le santal, & remuez bien le tout, jusqu'à ce que la mixtion soit presque froide.

### Observation.

Cette composition passoit pour être vulnéraire, dans le tems que ces sortes de notions prévaloient, d'où vient qu'on lui donna improprement le nom de baume. Sa propriété réelle, en tant que topique, est d'être digestive, & elle ne différe du basilicum jaune, que par la dose des ingrédiens & l'addition du santal, qui la rend moins propre pour l'usage extérieur. On l'emploie rarement aujourd'hui dans la pratique réguliére.

## Onguent Mercuriel.

*Unguentum Mercuriale.* E.

Prenez trois onces de sain-doux, une once de suif de mouton, & une once de mercure crud. Broyez ces drogues dans un mortier, jusqu'à ce que les globules disparoissent.

On peut également le préparer avec le double ou le triple de mercure.

### Observation.

Cette composition est de la même nature, & sert aux mêmes intentions que l'*unguentum cæruleum* de la Pharmacopée de Londres, dont elle différe cependant, en ce qu'on en a retranché la térébenthine ou le baume de soufre, qui ne servent qu'à lier le mercure, le sain-doux, & le suif de mouton. On remarquera cependant, qu'en omettant la térébenthine, le baume de souffre, & telle autre substance, le mélange du mercure avec l'huile ou le suif, devient plus difficile &

moins parfait, ce qui est un défaut considérable. Le suif de mouton rend l'onguent plus épais, & moins propre à s'insinuer dans les vaisseaux cutanés, & par conséquent moins efficace. Celui de la Pharmacopée de Londres, vaut infiniment mieux à tous égards.

*Unguentum Nervinum.* E.

Voyez *Linimentum Nervinum.*

*Unguentum Nutritum.* E.

Voyez *Linimentum Nutritum.*

*Unguentum Ophthalmicum.* N. S. T.

Voyez *Linimentum Ophthalmicum.*

ONGUENT DE GOUDRON.

*Unguentum è Pice.* L.

Prenez un poids égal de goudron & de suif de mouton, faites-les fondre ensemble, & coulez la mixtion pendant qu'elle est chaude.

OBSERVATION.

Cet onguent n'est que suppuratif, étant composé d'ingrédiens émolliens & irritans.

*Unguentum Psoricum.* N. S. T.

Voyez *Linimentum Psoricum.*

*Unguentum Rosaceum, vulgò Pomatum.* E.

Voyez *Linimentum simplex.*

ONGUENT DE SUREAU.

*Unguentum Sambucinum.* L.

Prenez quatre livres de fleurs de sureau bien épanouies; trois livres de suif de mouton, & une livre d'huile d'olive. Faites fon-

dre le ſuif & l'huile enſemble ; & faites bouillir les fleurs de ſureau dedans, juſqu'à ce qu'elles ſoient preſque criſpées ; alors, exprimez l'onguent, pour en ſéparer les féces.

OBSERVATION.

Cette compoſition eſt relâchante, & par conſéquent émolliente, & c'eſt dans cette intention qu'on l'emploie, étant plus propre à cet uſage que celle que j'ai donnée ci-deſſus ſous le nom d'*onguent émollient*. Le Collége de Londres a ſubſtitué les feuilles aux jets & à l'écorce de ſureau, qui y entroient autrefois, ce qui la rend, à la vérité plus élégante, mais plus couteuſe, ſans être plus efficace.

*Unguentum Sambucinum.* E.

Voyez *Linimentum Sambucinum.*

ONGUENT DE SATURNE.

*Unguentum Saturninum.* L.

Prenez demi-pinte d'huile d'olive, une once & demie de cire jaune, & deux drachmes de ſel de ſaturne. Réduiſez le ſucre de ſaturne en poudre impalpable, & broyez-le avec une partie de l'huile ; ajoutez-y la cire, que vous devez avoir fait fondre avec le reſte de l'huile ; & remuez la mixtion juſqu'à ce qu'elle ſoit entiérement refroidie.

OBSERVATION.

Cet onguent eſt répercuſſif, & on l'emploie ſimplement, ou mêlé avec des digeſtifs, dans les cas où la ſuppuration des ulcéres eſt trop abondante, & où les circonſtances permettent de la diminuer ſans danger. On l'emploie auſſi pour les *dartres miliaires*, & les éruptions ſuperficielles, qui durent longtems ; mais on doit

être très-circonspect à arrêter l'écoulement des ulcéres, & à répercuter les éruptions cutanées, à cause des conséquences que cette conduite peut avoir. On se sert peu de cet onguent dans la pratique réguliére.

### Onguent de Saturne.

*Unguentum Saturninum.* E.

Faites fondre trois onces de cire blanche dans une livre d'huile d'olive ; mettez dedans peu à peu une once de sucre de saturne, & remuez les ingrédiens sans cesser, jusqu'à ce que l'onguent soit refroidi.

#### Observation.

Cet onguent différe du précédent, par la dose de sucre de saturne, qui le rend plus répercussif, & par conséquent plus efficace.

*Unguentum Simplex.* L.

Voyez *Linimentum Simplex.*

*Unguentum è Sulphure.* L.

Voyez *Linimentum è Sulphure.*

*Unguentum Tripharmacum.* E.

Prenez d'emplâtre commun, quatre onces en poids; d'huile d'olive, trois onces en mesure ; & de vinaigre une once en mesure. Mettez ces ingrédiens sur un feu doux, les remuant continuellement, jusqu'à ce qu'ils ayent acquis la consistance d'un onguent.

#### Observation.

Le Collége de Londres a substitué cet onguent à l'*onguentum nutritum*, dont il différe en ce qu'on mêle l'huile avec la litharge avant d'y ajouter le vinaigre, pour en faciliter, dit-on, la préparation. Mais l'effica-

cité du composé dépendant de l'union du plomb avec le vinaigre, il reste à sçavoir si sa combinaison antérieure avec l'huile, n'empêche pas leur union, & ne rend point par conséquent le médicament moins efficace. La dose de vinaigre est moindre dans cette composition-ci : ce qui affoiblit encore plus les qualités médecinales du médicament.

Le propriété astringente du plomb & du vinaigre, rend cet onguent répercussif, & l'action relâchante de l'huile, émollient ; & delà vient qu'on l'employoit beaucoup autrefois pour les brûlures, les inflammations érésipélateuses, &c ; mais on s'en sert aujourd'hui moins fréquemment dans la pratique réguliére.

*Unguentum Tuthiæ.* L.

Voyez *Linimentum Tuthiæ.*

## Onguent Vésicatoire.

*Unguentum ad Vesicatoria.* L.

Prenez même poids de sain-doux & d'emplâtre vésicatoire ; faites-les fondre à une chaleur douce, & remuez-les, jusqu'à ce qu'ils soient refroidis.

### Observation.

Cette composition lorsqu'on l'emploie, pour faire ce qu'on appelle un cautére perpétuel, est inférieure à l'onguent épispastique de la Pharmacopée d'Edimbourg, & aux autres dont on se servoit autrefois, parce qu'elle manque des ingrédiens nécessaires pour hâter la suppuration & la digestion, ce qui fait une partie considérable de l'indication, quand il faut appliquer des vésicatoires.

*Unguentum Viride.* L.

Voyez *Linimentum Viride.*

## SECTION IV.

*Des Linimens.*

### Liniment Blanc.

*Linimentum Album.* L.

Prenez trois onces d'huile d'olive, six drachmes de blanc de baleine, & deux drachmes de cire blanche. Faites fondre ces ingrédiens à une chaleur douce, les remuant sans cesse, jusqu'à ce que le mêlange soit tout à fait refroidi.

Observation.

Ce liniment est défensif, & légerement émollient; mais on l'emploie rarement seul, étant destiné, de même que l'onguent blanc, à servir de véhicule à des ingrédiens plus actifs.

*Linimentum Arcæi.*

Voyez *Unguentum Arcæi.*

### Liniment pour les Hémorroïdes.

*Linimentum Hæmorrhoïdale, Unguentum Hæmorrhoïdale dictum.* N. S. T.

Prenez une once & demie de liniment blanc, & une drachme d'opium filtré. Mêlez.

Observation.

Ce liniment sert à appaiser la douleur & l'inflammation que causent les hémorroïdes.

### Liniment Mercuriel.

*Linimentum Mercuriale, Unguentum è Mercurio præcipitato dictum.* L.

Prenez d'onguent ſimple, ou *pomatum*, une once & demie, de ſoufre précipité, deux drachmes, & de précipité blanc de mercure, deux ſcrupules. Mêlez ces ingrédiens, les humectant avec de la leſſive de tartre, pour leur donner la conſiſtance d'un onguent.

#### Observation.

Cette compoſition poſſéde la vertu ſpécifique du mercure; il guérit la gale & les autres maladies cutanées. Les ingrédiens ſont trop nombreux, & la gâtent au lieu de l'améliorer. Le ſoufre précipité, par exemple, n'ajoute rien à ſon efficacité, & ne ſert qu'à lui donner une mauvaiſe odeur. La leſſive de tartre, rend cette formule acrimonieuſe & irritante, pour les perſonnes qui ont la peau délicate, revivifie le mercure, & détruit ſon union avec les autres ingrédiens, l'empêche de réſoudre, & s'oppoſe à ſon efficacité médecinale. J'aimerois mieux retrancher ces ingrédiens, employer l'onguent blanc, & augmenter la doſe du précipité: ce qu'on peut faire ſans crainte, conformement à la formule du *liniment mercuriel pſorique*, que je vais donner; la compoſition en ſeroit plus élégante & plus efficace.

### Liniment mercuriel pour la Gale.

*Linimentum mercuriale Pſoricum.*

Prenez trois onces d'huile d'olive & une once de cire blanche; faites-les fondre enſemble, & mêlez-les avec deux drachmes de précipité blanc, en les broyant ſur un marbre.

OBSERVATION.

Cette compoſition, comme je l'ai obſervé ci-deſſus, eſt excellente pour guérir la gale, de telle nature qu'elle puiſſe être, en frottant légérement la partie ſur laquelle l'éruption paroît. Il faut obſerver, à moins que la maladie ne ſoit bornée à une petite ſurface, de ne point l'employer tout à la fois, mais de frotter les parties affectées, à trois ou quatre différentes repriſes, réitérant à la fin l'opération, ſur celles qui ne ſont point guéries. En ſe ſervant de ce liniment, qui n'a aucune odeur déſagréable, & qui ne ſalit ni le linge ni la peau, on évite les inconvéniens des onguens ſulphureux, & le malade n'éprouve aucun dégoût.

## LINIMENT NERVIN.

*Linimentum Nervinum, unguentum Nervinum dictum.* E.

Prenez deux livres de ſuif de mouton, que vous ferez fondre dans une livre d'huile de camomille, juſqu'à ce que l'huile & le ſuif ſoient bien incorporés, & les ayant retirés du feu, ajoutez-y une once d'huile de baies de laurier, & deux onces d'huile diſtillée d'origan, ou de romarin, les remuant ſans diſcontinuer.

OBSERVATION.

Ce liniment eſt émollient & antiſpaſmodique; mais on s'en ſert ſi peu de nos jours, que le Collége de Londres l'a banni de ſa Pharmacopée.

## LINIMENT HUILEUX.

*Linimentum Oleoſum.* N. S. B.

Prenez une livre d'huile de pieds de veau, deux onces de térébenthine, & trois onces de

savon blanc ; faites fondre le tout à une chaleur douce.

OBSERVATION.

Ce liniment est émollient, par la qualité de l'huile qui y entre, & discussif, par la vertu résolutive du savon ; il est bon pour les tumeurs occasionnées par les humeurs visqueuses, & accompagnées d'inflammation.

## LINIMENT OPHTHALMIQUE.

*Linimentum Ophthalmicum, unguentum Ophthalmicum dictum.* N. S. T.

Prenez une once de graisse d'oie, & demi-once de tuthie préparée ; broyez ces ingrédiens sur un marbre.

OBSERVATION.

Ce liniment est le même que l'*onguent de tuthie* des Pharmacopées de Londres & d'Edimbourg, à l'exception de la graisse, qui vaut mieux dans celui-ci ; car elle est émolliente, & la tuthie répercussive, ce qui le rend propre pour les fluxions des yeux, accompagnées d'inflammation. La graisse d'oie est aussi efficace, & même plus que celle de vipere, qu'on emploie généralement dans ces sortes de compositions, par exemple, dans l'*onguent de tuthie* de la Pharmacopée de Londres ; elle est aussi moins chere. Elle vaut encore mieux que le baume qui entre dans celui de la Pharmacopée d'Edimbourg, parce qu'elle est moins sujette à devenir rance. On ajoute une douziéme partie d'opium, lorsque l'inflammation est violente.

*Linimentum Refrigerans, unguentum nutritum dictum.* E.

Prenez deux onces de litharge, deux onces de vinaigre, & six onces d'huile d'olive ;

broyez le tout dans un mortier, y ajoutant alternativement l'huile & le vinaigre, jusqu'à ce que la mixtion soit complette, & qu'on ne puisse plus distinguer le vinaigre.

OBSERVATION.

Cette composition est répercussive, à cause du plomb corrodé par le vinaigre; & émolliente, à cause de l'huile. On l'emploie pour les brûlures, les inflammations érésipélateuses violentes, & autres maladies semblables.

## LINIMENT DE SUREAU.

*Linimentum Sambucinum, unguentum Sambucinum dictum.* E.

Prenez d'écorce intérieure & de feuilles de sureau, de chacune quatre onces; pilez-les & faites-les bouillir dans deux livres d'huile de graines de lin, jusqu'à ce que toute l'eau soit évaporée; exprimez l'huile, faites fondre dedans six onces de cire blanche, & mêlez bien ces ingrédiens ensemble, en les remuant.

OBSERVATION.

Ce liniment differe de l'*onguent de sureau* du Collége de Londres par sa consistance; la base de celui-ci étant le suif de mouton, & celle de l'autre l'huile de lin avec un peu de cire, pour lui donner la consistance de liniment; elle différe encore de l'autre, en ce qu'on emploie les feuilles & l'écorce intérieure du sureau, au lieu de fleurs, ce qui rend la composition moins chere & moins odoriférante : leur vertu émolliente est la même, lorsque les compositions sont nouvelles; mais elle est plus sujette à devenir rance, lorsqu'on la garde, ce qui lui ôte sa vertu, & la rend même nuisible.

*Linimentum Saponaceum.* L.

Voyez *Embrocatio Japonacea.*

## Liniment Simple, communément appellé *Pomatum.*

*Linimentum Simplex, Unguentum Simplex, dictum.* L.

Prenez deux livres de sain-doux bien net, & trois onces d'eau rose; pilez le sain-doux avec l'eau rose pour les incorporer ensemble; faites ensuite fondre le sain-doux à petit feu, & laissez-le reposer, pour que l'eau se dépose; versez le sain-doux par inclination, & remuez-le sans cesse, pendant qu'il se refroidit, pour le rendre plus léger & plus maniable; ajoutez-y de l'essence de limon autant qu'il en faut, pour lui donner une odeur agréable.

### Observation.

Ce médicament est émollient; mais on l'emploie rarement dans cette seule intention, bien qu'on le fasse entrer quelquefois dans d'autres compositions, ou qu'on s'en serve en qualité de véhicule.

## Liniment de Soufre.

*Linimentum è Sulphure, Unguentum è Sulphure dictum.* L.

Prenez demi-livre de l'onguent ci-dessus, deux onces de fleurs de soufre non lavées, & un scrupule d'essence de limon; broyez le tout ensemble.

OBSERVATION.

Cette compoſition eſt conforme à la coutume que l'on a de guérir la gale avec le ſouffre ; mais l'odeur déſagréable de cette ſubſtance, jointe à la néceſſité où l'on eſt d'en employer une forte doſe, rend cette méthode auſſi déſagréable qu'incommode ; & d'ailleurs elle n'eſt pas auſſi efficace que les préparations mercurielles, qui étant employées avec des véhicules convenables, ſont également ſures & exempte de ces inconvéniens. Le *liniment mercuriel pſorique*, que j'ai donné ci-deſſus, eſt préférable à celui-ci pour la guériſon de cette maladie, & n'a jamais manqué de produire ſon effet.

LINIMENT SULPHUREUX PSORIQUE.

*Linimentum Sulphureum pſoricum, unguentum pſoricum dictum.* N. S. T.

Le même que le précédent, excepté qu'on y ajoute une once d'huile de tartre par défaillance, & qu'on réduit la doſe de l'eſſence de limon à moitié.

OBSERVATION.

L'huile de tartre par défaillance peut rendre cette compoſition plus efficace ; mais elle excorie quelquefois la peau par ſon acrimonie, lorſqu'elle eſt délicate. De-là vient que le Collége de Londres l'a omiſe dans ſon *onguent de ſoufre ;* mais il l'a retenue dans l'*onguent de mercure précipité*, où elle vaut encore moins, comme je l'ai obſervé ci-deſſus.

LINIMENT TRIPHARMAQUE.

*Linimentum Tripharmacum.* L.

Prenez quatre onces d'emplâtre commun, quatre onces d'huile d'olive & une once de vinaigre ; faites fondre ces ingrédiens à une

chaleur douce, les remuant continuellement, jusqu'à ce que le liniment ait acquis la consistance requise.

OBSERVATION.

Ce liniment est de même nature que l'*onguent Tripharmaque ;* mais moins efficace, quant à l'intention principale, à cause de la diminution du vinaigre, dont la combinaison avec le plomb donne à l'emplâtre commun, une qualité répercussive & rafraîchissante, dont son efficacité dépend.

## LINIMENT DE TUTHIE.

*Linimentum Tuthiæ, unguentum Tuthiæ dictum.* L.

Prenez de la tuthie préparée, & mêlez-la avec autant de graisse de vipere qu'il en faut, pour lui donner la consistance d'un onguent mou.

OBSERVATION.

Ce liniment est le même, que le *Liniment Ophthalmique*, que j'ai donné ci-dessus, & on l'emploie en qualité d'émollient & de répercussif dans les inflammations des yeux ; mais toute autre graisse, moins sujette à se rancir, produiroit le même effet ; car je ne crois pas qu'il y ait aucune qualité spécifique dans celle de vipere. Celle d'oie est plus efficace, plus aisée à fondre, & par conséquent plus pénétrante.

## LINIMENT DE TUTHIE.

*Linimentum Tuthiæ, unguentum Tuthiæ dictum.* E.

Prenez quatre onces de beurre frais sans sel, & deux drachmes de cire blanche ; après les avoir fait fondre à une chaleur douce, ajoutez-y

ajoutez-y peu à peu une once de tuthie en poudre, remuant continuellement l'onguent, jusqu'à ce qu'il soit refroidi.

OBSERVATION.

Ce liniment est en général le même que le précédent; mais le beurre est plus sujet à se rancir que la graisse des animaux, & par conséquent moins propre pour cet usage.

## LINIMENT DE VIPERE.

*Linimentum Viperinum.* N. S. T.

Prenez une drachme de colcothar de vitriol, & une once de graisse de vipere, & broyez-les sur un marbre.

OBSERVATION.

Ce liniment est de même nature, & sert au même usage que le *liniment ophthalmique*, & le *liniment de tuthie* que j'ai donnés ci-dessus; la graisse de vipere étant émolliente, le colcothar de vitriol astringent, & par conséquent répercussif. Il faut avoir soin de bien laver le colcothar, de peur qu'il ne nuise aux yeux par son acrimonie, & qu'il n'augmente l'inflammation, au lieu de la calmer. Lorsque l'intention répercussive est la principale, le colcothar est plus efficace que la tuthie. On peut substituer dans ce liniment-ci, de même que dans l'autre, la graisse d'oie à celle de vipere, pour les raisons que j'ai dites.

## BASILICUM VERD.

*Linimentum Basilicum Viride, unguentum Basilicum viride dictum.* L.

Prenez huit onces de basilicum jaune, trois onces d'huile d'olive, & une once de verd de gris préparé; mêlez ces ingrédiens, en fai-

ſant fondre le baſilicum jaune & l'huile d'olive enſemble, & lorſqu'ils ſeront preſque refroidis, en les broyant avec le verd de gris ſur un marbre.

OBSERVATION.

Cette compoſition differe du baſilicum jaune par ſa forme, en ce qu'on n'y ajoute qu'autant d'huile qu'il faut pour lui donner la conſiſtance d'un liniment, quoique le College de Londres ait continué de lui donner le nom d'onguent. Elle differe auſſi du jaune par la qualité, qu'elle tient du verd de gris, qui la rend déterſive & digeſtive, cette ſubſtance, comme je l'ai obſervé ci-deſſus, poſſédant cette propriété au premier dégré. Les compoſitions faites avec le verd de gris crud, ou *le miel Egyptiac*, ſont les médicamens dont on ſe ſert le plus aujourd'hui pour déterger, lorſque la ſurface de l'ulcere n'eſt point aſſez ſale, pour exiger des ſubſtances plus corroſives.

LINIMENT VERD, COMMUNÉMENT APPELLÉ *BAUME VERD.*

*Linimentum viride, Balſamum viride dictum.* E.

Prenez une livre d'huile de lin, une livre de térébenthine, & trois drachmes de verd de gris en poudre; faites-les bouillir enſemble, les remuant continuellement, juſqu'à ce que le verd de gris ſoit diſſous.

OBSERVATION.

Cette compoſition ſert aux mêmes uſages que la précédente, mais la térébenthine la rend trop irritante dans les cas où les ulceres ſordides ſont accompagnés d'inflammation.

L'huile de lin, que l'on ſubſtitue à celle d'olive, con-

tribue beaucoup à augmenter son acrimonie; car elle est non-seulement plus irritante que l'autre dans son état naturel, mais encore disposée à se dessécher, étant mêlée avec la térébenthine, & à former autour des lévres des ulceres, & une croute qui blesse la peau.

La dose de verd de gris est encore trop petite, eu égard au tout, lorsqu'il s'agit de déterger; mais on ne sauroit l'augmenter, au lieu qu'on peut la diminuer, lorsqu'elle est trop forte, en augmentant celle des autres substances.

Le *liniment basilicum verd* précedent, est donc préférable à celui-ci, vû qu'il satisfait aux mêmes intentions, sans avoir ses défauts.

*Linimentum Volatile.* L.

Voyez *Epithema Acousticum.*

## SECTION V.

### *Des Cataplasmes.*

### Cataplasme Aromatique.

*Cataplasma Aromaticum.* E.

Prenez de racines d'aristoloche longue, & de baies de laurier, de chacune quatre onces; de semences de fenouil, & de feuilles de menthe, de chacune trois onces; de poivre de la Jamaïque & de myrrhe, de chacun deux onces; & de miel, trois fois le poids des autres ingrédiens; pulvérisez les ingrédiens secs, & mêlez-les avec le miel, pour en former un cataplasme.

* Observation.

Cette composition est antispasmodique & corroborante; mais le miel qui en fait la base, ne satisfait point

aux intentions médecinales, & on ne l'emploie que pour ne point s'écarter des anciennes formules.

### Cataplasme Émollient commun.

*Cataplasma commune Emolliens.*

Prenez six onces de lait, une once d'huile d'olive, & autant de mie de pain qu'il en faut, pour donner au cataplasme une consistance convenable; ajoutez la mie de pain au lait, lorsqu'il bout, & ensuite paîtrissez l'huile avec.

#### Observation.

Ce cataplasme est émollient & propre à faire suppurer les tumeurs accompagnées d'inflammation. On peut l'employer dans la plûpart des cas dans ces deux intentions; mais la forme d'emplâtre vaut mieux, lorsqu'il s'agit de hâter la suppuration des tumeurs froides par des substances âcres & irritantes; cette méthode étant tout à la fois plus efficace & plus commode.

### Cataplasme de Cumin.

*Cataplasma è Cymino.* L.

Prenez des semences de cumin, demi-livre; de baies de laurier, de feuilles de germandrée aquatique séches, & de racines de serpentaire de Virginie, de chacune trois onces; de clous de gérofle, une once, & de miel, trois fois le poids de tous les autres ingrédiens; pulvérisez les ingrédiens secs, & mêlez-les avec le miel, pour en former un cataplasme.

#### Observation.

Cette composition sert au même usage que le *cata-*

*plasme aromatique*, & l'on peut faire contre le miel, la même objection que ci-dessus.

### ☞ Cataplasme Amer.

*Cataplasma Amarum.*

Prenez de la thériaque de Venise, & farine de lupins, de chacune trois drachmes; semence de satoline, une drachme & demie; des especes d'hyera picra, demi-drachme; huile d'absinthe, seize gouttes; suc de tanaisie, quantité suffisante.

#### Observation.

On applique ce cataplasme sur le nombril des enfans qui ont des vers, & qui refusent de prendre des vermifuges par la bouche; on en fait usage même pendant que l'on administre des remedes internes.

### Cataplasme Discussif.

*Cataplasma Discutiens.*

Prenez trois onces de racine de brione, & une once de fleurs de sureau; faites-les bouillir jusqu'à ce qu'elles soient attendries, & après les avoir pilées & réduites en pâte, ajoutez-y demi-once de gomme ammoniac dissoute dans du vinaigre, deux drachmes de sel ammoniac verd, & une once d'esprit-de-vin camphré; mêlez pour un cataplasme.

#### Observation.

Ce cataplasme est bon pour résoudre les tumeurs formées par des humeurs gluantes épaissies, en irritant & augmentant l'action propulsive des vaisseaux; mais l'esprit-de-vin, qui est extrêmement astringent, paroît s'opposer à cette indication, bien loin de la favoriser.

## Cataplasme Discussif.

*Cataplasma Discutiens.* N. S. B.

Prenez du gruau d'avoine & de lie de vieille biere, autant qu'il en faut pour un cataplasme.

### Observation.

Ce cataplasme est bon dans plusieurs cas, mais moins efficace que lorsqu'on joint le vinaigre & le sel ammoniac à la lie, laquelle n'est pas suffisante pour résoudre les humeurs gluantes & épaisses, qui forment les tumeurs pour lesquelles on emploie ces sortes de compositions.

## ☞ Cataplasme d'Iris.

*Cataplasma de Iride.*

Prenez de la farine de racines d'iris de Florence, une once, & trois ou quatre onces de miel, pour un cataplasme.

### Observation.

On étendra ce cataplasme sur de la peau, & on l'appliquera sur la partie douloureuse, dans les cas d'angine, dans les affections pituiteuses de la poitrine, les points de côté, & autres maladies de cette nature.

## Cataplasme pour les Echymoses.

*Cataplasma ad Echymosin.*

Prenez une once & demie de racines de sceau de Salomon concassées, demi-once de conserve de roses, & demi-once de vinaigre; mêlez pour un cataplasme.

### Observation.

Ce cataplasme est excellent pour les échymoses, mais lorsque l'extravasation est considérable, le *cataplasme résolutif*, dont je donnerai ci-dessous la composition, est plus efficace. Lorsqu'on l'applique près des yeux,

il faut en retrancher le vinaigre, de peur qu'il ne les offenſe par ſon acrimonie.

### ☞ Cataplasme de Harengs.

*Cataplaſma de Halecibus.*

Prenez des racines de bryone blanche, deux onces; ſavon noir, ſix onces; chair de harengs ou de ſardines macerés dans la ſaumure, quatre onces; ſel marin, une once & demie; mêlez.

#### Observation.

On appliquera ce cataplaſme ſous la plante des pieds, dans les cas où la tête eſt embarraſſée; lorſque le malade eſt dans la ſtupeur & dans un danger éminent.

### Cataplasme Maturatif.

*Cataplaſma Maturans.* L.

Prenez quatre onces de figues ſéches, une once de baſilicum jaune & demi-once de galbanum filtrée; pilez les figues avec un peu de vin ou de vieille biere, & ajoutez-y le baſilicum, que vous devez avoir fait fondre avec le galbanum, pour les incorporer enſemble.

#### Observation.

Les qualités du vin ou de la vieille bierre, qui entrent dans cette compoſition, s'oppoſent à l'intention curative, au lieu de la favoriſer; & ſont plus propres pour des cataplaſmes diſcuſſifs ou réſolutifs, que pour un cataplaſme ſuppuratif. On obſervera que l'uſage des cataplaſmes au lieu d'emplâtres, en qualité de ſuppuratifs, n'eſt ni néceſſaire ni utile, ſi ce n'eſt dans les cas où l'inflammation eſt violente; les médicamens émolliens valent infiniment mieux. Le cataplaſme commun fait avec de l'huile, le lait & la mie de pain

eſt préférable dans ces ſortes de cas, & infiniment plus propre à hâter la ſuppuration que celui-ci.

### Cataplasme Résolutif.

*Cataplaſma Reſolvens.*

Prenez demi-pinte de lie épaiſſe de vin, & demi-livre de lie de vinaigre, une once de ſel ammoniac crud, & autant de gruau d'avoine, ou de ſon, qu'il en faut pour donner au médicament la conſiſtance requiſe; faites diſſoudre le ſel ammoniac dans une partie de la lie, & mêlez le tout enſemble, pour en former un cataplaſme.

#### Observation.

Ce cataplaſme eſt excellent pour réſoudre le ſang extravaſé, coagulé & logé entre les membranes, de même que les tumeurs des membranes, des articulations & des parties cartilagineuſes. On doit en uſer conſtamment, à moins qu'il n'enflamme & n'excorie la peau; car pour lors, il faut le diſcontinuer, mais pour peu de tems, juſqu'à ce qu'on puiſſe l'appliquer de nouveau. Cette méthode n'eſt point ſuivie; mais ceux qui l'employeront, en connoîtront bientôt l'utilité.

### Cataplasme pour le Rhumatisme.

*Cataplaſma Rheumatiſmaticum.* N. S. T.

Prenez ſeize livres de fleurs de ſureau, quatre livres de vinaigre & une livre de ſel gris; faites-en un cataplaſme, que vous appliquerez de deux jours l'un.

#### Observation.

Cette compoſition eſt diſcuſſive, & peut, dans pluſieurs cas, réſoudre la matiere viſqueuſe qui obſtrue les vaiſſeaux; mais une moindre doſe de ſel ammoniac fe-

roit infiniment plus d'effet que le sel gris : & le vinaigre ne peut qu'excorier & enflammer la peau, lorsqu'on en use pendant quelque tems. On peut préparer en tout tems, le *cataplasme résolutif* ci-dessus, ce qu'on ne peut faire à l'égard de celui-ci, à cause des fleurs de sureau ; il est beaucoup plus efficace pour le rhumatisme & pour la goutte : mais on doit en user avec précaution, & ne point l'appliquer précipitamment, lorsque la fluxion est considérable, de peur qu'agissant comme répercussif, il ne fasse rentrer la matiere en dedans. On peut en user avec avantage vers le déclin de la maladie, ou après des accès de longue durée, lorsque les jointures & les parties cartilagineuses sont engorgées par des humeurs épaissies : & même prévenir par leur moyen, un boitement qui seroit peut-être opiniâtre, & fort incommode.

### Cataplasme de Savon.

*Cataplasma Saponaceum.* N. S. B.

Prenez trois onces de lessive de savon, demi-livre d'huile d'olive, huit pintes d'eau de riviere, & autant de fleurs de farine qu'il en faut, pour donner au médicament la consistance convenable ; formez-en un cataplasme en mêlant d'abord l'huile & la lessive ensemble, & ensuite la fleur de farine avec.

#### Observation.

Cette composition est discussive dans quelques cas, par l'action résolutive des sels alcalis que contient la lessive de savon. Elle seroit plus efficace, si l'on y ajoutoit quelque huile essentielle, par exemple, celle d'anis ou de camomile, ou des gommes âcres, telles que le galbanum, ou la gomme ammoniac.

### Cataplasme de Moutarde.

*Cataplasma è Sinapi, Sinapismus dictum.* E.

Prenez parties égales de semence de mou-

tarde pilée & de mie de pain, avec autant de vinaigre qu'il en faut pour donner au médicament la consistance requise; faites un cataplasme, auquel on ajoute quelquefois un peu d'ail réduit en pulpe.

OBSERVATION.

Cette composition est antispasmodique; on l'applique dans la paralysie, sur les parties, dont le sentiment & le mouvement paroissent affoiblis, ou suspendus. Le vinaigre ne convient point pour plusieurs raisons, il excorie quelquefois la peau par son acrimonie; il neutralise, par sa qualité acide, le sel volatil de la moutarde, dont dépend une partie de l'action médecinale du topique; il émousse la pointe de l'huile essentielle, dans laquelle l'autre partie de son efficacité consiste. Elle est corroborante par son action immédiate, mais trop rafraîchissante dans ces sortes de cas; & il vaudroit mieux composer ce cataplasme avec de la semence de moutarde & quelque vin spiritueux; il satisferoit beaucoup mieux à l'intention qu'on se propose, il n'offenseroit point la peau, & ne diminueroit pas l'efficacité de la semence de moutarde.

CATAPLASME SUPPURATIF.

*Cataplasma Suppurans.* E.

Prenez quatre onces de racines de lis blancs ou de guimauve, & une once de figues grasses; faites-les bouillir dans une quantité suffisante d'eau de fontaine, jusqu'à ce qu'elles soient ramollies. Après les avoir pilées, ajoutez-y six drachmes d'oignons cruds & pilés, demi-once de galbanum dissous dans un blanc d'œuf, une once de basilicum jaune, une once d'huile de camomille, & de farine de

graine de lin, autant qu'il en faut; mêlez pour un cataplasme.

OBSERVATION.

Ce cataplasme est plus composé qu'il ne faut; car faisant bouillir une quantité suffisante de racines de guimaume dans du lait, & y ajoutant une dose convenable de galbanum & d'huile de camomille, on peut retrancher les autres ingrédiens, sans que la composition perde rien de son efficacité, vu qu'elle sera composée d'ingrédiens émolliens & chauds de même que celle-ci. Les figues & l'oignon sont plutôt discussifs que suppuratifs, & dans les cas qui demandent des ingrédiens plus irritans, tels que ceux qui font la partie active du basilicum jaune, en qualité de suppuratifs, il vaut mieux, comme je l'ai observé ci-dessus, les appliquer en forme d'emplâtres.

## SECTION VI.

### *Des Epithémes.*

### EPITHÉME ACOUSTIQUE.

*Epithema Acousticum, linimentum volatile dictum.* L.

Prenez une once d'huile d'amande douce & deux drachmes d'esprit de sel ammoniac; agitez-les bien ensemble dans une phiole.

OBSERVATION.

Cette composition est appellée mixtion acoustique, (*mixtura acoustica*) dans la Pharmacopée de l'Hôpital de Saint Thomas; mais avec cette différence que la dose de l'esprit volatil est d'une drachme sur trois d'huile.

Elle sert à enlever la cire qui bouche le conduit auditif; on en verse quelques gouttes dans l'oreille, pour la dissoudre & l'en faire sortir. On emploie quelquefois

les injections pour le même effet ; on s'eſt quelquefois ſervi en place, de cette mixtion de quelques gouttes de ſaumure forte, ou d'une ſolution de ſel marin ; & ces moyens ont réuſſi.

### ☞ Epithéme Frontal.

*Epithema Frontale.*

Prenez huit grains de camphre, une once de vinaigre, & ſept onces de roſes rouges ; mêlez le tout, pour en humecter des linges que l'on appliquera autour du front.

#### Observation.

On aura ſoin que les linges des malades auxquels on applique cet epithéme, ſoient toujours mouillés, juſqu'à ce qu'ils s'endorment. Cette compoſition eſt très-utile dans les inſomnies & les douleurs de tête opiniâtres ; elle calme le délire qui vient de la grande effervescence du ſang & de ſon extrême raréfaction ; mais ce remede ſeroit inutile dans les cas de délire occaſionné par la diſtribution confuſe des eſprits, dans le cours des fiévres malignes.

### Epithéme Alumineux.

*Epithema Aluminoſum, coagulum aluminoſum dictum.* L.

Prenez du blanc d'œuf, & remuez-le dans un vaiſſeau d'étain, avec un morceau d'alun de groſſeur convenable, juſqu'à ce qu'il ſe coagule.

#### Observation.

L'aſtringence de l'alun rend cette compoſition répercuſſive ; & on l'emploie dans cette intention contre les fluxions des yeux.

### Epithéme pour les Cancers, appellé *Poudre de Plumket.*

» Prenez une poignée de renoncules cueil-

» lies dans un lieu bas & humide, & bien » pilées ; trois jets de fenouil, pareillement » pilés ; trois dés à coudre pleins de soufre » crud, & la même quantité d'arsenic blanc. » Incorporez ces ingrédiens dans un mortier ; » faites-en de petites boules de la grosseur » d'une noix muscade, que vous ferez sécher » au soleil.

» Pour vous servir de ces boules, vous » les mêlerez, avec un jaune d'œuf frais, après » les avoir réduites en poudre impalpable, » & les ayant appliquées sur le cancer, vous » le couvrirez d'un morceau de vessie de » cochon enduite d'un jaune d'œuf : au cas » que vous appliquiez ce médicament sur le » nez ou sur les lévres, il faut prendre garde » que le malade n'avale aucune partie de » l'humeur ; de même que de ne point faire » l'emplâtre trop large, ni sur le visage, ni » sur la région du cœur. Il est dangereux dans » ces sortes de cas, d'excéder la largeur d'un » écu ; mais on peut le faire aussi grand que » l'on veut, lorsque le mal est aux jambes » ou aux pieds ; il ne faut point ôter l'em- » plâtre, jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même ; » ce qui arrive au bout d'une semaine, & » avoir soin de changer le bandage deux » fois par jour. »

### Observation.

Un Empirique nommé *Plumket*, s'acquit autrefois beaucoup de réputation en Irlande par l'usage de cette

poudre; il en donna la recette à l'Hôpital de Saint Etienne, & l'on assure qu'elle a souvent réussi. Je ne doute point que ce ne soit le même remede qu'on a publié il y a quelque tems, comme infaillible pour les cancers, & des personnes dignes de foi, assurent qu'il a opéré des cures extraordinaires.

Le Public est redevable de cette recette à un fameux Chirurgien, qui assure l'avoir copiée d'après celle de Plumket, qui est à l'Hôpital de Saint Etienne. Comme on l'a conservée dans ses propres termes, je n'ai pas cru devoir les changer, bien que la maniere dont il s'exprime, ne soit ni exacte, ni technique. J'ignore quelles quantités sont équivalentes aux poignées, aux jets & au dé à coudre qu'il emploie pour les déterminer. Comme les ingrédiens agissent étant combinés ensemble par une vertu spécifique, on ne sauroit dire le rapport que chacun a avec l'intention curative; mais on peut conjecturer que l'arsenic a la principale part dans l'effet que ce remede produit, & que le fenouil est tout à fait inutile.

Les cas les plus propres pour l'application de ce remede, sont ceux où le cancer est superficiel, situé dans les parties charnues, & ne forme pas beaucoup de ramifications; car il devient inutile, lorsqu'on ne peut le couvrir entierement.

### Epithéme Caustique plus fort.

*Epithema Causticum, Causticum commune fortius dictum.* L.

Faites bouillir de la lessive de savon, jusqu'à diminution du quart, & pendant qu'elle est encore bouillante, dissolvez-y de la chaux qui ait été gardée plusieurs mois dans un vaisseau bien fermé, jusqu'à ce que le fluide soit absorbé, & que vous puissiez en

former une pâte, que vous garderez pour l'usage dans un vaisseau bien bouché.

OBSERVATION.

On se sert aujourd'hui de ce caustique, au lieu de *pierre infernale*. Celle-ci, par sa nature saline, & faute d'une substance absorbante, telle que la chaux, est sujette à se fondre, à s'étendre plus loin qu'il ne faut, à rendre les bords de l'escarre irréguliers, à excorier & à enflammer la peau, défauts auxquels cette composition-ci n'est point sujette; mais la suivante, dans laquelle on emploie le savon au lieu de sa lessive, vaut mieux, parce qu'on peut lui donner la même force, en y ajoutant des sels lixiviels. Elle est d'ailleurs moins sujette à couler, à cause de l'union des sels avec l'huile du savon, & de l'action absorbante de la chaux, qui les empêche de se fondre, lorsqu'ils trouvent de l'humidité.

EPITHEME CAUSTIQUE PLUS DOUX.

*Epithema Causticum, Causticum commune mitius dictum.* L.

Prenez parties égales de savon mou & de chaux vive nouvelle; mêlez-les, lorsque vous voudrez vous en servir.

OBSERVATION.

Ce caustique est le plus doux dont on se soit encore servi, & il a de plus l'avantage, qu'on peut limiter son action. Il est cependant des cas où il n'est pas assez actif pour faire l'escarre aussi profonde que l'on veut, & qu'il faut alors lui substituer le précédent, ou bien y ajouter de la cendre gravelée, ou tel autre sel lixiviel, savoir un cinquiéme ou un huitiéme du tout, sans craindre qu'il s'étende: ce qui est un défaut dont l'autre n'est point entierement exempt. Lorsqu'il est ainsi préparé, il est préférable à tout autre caustique, dans le cas même où l'on veut faire une escarre profonde.

### Épithéme Dépilatoire.

*Epithema Depilatorium, pilæ ſulphuratæ dictum.* N. S. T.

Prenez de ſavon mou, de fleur de ſoufre lavée, & de fleur de farine, de chacun une livre, & une once de ſel alcali fixe; broyez-le tout enſemble, & faites-en des boules.

#### Observation.

Cette compoſition ſert à arracher le poil qui incommode; mais il faut en uſer avec précaution, & après l'avoir laiſſée quelque tems, l'ôter, pour voir ſi le poil tombe en frappant avec le doigt ſur la partie; & pour lors, il ne faut plus la remettre.

### Epithéme Détersif, ou Miel Égyptiac.

*Epithema Detergens, Mel Egyptiacum dictum.* L.

Prenez cinq onces de verd de gris bien pulvériſé; quatorze onces de miel, & ſept onces de vinaigre; faites bouillir le tout à petit feu, juſqu'à ce que le mêlange ait pris la conſiſtance requiſe, & ſoit devenu rougeâtre; laiſſez-le encore quelque tems ſur le feu il ſe formera un ſédiment, dont vous ſéparerez la portion la plus fluide, que vous garderez pour l'uſage. C'eſt le *miel Egyptiac*, que vous pourrez rendre plus âcre au beſoin, en les mêlant avec une partie du ſédiment.

#### Observation.

Cette compoſition eſt très-déterſive, à cauſe du verd de gris qui y entre, & on l'emploie, après l'avoir mêlée

mêlée avec des onguens digestifs, pour déterger les ulceres sordides; on la délaie quelquefois avec de l'eau, pour en faire des injections, ou bien on trempe dedans, des plumaceaux de charpie, que l'on insinue dans les parties sinueuses & caverneuses des ulceres, où les linimens ne peuvent atteindre.

### Epithéme, ou Baume de soufre.

*Epithema sulphureo-oleosum, Balsamum sulphuris simplex dictum.* L.

Prenez quatre livres d'huile d'olive & une livre de fleurs de soufre; faites-les bouillir ensemble, jusqu'à ce que le soufre soit dissous.

On peut également le faire avec l'huile de lin & le goudron des Barbades.

### Observation.

Cette composition passoit autrefois pour être vulnéraire; mais on l'emploie rarement aujourd'hui dans la pratique réguliere dans son état simple.

### Epithéme, ou Baume de soufre huileux.

*Epithema sulphureo-oleosum, Balsamum sulphuris crassum dictum.* E.

Prenez une livre d'huile de graine de lin, & quatre onces de fleurs de soufre; faites-les bouillir à petit feu, dans un grand vaisseau, les remuant sans cesse, jusqu'à ce que les ingrédiens ayent pris la consistance d'un baume.

### Observation.

Cette composition ne differe de la précédente, qu'en

ce que la dose du soufre est plus forte, & ses qualités médecinales sont à peu près les mêmes.

### Epithéme Vésicatoire.

*Epithema Vesicatorium.* L.

Prenez un poids égal de cantharides réduites en poudre impalpable & de fleur de farine ; & ajoutez-y autant de vinaigre qu'il en faut pour en former une pâte.

#### Observation.

Cette forme est moins commode que celles d'onguent & d'emplâtre ; d'où vient qu'on s'en sert rarement.

### Epithéme Volatil.

*Epithema Volatile*, L. *Emplastrum Volatile dictum.* E.

Prenez un poids égal de térébenthine commune & d'esprit de sel ammoniac ; broyez la térébenthine dans un mortier, & versez-y peu à peu l'esprit de sel ammoniac, jusqu'à ce que le tout forme une masse blanche.

#### Observation.

Cet épithéme est irritant, résolutif, & par conséquent discussif; mais on ne sauroit en user assez de tems dans cette intention, sans offenser la peau ; il est aussi antispasmodique, par la nature irritante des deux ingrédiens, & bon pour appaiser les douleurs de la fausse goutte & du rhumatisme.

# CHAPITRE III.

## *Des Formes fluides des Médicamens externes.*

### SECTION I.

#### *Des Fomentations.*

FOMENTATION DE PAVOT.

*Fotus Anodynus, Fotus Papaveris dictus.* N. S. B.

Prenez quatre onces de têtes de pavots blancs, & faites-les bouillir dans quatre pintes d'eau, juſqu'à diminution de moitié; coulez & ajoutez à la colature, deux onces de vinaigre.

On peut omettre ce dernier dans pluſieurs cas.

OBSERVATION.

Cette fomentation eſt anodyne, & avec le vinaigre, légérement répercuſſive; on l'applique ſur les parties ſur leſquelles il y a une fluxion accompagnée de douleur, mais ſans excoriation de la peau, dans les cas où l'on peut le faire ſans danger; mais non point dans ceux où la répercuſſion ſeroit dangereuſe, & où l'acrimonie du vinaigre pourroit écorcher la peau, & cauſer de la douleur.

FOMENTATION ASTRINGENTE.

*Fotus Aſtringens.* N. S. T.

Prenez une once de galles pilées, & faites-les bouillir dans une quantité d'eau ſuffiſante pour avoir une pinte de colature.

### Observation.

Cette fomentation étant légérement aſtringente, & par conſéquent corroborante; on peut l'employer pour les foulures, les entorſes, & pour fortifier les articles après qu'on a ſouffert des luxations; elle eſt cependant moins efficace dans cette intention que la ſuivante.

### Fomentation Amére.

*Fotus Amaricanas.*

Prenez une once de racine d'ariſtoloche ronde; abſinthe commune & ſéche; aurone femelle, tanaiſie, & ſommités de ſabine, de chacune une poignée; pied de griffon, demi-poignée; pulpe de coloquinte & d'aloës, de chacun une drachme. On fera une décoction de toutes ces drogues, dans trois livres d'eau: & l'on en imbibera des flanelles, pour les appliquer ſur le bas-ventre.

### Observation.

Quelquefois les vers, ſoit lumbricaux, ſoit aſcarides, ſe cachent ſi bien dans les plis des inteſtins, qu'ils y ſont à l'abri de l'effet des altérans & des purgatifs. Il faut néceſſairement recourir dans ces cas, aux topiques; & il n'eſt guere poſſible d'en trouver de plus efficace que cette fomentation. Elle tue ces vers dans les nids qu'ils ont choiſi; & les fait ſortir par les ſelles.

### Fomentation de Chêne.

*Fotus Aſtringens, Fotus Quercinus dictus.*
N. S. B.

Prenez une once & demie d'écorce de chêne & trois livres d'eau dans laquelle les forgerons éteignent leur fer. Faites-les bouillir enſemble, pour avoir deux livres de colature, à laquelle vous ajouterez deux drachmes d'alun de roche.

OBSERVATION.

Cette fomentation est plus énergique que la précédente, car l'écorce de chêne a les mêmes qualités générales que la noix de galle, sans compter que le fer dont l'eau des forgerons est impregnée joint à l'alun, augmente son astringence.

On prépare quelquefois la même fomentation avec des balaustes & des roses séches, & toutes deux, sur-tout les premieres, sont des ingrédiens efficaces pour la même intention.

Pour rendre ces sortes de fomentations plus efficaces, on les emploie quelquefois aussi chaudes que le malade peut les supporter, & pour lors la chaleur de l'eau sert à augmenter l'astringence de la fomentation. Son action est si grande, qu'elle rend inutile celle des simples, dont elle est impregnée, & je crois même qu'on pourroit les omettre. Il convient cependant, lorsqu'on se sert des compositions fluides dans cette intention, au cas que le malade ne puisse les supporter, de les employer froides; car l'eau tiéde a une qualité émolliente qui contrebalance l'astringence des autres substances, & les rend inutiles.

## FOMENTATION DE CIGUE.

*Fotus è Cicuta.*

Prenez deux onces de ciguë séche & deux pintes d'eau. Mettez la ciguë dedans pendant qu'elle bout, & après l'y avoir laissée pendant quelques minutes, filtrez la solution.

OBSERVATION.

Le Docteur *Storck* a démontré dans un ouvrage qu'il vient de publier à Vienne, les avantages que produit, dans quelques cas, la fomentation de ciguë, lorsqu'on y joint les pilules de ciguë. Il assure que cette fomentation seule appaise les douleurs de la goutte & du rhumatisme, arrête les progrès de la mortification, pro-

cure la séparation des parties sphacelées ; & qu'avec les pillules, elle guérit les cancers, les skirrhes, les ulcéres œdémateux & fistuleux, & autres maladies topiques. La maniere dont il s'en sert consiste à enfermer la ciguë séche entre deux linges, dont on fait une espéce de petit matelas. On le trempe dans de l'eau bouillante pendant quelques minutes, & après l'avoir pressé, on l'applique sur les parties affectées. On peut se contenter de tremper dedans un morceau de flanelle.

## Fomentation Commune.

*Fotus Communis.* L.

Prenez des feuilles d'aurone, de sommités, d'absynthe & de fleurs de camomille séches, de chacun une once ; de baies de laurier séches, une once, & trois quarts d'eau. Faites-les bouillir un peu de tems, & coulez.

### Observation.

Cette fomentation est émolliente, par l'action de l'eau chaude, & discussive, à cause de l'action âcre & irritante des autres ingrédiens. On en fait communément usage dans les Hôpitaux de Londres.

## Fomentation Emolliente.

*Fotus Emolliens.*

Prenez de racine de guimauve & de fleurs de sureau, ou à leur défaut, de feuilles ou d'écorce intérieure de sureau, de chacune une once ; de graine de lin, demi-once. Faites-les bouillir dans quatre pintes d'eau, pour en avoir deux de colature ; & lorsque vous voudrez vous en servir, ajoutez à chaque pinte deux drachmes d'esprit de sel ammoniac.

OBSERVATION.

Cette compoſition eſt émolliente, & lorſqu'on l'emploie un peu chaude entiérement efficace contre les inflammations. Les autres ingrédiens augmentant la qualité émolliente de l'eau, l'eſprit du ſel ammoniac paroîtra à ceux qui ignoreront la propriété qu'ont les ſels volatils de relâcher les fibres animales, incompatible avec cette intention; mais comme elle eſt démontrée par l'expérience, on ne peut douter de ſa vertu émolliente.

On emploie communément cette fomentation en qualité d'émollient & de diſcuſſif; mais la nature âcre & irritante des autres ingrédiens, diminue l'effet émollient de l'eau, ſi elle ne le détruit point tout à fait, bien qu'elle ſoit préférable dans ſon état ſimple, à ces ſortes de compoſitions, lorſqu'il y a inflammation. On ne doit donc point la ménager dans ces ſortes de cas; on épargne par-là, des douleurs au malade, & on le garantit de pluſieurs accidens fâcheux.

☞ AUTRE FOMENTATION ÉMOLLIENTE.

*Fotus Emolliens.*

Voyez M. du J. C. pour l'éréſipèle. *Ibid.*

FOMENTATION CONTRE LE SPHACELE.

*Fotus contra Sphacelum.*

Prenez une livre de fomentation commune, & après l'avoir fait chauffer au point qu'il faut, ajoutez-y plus ou moins d'eſprit-de-vin, ſelon l'exigence du cas, ſans néanmoins paſſer deux onces, & une once d'eſprit de ſel ammoniac.

OBSERVATION.

L'addition de l'eſprit de ſel ammoniac & de l'eſprit-de-vin eſt ordinaire dans la pratique; mais la queſtion eſt de ſavoir ſi ſa qualité émolliente n'eſt point con-

traire à cette intention. J'aimerois mieux employer à sa place, une dose convenable d'huile essentielle non corrosive.

## SECTION II.

### *Des Lotions.*

#### Lotion Astringente.

*Lotio Astringens aqua aluminosa Bateana dicta.* L.

Prenez demi-once d'alun & demi-once de vitriol blanc, & une quarte d'eau; faites bouillir les sels dans l'eau, pour les dissoudre: & après que les féces se seront déposées, filtrez la solution par le papier gris.

Observation.

Cette composition est astringente, par conséquent répercussive & styptique. Je donnerai ci-dessous d'autres formules beaucoup plus propres à satisfaire aux intentions particulieres, pour lesquelles on emploie celle-ci.

#### Lotion Cosmétique.

*Lotio Cosmetica, Lotio Saponacea dicta.* L.

Prenez trois quarts de pinte d'eau de rose de Damas; un quart de pinte d'huile d'olive, & demi-once d'huile de tartre par défaillance. Broyez cette derniere avec l'huile d'olive dans un mortier de marbre ou de verre, & ajoutez-y l'eau peu-à-peu.

Observation.

Cette lotion est bonne pour effacer les taches superficielles, & les rousseurs qui défigurent la peau. Elle n'est

autre chose qu'une composition élégante de savon, qui est moins âcre que lorsque les sels alcalis sont aiguisés par la chaux, comme dans la lessive ordinaire de savon; mais lorsque le savon ordinaire n'offense point la peau, il produit le même effet. On peut substituer à l'huile de tartre par défaillance, une solution de cendres gravelées, ou de tel autre sel lixiviel : la composition sera moins coûteuse.

## Lotion Cosmétique, appellée Lait Virginal.

*Lotio Cosmetica, Lac Virginale dicta.*

Prenez quatre onces de benjoin en poudre, une once de storax, demi-once de baume du Pérou & une pinte d'esprit-de-vin rectifié. Mettez ces ingrédiens dans un matras, dont vous boucherez le col avec un autre plus petit que vous renverserez dessus, & après avoir lutté les jointures, vous le mettrez au bain de sable, & l'y laisserez pendant trois ou quatre jours, remuant souvent le vaisseau. Il se formera de la solution des ingrédiens, dans l'esprit-de-vin, une teinture que vous verserez par inclinaison, après qu'elle sera refroidie. Vous en mettrez trois cuilliers à café, dans un quart de pinte d'eau, qui prendra la couleur du lait, ce qui lui a fait donner le nom de *lait virginal.*

### Observation.

On se servoit autrefois beaucoup de cette lotion pour effacer les taches & guérir les petites excoriations de la peau du visage, mais on ne l'emploie plus aujourd'hui dans la pratique réguliere. Elle est bonne cependant

pour les éruptions miliaires qui approchent de la nature de la dartre, & préférable aux compositions plus astringentes faites avec les sels métalliques.

### Lotion détersive, appellée Eau phagédénique.

*Lotio detergens, Aqua phagedenica dicta.* E.

Prenez une livre d'eau de chaux & demi-drachme de sublimé corrosif, dont vous ferez une solution.

#### Observation.

Cette composition est faite sur de faux principes; car au lieu d'une solution de sublimé, il se fait une décomposition & une précipitation du mercure, par l'abstraction supérieure de la partie saline de la chaux.

Cette lotion, ainsi que son nom l'indique, est bonne pour déterger les ulcéres opiniâtres & malins; mais lorsqu'on veut que les sels mercuriels agissent par leur qualité corrosive, on ne doit point les mêler avec des substances alcalines, dissoutes dans un menstrue aqueux.

### Lotion détersive.

*Lotio Detergens, Aqua Sapphirina dicta.* L.

Prenez une pinte d'eau de chaux, & une drachme de sel ammoniac crud. Mettez-les dans un vaisseau de cuivre, avec des petites lames minces du même métal, jusqu'à ce que l'eau ait pris une couleur bleuâtre comme celle du saphir.

#### Observation.

Cette lotion est excellente pour déterger les ulcéres malins; & on en fait beaucoup de cas. Elle doit sa vertu, non-seulement à l'action irritante du cuivre, mais à la qualité escarrotique de l'eau de chaux, & peut-être, dans quelques cas, à sa qualité alcaline.

## Lotion Détersive.

*Lotio Detergens, Aqua Sapphirina dicta.* E.

Cette lotion ne differe de la précédente que par la dose du sel ammoniac, qui est de deux drachmes au lieu d'une.

### Observation.

La différence qu'il y a entre cette composition & la précédente, n'est point essentielle, quant à sa vertu médecinale ; car le sel ammoniac étant décomposé par la matiére saline de la chaux, la seule différence est qu'il contient une plus grande portion de sel alcali volatil.

## Lotion Épulotique, appellée Eau de Chaux simple.

*Lotio Epulotica, Aqua calcis dicta.* L.

Prenez une livre de chaux vive & un gallon & demi d'eau. Versez l'eau peu à peu sur la chaux, & après que l'ébullition aura cessé, & que la partie terrestre de la chaux se sera déposée, filtrez la solution par le papier gris.

### Observation.

On emploie quelquefois l'eau de chaux, pour les ulcéres opiniâtres, mais bien qu'elle ne paroisse point malfaisante, elle ne les incarne ni ne les cicatrise point. On a observé qu'elle les déssèche, ce que j'attribue à sa qualité alcaline, qui produit un changement dans la matiére qui en sort. Mais lorsque les ulcéres sont sordides, la combinaison du cuivre avec l'eau de chaux, qui a lieu dans la lotion précédente, rend la composition plus efficace.

## Lotion Épulotique, appellée Eau de Chaux simple.

*Lotio Epulotica, Aqua calcis dicta.* E.

Cette lotion ne differe de la précédente, que par la quantité de l'eau, qui eſt de deux gallons pour une livre de chaux.

### Observation.

La différence entre cette lotion & la précédente, conſiſte en ce que l'eau eſt moins impregnée de la vertu calcaire; mais lorſqu'on s'en ſert extérieurement, on doit préferer la plus forte & la plus cauſtique, ſi l'on veut qu'elle produiſe ſon effet.

## Lotion Mercurielle, appellée Eau d'Alun.

*Lotio Mercurialis, Aqua aluminoſa dicta.* E.

Prenez deux drachmes de ſublimé corroſif, & deux drachmes d'alun de roche. Pilez-les & faites-les bouillir dans deux pintes d'eau, juſqu'à ce qu'elles ſoient réduites à une, & après que la ſolution ſera clarifiée, verſez-la par inclination.

### Observation.

On peut ſe contenter de faire bouillir l'eau juſqu'à ce que les ſels ſoient diſſouts, mais pour lors il en faut une moindre quantité.

Cette compoſition eſt ſpécifique pour la gale & autres éruptions cutanées, ce qu'elle doit au mercure: elle eſt aſtringente par la nature de l'alun, & par conſéquent efficace, lorſque ces deux intentions ſe trouvent réunies.

## Lotion Répercussive pour les Dartres.

*Lotio repellens, Lotio ad herpetem dicta.*
N. S. B.

Prenez une drachme & demie de vitriol blanc, & une drachme de sucre de saturne. Versez dessus peu à peu, douze onces d'eau de chaux, & une once & demie d'esprit-de-vin camphré. Mêlez pour une lotion.

### Observation.

Cette composition est fondée sur des principes erronnés, car le sucre de Saturne, & le vitriol blanc, dont dépend son action répercussive, sont analisés par la matière saline alcaline de l'eau de chaux. Le plomb du premier, étant précipité par l'acide aceteux; & le zinc du second, par l'acide vitriolique. Il est vrai que ces substances métalliques conservent dans l'état simple auquel elles sont réduites, quelque degré de la même vertu répercussive, mais elle n'est pas assez forte pour produire l'effet qu'on en attend. L'eau de chaux elle-même est encore affoiblie par la neutralisation qu'éprouve une partie de la matière calcaire, par sa combinaison avec le vinaigre & l'acide vitriolique qui constituoient en partie les sels métalliques. L'esprit-de-vin se sépare du camphre après qu'il a été dissous par l'eau de chaux, & le camphre ne trouvant point de menstrue qui puisse le dissoudre, se précipite en forme de poudre. Il vaut donc mieux séparer ces ingrédiens discordans, & mêler les sels, après les avoir dissous dans la moindre quantité d'eau qu'il est possible, avec le camphre dissous dans de l'esprit-de-vin rectifié : ou bien se servir séparément de ces deux solutions.

L'intention de cette composition est de répercuter, par le moyen du sucre de Saturne, du vitriol blanc & de l'esprit-de-vin; de résoudre, par le camphre; de déterger, par l'eau de chaux, & par conséquent de

prévenir, de disperser & de guérir les petites tumeurs & les ulcérations que causent les dartres.

### Lotion Repercussive.

*Lotio repellens, Aqua vitriolica dicta.* E.

Prenez deux drachmes de vitriol blanc, & deux livres d'eau de fontaine. Faites-les bouillir jusqu'à ce que le vitriol soit dissout, & filtrez la solution.

#### Observation.

Cette solution est répercussive, mais on ne l'emploie pas souvent dans son état simple; on joint, pour l'ordinaire, le sucre de Saturne, l'alun ou telle autre substance astringente, au vitriol blanc.

### Lotion Styptique.

*Lotio Styptica, Aqua vitriolica cærulea dicta.* L.

Prenez trois onces de vitriol bleu; d'alun & d'esprit de vitriol, de chacun deux onces; & une pinte & demie d'eau. Faites bouillir les sels dans l'eau, jusqu'à ce qu'ils soient dissous; ajoutez-y l'huile de vitriol, & filtrez la solution.

#### Observation.

Le Collége de Londres a donné cette composition dans sa Pharmacopée, comme une correction de celle que Sydenham recommande pour les saignemens de nez excessifs; mais il auroit mieux fait de l'omettre. Car il est difficile d'introduire un styptique dans les narines, sans que le malade n'en avale quelque partie; à quoi j'ajouterai que le vitriol bleu, & toutes les corrosions de cuivre, sont très-impropres dans ces sortes de compositions; car pour peu qu'on en avale, elles ne

manquent point d'exciter un vomiſſement violent, qui augmente l'hémorrhagie au point qu'on ne peut plus l'arrêter. D'ailleurs il s'en faut beaucoup que le vitriol bleu ſoit le meilleur ſtyptique qu'on puiſſe employer; le vitriol verd calciné à rougeur, eſt bien plus efficace, & n'a point la qualité émétique du bleu, qui eſt ſi dangereuſe dans le cas dont il s'agit.

### Lotion Styptique.

*Lotio Styptica, Aqua Styptica dicta.* E.

Prenez trois onces d'alun de roche, trois onces de vitriol bleu & deux livres d'eau de fontaine. Faites-les bouillir juſqu'à ce que le ſel ſoit diſſous; filtrez la ſolution, & ajoutez-y deux drachmes d'huile de vitriol.

#### Observation.

Cette compoſition ſert au même uſage que la précédente, & eſt ſujette à la même objection, à cauſe du vitriol bleu. Elle eſt d'ailleurs plus efficace à cauſe de l'alun, qui eſt plus aſtringent que le vitriol bleu.

### Lotion Sulphureuse.

*Lotio Sulphurea.* N. S. T.

Prenez ſix onces de ſoufre crud préparé, & un gallon d'eau de chaux ſimple de la Pharmacopée de Londres. Faites-les bouillir juſqu'à diminution d'une livre.

#### Observation.

Cette lotion, par l'effet ſpécifique du ſoufre, & la qualité corroſive de l'eau de chaux, eſt propre à guérir certaines éruptions cutanées; mais la mauvaiſe odeur & l'acrimonie de l'eau de chaux, rendent les autres médicamens préférables, lorſqu'on a de grandes parties à laver.

## SECTION III.

### *Des Embrocations.*

#### Embrocation Astringente.

*Embrocatio Astringens.*

Prenez une drachme de sucre de Saturne, une demi-drachme d'alun & une demi-drachme de vitriol blanc. Pulvérisez-les, & faites-les dissoudre dans une once de teinture de roses rouges. Faites dissoudre aussi deux drachmes de *terre du Japon* dans une once & demie d'esprit de vin rectifié, & ayant mêlé ces deux solutions, laissez-les reposer quelque tems, après quoi, versez le fluide par décantation.

Observation.

Cette composition est extrêmement astringente, & par conséquent répercussive, les ingrédiens dont elle est formée, possédant cette qualité au premier degré. Il faut cependant en user avec précaution en cas d'éruption ou de fluxion, parce qu'au lieu d'évacuer les humeurs, elle les répercute en dedans.

#### Embrocation Astringente, appellée Teinture de Saturne.

*Embrocatio Astringens, Tinctura Saturnina dicta.* L.

Prenez deux onces de sucre de Saturne, deux onces de vitriol verd, & une quarte d'esprit de vin rectifié. Pulvérisez les sels

séparément

séparément, & mettez-les dans l'esprit de vin jusqu'à ce qu'ils soient dissouts, & filtrez la solution.

OBSERVATION.

Cette composition est très-astringente, & par conséquent répercussive & styptique ; mais à un moindre degré que la précédente.

## EMBROCATION ASTRINGENTE, APPELLÉE VINAIGRE DE LITHARGE.

*Embrocatio Astringens, acetum Lithargyritis dicta.* E.

Prenez quatre onces de litharge, & une livre de bon vinaigre. Mettez-les en digestion pendant trois jours au bain de sable, agitant souvent le vaisseau, & filtrez la solution.

OBSERVATION.

Ce procédé ne donne qu'une solution du sucre de Saturne, vu que la partie acide du vinaigre & la litharge, qui n'est qu'un plomb calciné, combinent & forment le sel, qui se dissout dans la partie aqueuse du vinaigre. Cela donne, après la filtration, une solution peu différente de celle qu'on peut préparer en faisant dissoudre le sucre de Saturne préparé dans l'eau, à moins qu'on n'ait égard à la substance oléagineuse, qui avec l'acide & l'eau, constitue le vinaigre crud, & dont une partie peut rester combinée avec l'eau & le sucre de Saturne, mais qui ne contribue en rien aux qualités médecinales de la composition.

Cette embrocation n'étant qu'une solution du sucre de Saturne, elle est par conséquent astringente & répercussive.

## Embrocation Commune, appellée Esprit de vin camphré.

*Embrocatio communis, ſpiritus vinoſus camphoratus; & ſpiritus vini camphoratus dicta.* L. & E.

Prenez deux onces de camphre en poudre, & une quarte d'eſprit de vin rectifié. Mêlez, pour que le camphre puiſſe ſe diſſoudre.

### Observation.

Cette embrocation eſt diſcuſſive & antiſpaſmodique. On s'en ſervoit autrefois pour les foulures & les contuſions; mais l'obſervation a montré que lorſque le malade eſt menacé d'une inflammation, ces ſortes de ſubſtances irritantes & aſtringentes ſont extrêmement nuiſibles.

## Embrocation Saponacée, communément appellée Opodeldoc.

*Embrocatio Saponaeca reſolvens, Linimentum Saponaceum dicta.* L.

Prenez une pinte d'eſprit de romarin, trois onces de ſavon d'Eſpagne dur, & une once de camphre. Mettez le ſavon en digeſtion dans l'eſprit de romarin, juſqu'à ce qu'il ſoit diſſous, & ajoutez-y le camphre.

### Observation.

Cette compoſition eſt diſcuſſive à cauſe de la qualité réſolutive du ſavon, & de la qualité corroborante de l'eſprit de vin. On s'en ſert en conſéquence pour les tumeurs occaſionnées par des humeurs viſqueuſes épaiſſies: elle eſt moins efficace pour celles qui ſont cauſées par des contuſions & l'extenſion violente des vaiſſeaux dans les foulures.

EMBROCATION SAPONACÉE, COMMUNÉMENT APPELLÉE *BAUME D'OPODELDOC.*

*Embrocatio Saponacea resolvens, Balsammum Saponaceum vulgò Opodeldoc dicta.* E.

Prenez quatre livres d'esprit de vin rectifiée, & dix onces de savon blanc d'Espagne. Mettez-les en digestion jusqu'à ce que le savon soit dissous, après quoi, ajoutez-y deux onces de camphre, une once d'huile distillée de romarin, & une once d'huile distillée d'origan.

OBSERVATION.

Cette composition est la même que la précédente, à l'exception de l'huile d'origan, dont la dose est trop forte, à cause de ses qualités âcres & caustiques, pour pouvoir entrer dans des compositions pareilles.

EMBROCATION ANODYNE ET RÉSOLUTIVE, COMMUNÉMENT APPELLÉE BAUME ANODIN DE BATES.

*Embrocatio Saponacea resolvens & anodyna, Balsamum anodynum vulgò Bateanum dicta.* E.

Prenez deux onces de savon d'Espagne, demi-once d'opium crud, & dix-huit onces d'esprit de vin rectifié. Mettez-les en digestion au bain de sable; filtrez la solution, & ajoutez-y six drachmes de camphre, & une drachme d'huile distillée de romarin.

OBSERVATION.

Cette composition est la même que la précédente;

excepté que la dose du savon, est plus forte, qu'on en a retranché l'huile d'origan, & qu'on y a ajouté l'opium pour lui donner une qualité narcotique. On l'emploie dans les mêmes cas que la précédente, pour calmer les douleurs.

## SECTION IV.

### *Des Collyres.*

COLLYRE DÉTERSIF DE L'HOPITAL DE SAINT THOMAS, APPELLÉ COLLYRE VITRIOLIQUE.

*Collyrium detergens, Collyrium vitriolicum dictum.* N. S. T.

Prenez demi-scrupule de vitriol blanc, & deux onces d'eau, dans laquelle vous le ferez dissoudre.

On le prépare aussi avec le double d'eau, & on l'appelle alors *Collyre vitriolique* délayé.

OBSERVATION.

Le vitriol blanc est détersif & répercussif, ce qui fait qu'il guérit non-seulement les petits ulcéres qui se forment sur les bords des paupieres, mais qu'il prévient encore les fluxions qui les occasionnent.

COLLYRE DÉTERSEF, APPELLÉ EAU DE VITRIOL CAMPHRÉE.

*Collyrium detergens, Aqua vitriolica camphorata dictum.* L.

Prenez demi-once de vitriol blanc, deux drachmes de camphre & une quarte d'eau bouillante. Mêlez-les pour que le vitriol puisse

se dissoudre, & après que les féces seront déposées au fond, filtrez la solution par le papier gris.

OBSERVATION.

On n'a encore trouvé aucun moyen de dissoudre le camphre dans l'eau, & comme il s'en sépare dans cette préparation après qu'elle est refroidie, il forme ce sediment que j'ai dit qu'il falloit en séparer en la filtrant. Le fluide qui reste, n'est donc autre chose qu'une solution de vitriol dans l'eau, laquelle ne differe de la composition précédente, que par la dose de sel qui est double, sans cependant excéder, ce qui est nécessaire pour rendre le collyre aussi efficace qu'il doit l'être.

## COLLYRE RÉPERCUSSIF.

*Collyrium repellens.*

Prenez de vitriol blanc, & de sucre de Saturne en poudre, de chacun demi-scrupule, & faites-les dissoudre dans deux onces d'eau de roses.

OBSERVATION.

Ce collyre, quoique simple, est beaucoup plus efficace qu'aucun autre que je connoisse, & lorsqu'on en use fréquemment, il guérit la fluxion qui cause l'inflammation; mais il faut prendre garde qu'il n'irrite les membranes des yeux, car pour lors, il l'augmenteroit, au lieu de l'appaiser.

## ☞ COLLYRE RAFFRAICHISSANT.

DÉTERSIF.
RÉSOLUTIF.
DESSICATIF.
Voyez M. du J. C.

## SECTION V.

### *Des Gargatiſmes.*

#### GARGARISME DÉTERSIF.

*Gargariſma detergens, Gargariſma communis dicta.* N. S. T. & S. B.

Prenez une livre de teinture de roſes, & deux onces de miel roſat. Mêlez pour un gargariſme.

OBSERVATION.

On ſe ſert de ce gargariſme dans les occaſions ordinaires; mais on y ajoute ſouvent du vin rouge, ou telle autre ſubſtance répercuſſive qu'on peut avaler ſans danger.

#### GARGARISME POUR LES ULCÉRES MALINS DE LA GORGE.

*Gargariſma contra gangrenam.*

Prenez ſept onces de décoction pectorale, une once de miel roſat & trente gouttes d'eſprit de ſel. Mêlez pour un gargariſme. On employoit autrefois, à la place de l'eſprit de ſel, une drachme ou deux de ſel ammoniac crud.

OBSERVATION.

On prétend qu'on ſe ſervoit autrefois de cette compoſition, préparée avec le ſel ammoniac, au lieu de l'eſprit de ſel, pour les ulcéres malins de la gorge, appellé par les Anglois, *Pelham ſore throats;* mais depuis qu'il a régné des fiévres accompagnées de ces ſortes d'ulcéres & d'autres ſymptômes malins: quelques ſavans Chirurgiens ont ſubſtitué l'eſprit de ſel, au ſel

ammoniac, prétendant qu'ils l'avoient trouvé plus efficace.

### Gargarisme contre la Paralysie.

*Gargarisma ad Paralysin.* N. S. B.

Prenez une once de pyrèthre, & faites-la bouillir dans une quantité d'eau suffisante pour qu'il en reste une pinte, à laquelle vous ajouterez demi-once d'esprit de sel ammoniac.

#### Observation.

Cette composition agit par sa qualité irritante sur les nerfs des parties affectées, au moyen de la qualité de la pyrèthre & de l'esprit de sel ammoniac.

### Gargarisme Répercussif.

*Gargarisma repellens, Gargarisma aluminosa dicta.* N. S. T.

Prenez dix-huit onces de gargarisme commun, & demi-once d'alun. Mêlez en faisant dissoudre l'alun dans le gargarisme.

#### Observation.

Ce gargarisme est plus astringent que le gargarisme commun, à cause de l'alun; & l'on peut le regarder tout-à-la-fois comme répercussif & détersif, & par conséquent d'usage, lorsque cette indication naît des circonstances qui accompagnent les maladies de la bouche & de la gorge.

### Gargarisme spécifique, appellé Gargarisme de Contrayerva.

*Gargarisma specifica, Gargarisma Contrayerva dicta.* N. S. B.

Prenez une once de corne de cerf, & de-

mi-once de racine de contrayerva en poudre. Faites-les bouillir dans une quantité d'eau suffisante, pour qu'il reste douze onces de colature. On se sert quelquefois de vinaigre, au lieu d'eau.

OBSERVATION.

Il y a lieu de croire que ce gargarisme agit par la qualité spécifique de la contrayerva, dans les maladies de la bouche & de la gorge, causées par la fièvre, qu'on prétend que ce simple a la vertu de guérir; car il n'est ni répercussif, ni détersif, ni propre à effectuer aucune des intentions curatives externes.

☞ GARGARISME ÉMOLLIENT.

RAFFRAICHISSANT.
DÉTERSIF.
ANTISCORBUTIQUE.
Voyez M. du J. C.

## SECTION VI.

### *Des Teintures.*

### TEINTURE DE CANTHARIDES.

### *Tinctura Cantharidum.* L.

Prenez deux drachmes de cantharides en poudre, demi-drachme de cochenille, & une pinte & demie d'esprit de vin. Après la digestion, filtrez la teinture par le papier gris.

OBSERVATION.

Cette teinture possede toutes les qualités particulieres des cantharides: elle est par conséquent épispatique &

antiſpaſmodique. En l'employant en forme d'embrocation, par intervalles convenables, pendant quelque tems, elle produit le même effet que les cantharides même, elle fait élever des veſſies ſur la peau, & l'on peut en continuer l'effet auſſi long-tems que l'on veut.

On peut par ce moyen, rendre aux membres paralyſés, le ſentiment & le mouvement qu'ils ont perdu; mais il faut produire l'effet par degrés; je veux dire, qu'il faut commencer par appliquer la teinture ſur l'extrêmité de la partie affectée, ſur une ſurface auſſi large que le malade peut le ſupporter ſans ſtrangurie, ce qui arriveroit ſi l'on employoit une trop grande quantité de teinture: & enſuite avancer plus haut, juſqu'à ce que la guériſon ſoit achevée.

## Teinture de Cantharides.

*Tinctura Cantharidum.* E.

Prenez deux drachmes de cantharides, & une livre & demie d'eſprit de vin rectifié. Mettez-les en digeſtion pendant deux jours, & après avoir filtré la teinture, ajoutez-y une once & demie de baume de Capahu, & une drachme de cochenille. Remettez-la en digeſtion pendant quatre jours, & filtrez-la de nouveau.

### Observation.

Cette teinture ne differe de la précédente que par le baume de Capahu, que l'on feroit mieux d'omettre, vu qu'il irrite la peau ſans aucun autre avantage, eu égard à l'intention curative.

## Teinture de Myrrhe.

*Tinctura Myrrha.* L. & E.

Prenez trois onces de myrrhe, & une

quarte d'esprit de vin rectifié. Mettez-les en digestion, & filtrez la teinture.

OBSERVATION.

On emploie quelquefois cette teinture, pour déterger les ulcéres sordides; mais plus souvent encore pour hâter l'exfoliation des os. On s'en sert aussi simplement, ou avec d'autres substances semblables, en qualité de dentrifrique, & pour guérir les aphtes, & autres maladies scorbutiques de la bouche & des gencives.

*Tinctura Rosarum.* L. & E.

Voyez *Infusio Rosarum.*

OBSERVATION.

Cette teinture, comme on l'appelle improprement, est astringente; mais elle doit plutôt cette qualité à l'acide vitriolique qu'aux roses. On l'emploie souvent dans les gargarismes, en y ajoutant du miel rosat, & d'autres ingrédiens.

*Tinctura Saturnina.*

Voyez *Embrocatio astringens, Tinctura Saturnina dicta.* L.

TEINTURE DE GOMME RÉSINE, APPELLÉE TERRE DU JAPON.

*Tinctura Terræ Japonicæ.* L.

Prenez trois onces de terre du Japon, (c'est le *Cachou*) deux onces de cinamome & une quarte d'esprit de vin rectifié. La digestion achevée, filtrez l'esprit de vin.

OBSERVATION.

Cette teinture est légérement astringente, & par conséquent répercussive, tant par les qualités de l'esprit de vin, que par celles de la terre du Japon. Il est rare qu'on l'emploie extérieurement sans y rien ajouter.

## SECTION VII.

*Des Injections.*

### Injection Emolliente.

*Injectio emolliens.*

Prenez demi-once de graine de lin, & une once de racines de guimauve. Faites-les bouillir dans une quarte d'eau, jusqu'à diminution de moitié, & ayant coulé le reste, faites-y dissoudre une drachme de gomme arabique; ajoutez-y une once de céruse, & remuez bien le tout.

#### Observation.

Cette injection est émolliente: étant injectée dans l'urèthre, dans les cas où ce canal est excorié, elle le lubréfie, & garantit les parties tendres & enflammées, de l'irritation de l'urine & de l'acrimonie des humeurs. Pour que ces injections produisent leur effet, il faut les réitérer souvent, ce qui joint au peu d'avantage qu'on en a retiré, est cause qu'on ne s'en sert presque plus aujourd'hui.

### Injection Émolliente, appellée Injection des Trochisques blancs de Rhazis.

*Injectio emolliens, injectio è Trochiscis albis Rhazis dicta.*

Commencez par préparer les trochisques blancs de Rhazis, selon la formule de la Pharmacopée d'Edimbourg, ou de telle autre, de la maniere suivante.

Prenez dix drachmes de céruſe, trois drachmes de ſarcocolle, deux drachmes de gomme adragant, & deux drachmes d'empois; demi-drachme de camphre, & d'eau roſe, une quantité ſuffiſante. Mêlez, & faites-en des trochiſques.

Pulvériſez deux drachmes de ces trochiſques, mettez la poudre dans quatre onces d'eau chaude, & agitez la mixtion, pendant un tems conſidérable.

Vous pourrez, au lieu de ces trochiſques, vous ſervir *de la poudre de céruſe compoſée* de la Pharmacopée de Londres, que l'on prépare de la maniere ſuivante.

Prenez quatre onces de céruſe, demi-once de ſarcocolle, & autant de gomme adragant. Pulvériſez & mêlez ces drogues.

Ou bien, faites diſſoudre la ſarcocolle & la gomme adragant, dans une quantité d'eau convenable, & ajoutez la céruſe à la ſolution.

### Observation.

La derniere méthode eſt la plus expéditive; les ingrédiens de la premiere formule qu'on a omis dans la ſeconde, n'étant point néceſſaires, eu égard à l'intention; en effet, le mêlange que l'on commence à faire de la céruſe avec eux, les empêche de ſe diſſoudre.

Cette compoſition eſt applicable aux mêmes uſages que la précédente, mais elle lui eſt inférieure. Le mucilage fait avec la graine de lin & la racine de guimauve eſt plus émollient que le fluide glutineux produit par la ſolution de la ſarcocolle & de la gomme adragant.

### Injection Détersive.

*Injectio Detergens.*

Prenez une once de miel égyptiac & six onces d'eau plus ou moins, selon que l'occasion le requiert. Mêlez-les bien ensemble en les agitant.

#### Observation.

Cette injection est bonne pour les ulcéres sinueux & caverneux, où les autres médicamens ne peuvent atteindre. Non-seulement elle les déterge, mais en les enflammant légérement, elle fait que les parois des cavités se réunissent.

### Injection Répercussive.

*Injectio Repellens.*

Prenez quatre onces d'eau rose, deux drachmes de sucre de Saturne & une drachme de vitriol blanc. Faites dissoudre les sels métalliques dans l'eau rose, pour qu'ils puissent former une injection.

#### Observation.

Cette injection est répercussive, & étant introduite dans l'urèthre, elle arrête les écoulemens muqueux & purulents; mais il faut en user avec précaution, pour peut que l'on soupçonne un virus vénérien.

## SECTION VIII.

*Des Huiles.*

### Huile Camphrée.

*Oleum Camphoratum.* E.

Prenez deux onces d'huile d'amandes douces

ou de graine de lin, & une drachme de camphre, que vous ferez diſſoudre dans cette huile.

### Observation.

Cette compoſition eſt émolliente à cauſe de l'huile, diſcuſſive & antiſpaſmodique, à cauſe du camphre; mais on l'emploie rarement, étant rare que ces intentions concourent enſemble.

## Huile de Cire.

### *Oleum Cera.*

Prenez de la cire jaune, & faites-la fondre avec le double de ſon poids de ſable; mettez-la dans une retorte, & diſtillez-la au bain de ſable. Il s'élévera d'abord une liqueur acide, & enſuite une huile épaiſſe qui s'attachera au col de la retorte, à moins qu'on ne la faſſe fondre & retomber dans le récipient, au moyen d'un charbon ardent. On peut la rectifier en une huile d'une conſiſtance légere, par pluſieurs diſtillations réitérées au bain de ſable ſans y rien ajouter.

### Observation.

L'huile épaiſſe qui s'éleve la premiere à la premiere diſtillation, eſt ce qu'on appelle communément *beurre de cire*, à cauſe de ſa conſiſtance, & dans cet état elle eſt plus propre pour les applications externes, que celle qui eſt plus fluide. Le beurre de cire eſt émollient, & beaucoup plus efficace pour les gerçures des mains & des lévres, qu'aucun autre médicament que l'on connoiſſe. Il eſt préférable, dans pluſieurs cas, aux huiles exprimées des végétaux, parce qu'il ne devient jamais rance.

## Huile de Camomille.

*Oleum Chamæmili.*

Prenez de camomille pilée, tiges, feuilles & fleurs, une livre, & d'huile d'olive, trois livres. Faites-les bouillir à petit feu, jusqu'à ce que les feuilles soient rissolées, & exprimez l'huile.

### Observation.

Cette composition est émolliente à cause de l'huile, discussive & antispasmodique, à cause de la camomille; mais on s'en sert rarement.

## Huile de Millepertuis.

*Oleum Hyperici.* L.

Prenez de fleurs de millepertuis bien épanouies fraîches, & séparées de leurs calices, quatre onces, & d'huile d'olive, une quarte. Versez l'huile dessus, & laissez-les infuser jusqu'à ce que l'huile soit suffisamment teinte.

### Observation.

Cette huile est émolliente, suppurative, & digestive lorsqu'on la mêle avec des substances résineuses ou balsamiques. Quelques fameux Chirurgiens l'emploient dans cette derniere intention, avec le baume de Capahu, pour les ulcéres qui montrent de la disposition à ne point suppurer.

## Huile de Mucilages.

*Oleum Mucilaginibus.* E.

Prenez demi-livre de racines de guimauve fraîches, trois onces de graine de lin, & trois onces de fenugrec, une quarte d'eau, & trois quartes d'huile d'olive. Pilez les feuil-

les & les semences, & faites-les bouillir dans l'eau, pendant demi-heure. Ajoutez-y l'huile & continuez de les faire bouillir, jusqu'à ce que l'eau soit consumée. Versez l'huile par inclinaison.

OBSERVATION.

Cette huile est émolliente, par les qualités des ingrédiens qui y entrent: & suppurative dans les cas où l'inflammation retarde la suppuration. Lorsqu'on l'emploie dans cette derniere intention, on la mêle avec d'autres médicamens en forme d'emplâtre.

## HUILE DE SUREAU.

*Oleum Sambucinum.* L.

Prenez une livre de fleurs de sureau, & une quarte d'huile d'olive. Faites-les bouillir jusqu'à ce que les fleurs soient presque rissolées; exprimez l'huile, & laissez-la reposer, pour qu'elle se clarifie.

OBSERVATION.

Cette huile est émolliente; on l'emploie pour appaiser l'inflammation que causent les brûlures: & quelquefois pour l'érésypele & les hémorrhoïdes.

## HUILE SOUFRÉE.

*Oleum Sulphuratum.* N. S. T.

Prenez huit onces d'huile d'olive, & une once de fleurs de soufre. Faites-les bouillir à petit feu, jusqu'à ce que le soufre soit entiérement dissous.

OBSERVATION.

Cette composition est de la même nature que le *baume de soufre*; elle répond si peu aux intentions curatives, pour lesquelles on emploie des médicamens externes,

externes, qu'elle mérite à peine une place dans les Pharmacopées modernes.

### Huile Verte.

*Oleum Viride.* L.

Prenez de feuilles de laurier, de rhue, de marjolaine, d'absynthe marine & de camomille, de chacune trois onces, & une quarte d'huile d'olive. Pilez les feuilles, & faites-les bouillir dans l'huile jusqu'à ce qu'elles soient rissolées. Exprimez l'huile, & après que les féces se seront déposées, versez-la par inclination.

#### Observation.

Cette composition est émolliente à cause de l'huile : résolutive & antispasmodique, à cause des herbes âcres & irritantes qui y entrent. On la mêle pour l'ordinaire avec d'autres ingrédiens, & on l'emploie en forme d'onguent.

## SECTION IX.

*Des Baumes.*

*Balsamum Anodynum, vulgò Bateanum.* E.

Voyez *Embrocatio resolvens & anodyna.*

*Balsamum Locatelli.* L. & E.

Voyez *Unguentum dictum Balsamum Locatelli.*

### Baume Anodyn, communément appellé Baume de Guidon.

*Balsamum Anodynum, vulgò Guidonis.* E.

Prenez quantité égale de gomme de taca-

mahacà & de térébenthine de Véniſe ; mettez-les dans une retorte, dont elles ne doivent remplir que le tiers, & diſtillez-les, en augmentant peu à peu le feu. Séparez l'huile rouge ou le baume qui s'élevera, du flegme, par le moyen dont on a coutume de ſe ſervir.

OBSERVATION.

Cette huile diſtillée à laquelle on donne improprement le nom de baume, ne mérite point le nom d'anodyne qu'elle porte ; car elle eſt irritante, de même que les autres huiles eſſentielles, ſans être narcotique ; bien qu'elle puiſſe, dans certains cas, calmer les douleurs convulſives en qualité d'antiſpaſmodique, par ſon action irritante.

*Balſamum Saponaceum, vulgò Opodeldoc.* E.

Voyez *Embrocatio Saponaceà reſolvens.*

*Balſamum ſulphuris ſimplex.* L.

Voyez *Epithema Sulphureo-oleoſum.*

*Balſamum ſulphuris craſſum.* E.

Voyez *Epithema Sulphureo-oleoſum.*

## BAUME VULNÉRAIRE.

*Balſamum Traumaticum.* L.

Prenez trois onces de benjoin, deux onces de ſtorax liquide, une once de baume de Tolu, demi-once d'aloës ſucotrin, & une quarte d'eſprit de vin rectifié. Mettez-les en digeſtion juſqu'à ce que les gommes ſoient diſſoutes autant qu'elles peuvent l'être, & filtrez la ſolution.

OBSERVATION.

Ce baume composé, & les autres de la même espéce, passoient pour être vulnéraires dans le tems que la notion de ces qualités prévaloit ; mais il n'est qu'agglutinatif : & comme cette méthode de guérir est peu en usage aujourd'hui dans la pratique réguliere, on se sert rarement de ces sortes de médicamens. Les Empiriques emploient à leur place, une composition de même nature, appellée *Baume de Turlington.*

## BAUME VULNÉRAIRE.

*Balsamum Traumaticum.* E.

Prenez trois onces de benjoin en poudre, deux onces de baume du Pérou, demi-once d'aloës hépatique en poudre, & deux livres d'esprit de vin rectifié. Mettez-les en digestion au bain de sable pendant trois jours, & filtrez le baume.

OBSERVATION.

Ce baume est le même que le précédent, excepté qu'on en a retranché le storax, & qu'on a substitué le baume du Pérou à celui de Tolu, & l'aloës hépatique, au succotrin ; mais cela ne change rien à ses vertus médecinales.

*Balsamum Viride.* E.

Voyez *Linimentum viride.*

☞ BAUME D'ARCEUS.

D'ESPAGNE.
VERD.
SAMARITAIN.
Voyez M. du J. C.

## ☞ Baume de Vie d'Hoffmann.

*Balsamum Vitæ.*

Prenez des huiles de lavande, de marjolaine, d'œillets, de cubébes, de cardamome & de citron frais, de chacune un scrupule; huile de macis, deux scrupules; huile de rhue & de succin blanc, demi-scrupule. On mêlera toutes ces huiles ensemble, pendant plusieurs semaines, une fois tous les jours. Quand on veut en faire usage, on en jette dix gouttes sur une once d'esprit de vin bien rectifié. Si l'on veut le rendre plus agréable, on y fait dissoudre un demi-scrupule d'ambre, ou un demi-gros de baume du Pérou.

### Observation.

On fait usage du baume de vie, pour l'intérieur & pour l'extérieur. Il répare les forces, appaise les douleurs de colique, réveille les esprits & prévient les syncopes. La dose est depuis dix gouttes, jusqu'à vingt. On s'en sert extérieurement contre la débilité des organes de la tête. On applique à la nuque des linges imbibés du baume de vie, dans les cas d'affections spasmodiques & soporeuses; on en met aussi sur le pouls; on en fait respirer par le nez, & l'on en frotte le sommet de la tête.

# LIVRE II.

## Préparation & compoſition des Médicamens internes.

## CHAPITRE I.

### *Des formes ſolides des Médicamens internes.*

### SECTION I.

#### *Des Poudres.*

#### ÆTHIOPS MINÉRAL.

*Æthiops Mineralis.* L. & E.

Prenez parties égales de mercure bien épuré & de fleurs de ſoufre non lavées, & broyez-les enſemble dans un mortier de marbre ou de verre, juſqu'à ce que le mercure ait diſparu, & que les deux ſubſtances ſoient bien unies.

OBSERVATION.

On ſe ſert ſouvent de cette préparation du mercure, en qualité d'altérant, dans les cas qui exigent des mercuriels; mais il y a des tempéramens en qui elle ne va pas plus loin que les premieres voies; elle produit dans d'autres, ſur-tout dans les enfans, des effets violens, & ſouvent funeſtes. On s'en eſt ſouvent ſervi pour la gale, mais on peut s'en paſſer, cette maladie étant cauſée par des animalcules (*a*).

(*a*) Cette aſſertion eſt ſyſtématique; l'expérience n'en a pas démontré la vérité.

La dose ordinaire est d'un scrupule ; mais on peut donner ce remède depuis dix grains, jusqu'à un gros.

### Poudre Éthiopique avec la Rhubarbe.

*Pulvis Æthiopicus cum Rheo.* N. S. B.

Prenez une livre d'æthiops minéral, six onces de rhubarbe & deux onces de gingembre ; mêlez-les en les lévigeant.

#### Observation.

On emploie cette poudre dans les mêmes intentions que l'æthiops minéral, & elle n'est en effet que le même médicament auquel on ajoute une petite dose de cantharides & un ingrédient aromatique.

La dose est d'un scrupule & demi, deux fois par jour.

### Poudre Altérante.

*Pulvis Alterans.* N. S. B.

Prenez parties égales de soufre doré d'antimoine & de calomel, & mêlez-les par la lévigation, pour en former une poudre composée.

#### Observation.

Cette poudre est altérante, & on la donne avec succès, dans les maladies scrophuleuses & scorbutiques ; mais il faut l'administrer avec précaution, parce que le soufre doré, de même que les autres préparations de l'antimoine, est disposé à agir avec violence dans quelques constitutions particulières, & à causer non-seulement des évacuations excessives, par haut & par bas, mais même des symptômes convulsifs.

### Poudre Antiarthritique, communément appellée *Poudre du Duc de Portland.*

*Pulvis Anti-Arthriticus.*

Prenez parties égales de racines d'aristoloche & de gentiane, de feuilles & sommités de

germandrée, de chamépitis & de centaurée. Faites-les sécher, pilez-les, & mêlez-les ensemble, pour en former une poudre composée.

OBSERVATION.

On a éprouvé que l'usage constant & continu de ce remède appaise, retarde & prévient même souvent les accès de la goutte, qui étoient auparavant fréquens & violens. On a cependant observé que les vieillards qui en ont usé, ont été sujets au bout de quelques années à des attaques d'apoplexie, de paralysie, & à d'autres maladies aigues. Il paroît que la disposition à cette maladie, dominant toujours dans l'habitude, la matière arthritique, lorsqu'elle revient, après qu'on a discontinué ce remède, ne pouvant se jetter sur les extrêmités, comme dans ceux qui sont sujets à des accès réguliers, se porte sur les parties internes, & occasionne les effets funestes dont je viens de parler.

La dose, suivant la premiere recette, est la quantité que peut couvrir un scheling, que l'on prend tous les matins, mais on l'a réduite à une drachme.

## POUDRE CONTRE LA MORSURE DES CHIENS ENRAGÉS.

*Pulvis Anti-Lyssus.* L. & E.

Prenez deux onces d'hépatique terrestre de couleur de cendre, & une once de poivre noir. Composez-en une poudre, en les pilant ensemble.

OBSERVATION.

Nous devons cette poudre à un fameux Médecin, dont elle porte le nom, & on l'a trouvée dans les Pharmacopées de Londres & d'Edimbourg; mais il ne paroît point qu'elle satisfasse à l'intention pour laquelle on s'en sert. Ces sortes d'accidens sont si rares, & les tempéramens si différens, qu'on ne peut rien décider au sujet du mérite de ce remède.

On en fait très-peu de cas aujourd'hui, & selon les apparences, on y renoncera tout-à-fait dans la suite; car on a éprouvé que les frictions mercurielles ont guéri des sujets dans qui la rage s'étoit manifestée, avec les symptômes les plus affreux.

La dose est d'une drachme & demie tous les matins.

### Cinabre naturel et artificiel.

*Cinnabaris nativa & factitia.*

Lévigez le cinabre naturel ou artificiel le plus qu'il sera possible, pour en former une poudre.

#### Observation.

Le cinabre naturel, lorsqu'il est pur, & l'artificiel, lorsqu'on en fait l'analyse, paroissent être entiérement les mêmes; & je ne sçai si celui qu'on nous apporte de l'Orient, & qu'on vend dans les boutiques, pour naturel, n'est point factice.

Le cinabre étant un composé de mercure & de soufre, passe pour avoir les qualités spécifiques du mercure, excepté qu'il n'excite point la salivation ni d'autres excrétions, en agissant sur les glandes. Delà vient qu'on le donne en qualité d'altérant dans les maladies scorbutiques, scrophuleuses & cachectiques. Mais on peut douter avec raison, si de même que l'æthiops minéral, avec lequel il a beaucoup d'affinité, il agit ailleurs que dans les premiéres voies, malgré l'efficacité qu'il a dans quelques cas. On le donne mêlé avec du musc pour la morsure des chiens enragés.

La dose moyenne est d'un scrupule par jour, dans les cas ordinaires; mais lorsqu'on le donne pour la rage, il faut l'augmenter, & la répéter souvent.

### Poudre Diaphorétique, communément appellée *Poudre de Dover.*

*Pulvis Diaphoreticus, Pulvis Doveri dictus.*

Prenez d'opium purifié, de racine d'ipé-

cacuanha en poudre, & de réglisse, de chacun une once; de nitre & de tartre vitriolé, de chacun un scrupule. Mêlez.

OBSERVATION.

Cette poudre est le diaphorétique le plus sur & le plus énergique que l'on connoisse; il procure un soulagement considérable dans les inflammations topiques, accompagnées de chaleur & de tension.

La dose est d'un ou deux scrupules.

## POUDRE DIURÉTIQUE.

*Pulvis Diureticus.* N. S. T.

Prenez un scrupule de coques d'œuf calcinées, cinq grains de sel d'absinthe, & cinq grains de nitre. Mêlez-les dans un mortier de verre.

OBSERVATION.

On peut substituer au sel d'absinthe le sel de tartre, ou tel autre sel lixiviel: & à la coque d'œuf, l'écaille d'huitre calcinée, les pattes d'écrevisses, ou telle autre poudre testacée.

Cette poudre est diurétique, altérante, & bonne pour l'anasarque & les œdémes. On peut la prendre deux ou trois fois par jour. Elle sera plus efficace si l'on double la dose des sels, & l'on n'en a rien à craindre.

Quoiqu'on prescrive ici ce reméde en forme de poudre, pour se conformer à la Pharmacopée d'où on l'a tiré: il faut toujours l'administrer dans un quart de pinte au moins de quelque fluide aqueux, dans lequel les sels puissent se dissoudre; car il y a souvent du danger à prendre les sels sous une forme séche, sur-tout le nitre & les sels lixiviels, qui sont âcres & caustiques.

## POUDRE DE QUINQUINA.

*Pulvis corticis Peruvianæ.*

Nettoyez bien votre écorce, & lévigez-la

jusqu'à ce qu'elle soit réduite en poudre impalpable.

OBSERVATION.

Le quinquina est fort utile dans plusieurs maladies topiques.

Il appaise par sa qualité fébrifuge, les douleurs & les autres maladies particulieres, qui sont périodiques & intermittentes.

Sa qualité corroborante le rend utile dans les relaxations & les foiblesses, & par conséquent dans l'anasarque, & autres maladies œdémateuses.

On le dit excellent pour les ulcéres phagédéniques & sordides, parce qu'il agit sur l'habitude en qualité d'altérant.

Il arrête les progrès des mortifications, & hâte la suppuration, lorsqu'on le donne à propos.

La dose du quinquina varie selon l'exigence des cas. Elle doit être moindre lorsqu'on l'emploie en qualité d'altérant; mais lorsque l'on compte sur son action immédiate, dans les maladies aigues, il en faut pour le moins, demi-once toutes les vingt-quatre heures, & même plus dans certains cas.

## FLEURS DE SOUFRE LAVÉES.

*Flores sulphuris loti.* L.

Prenez des fleurs de soufre, & versez de l'eau dessus, ensorte qu'elle les couvre de trois ou quatre doigts. Faites-les bouillir quelque tems; versez l'eau par inclination, & après avoir réitéré plusieurs fois ces lotions, faites-les sécher, mais sans feu, pour vous en servir au besoin.

OBSERVATION.

On donne souvent la fleur de soufre en qualité d'altérant, pour le scorbut & les éruptions, sur-tout pour

la gale, pour laquelle elle passe pour spécifique. On l'emploie encore intérieurement & extérieurement pour les hémorroïdes. Je crois cependant son usage interne plus nuisible qu'utile. Car bien qu'elle cause souvent des éruptions, & qu'elle augmente celles qui sont déjà formées, & que cela ait donné lieu de croire, qu'elle pousse les humeurs vicieuses en dehors, qu'elle purifie le sang & corrige l'habitude : il y a cependant lieu de craindre qu'elle ne fomente la matiére peccante, au lieu de chasser celle qui est dans le corps. J'ai connu des personnes auxquelles l'usage interne du soufre a causé des maladies cutanées, qu'elles n'avoient jamais connues. L'administration interne du soufre ne vaut rien, sur-tout pour la gale ; parce que cette maladie provenant, comme je l'ai observé ci-dessus, d'une cause extérieure, on peut toujours la guérir avec des topiques ; & lorsque ceux-ci ne produisent aucun effet, il y a lieu de croire qu'on prend une autre maladie pour la gale.

## Mercure Alkalisé.

*Mercurius Alkalisatus.*

Prenez trois onces de mercure bien épuré ; & cinq onces de pattes d'écrevisses pulvérisées. Broyez-les dans un mortier, jusqu'à ce que les ingrédiens soient incorporés en forme de poudre, & que le mercure ne paroisse plus.

### Observation.

Cette préparation possède les qualités spécifiques du mercure, sans avoir le défaut des préparations salines ; on l'emploie quelquefois en qualité d'altérant dans les maladies scorbutiques, & elle a réussi dans des cas où les mercuriels avoient échoué.

La dose est depuis cinq grains jusqu'à un scrupule par jour, en y joignant par intervalles, des cartarctiques doux.

### Poudre Noire.

*Pulvis Niger.* N. S. B.

Prenez parties égales d'æthiops minéral, & d'antimoine crud en poudre. Mêlez pour en former une poudre composée.

Observation.

On la donne en qualité d'altérant pour les écrouelles; mais on peut douter qu'elle différe de l'æthiops minéral: l'antimoine crud n'ayant aucune vertu médecinale.

### Poudre Sternutatoire.

*Pulvis Sternutatorius.* L.

Prenez un poids égal de feuilles séches d'ararabacca (*a*), de marjolaine, de marum syriacum & de fleurs de lavande; & broyez-les ensemble pour en former une poudre.

Observation.

On use de cette poudre en guise de tabac; elle fait moucher & éternuer, & dissipe les maux de tête, les maux des yeux, des oreilles, & autres parties contigues.

### Espece Aromatique.

*Species Aromatica.* L.

Prenez deux onces de cinamome, de semences de petit cardamome, dépouillées de leurs gousses, de gingembre & de poivre long, de chacun une once. Faites une poudre de ces ingrédiens, en les pilant ensemble.

Observation.

On emploie rarement cette poudre seule, mais on la mêle avec d'autres médicamens dans les cas qui demandent des substances âcres & irritantes: elle convient cependant dans ceux qui exigent des cardiaques & des corroborans.

(*a*) C'est le nom d'un fruit de Caïenne, appelle *arara*. Ce fruit contient une noix grosse comme une olive sauvage: c'est pourquoi on lui a donné un nom qui comprend le fruit & le noyau tout ensemble, comme si l'on disoit, *Baie d'arara*.

## Espèces de Scordium.

*Species è Scordio.* L.

Prenez quatre onces de bol d'Arménie ou de France ; & deux onces de scordium ; une once & demie de cinamome ; de storax filtré, de racines de tormentille, de bistorte & de gentiane, de feuilles de dictame de Crête, de galbanum filtré, de gomme arabique, & de roses rouges, de chacun, une once ; de poivre long & de gingembre, de chacun demi-once. Réduisez ces ingrédiens en poudre, en les pilant dans un mortier.

### Observation.

Cette poudre étant composée d'ingrédiens aromatiques & astringens, est par conséquent corroborante & astringente, & bonne pour la diarrhée, & l'écoulement immoderé des menstrues, qui provient du relâchement des vaisseaux, d'une fluxion d'humeurs froides, & pituiteuses, & pour d'autres cas semblables.

La dose est depuis un scrupule, jusqu'à une drachme & plus, selon l'occasion.

## Espèces de Scordium, avec l'Opium.

*Species è Scordio cum Opio.* L.

Prenez trois drachmes d'opium filtré, & après l'avoir fait sécher pour pouvoir le pulvériser plus aisément, ajoutez-le aux espèces précédentes, pendant que vous pilez les ingrédiens ensemble.

### Observation.

Cette composition est plus efficace que la précédente, à cause de l'opium, dont la qualité narcotique diminue l'irritabilité, qui accompagne, ou cause souvent les maladies dont je viens de parler.

La dose peut être depuis un scrupule jusqu'à cinq grains, qui contiennent un grain d'opium.

## SECTION II.

### Des Pilules.

#### Pilules noires.

*Pilulæ Æthiopicæ.* E.

Prenez six drachmes de mercure crud ; de savon blanc d'Espagne, & de résine de gaïac, de chacun demi-once. Pilez ces drogues dans un mortier de verre, jusqu'à ce que les globules du mercure soient presque imperceptibles, & ajoutez-y demi-once de soufre doré d'antimoine, & autant de syrop commun qu'il en faut, pour donner au tout la consistance requise, pour en former une masse propre pour faire des pilules.

Observation.

Ces pilules sont altérantes & bonnes pour les rhumatismes & les écrouelles.

Leur dose moyenne est de dix ou quinze grains; mais il est bon de commencer par une petite dose, jusqu'à ce qu'on connoisse la disposition de l'habitude, par rapport aux antimoniaux.

#### Pilules d'Aloes.

*Pilulæ Aloëticæ.* E.

Prenez parties égales d'aloës succotrin en poudre, & de savon blanc d'Espagne, & autant de miel qu'il en faut pour leur donner la consistance requise. Mêlez le tout pour en former une masse.

OBSERVATION.

Ces pilules sont cathartiques, à cause de l'aloës : & déspoppilatives, à cause du savon; on peut les employer en qualité de purgatif ou d'emménagogue.

La dose dans la première intention, est depuis trente grains, jusqu'à une drachme, ou quatre scrupules; & dans la seconde, lorsqu'on en use en forme de régime, depuis cinq grains, jusqu'à huit par jour; mais pour les rendre plus efficaces, il faut augmenter de six ou sept fois la dose du savon.

## PILULES MERCURIELLES ALTÉRANTES.

*Pilulæ alterantes è Mercurio.* N. S. B.

Prenez deux onces de pilules de Rufus, & une once de calomel. Mêlez pour en former une masse de pilules.

OBSERVATION.

Ces pilules sont bonnes pour la vérole, le scorbut, & autres maladies semblables.

La dose est de dix grains tous les soirs.

## PILULES AROMATIQUES.

*Pilulæ Aromaticæ.* L.

Prenez une once & demie d'aloës succotrin, une once de gomme gaïac, des especes aromatiques, & de baume du Pérou, de chacun demi-once. Pulvérisez à part l'aloës & le gaïac; mêlez-les avec les autres ingrédiens, & formez-en une masse de pilules avec du sirop d'écorce d'orange.

OBSERVATION.

Ces pilules sont cathartiques, à cause de l'aloës; & corroborantes & déspoppilatives, à cause des autres ingrédiens; mais elles sont plutôt altérantes que purga-

tives; on peut les ordonner par conséquent pour l'hydropisie & les œdémes, lorsque l'habitude étant affoiblie, demande de legers purgatifs. On peut les rendre plus efficaces, en y ajoutant une quantité égale, ou plus, de savon.

La dose est de dix grains jusqu'à quinze, ou un scrupule par jour, lorsqu'elles ne purgent point trop.

## Pilules Bleues.

*Pilulæ Cæruleæ.* N. S. T.

Prenez demi-once de mercure crud, d'aloës en poudre, & de la masse pour les pilules simples de coloquinte, dont je donnerai la composition ci-dessous, de chacun une once & demie; & de sirop de nerprun autant qu'il en faut; mêlez & formez-en une masse de pilules.

### Observation.

On donne ces pilules dans les maladies vénériennes, & quelquefois dans d'autres qui exigent des mercuriels.

La dose est d'un scrupule, ou de demi-drachme tous les soirs.

## Pilules de Calomel.

*Pilulæ è Calomele.* N. S. T.

Prenez une once de la masse des pilules de coloquinte simples de la Pharmacopée de Londres, dont je donnerai la composition ci-dessous, & demi-once de calomel; mêlez, pour en former une masse de pilules.

### Observation.

On donne ces pilules pour la vérole & autres maladies, qui exigent les mercuriels & les purgatifs; mais bien

bien qu'on évite par ces moyens, la salivation; cependant le mercure produit moins d'effet, que lorsqu'on en use par forme de régime, & qu'il séjourne plus long-tems dans le corps.

La dose ordinaire de ces pilules est de demi-drachme, deux fois par semaine.

## Pilules de Calomel.

*Pilulæ è Calomele.* N. S. T.

Prenez parties égales de cinabre artificiel & de calomel bien lévigé, & une quantité suffisante de bonne térébenthine; mêlez & formez-en une masse de pilules de telle grosseur, que douze pesent une drachme.

### Observation.

Ces pilules ne different point matériellement des précédentes; car le cinabre est en trop petite dose, pour ajouter quelque chose à leur efficacité.

La dose prescrite est d'une pilule, de la grosseur que je viens de dire, tous les soirs.

## Pilules de Cigue.

*Pilulæ è Cicuta.*

Prenez une quantité suffisante de ciguë fraîche, exprimez-en le suc; & faites-le bouillir à petit feu dans un vaisseau de terre sans le dépurer, le remuant souvent, de peur qu'il ne se brûle, jusqu'à ce qu'il acquiere la consistance d'un extrait; mêlez cet extrait, ou ce suc épaissi avec autant de poudre de feuilles séches de cigue, qu'il en faut pour former une masse de pilules de deux grains chacune.

### Observation.

Cette recette est tirée d'un ouvrage que le Docteur

Storck a publié dernierement à Vienne sur l'usage de la ciguë. Il s'efforce de démontrer par les observations que M. Vanswieten, le Docteur Kollman, & d'autres ont faites dans plusieurs occasions où ils s'en sont servi, que ces pilules, jointes à une fomentation de cigue, dont je donnerai la préparation ci-dessous, suffisent pour guérir les cancers les plus opiniâtres, les squirres, les tumeurs œdémateuses, les ulceres malins & fistuleux & les cataractes. Au cas que les essais qu'on pourra en faire dans la suite, constatent les faits que le Docteur Storck rapporte dans cet ouvrage, il faudra convenir que ce remede est après le quinquina, l'acquisition la plus précieuse que la Médecine moderne ait faite.

La dose de ces pilules, selon la pratique du Docteur Storck, est depuis trois ou quatre, jusqu'à quinze, deux fois par jour; mais il conseille, avec raison, de commencer par de petites doses, de peur que quelque indisposition particuliere du malade, n'occasionne des accidens imprévus. (*a*)

## Pilules de Cinabre.

*Pilulæ è Cinnabri.* N. S. T.

Prenez un scrupule de cinabre naturel, & quatre grains de conserve de gratecul; mêlez, & formez-en une masse de pilules.

### Observation.

Comme le cinabre naturel est fort cher, on peut lui substituer le factice, n'y ayant, comme je l'ai observé ci-dessus, aucune différence entr'eux; & y ayant lieu de croire que celui qui nous vient de l'Orient, & qu'on vend pour naturel, est réellement factice.

On donne ces pilules en qualité d'altérant, & elles ont dans quelques habitudes, les effets spécifiques du mercure; mais elles ne produisent aucun effet dans d'autres, & par conséquent, on doit moins compter sur elles, que sur les préparations salines du mercure.

(*a*) *Voyez* le Manuel du J. Chir. art. *Cancer.*

*Pilulæ Cocciæ.* E.

Voyez ci-dessous, *Pilulæ ex Colocyntide cum aloë.* L.

## Pilules de Coloquinte simples.

*Pilulæ ex Colocynthide simpliciores.* L.

Prenez deux onces de coloquinte, deux onces de scammonée & deux drachmes d'huile de clous de gérofle ; pulvérisez les deux premiers ingrédiens à part, & après les avoir mêlés avec l'huile, formez-en une masse de pilules avec du sirop de nerprun.

### Observation.

Ces pilules, qu'on appelloit autrefois *pilules de duobus*, conviennent dans les cas qui exigent des purgatifs énergiques. On s'en est beaucoup servi lorsqu'on donnoit le calomel pour les maladies vénériennes, soit en les donnant ensemble, ou de tems à autre, pour évacuer le calomel par les selles, lorsqu'on l'administroit à part. Mais l'usage des sels neutres cathartiques, tels que *le sel admirable de Glauber*, *le sel Polychreste*, ou celui de *Seignette*, sont préférables dans ce dernier cas, étant également efficaces & moins sujets à des inconvéniens.

La dose moyenne est d'environ un scrupule.

## Pilules de Coloquinte avec l'aloes.

*Pilulæ ex Colocynthide cum aloë.* L.

Prenez d'aloës succotrin & de scammonée de chacun deux onces ; une once de coloquinte, & deux drachmes d'huile de clous de gérofle ; pulvérisez les ingrédiens secs à part, mêlez-les avec l'huile, & formez-en une masse de pilules avec du sirop de nerprun.

OBSERVATION.

Ces pilules sont celles qu'on appelloit autrefois *pilulæ coccia minores*, & elles ne different des petites pilules cochées de la Pharmacopée d'Edimbourg, qu'en ce qu'on ajoute à celles-ci, quatre drachmes de tartre vitriolé; elles sont propres à la même intention que les précédentes.

La dose moyenne est d'environ vingt-cinq grains.

PILULES COMMUNES, APPELLÉES PILULES DE *RUFUS*.

*Pilulæ communes, vulgò* Rufi. E.

Prenez deux onces d'aloës succotrin, demi-once de myrrhe & demi-once de safran d'Angleterre, & de sirop d'écorce d'orange, autant qu'il en faut; mêlez, & formez-en une masse de pilules.

OBSERVATION.

Ces pilules sont cathartiques, désopilatives, & bonnes pour les tempéramens lâches & froids. On peut aussi les donner en qualité d'altérant pour la chlorose.

La dose cathartique, peut être depuis un scrupule, jusqu'à trente ou trente-cinq grains; & la diététique, depuis dix, jusqu'à quinze grains par jour, lorsque l'évacuation n'est point trop violente.

PILULES DÉSOBSTRUCTIVES.

*Pilulæ Ecphractica*. L.

Prenez trois onces de pilules aromatiques, de rhubarbe, d'extrait de gentiane, & de sel d'acier, de chacun une once, & de sel d'absinthe demi-once; broyez-les ensemble avec une quantité suffisante de sirop rosat, & formez-en une masse de pilules.

OBSERVATION.

Ces pilules sont un emménagogue énergique, & bonnes pour les habitudes cachectiques, qui proviennent des obstructions du foie & des viscères.

La dose diététique est d'un scrupule, jusqu'à trente grains par jour.

## PILULES DÉSOBSTRUCTIVES.

*Pilulæ Ecphracticæ.* N. S. T.

Prenez de pilules de Rufus & de sel d'acier, de chacun huit onces, & quatre onces de galbanum filtré; mêlez, & formez-en une masse, dont vous ferez des pilules de telle grosseur, que trois pésent un scrupule.

OBSERVATION.

Ces pilules sont de la même nature que les précédentes.

La dose est d'un scrupule tous les soirs.

## PILULES CHALYBÉES DÉSOBSTRUCTIVES.

*Pilulæ Ecphracticæ Chalybeatæ.* E.

Prenez une once & demie de la masse de pilules de Rufus, demi-once de gomme ammoniac, & demi-once de résine de gaïac, cinq drachmes de sel d'acier, & une quantité suffisante de sirop d'écorce d'orange; mêlez, & formez-en une masse pour des pilules.

OBSERVATION.

Cette composition sert au même usage que la précédente.

La dose peut être d'un scrupule, jusqu'à trente grains par jour, lorsqu'elle ne purge pas trop.

## Extrait Catharctique.

*Extractum Catharcticum.* L.

Prenez une once & demie d'aloës succotrin ; six drachmes de coloquinte ; de scammonée, & de semences de petit cardamome mondées, de chacune demi-once, & une pinte d'esprit de vin rectifié ; coupez la coloquinte par petits morceaux ; pilez les semences ; versez l'esprit de vin dessus, & faites-en une teinture, en les mettant infuser pendant quatre jours, à une chaleur douce ; filtrez cette teinture, & ajoutez-y l'aloës & la scammonée, que vous devez avoir pulvérisé à part : après que ces drogues seront dissoutes, faites évaporer l'esprit de vin, & réduisez la masse à la consistance qu'il faut, pour en faire des pilules.

### Observation.

Le College de Londres a substitué cet extrait, à celui de Rudius, & il vaut mieux en effet. Son opération est prompte & certaine, & on s'en sert dans les cas qui exigent des purgatifs drastiques.

La dose est depuis quinze grains, jusqu'à un scrupule, lorsqu'on veut une évacuation abondante.

## Pilules Gommeuses.

*Pilulæ Gummosæ.* L.

Prenez de galbanum, d'opponax, de myrrhe & de sagapenum, de chacun une once ; d'asa fætida, demi-once ; faites-en une masse pour des pilules avec une quantité suffisante de syrop rosat.

OBSERVATION.

Ces pilules sont corroborantes, désobstructives; & bonnes pour le rhumatisme, la paralysie, les tumeurs œdémateuses, &c. auxquels sont sujettes les personnes d'une habitude froide & lâche.

## PILULES GOMMEUSES.

*Pilulæ Gummosæ.* E.

Prenez une once de gomme ammoniac; d'asa fœtida, de castoreum de Russie & de myrrhe, de chacune demi-once, d'huile distillée d'ambre, demi-drachme, & de sirop d'écorce d'orange, une quantité suffisante; mêlez, & formez-en une masse.

OBSERVATION.

Cette composition est formée dans la même intention que la précédente; mais elle est plus efficace & plus convenable, à cause de l'huile d'ambre & du castoreum, dont l'efficacité est fort grande, sur-tout pour la paralysie & les maladies nerveuses.

La dose est depuis dix grains, jusqu'à quinze, tous les soirs.

## EXTRAIT DE JALAP.

*Extractum Jalapii.* L.

Versez une quantité suffisante d'esprit de vin rectifié sur telle quantité qu'il vous plaira de racine de Jalap, & faites-en une teinture; faites bouillir plusieurs fois le résidu du jalap, dans l'eau: & après l'avoir coulé, faites évaporer l'esprit de vin de la teinture, jusqu'à ce qu'il acquière de la consistance; faites pareillement épaissir la décoction que vous avez filtrée; mêlez les deux extraits,

& réduiſez-les, au moyen d'une chaleur douce, à la conſiſtance qu'il faut pour en former une maſſe pour des pilules.

OBSERVATION.

Cet extrait eſt un cathartique doux : il en faut une petite quantité, pour produire ſon effet. Il eſt bon par conſéquent pour ceux qui ſont dégoutés des remedes, pour en avoir trop pris.

La doſe eſt depuis dix, juſqu'à quinze grains, lorſqu'on veut un effet modéré.

## PILULES DE JALAP.

*Pilulæ è Jalappa.* E.

Prenez deux onces d'extrait de jalap ; une once d'aloës ſuccotrin ; une drachme de tartre vitriolé, & de ſyrop de gingembre, autant qu'il en faut ; mêlez, & formez-en une maſſe.

OBSERVATION.

Ces pilules ſont purgatives, & l'on peut s'en ſervir dans les cas qui demandent des cathartiques.

La doſe moyenne eſt d'environ un ſcrupule.

## PILULES LITHONTRIPTIQUES.

*Pilulæ Lithontripticæ.*

Prenez huit onces de ſavon d'Alicante ; une once de chaux vive pulvériſée & tamiſée, & une drachme de ſel lixiviel des végétaux ; coupez le ſavon par lames, & mêlez-le avec la chaux & le ſel lixiviel, & ayant ajouté la quantité d'eau néceſſaire, paîtriſſez le tout dans un mortier, pour en former une pâte, dont vous ferez des rouleaux de deux travers de doigts de long, & du poids d'un ſcrupule chacun.

OBSERVATION.

C'est le feu *sieur Hartley* qui a rectifié ce remede, pour lequel Mademoiselle *Stevens* a reçu une récompense considérable du Parlement. On prétend qu'il est efficace pour dissoudre la pierre dans la vessie, & l'on a lieu de croire que plusieurs personnes s'en sont bien trouvées ; mais il y en a d'autres, dans qui il n'a produit aucun effet. Il a néanmoins la propriété, dans les cas où il ne dissout point le calcul, d'appaiser les symptômes qu'il cause ; & il est excellent pour la gravelle. On peut l'éprouver dans les douleurs néphrétiques, lorsqu'on ne juge pas à propos d'en venir à l'opération de la taille ; mais on auroit tort de croire qu'il puisse dissoudre le calcul, ainsi que Mademoiselle *Stevens* a voulu le persuader au Public, dans le tems qu'elle sollicitoit la récompense du Parlement.

La dose de ces pilules est depuis trois onces, jusqu'à quatre par jour, je veux dire, depuis dix-huit, jusqu'à vingt-quatre en nombre. Elles sont aisées à avaler ; on les laisse fondre sur la langue, & on avale un peu d'eau, chaque fois qu'on en prend.

## PILULES MERCURIELLES.

### *Pilulæ Mercuriales.* L.

Prenez cinq drachmes de mercure crud ; deux drachmes de térébenthine de Strasbourg ; quatre scrupules d'extrait cathartique, & une drachme de rhubarbe en poudre ; broyez d'abord le mercure avec la térébenthine, jusqu'à ce qu'il ne paroisse plus, & ensuite avec le reste, pour en former une masse.

Au cas que la térébenthine soit trop épaisse, on pourra y remédier avec un peu d'huile d'olive.

OBSERVATION.

Ces pilules ſont les mêmes que les bleues ( *Pilulæ cæruleæ* ) dont j'ai donné la compoſition ci-deſſus.

La doſe eſt de demi-drachme tous les ſoirs.

## PILULES MERCURIELLES.

*Pilulæ Mercuriales.* E.

Prenez de mercure crud, de réſine de gaïac & de ſavon d'Eſpagne, de chacun une once; broyez-les dans un mortier de verre, juſqu'à ce que le mercure ait diſparu, & formez-en une maſſe avec une quantité ſuffiſante de ſirop ſimple.

OBSERVATION.

Ces pilules different des précédentes & des bleues, en ce qu'elles ne contiennent aucun ingrédient cataractique, & qu'on lui a ſubſtitué la réſine de gaïac, qui rend le compoſé plus efficace dans les maladies vénériennes, en pouſſant le mercure vers la ſurface, au lieu de l'évacuer par bas. On doit tenir le malade chaudement, tant pour rendre l'opération de ces pilules plus efficace, que pour prévenir la ſalivation dans ceux qui y ſont diſpoſés.

La doſe eſt d'un ſcrupule, ou de trente grains tous les ſoirs, ou tous les matins.

## PILULES MERCURIELLES LAXATIVES.

*Pilulæ Mercuriales laxantes.* E.

Prenez une once de mercure crud, & demi-once de réſine de gaïac; broyez-les enſemble dans un mortier de verre, juſqu'à ce que le mercure ait diſparu; ajoutez-y demi-once d'extrait d'ellebore noir, demi-once de rhubarbe en poudre, autant de ſyrop

commun qu'il en faut, pour en former une masse, dont vous ferez des pilules.

OBSERVATION.

Cette composition est d'une nature moyenne entre les deux dernieres, le mercure étant déterminé, partie vers la peau, par la résine de gaïac, & partie vers les intestins par les autres ingrédiens : ce qui la rend propre à remplir les mêmes indications.

La dose est depuis un scrupule, jusqu'à une demi-drachme.

## PILULES MERCURIELLES AVEC LA SCAMMONÉE.

*Pilulæ Mercuriales cum scammonio.*

Prenez parties égales de scammonée, de mercure crud & de gomme de gaïac, & autant de térébenthine qu'il en faut; formez-en une masse, dont vous ferez des pilules, dont, douze doivent peser une drachme.

OBSERVATION.

Plusieurs habiles Médecins font grand cas de cette composition. Elle ne paroît pas cependant différer de la précédente, étant formée dans la même intention.

La dose est de trois pilules, de la grosseur que je viens de dire, soir & matin.

## PILULES MERCURIELLES.

*Pilulæ è Mercurio crudo.* N. S. T.

Prenez deux onces de mercure crud, deux drachmes de baume de soufre simple, une drachme d'extrait de réglisse, dissous dans la même quantité d'eau, & une once de gomme

gaïac; formez-en une masse, dont vous ferez cent quarante-quatre pilules.

OBSERVATION.

Ces pilules sont de même nature que celles de la Pharmacopée d'Edimbourg, dont j'ai donné la composition ci-dessus.

La dose prescrite, est de trois pilules tous les soirs.

DRAGÉES DE KEYSER.

*Pilulæ è mercurio triturationè præparato.*

Prenez telle quantité de mercure qu'il vous plaira, & réduisez-le à l'état d'une *Æthiops per se*, ce que l'on fait en le mettant avec de l'eau dans un vaisseau de figure conique, & le battant avec une houssine adaptée à la figure du vaisseau jusqu'à ce qu'il soit réduit en une poudre noire.

Mettez cette poudre dans un autre vase, ou auge; rempliſſez-en les interstices que laisse la matiere, avec du vinaigre, & battez ce mêlange, jusqu'à ce qu'il forme une mousse pareille à de la crême; ramassez-la avec soin, & faites-la sécher à l'air, sur une tuile ou sur une brique vernissée; & elle vous donnera une poudre blanche grisâtre.

Prenez une quantité de cette poudre, ajoutez-y de la manne, savoir, cinq parties de celle-ci sur trois de poudre, & broyez-les sur un marbre, y ajoutant de tems en tems quelques gouttes de vinaigre, jusqu'à ce que ces ingrédiens soient bien incorporés, & ayent pris une consistance épaisse.

Mettez cette mixtion sur une table de marbre, & donnez-lui avec un rouleau la forme d'un gâteau. Le rouleau dont vous vous servirez, doit être plus mince dans le milieu qu'aux extrémités, lesquelles doivent avoir un rebord d'environ une ligne, de maniere qu'en roulant la matiere, on doit former un gâteau de l'épaisseur d'une ligne par-tout.

Ce gâteau fait, il faut le laisser sur la table, & en former de petites piéces rondes de grosseur égale, en le coupant avec une corne creuse de figure conique, dont on emporte la pointe & dont on se sert comme d'un emporte-piéce. Il faut que l'ouverture qui est au bout, soit proportionnée de façon, que les morceaux que l'on coupe, ayent le poids requis pour chaque dose.

La corne étant remplie, on retire les morceaux qui sont dedans, en la renversant sur du sucre raffiné & réduit en poudre impalpable, ayant attention de séparer ceux qui sont collés ensemble. On en forme des pilules en les roulant dans la main, après quoi l'on peut en faire usage.

On passe le rouleau sur le reste du gâteau, & l'on réitere la même opération pour le réduire en pilules.

### Observation.

Tel est le fameux remède qui a fait tant de bruit en France, & qu'on s'est efforcé d'introduire en Angleterre; mais malgré les certificats que l'Auteur a obtenus, & les merveilles qu'on en publie, plusieurs fameux Méde-

cins & Chirurgiens François ont prouvé qu'il n'eſt pas plus efficace que les autres remédes dont on ſe ſert communément, & en outre qu'il eſt plus lent dans ſes effets & infiniment plus dangereux pour les malades.

Il paroît par les écrits qu'on a publiés, qu'il faut uſer de ce remède, pendant deux mois, & dans les cas plus difficiles, pendant cinq ou ſix, & même plus : & prendre tout au moins cent-trente, & quelquefois cinq ou ſix cens de ces pilules; qu'il cauſe ſouvent des tranchées, des ſymptômes nerveux très-incommodes, & quelquefois des ſalivations d'une très-mauvaiſe nature; — que ſouvent il ne réuſſit point, ou qu'étant trop foible pour certaines conſtitutions dans leſquelles le virus vénérien eſt enraciné, la maladie fait ſouvent des progrès pendant qu'on l'adminiſtre, & cauſe des ſymptômes affreux; en un mot, qu'il eſt moins efficace & moins certain que les autres remédes dont on fait uſage.

Les pilules de M. Keyſer ne ſont pas toutes de même groſſeur. Quelques-unes ne peſent qu'un grain & demi, mais celles dont on ſe ſert communément, en peſent quatre. La raiſon de cette différence eſt, qu'il veut que l'on commence par de petites doſes, juſqu'à ce qu'on connoiſſe la diſpoſition du malade, & cette précaution eſt extrêmement ſenſée. On ſe régle pour la quantité, ſur l'effet qu'elles produiſent ſur le malade, & ſur l'exigence du cas.

### Pilules Anodynes.

*Pilulæ Pacificæ.* E.

Prenez trois onces de gomme ammoniac; deux onces de caſtoreum de Ruſſie, une once de ſaffran d'Angleterre, une once d'opium, & autant de ſirop commun qu'il en faut. Mêlez & formez-en une maſſe dont vous ferez des pilules.

#### Observation.

Cette compoſition eſt narcotique, anodyne, &

bonne pour calmer les douleurs & procurer le ſommeil. Le choix des ingrédiens paroît fort propre pour cette intention, mais la quantité relative des autres, ſur-tout celle du caſtoreum, paroît trop petite eu égard à l'opium, ce qui reſtraint l'uſage de ces pilules.

La doſe eſt depuis quatre grains juſqu'à ſept.

### Pilules Anodynes.

*Pilulæ Pacificæ.* N. S. T.

Prenez un grain d'opium filtré, & trois grains d'extrait de réglisſe. Mêlez, & faites quatre pilules de la maſſe.

#### Observation.

Cette forme eſt bonne pour les cas qui exigent l'opium crud; & l'on peut donner ce remede à une doſe plus ou moins forte, ſelon l'occaſion.

### Pilules mercurielles purgatives.

*Pilulæ purgantes cum Mercurio.* N. S. B.

Prenez un ſcrupule d'extrait catarctique, demi-ſcrupule de calomel, & autant de ſirop de nerprun qu'il en faut. Mêlez, & formez-en une maſſe, dont vous ferez des pilules.

#### Observation.

On donne ces pilules dans les maladies vénériennes & autres, qui exigent des mercuriels, conjointement avec des cartarctiques.

Le tout forme une doſe que l'on prend deux fois par ſemaine.

### Pilules ou Extrait de Rudius.

*Pilulæ ſeu extractum Rudii.* E.

Prenez une once de racine d'ellebore noir, & une de coloquinte, pilez-les, & verſez deſſus, quatre livres d'eau de fontaine; faites-

bouillir, jusqu'à diminution de la moitié ; filtrez le fluide, & faites-le évaporer jusqu'à consistance de miel. Ajoutez-y les ingrédiens suivans pulvérisés, sçavoir, deux onces d'aloës succotrin, & une once de scammonée, & ayant retiré la masse du feu, ajoutez-y encore deux drachmes de tartre vitriolé, & une drachme d'huile distillée de gérofle.

OBSERVATION.

On se sert de ces pilules dans les occasions qui exigent des purgatifs drastiques.

La dose est depuis quinze grains, jusqu'à trente.

## PILULES DE RUFUS.

*Pilulæ Rufi.* L.

Prenez deux onces d'aloës succotrin, une once de myrrhe, & une once de saffran ; formez-en une masse, avec une quantité suffisante de saffran.

OBSERVATION.

Ces pilules ne différent *des pillules communes* de la Pharmacopée d'Edimbourg, que par la dose du saffran, qui est ici d'une demi-once ; mais lorsque ses qualités sont nécessaires à l'indication, cette quantité n'est point trop grande. Elles conviennent dans tous les cas qui exigent des purgatifs drastiques. Elles sont aussi désobstructives, & dans plusieurs cas, emménagogues.

La dose est d'un scrupule, ou de trente grains, lorsqu'on les emploie en qualité d'évacuant ; & de huit grains jusqu'à douze, lorsqu'on les administre comme altérant.

## PILULES DE SAPONACÉES.

*Pilulæ Saponaceæ.* L.

Prenez quatre onces de savon d'Alicante, demi-once

demi-once d'opium filtré, & une drachme d'eſſence de limon : broyez l'opium, après l'avoir ramolli dans un peu de vin, avec les autres ingrédiens, juſqu'à ce qu'ils ſoient bien incorporés.

OBSERVATION.

Ces pilules ſont anodines, à cauſe de l'opium, réſolutives à cauſe du ſavon, & propres pour les cas où il y a tenſion & inflammation.

La doſe eſt depuis ſix grains, juſqu'à neuf.

## PILULES DE STORAX.

*Pilulæ è Styrace.* L.

Prenez une once de ſtorax filtré, une once de ſaffran, & cinq drachmes d'opium filtré. Incorporez ces ingrédiens enſemble.

OBSERVATION.

Cette compoſition eſt de même nature que la précédente, mais moins convenable, lorſque la tenſion & l'inflammation ſont violentes. Elle vaut mieux dans les maladies froides, lorſque le ſommeil eſt interrompu par trop d'irritation.

La doſe eſt depuis quatre grains, juſqu'à ſix.

## PILULES SYPHTILIQUES.

*Pilulæ Syphtilicæ.* N. S. T.

Prenez un grain de mercure précipité *per ſe*, ou de mercure calciné, deux grains de mie de pain mollet, & de mucilage de gomme adragant, autant qu'il en faut. Mêlez, & faites-en des pilules.

En y ajoutant quatre grains d'aloës, on aura des pilules antivénériennes purgatives.

OBSERVATION.

Le mercure précipité par lui-même, qui est le seul ingrédient actif de ces pilules, les autres n'étant que de simples véhicules, est un remède dont un Empirique François se servoit pour guérir les maladies vénériennes, & qui lui avoit acquis beaucoup de réputation. Quelques Médecins l'ont adopté, sous prétexte qu'il n'est point sujet à exciter la salivation, comme les autres mercuriels; mais il n'y a rien de plus faux, car il en excite souvent de très-violentes. Il a un autre défaut, qu'on ne peut révoquer en doute; c'est que lorsqu'on l'emploie à la dose qu'il convient, pour le rendre efficace, il cause des tranchées affreuses; & lorsque le malade se refroidit, la fièvre, & d'autres maladies semblables. Comme il ne paroît avoir aucun avantage sur le calomel, & les autres mercuriels doux, & qu'il opére avec plus de violence, le plus sur est d'y renoncer.

On prend ces pilules le soir en une seule dose, & on la réitére aussi souvent que le permet l'habitude du malade.

## ☞ PILULES SCILLITIQUES.

*Pilulæ Scillitica.*

Prenez parties égales de scille, de cloportes préparés, & de gomme ammoniac; le double de savon de Venise; & un peu de baume de Copahu.

OBSERVATION.

Ces pilules sont diurétiques & incisives. Elles conviennent dans le traitement des obstructions des viscéres; & dans toutes les espéces d'hydropisie.

La dose de ces pilules est depuis six grains jusqu'à douze, une ou deux fois par jour.

## SECTION III.

### *Des Bols.*

#### Bol Altérant.

*Bolus Alterans.* S. N. T.

Prenez une drachme d'électuaire lénitif, demi-drachme d'æthiops minéral, demi-drachme de syrop simple, & dix grains de gomme gaïac. Mêlez, & faites-en un bol.

Observation.

Ce bol est altérant, & bon pour les maladies qui demandent des mercuriels doux, & des déſobſtruans. Mais, comme je l'ai observé ci-dessus, l'incertitude des effets de l'æthiops minéral dans plusieurs tempéramens, rend en général l'usage des mercuriels plus actifs préférable.

On doit prendre ce bol deux fois par jour.

#### Bol Alumineux.

*Bolus Aluminoſus.* N. S. T.

Prenez un scrupule de conserve de roses, dix grains d'alun ordinaire, & dix grains de syrop simple. Mêlez, & formez-en un bol.

Observation.

Ce bol est astringent & stiptique, & par conséquent bon pour les flux de ventre, qui proviennent du relâchement des vaisseaux, plutôt que d'humeurs acrimonieuses & irritantes; pour les pertes de sang & les autres hémorrhagies, qu'il arrête en changeant l'état colliquatif du sang, & en resserrant les vaisseaux.

## Bol Antimonial.

*Bolus Antimonialis.* N. S. T.

Prenez un ſcrupule d'æthiops minéral, & un ſcrupule d'antimoine crud ; dix grains de conſerve de ſyrop, & dix grains de ſyrop ſimple. Mêlez.

### Observation.

Ce bol ne différe du *bol altérant*, dont j'ai parlé ci-deſſus, qu'en ce qu'on ſubſtitue l'antimoine crud à la gomme de gaïac. Mais comme l'action de l'antimoine crud eſt fort douteuſe, excepté dans les premiéres voies, où il peut détruire les vers, il paroît inférieur à l'autre à tous égards, ſi ce n'eſt en qualité de vermifuge.

On prend ce bol deux fois par jour.

## Bol de Calomel.

*Bolus è Calomele.* N. S. T.

Prenez dix grains de calomel, & demi-drachme de conſerve molle de roſes rouges. Mêlez, & formez-en un bol.

### Observation.

Ce bol convient dans le cas où l'on donne le calomel pour les maladies vénériennes, & autres ſemblables ; mais la doſe eſt ici trop forte pour l'adminiſtration diététique, & lorſqu'on la prend, il faut l'évacuer avec des purgatifs, après la troiſiéme ou la quatriéme priſe, autrement on court riſque qu'il n'affecte la bouche dans quelques habitudes.

## Bol Chalybé.

*Bolus Chalybeatus.* N. S. T.

Prenez vingt-quatre grains de conſerve d'abſinthe marine ; douze grains d'acier ; trois

grains de gingembre, trois grains de canelle blanche; & vingt-un grains de syrop simple. Mêlez.

OBSERVATION.

Ce bol est corroborant & désobstruant; on le donne en qualité d'emménagogue dans la chlorose; cependant le bol ecphractique suivant est beaucoup plus efficace.

On prend ce bol deux fois par jour.

## BOL ECPHRACTIQUE.

*Bolus Ecphracticus.*

Prenez quatre grains d'aloës succotrin en poudre, trois grains d'acier, deux grains de calomel, un scrupule de conserve d'absinthe marine, & un scrupule de syrop d'écorce d'orange. Mêlez & formez-en un bol.

OBSERVATION.

Ce bol est un emménagogue plus sur & plus efficace que le précédent, & il ne manque presque jamais de produire son effet. Il est pareillement efficace dans les maladies cachectiques, occasionnées par les obstructions du foie & des autres viscéres, lors sur-tout qu'on l'aiguise avec une dose modérée de savon.

On prend ce bol tous les soirs.

## BOL DE GAÏAC.

*Bolus è Guaïaco.* N. S. T.

Prenez de gomme gaïac, de conserve de sureau, & de syrop simple, de chacun demi-drachme. Mêlez, & formez-en un bol.

OBSERVATION.

Le gaïac calme souvent les douleurs de la goutte & du rhumatisme.

On prend ce bol tous les matins.

## BOL POUR LES HÉMORRHOÏDES.

*Bolus Hæmorrhoïdalis.* N. S. T.

Prenez demi-drachme d'électuaire lénitif, ou demi-drachme de fleurs de soufre lavées, & vingt-quatre grains de syrop rosat solutif, de la Pharmacopée de Londres.

OBSERVATION.

Le nom de ce bol indique suffisamment son usage; mais je ne sçai si c'est l'autorité de l'usage, ou la preuve qu'on a de l'efficacité du soufre pour les hémorrhoïdes, qui fait qu'on s'en sert.

On prend ce bol deux fois par jour.

## BOL DE JALAP.

*Bolus Jalappæ.* N. S. T.

Prenez demi-drachme de jalap en poudre, six grains de gingembre en poudre, & trente-quatre grains de syrop de nerprun. Mêlez, & formez-en un bol.

OBSERVATION.

Le jalap est un carthartique très-doux & très-efficace; on peut l'administrer sous cette forme dans les maladies, qui demandent des purgatifs drastiques.

## BOL DE RHUBARBE.

*Bolus è Rhabarbaro.* N. S. T.

Prenez demi-drachme de rhubarbe en poudre, & une drachme & demie de syrop simple. Mêlez & formez-en un bol.

OBSERVATION.

On peut commodément donner la rhubarbe sous cette forme, lorsqu'on l'administre en qualité de carthartique; mais lorsqu'on veut qu'elle arrête le cours de ventre, il faut auparavant la torrifier.

## BOL DE RHUBARBE.

*Bolus è Rheo.* N. S. B.

Prenez quinze grains de rhubarbe torréfiée, & demi-drachme d'électuaire de scordium, de la Pharmacopée de Londres. Mêlez & formez-en un bol.

OBSERVATION.

Ce bol différe du précédent, en ce qu'on y ajoute l'electuaire de scordium, qu'on torréfie la rhubarbe, & qu'on en diminue la dose; ce qui prouve qu'on ne se sert point de cette composition, en qualité de cathartique, mais simplement pour arrêter les diarrhées.

## BOL CORROBORANT.

*Bolus Rorobans.* N. S. B.

Prenez un scrupule de résine jaune, cinq grains de rhubarbe, dix grains de conserve de roses rouges, & de syrop simple, autant qu'il en faut. Mêlez, & formez-en un bol.

OBSERVATION.

Le *bol corroborant* de la Pharmacopée de l'hôpital de saint Thomas, est le même que celui-ci, excepté que la dose de rhubarbe est de dix grains dans celui-ci, de maniere que si on le prenoit deux fois par jour, il deviendroit purgatif pour plusieurs sujets. Les autres ingrédiens ne sont pas de nature à lui faire donner le nom de corroborant, vu qu'il n'agit que sur les intestins.

On prend ce bol deux fois par jour.

## Bol de Savon.

*Bolus Saponaceus.* N. S. B.

Prenez demi-drachme de savon blanc, dix grains d'huile de genièvre, & de syrop simple, autant qu'il en faut. Mêlez, & formez-en un bol.

### Observation.

La forme de bol n'est pas aussi convenable pour l'administration de savon, que celle de pilules, à moins qu'on y joigne quelque huile éthérée, ou tel autre fluide.

Ce bol est résolutif, désobstruant, & utile pour le calcul & la gravelle. On le prend deux fois par jour.

## Bol Spécifique.

*Bolus Specificus.* N. S. B.

Prenez un grain & demi de mercure précipité *per se*, ou de mercure calciné, & dix grains de *philonium Londinense*. Mêlez, & formez-en un bol.

### Observation.

Ce bol est de même nature que les *pilules syphtiliques*, dont j'ai donné la composition ci-dessus, excepté que la dose de mercure précipité *per se*, est ici moindre d'un tiers, & qu'on ajoute le *philonium*, pour prévenir les tranchées que cause cette préparation du mercure.

On prend ce bol tous les soirs.

## Bol pour les Ecrouelles.

*Bolus ad Strumas.* N. S. T.

Prenez une drachme d'éponge calcinée; demi-drachme de conserve de sureau, & deux

drachmes de syrop simple. Mêlez, & formez-en un bol.

OBSERVATION.

L'éponge passe pour un spécifique pour les écrouelles; on dit qu'il dissipe l'enflure scrophuleuse des glandes; mais son action est incertaine.

On prend ce bol deux fois par jour.

## BOL DE TARTRE.

*Bolus Tartareus.* N. S. T.

Prenez dix grains de crême de tartre, & dix grains de tartre vitriolé; cinq grains de sel d'acier; demi-drachme de conserve d'absinthe marine, & de syrop simple, autant qu'il en faut. Mêlez, & formez-en un bol.

OBSERVATION.

Ce bol est un altérant énergique dans les maladies cachectiques, occasionnées par la viscosité des humeurs, & le relâchement des solides.

On prend ce bol deux fois par jour.

## BOL DE TURBITH.

*Bolus è Turpheto.* N. S. T.

Prenez cinq grains de turbith minéral, ou de mercure émétique jaune; trois grains de tartre émétique, & un scrupule de conserve de rose rouge. Mêlez, & formez-en un bol.

OBSERVATION.

Ce bol est un vomitif convenable dans les cas où il s'agit d'opérer une révulsion, par exemple dans les hernies ventrales, & dans les autres occasions où l'on ne peut attendre l'effet des autres médicamens.

## SECTION IV.

### *Des Electuaires.*

ELECTUAIRE ANTISPASMODIQUE, APPELLÉ *BOL POUR LA PARALYSIE.*

*Electuarium antiſpaſmodicum, Bolus paralyticus dictum.* N. S. T.

Prenez deux onces de ſemences de moutarde, deux drachmes de ſemences de carvi, deux drachmes de canelle blanche, une drachme & demie d'eſprit de térébenthine, une drachme de gingembre, & de ſyrop ſimple autant qu'il en faut. Mêlez, & faites-en un électuaire.

OBSERVATION.

Cette compoſition eſt antiſpaſmodique, bonne pour la paralyſie & les maladies convulſives, qui exigent des médicamens irritans, d'une nature âcre & aromatique. Elle vaudroit cependant mieux, ſi l'on ſubſtituoit à l'eſprit de térébenthine, une drachme d'huile eſſentielle d'ambre, qui agit plus puiſſamment ſur les nerfs, & deux ou trois drachmes de camphre.

La doſe preſcrite eſt d'une drachme deux fois par jour.

ELECTUAIRE APÉRITIF.

*Electuarium Aperiens.* N. S. B.

Prenez deux livres d'électuaire lénitif, quatre onces de tartre blanc, une once de jalap en poudre, deux drachmes d'huile eſſentielle de carvi, & de ſyrop de roſes ſolutif,

autant qu'il en faut. Mêlez, pour un électuaire.

OBSERVATION.

Cet électuaire est un cathartique fort doux & fort simple, & très-propre pour tenir le ventre libre.

La dose est la grosseur d'une noix muscade ou plus, que l'on réitére selon que l'occasion le requiert.

## ELECTUAIRE AROMATIQUE.

*Electuarium Aromaticum.* N. S. B.

Prenez six onces des especes aromatiques de la Pharmacopée de Londres, une livre de conserve d'écorce d'oranges, & autant de syrop simple qu'il en faut. Mêlez.

OBSERVATION.

Cet électuaire est corroborant & cardiaque; & il seroit un fort bon stomachique, si la dose du sucre n'étoit trop forte, lorsque la digestion languit, & qu'il y a beaucoup d'acide dans les intestins.

La dose de ce reméde est d'en prendre gros comme une noisette, trois fois par jour.

## ELECTUAIRE AROMATIQUE.

*Electuarium Aromaticum, Bolus Aromaticus dictum.* N. S. T.

Prenez quatre onces de muscade légérement torrefiée, & quatre onces d'électuaire de scordium avec l'opium; une once de craie blanche préparée, & autant de syrop simple qu'il en faut. Mêlez.

OBSERVATION.

Cette composition est appellée *électuaire astringent* dans la Pharmacopée de l'Hôpital de Saint Barthelemi, & elle paroît principalement destinée pour arrêter les diarrhées; ce qui est une intention à laquelle tous les

ingrédiens satisfont, à l'exception du sucre. Elle est moins aromatique que la précédente, dont tous les ingrédiens, si l'on en excepte le sucre, ont cette qualité.

La dose est d'une drachme trois fois par jour.

## Electuaire pour la Goutte.

### *Electuarium Arthriticum.*

Prenez trois onces de miel, & deux onces de bonne térébenthine. Mêlez.

#### Observation.

Cet électuaire, ainsi que son nom l'indique, passe pour être un altérant contre la goutte, mais il est rare qu'il produise son effet. Il réussit beaucoup mieux dans les coliques néphrétiques.

La dose est d'une drachme deux fois par jour.

## Electuaire Astringent.

### *Electuarium Astringens, Bolus astringens dictum.* N. S. B.

Prenez douze onces de conserve de roses, trois onces de terre du Japon préparée, une once d'alun commun; une once d'élixir vitriolique acide de la Pharmacopée de Londres, & de syrop de pavot rouge, autant qu'il en faut pour lui donner de la consistance. Mêlez.

#### Observation.

Cette composition est extrêmement astringente & styptique, & bonne, non-seulement pour arrêter les diarrhées, qui proviennent plutôt de la laxité des intestins, & de la colliquation des fluides, que de l'acrimonie des humeurs, mais encore les hémorrhagies & le flux immodéré des menstrues. L'élixir de vitriol ne vaut rien, parce qu'on ne peut donner des substances

auſſi âcres & auſſi cauſtiques, ſans les délayer : autrement elles cauſent des tranchées violentes, & d'autres ſymptômes fâcheux.

La doſe de cet électuaire, eſt d'une drachme trois fois par jour.

## Electuaire Astringent.

*Electuarium Aſtringens.* N. S. B.

Voyez *Electuarium Aromaticum.*

## Electuaire de Casse.

*Electuarium è Caſia.* L.

Prenez de ſyrop de roſes ſolutif, & de pulpe de caſſe nouvellement extraite, de chacun demi-livre ; deux onces de manne, & une once de pulpe de tamarins. Broyez la manne dans un mortier, & après l'avoir diſſoute à une chaleur douce dans le ſyrop, ajoutez-y la pulpe, & laiſſez-la ſur le feu juſqu'à ce que le tout ait pris la conſiſtance requiſe.

### Observation.

On ſe ſert quelquefois de cet électuaire ſeul dans les occaſions qui demandent des cathartiques doux ; mais le plus ſouvent il fait partie des compoſitions faites dans cette intention.

La doſe eſt d'environ une once, que l'on réitére ſelon l'occaſion.

## Electuaire de Cinabre.

*Electuarium Cinnabaris.* N. S. B.

Prenez parties égales de cinabre artificiel, de gomme gaïac, & de rob de ſureau ; & de ſirop ſimple, autant qu'il en faut. Mêlez.

OBSERVATION.

Cet électuaire est altérant & bon pour les rhumatismes dans les habitudes auxquelles le cinabre fait du bien ; mais il vaut mieux, comme je l'ai observé ci-dessus, au lieu de cinabre, joindre les préparations salines du mercure au gaïac.

La dose est de la grosseur d'une muscade, que l'on prend deux fois par jour.

## ELECTUAIRE DE COPAHU.

*Electuarium Copaivi, Bolus Copaivi dictum.* N. S. T.

Prenez une once d'électuaire lénitif, une once de baume de Copahu, & trois drachmes de rhubarbe en poudre. Mêlez, & faites-en un électuaire.

OBSERVATION.

On donne souvent cet électuaire pour la gonorrhée, après avoir détruit le virus par l'usage des mercuriels. Mais les médicamens où il entre du baume de Copahu, de la térébenthine, & autres baumes végétaux, ne valent rien dans ces sortes de cas, parce qu'ils font durer la gonorrhée, & occasionnent des écoulemens purulens par l'irritation que les baumes causent.

La dose prescrite est d'une drachme deux fois par jour.

## ELECTUAIRE FÉBRIFUGE.

*Electuarium corticis Peruvianæ, Bolus febrilis dictum.* N. S. T.

Prenez deux onces de quinquina en poudre, & six onces de syrop simple. Mêlez, pour en former un électuaire.

OBSERVATION.

On peut user de cette forme, lorsqu'on trouve à

propos de donner le quinquina dans les mortifications, ou en qualité d'altérant, pour les ulcéres malins & sordides, qui ont peine à guérir.

La dose est d'une drachme par jour, comme altérant ; mais on peut la réitérer plus souvent, même toutes les deux heures, & l'augmenter pour les mortifications.

### Electuaire pour la Gonorrhée.

*Electuarium ad Gonorrhoeam, Bolus ad gonorrhoeam dictum.* N. S. T.

Prenez trois onces de jalap en poudre, une once de réglisse en poudre, une once de scammonée, & dix onces de térébenthine. Mêlez, pour en former un électuaire.

#### Observation.

Cette composition est de même nature, & sert au même usage que celle de Copahu, dont j'ai donné la composition ci-dessus ; & n'en différe que parce qu'elle coute moins à faire.

La dose est d'une drachme tous les matins.

### Electuaire pour les Hémorrhoïdes.

*Electuarium Hæmorrhoïdale.* N. S. B.

Prenez parties égales d'électuaire lénitif, & de fleurs de soufre lavées ; & de syrop simple, autant qu'il en faut. Mêlez.

#### Observation.

Cette composition est la même que le bol pour les hémorrhoïdes de l'Hôpital de Saint Thomas, dont j'ai parlé ci-dessus.

La dose est d'une drachme deux fois par jour.

### Electuaire de terre du Japon.

*Confectio Japonica.* E.

Prenez trois onces de terre du Japon, de racine de termontille, de noix muſcade, & d'oliban, de chacun deux onces; d'opium diſſout dans une quantité ſuffiſante de vin d'Eſpagne, une drachme & demie & de ſyrop roſat, épaiſſi par l'évaporation juſqu'à conſiſtance de miel, trois fois le poids de toutes les poudres. Mêlez, pour en former un électuaire.

#### Observation.

Cet électuaire eſt pour ſuppléer au *diaſcordium*, & pour arrêter les diarrhées qui proviennent du relâchement des vaiſſeaux, ou de la trop grande irritabilité des glandes des inteſtins; de même que l'écoulement immodéré des menſtrues.

La doſe eſt depuis une drachme, juſqu'à trois & demie, qui contiennent environ un grain d'opium.

### Electuaire Lénitif.

*Electuarium Lenitivum.* L.

Prenez une livre de figues ſéches, huit onces de feuilles de ſené; de pulpe de tamarins, de caſſe, & de prunaux de France, de chacun demi-livre; quatre onces de graine de coriandre, trois onces de réglisſe, & deux livres & demie de ſucre raffiné. Pilez le ſené avec la coriandre, tamiſez la poudre, & mettez-en dix onces à part. Faites bouillir le reſte avec les figues & la réglisſe dans deux pintes d'eau, juſqu'à diminution de la moitié. Exprimez le fluide & faites-le évaporer, juſqu'à ce qu'il n'en reſte qu'une

livre

livre & demie, ou un peu moins. Ajoutez-y le sucre, pour en former un syrop que vous mêlerez peu à peu avec les pulpes, & que vous saupoudrerez avec la poudre que vous avez mise à part.

OBSERVATION.

Cet électuaire est légérement cathartique, & on le donne dans les cas qui exigent des doses réitérées de ces sortes de médicamens.

La dose est de la grosseur d'une noix muscade par jour, pour tenir le ventre libre : & d'une once, lorsqu'on veut qu'il opére plus efficacement ; mais dans ces sortes de cas, on a coutume d'y joindre quelque cathartique plus actif.

## ELECTUAIRE LÉNITIF.

*Electuarium Lenitivum.* E.

Prenez quatre onces de feuilles de sené, deux onces de reglisse, une once de graines de coriandre, & quatre pintes d'eau bouillante. Faites-y infuser pendant une nuit les autres ingrédiens dans un vaisseau bien fermé, coulez le fluide, & ajoutez-y six livres du sucre. Faites bouillir la mixtion jusqu'à ce qu'elle ait pris la consistance d'un syrop épais, & ajoutez-y une livre de pulpe de prunaux de France, demi-livre de celle de casse & demi-livre de celle de tamarins. Mêlez, pour en former un électuaire.

OBSERVATION.

Cette composition est la même que la précédente, excepté qu'elle est plus simple & plus élégante.

### Electuaire Néphrétique.

*Electuarium Nephriticum.* N. S. T.

Prenez douze onces d'électuaire lénitif, quatre onces de térébenthine de Strasbourg, & une once de criſtaux de tartre. Mêlez.

#### Observation.

Cet électuaire eſt un palliatif pour le calcul de la veſſie & des reins ; il provoque l'urine & débarraſſe les inteſtins des ſabures qui s'y trouvent. Il pouſſe auſſi le gravier & les petits calculs par les urines, mais ſon effet eſt moins efficace que celui du ſavon, ou des ſels alcalis.

La doſe eſt d'une drachme deux fois par jour.

### Electuaire Purgatif.

*Electuarium Purgans.* N. S. T.

Prenez une livre de jalap en poudre, une once de gingembre, & de ſyrop de nerprun, autant qu'il en faut. Mêlez.

#### Observation.

Ce reméde, bien que ſimple, eſt un cathartique efficace pour les occaſions ordinaires.

La doſe eſt de demi-drachme.

### Electuaire de Scammonée.

*Electuarium è Scammonio.*

Prenez une once & demie de ſcammonée ; ſix drachmes de clous de gérofle, & ſix drachmes de gingembre ; demi-drachme d'huile eſſentielle de carvi, & demi-livre de miel.

Pulvérisez la scammonée à part, & mêlez les aromates, que vous devez avoir pulvérisé avec le miel; ajoutez-y la scammonée, & ensuite l'huile de carvi.

### Observation.

Cette composition est propre pour les cas qui exigent de forts drastiques.

La dose moyenne est d'environ une drachme & demie.

## Electuaire de Scordium.

*Electuarium è Scordio.*

Prenez une quantité de diascordium avec l'opium, & trois fois le poids de l'espece de diacodium cuit en consistance de miel. Mêlez ces ingrédiens ensemble.

### Observation.

Cet électuaire est anodin, cardiaque, & propre pour tous les cas où ces remédes conviennent; on s'en sert communément pour arrêter les diarrhées.

La dose est depuis une drachme, jusqu'à deux, ou deux & demie. Quand on y ajoute le diacode, c'est un narcotique équivalent à environ un grain d'opium.

## CHAPITRE II.

*Des Formes fluides des Médicamens internes.*

### SECTION I.

*Des Potions.*

#### Potion Emétique.

*Hauſtus Emeticus, mixtura Emetica dictus.* N. S. T.

Prenez un ſcrupule de racine d'ipécacuanha, ſix drachmes d'oximel ſcillitique, une once d'eau de fontaine, & deux drachmes d'eſprit de vin rectifié. Mêlez pour une potion.

Observation.

Cette potion eſt excellente pour débarraſſer l'eſtomac; mais lorſqu'on ſe ſert des émétiques pour cauſer une révulſion, comme dans le cas des hernies ventrales, il faut un effet plus fort & plus durable, & il convient par conſéquent de joindre à l'ipécacuanha, des médicamens plus actifs; par exemple, de ſubſtituer trois grains de turbith minéral, ou quatre grains de tartre émétique, à l'oximel ſcillitique.

#### Potion pour l'Hydropisie.

*Hauſtus Hydropicus.* N. S. T.

Prenez ſix drachmes d'eau de cinamome ſimple, une drachme & demie d'oxymel ſcillitique, demi-drachme d'eſprit compoſé de

lavande, & dix grains de sel de tartre. Mêlez.

OBSERVATION.

Il y a deux défauts dans cette composition ; l'un de joindre un ingrédient composé, qui contient du vinaigre, au sel de tartre, parce qu'ils changent par là réciproquement de nature : mais comme l'effet médecinal dépend moins du vinaigre, & du sel de tartre, que de la scille, ce défaut n'est pas de conséquence.

L'autre est que la portion du fluide aqueux, n'allant pas à une once, elle ne suffit point pour délayer les dix grains de tartre ; ce qui rend la mixtion âcre, & cause des tranchées à quelques-uns, & des vomissemens à d'autres. Mais il est aisé de remédier à ce défaut, en augmentant du triple ou du quadruple, la quantité d'eau de cinamome, ce qui ne peut avoir aucun inconvénient. Cette potion est diurétique, à cause des scilles qui excitent aussi à un certain degré, les autres sécrétions glandulaires : & altérante, à cause du sel de tartre ; ce qui la rend propre pour l'anasarque, les tumeurs œdémateuses, & les ulcérations.

On la prend tous les matins.

## POTION NARCOTIQUE.

### *Haustus Hypnoticus.* N. S. T.

Prenez une once & demie d'eau de fontaine, deux drachmes d'esprit alexitère, deux drachmes de syrop de méconium, & quinze gouttes de teinture thébaïque, ou de laudanum de la Pharmacopée de Londres. Mêlez.

OBSERVATION.

Cette forme convient dans les cas qui demandent des opiates. On peut augmenter ou diminuer la dose de laudanum, selon l'occasion ; mais, à l'exception

du syrop de méconium, cette potion équivaut, eu égard à son action, à environ un grain d'opium.

### Potion Anodine.

*Hauſtus Paregoricus.* N. S. T.

Prenez demi-once de syrop de méconium, une once d'eau de fontaine, & deux drachmes d'esprit alexitère de la Pharmacopée de Londres. Mêlez.

#### Observation.

Cette potion est bonne pour les cas qui exigent des narcotiques, & lorsque, comme il arrive souvent, le malade ne peut supporter l'opium, par une idiosyncrasie particuliére.

### Potion Purgative.

*Hauſtus Purgans.* N. S. T.

Prenez trois onces d'infusion ordinaire de séné, une once de syrop de nerprun, & demi-once d'eau spiritueuse de semences de carvi. Mêlez.

#### Observation.

Cette potion est un cathartique excellent pour les occasions ordinaires, qui exigent des cathartiques doux.

### Potion Solutive.

*Hauſtus Solutivus.* N. S. T.

Prenez trois onces d'infusion ordinaire de séné, trois drachmes de sel admirable de Glauber, deux drachmes de teinture de séné, & deux drachmes de syrop de roses solutif. Fai-

tes dissoudre le sel dans l'infusion, & mêlez le reste avec elle, pour en former une potion.

OBSERVATION.

Cette potion ne differe de la précédente, que par le sel admirable de Glauber, que l'on substitue au syrop de nerprun; mais ce changement paroît avoir deux avantages. Le premier est, qu'il rend la mixtion plus utile dans plusieurs cas, à cause de l'action désobstruante du sel; & le second, qu'on lui ôte le mauvais goût qu'ont les syrops & les substances amères. Cette derniere raison devroit engager à retrancher le syrop rosat de cette composition, d'autant plus qu'il n'ajoute rien à sa qualité purgative.

## POTION SALINE SOLUTIVE.

*Haustus salinus Solutivus.*

Prenez une once de sel admirable de Glauber, huit onces d'eau de cinamome simple. Faites dissoudre le sel admirable dans l'eau de cinamome, pour en former une potion.

On peut substituer au sel admirable, demi-once de sel Polychreste, ou de sel de *Seignette*.

OBSERVATION.

Les sels neutres sont excellens dans les cas qui exigent des cathartiques doux, non-seulement ils opérent plus doucement, & avec plus de certitude que les autres purgatifs foibles, mais ils sont encore désobstruans & altérans, de maniére qu'indépendamment de l'évacuation qu'ils procurent, ils satisfont par ces deux qualités, à l'intention curative. Cette maniére d'administrer les sels neutres, est préférable à toute autre, car les syrops rendent la composition dégoutante, & les eaux spiritueuses distillées, la font fermenter, lorsqu'on la garde quelque-tems.

La dose de sel Polychreste, est ordinairement de deux drachmes ; mais cette quantité n'équivaut pas à une once de sel de Glauber, & on peut la donner sans aucuns ingrédiens.

POTION HUILEUSE SIMPLE.
HUILEUSE CONTRE LES VERS.
HUILEUSE AVEC LE KERMÉS.
CONTRE LE VOMISSEMENT.
MAJEURE, CONTRE LE CRACHEMENT DE SANG.
MINEURE, *id.*
GÉNÉRALE ASTRINGENTE.
*Id.* ANODINE.
CORDIALE SIMPLE.
CORDIALE COMPOSÉE.
CORDIALE CONTRE LA DYSSENTERIE.
CORDIALE DIURÉTIQUE.
CÉPHALIQUE.
APÉRITIVE AVEC LE SEL DE RIVIÉRE.
FÉBRIFUGE SIMPLE.
*Id.* COMPOSÉ.
SUDORIFIQUE, DANS LA PLEURÉSIE ET LA PÉRIPNEUMONIE.
POTION, *id.*
Voyez M. du J. C.

*Potio Alba.* T. N. S.

Voyez *Mixtura Alba.*

*Potio Capivi.* N. S. B.

Voyez *Mixtura Balsamica.*

## SECTION II.

### *Des Juleps.*

*Julepum Ammoniacum.* N. S. B.

Voyez *Mixtura Ammoniaca.*

### JULEP COMMUN.

*Julepum Commune.* N. S. B.

Prenez huit onces d'eau alexitère simple, deux onces d'eau alexitère spiritueuse, & demi-once de syrop simple.

#### OBSERVATION.

Ce julep est cordial, & il n'opére que dans cette intention, lorsqu'on le donne seul : mais on le fait souvent servir de véhicule à d'autres médicamens.

La dose est depuis deux cuillerées, jusqu'à quatre, selon que l'occasion le requiert.

### JULEP ACIDULE.

*Julepum acido dulce.*

Prenez de l'eau de fontaine pure, après l'avoir fait bouillir, jusqu'à diminution de moitié, vingt-huit onces ; syrop de violettes, trois onces ; syrop d'œillets, ou de roses, une once ; esprit de vitriol, autant qu'il en faudra pour donner au mélange une agréable acidité.

#### OBSERVATION.

Les esprits acides, sont d'un grand secours, dans les fiévres putrides & malignes, suivant l'observation de *Riviére.* Ils font l'office de raffraîchissant apéritif ; ils résistent à la putréfaction ; arrêtent l'efferveſcence des humeurs, & calment la soif. Il faut cependant en craindre l'usage dans la pleurésie, la péripneumonie, l'hémophtise, la pthisie & les autres affections du poumon ; dans

l'inflammation de l'estomac, la dyssenterie, & les ulcéres des reins & de la vessie. On trouve dans la Pharmacopée extemporanée de *Fuller*, une très-belle observation sur les bons effets de l'esprit de vitriol, dans une petite vérole confluente maligne.

*Julepum è Creta.* L.

Voyez *Mixtura Cretacea.*

### Julep de Menthe.

*Julepum Menthæ.* N. S. T.

Prenez six onces d'eau de menthe simple, une once d'eau de menthe spiritueuse, & une drachme de sucre blanc. Mêlez.

#### Observation.

Ce julep est cordial & corroborant; mais on le donne rarement seul. Il sert pour l'ordinaire de véhicule à d'autres médicamens.

La dose est de trois cuillerées jusqu'à six.

### Julep Volatil.

*Julepum Volatile.*

Prenez dix onces d'eau alexitère simple, deux onces d'eau alexitère spiritueuse, trois drachmes de sucre, & une drachme & demie d'esprit volatil de corne de cerf. Mêlez.

#### Observation.

Ce julep est cordial, antispasmodique, & diaphorétique; mais il seroit plus agréable si l'on substituoit au sel de corne de cerf, la même quantité d'esprit aromatique volatil, ou d'esprit volatil de sel ammoniac.

La dose est de quatre cuillerées trois fois par jour.

### ☞ Julep Anodin diurétique contre la Dyssenterie.

Voyez M. du J. C.

## SECTION III.

### *Des Infusions.*

#### Infusion Altérante.

*Infusum Alterans, Aqua Liberans dictum.* N. S. T.

Prenez quatre onces de rapure de bois de sassafras avec l'écorce ; une once de rapure de bois de vie (*a*) avec l'écorce ; deux onces de réglisse ; une once de graine de coriandre, & un gallon d'eau de chaux simple. Faites infuser le tout pendant quelque-tems, & coulez le fluide.

Observation.

Cette infusion, qui est une potion diététique altérante, est bonne pour le scorbut, les écrouelles, les rhumatismes, & les autres maladies chroniques, occasionnées par les obstructions des glandes, & la mauvaise constitution du sang. Mais la décoction de salsepareille avec les sels lixiviels, est beaucoup plus efficace dans certains cas.

La dose est de six onces deux fois par jour.

#### Infusion Altérante.

*Infusum Alterans, Aqua calcis minus composita dictum.* L.

Prenez une once de réglisse, demi-once d'écorce de sassafras, & trois pintes d'eau de chaux simple. Faites infuser le tout à froid, pendant trois heures, & coulez les fluides.

(*a*) C'est le bois de gaïac.

OBSERVATION.

Cette infusion sert aux mêmes intentions que la précédente ; mais elle est moins efficace pour les rhumatismes, occasionnés par des humeurs froides & visqueuses.

On peut en prendre la même quantité.

## INFUSION ALTÉRANTE.

*Infusum Alterans, Aqua calcis magis composita dictum.* L.

Prenez demi-livre de rapure de bois de vie, une once de réglisse, demi-once d'écorce de sassafras, trois drachmes de graines de coriandre, & trois pintes d'eau de chaux simple. Faites infuser le tout à froid pendant deux jours, & coulez.

OBSERVATION.

Cette infusion diffère de l'*aqua liberans* par les doses du bois de vie & du sassafras, dont la premiere est plus forte dans celle-ci, & la seconde dans celle-là ; ce qui cause de la différence dans leurs effets, & les rend propres dans des cas différents. La premiere est préférable dans les maladies scorbutiques & éruptives, mais celle-ci vaut mieux pour les rhumatismes & la goutte bâtarde, à cause du bois de vie, qui dissout les humeurs épaisses & gluantes, qui s'amassent dans les jointures, sur les tuniques des tendons, entre les faisceaux des muscles, & causent de la roideur & de la douleur dans les parties. On peut donc regarder cette composition comme discussive & altérante.

On peut en prendre quatre ou six onces, lorsqu'elle n'échauffe pas trop le malade.

## INFUSION AMERE.

*Infusum Amarum.* E.

Prenez deux drachmes de racines de gen-

tiane, demi-once de sommités de petite centaurée, & une pinte d'eau bouillante. Faites infuser le tout pendant quatre heures, & ajoutez à la colature, une once d'eau aromatique, ou d'eau spiritueuse de cinamome.

OBSERVATION.

Cette infusion est corroborante & cordiale, mais moins agréable au goût que l'*infusion amere simple* de la Pharmacopée de Londres, qui produit les mêmes effets.

La dose est de quatre ou cinq onces, deux fois par jour.

INFUSION AMERE SIMPLE.

*Infusum Amarum simplex.* L.

Prenez de racines de gentiane & de pelure jaune d'écorce de limon, de chacune demi-once; une drachme & demie de pelure jaune d'orange de Séville, & trois quarts de pinte d'eau bouillante. Faites-les infuser une heure ou deux, & filtrez le fluide par le papier gris, ou la chausse, sans le presser.

OBSERVATION.

Cette infusion est aussi corroborante que la précédente, mais plus agréable au goût.

La dose est de deux ou trois onces, deux fois par jour.

INFUSION AMERE SIMPLE.

*Infusum Amarum simplex.* N. S. T.

Prenez demi-once de racines de gentiane, deux drachmes de pelure d'oranges de Séville, & une drachme de zédoaire. Versez dessus

autant d'eau bouillante qu'il en faut, pour avoir douze onces de colature après l'infusion, & ajoutez-y six drachmes d'eau de pelure d'oranges.

OBSERVATION.

Cette infusion a la même vertu que la précédente; mais elle est moins agréable à prendre, que celle de la Pharmacopée de Londres.

La dose est de quatre onces, deux fois par jour.

## INFUSION PURGATIVE AMERE.

*Infusum Amarum purgans.* L.

Prenez trois drachmes de feuilles de séné, & trois drachmes de pelure jaune d'écorce de limon; demi-drachme de pelure jaune d'écorce d'orange séche; demi-drachme de semences de petit cardamome dépouillées de leurs cosses, & cinq onces d'eau bouillante.

OBSERVATION.

Cette infusion est cathartique à cause du séné; elle est utile & bonne pour les cas qui exigent des purgatifs doux, & lorsque les intestins sont affoiblis & relâchés. Le principal usage de la pelure de limon & d'orange, est de lui ôter le goût du séné.

Comme cette composition, & quelques-unes des suivantes, se prennent en une seule dose, on doit plûtôt les regarder comme des potions, que comme des infusions; cependant j'ai continué de leur donner les noms qu'elles ont dans les différentes Pharmacopées, où je les ai puisées.

## INFUSION PURGATIVE AMERE.

*Infusum Amarum purgans.* N. S. T.

Prenez trois drachmes de feuilles de séné,

de racines de gentiane, de pelure jaune d'orange de Séville, & de semences de carvi, de chacune demi-drachme, & quatre onces d'eau bouillante. Faites infuser le tout, & ajoutez à la colature demi-once d'eau de semences de carvi.

OBSERVATION.

Cette infusion est inférieure à la précédente, plus désagréable au goût, & moins efficace dans les cas qui demandent des amers.

INFUSION AMERE AVEC LE SENÉ.

*Infusum Amarum cum sena.* E.

Prenez demi-drachme de racines de gentiane, demi-drachme de semences de fenouil, une drachme de feuilles de séné, & quatre onces d'eau bouillante. Faites infuser le tout, & coulez.

OBSERVATION.

Il faut trois drachmes de séné pour que cette infusion devienne purgative, & pour lors, elle ne différe de la précédente, que par le mauvais goût que lui donne le fenouil.

INFUSION CONTRE L'HYDROPISIE.

*Infusum Hydropicum.* N. S. T.

Prenez de l'infusion amere simple, & de l'infusion contre la paralysie, dont j'ai donné la composition ci-dessus, de chacune deux livres. Mêlez.

OBSERVATION.

Cette infusion est corroborante, cordiale, antispas-

modique, propre à rétablir le ton des solides, & augmenter la force vitale, dans les habitudes languissantes & relâchées. On peut donc la donner dans les maladies topiques qui dépendent de cet état.

### Infusion contre la Paralysie.

*Infusum Paralyticum.*

Prenez de grand raifort sauvage, & de semences de moutarde, de chacun une once; trois drachmes de canelle blanche, & une pinte & demie d'eau de fontaine bouillante. L'infusion achevée, ajoutez à la colature, deux onces d'eau de semences de carvi.

#### Observation.

Cette infusion est corroborante & antispasmodique; à cause de la nature âcre & irritante des ingrédiens qui y entrent: elle est utile pour la paralysie, & les autres maladies nerveuses.

La dose est de quatre onces, deux fois par jour.

### Infusion de Rhubarbe.

*Infusum Rhabarbari.* E.

Prenez une once de rhubarbe coupée par tranches, un scrupule de cochenille, & une pinte d'eau de fontaine bouillante. Faites infuser le tout pendant une nuit, & ajoutez à la colature, une once d'eau spiritueuse de cinamome.

#### Observation.

On peut omettre la cochenille, vû qu'elle ne sert qu'à colorer l'infusion. On peut se servir de cette infusion au lieu de rhubarbe.

La dose est de deux onces.

INFUSION APPELLÉE *TEINTURE DE ROSES.*

*Infusum Rosarum, Tinctura Rosarum dictum.* L.

Prenez demi-once de boutons de roses rouges, dont vous ôterez les onglets blancs, un scrupule d'huile de vitriol, deux pintes & demie d'eau bouillante, & une once & demie de sucre raffiné deux fois. Mêlez d'abord l'esprit de vitriol avec l'eau, dans un vaisseau de verre ou de terre vernissée; faites infuser les roses, coulez le fluide, & après qu'il sera refroidi, ajoutez-y le sucre.

OBSERVATION.

Cette teinture passe pour astringente, à cause des qualités des roses, mais ce qui la rend telle, est l'acide vitriolique, malgré la modicité de sa dose. On l'emploie intérieurement comme styptique, pour arrêter les hémorrhagies & le flux immodéré des menstrues; on la donne comme fébrifuge & rafraîchissante, dans les fièvres & les inflammations.

INFUSION APPELLÉE *TEINTURE DE ROSES.*

*Infusum Rosarum, Tinctura Rosarum dictum.* E.

Prenez une once de roses sèches, une drachme d'huile de vitriol, & quatre pintes d'eau de fontaine bouillante. Faites-les infuser pendant quatre heures, & ajoutez à la colature, deux onces de sucre blanc.

OBSERVATION.

Cette infusion est la même que la précédente, excepté la dose des ingrédiens, qui ne change presque rien à son efficacité médecinale.

## INFUSION COMMUNE DE SENÉ.

*Infusum Sennæ commune.* L.

Prenez une once & demie de feuilles de sené, trois drachmes de cristaux de tartre, deux drachmes de semences de petit cardamome mondées & une pinte d'eau. Faites bouillir les crystaux de tartre dans l'eau pour les dissoudre, & pendant que la solution est encore bouillante, versez-la sur le sené & les autres ingrédiens, & coulez-la après qu'elle sera réfroidie.

OBSERVATION.

Cette infusion est un très-bon purgatif. La Pharmacopée de l'Hôpital de Saint Thomas substitue la semence de carvi à celle de cardamome, ce qui diminue la dépense.

La dose est de quatre onces.

## QUATRE ONCES D'INFUSION DE SENÉ.

*Infusum Sennæ uncinæ quatuor.* E.

Prenez trois drachmes de feuilles de sené, un scrupule de gingembre, & quatre onces d'eau bouillante. Faites infuser pendant quatre heures, & coulez.

OBSERVATION.

Cette infusion est la même que la précédente, ex-

cepté qu'elle eſt un peu plus agréable au goût ; les cryſtaux de tartre qu'on ajoute pour la corriger, étant cauſe qu'elle déplaît à bien des perſonnes. On la donne en une ſeule doſe.

## SECTION IV.

### *Des Décoctions.*

### Décoction Blanche.

### *Decoctum Album.*

Prenez deux onces de corne de cerf préparée, deux drachmes de gomme arabique, & trois pintes d'eau. Faites bouillir le fluide, juſqu'à ce qu'il ſoit réduit à deux pintes, & filtrez la décoction.

#### Observation.

La décoction blanche de la Pharmacopée d'Edimbourg eſt la même que celle-ci, excepté que la doſe de corne de cerf calcinée, n'eſt que d'une once, & qu'on ordonne d'ajouter à la colature, une drachme de canelle pilée, vers la fin de la coction, & deux drachmes de ſucre raffiné. La canelle eſt très-bonne eu égard à l'intention, mais le ſucre étant aceſcent & ſolutif, lui eſt contraire. On ajoute à la décoction blanche de l'Hôpital de Saint Thomas, qui eſt à peu près la même que celle-ci, deux onces d'eſprit de vin rectifié.

Cette décoction arrête les flux de ventre par la qualité alcaline & abſorbante de la corne de cerf calcinée, qui prévient l'aceſcence & corrige l'acrimonie des humeurs contenues dans les inteſtins : elle eſt par conſéquent bonne dans les cas où l'on craint les ſuites d'une diarrhée.

La dose est d'un quart de pinte ou plus, que l'on prend trois ou quatre fois par jour.

### Décoction blanche composée.

*Decoctum album compositum.* E.

Prenez demi-once de grande consoude, demi-once de tormentille & trois pintes d'eau de fontaine. Faites réduire l'eau à deux pintes; ajoutez, vers la fin de la décoction, une drachme de canelle pilée, & à la colature, deux onces de corne de cerf calcinée, demi-once de craie blanche & demi-once du sucre raffiné.

#### Observation.

Cette décoction sert aux mêmes usages que la précédente, mais elle est plus énergique, parce que la craie & la corne de cerf restent dans le fluide.

La dose est de deux ou trois onces trois fois par jour.

### Décoction de Guimauve.

*Decoctum Althea.* N. S. B.

Prenez deux onces de racines de guimauve, & faites-les bouillir dans autant d'eau qu'il en faut, pour qu'il reste deux pintes de colature, à laquelle vous ajouterez deux onces de sirop de guimauve.

#### Observation.

Cette décoction est émolliente, à cause de sa qualité mucilagineuse, on la donne dans les maladies néphrétiques, & autres où l'on craint l'inflammation & l'ulcération des conduits urinaires.

La dose est de demi-pinte trois fois par jour.

## Décoction Astringente.

*Decoctum Astringens.* N. S. T.

Prenez six onces de corne de cerf calcinée, une once de gomme arabique, quatre onces de tormentille & deux onces d'écorce de grenade. Faites-les bouillir dans autant d'eau qu'il en faut pour qu'il reste huit pintes de décoction.

### Observation.

Cette décoction est la même que la décoction blanche composée de la Pharmacopée d'Edimbourg, & elle est très-efficace dans cette intention, parce que la qualité astringente de la tormentille & de l'écorce de grenade, se trouve jointe à la qualité absorbante de la corne de cerf.

## Décoction commune pour les Lavemens.

*Decoctum commune pro Clysfere.* L.

Prenez une once de feuilles de mauve séches, de fleurs de camomille séches, & de semences de fenouil, de chacune demi-once & une pinte d'eau. Faites bouillir le tout, & coulez la décoction.

### Observation.

La décoction commune de la Pharmacopée d'Edimbourg est la même, excepté qu'on substitue la fleur de sureau aux feuilles de mauve. On s'en sert pour les clystéres ordinaires, & pour évacuer la saburre des intestins; mais on peut lui substituer une composition faite avec dix onces de lait bouilli, deux onces d'huile d'olive & de sucre commun. Ces ingrédiens sont plus aisés à trouver, & exigent moins de préparation.

## Décoction de Quinquina.

*Decoctum corticis Peruviani.* N. S. T. & S. B.

Prenez huit onces de quinquina; & faites-les bouillir dans autant d'eau qu'il en faut, pour qu'il reste huit pintes de décoction.

### Observation.

Cette forme est très-commode pour administrer le quinquina en qualité d'altérant & de corroborant. On y joint souvent sa teinture volatile, à la dose d'une drachme sur deux onces & demie de la décoction.

La dose de la décoction simple, est de trois onces, & celle de la composée, de deux onces, cinq drachmes, trois fois par jour.

## Décoction Altérante.

*Decoctum Dieteticum.* N. S. T.

Prenez de rapure de bois de sassafras & de bois de vie avec l'écorce, de chacune trois onces; deux onces de racine de réglisse, & demi-once de graine de coriandre. Faites-les bouillir dans autant d'eau qu'il en faut, pour avoir huit pintes de la colature.

### Observation.

Cette décoction est altérante & bonne pour le scorbut, les écrouelles & autres maladies semblables.

La dose est de demi-pinte deux fois par jour.

## Eau d'Orge.

*Decoctum hordei, Aqua hordeata dictum.* L.

Prenez deux onces d'orge perlé, & quatre

pintes d'eau. Lavez d'abord l'orge avec de l'eau froide, & faites-le bouillir peu de tems dans environ demi-pinte d'eau, que vous jetterez. Mettez-le enſuite dans le reſte de l'eau, qui doit être bouillante, & continuez de la faire bouillir juſqu'à ce qu'elle ſoit diminuée de moitié.

### Observation.

Cette décoction eſt une liqueur émolliente que l'on preſcrit à ceux que la fiévre ou d'autres maladies empêchent de boire du vin ou de la biere, du moins en aſſez grande quantité pour ſe déſaltérer. On la donne auſſi en qualité de délayant dans les coliques néphrétiques & autres maladies des conduits urinaires. Elle fait quelquefois la doſe des émulſions & d'autres compoſitions ſur-tout des gargariſmes.

On régle la doſe de cette décoction, ſur la ſoif du malade.

## Décoction des Bois.

### *Decoctum Lignorum.* E.

Prenez trois onces de copeaux de bois de vie, deux onces de raiſins ſecs, & huit pintes d'eau de fontaine. Faites-les bouillir à petit feu juſqu'à diminution de moitié, & ajoutez-y, vers la fin de la coction, une once de bois de ſaſſafras, & demi-once de réglisſe. Coulez la décoction, & laiſſez-la clarifier.

### Observation.

Cette décoction eſt la même que la précédente, & l'on peut en prendre la même quantité.

## Décoction Pectorale.

*Decoctum pectorale.* L.

Prenez d'orge commun, de raisins secs, & de figues de chacun deux onces, & quatre pintes d'eau. Faites d'abord bouillir l'eau avec l'orge, ajoutez-y les raisins, & vers la fin de la coction, les figues & la réglisse. Continuez de les faire bouillir, pour avoir une pinte de colature.

### Observation.

Cette décoction est émolliente & quelquefois solutive; mais elle n'a pas grande efficacité par elle-même, & elle est par conséquent plus propre à servir de véhicule à des médicamens plus actifs. La dose est de demi-pinte deux fois par jour.

## Décoction de Chêne.

*Decoctum Quercûs.* N. S. B.

Prenez demi-livre d'écorce de chêne, quatre onces d'écorce de grenade, de lait de vache & d'eau de riviere, de chacune huit pintes. Faites-les bouillir, jusqu'à ce que la moitié du fluide soit consumée; coulez la décoction, & édulcorez-la.

### Observation.

Cette décoction veut être faite en petite quantité, autrement le lait s'aigrit, sur-tout lorsqu'on l'a édulcorée, & par conséquent le mieux est de ne pas le faire.

Elle est corroborante, & par conséquent altérante dans le cas où la dépravation de l'habitude provient de

relaxation. Elle est aussi très-astringente, & bonne par conséquent pour arrêter les pertes de sang & les autres hémorrhagies qui proviennent de la foiblesse des vaisseaux.

La dose est de deux onces deux fois par jour.

## Décoction de Salsepareille.

### *Decoctum Sarsaparillæ.*

Prenez trois onces de racine de salsepareille ; faites-les bouillir dans huit pintes d'eau, jusqu'à diminution de moitié, & filtrez la décoction.

### Observation.

Cette décoction est devenue un remède célebre sous le nom de *boisson diétique de Lisbonne*, pour la guérison des maladies vénériennes, pour lesquelles on la donne seule ou avec la solution, ou la teinture de sublimé.

Elle guérit quelquefois lorsqu'on la prend seule, mais le plus souvent elle arrête les symptômes sans détruire radicalement le virus, à moins qu'on ne l'emploie après des salivations copieuses, ou l'usage des mercuriels, & dans ces cas elle produit de très-bons effets.

Elle est beaucoup plus efficace avec la solution ou la teinture de sublimé, & elle guérit souvent, même lorsque les symptômes sont les plus mauvais, particuliérement les véroles cutanées qui sont les plus mauvaises. Mais cette méthode est plus incertaine que ses partisans ne le prétendent, & même que les frictions mercurielles, lorsqu'on les administre comme il faut. Elle est cependant un remède estimable pour les symptômes de la vérole, qui ont leur siége dans la peau, les cartilages & les os ; elle détruit les nodus & hâte l'exfoliation des os cariés. Elle est également utile lorsqu'on a si fort usé des mercuriels, sans détruire les symptômes, que l'habitude ne permet plus de les administrer. Dans ces cas, elle est non-seulement efficace pour extirper le

virus vénérien, & appaiſer les ſymptômes, mais encore pour guérir les maladies que le mercure a occaſionnées, & pour rétablir entiérement l'habitude.

Cette décoction eſt encore un altérant énergique pour la goutte, le rhumatiſme & le ſcorbut, lors ſurtout que les articulations & les parties cartilagineuſes ſont affectées de douleurs vagues & d'enflure.

La doſe eſt depuis demi-pinte juſqu'à une pinte, que l'on prend deux fois par jour, ſelon l'exigence du cas.

### Décoction d'Orme.

*Decoctum Ulmi.* N. S. B.

Prenez quatre onces d'écorce intérieure d'orme; & faites-la bouillir dans autant d'eau, qu'il en faut, pour avoir deux pintes de décoction.

#### Observation.

On emploie cette décoction en qualité d'altérant pour guérir les éruptions ſcorbutiques, & l'on prétend même qu'elle eſt bonne pour la lépre, pour les aphthes & autres maladies de la bouche & du goſier.

La doſe, en qualité d'altérant, eſt de demi-pinte deux fois par jour.

## SECTION V.

*Des Teintures.*

### Teinture Amere.

*Tinctura Amara.* L.

Prenez deux onces de racines de gentiane, une once de pelure jaune d'oranges de Séville

féches, demi-once de semences de petit cardamome ; & deux pintes d'esprit de vin rectifié. Faites infuser & filtrez la teinture.

OBSERVATION.

Cette teinture est corroborante & cordiale : elle a les mêmes qualités que l'infusion amére ; mais elle se garde aussi long-tems que l'on veut.

La dose est d'une cuillerée ou deux ; & plus.

TEINTURE VINEUSE AMERE.

*Tinctura amara vinosa, Vinum amarum dicta.* L.

Prenez de racines de gentiane & de pelure jaune d'écorce de limon, de chacune une once ; deux drachmes de poivre long & deux pintes de vin blanc. Faites-les infuser à froid, & coulez le fluide.

OBSERVATION.

Cette teinture a les mêmes vertus que la précédente.

La dose est depuis deux cuillerées jusqu'à quatre & plus.

TEINTURE VINEUSE D'ANTIMOINE, APPELLÉE *VIN D'ANTIMOINE.*

*Tinctura Antimonii vinosa, Vinum Antimonii dicta.* L.

Prenez une once de saffran d'antimoine lavé, & une pinte & demie de vin blanc. Faites infuser à froid, & filtrez le vin ou la teinture, par le papier gris.

OBSERVATION.

Ce vin est un émétique violent, pris à la dose d'une once, mais il est altérant lorsqu'on en prend deux drachmes par forme de régime. On le dit bon dans cette intention, pour le scorbut & les ulcéres sordides, de même que pour les ulcérations vénériennes, qui résistent aux mercuriels. On prépare la même teinture, avec le régule d'antimoine.

## TEINTURE AROMATIQUE.

*Tinctura Aromatica.* L.

Prenez six drachmes de cinamome; trois drachmes de semences de petit cardamome dépouillées de leurs cosses; deux drachmes de poivre long, & la même quantité de gingembre, & deux pintes d'esprit de vin rectifié. Faites infuser à froid, & filtrez la teinture.

OBSERVATION.

Cette teinture est corroborante & cordiale.

La dose est de trente gouttes ou plus, que l'on prend deux fois par jour.

*Tinctura Cantharidum.* L. & E.

Voyez *Teintures pour l'application externe.*

OBSERVATION.

Cette teinture de cantharides, prise intérieurement, est antispasmodique & bonne par conséquent pour la paralysie & autres maladies nerveuses topiques.

La dose est depuis vingt gouttes jusqu'à soixante, deux fois par jour, selon l'occasion ou selon la disposition du malade, eu égard à l'effet des cantharides sur les conduits urinaires. Car lorsqu'il survient une strangurie ou un pissement de sang, il faut la discontinuer jus-

qu'à ce que ces symptômes ayent cessé, & ensuite la reprendre en plus petites doses.

### Teinture de Castoreum.

*Tinctura Castorei.* L.

Prenez deux onces de castoreum de Russie en poudre & deux pintes d'esprit de vin rectifié. Faites-les infuser à froid, pendant dix jours, & filtrez la teinture.

#### Observation.

La Pharmacopée d'Edimbourg prépare cette teinture avec de l'esprit de vin rectifié, à la proportion d'une pinte pour chaque once & demie de castoreum que l'on fait digérer pendant dix jours, à une chaleur douce; mais la préparation de celle de Londres, donne une teinture plus agréable & également efficace.

La teinture de castoreum est cordiale, antispasmodique & anodyne, dans les cas où les opiates manquent de produire ces effets.

La dose est de trente gouttes trois fois par jour, ou de soixante en se couchant, selon que l'occasion le requiert.

### Teinture vineuse Chalybée.

*Tinctura Chalybeata vinosa, Vinum Chalybeatum dicta.* L.

Prenez quatre onces de limaille de fer; demi-once de canelle, demi-once de macis, & quatre pintes de vin du Rhin. Faites-les infuser à froid pendant un mois, les remuant souvent, & filtrez la teinture.

#### Observation.

Cette teinture est corroborante & désopilative, comme

le sont toutes les préparations du Mars. Elle est souvent bonne pour la chlorose & pour les coliques, causées par la suppression des menstrues.

La dose est d'une once ou deux & plus, deux fois par jour.

## Teinture de Quinquina.

*Tinctura corticis Peruvianæ simplex.* L.

Prenez quatre onces de quinquina, & deux pintes d'esprit de vin rectifié. Faites infuser, & coulez.

### Observation.

Cette teinture possede les qualités corroborante & fébrifuge du quinquina, mais elle est moins efficace que la substance, ce qui fait qu'on ne doit pas compter sur elle dans les maladies aigues.

La dose est d'une cuillerée ou plus, deux fois par jour.

## Teinture de Quinquina.

*Tinctura corticis Peruvianæ.* E.

Prenez trois onces de quinquina en poudre, trois drachmes de serpentaire de Virginie, trois drachmes de racines de gentiane, & deux pintes d'eau de vie de France. Faites infuser le tout pendant trois jours, & filtrez la teinture.

### Observation.

Cette teinture est moins une teinture de quinquina, qu'une teinture amere composée. Elle est corroborante & bonne par conséquent, pour l'intention dans laquelle on l'a faite.

La dose est d'une cuillerée ou deux, deux fois par jour.

### Teinture de Jalap.

*Tinctura Jalapii.* L.

Prenez huit onces de racines de jalap & deux pintes d'esprit de vin rectifié. L'infusion faite, filtrez la teinture.

#### Observation.

Les avantages que l'on trouve à donner cette forme aux cathartiques, sont, qu'ils se gardent long-tems, & qu'on les a sous la main lorsqu'on n'a pas le tems de faire des décoctions ou d'autres compositions extemporanées; & que dans quelques constitutions, l'esprit de vin empêche que la médecine ne cause des maux de cœur ou des tranchées. On peut donc user de cette teinture, dans les occasions qui demandent des purgatifs doux.

La dose est d'une cuillerée ou deux.

### Teinture de sublimé corrosif.

*Tinctura mercurii corrosivi sublimati.*

Prenez dix grains de sublimé corrosif, & une pinte d'esprit de vin rectifié. Pulvérisez le sublimé corrosif, & après l'avoir mis dans une phiole avec l'esprit de vin, agitez-le souvent, & au bout de quelque tems le sublimé sera presque entiérement dissous & formera une teinture que vous séparerez de son sédiment par décantation.

#### Observation.

On fait plus souvent cette teinture, avec de l'eau de vie, qu'avec de l'esprit de vin; mais comme la raison

pour laquelle on emploie les esprits vineux, est de faciliter la solution du sublimé, & qu'elle se fait beaucoup mieux dans l'esprit de vin que dans l'eau de vie, il s'ensuit que le premier est préférable, d'autant plus qu'on s'épargne la peine de secouer la bouteille.

On s'est souvent servi de la solution du sublimé, pour guérir la vérole, & on l'a ensuite négligée. Elle est revenue depuis peu en vogue sous le nom de *Gouttes Napolitaines*, & plusieurs Chirurgiens prétendent qu'elle suffit pour guérir radicalement cette maladie. Il faut convenir qu'elle appaise souvent tous les symptômes, & que dans certains cas, elle extirpe totalement le virus vénérien. Mais son effet est très-incertain lorsqu'on l'emploie seule. Elle appaise souvent les symptômes les plus légers & les moins dangereux, mais de maniere que la maladie continue ses progrès au dedans, & augmente au point de causer, au bout de quelque tems, les effets les plus funestes.

On donne aujourd'hui cette teinture avec la décoction de sarsepareille, ce qui la rend beaucoup plus efficace; mais on a vu dans les observations que j'ai faites sur cette décoction, qu'elle ne suffit point pour guérir cette maladie, & qu'elle est inférieure aux frictions mercurielles. Cependant lorsque l'on craint d'exciter la salivation, on peut user de la teinture & de la décoction. Outre l'incertitude du sublimé, il est sujet à un autre inconvénient qui est, qu'il cause souvent des tranchées aux femmes & aux hommes, & quelquefois même des dyssenteries, ce qui empêche de le continuer, bien qu'il ne produise son effet qu'au bout d'un tems considérable. Pour prévenir cet inconvénient, on ne le donne au malade, qu'après qu'il a mangé, ce qui empêche quelquefois ses mauvais effets, parce que la solution se mêlant avec la masse des alimens, elle n'affecte point aussi fortement les tuniques de l'estomac & des intestins, que lorsqu'ils sont vuides.

La dose de cette teinture, est d'une cuillerée, que l'on prend deux fois par jour dans un verre d'eau, ou

de

dans une demi-pinte de décoction de ſarſepareille, lorſqu'on uſe de l'une & de l'autre.

### Teinture d'Opium, communement appellée *Laudanum.*

*Tinctura Opii, vulgò Ladanum liquidum.* E.

Prenez deux onces d'opium non préparé, une once de ſaffran d'Angleterre, & vingt onces d'eau aromatique ou d'eau ſpiritueuſe de canelle. Faites infuſer le tout au bain de ſable, & filtrez la teinture.

On peut la préparer ſans ſaffran.

#### Observation.

Cette formule eſt celle ſous laquelle on a coutume d'adminiſtrer l'opium, parce qu'elle donne la facilité de régler les doſes. Elle n'eſt cependant pas ſans défaut. Car l'eſprit de vin ne diſſout point entiérement l'pium, & lorſqu'on le garde quelque tems, il en laiſſe échapper une partie, ce qui joint au plus ou moins de force de l'eſprit de vin, eſt cauſe qu'on n'eſt point aſſuré de la quantité d'opium que le laudanum contient. Je préférerois donc une forme ſolide, pourvu qu'on eut ſoin de mêler l'opium avec quelque ingrédient qui augmentât ſon effet.

La doſe de ce laudanum, dans les occaſions ordinaires, eſt depuis dix, juſqu'à vingt-cinq gouttes, qui équivalent à un grain d'opium crud.

### Teinture de Rhubarbe avec le vin.

*Tinctura Rhabarbari vinoſa.* L.

Prenez deux onces de rhubarbe, demi-once de ſemences de petit cardamome mon-

dées, deux drachmes de saffran & deux pintes de vin blanc. Faites-les infuser à froid, pendant trois jours, & filtrez la teinture.

### Observation.

Cette teinture est purgative, & tient lieu de rhubarbe.

On peut, pour épargner, le préparer avec deux parties d'eau & une d'eau de vie, & substituer les semences de carvi, à celles du petit cardamome, conformément à la formule de la Pharmacopée de l'Hôpital de Saint Thomas.

La dose est de douze onces.

### *Tinctura Rhabarbari spirituosa.* L.

Elle se fait de même que la précédente, excepté qu'au lieu de vin blanc, on se sert d'eau de vie.

### Teinture de Rhubarbe amere.

### *Tinctura Rhei amara.* E.

Prenez une once de rhubarbe, une drachme & demie de racine de gentiane, une drachme de racine serpentaire de Virginie, & une pinte d'eau de vie de France. Mettez le tout en digestion pendant deux jours, & filtrez la teinture.

On peut aussi la faire avec du vin blanc.

### Observation.

Cette teinture est corroborante, cathartique, bonne pour l'hydropisie & les tempéramens lâches.

La dose est d'une ou deux onces.

### Teinture de Rhubarbe douce.

*Tinctura Rhei dulcis.* E.

Prenez deux onces de rhubarbe, demi-once de semences de petit cardamome & deux pintes d'eau de vie de France. Mettez-les en digestion pendant deux jours, filtrez la teinture, & ajoutez-y quatre onces de sucre blanc en poudre.

#### Observation.

Cette teinture differe de la teinture spiritueuse du Collége de Londres, dont j'ai parlé ci-dessus, en ce qu'on se sert d'eau de vie de France, au lieu d'eau de vie commune, ce qui la rend plus chere sans l'améliorer, & en ce qu'on y ajoute du sucre, ce qui la rend désagréable à plusieurs personnes.

La dose est d'une ou deux onces.

### Teinture Sacrée.

*Tinctura Sacra.* L.

Prenez huit onces d'aloës succotrin, deux onces d'écorce de Winter, & dix pintes de vin blanc. Pilez l'aloës & l'écorce de Winter à part, & faites-les infuser à froid dans le vin pendant une semaine ou plus, remuant souvent le vaisseau ; & filtrez la teinture.

Il convient de mêler du sablon blanc avec les poudres, pour que l'aloës ne forme point une masse lorsqu'il est dans le vin.

#### Observation.

Cette teinture possede les qualités purgatives de l'aloës, & la trop grande irritation, qui pourroit causer

des tranchées, étant corrigée par les propriétés chaudes & antiſpaſmodiques de l'écorce de Winter, la compoſition devient un cathartique doux & excellent pour les cas qui demandent des purgatifs draſtiques.

Pour épargner, on peut la préparer avec ſix pintes d'eau & quatre pintes d'eau de vie, comme on l'ordonne dans la Pharmacopée de l'Hôpital de Saint Thomas.

La doſe eſt de deux onces.

## Teinture Sacrée.

### *Tinctura Sacra.* E.

Prenez une once d'aloës ſuccotrin en poudre, demi-drachme de racine de ſerpentaire de Virginie, demi-drachme de gingembre, un ſcrupule de cochenille & une pinte & demie de vin blanc d'Eſpagne. Faites infuſer pendant trois jours, & filtrez la teinture.

### Observation.

Cette teinture ne differe point matériellement de la précédente; la racine de ſerpentaire de Virginie & le gingembre ne ſervant que pour corriger l'aloës dans celle-ci, de même que l'écorce de Winter le corrige dans l'autre.

On peut en donner un peu plus de deux onces, parce que la doſe de l'aloës, eu égard au vin, eſt moindre que dans la précédente, étant ici d'une once ſur une pinte & demie; & dans l'autre, d'une once ſur une pinte & un quart.

## Teinture de Saturne.

### *Tinctura Saturnina.* L.

Voyez *Embrocatio aſtringens.*

### Observation.

On donne intérieurement cette teinture, ou plutôt

cette solution de Saturne, pour arrêter la gonorrhée & les autres évacuations excessives, & elle est très-efficace dans cette intention; mais cette méthode ne vaut rien, car le sucre de Saturne, de même que toutes les autres préparations de ce métal, est très-nuisible; & quoique ses mauvais effets ne se manifestent point sensiblement dans toutes les habitudes, j'en ai souvent vu de très-funestes.

La dose ordinaire de cette teinture est de trente gouttes, deux fois par jour.

## Teinture d'Opium ou Laudanum.

*Tinctura Thebaïaca.* L.

Prenez deux onces d'opium filtré, une drachme de canelle, une drachme de clous de gérofle, & une pinte de vin blanc. Faites-les infuser à froid pendant une semaine, & filtrez la teinture par le papier gris.

### Observation.

Cette teinture est une autre forme de laudanum, qui differe de la précédente, de la Pharmacopée d'Edimbourg; en ce qu'on se sert de vin au lieu d'esprit de vin; en ce qu'on emploie une très-petite quantité d'espéces aromatiques, au lieu d'en impregner auparavant le véhicule; en ce qu'on augmente la dose d'opium, & qu'on retranche le saffran. Quant au premier article, il me paroît qu'un menstrue aussi aqueux que celui-ci, doit mieux dissoudre l'opium, que l'esprit de vin que l'on prescrit dans l'autre, mais je crois qu'une plus grande portion d'esprit, que celle que le vin contient, seroit beaucoup plus efficace, outre qu'elle préviendroit la dépravation qu'éprouve le vin, lorsqu'on le garde dans cet état. Quant à la seconde différence, l'usage où l'on est d'employer une plus forte dose d'espéces aromatiques, & qui est fondé sur le choix que l'on fait de l'es-

prit aromatique ou de l'eau de canelle, comme dans la préparation d'Edimbourg, vaut beaucoup mieux, si tant est qu'il soit nécessaire que la petite quantité qu'on prescrit ici, vu qu'elle ne sauroit produire le moindre effet. Quant à la dose d'opium, il me paroît qu'il vaut mieux n'en employer qu'une quantité modérée, pour que la différence du menstrue cause moins de variation dans la proportion réelle de l'opium qui entre dans le laudanum. Quant à l'omission du saffran, elle me paroît indifférente, mais la même raison qu'on peut alléguer pour le retrancher, doit porter à bannir également tous les ingrédiens aromatiques. Au reste, ces deux préparations sont également parfaites, autant que narcotiques, & assez sûres lorsqu'on en use avec précaution.

La dose de ce laudanum, dans les occasions ordinaires, est depuis huit gouttes, jusqu'à vingt : ce qui revient à peu près à un grain d'opium crud.

## SECTION VI.

### *Des Eclegmes & des Loochs.*

### Eclegme Emollient.

*Linctus emolliens, Linctus communis dictus.*
N. S. B.

Prenez six onces de conserve de grateçul, d'huile de graine de lin & de sirop de pavot rouge, de chacun une livre & demie, & d'esprit acide de vitriol, autant qu'il en faut, pour donner à la composition une acidité agréable. Mêlez.

Observation.

Cet éclegme est émollient, tant à cause de l'huile,

que de l'effet anodyn du sirop de pavot, & de l'astringence légere des deux autres ingrédiens; il est propre par conséquent, pour appaiser les inflammations de poitrine & de gorge, & quelquelfois aussi des autres parties. Mais je doute de l'effet de l'huile, vû qu'elle ne peut agir sur les parties, qu'après s'être mêlée avec le sang, & convertie en chyle.

La dose est d'une cuillerée, que l'on réitere souvent.

### Eclegme ou Looch émollient.

*Linctus emolliens, Looch communis dictus.* E.

Prenez de l'huile d'amandes douces, de sirop de guimauve ou de sirop balsamique, de chacun une once, & deux drachmes de sucre blanc. Mêlez & formez-en un looch.

### Observation.

Ce looch est émollient & bon pour les inflammations, les accès de calcul & de gravelle; mais on peut douter, comme je l'ai dit ci-dessus, que les huiles produisent quelque effet, étant prises intérieurement.

La dose est d'une ou deux cuillerées, que l'on réitere souvent.

### Eclegme ou Looch émollient.

*Linctus emolliens, Looch dictus.* N. S. T. & S. B.

Prenez une once de blanc de baleine, une once de conserve de roses, & deux onces de sirop pectoral. Mêlez.

On y ajoute quelquefois demi-once de myrrhe, trois drachmes de nitre & demi-once de poudre testacée.

OBSERVATION.

Ce looch est émollient & de même nature que le précédent. On y ajoute le nitre pour calmer l'inflammation, mais il a le défaut, lorsqu'il n'est point dissous, de causer des maux d'estomac. La poudre testacée est bonne pour les cardialgies ou les coliques occasionnées par les acides contenus dans les intestins; mais elle rend ces sortes de compositions désagréables.

La dose est d'une petite cuillerée.

## ECLEGME SOLUTIF.

*Linctus Solutivus, Looch de manna dictus.* E.

Prenez parties égales de manne de Calabre, d'huile d'amandes douces & de sirop violat. Mêlez.

OBSERVATION.

Cette composition est cathartique, émolliente, corroborante, & bonne pour le calcul, la gravelle & les inflammations des intestins.

La dose est d'une once ou deux & plus, selon l'occasion.

## LOOCH SIMPLE.

VULNÉRAIRE.
ASTRINGENT.
Voyez M. du J. C.

## SECTION VII.

### *Des Emulsions.*

#### Émulsion avec la Gomme Arabique.

*Emulsio Arabica.* E.

Prenez une once d'amandes douces, demi-once de gomme arabique & deux pintes d'eau de fontaine. Faites dissoudre la gomme arabique dans l'eau, en les faisant bouillir ensemble, & après avoir pelé les amandes, & les avoir pilées dans un mortier de marbre, vous y verserez peu à peu, la solution de gomme arabique, & les mêlerez bien ensemble. Vous coulerez l'émulsion à travers un tamis de crin ; vous y ajouterez une once d'eau de canelle simple, & une drachme de sucre blanc.

Observation.

On donne cette émulsion dans les cas qui exigent des liqueurs émollientes & délayantes. Elle est restaurante & raffraîchissante & bonne pour ceux qui ne peuvent digérer des alimens solides ; mais pour lors il faut augmenter la dose des amandes, & doubler celle de la gomme arabique dans les cas qui demandent des mucilages. On peut en prendre la quantité que l'on veut.

#### Emulsion Camphrée.

*Emulsio Camphorata.* E.

Prenez demi-drachme de camphre & six amandes douces. Broyez-les dans un mortier

de marbre, versant dessus peu à peu, demi-pinte d'eau de pouliot. Coulez l'émulsion, & faites-y dissoudre une once de sucre blanc.

### Observation.

Cette émulsion n'est qu'une maniere élégante d'administrer le camphre, la dose d'huile d'amandes n'étant pas assez forte pour satisfaire aux intentions pour lesquelles on donne les émulsions. On peut donc regarder cette composition comme antispasmodique & cordiale, & le camphre satisfait à la premiere de ces intentions. On la donne lorsqu'on applique les épispastiques, dans la croyance que le camphre prévient la strangurie, & l'effet acrimonieux des cantharides sur les conduits urinaires; mais il n'est pas sûr que le camphre ait cette qualité. Ceux qui pensent autrement, peuvent s'en servir dans cette occasion, vu que ses autres effets répondent à l'intention finale, dans laquelle on emploie les épispastiques.

Selon la dose de camphre qui y entre, la dose peut être le tiers ou la moitié de cette émulsion.

### Émulsion commune.

*Emulsio communis.* L.

Prenez une once d'amandes douces pelées; demi-once de gomme arabique, six drachmes de sucre raffiné & deux pintes de décoction d'orge. Faites fondre la gomme dans l'eau d'orge pendant qu'elle est chaude, & après qu'elle sera refroidie, mettez peu à peu dedans, les amandes pilées avec le sucre, broyant bien le tout pour que l'eau devienne blanche comme du lait. Coulez.

OBSERVATION.

Cette compoſition eſt la même que l'émulſion avec la gomme arabique, excepté que l'eau d'orge rend la mixtion plus douce, plus émolliente & en quelque ſorte reſtaurante. Pour la rendre meilleure, il ſeroit à propos d'ajouter à l'eau d'orge, avant de la tirer du feu, une drachme de canelle, ou de *caſia lignea*, légérement pilée. Non-ſeulement elle eſt plus agréable au goût, mais encore plus propre pour l'eſtomac & les inteſtins, ſur-tout en cas de foibleſſe.

### ÉMULSION COMMUNE.

*Emulſio communis.* E.

La même que l'émulſion avec la gomme arabique, à l'exception que l'on retranche cette derniere.

OBSERVATION.

Cette émulſion eſt inférieure à la précédente à cauſe de l'eau ſimple que l'on ſubſtitue à l'eau d'orge; & il y a peu de cas où la gomme arabique puiſſe ſervir à l'intention de la compoſition.

## SECTION VIII.

*Des Mixtions.*

### MIXTION BLANCHE.

*Mixtura alba, Potio alba dicta.* N. S. T.

Prenez neuf onces de baume de Copahu, ſix blancs d'œufs, trente-ſix onces de ſirop de guimauve, neuf pintes d'eau de fontaine & quatre pintes & demie d'eau de vie. Mêlez.

OBSERVATION.

Cette mixtion est diurétique, corroborante & émolliente à cause du sirop de guimauve. On la donne dans les maladies néphrétiques, pour chasser le gravier & les petits calculs : & vers la fin des gonorrhées, pour détergér & guérir les petits ulcéres de l'uréthre ; mais, comme je l'ai déjà observé, l'usage des médicamens où il entre de la térébenthine, est plus nuisible qu'utile, dans ces sortes de cas.

## MIXTION ALCALINE SALINE.

*Mixtura alcalino Salina.*

Prenez une pinte & demie d'eau de riviere, & faites-y dissoudre demi-once de sel de tartre. Laissez-la reposer quelque tems, versez l'eau par inclinaison, & ajoutez-y demi-pinte d'eau de menthe, & mêlez.

OBSERVATION.

L'usage des sels alcalis, donnés d'une maniere diététique, quoique peu connu de nos jours, est très-important pour la Médecine dans la plupart des maladies chroniques. Mais comme je ne considere les médicamens que par rapport aux maladies topiques, je me bornerai à celles pour lesquelles ce médicament est propre.

Les sels alcalis sont des altérants énergiques dans les maladies cachectiques, accompagnées de tumeurs œdémateuses & d'ulcéres, de même que dans l'anasarque & les autres affections hydropiques des parties particulieres.

Ils sont aussi très-efficaces dans ces dépravations scorbutiques, qui occasionnent des ulcéres malins & phagédéniques, de même que pour guérir les ulcérations vénériennes qui ont résisté au mercure & aux remédes anti-vénériens.

Ils ſont également bons pour réſoudre les tumeurs ſcrophuleuſes, & pour guérir les ulcéres ſcrophuleux des glandes & autres ſemblables.

Ils ſont d'un grand uſage dans la goutte bâtarde, & dans les maladies compliquées de goutte & de rhumatiſme qui cauſent des douleurs & des enflures irrégulieres dans les ligamens & les membranes cartilagineuſes; & lorſqu'on en uſe long-tems, ils réforment l'habitude au point de guérir radicalement cette maladie.

Ils ſont auſſi efficaces dans les maladies néphrétiques légeres, & ils empêchent la génération de la gravelle.

La doſe de cette mixtion, eſt d'un quart de pinte, que l'on prend une ou deux fois par jour, ſelon que le cas l'exige.

## Mixtion Alcaline saline composée.

*Mixtura Alkalino Salina compoſita.*

Ajoutez une once de nitre à la précédente.

### Observation.

On a éprouvé que cette mixtion étoit infiniment plus efficace pour les tumeurs œdémateuſes, les ulceres & l'anaſarque, que la ſimple ſolution des ſels alcalis.

La doſe eſt la même.

## Mixtion Aloetique altérante, ou vin d'Aloes.

*Mixtura Aloëtica alterativa, Vinum aloëticum alkalinum dicta.* L.

Prenez huit onces de ſel alcali fixe, d'aloës ſuccotrin, de ſaffran & de myrrhe, de chacun une once; ſix drachmes de ſel ammoniac bien pur, & deux pintes de vin blanc;

faites infuser le tout à froid, pendant une semaine ou plus, & filtrez le vin par le papier gris.

### Observation.

Cette mixtion est beaucoup meilleure avec l'eau de riviere, qu'avec le vin, à cause que le sel alcali change la substance du vin, à l'exception de l'esprit, qui est en si petite quantité, eu égard à la dose qu'on peut donner de cette composition, qu'il ne produit aucun des effets, qu'on se proposoit d'obtenir : outre qu'il empêche la solution du sel, laquelle est d'autant plus nécessaire, qu'on filtre la mixtion.

Cette composition a les mêmes qualités altérantes que la précédente ; mais l'aloës & la myrrhe lui donnent une vertu désobstruante, dans les cas où la maladie est accompagnée de l'obstruction du foie ou des autres visceres ; c'est ce qui la rend efficace pour la chlorose & la suppression des menstrues.

La dose est d'une drachme au plus, tous les soirs ; mais comme la proportion du sel alcali fixe est environ le quart de toute la mixtion, elle est trop grande pour pouvoir la prendre sans y ajouter quelqu'autre fluide, d'autant plus que ces sortes de sels, lorsqu'ils ne sont point dissous, occasionnent souvent des douleurs d'estomac, & d'autres symptômes semblables. Il convient donc de boire par-dessus, un grand verre d'eau commune, ou mêlée avec un tiers ou un quart d'eau de menthe, ou de telle autre eau simple.

## Lait Ammoniac.

*Mixtura Ammoniaca, Lac Ammoniacum dicta. L.*

Prenez deux drachmes de gomme ammoniac, & demi-pinte d'eau de pouliot sim-

ple ; broyez la gomme avec l'eau sur un marbre, jusqu'à ce qu'elle soit dissoute.

OBSERVATION.

Cette mixtion est antispasmodique, altérante, cordiale & bonne pour la paralysie & les maladies spasmodiques de la poitrine & du cœur, de même que pour les rhumatismes qui affectent les nerfs.

La dose est de deux cuillerées, deux ou trois fois par jour.

## MIXTION AMMONIACALE ou JULEP AMMONIACAL.

*Mixtura Ammoniaca, Julepum ammoniacum dicta.* N. S. B.

Prenez douze onces de lait ammoniac, & quatre onces de sirop de scilles ; mêlez.

OBSERVATION.

Cette mixtion est de même nature que la précédente, excepté que la qualité irritante des scilles la rend plus active & plus forte.

La dose est d'une cuillerée, aussi souvent que les symptômes l'exigent.

## MIXTION ANTIÉMÉTIQUE.

*Mixtura Antiemetica.* N. S. B.

Prenez deux drachmes de sel d'absinthe, trois onces de jus de limon, & six onces d'eau de cinnamome simple ; versez peu à peu, le jus de limon sur le sel, & après que l'ébullition aura cessé ; ajoutez-y l'eau de cinnamome, & mêlez.

OBSERVATION.

Le sel de tartre étant moins cher que celui d'absinthe, on peut le lui substituer.

On donne à cette mixtion, le nom d'anti-émétique ; mais c'est la moindre de ses vertus médecinales. Les sels lixiviels, ainsi neutralisés, sont un puissant fébrifuge, & de la plus grande conséquence dans cet état inflammatoire de l'habitude, qui provient de la crase visqueuse du sang, & des effets du froid ; ils sont également bons pour les fièvres irritantes, qui ont résisté au quinquina ; ils possèdent encore une autre qualité, c'est d'appaiser les douleurs néphrétiques occasionnées par le calcul des reins, au point que la maladie paroît guérie radicalement ; mais pour qu'ils produisent cet effet, il faut les prendre en plus forte dose, & en user plus long-tems, que dans les autres cas.

La dose prescrite dans les cas ordinaires, est de trois cuillerées toutes les six heures ; mais dans les fièvres intermittentes & les coliques néphrétiques, il faut en prendre le triple.

## Mixtion Balsamique.

*Mixtura Balsamica, Potio Capivi dicta.*
N. S. B.

Prenez trois onces de baume de Copahu, trente gouttes d'huile de genièvre, de mucilage de gomme arabique dissoute dans de l'eau, autant qu'il en faut ; six onces d'eau de fontaine, une once d'eau de vie, & une once de sirop de guimauve ; mêlez.

### Observation.

Cette mixtion a les mêmes qualités que la *mixtion blanche*, quoiqu'elle en differe par le choix & la dose des ingrédiens.

L'huile de genièvre est la plus efficace dans les maladies néphrétiques ; & le mucilage de gomme arabique, que l'on substitue aux blancs d'œufs, diminue la dépense, & fait qu'elle se garde plus long-tems.

La dose est de deux cuillerées deux fois par jour.

## Mixtion ou Julep crétacé.

*Mixtura Cretacea, Julepum è cretâ dicta.* L.

Prenez une once de craie blanche préparée; six drachmes de syrop raffiné; deux drachmes de gomme arabique, & deux pintes d'eau; mêlez le tout ensemble.

### Observation.

Cette composition, à cause de la qualité alcaline de la craie, détruit les humeurs acides, & corrige peut être l'acrimonie de la bile contenue dans les intestins, & de plus, elle est un peu astringente; elle est par conséquent efficace pour les diarrhées, & l'on peut s'en servir dans les maladies topiques, où ces sortes d'évacuations empêchent la suppuration des tumeurs, ou la digestion des ulceres, & sont contraires à cet état de l'œconomie, dont dépend la guérison.

La dose de gomme arabique, ne paroît pas suffisante pour tenir la craie suspendue dans le fluide, & l'on doit d'autant moins l'épargner, qu'elle satisfait à la principale intention par sa texture mucilagineuse. Le sucre étant acescent & solutif, est contraire à l'intention curative de ce reméde, & ne le rend pas plus agréable au goût.

La dose prescrite est de trois onces, toutes les six heures.

## Mixtion Astringente.

*Mixtura contra Diarrhœam.*

Prenez huit onces d'eau de canelle simple; faites fondre dedans, trois drachmes de gomme arabique, ou du Sénégal; ajoutez-y six drachmes de craie préparée, quatre onces d'eau de menthe, deux drachmes d'esprit aroma-

tique volatil, & trois de ſirop de méconium; mêlez.

OBSERVATION.

Cette mixtion eſt beaucoup plus efficace que la précédente, pour arrêter les diarrhées, & plus agréable au goût.

La doſe eſt de deux ou quatre cuillerées toutes les ſix heures, ſelon l'occaſion.

*Mixtura Emetica.* N. S. T.

Voyez *Hauſtus Emeticus.*

MIXTION FEBRIFUGE.

*Mixtura Febrifuga.* N. S. T.

La même que la *mixtion anti-émétique* de l'Hôpital de Saint Bathelemi, excepté qu'on ſubſtitue le julep ordinaire, à l'eau de canelle ſimple.

MIXTION HYDRAGOGUE.

*Mixtura Hydragoga, Julepum Hydragogum dicta.* N. S. B.

Prenez ſix onces de julep commun ſans ſyrop, demi-ſcrupule de tartre émétique, & deux onces de ſyrop de neprun; mêlez.

OBSERVATION.

Cette compoſition eſt diurétique & apéritive, & bonne pour évacuer les eaux dans l'hydropiſie.

La doſe eſt d'une cuillerée toutes les heures.

MIXTION NÉPHRÉTIQUE.

*Mixtura Nephritica, Mucilago Nephritica dicta.* N. S. T.

Prenez une once de gomme arabique, une

once de gomme adragant; six pintes d'eau de fontaine, & quatre onces de sirop de guimauve; mêlez.

OBSERVATION.

Cette composition est émolliente, & on la donne dans les coliques néphrétiques, pour lubréfier les conduits urinaires, & garantir les parties excoriées de l'acrimonie de l'urine. On la donne aussi quelquefois pour la même raison dans les maladies vénériennes, ou pour la strangurie occasionnée par des vésicatoires, & d'autres causes d'excoriation dans les conduits urinaires. Il n'est pas sûr néanmoins que les mucilages se portent en assez grande quantité dans les conduits urinaires, pour produire l'effet qu'on en attend.

La dose prescrite est de trois cuillerées, trois fois par jour, selon que l'occasion le requiert.

## MIXTION SALINE.

*Mixtura Salina.* N. S. B.

Prenez une once & demie de sel de tartre; une livre & deux onces de jus de limon; demi-livre d'eau spiritueuse alexitère, deux livres d'eau de fontaine, & trois onces de sucre blanc; versez peu à peu le jus de limon sur le sel de tartre, & après que l'ébullition aura cessé, ajoutez-y les autres ingrédiens.

OBSERVATION.

Cette composition ne diffère de la *mixtion anti-émétique*, & de la *mixtion fébrifuge*, que par le véhicule, qui est indifférent, & par le sucre qu'on y ajoute pour la rendre plus agréable, en quoi on ne réussit pas toujours.

La dose est de deux cuillerées, jusqu'à six, toutes les quatre, cinq ou six heures, dans les fiévres, ou aussi souvent qu'on le juge nécessaire.

## Mixtion Saline diurétique.

*Mixtura Salina diuretica, Lixivium diureticum dicta.* N. S. B.

Prenez demi-livre de sel de tartre & demi-livre de sucre blanc; faites-les dissoudre dans huit pintes d'eau de menthe simple; versez le fluide par inclinaison, & ajoutez-y trois onces d'eau spiritueuse de menthe.

### Observation.

Cette composition différe de la mixtion *alcaline-saline*, dont j'ai parlé ci-dessus, par le sucre, & l'eau spiritueuse de menthe; en ce qu'on emploie celle-ci à la place de l'eau de riviere, & qu'on augmente la dose du sel de tartre. Le changement du véhicule peut convenir à quelques cas particuliers, où l'état acescent, ou le relâchement des intestins, occasionnent des flatuosités, qui rendent nécessaire l'action carminative de l'eau de menthe. Le sucre ne sert qu'à donner à cette formule une saveur plus agréable; & la dose du tartre est plus forte qu'il ne faut; car lorsqu'on en met plus d'une demi-once sur une pinte de fluide, il cause souvent des maux d'estomac.

La dose de cette mixtion, est de quatre cuillerées, deux fois par jour.

# LIVRE III.

Distribution des différens Médicamens, tant simples que composés selon les vertus qu'ils ont, ou qu'on leur attribue, relativement aux intentions curatives.

N. B. *Les Médicamens des vertus médecinales desquels on doute, sont marqués d'une* r, *pour montrer qu'ils sont réputés avoir cette vertu.*

## CHAPITRE I.

*Médicamens externes.*

### SECTION I.

*Astringens.*

Styptiques pour l'usage externe. Le vitriol verd calciné à rougeur : — le vinaigre : — l'alun : — les esprits acides de vitriol, de nitre & de sel marin délayés avec de l'eau : — l'esprit de vin rectifié : — le sucre de saturne : — le vitriol bleu : — les balaustes : — l'agaric de chêne, *r* : — la gnéde, *r* : — la sanguine, *r* : — la pierre médecinale, L : — les lotions appellées *eau vitriolique bleue*, L ; & *eau styptique*, E : — les embrocations appellées *teinture de saturne*, L.

*Repercussifs.* Le sucre de saturne : — le vitriol blanc : — l'esprit de vin : — le vinaigre & tous les autres

fluides, acides ou auſtéres : — le colcothar de vitriol : — la terre du Japon : — le bol d'Arménie : — les roſes : — la céruſe : — la calamine : — la tuthie : — la litharge : — le minium : — les balauſtes : — la gnéde, *r :* — le ſang de dragon, *r :* — la linaire, ou lin ſauvage, *r :* — la joubarde, *r :* — l'oliban, *r :* — le ſtorax, *r :* — la pierre médecinale, L : — la poudre appellée *pulvis ad procidentiam ani*, N. S. T : — les fomentations appellées *fotus quercinus*, N. S. B : *fotus aſtringens*, N. S. T ; *fotus contra ſphacelum ; & fotus papaveris cum aceto præparatus*, N. S. T : — les onguens appellés *unguentum ſaturninum*, L. & E : *unguentum tripharmacum*, L : *unguentum album*, E : *unguentum ophthalmicum*, L. & N. S. T : & *unguentum nutritum*, E : — le liniment appellé *linimentum tripharmacum*, L : — les lotions appellées *aqua aluminoſa Bateana*, E ; *lotio ad herpetem*, N. S. B : & *aqua ſtyptica*, E : — l'épithéme appellé *coagulum aluminoſum*, L : — les embrocations appellées *embrocatio aſtringens ; tinctura ſaturnina*, L ; & *acetum lithargiritis*, E : — le collyre appellé *collyrium repellens :* — les gargariſmes appellés *gargariſma communis*, N. S. T. & S. B. *gargariſma contra gangrenam*, & *gargariſma aluminoſum*, N. S. T : — la teinture appellée *tinctura terræ Japonicæ :* — les injections appellées *injectio è trochiſcis albis Rhazis*, & *injectio repellens.*

*Corroborans.* Le colcothar de vitriol : — le bol d'Arménie : — l'eſprit de vin : — l'eau froide & chaude : — le ſang de dragon : — le vinaigre : — le verjus : — l'eau dans laquelle les forgerons éteignent le fer : — les emplâtres appellés *emplaſtrum roborans*, L ; & *emplaſtrum defenſivum*, E : — les fomentations appellées *fotus aſtringens*, N. S. T ; *fotus quercinus*, N. S. B ; & *fotus communis*, L.

## SECTION II.

### *Discussifs.*

Le mercure : — le savon : — toutes les parties des végétaux qui contiennent beaucoup de sucs aromatiques, ou d'huiles essentielles : — le camphre : — les gommes, les résines & les baumes naturels : — les huiles essentielles & éthérées : — la ciguë : — le verd de gris : — les sels alcalis volatils : — le vinaigre : — le sel ammoniac : — la lie du vin & de la biere : — le sel marin : — l'éponge calcinée, *r :* — la racine d'aristoloche, *r :* — la racine de brione, *r :* — les fleurs de sureau, *r :* — l'amalgame de mercure avec le plomb ou l'étain : — les lames de plomb frottées de mercure : — les emplâtres appellés *emplastrum ammoniacum cum mercurio*, L ; *emplastrum de cicutâ cum ammoniaco*, E ; *emplastrum commune cum mercurio*, L ; *emplastrum è sapone*, L ; *emplastrum mercuriale*, E ; & *emplastrum ischiadicum*, N. S. T : — les onguens appellés *unguentum album camphoratum*, L. & E ; *unguentum cæruleum mitius*, L ; & *unguentum mercuriale*, E : — le liniment appellé *linimentum oleosum*, N. S. B : — les cataplasmes appellés *cataplasma discutiens*, E ; *cataplasma aromaticum*, E ; *cataplasma è cymino*, L ; *cataplasma discutiens*, N. S. B ; *cataplasma saponaceum*, N. S. B ; *cataplasma rheumatismaticum*, N. S. T ; *cataplasma ad echymosin*, & *cataplasma resolvens :* — l'épithéme appellé *epithema volatilis :* — les fomentations appellées *fotus communis*, L ; & *fotus è cicutâ :* — les embrocations appellées *embrocatio communis ; linimentum saponaceum, vulgò Opodeldoc*, L ; *balsamum saponaceum, vulgò Opodeldoc*, E ; & *balsamum anodynum, vulgò Bateanum*, E.

## SECTION III.

### *Agglutinatifs.*

Les baumes naturels des végétaux & les ſubſtances adhéſives : — la colle de poiſſon : — la colle ordinaire : — les gommes arabiques, du Sénégal, & adragant : l'emplâtre agglutinatif, appellé *taffetas d'Angleterre :* — le baume compoſé, appellé *balſamum traumaticum*, L. & E.

## SECTION IV.

### *Emolliens.*

*Par relâchement.* L'eau chaude : — les ſubſtances appellées *huile* & *beurre de cire :* — toutes les huiles animales & végétales qui n'ont aucune qualité irritante, particulierement celles d'olive & de palmier : — toutes les parties graſſes ou ſebacées des animaux exemptes de rancidité ; particulierement la graiſſe d'oie, de cerf, de cochon & de vipere : — les parties mucilagineuſes des végétaux qui n'ont aucune qualité irritante, comme les feuilles & les racines de mauve & de guimauve ; les fleurs, les feuilles & l'écorce de ſureau, & les racines de lis blanc : — le lait : — le nombril de venus, *r* : les feuilles & les fleurs de camomille, *r :* — les feuilles de bardane, *r :* — de mélilot, — les violettes : — les feuilles de mercuriale & de pariétaire, *r :* — le ſucre, : — le miel, *r :* — le cérat appellé *ceratum album*, L : — les onguens appellés *unguentum ſambucinum*, L ; *unguentum emolliens*, E. & N. S. T ; *unguentum album camphoratum*, L. & E ; & *unguentum tripharmacum*, L : — les linimens appellés *unguentum nutritum*, E ; *unguentum ſambucinum*, E ; *linimentum hemorrhoïdale*, N. S. T ; *unguentum ſimplex, vulgò pomatum*, L ; *unguentum roſaceum, vulgò pomatum*, E ; & *linimentum tripharmacum*, L : — les fomentations appellées

*fotus communis ; & fotus emolliens :* les huiles appellées *oleum viride ; oleum ſambucinum ; & oleum è mucilaginibus.*

*Par une vertu anodine qu'on leur attribue.* Les différentes parties des végétaux qui contiennent des huiles aromatiques, comme les fleurs de camomille, les ſemences de fenugrec & de fenouil : — le camphre : — l'emplâtre appellé *emplaſtrum anodinum*, E : — les baumes compoſés appellés *balſamum anodinum, vulgò Bateanum ; & balſamum Guidonis.*

*Par une vertu narcotique.* L'opium : — le meconium, ou l'extrait de la ſemence & des têtes de pavots : — la fomentation appellée *fotus papaveris*, N. S. B.

*Par refrigération.* Tous les répercuſſifs doux tant ſimples que compoſés : — les onguens appellés *unguentum emolliens cum opio*, N. S. T ; & *unguentum hæmorrhoïdale.*

## SECTION V.

### *Suppuratifs.*

Toutes les parties âcres & aromatiques des végétaux, mêlées avec des ſubſtances tenaces & mucilagineuſes, & dans un moindre dégré, les ſubſtances ſimplement mucilagineuſes : — la poix de Bourgogne : — le ſucre & le miel, *r :* — les emplâtres appellés *emplaſtrum commune adhæſivum*, L ; *emplaſtrum adhæſivum*, E ; *emplaſtrum commune cum gummi*, L ; *emplaſtrum gummoſum*, E ; & *emplaſtrum è mucilaginibus*, L : — les cataplaſmes appellés *cataplaſma maturans*, L ; & *cataplaſma ſuppurans*, E.

## SECTION VI.

### *Digeſtifs.*

Toutes les térébenthines, & les ſubſtances naturelles balſamiques & réſineuſes : — la térébenthine commune,

la poix commune, le goudron, la poix de Bourgogne & l'encens, mêlé avec des ſubſtances oléagineuſes & ſébacées : — pluſieurs plantes chaudes & irritantes, comme le mille-pertuis, le melilot, &c. — les emplâtres appellés *emplaſtrum attrahens*, L : *emplaſtrum cereum*, E ; *emplaſtrum commune adhæſivum*, L ; *emplaſtrum commune cum gummi*, L ; & *emplaſtrum gummoſum*, E : — les cérats appellés *ceratum citrinum*, E ; & *ceratum attrahens*, E : — les onguens appellés *unguentum flavum baſilicum*, L. & E ; *unguentum baſilicum nigrum*, L. & E ; *balſamum Locatelli*, L ; *linimentum Arcæi*, E ; *unguentum ex althæâ*, L ; & *unguentum è gummi elemi* : — l'huile compoſée appellée *oleum hyperici*, L.

## SECTION VII.

### *Déterſifs.*

Le verd de gris : — le vitriol bleu & toutes les préparations ſalines du cuivre : — le précipité rouge de mercure ; le précipité blanc de mercure préparé avec les ſels alcalis : — l'alun : — le vitriol verd : — la myrrhe : — tous les eſcarrotiques légers : — l'onguent appellé *mel Ægyptiacum*, E ; les linimens appellés *linimentum baſilicum viride*, L ; & *balſamum viride*, E ; l'épithéme appellé *mel Ægyptiacum*, L ; — l'infuſion de roſes, appellée *tinctura roſarum*, L. & E : — les lotions appellées *aqua ſapphirina*, L. & E ; *aqua phagedenica*, E ; *aqua vitriolica cerulea*, L ; *aqua aluminoſa*, E ; *aqua ſtyptica*, E ; *aqua calcis ſimplex*, L ; — *aqua calcis*, E ; *lotio ſaponacea*, L ; *lotio ad herpetem*, N. S. B ; & *lac virginale* : — les collyres appellés *aqua vitriolica camphorata*, L ; & *collyrium vitriolicum*, N. S. T. & B : — les gargariſmes appellés *gargariſma communis*, N. S. T. & B ; & *gargariſma contra gangrenam* : — l'injection appellée *injectio detergens* : — la teinture appellée *tinctura myrrhæ*, L. & E.

## SECTION VIII.

### *Défensifs.*

Les feuilles de lierre : — les feuilles de choux : — le blanc de baleine simple, ou mêlé avec des substances sébacées & des huiles essentielles : — la cire : — la cire de myrthe : — les emplâtres appellés *emplastrum commune*, L. & E ; *emplastrum commune adhæsivum*, L. & E ; *emplastrum defensivum*, E ; *emplastrum roborans*, L ; & *emplastrum è minio*, L : — les cérats appellés *ceratum album*, L ; & *ceratum commune*, N. S. T : — l'onguent appellé *unguentum album*, L. & E : — le liniment appellé *linimentum album*, L.

## SECTION IX.

### *Incarnatifs.*

*Lorsqu'il n'y a point d'excroissance*, les défensifs en général.

*Lorsqu'il y a la moindre apparence d'excroissance*, la charpie simple, ou enduite de basilicum jaune, ou de quelques autres digestifs, non oléagineux.

*Lorsque l'ulcere n'est point malin, mais qu'il a de la peine à se cicatriser*, les substances sébacées exemptes de rancidité & d'acrimonie, ou mêlées avec des digestifs doux, selon que l'occasion le requiert.

## SECTION X.

### *Epulotiques, ou Cicatrisans.*

L'eau de chaux simple : — quelques eaux minérales, salines & sulphureuses : — les solutions légeres de sucre de saturne, ou de vitriol blanc : — les répercussifs légers mêlés avec des défensifs, particulierement la calamine & la tuthie : — l'oliban, *r* : — les cérats appellés *ce-*

*ratum & epuloticum*, L; & *unguentum è lapide calaminari*, E.

## SECTION XI.

### *Cauſtiques.*

Les acides de vitriol, de nitre & de ſel marin, dans un état concentré ou non delayé : — les ſels alcalis fixes & volatils : — la combinaiſon des ſels lixiviels des végétaux, avec les parties ſalines de la chaux, communément appellée *lapis infernalis*, & *lapis ſepticus ſeu cauterium potentiale*, E : — le ſel ammoniac : — les ſels formés de ſubſtances métalliques combinées avec les acides, comme la combinaiſon de l'argent avec l'acide nitreux, appellée *cauſticum lunare*; la combinaiſon de l'antimoine avec l'acide du ſel marin, appellé *beurre d'antimoine :* le ſublimé corroſif de mercure : — le précipité blanc de mercure, préparé avec les ſels alcalis : — le précipité rouge de mercure : — le vitriol bleu : — le vitriol verd : — l'alun légerement calciné, appellé *alumen uſtum*, L : — quelques huiles eſſentielles de végétaux, comme celles d'origan & de gérofle : — quelques ſucs naturels de végétaux, ſoit dans leur état fluide, ou épaiſſis par l'évaporation en des ſubſtances gommeuſes, ou réſineuſes; comme ceux d'éclaire, d'euphorbe, d'épurge, &c. : — l'arſenic : — les épithémes appellés *cauſticum commune mitius; cauſticum commune fortius*, L; & *pilæ ſulphuratæ*, N. S. T.

## SECTION XII.

### *Antiſpaſmodiques.*

Toutes les parties âcres & aromatiques des végétaux, comme la ſemence de moutarde, de cumin, de fenouil, le gérofle, la canelle, le macis, les feuilles de menthe, de romarin & les baies de laurier; l'ail, la pyrethre, le grand raifort ſauvage : — toutes les huiles eſſentielles non cauſtiques : — les huiles éthérées d'am-

bre & de térébenthine : — toutes les réfines âcres & irritantes ; les gommes réfines & les baumes naturels, comme le benjoin, l'oliban, le labdanum, le ſtorax, la gomme tacamahaca, l'aſa fœtida & les baumes de la Mecque, de Tolu & du Pérou : — les cantharides : — le camphre : — les ſels alcalis volatils : — l'eſprit de vin : — les emplâtres appellés *emplaſtrum cephalicum*, L ; *emplaſtrum de cicutâ cum ammoniaco*, E ; *emplaſtrum ſtomachicum*, L. & E ; *emplaſtrum è cymino*, L ; & *emplaſtrum è galbano*, N. S. T : — le liniment appellé *unguentum nervinum*, E : — les cataplaſmes appellés *cataplaſma aromaticum*, E ; *cataplaſma è cymino*, E ; & *ſinapiſmus*, E : — les épithémes appellés *epithema volatile*, L. : & *emplaſtrum volatile*, E : — l'embrocation appellée *embrocatio communis* : — le gargariſme appellée *gargariſma ad paralyſin*, N. S. B : — la teinture appellée *tinctura cantharidum*, L. & E : — les huiles compoſées appellées *oleum chamæmeli*, L ; & *oleum viride*, L.

## SECTION XIII.

*Epiſpaſtiques, ou Véſicatoires.*

Les cantharides : — les emplâtres appellés *emplaſtrum veſicatorium*, L ; *emplaſtrum epiſpaſticum*, E ; & *emplaſtrum epiſpaſticum compoſitum*, E : — les onguens appellés *unguentum epiſpaſticum*, E ; & *unguentum epiſpaſticum mitius*, E : — l'épithéme appellé *epithema veſicatorium* : — la teinture appellée *tinctura cantharidum*, L. & E.

## SECTION XIV.

*Vulnéraires.*

Pluſieurs baumes naturels, tels que ceux de la Mecque, de Tolu, du Pérou & de Copahu, & les différentes

especes de térébenthines, *r* : — plusieurs gommes résines, comme la sarcocolle, le sagapenum, l'opoponax & la gomme de genevier, *r* : — plusieurs plantes, comme le millepertuis, la bugloſe, le pied de lion, l'agrimoine, *r* : — l'emplâtre appellé *taffetas d'Angleterre*, *r* : — les onguens appellés *balſamum Locatelli*, L, *r* ; *unguentum ſaturninum*, L. & E, *r* : — l'épithéme appellé *balſamum ſulphuris*, L. & E, *r* : — les baumes compoſés appellés *balſamum traumaticum*, L. & E, *r* ; & *balſamum Guidonis*, *r*.

## SECTION XV.

### *Spécifiques.*

*Pour la vérole.* Le mercure préparé dans toutes les formes, propre pour l'uſage externe.

*Pour la gale.* Le mercure crud, ou le précipité blanc de mercure, mêlé avec des ſubſtances onctueuſes : — le ſoufre minéral : — le tabac : — l'aulnée *r* : — l'ellebore blanc & noir, *r* : — les onguens appellés *unguentum mercuriale*, L. & E ; *unguentum citrinum*, E ; *unguentum è ſulphure*, L : — les linimens appellés *linimentum mercuriale pſoricum* ; *unguentum è mercurio præcipitato*, L ; & *unguentum pſoricum*, N. S. T : — les lotions appellées *aqua aluminoſa*, E ; & *lotio ſulphurea*, N. S. T.

*Pour les hémorrhoïdes.* Le ſoufre minéral mêlé avec des ingrédiens onctueux, *r*.

*Pour la lépre.* L'*unguentum ad lepram*, N. S. T. *r*.

*Pour les cancers.* L'épithéme appellé *poudre de Plumket*, *r* : — la fomentation appellée *fotus è cicutâ*, *r*.

# CHAPITRE II.

## *Médicamens internes.*

## SECTION I.

### *Cathartiques.*

*Purgatifs draſtiques ou forts.* L'aloës : — la coloquinte : — la ſcammonée : — le jalap : — le ſené : — les baies de nerprun : — le calomel : — les pilules appellés *pilulæ ex colocynthide cum aloë*, L ; *pilulæ ex colocynthide ſimpliciores*, L ; *pilulæ aloëticæ*, E ; *pilulæ coccîæ*, E ; *pilulæ Rufi*, L. & E ; *pilulæ Rudii*, E ; *pilulæ è jalappâ*, E ; *extractum catharticum*, L ; *pilulæ è calomele*, N. S. T ; & *pilulæ purgantes cum mercurio*, N. S. B : — le bol appellé *bolus è jalappâ*, N. S. T : — les électuaires appellés *electuarium è ſcammonio*, L ; & *electuarium purgans*, N. S. T : — les potions appellées *hauſtus purgans*, N. S. T ; & *hauſtus ſolutivus*, N. S. T : — les infuſions appellées *infuſum ſenæ commune*, L ; *infuſum ſenæ unciæ quatuor*, E ; *infuſum amarum cum ſenâ*, E ; & *infuſum amarum purgans*, L. & N. S. T : — les teintures appellées *tinctura jalappii*, L ; & *tinctura ſacra*, L. & E.

*Eccoprotiques ou Purgatifs doux.* Le vrai ſel de Glauber : — le ſel Polychreſte, ou tartre vitriolé : — le ſel cathartique amer que l'on vend ſous le nom de *Lymington Glauberi ſalt*, & de *ſel d'Epſom*, ſelon la différente maniere dont on le criſtalliſe : — le *ſel de Seignette*, ou le tartre ſoluble : — la crême de tartre : — l'eau de la mer : — les différentes eſpeces d'eaux minérales qui contiennent beaucoup de ſel neutre : — la rhubarbe : — la manne : — la caſſe : — les bols appellés *bolus è rhabarbaro*, N. S. T ; & *bolus è rheo*, N. S. B : — les électuaires appellés *electuarium lenitivum*,

L. & E; *electuarium è cassiâ*, L; & *electuarium aperiens*, N. S. B : — les potions appellées *haustus solutivus*, N. S. T; & *haustus salinus solutivus* : — l'infusion appellée *infusum rhabarbari*, E : — les teintures appellées *tinctura rhabarbari vinosa & spirituosa*, L; & *tinctura rhei dulcis & amara*, E : — l'éclegme appellé *looch de mannâ*, E.

## SECTION II.

### *Sudorifiques.*

Les délayans chauds : — les sels alcalis volatils : — l'opium : — les parties âcres & irritantes des végétaux; les baumes naturels, les résines & les huiles essentielles simples, ou mêlées avec des narcotiques : — le castoreum : — le saffran : — le camphre : — la gomme & l'extrait de gaïac : — la racine de sarsepareille : — le soufre doré d'antimoine : — le kermès minéral & autres préparations de l'antimoine, qui n'évacuent ni par le haut, ni par le bas : — l'antimoine diaphorétique, *r* : — le bézoard, *r* : — la racine de contrayerva & différentes autres parties des végétaux, qui ne contiennent aucune matiere irritante, *r* : — la poudre composée, appellée *poudre de Dover* : — le julep appellé *julepum volatile*.

## SECTION III.

### *Diurétiques.*

La plûpart des sels neutres, particulierement le nitre, les sels alcalis lixiviels neutralisés avec le vinaigre, & le sel Polychreste : — la plûpart des baumes naturels, particulierement les différentes especes de térébenthine, & le baume de Copahu : — les huiles essentielles, surtout celles de térébenthine & de guimauve : — les scilles

ſcilles en petite doſe : — la racine de ſarſepareille : — le vinaigre & les autres acides délayés : — les liqueurs vineuſes foibles, qui contiennent beaucoup de tartre : — le thé verd : — les feuilles de cerfeuil, la racine de guimauve : — la ſemence de bardane, & quantité d'autres parties des végétaux, *r* : — la poudre appellée *pulvis diureticus*, N. S. T : — la potion appellée *hauſtus hydropicus*, N. S. T : — les mixtions appellées *potio alba*, N. S. T ; *mixtura balſamica*, N. S. B ; *mixtura anti-emetica*, N. S. T ; *mixtura alkalino-ſalina ; mixtura alkalino-ſalina compoſita ; mixtura hydropica*, N. S. B ; & *lixivium diureticum*, N. S. B.

## SECTION IV.

### *Émétiques.*

Le turbith minéral : — le tartre émétique, & la plûpart des autres préparations d'antimoine : — la racine d'ipécacuanha : — les ſcilles : — le bol appellé *bolus è turpetho*, N. S. T : — la potion appellée *hauſtus emeticus*, N. S. T : — la teinture appellée *vinum antimonii*, L.

## SECTION V.

### *Emménagogues.*

Le ſel d'acier : — l'acier en ſubſtance : — l'ellébore blanc : — le calomel, & autres préparations du mercure : — le ſoufre doré, & autres préparations de l'antimoine : toutes les parties âcres & irritantes des végétaux, qui ne ſont point aſtringentes : — le ſel Polychreſte : — le ſel de Glauber : — le ſel cathartique : — le tartre ſoluble : — les ſels alcalis fixes des végétaux : — les ſels alcalis volatils : — les pilules appellées *pilulæ aloëticæ*, E ; *pilulæ ecphracticæ*, L ; *pilulæ ecphracticæ*, N. S. T ; *pilulæ ecphracticæ chalybeatæ*, E ; *pilulæ Ruſi*, L. & E ; *extractum catharticum*, L ; & *pilulæ Rudii*, E : — les bols appellés *bolus chalybeatus*, N. S. T. ; *bolus ecphracticus*, & *bolus tartareus*,

N. S. T.; — les teintures appellées *vinum chalybeatum*, L; *vinum antimonii*, L; *tinctura sacra*, L. & E; & *tinctura aromatica*, L: — les mixtions appellées *vinum aloëticum alcalinum*, L; *mixtura alcalino salina*; & *lixivium diureticum*, N. S. B.

## SECTION VI.

### *Cordiaux.*

Le vin & tous les esprits vineux : — les huiles essentielles des végétaux : — les parties aromatiques des végétaux : — l'eau distillée de menthe de pouliot, de baume & de plusieurs autres végétaux : — le castoreum — le camphre : — l'ambre gris : — le musc : — les sels alcalis volatils & les huiles animales distillées : — *l'asa fœtida* : — le bézoard, *r* : — les juleps appellés *julepum commune*, N. S. T.; *julepum menthæ*, N. S. T.; & *julepum volatile*, N. S. T. — la teinture appellée *tinctura aromatica*, L.

## SECTION VII.

### *Altérants.*

*Dissolvants.* Les sels alcalis & neutres en général : — le sel marin : — plusieurs eaux minérales : — le savon : — la racine de sarsepareille : — la ciguë : — la gomme ammoniac : — le gaiac & plusieurs autres espéces de gommes résines : — les pilules appellées *pilulæ tuhontrivticæ*, & *pilulæ saponaceæ*, L : — les bols appellées *bolus saponaceus*, L; & *bolus è guaïaco*, N. S. T : — l'électuaire appellé *electuarium arthriticum* : — les mixtions appellées *vinum aloëticum alcalinum*, L; *mixtura salino alcalina*, L; *mixtura salino alcalina composita* : *mixtura antiemetica*, N. S. T.; & *lixivium diureticum*, N. S. B.

*Desobstruans stimulants.* L'acier en espéce : — le sel d'acier, & autres préparations chalybées : — le calo-

mel & autres préparations salines du mercure : — le cinabre naturel & artificiel : — l'æthiops minéral : — les parties âcres & irritantes des végétaux, comme le bois & l'écorce de sassafras ; le bois & l'écorce de gaïac : — la gomme ammoniac : — le saffran : — le camphre : — toutes les compositions, qui passent pour emménagogues, à l'exception des dissolvants ci-dessus : — le bol appellé *bolus antimonialis*, N. S. T.

*Antiseptiques.* Le vinaigre : — l'huile de vitriol : — tous les fruits acides & acescens, ou autres parties des végétaux : — le sucre, le miel & les autres matiéres sacchárines : — les sels alcalis fixes des végétaux.

*Absorbans.* Tous les sels alcalis fixes : — toutes les poudres testacées & toutes les terres crétacées : — la poudre composée appellée *pulvis diureticus*, N. S. T ; — les décoctions appellées *decoctum album*, L ; & *decoctum album compositum*, E : — les mixtions appellées *julepum è cretâ*, L ; *mixtura contra diarrhœam* ; *mixtura alcalino salina* ; *mixtura alcalino salina composita* ; *lixivium diureticum*, N. S. B. ; & *vinum aloëticum alcalinum*, L.

## SECTION VIII.

### *Restaurans.*

Les substances animales ou végétales qui contiennent beaucoup d'huile, & qui sont aisées à digérer : le lait : — les mixtions artificielles d'huile, ou de substances sébacées avec des fluides aqueux : — les consommés : — les œufs de poules : — les substances gélatineuses animales ou végétales, comme les gelées de pieds de veau ou de corne de cerf, *r* : — le salep, *r* : — la sauge, *r* : — les colimaçons, *r* : — la racine de chardon-roland, *r* : — les émulsions appellées *emulsio communis* ; L. & E. ; & *emulsio arabica*, E : — les loochs appellés *looch communis*, E ; & *looch*, N. S. T. & S. B.

## SECTION IX.

### *Aſtringents.*

Le ſucre de Saturne, eſt très-efficace, mais nuiſible : — l'alun : — le vrai acacia : — le verjus : — le ſuc de prunelles, ou dans ſon état originel, ou épaiſſi en forme de rob épais, appellée acacia d'Allemagne : — l'eſprit de ſel délayé dans l'eau : — l'huile de vitriol délayée dans l'eau : — le vin de Florence, & autres vins auſteres : l'eſprit de vitriol dulcifié : — l'eſprit de nitre dulcifié : — la terre du Japon : — le ſang de dragon : — l'écorce de chêne : — l'écorce de grenade : — la racine de tormentille : — le bol d'Arménie : — les balauſtes : — la rhubarbe rectifiée : — le quinquina : — la racine de biſtorte : — les roſes rouges : — l'oliban : — le maſtic, *r* : — la poudre appellée *ſpecies è ſcordio*, L : — les bols appellés *bolus aluminoſus*, N. S. T. ; *bolus è rheo*, N. S. B. ; & *bolus roborans*, N. S. B : — les électuaires appellés *bolus aromaticus*, N. S. T. ; *electuarium aromaticum*, N. S. T. ; *electuarium aſtringens*, N. S. B. ; *bolus febrilis*, N. S. T. ; & *electuarium è ſcordio*, L. : — l'infuſion appellée *tinctura roſarum* : — les décoctions appellées *decoctum quercûs*, N. S. B. ; *decoctum aſtringens*, N. S. T. ; *decoctum album compoſitum*, E ; & *decoctum corticis Peruviana*, N. S. T. & S. B. : — les teintures appellées *tinctura Saturnina*, L. & E. ; *vinum chalybeatum*, L. & *tinctura corticis Peruviana*, L. & E.

## SECTION X.

### *Antiſpaſmodiques.*

*Stimulans.* Les cantharides : — le camphre : — les ſels alcalis volatils : — les huiles eſſentielles & éthérées : — l'eſprit de vin : — le caſtoreum : — l'aſa fætida : — le ſtorax : — le labdanum : — la gomme ammoniac : — les parties âcres & aromatiques des végétaux, particuliérement la ſemence de moutarde, la racine de grand

raifort ſauvage, la ſemence de cumin ; le ſaffran, les baies de laurier, le gingembre, le poivre, la zédoaire, les feuilles de menthe, de rhue, de romarin & de lavande : — la poudre appellée *ſpecies aromatica :* — les pilules appellées *pilulæ è ſtyrace*, L ; & *pilulæ aromaticæ*, L : — l'électuaire appellé *bolus paralyticus*, N. S. T : — le julep appellé *julepum volatile :* — les infuſions appellées *infuſum paralyticum*, N. S. T. — les teintures appellées *tinctura cantharidum*, L. & E. ; *tinctura aromatica*, L. ; & *tinctura caſtorei*, L. & E : — l'émulſion appellée *emulſio camphorata.*

*Narcotiques.* L'opium : — le ſuc ou l'extrait de pavots : — *pilulæ pacificæ*, E. & N. S. T. : — les potions appellées *hauſtus paregoricus*, N. S. T., & *hauſtus hypnoticus*, N. S. B. : — les teintures appellées *tinctura thebaïaca*, L ; *& tinctura Opii*, E.

## SECTION XI.

### *Diſcuſſifs.*

Les altérans diſſolvans & déſobſtruans combinés, ou donnés ſéparément, ſelon l'occaſion : — la racine de ſarſepareille, particulierement dans les tumeurs des parties oſſeuſes & cartilagineuſes : — la cigue, *r :* — les pilules appellées *pilulæ è cicutâ :* — la décoction de ſarſepareille.

## SECTION XII.

### *Balſamiques, ou Vulnéraires.*

Les baumes naturels, les gommes réſines, & les ſubſtances qui tiennent de la nature de la térébenthine, *r :* — pluſieurs parties herbacées de végétaux, comme du millepertuis, du marrube, du lierre terreſtre, de l'agrimoine, &c. *r : — le baume de ſoufre, r : — le baume de Locatelli, t : — le baume traumatique*, L. & E ; les mixtions appellées *mixtura alba*, N. S. B ; & *potio alba*, N. S. T.

## SECTION XIII.

*Spécifiques.*

*Pour la vérole.* Le mercure préparé sous telle forme que ce puisse être : — la racine de sarsepareille : — l'extrait résineux du bois de gaiac, *r :* — les pilules appellées *pilulæ mercuriales*, L. & E ; *pilulæ mercuriales laxantes*, E ; *pilulæ cæruleæ*, N. S. B ; *pilulæ è mercurio crudo*, N. S. T ; *pilulæ mercuriales cum scammonio* ; *pilulæ alterantes è mercurio*, N. S. B ; *pilulæ è calomele*, N. S. T. & S. B ; *pilulæ syphiliticæ*, N. S. T ; & *pilulæ è mercurio triturationè præparato :* — les bols appellés *bolus è calomele*, N. S. T ; & *bolus specificus*, N. S. B : — la décoction appellée *decoctum sarsaparillæ*, ou *potion diététique de Lisbonne :* — la teinture appellée *tinctura mercurii corrosivi sublimati*, ou *gouttes Napolitaines.*

*Pour la goutte.* La poudre du Duc de Portland. Voyez *Poudre anti-arthritique.*

*Pour la galle.* L'æthiops minéral, *r :* — le mercure, *r :* — la fleur de soufre, *r.*

*Pour la rage.* Les différentes préparations mercurielles, *r :* — le musc & le cinabre, *r :* — la poudre appellée *pulvis antylissus.*

*Pour les cancers.* La ciguë, *r :* — les *pilules de ciguë.*

*Contre les progrès de la mortification.* Le quinquina.

*Pour les écrouelles.* L'éponge, *r :* — le bol appellé *bolus ad strumas*, N. S. T ; *r.*

*Pour les hémorrhoïdes.* Le soufre, *r :* — le bol appellée *bolus hæmorrhoïdale*, N. S. T, *r :* — l'électuaire appellé *electtuarium hæmorrhoïdale*, N. S. B ; *r.*

*Pour la lépre.* La racine de sarsepareille : — l'écorce d'orme, *r :* — les *décoctions de sarsepareille*, & d'orme, *r.*

# DISSERTATION
## SUR
# LES EAUX MINÉRALES.

*Par M.* LE ROI, *Professeur de Montpellier.*

1. ON appelle eaux minérales, les eaux qui sont chargées d'une assez grande quantité de principes minéraux, pour produire dans le corps humain, des effets sensiblement différens de ceux de l'eau commune.

2. On divise ordinairement les eaux en chaudes & en froides.

3. Parmi ces dernieres, il y en a plusieurs qui ont reçu le nom d'acidules, parce qu'elles ont un goût piquant, semblable au gratté du vin de Champagne: telles sont les eaux d'Espagne, de Pyrmont, de Vals, &c.

4. On pourroit encore, & avec raison, diviser les eaux minérales en naturelles & en artificielles.

5. Enfin, il y a une troisiéme division, qui ne nous paroît pas mauvaise; c'est celle qui distingue les eaux minérales en trois classes: sous la premiere classe, viennent se ranger les eaux qui contiennent du soufre; la seconde comprend celle qui sont chargées de fer; & la troisiéme embrasse celles qui ne tiennent que des sels en dissolution. C'est cette derniere division, que nous suivrons dans cet essai.

6. Il ne faut pas croire que les eaux martiales & sulphureuses, ne contiennent que du fer ou du soufre; el-

les contiennent encore des sels ; néanmoins nous croyons devoir en traiter sous des chapitres séparés.

7. Nous commencerons par les salines, viendront ensuite les martiales, & nous finirons par les sulphureuses.

## CHAPITRE PREMIER.

### *Des Eaux Minérales salines.*

8. NOus appellons eaux minérales salines, celles où l'anayse ne démontre que des sels. Outre les sels, il y a quelques sources qui contiennent un air élastique, d'autres du bitume : & un grand nombre, une terre absorbante & des sélénites.

9. Si l'on jette de la poudre de noix de galle sur une eau minérale, sans que sa transparence en soit troublée, comme cela arrive aux eaux martiales ; si dans ce cas on plonge une piéce d'argent, ou qu'on l'expose simplement à sa vapeur, sans que la couleur de la piéce soit altérée d'aucune maniere ; si de plus, il ne s'exhale de cette eau, aucune odeur analogue à celle des œufs pourris, propriétés qui caractérisent les eaux sulphureuses : on peut assurer que l'eau qui aura subi cette épreuve, est simplement saline.

10. Parmi les eaux salines, il y en a qui sont chaudes & même à des dégrés très-différens, & d'autres qui sont froides.

11. Les principales eaux thermales de France, sont celles de Balaruc, de Bourbon, du Mont d'Or, de Vichy, de Bourbonne, &c.

12. Les eaux froides les plus connues, sont celles d'Yeuset, du Mont d'Or (*a*), de Saint Martin de Fenouilla en Roussillon (*b*), & un très-grand nombre d'autres, dont M. Venel nous promet l'analyse. On doit

(*a*) *Voyez* le Monici, Hist. de la Cad. 1744, pag. 19.
(*b*) Carrere, Traité des eaux minérales du Roussillon, p. 123.

encore mettre au rang de salines, les eaux martiales, qu'on ne boit que quelque-tems après qu'elles ont été puisées, parce que dans cet intervalle, le fer s'est déposé. Telles sont les eaux de Vals, ou de Camerel transportées à Montpellier.

13. Voici les principes qu'on retire des eaux salines, en général. 1°. Un air qu'on appelle élastique ; 2°. du sel marin : 3°. du sel d'ebsom : 4°. de l'alkali de soude, 5°. une terre absorbante : 6°. de la sélénite : 7°. du sel marin à base terreuse, non cristalisable : 8°. du bitume : 9°. de l'alun, mais dans très-peu de sources. Nous allons indiquer succinctement les procédés, par lesquels on peut parvenir à découvrir, & à démontrer chacun de ces principes en particulier.

14. Les eaux minérales, riches en esprit élastique, sont presque toutes froides. (*a*)

15. Cet air se manifeste par de petites ampoules, qui se levent continuellement sur tous les points de la surface de l'eau, (*b*) & encore par un goût particulier.

16. Ce goût qui differe à peine de celui du vin de Champagne, dépend évidemment de l'air dont nous parlons : La preuve en est, que ce goût s'affoiblit à proportion que l'air se dissipe. (*c*)

17. On a plusieurs moyens de démontrer la présence de cet air. Le premier consiste à remplir d'eau minérale, une bouteille jusqu'au deux tiers de sa capacité : on adapte ensuite au goulot, une vessie mouillée, & affaissée par elle-même. Alors, en donnant de petites secousses à la bouteille, l'air se dégage, & vient dilater la vessie. (*d*)

---

(*a*) Il faut excepter les eaux thermales du Mont-d'Or, dont on peut consulter l'analyse qu'en a donné M. le Monier, Mém. 1744. & peut-être même quelques autres.

(*b*) Venel, Mem. des Etrangers, tom. 2.

(*c*) *Voyez* la Dissert. de M. Pressieux, sur les eaux de Spa, page 10. n. 14. Venel, ibid.

(*d*) Venel, ibid. Hoffmann, tom. 5. pag. 133.

18. Le second moyen est plus simple, & conséquemment plus facile. Il ne s'agit que de boucher exactement avec le pouce, l'orifice de la bouteille à demi pleine. Cela fait, on l'agite légerement, & en soulevant un peu le pouce, on entend sortir l'air avec bruit. (*a*)

19. Cet air élastique, en tout semblable à l'air de l'atmosphére, porte encore avec lui, un principe très-volatil & fort sensible à l'odorat, dont il est fort difficile, & pour ainsi dire impossible, de déterminer la nature. (*b*)

20. Les eaux de puits, de fontaine & de riviére, contiennent aussi de l'air; mais la combinaison de celui-ci est beaucoup plus parfaite, & ne peut être détruite que par le moyen de la machine pneumatique, ou d'une grande chaleur.

21. Outre cet air qu'on nomme *air fixé*, les eaux minérales dont nous parlons, en contiennent un autre qu'il faut regarder, comme surabondant, & dont la mixtion, quoique chymique, (*c*)

22. Etant très-légère, peut être rompue par une cause fort légère aussi, telle que des secousses, une chaleur foible, ou même par le simple contact de l'air libre (*a*).

23. Delà il suit, que si l'on veut transporter ces eaux avec toute leur vertu, dans des lieux éloignés, il est indispensable de les puiser le matin, de boucher exactement le vaisseau qui les renferme, & de ne les voiturer que pendant la fraicheur. (*e*)

24. Ce principe élastique abonde si fort dans quelques eaux, que si l'on n'avoit la précaution d'en laisser envoler une partie avant de fermer les bouteilles, on les verroit infailliblement toutes casser.

25. Parmi les eaux salines, dont nous avons jusqu'à présent connu une analyse exacte, il en est très-peu

(*a*) Venel, Pressieux, Hoffinan, *loc. cit.*

(*b*) *Voyez* Springfeld, *iter medicum ad aquas Aquisgranenses & Spadanas*, pag. 85. & *ibid. nolam* o.

(*c*) *Vid.* Venel, *ubi suprà.* pag. 19.

(*d*) *Vid.* Pressieux, *ibid.* pag. 18.

(*e*) Hoffmann, *ibid.* pag. 134, 15. & Springfeld, *ibid.* p. 83.

de froides, qui poſſédent cet eſprit élaſtique ; il faut cependant en excepter les eaux de Seltz, de Saint Martin de Fenouilla en Rouſſillon, des eaux bonnes en Allemagne ; & particulierement quelques autres ; mais il n'eſt pas rare de trouver des eaux martiales qui ſoient ſpiritueuſes : de ce genre, ſont celles de Spa, de Pirmont, de Vals, & beaucoup d'autres.

26. L'art peut aujourd'hui nous procurer des eaux ſalines ſpiritueuſes. Si quelqu'un étoit curieux d'en faire, il n'auroit qu'à remplir une bouteille d'eau pure, dans laquelle il jetteroit de l'alkali minéral, verſant enſuite ſéparément une quantité proportionnée d'acide marin ou vitriolique, & avec aſſez d'alun, pour que l'union de ces deux ſubſtances puiſſe ſe faire paiſiblement & ſans trouble ; cette maniére d'efferveſcence, eſt pour ainſi dire ſuffoquée, & l'air qu'elle développe, ſe trouve retenu.

27. Si l'on verſe un acide ſur des eaux minérales ſpiritueuſes, il excite conſtamment une efferveſcence, quoique ces eaux ſoumiſes à l'examen chimique, ne fourniſſent que peu ou point d'alkali.

28. Hoffmann, qui n'avoit pas ſaiſi la vraie cauſe de ce phénomene, ſuppoſoit qu'il y avoit dans ces eaux, un alkali volatil, lequel ſe diſſipoit avec la plus grande facilité.

29. On pourroit croire aiſément, que cette efferveſcence dépend de l'action de l'acide ſur la terre abſorbante, dont preſque toutes les eaux minérales ſont chargées.

30. Mais M. Vénel a démontré que ce mouvement étoit dû à l'air combiné avec l'eau que l'acide dégage.

31. D'où il réſulte que ceux-là ſont dans l'erreur, qui, à l'aide de cette efferveſcence, ſe hâtent de conclure, qu'il y a dans l'eau éprouvée, un alkali minéral.

32. Il paroît que cet air ne contribue pas peu aux vertus des eaux qui le contiennent ; le goût piquant qu'il imprime ſur la langue, ſembleroit le prouver.

33. On retire du ſel marin, d'un grand nombre d'eaux minérales ( n° 2.) Tout le monde ſçait que ce ſel eſt

formé par un acide particulier que les Chymistes appellent acide marin, joint à l'alkali de soude.

34. Lorsque ce sel se trouve dans quelque eau, il y a beaucoup de moyens de le découvrir; mais sa saveur & la forme cubique de ses cristaux, suffisent pour cela.

35. Il n'est pas rare de rencontrer le sel d'ebsom dans les eaux minérales.

36. Ce sel resultant de l'union de l'acide vitriolique, avec la base alkaline du sel marin, se fait remarquer par une saveur amére, à laquelle succéde un sentiment de fraîcheur; & par la figure de ses cristaux, qui ressemblent à des parallelogrames obtus d'un côté. Cette irrégularité n'est qu'acidentelle: elle vient de ce que le sel d'ebsom étant presque toujours mêlé avec le sel marin, ne se cristallise qu'après celui-ci, & à une évaporation lente.

37. Avant qu'on se soit assuré de la présence du sel d'ebsom, par le procédé qui vient d'être exposé; on peut le soupçonner, si, en versant de l'huile de chaux dans l'eau minérale, on voit se former un sel séléniteux insoluble dans l'eau.

38. Il a été dit plus haut, que le sel d'ebsom étoit très-souvent allié avec le sel marin à base alkaline, il ne l'est pas moins fréquemment avec le sel à base terreuse. Ne pourroit-on pas croire que c'est l'alliage intime de ce dernier, qui fait que le sel d'ebsom exposé à l'air, tombe en deliquescence, particularité qui le différencie du sel de Glauber, avec lequel il a d'ailleurs une parfaite analogie.

39. Si le sel d'ebsom entre dans la composition d'un grand nombre d'eaux minérales, il y entre en petite quantité, rarement y domine-t-il; lorsque cela arrive, ses eaux sont presque amères. Telle est la fontaine de Sedlitz en Bohême, & quelques autres; mais je ne sçache pas que la France en posséde de semblables.

40. Le sel alkali qu'on trouve dans les eaux minérales, est la base du sel marin, ou l'alkali du sel minéral: ce sel quoique semblable à beaucoup d'égards à l'alkali de tartre, en différe cependant, en ce qu'il est

criſtalliſable, qu'il ne fond pas à l'air, & que combiné avec des acides, il ſe criſtalliſe différemment.

41. On le reconnoît à ſa ſaveur brulante & ſalée; mais ſur-tout à la violente efferveſcence que l'eau minérale concentrée, fait avec les acides; à la vertu qu'il a de précipiter l'alun & le vitriol, & enfin, aux autres caractéres expoſés dans le paragraphe précédent.

42. Nous avons averti (27, 38, 31.) que l'efferveſcence que les acides produiſent, n'étoit pas une preuve à beaucoup près certaine de la préſence de l'alkali, & il faut prendre garde d'y être trompé.

43. La terre abſorbante, aſſez ſouvent unie aux ſels neutres, bouillonne, comme on ſçait, fortement avec les acides, & peut encore en impoſer pour de l'alkali.

44. Mais ce qui garantit de l'erreur, c'eſt que la terre abſorbante eſt inſoluble dans l'eau, & ne peut ſe filtrer à travers le papier brouillard, au lieu que l'alkali fait l'un & l'autre.

45. L'alkali minéral eſt de tous les ſels, celui qui ſe criſtalliſe le dernier.

46. Dès que quelque fontaine en contient, inutilement y chercheroit-on le ſel neutre déliqueſcent, dont il ſera queſtion, (59, 60, 61,) & réciproquement.

47. La raiſon de cela s'apperçoit au premier coup-d'œil, lorſqu'on connoit la différence des rapports que les alkalis & les terres abſorbantes ont avec les acides.

48. Les vertus des ſels, dont il a été fait mention, (33, 35, 40,) ſont généralement connues. On ſçait qu'ils diſſolvent & entrainent les glaires des premieres voies; qu'ils donnent du ton à l'eſtomac & aux inteſtins; & qu'ils pouſſent par les urines, & même par les ſelles, s'ils ſont en ſuffiſante quantité.

49. Il y a beaucoup de fontaines médecinales, qui contiennent de la ſélenite & des terres abſorbantes.

50. Ces deux ſubſtances une fois miſes en une maſſe ſolide, par l'évaporation, ne ſe rédiſſolvent plus dans l'eau.

51. Mais la terre abſorbante fait violemment effer-

vescence avec les acides, & constitue avec eux, des sels neutres.

52. La sélénite au contraire, n'offre point de prise à l'action des acides.

53. Les Chymistes veulent que celui-ci résulte d'une terre absorbante, & de l'acide vitriolique unis ensemble.

54. Ils appuient leur sentiment sur une expérience, par laquelle on obtient du souffre en mettant la sélénite avec de la poudre de charbons, & en les traitant d'une maniére particuliere, ils se fondent encore sur ce qu'un mêlange de terre séléniteuse, & d'alkali de tartre, exposé à un feu vif, donne du tartre vitriolé.

55. Aux moyens déjà proposés pour reconnoître & distinguer la terre absorbante, & la sélénite; on y joindra la figure de leurs cristaux. Ceux de la terre absorbante ressemblent à des écailles surfuracées; la sélénite, au contraire, se forme en petites aiguilles fines: qui offrent en quelque façon le brillant de la soie.

56. La terre absorbante se cristallise la premiere, vient ensuite la seconde; mais toutes les deux se cristallisent avant les sels.

57. Comme j'ai vérifié ces faits, (85, 86.) sur les eaux de Balaruc, où ces terres abondent: il pourroit très-bien arriver que lorsqu'elles sont en petite quantité, les résultats fussent un peu différens.

58. On ignore jusqu'à présent, totalement les effets que peuvent produire dans le corps humain, la sélénite & la terre absorbante; tout ce qu'on en sçait, c'est que celle-ci a la propriété de corriger la saburre acide des premieres voies.

59. Les eaux minérales salines, entraînent souvent avec elles, du sel marin à base terreuse, lequel est formé par l'acide marin, joint à une terre absorbante.

60. Ce sel ne se cristallise point, & ne se connoît qu'à une grande chaleur, & même le dernier de tous. Si on le laisse à l'air libre, il en attire l'humidité, & tombe aisément en déliquescence.

61. Son goût est très-âcre & très-amer. Si l'on verse

dessus, l'acide vitriolique, l'esprit de sel qu'il chasse, vient frapper l'odorat. L'huile de tartre par défaillance jettée sur une dissolution de ce sel, précipite beaucoup de terre blanche, & la liqueur séchée & mise lentement à évaporer, présente les cristaux du sel marin régénéré, qu'on connoît ordinairement sous le nom de sel fébrifuge de Silvius.

62. Le sel marin à base terreuse, jouit des mêmes propriétés, que ceux du paragraphe 48, & je croirois volontiers, vû sa saveur vive & piquante, qu'il les possé de au plus haut degré.

63. Il y a nombre d'eaux médecinales, qui contiennent du bitume ou une huile minérale, que les sels tiennent en dissolution. Telles sont les eaux de Bourbon, celles d'Yeuset: & s'il faut s'en fier au témoignage du goût, celles d'une source singuliére près de Clermont, qu'on nomme le puits de la Pége. Il y en a une autre semblable aux environs d'Alais.

64. Si le bitume abonde, sa saveur suffit pour le faire appercevoir; mais un moyen aussi sur, c'est de verser de l'esprit de vin sur l'eau, après l'avoir bien concentrée. Cet esprit de vin enléve à son menstrue le bitume qui gagne la surface.

65. On trouve peu de sources qui contiennent de l'alun; l'alun est un sel résultant de la combinaison de l'acide vitriolique,

66. Avec une terre argilleuse il a un goût styptique & une cristallisation particuliére. Si on la mêle avec l'huile de tartre par défaillance, l'acide abandonne sa base pour s'unir avec elle & former un tartre vitriolé.

67. Il me semble, si mon goût ne m'a pas séduit, avoir trouvé dans le voisinage de Naples, & tout près du Volcan de Solfatara, une source alumineuse, dont les habitans se servent extérieurement dans les maladies cutanées.

68. Au reste, les eaux alumineuses, ne se prennent jamais intérieurement, & on doit se garder de leur appliquer ce que nous dirons bientôt de l'usage des eaux minérales salines.

69. Les exemples ont toujours été plus instructifs que les préceptes; c'est pourquoi il ne paroît pas hors de propos d'exposer ici l'analyse de quelques eaux minérales; de celles de Balaruc & de Bourbon, par exemple.

70. Les eaux de Balaruc sont très-salées, ce qui démontre chez elles, beaucoup de sel marin.

71. Si l'on y verse de l'huile de tartre, la liqueur se trouble, & il se précipite une terre blanche, qui n'est autre chose qu'une terre absorbante; soit qu'unie avec un acide, elle constituât un sel neutre; soit qu'elle fût dissoute ou suspendue par le moyen des sels, comme dans les eaux de Bourbon: ou qu'enfin elle fût l'une & l'autre, comme à Balaruc.

72. L'affusion de l'esprit de vitriol sur les eaux de Balaruc, fait élever de petites bulles à sa surface, à peu près comme on l'observe dans une effervescence legére.

73. Cela ne prouve point la présence d'un alkali libre; mais seulement celle d'un air sur-abondant, que ces eaux renferment, quoique en petite quantité, (27 & suivant.) En effet, si on les laisse reposer quelque tems dans un vaisseau, on voit des bulles gagner les parois du vase.

74. Exposées à une évaporation lente, les eaux de Balaruc offrent d'abord une terre absorbante; disposée en couches minces & surfuracées: ensuite de la sélénite. En troisiéme lieu, du sel marin, & fort copieusement; enfin, un sel marin à base terreuse, déliquescent, & qui, comme nous l'avons déjà dit (27. & suivant,) ne se cristallise point.

75. Les eaux de Bourbon traitées comme les précédentes, donnent une terre absorbante, de la sélénite, du sel marin, un peu de sel d'ebsom d'alkali, de soude, & enfin un peu de bitume.

76. Il suffit de faire évaporer lentement & avec précaution, & d'apporter une attention scupuleuse sur chacun des produits des eaux minérales, pour se convaincre qu'elles contiennent presque tous les sels du regne minéral,

néral. Il n'est même besoin pour cela, que d'un petit nombre de réactifs. L'étalage que, quelques personnes affectent d'en faire dans leurs analyses, n'est pas moins inutile que fastueux.

77. Nous nous sommes étendus sur les principes des eaux minérales salines, & il est tems de passer à leur usage.

78. Elles ont une vertu stomachique bien décidée; elles nettoyent les premieres voies, en emportent les crudités & les glaires; elles donnent du ressort à l'estomac & aux intestins.

79. Delà il suit qu'elles conviennent dans la coction lésée, pourvu toutefois qu'elle ne reconnoisse pour cause, ni la pléthore ou la phlogose du ventricule, ni une tumeur au pylore.

80. Dans ce cas (79), on fait prendre des eaux qui sont purgatives, par exemple, celles de Balaruc, de Vichi ou de Vals, sur-tout si les malades sont robustes; mais si l'on a affaire à des sujets délicats, hypocondres ou mélancholiques, on doit choisir celles qui ne sont point cathartiques, telles que les eaux d'Yeuset, ou bien des eaux martiales, légeres ou même sulphureuses.

81. Les eaux salines sont indiquées dans les vertiges opiniâtres, dont la cause, ce qui est très-commun, se trouve dans les premieres voies.

82. On préfére alors les purgatives, celles-ci sont également appropriées dans l'hémiplégie, parce qu'elle est souvent entraînée par un relâchement du ventricule & des intestins; ou par une saburre visqueuse & tenace, qui s'y est accumulée.

83. Dans ce dernier cas cependant il ne faut pas trop se hâter, car; si le malade a les yeux vitrés, les lévres relâchées & pendantes, en un mot, le visage changé: ce qui annonce un embarras considérable dans le cerveau, la prudence exige qu'on s'en tienne aux autres secours que l'art met en usage, & qu'on attende un tems plus favorable.

84. Il n'est pas de moyen plus efficace que les eaux

purgatives, pour prévenir les retours d'épilepsie qui sont occasionnés par des restes d'alimens mal digérés. On ordonne les eaux dans cette circonstance, trois ou quatre fois l'année : & chaque fois, pendant trois ou quatre jours.

85. Je croirois volontiers, que dans les maladies ci-dessus énoncées, les eaux purgatives, non spiritueuses, doivent être préférées à celles qui le sont, puisque ces dernieres portent un peu à la tête.

86. Il n'y a pas de meilleur remede contre les obstructions du bas ventre. En effet, par leur principe aqueux, elles délaient puissamment, tandis que leurs sels fondent les humeurs arrêtées & épaissies : & par-là, facilitent l'action de l'eau.

87. Delà, leur bonté dans les engorgemens de l'utérus de la rate & du foie, principalement dans cette concrétion de la bile qui donne naissance à un ictere rebelle.

88. Je pense que dans ce dernier cas, les eaux cathartiques doivent l'emporter sur celles qui ne le sont pas, à moins que la longueur du mal, ne paroisse exiger un usage alternatif des unes & des autres.

89. Les eaux minérales, principalement celles qui purgent, ont souvent guéri des fiévres quartes très invétérées ; leur effet n'est pas moins assuré dans les affections rénales.

90. Quand le paroxisme est passé, & que les affections dépendent des graviers ou des mucosités arrêtées dans le bassinet du rein ou au commencement de l'uretére, on observera qu'ici les eaux simplement diurétiques, sont les meilleures.

91. Il est aisé de voir qu'elles opérent, soit en augmentant la quantité des urines : soit en réveillant l'action tonique des organes qui la filtrent.

92. Les bains tiédes administrés, simultanément, ne contribuent pas peu au succès des eaux, dans la maladie dont nous parlons.

93. Quoiqu'on emploie les eaux minérales salines pour rappeller les regles, elles ne sont pas moins propres à

les modérer quand elles sont excessives, & cela lorsque le mal provient, comme il arrive assez souvent, soit de l'engorgement des viscéres, soit de la sabure de l'estomac.

94. Il en est de même du flux hémorrhoïdal, qu'elles suspendent, ou font couler, selon la diversité des causes. Nous ne devons pas omettre que cette indisposition exige les eaux dont l'action est la plus douce.

95. Ces dernieres, ont encore la vertu de délayer & d'adoucir le sang, de chasser par les urines & les pores de la peau, les particules âcres surabondantes; par ce moyen, elles sont avantageuses dans les maladies cutanées.

96. Les eaux minérales, ont cela de commun avec tous les remédes héroïques, qu'étant appliquées à propos, elles font beaucoup de bien; & beaucoup de mal, au contraire, lorsque leur usage est déplacé.

97. Qu'on se garde donc bien de conseiller les eaux aux malades du paragraphe 83.

98. Ceux qui ont la poitrine foible, & une disposition à l'hémoptisie, doivent éviter les eaux salines, principalement les plus actives.

99. Il ne faut jamais les ordonner à ceux qui portent dans leurs viscéres, des tumeurs dures & bien formées: à plus forte raison, si le squirre est déjà parfait; loin de soulager ces sortes de personnes, on les jette infailliment dans l'hydropisie.

100. Administrer les eaux à des hydropiques, ou à ceux qui ont quelques abscès intérieur; ce seroit commettre une erreur si grossiére, que nous ne croyons pas devoir la relever.

101. Il n'est pas prudent de gorger d'eaux minérales, principalement de celles qui ne purgent point: ceux qui sont sujets à des suppressions, à des diminutions d'urine, ou dont le tempérament froid & pituiteux, annonce une tendance à l'hydropisie.

102. On ne doit pas non plus sans une urgente nécessité, faire prendre les eaux salines à ceux qui éprouvent des accès d'asthme ou de strangurie.

103. L'observation a encore fait voir qu'elles sont moins avantageuses aux vieillards, qu'à ceux qui se trouvent dans la force de l'âge.

104. L'usage des eaux doit être précédé par la saignée chez les pléthoriques, & même si le mal ne presse point absolument.

105. On fera bien de se préparer aux eaux, par des bouillons rafraîchissans & légérement incisifs.

106. Le premier jour qu'on les boit, on ajoutera au premier verre, un cathartique doux, comme trois dragmes de manne, &c. On répétera la même manœuvre le dernier jour, & au dernier verre, sur-tout si les eaux n'ont pas bien coulé.

107. La dose des eaux salines, dont on se sert à Montpellier, est d'environ neuf livres.

108. Cette dose est à la vérité trop forte pour bien de personnes; mais on la diminue selon les circonstances de l'âge, les tempéramens & la maladie.

109. On les prend de grand matin; les purgatives se boivent à verrées plus rapprochées que celles qui ne le sont pas, de maniere, que dans demi-heure, ou une heure, on ait avalé la dose entiere.

110. Les premieres se prennent communément pendant trois jours consécutifs; mais il est à propos de continuer les plus actives jusqu'à six, & les plus foibles jusqu'à neuf jours, lorsqu'on a pour objet de laver exactement les premieres voies, comme dans les vertiges opiniâtres.

111. Les secondes se boivent pendant douze à quinze jours, & peuvent même être prolongées jusqu'à un mois, si elles passent bien, mais alors il faut en restreindre la dose.

112. La saison ordinaire, & la plus favorable, c'est vers le milieu du printems, & au commencement de l'automne; on peut néanmoins, quand le cas l'exige, prendre pendant l'hiver, celles qui purgent.

113. Il vaut mieux leur donner le degré de la chaleur naturelle, que de les boire froides.

114. Les eaux spiritueuses forment une exception à

cette regle, parce qu'elles perdent au feu, beaucoup de cet esprit élastique qu'elles soutiennent (21, 22.) Il suffira de favoriser leur écoulement par des serviettes chaudes, appliquées de tems en tems sur l'épigastre.

115. Si le sujet est foible, d'une poitrine délicate, ou d'un âge avancé, tel en un mot, qu'une copieuse boisson d'eau froide pût l'incommoder, on pourra faire dégourdir ces eaux au bain marie.

116. Outre l'usage interne, dont nous avons assez parlé, les eaux thermales, soit salines, soit sulphureuses, sont aussi employées à l'extérieur.

117. Sous forme de bain, de douche & d'étuve. Nous commencerons par le bain.

118. On en distingue avec raison de deux espéces. L'un tempéré, dont la chaleur s'étend depuis le vingt-neuviéme, jusqu'au trente-troisiéme degré du thermomêtre de M. de Reaumur. La seconde espéce est nommé le bain chaud; il s'étend depuis le trente-six ou trente-septiéme degré, jusqu'au douziéme. Car je ne crois pas qu'un homme puisse supporter une chaleur plus considérable.

119. Le bain tempéré est très-utile dans une foule de maladies, en relâchant le sistême fibreux, rétablissant la transpiration, délayant & adoucissant les humeurs. Le nombre des auteurs qui ont traité des effets de ce bain, me dispense de descendre dans un plus grand détail.

120. On l'associe avec avantage, aux eaux minérales, dans les cas spécifiés (79, 92,) & nous ne pouvons qu'approuver la coutume établie en quelques endroits, de conduire tous les soirs les malades au bain tempéré.

121. Le bain chaud demande une discussion plus étendue : nous en rapporterons ce que nous avons vu à Balaruc, & cela pourra aisément s'appliquer aux autres eaux thermales.

122. Il y a à Balaruc, deux sortes de bains. Le bain de la source dont la chaleur va jusqu'à 42 degrés du thermomêtre de M. de Réaumur. L'autre bain tempéré

ou le bain de la cuve qui n'est chaud que de 38, 39, rarement de 40 dégrés.

123. Ce dernier est le plus en usage. La chaleur excessive du premier ne permet de s'en servir, que dans une atonie & une flaccidité parfaite.

124. Les sujets les plus vigoureux ne peuvent guére demeurer que quinze minutes dans le bain de la cuve, & cinq, dans celui de la source.

125. Dès que le malade y est entré, son pouls s'éleve & devient fébrile, son visage prend une couleur d'un rouge vif, & il en découle une sueur abondante.

126. S'il a l'imprudence d'y rester au-delà du tems prescrit, il éprouve un tintement d'oreilles avec vertige & obscurcissement de la vue, symptômes avant-coureurs d'une apoplexie prochaine.

127. Pendant que le malade est dans le bain, sa transpiration augmente singulierement ; elle est quarante fois plus abondante que dans l'état naturel, & se porte environt à vingt onces.

128. Au sortir du bain, on l'enveloppe dans un linge bien chaud & on le porte ainsi au lit, ou il sue demi-heure ou trois quart-d'heure & davantage.

129. Durant cet intervalle, le pouls perd insensiblement de sa force & de sa fréquence, néanmoins ce n'est qu'au bout de quelques heures, qu'il redevient parfaitement tranquille.

130. La chaleur du bain de la cuve est forte & durable. On l'a vu fréquemment causer des hémopthisies & des fiévres continues, exciter des paroxismes d'asthme, de strangurie, & avancer les regles. Ce dernier effet est même d'une observation journaliere.

131. De ces inconvéniens, se déduisent sans peine les précautions qu'il faut apporter —

132. Dans l'usage des bains & le genre de secours, qui convient à ceux auxquels ils sont nuisibles.

133. Avant de commencer les bains, la saignée est nécessaire, comme on l'a déjà dit (104.)

134. Bien plus, si le malade est chauffé, il usera de ces

remédes adouciſſans pendant neuf ou douze jours, qu'il continuera même s'il le faut, pendant tout le tems des bains.

135. La purgation n'eſt pas moins indiſpenſable que la ſaignée. On ſe purge ordinairement avec les eaux qu'on boit, durant trois jours, & cela ſuffit.

136. L'heure du bain eſt dans la matinée, & on ne le prend qu'une ſeule fois par jour.

137. On preſcrit rarement plus de trois ou quatre bains chauds, & de ſix tempérés, ſouvent moins des uns & des autres.

138. Lorſqu'on ordonne ſix bains, on eſt dans la coutume, & cette coutume eſt fort ſage, de laiſſer un jour de repos entre le trois & quatriéme bain.

139. Les précautions que nous venons d'expoſer (133 & ſuivans,) doivent s'étendre à preſque tous les malades, mais, ſur-tout à ceux du paragraphe 130, aux goutteux, & aux femmes ſujettes aux hémorragies.

140. On remédie aux effets nuiſibles des bains, par la ſaignée & une boiſſon copieuſe; l'expérience eſt à cet égard d'accord avec le raiſonnement.

141. Pendant l'uſage des bains, on aura une attention particuliere à éviter l'air froid; l'énorme tranſpiration qu'ils excitent, ne ſçauroit être ſupprimée, ſans un péril éminent.

142. D'après les effets ſenſibles des bains (125 à 130,) il eſt facile je penſe de concevoir comment ils agiſſent.

143. Leur action eſt due preſque à la grande chaleur de l'eau, laquelle augmentant prodigieuſement la tranſpiration, chaſſe les ſéroſités âcres & ſuperflues, & allume une violente fiévre qu'on ſçait être l'inſtrument le plus propre à ſurmonter les divers obſtacles, qui s'oppoſent au libre cours des humeurs.

144. Cette chaleur du bain peut encore être conſidérée comme un *ſtimulus*, qui ranime les vibrations des nerfs.

145. Les principes médicamenteux des eaux paroiſſent n'y entrer pour rien; ou, du moins, pour bien peu de

chose; par la raison que malgré la diversité de principes, les résultats sont constamment les mêmes. De cette remarque, il suit que partout où il y a des sources chaudes jusqu'au quarantiéme degré, on pourroit construire plusieurs bains les uns au-dessous des autres, de telle maniere que la chaleur du premier bain, seroit de quarante degrés; celle du second, de trente-huit; celle du troisiéme, de trente-six; celle du quatriéme, de trente-quatre; celle du cinquiéme, de trente-deux, & celle du sixiéme enfin de trente. Par ce décroissement proportionnel, on se ménageroit dans un même lieu, des bains utiles, non-seulement dans un grand nombre de maladies différentes, mais qui dans le même genre de maladie, s'accommoderoient, & aux tempéramens des malades, & aux divers caractéres du mal.

146. Les bains réussissent, sur-tout dans les affections paralytiques.

147. Mais il ne faudroit pas s'imaginer que ces malades en fussent tous également soulagés, & même que ce genre de secours leur fût à tous également convenable. Il y en a qui ne doivent s'en servir qu'avec la plus grande circonspection, d'autres qui feront sagement de s'en abstenir tout-à-fait.

148. Surquoi nous remarquerons que les paralysies locales; c'est-à-dire, qui n'affectent pas la moitié du corps, mais seulement une jambe ou un bras, & qui n'ont été précédées par aucune attaque d'apoplexie; que ces paralysies, disons-nous, se guérissent pour l'ordinaire plus aisément que les autres, & sont beaucoup moins dangereuses. Il faut peut-être en excepter la paralysie de la langue, qui paroit tenir davantage de l'apoplexie.

149. Il y a des paralysies, où les membres affectés sont dans un relâchement parfait, & d'autres qui sont accompagnées d'un tremblement des organes paralysés. Cette derniere espéce, toutes choses égales d'ailleurs, est la plus rebelle, & demande des bains plus tempérés. Les paralysies qu'on observe à la suite des plaies, ne proviennent pas toutes des nerfs qui ont été coupés,

elles ſont quelquefois produites par la compreſſion que fait ſur les cordons nerveux, une cicatrice calleuſe trop ſerrée : ainſi il ne faut pas toujours en déſeſpérer. On a vu à Montpellier un Officier Ruſſe, dont la cuiſſe après avoir été traverſée par une balle, étoit devenue paralytique : cet Officier alla à Balaruc, par le conſeil de M. Fizes, & fut parfaitement guéri par l'uſage des demi-bains, qu'il y prit. Il eſt vrai, & nous ne devons pas le taire, que ces demi-bains lui occaſionnerent une fiévre continue avec des mouvemens convulſifs dans le membre paralyſé ; mais ces ſymptômes furent promptement & heureuſement diſſipés.

150. Dans l'hémiplégie qui n'a point ſuccédé à l'apoplexie, il y a beaucoup plus d'eſpoir de guériſon, que dans celle que l'apoplexie a précédée. Nous avons vu à la vérité, nombre de gens attaqués de cette derniere hémiplégie, que les eaux de Balaruc ont ſoulagés ; mais nous n'en avons pas vu qu'il ait parfaitement rétablis.

151. Dans l'hémiplégie, le bras recouvre ſes forces avec plus de peine, & moins ſouvent que la cuiſſe.

152. Plus la paralyſie eſt récente, plus le ſujet eſt jeune, & plus on doit eſpérer, & réciproquement.

153. La précaution que l'on doit apporter dans l'uſage des eaux, & dont on a déjà parlé (63,) doit être à plus forte raiſon obſervée, lorſqu'il s'agit des bains ou des douches ſur la tête.

154. Les paralyſies qui ne ſe décident que lentement, ſont pour la plûpart incurables.

155. Il en eſt de même de celles qui, reconnoiſſant pour cauſe un vice intérieur, ſe portent ſur l'anus & la veſſie.

156. Si l'œdéme s'empare d'une partie déjà paralyſée, on peut aſſurer ſans crainte, que cette complication accroît la difficulté de la cure.

157. Les paralyſies qui ſuccédent aux fiévres, tantôt réſiſtent, & tantôt cédent aux bains de Balaruc & aux autres remédes.

158. Lorſque c'eſt le froid qui les produit, on exa-

minera si elles sont accompagnées de relâchement ou de roideur. Cette derniere espéce mériteroit peut-être mieux le nom de rétraction, *contractura*, que celui de paralysie. Dans le second cas, les bains chauds sont indiqués : dans le second cas, on ne les employera que tiédes. Ou même on leur préférera les embrocations faites avec l'huile de vers de terre ou autres semblables.

159. Le bain local de Balaruc ou la douche, convient très-fort dans ces paralysies qui viennent à la suite des contusions graves ; on a soin pour lors, de faire appliquer le remède sur l'endroit même qui a souffert, quoiqu'il soit quelquefois très-éloigné de la paralysie.

160. Qu'on se garde bien d'administrer ces secours, ou du moins qu'on ne les administre qu'avec la circonspection la plus reconnue, aux goutteux, aux vérolés, aux épileptiques, aux hypocondres ou aux histériques (*Voy.* 130, 139).

161. La chaleur du bain tempéré n'est point à mépriser dans les rhumatismes invétérés. Je dis tempéré, parce que le bain chaud seroit nuisible.

162. On a coutume d'ordonner les demi-bains de Balaruc, contre la sciatique, mais l'effet en est très-variable. Il y en a quelques-uns qui en sont soulagés, d'autres qui ne le sont pas du tout, & d'autres enfin qui s'en trouvent mal.

163. Cela ne viendroit-il point de ce que la sciatique participe tantôt de la goutte à laquelle les bains chauds sont contraires, & tantôt du rhumatisme ? Dans le premier cas, ne seroit-il point à propos de prescrire des bains plus tempérés, tels que ceux de l'Amalou ; & dans le second, de les ordonner plus chauds, comme ceux de Balaruc.

164. La douche est un bain local dans lequel on fait tomber de l'eau d'une certaine hauteur, sur la partie malade, tandis qu'en même tems, elle est légérement frottée.

165. A Balaruc, la douche ne dure qu'un quart d'heure. On pourroit cependant la prolonger au-delà, j'en excepte le cas, où c'est la tête qui la reçoit, parce que cela seroit dangereux.

166. La partie qui est exposée à la douche s'échauffe vivement, & devient rouge, parce que les globules du sang s'introduisent dans des vaisseaux qui auparavant ne les admettoient point. La transpiration augmente dans le même rapport (127).

167. De là, vient la propriété qu'a la douche d'atténuer les humeurs concrétes, & de rétablir la transpiration dans le membre affecté.

168. Dans l'évaluation des effets de la douche, je pense qu'il faut avoir quelque égard aux principes que l'eau contient; une partie du succès leur est dûe sans doute.

169. Dans l'œdême & les autres humeurs contre lesquelles la douche est employée, mais sur-tout dans les affections cutanées, comme l'ulcére, les dartres, & la teigne : On pourra répéter la douche deux fois par jour, & cela pendant six, huit, dix jours ou même davantage, suivant que la maladie paroîtra l'exiger, & que le tempérament du malade s'y prêtera.

170. Car la douche, lorsqu'elle est aussi chaude qu'à Balaruc, quoiqu'elle le soit beaucoup moins que le bain, ne laisse pas que d'échauffer notablement, sur-tout si c'est sur la tête qu'on la donne.

171. On la fait sur la tête, ou à la nuque, dans l'hémiplégie, & pour lors, les malades préparés ainsi qu'il a été dit (133, 134, 135), vont aux bains le matin : & le soir, ils prennent la douche.

172. Il est de fait qu'elle dissipe très-souvent la surdité, quand elle est récente & qu'elle provient du froid.

173. Dans ce cas, quelques Médecins défendent l'injection des eaux de Balaruc, dans l'oreille. Mais leurs ordres ne sont point suivis, & quelquefois les malades se trouvent très-bien de cette infraction. Nous les avons vu ces injections, entraîner au-dehors, un bouchon de matieres hétérogênes qui obstruoit le conduit auditif.

174. La douche est quelquefois avantageuse dans la douleur de tête chronique & périodique, lors du paroxisme.

175. Elle ne l'est pas moins dans la stupeur des membres, occasionnée par un grand froid.

176. Nous l'avons vu également guérir des vertiges qui reconnoissoient la même cause.

177. On se sert avec avantage, contre l'œdême, de la douche de Balaruc, ou ce qui revient à peu près au même, du bain local.

178. La douche de Balaruc paroît devoir produire d'heureux effets, dans le traitement des tumeurs qui ne sont ni moëlleuses ni squirreuses, par la raison que la douche réussit dans ce genre d'affection.

179. A l'égard des ulcéres, on emploie contre eux, les eaux sulphureuses; cependant on se sert avec fruit, de celles de Balaruc, pour déterger les ulcéres sordides & baveux.

180. La douche de Balaruc est admirable dans les dartres, mais il faut beaucoup de prudence & de sagacité pour décider si l'on doit les guérir, ou ne pas y toucher.

181. De-là on peut conjecturer que la douche de Balaruc, prudemment administrée, & après avoir fait précéder les préparations nécessaires, seroit également bonne contre la teigne.

182. Les eaux thermales se prennent encore sous forme de vapeur dans l'étuve.

183. La chaleur de celles de Balaruc, va jusqu'au trente ou trentiéme degré du thermométre de Réaumur.

184 Les malades y entrent nuds ou enveloppés dans un drap, & sont bientôt couverts de sueur.

185. Le tems qu'on doit demeurer dans l'étuve, n'est point fixe, il varie suivant la constitution de chaque individu. Les uns y restent demi-heure, les autres davantage, quelques-uns ne peuvent en supporter la chaleur au-delà d'un quart d'heure; il y en a enfin, & de ce nombre, sont principalement les femmes, qui éprouvent d'abord des défaillances. Cette derniere classe fera prudemment de s'en abstenir.

186. Dès qu'on en sort, on se conduit comme au sortir du bain (128); nous avons oublié de dire que les étuves exigent les mêmes préliminaires que les bains (133, 134, 135, 141).

187. L'étuve est un peu moins efficace, que les bains:

du reste, elle agit à peu près comme elle. (143, 145).

188. Le bain de vapeur n'est point à mépriser dans les restes de rhumatisme, dans les rétractions de membres, & les maladies cutanées (*a*).

189. Il est aussi très-approprié, au rapport de Monsieur Springfeld, à ceux que le mercure donné ou pris à trop haute dose, a jettés dans des roideurs d'articulation. Cet Auteur prouve par une observation très-singuliere, qu'en provoquant des sueurs copieuses, le bain de vapeur fait rentrer dans la circulation le mercure qui étoit arrêté dans les différents couloirs, & en favorise la sortie.

190. Les étuves de Balaruc sont très négligées; il est à présumer qu'elles le seroient moins si les Médecins étoient bien convaincus de ce que peut le rétablissement de la transpiration pour guérir certaines maladies.

## CHAPITRE II.

### *Des Eaux Martiales.*

191. Les eaux martiales sont celles qui contiennent du fer.

192. Elles sont presque toutes froides, & le plus grand nombre, sont —

193. Plus ou moins spiritueuses (15 & suiv.)

194. Celles qui ne contiennent qu'une petite quantité d'air surabondant, ont une saveur vitriolique; celles au contraire qui en contiennent beaucoup, outre le goût de vitriol, gratent encore la langue (16).

195. Nous avons déjà averti que quoique le fer ne fût pas le seul principe des eaux martiales; on étoit alors néanmoins convenu de les dénommer ainsi.

196. La noix de gale, est la seule substance qui dévoile la nature de ces eaux.

(*a*) M. Springfeld rapporte dans l'ouvrage cité, qu'étant à Aix-la-Chapelle, il vit un lépreux, qui se trouvoit si bien des étuves, que son Medecin promettoit d'avance une guérison radicale. On peut encore consulter la dissertation d'un Médecin de Naples, nommé Curzius, sur une femme lépreuse, guérie par le bain des vapeurs.

197. Car si l'on en jette sur une eau martiale, puisée depuis peu, elle lui communique sur le champ, une couleur rouge violette, rousse ou noire.

198. Cette couleur, selon qu'elle est plus ou moins foncée, annonce qu'il y a plus ou moins de feu.

199. Si une eau minérale, soumise à cette épreuve, (197) ne perd point sa diaphanéité, on peut assurer hardiment qu'elle ne contient pas un atome de fer; telles sont les eaux de Bourbon.

200. On doit distinguer deux sortes d'eaux ferrugineuses, totalement différentes entre elles. Dans les unes, le fer se montre sous la forme de vitriol martial, & c'est à celui-ci, que se rapportent les eaux de Chalbigi, celles de la Dominique de Vals, celles d'une source d'Alais, au rapport de M. de Sauvages, & bien d'autres assurément que les travaux de M. Venel & Bayeu nous feront connoître.

201. Dans les autres, la dissolution du fer est si légere & si imparfaite, qu'il suffit de les exposer à une chaleur douce, ou même à l'air libre, pour que ce métal se précipite. La même chose arrive, & plus tard à la vérité, dans des bouteilles, quelque précaution qu'on ait prise en les bouchant. De ce nombre, sont les eaux de Spa, de Pyrmont, de Passy, de Forges, de Vals, de Cauterez, de Daniel près d'Alais, &c.

202. Je ne m'occuperai ici que de ces dernieres. (Les autres qu'on a découvertes depuis peu, étant meilleures de beaucoup). J'exposerai principalement leurs différences essentielles, ce qu'on a dit de plus vraisemblable sur la maniere singuliere dont le fer y est tenu en dissolution, quels sont leurs effets & les genres des maladies qu'elles combattent efficacement.

203. La différence qu'on observe entre les eaux martiales, vient de la diversité des terres, des sels; &, ce qui est plus important, du plus ou du moins de fer dont elles sont chargées (198, 222).

204. Comme la noix de galle opére les mêmes changemens dans les eaux ferrugineuses, que dans une solu-

tion aqueuse du vitriol verd, les premiers Auteurs qui écrivirent sur les eaux minérales, assuroient unanimement que toutes les eaux martiales contenoient du vitriol.

205. Il est vrai qu'on l'a démontré depuis peu dans quelque-unes (200). Mais l'assertion n'en étoit pas moins fausse à l'egard de celles (201) qui l'avoient fait naître.

206. On s'apperçut dans la suite, qu'il étoit impossible de retirer de celui-ci, la plus petite partie de vitriol. Elle en fit supposer un d'une nature particuliére, résultant de l'union du fer avec un acide vitriolique volatil, dont la décomposition s'opéroit sous les yeux du Chymiste, par la présence d'un alcali, lequel attirant à lui, l'acide vitriolique, précipitoit la terre martiale, & formoit un sel de Glauber.

207. Cette hypothése toute ingénieuse qu'elle est, porte sur des fondemens ruineux, puisqu'en bouchant avec soin les bouteilles, on retient pendant quelque tems le fer suspendu (20) : au lieu que s'il y avoit un véritable vitriol, la présence de l'alcali, devroit le décomposer sur le champ.

208. L'esprit volatil de vitriol qu'on obtient par la distillation du résidu que l'évaporation de ces eaux a donné, ne doit en imposer à personne : je croirois volontiers que cet esprit se forme dans l'opération, de même que le soufre qu'on retire, & que certainement l'on n'eût point soupçonné dans ces eaux, avant de les distiller.

209. Les observations suivantes (210, 211, 212, 213), paroissent jetter quelque jour sur la théorie de la suspension du fer dans les eaux martiales.

210. Si on laisse à l'air libre une eau martiale, récemment puisée, l'air sous lequel elle se dégage insensiblement, forme des bulles, & se précipite dans la même proportion ; de sorte que dans peu, cette eau ne conserve plus le goût qui lui est propre, & la noix de galle ne lui donne aucune couleur (197).

211. Cette précipitation se manifeste plutôt dans quelques eaux, plus tard dans d'autres, mais dans toutes très-brusquement, si on les met dans une atmosphere échauffée, ou sur le feu : ou même, si, après les avoir placées

sous le récipient de la machine pneumatique, on éponge l'air. Ce phénomene au contraire se passe avec beaucoup de lenteur, quand on a bouché soigneusement les vaisseaux, & qu'on les tient dans un lieu froid.

212. D'après ce qui vient d'être exposé, il semble que c'est par le moyen de l'air (a) que le fer est tenu en dissolution dans les eaux.

213. Cela devient évident par l'expérience de M. Pressieux, dont je vais rapporter les propres paroles. Qu'on prenne, dit-il, un vaisseau qui ait une certaine capacité, & qu'après l'avoir rempli d'eau, on l'expose à une chaleur de cinq degrés, mesurée au thermometre de Fareinheit. Dans un demi-quart d'heure, on apperçoit un spectacle curieux. Un nombre infini de petites bulles semblables à des perles, s'étendent de tous les côtés à la surface, ou se crevant avec bruit, elles élevent des molécules aqueuses à la hauteur de huit travers de doigt; tandis qu'en même tems, de petits flocons jaunes se soulevent, gagnent le fond du verre, & font un sédiment. M. de Pressieux, dissertation sur les eaux de Spa, & Boulduc ont observé quelque chose d'analogue. Anal. des eaux de Passy. Acad. 1726.

214. Les eaux ferrugineuses ne contiennent pas seulement du fer, mais encore du sel marin à base alcaline

(a) Nous avons dit plus haut (19) qu'il étoit encore douteux si cet air est parfaitement pur, ou bien s'il est imprégné de quelque principe très-pénétrant, toujours est-il démontré par les expériences de M. Venel, que ce principe, s'il existe, n'est point un acide sulphureux volatil, comme on l'avoir cru; mais on ne le retient pas en lui presentant des linges trempés dans une dissolution d'alcali fixe avec lequel cependant, l'acide sulphureux a une grande affinité. D'ailleurs il y a quelques eaux, celles de S. Martin, par exemple, qui contiennent en même-tems cet esprit aërien, & un alcali minéral libre, auquel il seroit certainement uni, s'il étoit de même nature que l'acide sulphureux: mais s'il est vrai que l'air sur-abondant des eaux entraîne avec lui quelques particules minérales très-divisées, nous ne serions pas éloignés de penser qu'elles ne différent pas de celles qui s'élevent dans les mélanges chimiques où l'effervescence a lieu, & dont la nature est encore inconnue.

âne & terreuse, de sel d'ebsom, de sélénite, de la terre absorbante, & peut-être même quelques autres substances; ce seroit une erreur de croire que tous ces différens sels se trouvent dans chaque eau martiale; leur nombre comme leur quantité, y varie singuliérement; nous nous sommes assez étendus d'ailleurs sur les procédés par lesquels on peut les démontrer.

215. Il nous suffira d'apporter en preuve, l'analyse des eaux de Passy, publiée par Brouzet, dans le second tome des Mémoires Étrangers, par laquelle on a découvert une terre martiale, une terre absorbante, de la sélénite, du sel d'ebsom & du sel marin à base terreuse.

216. L'effet des eaux martiales, dans les premieres voies, est le même que celui des salines. Elles éguillonent doucement les intestins, & les nettoient, relâchent même le ventre, lorsqu'on les prend à grande dose, & qu'elles sont assez chargées de sels, & sur-tout du sel marin à base terreuse.

217. Indépendamment de ces vertus, le fer leur en communique une tonique. Une autre propriété qui leur appartient exclusivement, c'est de teindre en noir les excrémens.

218. Introduites dans le sang, ces eaux le délaient & l'adouciſſent; elles augmentent le jeu des vaisseaux, levent les obstructions & excitent la sécrétion des urines. Il est vrai qu'elles ont cela de commun avec les eaux salines; mais l'effet astringent & tonique leur est plus particulier.

219. Les principes & les vertus des eaux martiales & salines, étant à peu près identiques (214, 215), on peut les ordonner dans beaucoup de cas semblables, sur-tout dans ceux qui sont spécifiés aux pages (79, 86, 89, 90, 93, 94, 95).

220. Elles sont très-propres à rappeller l'appétit, & à rectifier les digestions chez ceux dont les viscéres abdominaux sont tombés dans le relâchement, comme les mélancoliques, les hipocondres, & ceux qui sont sujets à des aigreurs continuelles.

221. Elles conviennent encore dans les fleurs blanches invétérées, qui ne dépendent point d'un virus vénérien;

dans les anciennes gonorrhées, dans les diarrhées opiniâtres & dans les dyssenteries chroniques.

222. Plus la poitrine du malade est foible, & son empérament irritable, plus l'on doit avoir attention de ne lui donner que les eaux ferrugineuses les plus légéres (198, 205).

223. De ce qui a été dit (201, 210 & suiv.) il résulte que ces eaux sont beaucoup plus efficaces à la source, & qu'elles perdent par le transport.

224. Nous ne devons pas laisser ignorer en finissant cet article, qu'un exercice modéré, des promenades ombragées, & l'air pur des campagnes, favorisent merveilleusement leur action.

225. Pour ce qui regarde la maniere de boire les eaux, les précautions qu'il y a à prendre, & les préparations qui doivent précéder, cela a été dit en traitant des salines.

## CHAPITRE III.

### *Des Eaux Minérales Sulphureuses.*

226. Les eaux impregnées de soufre, ou d'une vapeur de soufre très-légere, ont reçu le nom d'eaux sulphureuses.

227. On a dit plus haut (9) qu'elles avoient deux caractéres essentiels & distinctifs; la couleur dont elles teignent l'argent qu'on plonge ou qu'on expose seulement à leur vapeur; & l'odeur nidoreuse semblable à celle que répand la dissolution de suie, de soufre, & les œufs cuits, ou à demi pétrifiés.

228. Il y en a dont le goût est nauséabond, celles d'Aix-la-Chapelle & de Baréges, par exemple. D'autres sont moins désagréables. Les eaux de Bonnes ont presque la saveur du petit lait; ces dernieres sont vraisemblablement moins riches en principes sulphureux.

229. Elles précipitent sous la forme d'une poudre rousse ou noire, le sel de Saturne, & la dissolution d'argent par l'acide nitreux.

230. A tous ces signes on en joindra encore un autre,

c'est qu'on voit surnager dans plusieurs sources, des flocons gélatineux & comme graisseux, lesquels séchés & grillés au feu, donnent une flamme bleuâtre, & une odeur de soufre enflammé.

231. Les principales eaux sulphureuses, sont celles de Bagneres, d'Aix, de Cauterets, de Bonnes en Gascogne, d'Arles, de Mortilx, de Vernet, & un grand nombre d'autres en Roussillon ; de Saint Jean de Saraignes, près d'Usez, de la Fontaine puante, aux environs d'Alais, de Bagnols en Gévaudan, & en Normandie ; enfin, les célébres eaux d'Aix la Chapelle, peut-être même quelques autres.

232. Elles sont toutes onctueuses, autant que je puis le savoir ; mais leur chaleur n'est pas, à beaucoup près, la même.

233. On y trouve des sels & des terres qui varient suivant les différentes eaux.

234. Ces substances sont à peine sensibles dans quelques-unes, & sautent aux yeux, dans d'autres : celles d'Aix la Chapelle, par exemple, méritent d'être en considération, lorsqu'il s'agit d'évaluer leur vertu.

235. Ces eaux ne différent donc entr'elles, qu'à raison de la quantité de sels qu'elles renferment, mais sur-tout du plus ou moins d'élément sulphureux.

236. Y a-t-il des eaux sulphureuses qui soient aussi spiritueuses ? Il paroît d'après les descriptions de M. Bordeu, que les eaux chaudes le sont beaucoup.

237. Il y en a quelques-unes qui sont en même tems un peu ferrugineuses, comme les eaux chaudes de Cauterets, appellées en langage du pays, *aigues chaudes* ; puisque la noix de galle leur fait prendre une couleur d'un rouge obscur. Il faut encore ranger dans cette classe, une des sources de Spa.

238. Quelques-unes de ces eaux, charient le soufre en si grande abondance, qu'il se montre aux yeux tantôt en flocons, tantôt en fleurs, comme à Aix la Chapelle ; & tantôt enfin sous la forme d'une pellicule, nageant à la surface, comme à la source fétide d'auprès d'Alais. (voyez aussi 230).

239. Mais dans le plus grand nombre, on n'a pas pu, jusqu'à ce jour, démontrer le soufre par la voie d'analyse, mais seulement par les observations, & les expériences rapportés aux paragraphes 227 & suivans.

240. Il y a une observation de M. Springfeld, qui peut être de quelque secours pour s'assurer de la présence du soufre dans certaines eaux. Cet Auteur a observé qu'il n'y en a point immédiatement aux parois des canaux d'Aix la Chapelle, mais seulement lorsqu'elles sont incrustées d'un sédiment terreux.

241. La mixtion du soufre est très-imparfaite dans nos eaux. La simple exposition à l'air libre, leur fait perdre promptement leur odeur & leur goût. Bien plus, si on les soumet aux expériences 227, 229, les résultats ne sont plus les mêmes. Ce changement s'opere encore plutôt si l'on fait chauffer les eaux.

242. Le contact de l'air donne aux eaux d'Aix la Chapelle, de Barége, & peut-être même à quelques autres, une couleur laiteuse. Dépendroit-elle cette couleur, d'une précipitation chymique du soufre?

243. Les eaux sulphureuses conservent bien plus long tems, quoiqu'imparfaitement, leur vertu dans des bouteilles bouchées avec soin: mais si elles ne sont que légérement impregnées de soufre, le transport les prive entiérement de leur efficacité.

244. C'est pourquoi il vaut infiniment mieux les boire à la source.

245. Par quel méchanisme les eaux se chargent-elles d'une vapeur sulphureuse? C'est une question fort difficile à résoudre, sur laquelle pourtant la fameuse expérience de Léméry paroît jetter une grande lumiere.

246. Il prit vingt-cinq livres de limaille d'acier, qu'il mêla avec une égale quantité de soufre, & ce qu'il fallut d'eau, pour humecter le mêlange. Il mit ensuite tout dans un creux fait exprès, & le couvrit d'un pied de terre. Environ neuf heures après, la matiere s'étant gonflée, elle soulevoit la terre & répandoit une vapeur sulphureuse chaude qui finit enfin par s'enflammer.

247. L'expérience de M. Springfeld revient à peu près à celle-ci ; si l'on prend, dit-il, de l'huile de thérébenthine & de vitriol martial, parties égales, & qu'on fasse digérer ce mêlange au bain de sable : on voit se développer un mouvement intestin, & s'élever des vapeurs abondantes sulphureuses & expansibles qui rempliſſent tout le laboratoire : preuve évidente, continue-t-il, que l'acide vitriolique a abandonné le fer, pour s'unir au phlogistique de l'huile de térébenthine, & former par là un vrai soufre.

248. Il suit de-là que, dès que des pyrites martiales qu'on sait être composées de soufre & de fer, se trouvent rassemblées en quantité dans un souterrain, elles peuvent concevoir un mouvement, pour ainsi dire, par l'action réciproque de leurs principes : & exhaler une vapeur sulphureuse & très-expansible, qui se faisant jour à travers les terres, peut se communiquer aux eaux qu'elle rencontre & les échauffer.

249. Ce mouvement intestin que nous concevons dans les pyrites, ne peut-il pas naître de la mixtion d'une mine de fer avec le charbon de terre, qui contient une huile minérale abondante, un acide vitriolique & souvent un vrai soufre ?

250. Cette vapeur n'est point un acide vitriolique, volatil, comme on pourroit se l'imaginer, mais elle est de la même nature précisément que celle des eaux sulphureuses. Qu'on ne s'imagine pas non plus que nous avons supposé gratuitement que cette vapeur se frayoit des routes à travers les terres. Il est possible de le prouver. A quelques toises de la grotte du chien, dans un endroit qu'on appelle les bains de Saint Germain, il s'éleve du sol, une vapeur chaude sulphureuse, dont l'odeur ressemble à celle du foie de souffre, & que nous avons sentie nous-même.

251. Si l'on rapproche tout ce qui vient d'être exposé (45 & suiv.) on pourra non-seulement se former une idée de la maniere dont les eaux se chargent d'un principe sulphureux ; mais encore entrevoir les procédés par

lesquels l'art pourroit imiter les eaux sulphureuses.

252. Qu'on fasse fermenter ensemble du soufre, de la chaux & de l'eau, il s'en éleve une exhalaison très-élastique également sulphureuse, & qui a une odeur analogue à celle des eaux sulphureuses, c'est encore un autre moyen de s'en procurer de factices.

253. Les eaux sulphureuses bues par de gens sains & vigoureux, 1°. ne provoquent point les selles, & n'augmentent les urines, qu'en raison de la quantité qu'on en a prise; 2°. elles accélerent le cours du sang & excitent la diaphorèse; 3°. elles affectent un peu la tête, l'appesantissent & causent souvent des insomnies; 4°. enfin, elles réveillent l'appetit.

254. D'après cet exposé on conçoit aisément leur maniere d'agir dans les maladies auxquelles elles sont appropriées, & la précaution qu'on doit apporter dans leur administration.

255. Elles réussissent dans les affections froides du ventricule & des intestins, soit qu'elles soient produites par le spasme ou par l'atonie; dans la saburre acide, dans les coctions lésées & dans les dévoiemens. Dans tous les genres d'indispositions décrits depuis 260 à 264, on n'emploie que les eaux de Bagnols, qui sont très-douces, & celles de Cauterets, dont l'activité est beaucoup plus grande. Je croirois cependant, d'après l'assertion de M. Bordeu le pere, qui a fourni une longue & glorieuse carriere dans cette espéce de Médecine, que les eaux de Bonne doivent être préférées à celles de Cauterets, sur-tout, s'il est vrai, comme M. Bordeu le fils le conjecture, que les dernieres contiennent un peu de fer (237). (a)

256. Elles n'agissent dans les cas cités, que comme salines ou martiales:

(a) On rapporte plusieurs guérisons de cette espéce, opérées en partie par les eaux sulphureuses, & en partie par celles de Bagnères que je crois salines. Nous aurions desiré que M. Bordeu eut distingué avec précision les cas où ces eaux ont paru l'emporter réciproquement les unes sur les autres.

257. De même que lorsqu'il s'agit de rappeller ou de moderer le flux hémorrhoïdal ou menstruel.

258. Elles sont souvent utiles dans les fleurs blanches, parce qu'elles fortifient l'estomac, augmentent le mouvement des liqueurs & la transpiration (253, n. 3 & 4). (*a*).

259. Par les mêmes raisons elles sont très-appropriées dans la chlorose (*b*).

260. Les eaux sulphureuses plus particuliérement consacrées aux affections de la poitrine, sont très-bonnes dans les catarrhes rébelles, qu'elles guériſſent en désobstruant les couloirs du poumon, & augmentant la diaphorése.

261. On les emploie avec fruit, dans l'asthme tuberculeux, hors du paroxisme, dans l'ulcere du poumon provenu à la suite d'une plaie, d'une pleurésie ou péripneumonie suppurée, & dans toutes les suppurations internes.

262. Bien plus, il est quelquefois possible de les placer dans le traitement de la phthisie pulmonaire, soit qu'elle soit confirmée, ou qu'il n'y ait encore de la part du malade, qu'une simple disposition.

263. Dans ce dernier cas, les Médecins les plus expéri-

(*a*) Nous exhortons le Lecteur à consulter touchant les maladies dans lesquelles les eaux sulphureuses ont réussi, la thése de M. Bordeu fils, *Aquitaniæ*, &c. qui est remplie d'observations pratiques. La dissertation de M. Bordeu pere, sur les eaux minérales du Béarn, & le traité des eaux minérales de Roussillon, par M. Carrére.

(*b*) On se sert avec succès à Montpellier, des eaux de Bagnols en Gévaudan: dans ce cas, M. Bordeu, *dissertation sur l'usage des eaux de Barége*, les ordonne dans le traitement des écrouelles. Convient il d'administrer les frictions mercurielles ou non, dans les écrouelles qui ne sont point désespérées? On ne s'accorde guére sur ce point. Les plus habiles Médecins de Montpellier les ont éprouvées avec si peu de succès, qu'ils y ont renoncé: M. Bordeu au contraire, dans la dissertation citée, rapporte quelques exemples d'écrouelleux, mêmes adultes, qu'elles ont guéris, conjointement avec les eaux de Barége; & nous tenons d'un homme digne de foi, que les Médecins d'Avignon ont aussi dissipé plusieurs écrouelles, par le secours des frictions mercurielles.

mentés, n'ont coutume de s'en servir, que lorsque la nature du mal est froide & le tempérament du sujet aussi; & ils en ordonnent l'usage dans les personnes irritables, & quand la maladie paroît tenir d'un caractere inflammatoire.

264. Cependant dès que les circonstances paroissent exiger les eaux sulphureuses, de peur qu'elles n'échauffent trop, on choisit les plus douces, & on ne les donne qu'à petite dose, souvent même on les coupe avec du lait.

265. On les a encore vu opérer quelquefois dans les écrouelles, des effets heureux, aidées, à la vérité, des frictions mercurielles.

266. Quant à ce qui regarde l'administration bien entendue de ces eaux, on peut consulter ce qui a été dit en traitant des salines (104, 105, 106, 109, 111, 112, 113). Les précautions sont exactement les mêmes.

267. Dès que les eaux sulphureuses sont actives, telles que celles de Barége, de Cauterets, on ne les permet qu'à très-petite dose, depuis trois jusqu'à six ou huit verrées. Mais si elles sont légeres, comme à Bagnols, on peut en prendre, sans inconvénient, & même quelquefois six verrées.

268. Il est souvent utile de plonger les malades dans un bain tempéré; il seconde beaucoup l'action des eaux.

269. Dans les ulcéres calleux, fistuleux & invétérés, pourvu qu'ils ne soient point entretenus par un mal intérieur, absolument insurmontable; il n'est rien au-dessus de la douche de Barége & de Bonne, dont la chaleur & les autres effets extemporanés sensibles, sont à peu près les mêmes, que ceux de la douche de Balaruc. (166), (a).

(a) *Voyez* ce qu'en dit M. le Monnier, Mém. de l'Acad. 1749. hist. pag. 73. Mém. pag. 262. La source de Barége, dont l'eau est employée à la douche, a une chaleur de quarante degrés. Comme les effets sensibles du bain local, ne différent pas des eaux de la douche, il s'ensuit qu'on peut les suppléer l'un par l'autre, avec un avantage égal.

270. La cause d'un bien si marqué, me paroît dépendre tant de la grande chaleur de l'eau qui excite une fièvre locale, & renouvelle, pour ainsi dire, l'ulcére par une bonne suppuration; que du principe sulphureux, dont tout le monde connoît la vertu détersive & balsamique.

271. Si l'ulcére est sinueux ou fistuleux, l'injection ne doit pas être négligée; elle accélere singuliérement la guérison.

272. On fera bien aussi de boire en même tems, les eaux: (253, n. 2.) & de prendre le bain tempéré.

273. Il n'est pas nécessaire d'avertir qu'il faut avoir recours à la Chirurgie, lorsque le cas le requiert, comme quand il s'agit de donner une issue au pus ramassé dans un sinus profond, ou de faire parvenir l'injection dans tous les recoins de l'ulcére.

274. S'il y a carie, il faut la mettre à découvert autant que faire se peut, & l'emporter par les secours convenables.

275. La douche de Barége, par la propriété qu'elle a d'attirer une inflammation & une suppuration nouvelles dans les parties qui la reçoivent, a souvent procuré la sortie des corps étrangers;

276. Et quelquefois on en a retiré un avantage marqué dans les marasmes locaux, c'est-à-dire, bornés à tel ou tel membre.

277. On a vu la douche de Barége résoudre les tumeurs lymphatiques des glandes, & même l'hydropisie de l'article.

278. Les effets que produit la douche de Barege & de Bonnes, seront également produits par toutes les autres eaux sulphureuses chaudes à peu près au même degré, administrées avec les mêmes précautions (*a*), & secondées

(*a*) M. Carrére dans l'ouvrage cité, expose, pag. 66 & 67, les bons effets des eaux sulphureuses du Roussillon, dans les maladies, tant internes qu'externes. Je ne vois pas de raison de douter que les eaux de S. Jean, de Seyvargues, près d'Uzès, de celles de la source fétide, qui se trouve aux environs d'Alais, riches en soufre, comme elles le sont, ne réussissent bien

par l'usage interne de la même eau, & par celui du bain.

279. Il y a même quelques cas dans lesquels il paroît qu'on pourroit substituer sans désavantage les eaux salines thermales, aux sulphureuses.

---

dans les affections externes, pourvu qu'on les chauffat jusqu'à 38 ou 40 degrés; & je ne comprens point assez pourquoi quelque habile Médecin n'en a pas essayé jusqu'à présent, l'usage intérieur. L'avantage réel & considérable, qui en résulteroit pour le public, & pour le Languedoc en particulier, mérite assurément qu'on fasse quelque attention aux vues que je propose.

# EXPOSÉ

## *Des différentes sources d'Eaux minérales.*

CE que l'on vient de lire dans la Dissertation de M. le Roi, ne nous laissant rien à desirer sur la nature & les propriétés générales des eaux chargées des parties des minéraux, il ne nous reste qu'à indiquer en peu de mots quelles sont les sources, & les contrées qui les possedent. Nous parlerons d'abord de celles de notre pays. Nous indiquerons ensuite les plus connues dans les Royaumes limitrophes à la France.

### Eaux Thermales d'Aix en Provence.

Aix est une des Villes de France le mieux bâties, & dont la position est la plus agréable. Elle est à six lieues de Marseille. Elle fut fondée par Sextius, 120 ans avant Jesus-Christ. Son Fondateur y fit construire des bains dont on voit encore de beaux vestiges, & lui donna le nom d'*Aquæ Sextienses*. Le bain de Sextius subsiste encore en entier. La source de ces eaux thermales, est au nord d'Aix : elle est très-abondante, puisqu'elle fournit à une fontaine publique qui se trouve au milieu du cours qui est au centre de la Ville. Ces eaux sont savoneuses, très-propres à lever les taches de dessus les habits. Elles ont un succès marqué dans la suppression du flux hémorroïdal & menstruel ; elles guérissent la stérilité, préviennent les fausses couches, en donnant du ton aux fibres de la matrice, & sont efficaces dans le traitement des fleurs blanches & de la gonorrhée ; elles ont encore la vertu de favoriser les digestions, & d'arrêter les flux dissentériques. Elles font couler les urines, & produisent de très-bons effets dans les engorgemens des reins & de la vessie, par leur vertu

apéritive & incisive. On prend ces eaux au printems & en automne, & l'on en boit jusqu'à six livres, & même plus, pendant quinze jours. On se baigne dans ces eaux, & on en prend les douches dans les cas d'engourdissement de paralysie des membres ; pour dissiper les tumeurs & les douleurs que l'on regarde comme des reliquats d'entorses, de fractures ou de luxations, de plaies ou de contusions. Ces mêmes eaux réussissent aussi très-bien dans les maladies de la peau.

Dans l'enclos des Cordeliers d'Aix, il y a deux cavots, l'un rempli par une source d'eau froide ; l'autre par les eaux thermales ; on va se baigner dans ces cavots : & les Religieux n'en refusent jamais l'entrée à des personnes honnêtes : ce qui est une grande commodité pour les habitans de cette Ville.

### Eaux Thermales de Saint Amand.

Les eaux de Saint Amand sont à cinquante lieues de Paris, à trois lieues de Valenciennes, & à trois quarts de lieues de la Ville dont elles portent le nom, dans une prairie qui dépend d'une Ferme qui appartient à l'Abbaye de Saint Amand, & près du Village appellé *Croisette*. Ces eaux ne sont fameuses, que depuis 1648, qu'elles rendirent la santé à un Archiduc Léopold, Gouverneur des Pays-Bas. Il paroît que Saint Amand a été habité par les Romains, puisqu'on y a trouvé des Médailles des Empereurs, un autel ou étoient en relief, l'histoire des Fondateurs de Rome, &c.

Les eaux de Saint Amand sont très-accréditées aujourd'hui, tant parmi les François que parmi les Etrangers. Ces eaux ont une odeur sulphureuse & nidoreuse : elles sont chaudes & insipides. On peut les ranger dans la classe des dépuratifs & des tempérans. Elles réussissent dans les cas d'obstructions. M. Morand dit avoir vu des personnes attaquées d'un squirre *dans le ventre*, s'en bien trouver. Elles lachent le ventre, font couler les urines & détruisent les obstructions des viscéres. On les ordonne sur-tout dans les cas de maladies cutanées,

aux personnes cachectiques, hypocondriaques ou scorbutiques. Elles arrêtent les flux de ventre, débarrassent les reins des graviers qu'ils pourroient contenir, arrêtent l'écoulement excessif des régles & des hémorroïdes. Elles réussissent aussi dans les cas de gonorrhées anciennes & les fleurs blanches.

Quoiqu'on semble craindre de les ordonner contre les affections nerveuses; il est cependant prouvé qu'elles ne sont pas sans effet, dans ce cas. En 1685, les Moines de l'Abbaye de Saint Amand, ayant été attaqués de paralysie à la suite d'une colique de Poitou, trouverent leur salut dans l'usage de leurs eaux.

On boit les eaux de Saint Amand, pendant quinze jours, à la dose de six livres par jour, & même davantage.

Deux fontaines fournissent les eaux thermales de Saint Amand : l'une est appellée *de bouillon*, à cause des bouillons qui s'élevent presque continuellement du fond du bassin, à la superficie de l'eau; l'autre est appellée *Fontaine d'Arras*, parce qu'un Evêque d'Arras fut guéri par ces eaux. On passe à cette derniere fontaine, quand on ne se trouve pas bien de la premiere : ses eaux ne sont pas si claires ni si limpides que celles de l'autre ; mais elles ont au fond la même vertu.

Près de la fontaine d'Arras, sont les boues de Saint Amand. Elles sont noires, il s'en exhale des vapeurs sulphureuses, & une odeur désagréable, qui approche de celle des œufs pourris : ces boues ne sont point chaudes; aussi est-on obligé d'attendre les grandes chaleurs, pour en faire usage. La matiere de ces boues, paroît très-fine : elle n'est point graveleuse sous les doigts, mais douce. On s'y tient par le moyen de chassis de bois quarrés.

Ces boues sont un excellent topique. Les gens du pays disent que des mineurs qui travailloient à la fontaine de bouillon, ayant été commandés pour le siége d'Ath, en revinrent couverts d'ulcéres en différentes parties du corps, & sur-tout aux jambes, & que dès qu'ils eurent repris leurs travaux à la fontaine, ils fu-

rent guéris. On recommande ces boues pour dissiper les douleurs de paralysie & de rhumatisme ; l'enflure des membres, les ankiloses, les contractures, les maladies de la peau, les ulcéres opiniâtres & les rétractions de nerfs, qui sont la suite des grandes blessures.

### Eaux Thermales de Bagneres.

Bagneres est une petite Ville du Bigorre, à cinq lieues de Bareges, & à douze lieues de Pau, capitale du Béarn. Elles sont d'une nature presque savoneuse. Elles ont une odeur bitumineuse qui n'est point désagréable, & une saveur un peu douce ; mais cependant un peu stiptique. Quand on les prend intérieurement, elles font couler les urines, détruisent les obstructions, & arrêtent les cours de ventre. Elles ont une vertu incisive & apéritive. On les recommande contre les affections de la poitrine ; les œdématies générales, la jaunisse & les obstructions des viscéres. On les ordonne avec succès, aux personnes hypocondriaques, hystériques & vaporeuses ; aux asthmatiques & aux phtisiques. Elles rétablissent le flux des régles & des hémorroides ; dissipent les engorgemens des mamelles ; on en prend les douches pour dissiper les tumeurs scrophuleuses ; les exostoses, les ankiloses & les nodus, les douleurs de rhumatisme & de goutte, les maladies de la peau, les ulcéres & les fistules invétérées : on les a regardé aussi comme lithontriptiques, ou capables de dissoudre les pierres dans la vessie ; mais cette vertu n'est pas bien certaine.

On boit les eaux de Bagneres, depuis une livre jusqu'à quatre. On les prend aussi avec le lait ; comme adoucissant.

Ces eaux sont fournies par plusieurs sources : celles du petit bain, de la source de la Reine ; du bain de Saint Roch, du grand bain, de la fontaine de la forgue & de la source de salut.

### Eaux Thermales de Bagnols.

Bagnols est un Bourg de la Basse Normandie, à peu

de distance d'Argenton. On y trouve des eaux thermales chaudes & sulphureuses, que l'on range parmi les apéritifs & les diurétiques ; elles sont aussi toniques, & lâchent quelquefois le ventre. On en recommande l'usage intérieur dans les maladies de la poitrine, dans l'asthme, la phtisie, la gravelle, la galle & autres maladies de la peau, dans les engorgemens & les obstructions des viscéres ; dans les embarras des reins & de la vessie ; on en fait usage à l'extérieur, dans les cas de blessures qui ont intéressé les nerfs, dans les tremblemens, la paralysie, les contractions des membres & les affections cutanées. On boit les eaux de Bagnols, depuis une livre jusqu'à six ; on les prend fréquemment en douche ou en bain.

### Eaux Thermales de Balaruc.

Ces eaux portent le nom d'un Bourg de Languedoc, éloigné de quatre lieues de Montpellier. Elles sont chaudes, & il en sort continuellement une fumée qui semble avoir une odeur de soufre ; quand on y plonge la main, on les trouve aussi chaudes que l'eau qui est prête à bouillir : mais cette chaleur devient supportable en peu de tems. Il en est à peu près de même quand on les boit. Les feuilles d'oseille y conservent long-tems leur fraîcheur ; un œuf frais qui y a resté trois quart-d'heure, n'en est pas plus altéré, que s'il étoit resté dans l'eau froide. Le tems où ces eaux sont le moins chaudes, est pendant la canicule. Les eaux de Balaruc sont mises au rang des remédes toniques & stomachiques ; elles relâchent le ventre, font couler les urines en abondance, détruisent les obstructions, & font mourir les vers. On les recommande contre le vomissement & le flux dysentérique. On les ordonne aux personnes cachectiques, attaquées de jauniſſe ou de pâles couleurs. Elles produisent de bons effets dans la paralysie, dans les embarras des reins & de la vessie, les fleurs blanches, les fiévres intermittentes. On les boit pendant trois jours. Quand on s'y baigne, elles excitent une sueur si abon-

dante, que l'on ne peut guère y rester plus d'un quart d'heure. On les prend à l'extérieur, en bain, en douche & en injection, pour fortifier les parties; fondre les humeurs épaissies, déterger les plaies & dissiper les taches de la peau.

## Eaux Thermales de Bardon.

Ces eaux portent le nom d'une Commanderie de Malthe appellée *Saint Jean de Bardon*, parce qu'elles coulent dans son sol. Ces eaux sont chaudes en tout tems, & beaucoup plus en hiver; elles sont claires; leur saveur est ferrugineuse & vitriolique; mais elles n'ont rien de désagréable : quand on entre dans la salle du bain, l'odorat est frappé d'une odeur de soufre & de bitume qui s'exhale de la surface de ces eaux. Il est prouvé qu'elles sont apéritives & résolutives; elles poussent par les urines, relâchent & désobstruent les vaisseaux destinés à ces évacuations; elles produisent de bons effets dans les gonflemens d'estomac, les coliques, les rétentions d'urine, les paralysies, la jauniſſe, les affections hystériques, & dans tous les cas où il y a obstruction, engourdissement, trop de roideur, ou trop de ressort.

Ces eaux peuvent servir de préliminaire à celles de Bourbon. On doit prendre les eaux de Bardon, d'abord à petite dose, faire un exercice modéré; chasser loin de son esprit les peines & les inquiétudes, observer un régime bien entendu, & se purger de tems en tems, suivant le besoin.

## Eaux Thermales de Bareges.

Bareges est un petit Village de cette partie de la Guienne, que l'on appelle Bigorre, à douze lieues de Pau, du côté du couchant. Ce petit Village a donné son nom aux eaux thermales que l'on y trouve; elles ont une saveur un peu douce & une odeur bitumineuse qui n'a rien de désagréable; mais elles deviennent insipides & inodores, quand on les laisse à l'air pendant vingt-quatre heures. Ces eaux sont presque savoneuses, incisives,

incisives, apéritives & diurétiques. Elles sont balsamiques, stomachiques & toniques. On les ordonne dans le cas des maladies à la poitrine, & dans les œdématies générales, la jauniſſe, l'engorgement des viſcéres, les affections hyſtériques & hypocondriaques ; on en fait uſage ſoit à l'intérieur, ſoit à l'extérieur. Elles ſont recommandées pour diſſiper l'engorgement du lait dans les mamelles ; les tumeurs ſcruphuleuſes, les exoſtoſes, les ankiloſes, & les nodus goutteux, la paralyſie, les bleſſures des nerfs, les maladies de la peau, les ulcéres & les fiſtules invétérées. La doſe de ces eaux, eſt depuis une livre, juſqu'à quatre.

### Eaux thermales de Bonnes.

Bonnes eſt un petit village du Béarn, à ſept lieues au midi de Pau. On y trouve des eaux chaudes, qui ſont inciſives & pectorales : elles ont, à peu de choſe près, les mêmes vertus que celles de Baréges. On les prend de même, & à pareille doſe : mais elles ſouffrent mieux le tranſport.

### Eaux minérales froides de Boulogne.

Ces eaux ont tiré leur nom, d'une ville de Picardie, éloignée de ſept lieues de Calais, & au midi de cette Ville : elles ſont ferrugineuſes : on les prend, & on les ordonne dans les mêmes cas que celles de Forges, parce qu'elles ont les mêmes vertus. Voyez *Eaux de Forges.*

### Eaux thermales de Bourbon-l'Archambaud.

Ces eaux ſe trouvent dans un bourg du Bourbonnois, appellé *Bourbon l'Archambaud*, à ſix lieues de Moulins, & à vingt-cinq de Paris. Elles ſont extrêmement chaudes ; elles contiennent beaucoup de ſel nitreux ; on en a trouvé une drachme & demie, ſur quatre livres de ces eaux, dont on a fait l'analyſe. Quand on les goute à la ſource, elles ont une ſaveur bitumineuſe ; mais elles perdent cette ſaveur, à meſure qu'elles ſe refroidiſſent, & deviennent acidules. On les met au rang des remedes la-

xatifs. On en recommande l'usage contre les obstructions du foie. Elles procurent une sécrétion abondante d'urine, arrêtent le vomissement & la diarrhée; sont stomachiques & fortifiantes : on les ordonne avec succès, dans les cas de jaunisse & d'embarras dans les voies urinaires. On en fait usage à l'extérieur, pour fortifier les parties trop foibles, ou qui ont perdu leur mouvement après quelques blessures. On en boit depuis une livre, jusqu'à quatre; mais elles font vomir, lorsqu'on en prend une trop grande quantité.

On prend les bains & les douches de ces eaux, dans les cas de paralysie, de tremblemens & de foiblesse des membres; pour calmer les douleurs de rhumatisme, & généralement dans tous les cas où il s'agit de redonner aux parties, le ton dont elles ont été privées.

### Eaux thermales de Bourbon-Lancy.

Ces eaux thermales ont pris le nom de *Bourbon Lancy*, petite ville du Duché de Bourgogne, à une lieue de la Loire, à sept lieues de Moulins, & à soixante-neuf de Paris. Le grand nombre des sources, la magnificence des bains & des bâtimens, & les soins que nos Rois ont pris de leur rétablissement, ont donné à ces sources, beaucoup de célébrité. Les eaux de Bourbon Lancy sont très-chaudes, sans saveur, sans odeur; quoiqu'on les croie bitumineuses : la plus chaude de toutes les sources, est celle du *Lymbe :* elle sort d'un grand puits auquel on a donné ce nom. Les autres, savoir, celles de la fontaine de *la Reine*, de *Lescure* & de *Saint-Léger*, ont différens dégrés de chaleur. La premiere est la plus chaude; mais elle l'est moins que celle du Lymbe; la seconde moins que la premiere; & la troisieme est seulement tiéde. Cinq livres de ces eaux contiennent presque un gros de sel que l'on a reconnu très-semblable au sel marin.

Les eaux de Bourbon Lancy produisent des effets heureux, dans les cas de fiévres opiniâtres : elles sont même fébrifuges à un dégré plus énergique que les au-

tres eaux thermales, que l'on ordonne pour remplir les mêmes indications; elles lâchent le ventre, procurent une sécrétion abondante d'urine, font couler les régles, excitent la transpiration. On les regarde, avec raison, comme toniques & apéritives; on les prend avec succès, dans les cachexies œdémateuses; elles sont propres à fortifier l'estomac, à rétablir l'ordre des digestions, & resserrer le ventre. On vante leurs effets contre l'asthme, les fleurs blanches & la stérilité. On boit ces eaux, pendant dix à douze jours, depuis deux livres, jusqu'à quatre. On fait ordinairement prendre un bouillon de poulet, chaque jour, après que les eaux ont produit leur effet. On en fait aussi usage en douche & en bain, pour fortifier les membres, guérir les tremblemens, la paralysie, la contracture, le rhumatisme & les maladies de la peau.

### Eaux thermales de Bourbonne.

Bourbonne est une petite ville de Champagne, dans le Bassigni, à sept lieues de Langres, du côté du levant, & à soixante-neuf de Paris. Les eaux thermales qui y coulent, ont pris leur nom de cette ville. Ces eaux sont très-chaudes; le sel qu'elles contiennent est de la nature du sel commun; leur saveur est salée; elles ont une odeur de soufre très-désagréable. On met ces eaux au rang des dépuratifs, des apéritifs & des incisifs les plus efficaces. Elles ont la vertu de fortifier les estomacs affoiblis, de tenir le ventre libre, de faire couler les urines, d'exciter les sueurs, & de dissiper les fiévres les plus rebelles.

On les boit pendant douze à quinze jours, depuis une livre, jusqu'à quatre, chaque jour. Comme elles sont desficatives, ce n'est qu'avec précaution qu'il faut les faire prendre aux personnes maigres. On en fait encore usage en bain, en douche; & l'on emploie leurs boues pour fortifier les membres affoiblis ou paralysés; dissiper les douleurs de rhumatisme, les retractions & les tremblemens des muscles; les enflures des membres

& les maladies de la peau; pour déterger & cicatriser les ulceres rebelles.

### Eaux thermales de Cauterets.

Ces eaux ont tiré leur nom du village où elles coulent, appellé *Cauterets*, dans la Province de Bigorre, à sept lieues de Baréges. Elles sont chaudes; elles ont une nature savoneuse & sulphureuse; & selon quelques Auteurs, elles contiennent un peu de fer. On les met au nombre des remedes toniques, stomachiques & absorbans. On les emploie encore comme apéritives, & incisives, & légérement purgatives: elles sont très-propres à détruire la saburre accumulée dans les premieres voies; à arrêter le vomissement & le flux de ventre; détruire les obstructions, & dissiper les œdématies. Elles font couler les régles, & moderent cet écoulement, quand il est excessif. On recommande l'usage de ces eaux, aux personnes asthmatiques & phthisiques; on en boit depuis deux livres, jusqu'à six, & même davantage, en augmentant la dose par dégrés; on les donne aussi aux malades pour boisson ordinaire; souvent on les coupe avec le lait.

Il ne faut pas cependant donner les eaux de Cauterets indistinctement & sans précaution, parce qu'elles portent à la tête, & causent une espece d'ivresse: on les emploie aussi à l'extérieur, soit en bain, soit en douche, pour fortifier & résoudre. Les boues de ces eaux, rempliſſent les mêmes indications.

### Eaux de Chartres en Beauce.

Ces eaux sortent en plusieurs endroits, d'un pré qui se trouve auprès des remparts de la ville de Chartres, entre les deux bras de la riviere. Quand elles sont nouvellement sorties des entrailles de la terre, elles ont la propriété d'extraire la teinture des noix de galle; mais quand elles croupissent, elles perdent cette propriété. On leur a reconnu une vertu très-salubre & désobstruante. En cette qualité, on peut les ordonner dans les affections chroniques telles que la jauniſſe, la cachexie, &c.

### Eaux minérales de Cransac.

Ces eaux ont tiré leur nom du lieu où elles coulent. Cransac est un petit village du Rouergue, à cinq lieues de Rhodès, & au nord oüest de cette ville. Ces eaux ont une saveur un peu âcre & vitriolique : elles sont froides & sans odeur. Douze onces de cette eau qu'on avoit mis évaporer, laissèrent dix-huit grains d'un sel gris tirant sur le blanc, salé & un peu vitriolique. Ces eaux sont apéritives & purgatives ; on les ordonne & on les administre de la même maniere que celles de Passy.

### Eaux thermales de Dax.

La fontaine chaude de la ville de Dax, à deux lieues de Baïonne, est une des plus renommées de la Province de Guyenne. Elle est versée par cinq à six gros tuyaux, dans un bassin à cinq faces très-irréguliéres, & très-profond. L'eau de ces tuyaux réunie, forme un grand ruisseau qui va se jetter dans l'Adour, aux bords duquel la ville est située. Environ à cinq cens pas plus bas, & sur les bords de la même riviere, sont les bains destinés aux malades : ce sont de grands trous pleins d'une eau bourbeuse, beaucoup moins chaude que celle de la fontaine, & qui vient cependant de la même source. Le dégré de chaleur de cette eau, est, selon le thermométre de M. de Réaumur, de 49 dégrés à la surface, & de 56 à la bouche de la source. Mais quelques chaudes que soient ces eaux, elles ne changent point la consistance d'un œuf, quoiqu'on l'y laisse pendant long-tems : on assure même que cette eau mise sur le feu, en même-tems que de l'eau froide, est plus long-tems à bouillir. ces eaux perdent cette vertu, quand on les transporte au loin.

On recommande les eaux de Dax, pour détruire les embarras des reins & des voies urinaires ; mais on défend de les prendre pendant les accès néphrétiques ; elles ont une propriété incisive qui les rend salutaires dans les cas d'asthme humide, & les autres maladies pituiteuses de la poitrine ; on les prend aussi en bain & en dou-

che, pour dissiper les tumeurs œdémateuses & fortifier les membres affoiblis. Elles sont encore vulnéraires, détersives, & enlevent avec succès les ulcéres sordides & invétérés.

### Eaux minérales froides de Dieulefit.

Ces eaux ont pris, comme toutes les autres, leur nom, du lieu où elles coulent. Dieulefit est un grand bourg du Dauphiné, éloigné de deux lieues de Montelimart; il est placé au bas d'une élévation qui termine une vallée agréable, longue de deux lieues, & partagée dans toute sa longueur, par une riviere. Les sources des eaux minérales, sont à un quart de lieue de Dieulefit, dans un sol riche en mines de terre à poterie, d'ochre, de vitriol & de fer. Ces sources sont au nombre de trois; on leur a donné les noms des premieres personnes qui y trouverent leur guérison. On les connoît dans le pays, sous les dénominations de la *Saint Louis*; de la *Madeleine* & de la *Galiéne*. Ces trois sources sont vitrioliques, ferrugineuses & sulphureuses; mais elles n'ont pas le même dégré de force. La *Saint Louis* est émétique, fort acide, & laisse un goût de fer sur la langue; la *Madeleine* contient plus de soufre que de vitriol; elle n'est que purgative & apéritive; la *Galiéne* est très-diurétique: on les a vu produire de bons effets dans les cas d'obstructions invétérées des viscéres du bas ventre; calmer des colliques bilieuses & venteuses, arrêter des cours de ventre lientériques & rebelles, & des pertes de sang. On en recommande l'usage dans le traitement des fleurs blanches, dans la cachexie, la jauniſſe & les pâles couleurs; elles débarrassent les voies urinaires des graviers qu'elles contenoient: mondifient les ulceres des reins & de la vessie, & en font sortir les matieres glaireuses qui gênent l'écoulement des urines. Les eaux de la fontaine *Saint Louis*, guérissent enfin les fiévres intermittentes invétérées.

On fait encore usage à l'extérieur, des eaux de Dieulefit; elles dissipent les ophthalmies locales & les affections cutanées.

M. Poſſiam, Médecin établi à Dieulefit, publia en 1750, une Diſſertation ſur l'uſage des eaux de ce bourg; il ſeroit intéreſſant que l'ont fît une analyſe plus exacte de ces eaux qui mériteroient d'être plus connues, tant par leur bonté, que par les agrémens, que les malades trouveroient à Dieulefit.

### Eaux thermales de Digne.

Ces eaux ſe trouvent auprès d'une petite ville de Provence; elle eſt ſituée à quinze lieues d'Aix, & à cinq lieues de Siſteron, autre ville dont les murs ſont baignés par la Durance. Les eaux de Digne ſont très-chaudes; leur ſaveur eſt ſalée; elles ont une odeur ſulphureuſe; elles contiennent un ſel de la nature du ſel commun, comme celles de Bourbon-Lancy, de Baréges, de Bagnéres & de Bourbonne. On a reconnu qu'elles étoient inciſives & apéritives. On les met auſſi au rang des remedes fortifians & diurétiques. On les ordonne pour fortifier l'eſtomac débilité par de nombreuſes indigeſtions, ou par un relâchement général des ſolides; elles lâchent le ventre, détruiſent les embarras du foie, de la rate, du pancréas, du méſentere & des voies urinaires: on les boit avec un ſuccès marqué, dans les cas de vertiges, les paralyſies, l'aſthme ſec, la toux ſéche & les affections nerveuſes. La doſe de ces eaux, eſt depuis une livre, juſqu'à quatre; on les prend auſſi en bains & en douches; leurs boues ſont également ſalutaires dans les cas de paralyſie, de douleurs rhumatiſmales, dans les contractions des membres, le gonflement des articulations, & les douleurs qui ſont des reliquats de contuſions, des plaies, & des fractures; elles réuſſiſſent encore dans les maladies de la peau.

### Eaux minérales froides de Forges.

Forges eſt un bourg de Normandie à vingt-cinq lieues de Paris & à neuf lieues de Rouen. On y trouve trois ſources d'eaux minérales qui ſont diſtinguées par des dénominations différentes, ſavoir, la *Royale*, la

*Cardinale*, & la *Reinette*. La Royale est celle dont on fait le plus d'usage : on regarde la Cardinale comme trop forte & trop dure ; & peu d'estomacs s'en accommodent. La Reinette est la plus foible des trois ; les personnes qui prennent les eaux de Forges, en font leur boisson ordinaire, & la mêlent avec du vin. Ces eaux contiennent une terre subtile qui participe du fer, & un sel parfaitement semblable au sel marin ; elles ont un goût de fer, ou de vitriol, & prennent la couleur pourpre, ou d'un violet noir, quand on y mêle une infusion de noix de galle. On fait usage des eaux de Forges, pour faire couler les régles, & modérer ce flux quand il est excessif ; on les ordonne avec succès, dans les affections hystériques, ou vaporeuses ; dans les cachexies, les jauniſſes, les pâles couleurs, la stérilité, les fleurs blanches. On les met au rang des stomachiques toniques ; elles sont propres à débarrasser le ventricule & les intestins, des matieres saburrales qui troublent l'ordre des digestions ; elles sont encore apéritives & diurétiques : comme apéritives, elles sont désobstruantes ; on peut les ordonner dans les cas d'obstructions invétérées ; comme diurétiques, elles font couler l'urine en abondance, nétoient les premieres voies, & détruisent les embarras des reins. Il faut observer que ces eaux produiroient des effets pernicieux, dans les cas de paralysie & de scorbut, & dans les affections de la poitrine. La dose des eaux de Forges, est depuis une livre jusqu'à six. Les malades peuvent aussi en faire leur boisson ordinaire pendant leurs régles.

### Eaux minérales froides de Lannion.

Lannion est une petite Ville de Bretagne, à trois lieues de Tréguier, à l'extrêmité septentrionale de cette Province. On y trouve une source d'eaux minérales, dans une cour pavée & mal-propre. Ces eaux sont même très-peu fréquentées, & connues seulement des environs de Lannion. Ces eaux dont nous parlons

ſont limpides. On les trouve le matin, couvertes d'une croute ferrugineuſe. Elles n'ont aucune ſaveur ; quand on les boit ; mais elles laiſſent dans la bouche, un petit gout ferrugineux, & âpre, ſans être abſolument déſagréable. On ne trouve rien dans les eaux de Lannion, qui donne à ſoupçonner qu'elles contiennen du vitriol : mais on s'eſt convaincu, qu'elles ſont chargées de particules ferrugineuſes : & que c'eſt du fer, qu'elles tiennent toute leur vertu.

On prend les eaux de Lannion, avec les mêmes précautions, dans le même-tems, & pour les mêmes cas, que celles de Forges, qu'elles ſurpaſſent même, dit-on, en efficacité. On commence par boire quatre à cinq verres d'un demi-ſeptier, à un quart-d'heure l'un de l'autre, juſqu'à la concurence de quatre livres. On défend à ceux qui en boivent, l'uſage du lait, & des fruits cruds. *Voyez* Eaux de Forges.

### Eaux thermales de Luxeuil.

Ces eaux ſe trouvent auprès de Luxeuil, petite ville de Franche-Comté, ſituée au pied du mont de Vauge, qui s'étend entre la Lorraine, l'Alſace & la Franche-Comté, & d'où la Moſelle & la Saone tirent leur ſource : ces eaux étoient autrefois très-célébres parmi les Romains : elles avoient été comme anéanties dans la nuit des tems ; & ce n'eſt que depuis peu, qu'elles ont été tirées de l'oubli. Ces eaux ſont ſulphureuſes ; elles ont une ſaveur un peu douce ; elles fortifient l'eſtomac, & lâchent le ventre. On les met au nombre des remedes dépuratifs, des apéritifs, des inciſifs & des céphaliques. On les ordonne dans le vertige & les affections ſoporeuſes ; elles procurent une ſécrétion abondante d'urine ; excitent les ſueurs & détruiſent les fiévres invétérées. On en boit ordinairement depuis deux livres, juſqu'à ſix, pendant douze à quinze jours : on les prend en bain ou en douche, contre la paralyſie, & pour diſſiper les douleurs de rhumatiſme, la paralyſie & le tremblement des membres. On en fait encore uſage

pour guérir les douleurs qui sont la suite des blessures de nerfs ou des fractures, les maladies de la peau, & cicatriser les ulceres invétérés. Enfin ces eaux ont la même vertu que celles de Plombieres; mais elles sont plus foibles.

### Eaux minérales froides de Maine.

Ces eaux portent le nom d'un village où elles sortent. Ce village est appellé *Maine*, à quatre lieues de Nîmes, ville de Languedoc. On met ces eaux au nombre des remedes rafraîchissans & sédatifs: en cette qualité, on les ordonne dans les affections spasmodiques: elles sont purgatives, désobstruantes & diurétiques; elles sont très-utiles dans les cas de terreurs pendant la nuit, (maladies assez ordinaire parmi les enfans) & de soubresauts dans les tendons. On boit ces eaux pendant les chaleurs de l'été, depuis deux livres, jusqu'à six: quelquefois le Médecin ordonne au malade d'en faire sa boisson ordinaire.

### Eaux thermales du mont d'Or en Auvergne.

Ces eaux coulent en Auvergne, & ne sont pas fort éloignées les unes des autres; elles ont vraisemblablement la même origine, & vont se perdre toutes les trois dans la Dordogne, qui coule au milieu du vallon où se trouvent les sources d'eaux thermales. On y voyoit autrefois trois bains pour la commodité des malades; mais il n'en existe plus que deux, le troisieme ayant été détruit; mais sa source coule à l'air libre, & porte le nom de fontaine de la *Magdelaine*. Des deux bains, l'un s'appelle le bain *de Césa*r, & l'autre le *grand Bain*. Le bain de César est dans une petite tourelle fort étroite, taillée dans le roc; l'eau sort avec beaucoup de force du fond d'une cuve de fer, qui paroît avoir trois pieds de diamêtre: le grand bain est à quelques pas plus bas; c'est une salle quarrée, bâtie à la romaine. La chaleur du bain de César, fait monter le thermométre de Réaumur, à trente-six dégrés & demi; dans le grand bain,

le même thermomètre ne va qu'à trente-cinq dégrés, & monte à trente-six dans la source de la Magdelaine, qui est à quelques pas au-dessous des bains. Ainsi c'est dans le grand bain, que l'on se baigne communément.

Les eaux du mont d'Or ont une saveur agréable & piquante, qui monte au nez, à peu près comme la bierre : mais elles ne tardent pas, quand elles sont hors de leur source, de prendre un goût fade & lixiviel; elles sont savonneuses & ont une odeur de soufre. On regarde ces eaux comme un remede pectoral, incisif & détersif; on les ordonne aux phthisiques, & aux asthmatiques qui s'en trouvent très-bien; elles détruisent les obstructions de foie & des autres visceres; elles excitent les sueurs, & font couler les urines en abondance, fortifient l'estomac & lâchent le ventre : on en boit depuis une livre, jusqu'à quatre.

Les bains du mont d'Or, ont la réputation de guérir le rhumatisme, les sciatiques, & même certaines paralysies; elles amollissent & fondent les tumeurs extérieures, & détergent les ulceres invétérés. Les douches rétablissent le mouvement dans les articulations, humectent les tendons desséchés; guérissent les maladies de la peau, rétablissent la force & la chaleur dans les parties affoiblies par quelque coup, quelque blessure, ou quelqu'autre accident. M. le Monnier, Mém. de l'Acad. des Scienc. 1744, pag. 157, dit avoir vu un Laboureur âgé de plus de soixante ans, tout contrefait par les rhumatismes, & dont le corps *étoit plié en deux*, avoir recouvré l'usage de ses jambes & sortir librement, après avoir pris six bains dans le bain de César.

### Eaux minérales froides de Montfrin.

Montfrin est un village du Languedoc, situé sur le bord du Rhône, à quatre lieues nord-est de Nismes : ces eaux ont les mêmes vertus que celles de Maine.

### Eaux minérales froides de Miers.

A neuf lieues de Cahors, en Quercy, près des bords

de la Dordogne, est un petit village que l'on appelle *Miers*, & qui possède des eaux minérales qui ont une saveur âcre & une odeur de fer; ces eaux sont purgatives & rafraîchissantes en même tems. On les recommande contre les obstructions du foie, de la rate, du pancréas & du mésentere; & pour nétoyer les voies urinaires; elles sont favorables aux personnes vaporeuses, hypocondriaques & hystériques; elles sont efficaces pour guérir les fiévres intermittentes les plus recalcitrantes, & produisent de bons effets dans les fleurs blanches; ces eaux souffrent le transport; mais l'on doit avoir soin de bien fermer les bouteilles, parce qu'elles se gâteroient promptement sans cette précaution.

### Eaux thermales de la Motte en Dauphiné.

Ces eaux portent le nom d'un bourg appellé *la Motte*, situé à six lieues de Grenoble, sur le bord de la riviere appellée *Drac*. Ces eaux sont extrémement chaudes; elles ont une odeur sulphureuse & bitumeuse, & une vertu purgative. On les boit dans les longues affections chroniques, pour fortifier l'estomac & le réchauffer, pour détruire les obstructions des viscères du bas ventre, & débarrasser les voies urinaires.

On fait aussi usage de ces eaux, en bains & en douches; elles font des merveilles dans les cas de paralysie, de douleurs rhumatismales, la galle, les dartres & toutes les affections cutanées. J'ai vu des hémiplégies dissipées par l'usage des douches des eaux de la Motte; elles sont encore propres à déterger les ulceres invétérées & sordides: on les regarde comme antiseptiques.

### Eaux minérales froides de Passy.

Passy, est un village près de Paris, sur le chemin de Versailles. Ce village est situé sur un côteau coupé par des terrasses très-agréables; & c'est dans une de ces terrasses que se trouvent les sources d'eaux minérales dont on se sert aujourd'hui avec tant de succès; ces eaux sont fort anciennes; on les avoit cependant oubliées; & l'on

n'a de nouveau eu recours à leur usage, qu'au mépris des anciennes sources. Aussi ces eaux sont-elles en vogue, sous le nom de *nouvelles eaux minérales de Passy:* toutes les sources sont dans un superbe jardin, appartenant à M. Le Veillard.

Les eaux de Passy sont composées d'un esprit vitriolique & d'une matiere terrestre, qui renferme un sel acide, & est joint à une poudre très-fine de rouillure de fer; elles abondent beaucoup plus en matiere minérale que celles de Forges. Leur goût âpre fait juger qu'elles sont astringentes; leur fer, qu'elles ont une vertu atténuante & apéritive; le soufre, qu'elles sont incisives & purgatives; leur nitre ou leur vitriol, qu'elles sont rafraîchissantes. on les emploie avec succès, pour arrêter les dyssenteries, les pertes de sang & les évacuations menstruelles irrégulieres. On les ordonne dans les affections mélancoliques, dans les cachexies, la jauniſſe & les pâles couleurs. On croit imiter les eaux de Passy, en faisant fondre dans l'eau commune, du vitriol, à la proportion d'un demi-gros, pour chaque livre d'eau.

On trouve encore aux environs de Paris, quelques eaux minérales; à Auteuil, par exemple, à Biévre, près de la petite riviere qui porte ce nom; à Perche-Fontaine, & même dans la grande allée du Parc de Versailles.

### Eaux thermales de Plombieres.

Plombieres qui a donné le nom à ces eaux, est une petite ville de Lorraine, située près de la montagne de Romane, à dix-sept lieues de Nancy: ces eaux sont limpides à leur source; elles ont un goût savonneux ou gras; & contiennent une terre argilleuse très-tenue, & grasse comme le savon. On y trouve des pierres tout-à-fait semblables au savon, & d'autres qui, mises en poudre & jettées sur les charbons ardens, brûlent comme du soufre. On recommande l'usage de ces eaux, dans les affections de l'estomac; on les met au rang des incisifs, des apé-

ritifs, des diurétiques & des dépuratifs les plus puiſſans. On les ordonne avec ſuccès, dans les cas où le ſang a une conſtitution acide ; dans les crachemens de ſang, l'hémorrhagie, la phthiſie, l'aſthme convulſif, l'hydropiſie aſcite, le diabéte, les fleurs blanches, le vertige & l'aſſoupiſſement ; elles rétabliſſent le ton des organes de la digeſtion ; débarraſſent les voies urinaires des glaires & des graviers qui les gênent, réuſſiſſent très-bien dans les obſtructions des viſceres, & dans toutes les affections cutanées : on boit les eaux de Plombieres, depuis une livre, juſqu'à ſix, le matin à jeun ; & on les ordonne pour boiſſon ordinaire ; on en fait auſſi uſage à l'extérieur, ſoit en bains, ſoit en douches ; elles ſont fortifiantes, réſolutives & déterſives ; elles ſont propres à diſſiper les dartres, la galle ; à guérir les douleurs de rhumatiſme, la contraction des muſcles, les crampes, les enflures œdémateuſes des membres, & à cicatriſer les vieux ulceres & les fiſtules.

### Eaux minérales froides de Provins.

Provins eſt une petite ville de la Brie Champenoiſe, à dix-neuf lieues de Paris, & à peu de diſtance de la Seine : on y trouve des eaux minérales froides qui ont une ſaveur ferrugineuſe. Ces eaux ont preſque autant de vertu que celles de Forges : on en ordonne dans les mêmes cas, à la même doſe, & on en boit dans le même tems que ces dernieres.

### Eaux minérales froides de Sainte Reine.

Ces eaux portent le nom du village où elles ſe trouvent. Ce village eſt appellé *Sainte Reine*, à deux lieues & au nord-eſt de Dijon ; priſes au commencement de l'été, elles ſont limpides, ſans odeur, ſans ſaveur, & ne laiſſent dans la bouche aucune impreſſion déſagréable ; on leur a reconnu une vertu rafraîchiſſante, calmante, diurétique & apéritive. On en fait le plus ſouvent uſage pour boiſſon ordinaire ; mais il faut ne pas s'ennuyer : comme les vertus de ces eaux ſont foibles, leur effet ne peut être que lent.

### Eaux minérales froides de Saint Pierre en Dauphiné.

On connoît en Dauphiné ces eaux sous cette dénomination, parce que le village appellé *Saint Pierre*, est le plus près de leur source. Cette source est sur le grand chemin de Serre à Die, à l'oueſt de Veine, à deux lieues du village appellé la *Baume des Arnauds*. Les eaux de Saint Pierre sont aigrelettes; elles ont une saveur vineuse; elles sont reconnues pour être apéritives, désobstruantes & calmantes. Aucun Médecin ne s'est encore occupé d'en faire une analyse exacte; elles mériteroient cependant d'être plus connues. Je crois que dans le Dauphiné, on pourroit les substituer aux eaux de Passy.

### Eaux minérales froides de Segray.

Ces eaux coulent près de Ptiviers, en Gâtinois, dans un village dont elles portent le nom. Il y a plus de trois cens ans qu'elles ont été reconnues pour être très-efficaces dans les maladies chroniques qui ont résisté aux autres remedes. Ces eaux ont une saveur ferrugineuse: on a jugé qu'elles devoient leurs qualités à un sel uni par légere portion de terre, à quelques portions de soufre; elles donnent de la fluidité au sang & aux liqueurs; elles sont salutaires après de longues indigestions, quand les premieres voies sont farcies de glaires: on les ordonne avec succès, dans les affections chlorotiques, les pâles couleurs, la jauniſſe, les ictérities, les diarrhées, les coliques, les dyſſenteries, les hydropiſies commençantes, les duretés squireuſes des viſceres, la ſuppreſſion des régles, les fleurs blanches & la gonorrhée ſimple, les coliques hyſtériques, les vapeurs, les vertiges, les dartres, la galle, & toutes les maladies de la peau.

### Eaux minérales froides de Seltz.

Ces eaux coulent à Seltz, petite ville de la Baſſe Alſace, ſur le Rhin, à neuf lieues de Straſbourg: ces eaux de Seltz ſont froides; leur ſaveur eſt celle de l'alcali fixe.

On les range dans la classe des dépuratifs ; elles procurent une sécrétion abondante d'urine, & sont propres à resserrer le ventre, quand il est trop lâche.

### Eaux minérales froides de Vals.

Près de Vals, bourg du Dauphiné, à cinq lieues du Rhône, & à six lieues de Viviers, se trouvent quatre sources d'eaux minérales ; on donne à ces sources, le nom de la *Marquise*, de la *Dominique*, de la *Saint Jean*, & de la *Marie*.

Ceux qui ont bu de la *Dominique*, en ont trouvé l'eau limpide & sans odeur, au mois de Mai ; mais elle avoit un goût vineux & stiptique, comme celle d'un petit vin blanc, dans lequel on auroit fait dissoudre un peu de vitriol. On a reconnu qu'elle étoit pesante à l'estomac, & vomitive ; elle purge par le bas, & rend les déjections noirâtres.

Celles de la *Marquise*, est celle dont on fait le plus d'usage. Toutes ces eaux sont acidules, rafraîchissantes. Cette derniere est plus forte que celle de *Saint Jean*, elle est même plus purgative, tant par les selles, que par la voie des urines. On recommande les eaux de Vals, comme apéritives & diurétiques ; elles produisent de bons effets dans les suppressions du flux menstruel, les pâles couleurs, la jaunisse & les autres affections cachectiques ; on les a vu faire cesser des fiévres quartes rebelles ; on les ordonne encore dans les fleurs blanches & la stérilité ; on les boit le matin à jeun, pendant dix à douze jours, depuis deux livres, jusqu'à six.

### Eaux minérales froides de Vesoul.

Ces eaux portent le nom de la ville, dans le territoire de laquelle on les trouve. Leur source est dans un lieu appellé les *Repes*, à un quart de lieue de Vesoul, Diocèse de Besançon ; elles sont limpides, légéres, sans goût, sans odeur ; mais elles deviennent amères, quand elles éprouvent l'action du feu. Ces eaux sont regardées comme rafraîchissantes & antispasmodiques ; elles passent aisément

aiſément dans les voies urinaires, entraînent les glaires & les graviers qu'elles y trouvent, & qui gênent très-ſouvent le baſſin & les reins; elles excitent l'appétit, & arrêtent les vomiſſemens qui ſont entretenus par la ſaburre des premieres voies; elles produiſent de très-bons effets dans les intempéries chaudes des viſceres; diſſipent les vapeurs hyſtériques & hypocondriaques; guériſſent les fiévres intermittentes; détruiſent les obſtructions des viſceres, ſont utiles aux Gens de Lettres, aux goutteux & aux paralytiques. On peut mêler ces eaux, avec un ſirop, & en faire une limonade.

### Eaux thermales de Vichy.

Ces eaux coulent dans une petite ville du Bourbonnois dont elles portent le nom, à dix lieues de Moulins, ſur la rive droit de l'Allier. Parmi ces eaux, il y en a de chaudes, de tiédes & de froides; elles ont une ſaveur vineuſe, une odeur de ſoufre & de fer. Ces eaux ſont apéritives, diurétiques, diaphorétiques, dépuratives, toniques, ſtomachiques & ſur-tout purgatives; on en preſcrit l'uſage dans les cas d'obſtructions, de jauniſſe, de cachexie, de pâles couleurs; elles nétoient les reins & les voies urinaires; ſont utiles dans les fleurs blanches, font ceſſer les fiévres quartes & les autres fiévres intermittentes. On les ordonne encore pour rétablir le ton de l'eſtomac; diſſiper les vertiges & les étourdiſſemens; on les boit depuis une livre, juſqu'à ſix. On peut auſſi en prendre les bains, ou les douches, dans tous les cas où les eaux thermales ſont indiquées.

### Eaux minérales froides de Vitré.

A une lieue de Vitré, en Bretagne, dans la cour d'une maiſon ſituée au bas d'un très-beau côteau, coulent des eaux minérales qui ont une ſaveur ferrugineuſe, ſans mêlange d'autre ſubſtance. On a reconnu que ces eaux étoient efficaces dans les cas d'obſtructions, dans les affections hyſtériques & hypocondriaques, dans les fiévres bilieuſes & dans toutes les maladies de la peau; elles

ſont ſingulièrement nuiſibles aux canards : ceux de ces animaux qui ſe ſont plongés dans le ruiſſeau minéral, deviennent exceſſivement maigres, & périſſent à la fin.

### Eaux minérales froides d'Youzet.

Youzet eſt un petit village de Languedoc, entre les villes d'Uzès & d'Alais ; on y trouve des eaux minérales froides, bitumineuſes & d'un mauvais goût, parce que ces eaux coulent à travers un terrein chargé de bitume, que l'on voit même tout pur, à peu de diſtance d'Youzet. Les eaux de ce village ont la propriété de lâcher le ventre, de faire couler les urines en abondance, & de détruire les obſtructions. On les ordonne dans les affections de la poitrine, dans les cas d'embarras dans les viſceres du bas ventre, & les maladies purrigineuſes : la doſe de ces eaux, eſt depuis une livre, juſqu'à quatre, pendant dix à douze jours.

## EAUX MINÉRALES

*Les plus connues en Allemagne & en Angleterre.*

### Eaux thermales d'Aix-la-Chapelle.

Aix-la-Chapelle eſt une ville de la baſſe Allemagne, dans le cercle de Weſtphalie, à quatre-vingt lieues de Paris. On trouve dans cette ville, des eaux thermales qui contiennent une ſi grande quantité de ſoufre, qu'elles dorent les piéces d'argent qu'on y plongent. Il eſt dit dans les *Mém. de l'Acad. des Scienc. ann.* 1700, qu'un malade auquel on avoit ordonné ces eaux, & qui les buvoit dans un gobelet d'argent, trouva ce gobelet parfaitement doré en dedans, au bout de trois jours. M. *Duhamel* a même trouvé un morceau de ſoufre à la ſurface d'une des ſources. Les eaux thermales d'Aix-la-Chapelle, ſont inciſives, apéritives, diurétiques & légérement purgatives. C'eſt avec ſuccès, qu'on les ordonne dans la cardialgie ; elles ſoulagent les aſthmatiques, diſſipent les fiévres quartes, & détruiſent quelquefois la ſtérilité. On

les ordonne aussi dans les cas des pertes internes; elles en préviennent le retour : ces eaux ont d'ailleurs les autres propriétées des eaux thermales sulphureuses, comme celles de Plombieres & de la Motte.

On prend les bains & les douches dans les sources d'Aix-la-Chapelle, pour fortifier les membres paralysés, dissiper les tremblemens & les retractions musculaires; les douleurs de rhumatisme invétérées, les tumeurs œdémateuses & rebelles; enfin ces bains sont efficaces dans toutes les maladies de la peau.

### Eaux minérales froides de Spa.

Spa est une petite ville du cercle de Westphalie, dans la basse Allemagne, à neuf lieues de Liége & à trois lieues de Limbourg : ces eaux sont acidules, froides, chalibées. Quelques Auteurs ont prétendu qu'elles étoient vitrioliques; mais Frid. Hoffmann n'est pas de cet avis : en effet, elles déposent une matiere jaunâtre dans les vases & dans les tuyaux qui les conduisent : ces eaux sont légérement purgatives, dépuratives, vulnéraires, stomachiques, & antispasmodiques; on les ordonne avec succès, dans les affections de l'estomac; dans les cas de gonflemens spasmodiques des visceres, d'anorexie & de vomissement; elles font cesser les rapports, les nausées & la cardialgie; elles sont salutaires dans la colique venteuse, spasmodique & scorbutique; dans le cholera morbus, & la diarrhée; les vers lombricaux ne survivent pas longtems à l'usage de ces eaux; elles réussissent également pour dissiper les obstructions des visceres du bas ventre; elles sont efficaces contre la cachexie, la jauniſſe, les pâles couleurs, au commencement de l'hydropisie, & même dans le cas de scorbut. Les eaux de Spa entraînent les graviers hors des voies urinaires; elles lubréfient les reins, les ureteres, la vessie & l'urétre; enfin on ordonne encore ces eaux, pour appaiſer les irritations violentes des nerfs; pour dissiper les fiévres intermittentes qui ont résisté aux remédes ordinaires, pour arrêter l'écoulement immodéré des régles : enfin on emploie les

eaux de Spa dans le traitement des gonorrhées invétérées & des fleurs blanches : ces eaux supportent assez le transport ; on les boit pendant environ neuf jours, plus ou moins, depuis une livre, jusqu'à quatre.

### Eaux thermales de Logarne en Irlande.

Ces eaux se trouvent auprès de Logarne, à une lieue de Bestade, dans une vallée couverte de verdure, & située entre deux collines : ces eaux sont si chaudes, qu'on peut y faire cuire des œufs ; elles sont très-spiritueuses ; & lorsqu'elles se joignent dans leur cours, à quelqu'autre ruisseau d'eau commune, elles surnagent, sans se mêler, & l'eau ordinaire reste toujours au fond. Les eaux de Logarne sentent le soufre ; elles ont une saveur astringente & vitriolique, & l'on voit beaucoup de matiere rouillée & ferrugineuse, le long des bords du ruisseau qui forment ces eaux.

Les eaux de Logarne sont apéritives, incisives & dépuratives ; on peut les ordonner dans les cas d'obstructions invétérées ; dans les affections hystériques & hypocondriaques : en un mot, dans tous les cas où l'on ordonneroit celles de Barèges.

### Eaux minérales froides de Sedlitz en Bohème.

Sedlitz où coulent les eaux minérales de ce nom, étoit un petit village presque ignoré avant 1717, que Frédéric Hoffmann les mit en célébrité ; ces eaux contiennent un sel purgatif amer absolument semblable à celui que fournissent les eaux Debshom en Angleterre, & d'où l'on tiroit le sel que nous appellons sel *d'Epsom*, avant qu'on eut trouvé le moyen d'en faire, loin des sources où M. Grew, célébre Médecin Anglois, le prépara le premier.

Les eaux de Sedlitz sont efficaces dans les cas où l'estomac est rempli de matiéres crues & indigestes, qui ont détruit l'appétit ; qui excitent des rots, des nausées & des vomissemens ; elles entraînent ces matieres, for-

tifient l'estomac, & le rendent plus propre à remplir les fonctions auxquelles la nature l'a destinée : ces eaux sont encore salutaires dans les affections hypocondriaques, & dans toutes les affections spasmodiques ; dans les cas de décolorations de la face, de langueur des forces ; de sommeil interrompu par des rêves tumultueux ; de constipation ; de douleurs dans le dos & dans la tête ; de palpitations de cœur & de vertige ; de flatulences & de borborygmes ; de cachexie & de suppression des menstrues. Ces eaux purifient la masse du sang, & purgent sans effort.

On prend ces eaux le matin, à la dose d'une ou de deux livres à la fois, pour les adultes, & de trois onces plus ou moins selon l'âge, pour les enfans, avec les précautions nécessaires, quand on prend les eaux. Voyez *la Dissertation de M. le Roi.*

Ces eaux sont aussi employées pour l'extérieur ; on en mêle dans les lavemens destinés à faire cesser les constipations opiniâtres, à entraîner les matiéres fécales endurcies dans les gros intestins. On peut aussi se servir de ces eaux, pour déterger les ulceres sordides. Les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas de nous étendre davantage sur l'usage de ces eaux. Ceux qui voudront en connoître les qualités dans le plus grand détail, peuvent lire la Dissertation que *Fréderic Hoffmann* a publié sur cette matiére, tom. V, pag. 195, édit. de Genéve 1761. Les eaux Debshom en Angleterre, ont les mêmes vertus.

### Eaux thermales de Vinai en Piémont.

Ces eaux contiennent beaucoup de soufre & de bitume ; elles sont modérement chaudes, & on les prend de quatre maniéres différentes ; 1° on les boit ; 2° on y prend les bains ; 3° on en prend les douches ; 4° on emploie leurs boues, pour appliquer sur les membres affectés de foiblesses ou de douleurs. Ces eaux ont les vertus de celles de Saint Amand.

Comme je ne me suis point proposé dans cet Exposé

sur les Eaux Minérales, de faire l'histoire exacte de toutes celles dont on fait usage en Médecine, je me suis borné à celles qui sont les plus connues en France, & à quelques-unes qui sont en réputation chez l'Etranger. Il est beaucoup de sources minérales qui sont ignorées, & qui cependant ont beaucoup de vertu. Chaque Province de France peut se flatter d'en posséder; mais quelques-unes sur-tout, semblent avoir été préférablement enrichies de ces dons de la nature. Le Dauphiné, par exemple, est très-fertile en eaux minérales; & à peine y connoît-on quatre à cinq sources qui aient quelque vogue. Des Auteurs de mérite, semblent même ignorer que cette Province a d'autres eaux que celles de la Mothe; tandis que les cantons du Diois, du Gapençois, le pays de Triéves, &c. en possédent un grand nombre. Nous espérons nous occuper un jour de ces recherches; c'est un tribut que nous devons à notre Patrie. Nous ferons connoître, par exemple, les eaux minérales acidules vitrioliques d'Aurel, entre Die & Crêt, presque sur les bords de la riviere de Drome; celles de Die, qui coulent sur les bords de la même riviere, vis-à-vis de la ville; celles que l'on trouve à deux lieues de cette ville, près de Châtillon, sur les bords escarpés d'un ruisseau, au quartier appellé *la Baume*; celles que l'on trouve auprès de Mens, près de Grenoble, dans le Gapençois, &c. Il seroit à souhaiter que chaque Médecin en fît autant dans la Province qu'il habite; de ces observations rassemblées, il résulteroit un ouvrage curieux & intéressant sur les eaux minérales de France.

# DES BAINS.

*Nous commençons l'hiſtoire ſuccinte des Bains, par celle de la Fumigation que l'on peut regarder comme un bain ſec.*

## §. I.

### *Des Fumigations.*

LA fumigation eſt l'action de la fumée ſéche ou humide de certains médicamens, à laquelle on expoſe le corps entier, ou quelqu'une de ſes parties.

C'eſt avec les réſines, les gommes, les feuilles, les fleurs, les ſemences, les bois, & diverſes ſubſtances animales & minérales, qu'on prépare la fumigation ſéche ou en fumée. L'eau, le vin, le vinaigre, les eſprits ardens, les eaux diſtillées odorantes, les infuſions & décoctions de différentes propriétés, ſervent à faire les fumigations humides ou en vapeur. De l'une & de l'autre maniere, on les emploie pour fortifier, réſoudre, & calmer, les irritations. Elles diſſipent les convulſions, appaiſent les douleurs & facilitent le dégorgement des parties. Auſſi ſont-elles utiles dans l'enchiffrenement, la roideur des membres, leur contraction & certaines maladies des oreilles & des yeux. Je ſuis ſurpris, dit M. Louis, Mémoires de l'Académie de Chirurgie, tom. 2. pag. 211, que perſonne n'ait tenté les fumigations vulnéraires & balſamiques : par leur moyen, on pourroit dans quelques cas, déterger les voies lacrymales & en deſſécher les légeres ulcérations. Cette idée, ajoute-t-il, n'eſt pas ſans fondement. On voit des fumeurs, qui en ſe pinçant le nez, font ſortir par les points lacrymaux, la fumée du tabac qu'ils retiennent dans la bouche. M. Petit, dans chaque panſement, après l'opération de la fiſtule lacrymale, faiſoit moucher ſes

malades ; dans cette action, on voyoit des bulles d'air sortir par la plaie du grand angle. Enfin, j'ai vu, poursuit M. Louis, une personne qui avoit une dilatation du sac lacrymal, la compression en faisoit sortir des matieres purulentes par les sacs lacrymaux, en faisant ainsi des efforts comme pour se moucher. Le sac que la compression avoit vuidé, se dilatoit comme si on l'eût soufflé.

On prescrit encore les fumigations, contre la chute de l'anus & du vagin, pour résoudre certaines tumeurs œdémateuses, dans les fleurs blanches, les gonorrhées du sexe, les ulcéres de la matrice, contre les accidens vénériens en général, & contre la vérole.

Un autre usage des fumigations, c'est de corriger l'air impur, & de prévenir ainsi les épidémies. Il est en effet démontré, qu'en raréfiant l'air des appartemens, & en neutralisant les miasmes putrides qu'il tient suspendues, par le mêlange des vapeurs antiseptiques, on vient à bout de renouveller l'air enfermé, & d'en corriger l'infection. C'est ainsi qu'on brûle du genièvre dans les hôpitaux, des pastilles odoriférantes dans les chambres des malades ; qu'on place dans une étuve remplie d'une fumée épaisse & âcre, ceux qui soupçonnés de peste, sortent de faire la *quarantaine* ; qu'enfin on allume des feux dans les villes pour en chasser, ou pour en éloigner la contagion.

Les fumigations qui avoient eu autrefois tant de vogue, sont aujourd'hui presqu'entierement oubliés. Cet abandon ne doit pourtant pas les faire regarder sans vertu ; elles sont très-efficaces, quand on sçait les employer à propos, surtout lorsque ne se passionnant pas pour ce remède, comme l'ont fait bien des personnes, on ne les administre, ni seules, ni dans toutes les circonstances. C'est par le sage discernement des indications, qu'on a vu quelquefois la vérole guérir par ce moyen, & des exostoses vénériens se dissiper, des suppurations de poitrine, céder à l'inspiration répétée d'une fumée détersive ; des membres contractés se relâcher ; les mois rappellés, & les douleurs cuisantes des hémorroïdes, appaisées.

Dans ce cas ; ainſi que dans tous ceux où l'indication eſt de calmer & de relâcher, il faut bannir les fumigations ſéches & toniques, & n'employer que les émollientes. M. Louis, déjà cité, les préfére avec raiſon à la fumigation ſur les charbons, dont les vapeurs ſont plus ſéches & moins délayantes, le feu actuel a d'ailleurs des inconvéniens par rapport aux impreſſions qu'il peut faire. Les vapeurs de l'eau ſont plus fines & plus déliées, elles doivent donc opérer plus efficacement : tout le monde ſait de quels effets ſont capables les corps ſeuls qui ont le plus de ténuité, lorſqu'ils agiſſent par *per modum unius*. La méchanique dans la force des cables mouillés, & la phyſique dans les hygrométres artificiels & naturels, nous en fourniſſent des exemples. Perſonne n'ignore que l'humidité imperceptible qui eſt répandue dans l'air, avant que la pluie en ſoit formée, ne gonfle extraordinairement les ais des portes & des fenêtres, quoiqu'elles ſoient d'un bois ſolide & compacte : cela eſt ſenſible par la difficulté que l'on éprouve à les ouvrir lorſque l'air eſt humide. Vol. 4. des prix de l'Acad. Royale de Chirurgie.

Il ne faut cependant pas ſe ſervir de ce reméde, ſans précaution. On doit proſcrire les vapeurs meurtriéres des paſtilles arſénicales, dont les ignorans ont voulu faire revivre l'uſage ; il faut encore donner iſſue à la vapeur du cinabre dont on fait les fumigations antivénériennes ; & ſoit qu'il faille irriter une partie, ou la relâcher par la fumigation : on doit toujours modérer l'action irritante, ou la relâchante de ce topique, de peur, qu'en prodiguant les ſecours, la partie qu'on fumige, ne tombe dans un état oppoſé à celui qui faiſoit la premiere maladie. Nous entrerons dans un plus grand détail ſur l'uſage des fumigations, lorſque nous en donnerons les formules.

### Fumigation Fortifiante.

*Prenez* eau de vie, la quantité que vous ſouhaiterez, ou environ une once ou deux : verſez-la peu à peu ſur

une plaque de fer rougie au feu. La vapeur qui s'en élevera, sera dirigée de maniere qu'elle touche toute la surface du corps du malade, qui sera enveloppé depuis les pieds, jusqu'au cou seulement. Cette vapeur est propre pour les rhumatismes.

FUMIGATION POUR LES ULCÉRES DE LA MATRICE.

*Prenez* encens, storax calamite, myrrhe, mastic, gomme de geniévre, laudanum, de chaque une once; avec suffisante quantité de térébenthine. Faites des trochiques selon l'art.

FUMIGATION RÉSOLUTIVE POUR LE SCROTUM.

*Prenez* du cinabre artificiel, un gros: jettez dans un réchaud plein de feu, ou sur une plaque de fer rouge; & que le malade reçoive la fumée au moyen d'une chaise percée. Ce reméde convient dans la phlogose des testicules, qui est l'effet d'une gonorhée supprimée à contretems.

FUMIGATION MERCURIELLE POUR LA PEAU.

*Prenez* cinabre, demi-once: jettez-la à différentes fois sur des charbons allumés, de façon que le malade en reçoive la fumée; ce qui se peut faire en tenant sous la même couverture, le feu sur lequel on jette la poudre, & tout le corps du malade, à l'exception de la tête qui s'en trouveroit incommodée.

FUMIGATION POUR LA CHUTE DE L'ANUS.

*Prenez* encens, succin & écorce de grenade, de chaque une demi-once: réduisez le tout en poudre grossiére qui se mettra sur des charbons, & dont on fera en sorte que la fumée touche les parties malades.

FUMIGATION POUR LES HÉMORRHOÏDES.

*Prenez* feuilles de mauve, d'althéa, de pariétaire & de violier, de chaque une poignée: feuilles de bouillons blanc, deux poignées: fleurs de camomille & de mélilot, de chaque une pincée: semences de lin, de fénugrec, de chaque demi-once. Le tout ayant bouilli dans une suffisante quantité d'eau, on en recevra la fumée sur une chaise commode.

### Fumigation résolutive.

*Prenez* maſtic & ſuccin pulvériſés, de chaque, demi-once : jettez peu à peu ſur des charbons ardens ; & faites enſorte que la fumée frappe la partie malade : ce qui ſe répétera, trois ou quatre fois par jour.

Idem. *Prenez* de ſtorax calamite, deux gros ; ſuccin & maſtic, de chaque un demi-gros ; de geroſle, un ſcrupule ; de feuilles de romarin, une demi-once. Réduiſez le tout en poudre & mêlez, pour être employé en fumigations.

## §. II.

### *Les Bains.*

On appelle de ce nom, l'immerſion du corps juſqu'à la tête, dans un fluide quelconque. Les bains que prennent également les perſonnes ſaines & malades, ont été employés dans les tems les plus reculés. Le peuple Juif, à l'exemple des Egyptiens, en faiſoit un grand uſage. Ulyſſe dans Homére recommande le bain à ſon pere. On voit encore dans ce Poëte Hiſtorien, les Héros de ces premiers tems ſe baigner, le Berger Mélampe fit baigner les filles du Roi Procus, par des eſclaves, dans des bains d'une extrême propreté. Ne ſeroit-ce point de l'uſage des bains chauds que ſeroit venue la fable de Medée, qui faiſoit bouillir les hommes vivans ? Des Grecs, l'uſage des bains paſſa chez les Romains, qui les mirent ſous la protection d'une Divinité. *Thermarum dea.* Les immerſions des nouveaux nés dans l'eau froide, ſont plus anciennes encore ; les peuples d'Italie, au rapport de Virgile, les pratiquoient longtems avant la fondation de Rome ; les fondateurs des Religions les ont preſque tous adoptées. On les pratique encore aujourd'hui dans le Nord, & parmi certains peuples ſauvages, dans la vue de fortifier l'homme naiſſant, & de l'accoutumer aux injures du nouvel élément qu'il reſpire. Les Grecs & les Latins avoient des bains publics, dont la conſtruction nous

a été transmise par les écrivains de ces tems, & dont les édifices ont été conservés, pour le même usage. Les Russes ont aussi des bains publics; on en trouve encore quelques-uns dans l'Italie, mais à l'exception des fontaines d'eaux minérales, que la nécessité a fait entretenir, les bains que les Romains avoient fait construire en France, ne servent plus à cet usage, & ne sont que d'anciens monumens visités par les curieux.

Le bain qu'on prend par propreté, par plaisir, ou pour quelque maladie, est plus salutaire à jeun, qu'après le repas; les malades peuvent s'y tenir depuis un quart-d'heure jusqu'à une heure entiere, si les forces le permettent. On se baigne plusieurs fois le jour, & on y revient suivant le besoin. En sortant de l'eau, on prend pour l'ordinaire un bouillon médicamenteux, de la crême de ris, d'orge, ou du lait, du petit lait, selon l'indication. Après le bain, il convient de se tenir quelque-tems en repos, & quelquefois de se mettre dans le lit, pour entretenir plus longtems la transpiration, même la sueur.

On distingue plusieurs sortes de bains; les bains domestiques, les bains de riviere, les bains d'eau froide, des eaux minérales chaudes, d'eau de mer, de marc de raisin, ceux qu'on prépare avec de l'huile d'olive, & les bains de fourmis, les bains aromatiques, & les bains de sable.

*Les Bains domestiques* sont de tous les plus propres, les plus commodes & les plus sains. L'avantage de pouvoir augmenter & diminuer à son gré la chaleur de l'eau, de sortir du bain sans craindre de répercuter par un air froid, la transpiration nécessairement augmentée, & de pouvoir passer promptement dans un lit où cette même respiration, favorisée par le repos, s'accroît encore, fera toujours préférer le bain domestique tiéde: il modére le mouvement trop violent des humeurs; il donne de la souplesse aux fibres musculaires, & aux

autres parties élémentaires du corps. Il remédie aux affections spasmodiques, diminue le mal de tête, calme les douleurs, soulage ceux qui ont des attaques de néphritie, rappelle le cours des urines, & réussit dans la passion iliaque. Les mélancholiques s'en accommodent encore ; il est nécessaire dans la manie, dans la phrénésie, même symptomatique, & favorise l'éruption trop tardive de la petite vérole.

On prescrit encore les bains, comme reméde de précaution, & alors on n'oublie jamais d'y préparer le malade par la saignée, la purgation, & des boissons, dont les vertus varient suivant les circonstances.

*Les Bains de riviére.* La facilité avec laquelle on peut prendre ces bains, les rend plus communs que les précédens, mais ils n'en sont pas plus efficaces. Au contraire, souvent l'eau trop froide au lieu de relâcher, produit un effet opposé ; & quand à ce défaut de chaleur, se joint encore la mal-propreté, comme lorsque l'eau est bourbeuse, croupie, chargée de molécules putrides, provenant de quelque égoût, ou altéré par les lessives des Dégraisseurs, des Teinturiers, des Chapeliers, & d'autres matiéres semblables ; alors, outre le mauvais effet que les molécules sont capables de produire en pénétrant dans l'intérieur, elle peuvent encore donner lieu à des maladies de la peau. L'expérience l'a plus d'une fois démontré. Pour se baigner avec fruit dans les riviéres, il faut attendre la fin du jour, mettre au moins quatre heures de distance entre le dinet & le bain, & ne point entrer dans l'eau étant en sueur, cette imprudence malheureusement trop commune, devient chaque jour la cause des maladies inflammatoires, &c.

*Les Bains froids.* Ces bains qu'on prend même pendant l'hiver, produisent un effet contraire aux précédens. Les anciens les ont beaucoup vantés, plusieurs nations les emploient encore, soit comme pratique religieuse, soit pour conserver la santé du corps. On

ſe baigne peu en France de cette maniere ; tandis que les Anglois, qu'un ſeul bras de mer, ſépare de ce Royaume, en font le plus grand éloge, & le diſent très-efficace, non-ſeulement pour guérir la goutte, les rhumatiſmes, les affections hyſtériques & vaporeuſes, mais encore pour prévenir les catarrhes & d'autres maladies de ce genre, auxquelles ces peuples ſont ſujets. Il ſeroit imprudent en hiver d'y reſter au-delà de trois minutes, à moins qu'on ne fût dans l'habitude de le ſupporter plus longtems. Pendant l'été, on peut y être juſqu'à une demi-heure, & même davantage. Les bains froids nuiſent aux perſonnes dont la poitrine eſt malade ou facile à irriter ; mais il n'y a guéres de plus puiſſant remède pour préſerver du rachitis, les enfans qui en ſont menacés. La propriété tonique des bains les rend encore utiles dans les cas de foulures, ou d'entorſes : rien n'empêche mieux le gonflement de la partie foulée, que ſon immerſion dans l'eau froide pendant une heure ou deux. Le bain froid paroît être très-utile dans l'incontinence d'urine & dans certaines hémorragies. L'immerſion ſubite de tout le corps dans l'eau froide, a eu de grand ſuccès contre le délire fébrile, & la fureur des maniaques. On eſt encore dans l'uſage de prévenir les accès de rage, par ce moyen. On n'eſt jamais plus diſpoſé de ſuer, qu'en ſortant du bain froid. L'eau froide excite dans ce cas, ſur toute la ſurface du corps, une ſueur ſemblable à celle qu'on éprouve quand on a manié de la neige.

*Bains d'eaux minérales chaudes.* On met ce bain au nombre des puiſſans remédes éprouvés contre les maladies chroniques rebelles, ſur-tout contre les maladies invétérées de la peau. Il délivre encore des douleurs aigues des rhumatiſmes, même les plus anciens. Ses bons effets dans la paralyſie, dans les retiremens des membres, leur tremblement, leur atrophie & leur ſtupeur, ſont très-connus. Dans tous ces cas, il faut auparavant examiner ſi la tête n'eſt point ménacée d'apoplexie, & ſi les malades n'ont pas, comme on dit, les yeux vi-

trés. Car pour lors, il y auroit à craindre que le bain n'accélerât l'attaque d'apoplexie. Ce n'eſt encore qu'avec la plus grande réſerve, qu'on doit ſe permettre de preſcrire les bains aux perſonnes ſujettes aux vertiges; aux épileptiques, aux hypocondriaques, aux hyſtériques, aux phtiſiques & aux pulmoniques. L'agitation que cauſe ce bain d'autant plus actif, qu'il eſt plus ou moins chargé de particules ſalines ſulphureuſes, bitumineuſes & métalliques, redoubleroit les accidens des premiers malades, deſſécheroit trop les derniers, & leur cauſeroit des hémorragies mortelles. Les bains des eaux thermales ne ſont pas tous au même degré de chaleur; ce n'eſt ordinairement que par gradation, qu'on arrive au bain de la ſource, dans lequel on ne reſte qu'un eſpace de tems très-limité. On eſt une demi-heure & davantage dans ceux dont la chaleur eſt plus ſupportable. Cela dépend d'ailleurs du degré de force & de l'état des malades qui les prennent.

*Bains d'eau de mer.* Le peuple ne ſe baigne guéres autrement dans les Provinces méridionales, & le long de toutes les côtes maritimes. L'eau de la mer eſt plus peſante que l'eau douce, parce qu'elle contient une plus grande quantité de ſel: elle agit auſſi plus puiſſamment ſur le corps. Elle fortifie ſinguliérement les fibres, fait couler abondamment les urines, & donne beaucoup d'appétit. La qualité réſolutive de ce bain, eſt plus marquée que celle des précédens, l'eau de la mer eſt encore très-déterſive, auſſi va-t-on s'y baigner pour les dartres anciennes, les galles rebelles, les puſtules ulcérées, & les vieux ulcères. Quant à la propriété de prévenir la rage & de la guérir, que pluſieurs Auteurs lui ont attribué, & que le peuple toujours eſclave des préjugés croit lui reconnoître encore, il n'eſt rien de plus faux, & de plus hautement démenti par l'obſervation. Il en eſt de ce ſpécifique, comme de tant d'autres accrédités par l'eſpérance, & qui ceſſent d'avoir les vertus qu'on leur attribue lorſque l'adminiſtration s'en eſt faite ſous les yeux des gens inſtruits.

*Bains de marc de raisin.* C'est à tort qu'on a donné le nom de bain à ce genre de secours qui consiste à enfoncer dans le marc de raisin la partie sur laquelle on veut appliquer cette substance. Il suffit de connoître la nature spiritueuse de l'humidité qu'exprime le marc du raisin, pour sçavoir qu'un bain pareil est un tonique & un résolutif très-puissant. On prend ce bain en automne, dans le tems des vendanges; mais le corps entier n'est jamais soumis à cette épreuve, par laquelle ceux qui ont des membres retirés, paralisés, estropiés, ou qui souffrent des douleurs cruelles de rhumatisme & de sciatique, se trouvent souvent soulagés.

*Bains aromatiques.* Ces bains ne sont que la décoction de différentes plantes aromatiques. On les emploie dans tous les cas des précédens, avec cet avantage cependant qu'on peut les préparer dans toutes les saisons de l'année. On administre encore les bains aromatiques avec succès, dans les paralysies qui viennent à la suite de la colique des peintres, contre les taches & les ulcéres scorbutiques, & même contre le scorbut.

*Bains d'huile.* Il n'est pas de bains plus émolliens, plus relâchans, plus adouciſſans. On prépare encore pour les mêmes indications, les bains de lait, de tripes, & des décoctions d'herbes émollientes. On se sert encore du marc d'huile, au défaut de l'huile même, mais ce bain n'est pas si efficace.

*Bains de sable.* C'est encore sans fondement, qu'on a donné le nom de bain, à cette espéce d'inhumation: pour employer ce secours, on enfonce le malade dans le sable échauffé par le soleil; soit au bord de la mer, soit dans le lit d'une riviére. Ce bain est recommandé contre les douleurs de rhumatisme, & les douleurs inflammatoires des jambes. On prépare encore des espéces de bains, s'il est permis de les nommer ainsi, avec du son, des feuilles d'aulnes, ou d'autres arbres,

ou

ou échauffées à l'ardeur du soleil, ou qu'on a enfermées pendant quelque-tems dans un four chaux, ce qui fait penser qu'on pouvoit échauffer de même le sable.

*Bain de vapeurs, les étuves.* Ce bain n'est que la vapeur de l'eau simple ou des eaux thermales, dont on remplit une chambre, dans laquelle on place le malade qui doit le prendre. De cette maniere, on excite des sueurs très-fortes & très-abondantes. Les étuves nuisent souvent à la tête & aux poumons; on ne sçauroit même en soutenir l'épreuve, sans garantir la tête & la bouche de l'action de cette vapeur. Mais avec cette précaution, les malades soutiennent la vapeur de l'eau bouillante, & s'en trouvent bien. Les jeunes gens, les personnes âgées, & les sujets phlétoriques, les cachectiques & les poulmoniques doivent tous s'en abstenir: à combien plus forte raison, doit-on en éloigner les femmes enceintes, ceux qui ont des passions violentes, qui sont sujets aux hémorragies, ou qui ont le flux de ventre, &c. Mais après avoir pris toutes les précautions dictées par le raisonnement & par l'expérience, ne seroit-il pas à propos d'employer plus souvent le bain de vapeurs? Rien ne rappelle plus promptement la transpiration supprimée, & aucun des bains déjà décrits, ne porte à la peau, un émollient, un déterſif, un résolutif plus efficace & plus doux.

*Demi-bains.* Ces bains différent des autres, en ce qu'ils sont particuliers: on n'enfonce le malade dans l'eau, que jusqu'à la ceinture. De cette maniere, la poitrine est à couvert de l'impression physique & méchanique de l'eau; la tête ne craint point l'impétuosité du sang, que la compression du corps & l'agitation de ce fluide y conduiroit en plus grande abondance; & l'on parvient ainsi d'une maniere sure & paisible, à résoudre les embarras du bas-ventre, à combatre la colique hépatique, si douloureuse & si rebelle; la néphrétique qui n'est souvent, ni moins cuisante, ni moins opiniâtre, & les sup-

pressions d'urine provenant de l'embarras des reins, ou d'une cause particulière à la vessie.

L'œdématie des jambes, la goutte des pieds, & les ulcères des extrémités, ne doivent pas empêcher d'administrer le demi-bain. On peut alors tenir les jambes hors de l'eau. C'est ce que font ceux qui prennent les bains de fauteuil.

*Bains de pieds, pédiluves.* Les anciens avoient beaucoup de confiance en ce secours, les modernes rejettant toute dérivation, l'auroient presque fait abandonner comme inutile, si l'expérience qui l'emporte toujours sur le système, n'eut enfin dissipé cette erreur. On recommande la pédiluve dans les maux de tête, accompagnés de douleur & de spasmes. Il est encore utile dans les opthalmies, les fluxions sur les yeux, l'asthme convulsif, les palpitations de cœur, les suppressions, les hémorroïdes. Quelquefois il dispose au sommeil, sur-tout, si au lieu d'eau simple, on se sert d'une décoction de têtes de pavots blancs ou d'autres plantes narcotiques. Il est certain qu'on peut par la simple lotion des pieds, faire pénétrer les parties médicamenteuses dans le corps humain. Un Auteur Anglois dit avoir guéri des fièvres intermittentes, rebelles par les pédiluves & la décoction de quinquina. On a fait autrefois saliver avec des semblables lotions mercurielles, & il n'est pas douteux que les décoctions aromatiques, amères, antiscorbutiques, ne puissent être très-utiles, employées en pédiluve contre le scorbut. Ce qu'on dit ici des bains des pieds, peut s'appliquer de même aux extrémités inférieures, qu'on plonge dans de l'eau simple, ou dans des décoctions, tantôt toniques, tantôt relâchantes, suivant qu'elles sont relâchées ou tendues, œdémateuses, desséchées, insensibles ou douloureuses.

### Bains chauds artificiels.

*Prenez* cendres de sarment & fleurs de soufre, de chaque, deux livres : faites bouillir durant vingt-quatre

heures dans vingt livres d'eau, avec laquelle on rendra le bain médecinal.

*Prenez* chaux vive, quatre livres : soufre lavé, deux livres : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau.

*Prenez* nitre, tartre crud & soufre, de chaque, la quantité que vous jugerez nécessaire : réduisez le tout en poudre : mêlez : jettez le mêlange dans le creuset rougi au feu : mettez dans une cave, la matiere qui reste après la déflagration, afin qu'elle s'y liquefie. On rendra l'eau du bain, médecinale, en y mêlant cette préparation, à la proportion de quatre ou six onces, pour vingt livres d'eau.

*Prenez* de soufre, trois livres, de nitre, une livre, de baies de geniévre, deux livres : feuilles de sauge & de romarin, de chaque, huit poignées. Coupez les plantes : concassez les baies : faites bouillir le tout dans une suffisante quantité d'eau, pour un bain fortifiant.

*Prenez* cendre de sarment, deux livres : soufre écrasé, demi-livre : limaille de fer rouillé, nitre & sel de tartre, de chaque six onces : faites bouillir dans une quantité d'eau suffisante, pour un bain.

### Bains chauds artificiels.

*Prenez* soufre, deux livres : sel marin, une livre : tartre blanc & nitre, de chaque demi-livre : baies de laurier, une livre : feuilles de lavande, & fleurs de camomille, de chaque huit poignées : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau.

Les formules précédentes peuvent s'employer & servir de modéles, pour préparer des eaux médecinales, qui se prendront, tant en bains qu'en douches : de tels remédes sont utiles dans la paralysie, & les autres ma-

ladies qui demandent que l'on faſſe uſage des bains naturels.

### Bains pour la Paralysie.

*Prenez* baies de geniévre concaſſées, quinze poignées : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & enſuite éteignez-y à pluſieurs repriſes, un fer rougi au feu.

### Bains émolliens.

*Prenez* de racines d'althéa & des oignons de lis, de chaque deux livres ; des feuilles de mauve, de pariétaire & de violettes, de chaque ſorte, cinq ou ſix poignées ; de ſemences de lin, de fenugrec & de guimauve, de chaque une livre ; des fleurs de camomille, de mélilot & d'aneth, de chaque, cinq ou ſix pincées : faites bouillir le tout, dans une ſuffiſante quantité d'eau à laquelle vous mêlerez des huiles de lis & de lin, de chaque deux livres, & ſix livres de vin blanc, pour faire un bain dans lequel la partie malade doit reſter auſſi longtems qu'on le pourra.

Je ne ſçais pour quelle raiſon le vin blanc entre dans cette formule.

La même décoction peut ſervir pour des demi-bains ; pour en faire recevoir la vapeur, pour le bain particulier de quelque partie, pour des fomentations, &c. en proportionnant la quantité des plantes, des huiles, &c. à celle de l'eau qu'on emploie pour la décoction, dont on a beſoin. Je crois qu'on peut en retrancher le vin, & y mettre moins de ſemences.

Quelquefois on ſe contente d'ajouter à l'eau, une quantité plus ou moins grande de lait, ou de quelque huile végétale, donner ou faire bouillir du ſon dans l'eau pour la rendre plus douce & plus émolliente.

### Bains des pieds propres a fortifier.

*Prenez* des feuilles de romarin & de ſauge, de chaque quatre poignées ; de baies de geniévre, une livre : faites

bouillir dans une suffisante quantité d'eau, pour servir en bain de pieds, qui se prendra après les attaques de goutte.

*Prenez* des feuilles de sauge & d'absinthe, de chaque, deux poignées ; de roses rouges, une poignée ; sel marin & alun, de chaque une once : faites bouillir dans une suffisante quantité d'un mélange d'eau & de vin, pour servir en bain des pieds.

### Bains propres a assoupir.

*Prenez* feuilles de jusquiame, deux poignées : des têtes de pavots blancs, au nombre de douze : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau.

*Prenez* des feuilles de mauve & de morelle, de chaque, deux poignées ; des têtes de pavots blancs, au nombre de dix : des fleurs de nénuphar, une poignée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'oxicrat ; pour un bain de pieds, que l'on prendra à l'heure qu'on s'endormoit précédemment.

### Demi-bains pour les cas d'épreintes.

*Prenez* feuilles de guimauve & de bouillon blanc, de chaque, deux poignées ; de graine de lin, une demi-livre : faites bouillir dans une quantité d'eau suffisante ; pour que le malade, étant assis dans un demi-bain, ait de l'eau jusqu'au nombril.

*L'Embrocation.* C'est une espéce de bain formé par la chute de l'eau ou de tout autre fluide qui découle goutte à goutte sur la partie, par l'expression d'un morceau de linge, de drap, ou une éponge, qui en sont imbibés.

*La Douche.* C'est encore une espéce de bain qui ne différe du précédent, qu'en ce que le fluide coule à plein canal, d'une fontaine naturelle ou artificielle, & qu'il est versé, ou lancé de haut.

*Les Embrocations & les Douches* se font avec l'eau commune, les eaux thermales, & diverses iufusions ou décoctions des plantes qu'on a soin de varier suivant les différens cas. L'eau tiéde en embrocation ou en douche sur les parties érésipélateuses, sur les tumeurs inflammatoires, & dans tous les cas où il faut adoucir, lâcher, & résoudre, produit de très-bons effets. L'expérience a de plus démontré que la douche avoit résout différentes tumeurs, tant goutteuses qu'écrouelleuses. On l'emploie de même froide, & ce n'est pas sans succès.

Nos baigneurs ont rendu ce secours plus commun dans Paris, qu'il ne l'étoit auparavant. Un tuyau qui conduit l'eau sur la baignoire, dans laquelle on place le malade, suffit pour donner la douche. Au bout de ce tuyau, on met un ajustage de différent calibre, suivant l'épaisseur qu'on peut donner à la colonne d'eau; l'on peut de même prolonger ou racourcir à son gré ce tuyau. Sa flexibilité (il est de cuir) permet encore de diriger la colonne d'eau au gré de celui qui administre la douche, ainsi on se rend maître de la hauteur & du volume d'eau destinée à cette opération. Les molécules aqueuses qui s'éparpillent par la chute de l'eau, se repandant dans l'air de la chambre qui doit être close, ressemblent à une espéce de brouillard; cette vapeur humide, qui fait l'effet de l'étuve, ajoute à l'efficacité de la douche.

Les eaux thermales employées de cette maniére, ont été de tout tems estimées contre la roideur des membres, leurs distorsions, les ankiloses, les paralysies, & pour amolir & résoudre les tumeurs qui résistent le plus aux remédes ordinaires. On les vante encore dans les cas d'exostoses, lorsque les autres moyens curatifs ont été inutilement employées. Elles dissipent les douleurs qui durent depuis longtems, & guérissent les vieux ulcéres.

On retire le même avantage des douches à l'eau minérale artificielle; on fait encore des douches à l'eau de

tripes, de fraiſes de veau, de pieds de moutons, dont l'effet eſt ſurprenant.

C'eſt encore à la douche, que doit être rapportée l'aſperſion de l'eau froide ſur le viſage de ceux qui tombent en ſincope, pratique utile, & qui eſt connue même des femmelettes. On a coutume à l'Hôtel-Dieu de Paris, de donner des douches avec l'eau froide de la riviére de Seine, aux maniaques qu'on tient enfermés dans la ſalle des foux. Pour cet effet, on met les malades dans une cuve ſur laquelle on place un couvercle de bois qui couvre toute la cuve, & entoure le col du malade qu'on veut doucher. Sur ſa tête, répond un robinet qu'on ouvre, & d'où part une colonne d'eau très-forte, qui tombe à plein jet, ſur le ſinciput du maniaque, lequel enfermé dans la baignoire & ne pouvant s'échapper, eſt forcé de recevoir la douche au gré de ceux qui l'adminiſtrent. L'impreſſion vive & inattendue que cauſe cette opération, produit ſouvent une révolution heureuſe, & ramene les foux au bon ſens.

# ESSAI SUR LES CAUTÉRES,

## *Sur les Fonticules & sur les Ventouses.*

### §. I.

### *Des Cautéres.*

L'Homme est sujet à des infirmités de toute espéce. Quelquefois il en apporte le germe, du sein de sa mere; souvent il les suce avec le lait, il les voit se développer à mesure qu'il avance en âge, & ne parvient à l'adolescence, qu'à travers mille écueils également dangereux, & difficiles à éviter. Mais si l'homme n'est qu'un assemblage de maladies, suivant l'expression des Anciens; la nature est aussi remplie de remédes, & l'homme industrieux en rencontre partout, dans les substances même qui paroissent les plus capables de lui nuire. Cet élement terrible & redoutable, qui réduit en un instant les plus superbes édifices, en un monceau de cendres & de débris; qui porte la terreur & la mort, parmi les armées les plus puissantes; qui détruit tout ce qui s'oppose à son impétuosité, & pénétre tous les corps de la nature, quelques durs qu'on puisse les supposer: le feu, peut opérer dans l'œconomie animale, les changemens les plus heureux, quand on le fait servir à propos, & que l'administration de ce secours, est soumise à des mains intelligentes.

On a reconnu de tout tems, deux espéces de cautéres. Les uns sont actuels, tels sont le feu, & les corps enflammés: les autres sont potentiels, tels que la pierre infernale, à cautére, & tous les corps qui ont la propriété de produire une escarre par leur vertu irritante. Nous ne parlerons que des premiers dans ce paragraphe. Les autres ne servant qu'à ouvrir des tumeurs, ou à former des fonticules.

La néceſſité de cautériſer ou de brûler ( ces deux termes ſont ſynonymes en Médecine ) a été reconnue dans la plus haute antiquité. Hippocrate s'en ſervoit fort utilement ; il brûloit & cautériſoit la poitrine, le dos des phthiſiques, & le ventre de ceux qui avoient la rate enflée. Ce qu'on ne peut guérir par les remédes, diſoit ce Prince des Médecins, on le guérira par le feu : le feu remediera aux maux que le fer n'aura pu détruire ; mais rien ne pourra guérir, lorſque le feu aura été inutile. *Quod remedium non ſanat, ferrum ſanat ; quod ferrum non ſanat, ignis ſanat, quod ignis non ſanat, inſanabile dici oportet.* Hippocrate employoit ce moyen extrême, mais utile, dans preſque toutes les maladies chroniques ; il cautériſoit le ventre, en ſept endroits, dans l'hydropiſie naiſſante, autour de la région du foie ; dans les douleurs de tête ; le cautére étoit encore le reméde dont il attendoit le plus d'effet. Il en appliquoit deux ſur les oreilles ; deux ſur le derriére de la tête ; deux à la nuque ; & deux auprès des angles des yeux. Il cautériſoit encore dans les cas de fluxions opiniâtres ; dans les accès de goutte, & de ſciatique, & dans toutes les douleurs fixes. *Celſe* conſeilloit de brûler les veines de la tête, & de faire pluſieurs inciſions au cuir chevelu, dans les ophthalmies, & les fluxions opiniâtres ſur les yeux. On voit dans les ouvrages de *Cælius Aurelianus*, combien la ſecte des Médecins méthodiques faiſoit de cas des cautéres : ceux qui ſont venus après *Thémiſon* & *Arehigéne*, ont adopté ce ſecours, à l'exemple de ces deux Médecins, dont les Arabes ont en cela ſuivi la méthode.

Les inſtrumens dont ce Médecin ſe ſervoit dans ſes opérations, étoient tantôt des fers chauds ; tantôt des fuſeaux qu'il trempoit dans l'huile bouillante ; tantôt enfin des petits cones de toile de lin, ou des champignons de charpie qu'il enflammoit, & faiſoit brûler ſur les parties douloureuſes. C'eſt à l'imitation de cette maniére de cautériſer, que les Indiens ont fait de leur *moxa*, un uſage ſi commun, comme nous le verrons

bientôt. Le cautére étoit non-seulement employé comme remède, par Hippocrate, & ses contemporains : on s'en servoit encore comme prophylactique.

Le Pere de la Médecine nous apprend, *lib. de aëre, aquis & locis*, que les Scythes Nomades se faisoient brûler les épaules, les bras, la poitrine & le dos, afin d'absorber les humidités superflues, pour devenir plus robustes, plus en état de résister aux fatigues de la guerre, plus capables de bander leurs arcs, & de lancer avec force leurs javelots, contre leurs ennemis. Les Sauromates brûloient la mamelle droite de leurs jeunes filles, afin que cette partie ne grossît point à l'âge de puberté : ce qui les auroit gêné dans les opérations militaires, dont ces femmes courageuses partageoient les hazards avec beaucoup d'intrépidité : c'est delà qu'est venu le nom d'amazône. Celse, Galien, & ensuite les Arabes faisoient le plus grand usage du feu, dans les douleurs rhumatismales, dans les affections catarrhales, la goutte, la sciatique, l'apoplexie, l'épilepsie, & toutes les maladies de la tête ; dans l'hydropisie, l'hydrocèle & les hernies. On s'en servoit encore, pour arrêter les hémorragies, brûler les caries, consumer les chairs baveuses ; & dans une infinité de cas dont l'énumération seroit trop longue.

Depuis les Arabes, il n'est presque point de Médecin ou de Chirurgien fameux qui n'ait recommandé les cautéres actuels, comme un remède souverain. Septalius, Helmont, Boutekoe, Overkamp, Craan, Jean Costæus, Professeur en Médecine à Bologne, Marc-Aurele, Séverin, Paré, André de la Croix, Fienus, Bartholin & Cappivacio, Fréderic Hoffmann, &c. se sont appliqués à recommander ce genre de remede : & ces Auteurs ont rapporté un grand nombre d'observations de cures faites par le feu : ils s'accordent tous à dire que la méthode de nos anciens, quoiqu'elle paroisse cruelle, n'en est pas moins salutaire, & qu'elle est une des meilleures ressources que l'art puisse employer.

Albucasis, Médecin Arabe, vouloit qu'on appliquât le cautére sur la suture coronale, pour la paralysie, la léthargie, le tremblement des membres, les convulsions, & la somnolence; à la nuque, pour les fluxion & les maladies catarrhales de la tête; derriére les oreilles, pour le tintement, le bourdonnement & les maladies froides de cet organe; au grand angle de l'œil, pour la fistule lacrymale. Il brûloit la bouche ou le nez, pour guérir les ulcéres, les polypes, & les ozénes qui occasionnent la punaisie; le bras, pour guérir les fluxions de la tête & du col; la poitrine, pour l'asthme & les palpitations; entre la quatriéme & la cinquiéme côte, pour les intempéries froides de la plévre, & pour éviter la suppuration. (Le cautére actuel ne feroit-il pas, dans les cas où le conseille Albucasis, ce que font les vésicatoires dans la pleurésie, lorsqu'on les applique sur la poitrine? Ne seroit-il pas plus efficace? C'est un problême dont nous laissons la décision aux grands Praticiens.)

Albucasis appliquoit encore le feu au creux de l'estomac, au-dessous du cartilage xiphoïde, pour dessécher l'humidité qui gênoit l'action du ventricule; au-dessous de l'ombilic, pour guérir l'hydropisie; sur le pubis, pour guérir les maladies catarrhales de la vessie; & la rétention d'urine qui provenoit de cette cause; au scrotum, pour dissiper l'hydrocéle, ou le pneumatocéle; à l'épine pour la paralysie, la gibbosité, & les douleurs dans les articulations; à la cuisse & sur l'articulation du fémur avec l'os des îles, pour la sciatique, & les douleurs de la goutte; à la partie interne & supérieure de la cuisse, pour guérir les ulcéres, & les autres affections de la vessie, pour les douleurs des parties génitales, les maladies de la matrice, & enfin, pour donner de l'ardeur à l'acte de la génération; autour de l'anus, pour guérir les fistules, les hémorroïdes & les autres maladies de ces parties; au-dessous du genou, pour calmer les douleurs de goutte, & des articulations; pour les maladies de la matrice & des parties génitales; à la mol-

léole interne ou externe, & sous la plante des pieds ; pour la goutte & les douleurs de rhumatisme.

On a vu des brûlures subites à la tête dissiper des céphalalgies très-rébelles, & des douleurs de rhumatisme, disparoître après la brûlure de la partie. Quelques Auteurs dignes de foi, disent avoir guéri des apoplexies qui avoient mis en défaut toutes les ressources de l'art, par l'application du cautére actuel sur différentes parties. *Il y a grandes commodités du cautére actuel*, dit le bon Ambroise Paré, *comme de corroborer la partie, la déssécher, corriger son intempérature, obtundre & hébéter la vénénosité & corruption.*

Malgré son efficacité, le cautére actuel étoit cependant presque tombé dans un oubli, dont les vrais Chirurgiens gémissoient. Soit que les praticiens n'osassent pas en ordonner l'usage à des malades, dont la délicatesse étoit extrême ; ou qu'ils eussent à faire à ces sybarites efféminés, pour lesquels il faut avoir l'art de créer une médecine particuliére. On regardoit la méthode des Anciens, comme suranée & trop cruelle pour nous. On laissoit aux Allemands, le privilége de brûler les parties. Mais l'Académie de Chirurgie attentive à tout ce qui peut intéresser l'art, réveilla enfin, il y a quelques années, l'indolence léthargique des Chirurgiens, au sujet des cautéres. M. Pouteau Chirurgien célébre de Lion, avoit déjà osé cautériser, & le succès avoit plusieurs fois couronné sa hardiesse. On est devenu un peu plus hardi : cette opération n'est plus aussi rare ; & comme on ne jure plus par *Dionis*, depuis que l'Académie de Chirurgie publie ses Mémoires : on a oublié que cet Auteur avoit dit qu'il ne parloit *des cautéres, que pour inspirer à ses Auditeurs, l'horreur que de pareils remédes méritent.* Voyez les Mém. de l'Acad. Roy. de Chir.

L'effet des cautéres, est de produire une escarre qui donne lieu à un petit ulcére qui sert d'égout à la matiére morbifique. C'est par le tissu cellulaire, que cette humeur est portée au dehors, comme nous le dirons plus bas, en parlant des fonticules.

Quand on veut appliquer le feu sur une partie ; il faut 1°. choisir un instrument propre à cette opération ; on voit par conséquent qu'il n'est guére possible d'assigner à ces instrumens, une figure déterminée.

2°. Epargner les parties ambiantes, pour ne pas multiplier sans raison, la somme des douleurs. C'est aussi pour cela que, lorsqu'on brûle l'os unguis dans l'opération de la fistule lacrimale, on a une canulle de fer qui sert de conducteur au cautére rougi au feu. Dans la carie, il faut avoir soin de couvrir les bords de l'ulcére d'un emplâtre, de peur que l'action du feu ne détruise des parties saines, & n'y forme des escarres.

Les Orientaux, les Chinois & les Japonois brûlent très-communément les parties où ils ressentent de grandes douleurs. Ces peuples se servent, pour faire cette opération, du fer rouge, ou du moxa : c'est le duvet d'une espéce d'armoise. On fait avec ce duvet ; du linge très-fin, ou de l'étoupe : des petits cilindres longs d'un travers de doigt, & à peu près aussi larges à leur base. Ces bases sont fixées à la peau, avec un peu de gomme arabique, & l'on met le feu au sommet. La flamme gagne insensiblement la peau, la brûle, & détruit quelquefois sans retour, les douleurs de goutte les plus cruelles & les plus invétérées. Si la premiére brûlure n'opére pas, on en fait une seconde, jusqu'à l'entiére guérison.

Prosper Alpin regardoit cette maniére de cautériser, comme préférable à toutes les autres, quand il s'agit d'attirer les humeurs à la peau. Quand la chaleur commence à pénétrer les parties, il en sort une humidité qui humecte la base du moxa, & l'attache à la peau : il faut brûler plus ou moins de cilindres, selon que la douleur est plus ou moins profonde ; on a cependant de grandes attentions à avoir, quand on cautérise sur les articulations.

M. Heister dit que c'est avec raison, que les Chirurgiens d'Europe ne font point usage de ces brûlures : *non sine ratione*, dit l'Auteur Allemand. Mais nous demandons à M. Heister & à ses sectateurs, s'il ne vaut

pas mieux faire usage d'un remède vanté par les Médecins anciens les plus célebres, que de laisser un malade livré aux souffrances les plus atroces ? Il n'est pas probable que les Médecins Grecs, Arabes, Japonois & Chinois, eussent adopté une méthode qui ne produiroit que des douleurs intolérables, sans aucun effet salutaire.

Les partisans du cautére actuel ne s'accordent point sur les endroits où l'on doit, par préférence, appliquer ces remédes, lorsqu'on peut choisir ; les uns, comme Scultet, veulent qu'on brûle à l'occiput : D'autres, tels que *Zacutus Lusitanus* & Riviére, conseillent de cautériser entre la premiere & la seconde vertébre du col ; quelques-uns prétendent que le point qu'il faut choisir, pour que le cautére ait un bon effet, est l'endroit où la future sagitale & coronale, se rencontrent. Un Auteur Italien, qui a fait un traité sur l'apoplexie, veut qu'on applique le feu, au milieu de la plante des pieds, dans les cas d'apoplexie. M. Heister dit avoir essayé cette méthode, mais sans succès.

## §. II.

### *Des Fonticules.*

On a mal-à-propos confondu, les ulcéres artificiels que l'on ouvre pour donner issûe à une matiére morbifique, avec les corps dont on se sert pour ouvrir ces égouts. Il y a cependant une grande différence entre l'un & l'autre : les cautéres sont la cause, les fonticules sont l'effet ; il importe donc beaucoup de les distinguer. La Chirurgie, en ouvrant des fonticules, imite la nature, lorsqu'à la suite de quelque maladie aigue, chronique & maligne, elle forme des abscès en différentes parties du corps, où se dépose le reste de la maladie. Aussi voit-on ces ulcéres artificiels être le soutien de la vie, dans des cas, où le malade eut été suffoqué : c'est une crise artificielle que l'art procure, quand la nature ne l'établit pas.

Les fonticules étant uniquement destinés à donner issûe à une matiére péccante, dont la présence nuit à la

santé ; le Chirurgien doit s'attacher à connoître les cas où cette opération est indiquée, & ceux où elle ne l'est pas. Nous entrerons dans ce détail, après que nous aurons dit un mot sur le méchanisme des fonticules.

La matiére morbifique peut être attirée à la peau, ou par révulsion, ou par dérivation, ou par interception.

1°. La révulsion a lieu, par exemple, lorsqu'on attire à la jambe une humeur qui, du foie, se portoit à la tête ; ou si l'on fait sortir par un ulcére fait à la future coronale, une pituite saline qui se jettoit sur la poitrine, & faisoit beaucoup tousser le malade.

2°. La matiére morbifique sort par dérivation, lorsque, par exemple, on attire à un bras, l'humeur qui, de la tête, se jettoit sur la poitrine.

3°. Enfin, on intercepte la matiére peccante par un fonticule, lorsque, par exemple, on fait sortir par une ouverture à l'occiput, l'humeur, qui suivant le trajet de la moelle épiniere, se portoit, de la tête, sur les nerfs de l'os sacrum.

Le tissu cellulaire est l'organe par lequel la matiére que l'on veut évacuer, arrive à l'égoût qu'on lui a préparé. Cet organe communique avec toutes les parties du corps. Il en est le principal élément, le canevas. Le corps du fœtus n'est dans les premiers tems de sa formation, qu'une masse de tissu cellulaire : & la macération peut, dans tous les âges réduire les parties cohérentes, en un mucilage auquel M. de Bordeu donne le nom de *tissu muqueux*. Cette toile ou ce tissu fournit une envelope à chaque fibre ; & *ces gaines poreuses* communiquent entre elles, de maniére que les humeurs peuvent aller & venir en tout sens. Qu'on fasse glacer un morceau de muscle après l'avoir laissé longtems en macération, on verra les glaçons des cellules se toucher les uns les autres, & l'on sera convaincu de leur communication.

Après avoir fourni une envelope à chaque fibre des parties internes ; après avoir formé plusieurs membranes telles que le péritoine, la plérée, &c. le tissu cellulaire vient former une couche générale que l'on trouve im-

médiatement sous la peau. De cette couche, partent des productions qui s'enfoncent dans les interstices musculaires, & forment ensuite différentes poches pour loger les viscéres. Chaque partie a son département, son *atmosphére cellulaire*, par lequel les humeurs peuvent circuler en liberté : mais tous ces départemens ont un rapport intime. Aussi voit-on, lorsqu'il se fait quelque suppuration sourde, un œdéme sur la peau, qui répond au centre de la suppuration : cet œdéme n'est qu'un gonflement du tissu cellulaire.

Les humeurs trouvent cependant quelque géne dans leur marche, à raison des différens étranglemens de la toile muqueuse. M. *de Bordeu*, dans son traité inestimable du *tissu muqueux*, regarde le corps comme partagé en deux parties par ces étranglemens : il leur donne le nom de *raphé général*. C'est, dit ce Médecin célébre, un plan réel de séparation entre les deux côtes du corps. On le trouve dans toutes les parties, quand on veut bien les examiner avec attention.

La théorie du tissu muqueux nous fournira donc l'explication du méchanisme des écoulemens que l'art prépare, pour le soulagement des malades : & ces connoissances apprendront au Praticien, de quel côté il doit établir les fonticules.

Le tissu cellulaire n'est point une masse dénuée d'action ; il en a une bien marquée, puisqu'il reçoit des vaisseaux & des nerfs qui sont comme noyés dans son tissu. Ces nerfs le rendent mobile, sensible, propre à des dilatations, & à des contractions extraordinaires. En effet, une partie interne est-elle affectée, un côté de la poitrine, par exemple, est-il attaqué de suppuration ? Les couches de l'organe cellulaire agissant l'une sur l'autre, & se renvoyant mutuellement la matiere morbifique ; le désordre est bientôt sensible à l'extérieur ; la joue du côté malade devient rouge, bouffie ; la main s'empâte, comme nous l'avons vu arriver l'année derniere, par l'usage du quinquina, dans un cas où la fiévre étoit une crise salutaire, un reste de coction de la maladie.

maladie. Le lendemain du jour auquel le Médecin ordonna le fébrifuge, le malade commença à avoir une toux légére; sur le soir, il se plaignit d'une petite douleur derriere le dos; le jour suivant, la joue & la main droite furent empâtées, & gonflées: je soupçonnai une métastase de la matiére morbifique, sur le poumon; je ne fus point trompé dans mon pronostic: quatre jours après, le malade vomit beaucoup de pus, & périt enfin. A l'ouverture de son cadavre, je trouvai le poumon droit tout pourri.

C'est donc par la voix du tissu cellulaire, que se forment les métastases; c'est par cet organe que se font les écoulemens artificiels que l'art pratique à l'imitation de la nature; c'est enfin la toile muqueuse qui porte jusqu'à la peau, les œdémes, les irritations, les inflammations, &c. dont les viscéres du bas ventre, ou de la poitrine, sont affectés. Mais ces marques extérieures, se manifestent toujours du côté de l'affection interne.

*Cappivaccio*, Professeur en Médecine à Padoue, dans son traité des cautéres, conseille d'ouvrir ces ulcéres artificiels, du côté où la matiére peccante exerce des ravages. Si le foyer de cette matiére étoit dans le foie, dit cet Auteur, & qu'elle se portât à la tête; il faudroit établir le fonticule à la jambe du côté droit, afin d'attirer l'humeur morbifique, sur une partie dont l'affection ne seroit point dangereuse pour la vie. *Nam si materia generabitur in jecore, & petat caput, ideò ut fiat revulsio ad partem ignobiliorem, in dextro crure fonticulus excitabitur.* Cappivaccio, *de rectâ cauteriorum administratione.* Mais si la matiere s'étoit jettée sur les jambes, continue le même Auteur, & qu'il fallût l'en détourner: il ne faudroit pas lui donner une issue à la jambe même; mais ouvrir le fonticule au bras, du même côté. On doit faire le même raisonnement pour les affections du côté gauche. Le bas ventre est-il le siége de la matiére morbifique? qu'on ouvre un fonticule à chaque jambe & aux bras, si l'affection est au-dessus de la région ombilicale.

Dans les cas de fluxions sur les yeux, de surdité par conjestion d'humeurs ou d'autres affections de la tête, il faut pratiquer l'ulcére artificiel à l'occiput, ou aux bras; & si la matiere morbifique se portoit sur les lombes, en suivant le trajet de la moëlle épiniere, le fonticule devroit être placé sur le principe du canal vertébral, c'est-à-dire, à la nuque; ce seroit un égout par interception.

Il ne faut jamais ouvrir un fonticule sur la partie affectée. Ce seroit s'exposer à débiliter entiérement cette partie, par l'abondance des humeurs qui y affluëroient; ou à y attirer une inflammation qui pourroit avoir des suites funestes, & dégénérer en gangrêne.

L'utilité des fonticules a été reconnue par tous les anciens Médecins; il n'y a eu que quelques sectateurs de la doctrine de *Vanhelmont*, & surtout de *Descartes*; qui ont essayé de fronder la méthode ancienne, alléguant pour raison, que toute métastase se fait par les vaisseaux. Mais les raisonnemens ne peuvent tenir contre l'expérience journaliere. L'histoire du tissu cellulaire fournit contre les ennemis des fonticules, des raisons auxquelles il n'y a pas de replique. Voyez *recherches sur le tissu muqueux.*

*Fabrice d'Aquapendente*, dit que de son tems, les habitans de la Sicile portoient des fonticules comme préservatif. *Bartholin & Roderic à Castro* assurent que cette méthode étoit générale dans l'Italie.

Il est prouvé en effet que ce remède peut prévenir ou guérir une infinité de maladies. *Aquapendente, Opér. de Chir. part.* 1. *cap.* 1. *p.* 12. en conseille l'usage dans les affections pituiteuses de la tête, telles que les fluxions sur les yeux, sur les narines, sur les oreilles, sur le gosier, ou sur les dents; cet Auteur regarde ces ulcéres, comme capables de détourner les humeurs âcres qui se portent sur la poitrine; par conséquent, à prévenir la phtisie, l'asthme, l'empiéme, & toutes les anhélations. C'est un moyen presque sur de guérir les maux de tête opiniâtres, dit *Sollingen, Operat. Chir.*

*part.* 1. *cap.* 1. *p.* 3. *Frédéric Hoffmann* en recommande l'usage pour se préserver des maladies contagieuses; pour dissiper l'apoplexie séreuse & chronique, pour calmer les accès de la manie, appaiser les mouvemens antispasmodiques, & consolider les ulcéres sordides & invétérés. *Wepfer*, *obs.* 41. vante ce secours contre la céphalalgie & la migraine; & il est parlé dans les Actes de Copenhague, *vol.* 3. *obs.* 12. d'un enfant qui avoit les yeux si foibles, qu'il ne pouvoit supporter la lumiere du jour qu'avec peine. On lui établit un fonticule au bras & l'autre à la jambe: ce qui le guérit. *Fréderic Hoffmann* rapporte qu'un Colonel mit en usage toutes les ressources de l'art, pour se délivrer d'un fluxion rebelle sur les yeux, qui lui rendoit la vue extrêmement foible. Après avoir porté un fonticule pendant quelque tems, cet Officier eut la satisfaction de pouvoir discerner les objets qu'il ne voyoit quelque tems auparavant que très-confusément, même en se servant d'une loupe.

*Montanus*, *conf.* 50, dit qu'un vieillard de cinquante-deux ans, affligé d'épilepsie, ne fut délivré de cette maladie, qu'en se faisant ouvrir deux fonticules au bras. *Craton* est du même avis, *epist.* 118. *ap. Scholz.*

*Meckren* raconte qu'un jeune homme qui étoit sujet à des accès épouvantables d'épilepsie, prit sans succès tous les remédes qu'on lui indiqua; on lui ouvrit enfin une fonticule avec le cautére actuel, sur la future coronale; ce malade fut guéri dans peu de tems. *Fabrice de Hildan* a vu une épilepsie qui revenoit tous les jours, céder à ce reméde.

On a vu des convulsions périodiques disparoître par l'usage d'un fonticule. Cette observation est consignée dans les *Ephémérides des Curieux de la Nature.* Nous allons en rapporter le précis. Une femme robuste & bien portante, ayant eu ses régles supprimées, fut attaquée, après quelques accès de fiévre intermittente, de convulsions dont les accès revenoient presque tous les jours. Ces paroxismes étoient si violens, qu'on enten-

doit craquer tous les membres de la malade, & qu'elle se cassa même quelques dents. Les convulsions étoient ordinairement annoncées par une douleur au côté droit : & le mal augmenta malgré l'usage des remédes qui furent ordonnés pour calmer les accidens. *Jean de Muralto* lui fit ouvrir un fonticule au côté droit, entre la troisiéme & la quatriéme des vraies côtes, précisément à l'endroit de la douleur qui annonçoit les accès convulsifs. L'ulcére fut entretenu pendant quelque tems, & les symptômes de la maladie diminuérent de jour en jour; mais la plaie s'étant cicatrisée, les convulsions reparurent. La malade ne fut guérie que parce qu'elle se maria & fit un enfant.

Je connois une femme veuve, mere de plusieurs enfans, dit *Olaus Borrichius*, act. de Copenh. ann. 1676. obs. 48. qui, toutes les fois qu'elle apprend une mauvaise nouvelle, éprouve un serrement de poitrine, des grandes anxiétés, & une lassitude générale, jusqu'à ce que deux fonticules qu'elle porte, l'un au bras, l'autre à la jambe, commencent à lui faire de la douleur, à se gonfler & à rendre beaucoup de matiére purulente : cet écoulement dissipe tous les symptômes. Le même *Olaus Borrichius*, ibid. ann. 1673, obs. 79. parle d'une femme âgée de quarante ans qui s'étoit toujours bien portée jusqu'alors; & qui ayant eu une suppression de régles, s'apperçut que sa tête s'appésantissoit; qu'elle perdoit peu-à-peu l'usage des sens. Enfin elle perdit la mémoire, au point qu'elle avoit oublié son *Pater*. *Olaus* ordonna les saignées du pied, les pilules d'aloës, les antihystériques, les sels volatils, les incisifs, &c. Le mal résista opiniâtrement. On ouvrit un fonticule à l'occiput & la mémoire revint peu-à-peu.

Les fonticules réussissent toujours admirablement lorsqu'on les applique à l'occiput, dans les cas de surdité par congestion d'humeurs, dans l'oreille interne : Je conseillai, dit encore *Olaus Borrichius*, un fonticule à la nuque, pour un homme qui étoit si sourd, qu'il ne pouvoit entendre le bruit d'un canon, qu'en

ouvrant la bouche, autant qu'il le pouvoit; au bout d'un mois, cet homme commença à entendre distinctement. On lui ordonna quelques remédes internes; il recouvra entiérement l'usage de l'ouie. Cependant, poursuit notre Auteur, ce reméde seroit inutile, si la surdité venoit d'un déchirement de la membrane du tympan.

Nous sortirions des bornes que nous nous sommes prescrites, si nous nous attachions à rapporter tous les bons effets des fonticules, que l'on trouve dans les Auteurs, ou dont nous avons été les témoins. Nous renvoyons nos Lecteurs à la source où nous avons puisé nos observations; qu'ils ouvrent tous les Auteurs dont la pratique a été nombreuse; qu'ils compulsent ces recueils immenses d'observations que les Sçavans de l'Europe ont transmises à la postérité; ils y verront que l'art de guérir a des ressources assurées, quand l'Artiste s'attache à imiter la nature.

Il est parlé dans les Ephémérides d'Allemagne, d'une femme de soixante ans qui fut attaquée d'une constipation si opiniâtre, qu'elle ne s'appercevoit de l'effet des remedes, que trois jours après les avoir pris; il devoit dans ces circonstances, passer dans les vaisseaux lactés, une quantité de miasmes putrides qui eussent infecté la masse des humeurs, si la nature n'eût cherché à s'en débarrasser, en ouvrant trois ulcérés au bas ventre. La malade chercha à se délivrer de cet écoulement incommode; mais aussi-tôt qu'un ulcére étoit fermé, elle éprouvoit des symptômes très-graves. Ce qui le fit résoudre à garder ce mal léger, pour en éviter un plus grand.

Enfin pour ne pas entasser citation sur citation, nous dirons pour résumer ce que nous venons d'avancer sur les fonticules, qu'on peut les ordonner non seulement dans les affections pituiteuses de la tête; mais encore dans la mélancolie, la manie, les catarrhes, l'apoplexie, l'hémiplégie, le vertige, le tintement d'oreille, la surdité, la punaisie, la perte de mémoire, les ozénes, les ulcéres des joues; dans les cas où une fluxion géne

les mouvemens de la langue, & où les gencives sont altérées par des humeurs âcres, accumulées sur ces parties. On en recommande l'usage, contre les affections de la poitrine & des poumons, contre les douleurs de ventre, la diarrhée, la dysenterie, la colique, la cachexie, les douleurs de reins, les affections de la vessie & des voies urinaires; la néphritie, les pollutions nocturnes, les affections hystériques, les fleurs blanches, & les maladies de la matrice. Un fonticule établi à la cuisse, est très-propre dans ces cas, à opérer une révulsion & une dérivation salutaire. *Scultet* dit avoir guéri par ce moyen, des femmes qui, ayant perdu leurs régles, avoient des fureurs utérines, & d'autres symptômes de cette nature. *Fonticulus in femore, in hysterici affectionibus, efficacissimus revellendo & derivando : curavi eo, mulieres quæ ob suppressionem mensium, uteri furores, aliaque symptomata sunt passæ.* Scultet. lib. c. tab. 43.

Les fonticules sont non-seulement efficaces contre les maladies internes; ils produisent encore des effets merveilleux dans les cas de douleurs aux extrémités. *Scultet* dit s'être guéri d'une douleur de sciatique, en s'ouvrant un fonticule à l'attache du muscle gastrocnémien. *Willis* assure avoir dissipé sans retour une douleur de reins contre laquelle tous les remédes avoient échoué. *Cappivaccio* & *Schrorer* ont reconnu leur efficacité contre la goutte. *Sylvaticus* a fait la même observation. Il est parlé dans les Ephémérides des Curieux de la Nature, d'un payfan qui souffroit depuis long-tems des douleurs de goutte intolérables; il se forma enfin un ulcére à la jambe de ce malade; on le tint ouvert comme un fonticule : & les douleurs de goutte cessérent.

Quelqu'efficacité qu'aient les fonticules contre un grand nombre de maladies; il est cependant des circonstances où ils seroient tout au moins inutiles, s'ils ne produisoient un très-mauvais effet.

1. On recommande de ne point recourir a ce remède, dans les maladies de la tête, dont la cause immédiate est la conjestion du sang, ou l'impétuosité avec laquelle

ce fluide se porte au cerveau. Il vaut mieux faire alors des saignées abondantes, que d'évacuer la sérosité qui, dans ces cas, est plus nécessaire, pour éviter des engorgemens qui seroient mortels.

2. Quand des malades d'une constitution délicate & sensible, sont attaqués depuis long-tems, de maux de tête violens, & qu'ils ont des mouvemens convulsifs ou épileptiques; il ne faut point ouvrir de fonticules sur les parties sous lesquelles il y a beaucoup de nerfs, comme à la nuque, par exemple, derriere les oreilles, ou sur les sutures. Si ces remédes sont indiqués, il faut les pratiquer aux bras, aux jambes, ou aux pieds.

3. Il ne faut se déterminer à ouvrir des fonticules, que lorsque tous les remedes internes ont été employés sans succès: & que la maladie est rebelle, ou dangereuse. Un fonticule entraine toujours une certaine incommodité qui déplaît à beaucoup de malades: il ne faut y avoir recours, que lorsque ce remède est indiqué, & que l'on a besoin de faire une revulsion salutaire d'une matiére qui s'est jettée à l'intérieur.

4. Quand on ouvre un fonticule, pour calmer des douleurs qui sont fixées aux extrémités, il ne faut pas négliger de donner des remédes internes. Ces remedes ne font qu'assurer l'effet du fonticule: il est même bon d'en continuer l'usage pendant quelque tems, sur-tout quand on s'apperçoit que le mal se calme.

5. Les fonticules sont très-utiles aux vieillards dont les humeurs ont une qualité muriatique & scorbutique. Ce remède réussit même dans le scorbut confirmé: il peut prévenir ou calmer les accidens qui accompagnent cette maladie; mais il faut ouvrir les ulcéres artificiels aux bras ou aux jambes, parce qu'il est facile d'appaiser l'inflammation qu'ils peuvent occasionner, & de les cicatriser s'il est nécessaire. Dans ces cas cependant, il ne faut jamais laisser cicatriser ces ulcéres, parce que le danger seroit d'autant plus grand, que le corps est plus chargé de sucs dépravés.

6. Comme il peut résulter de très-grands inconvéniens

de la cicatrisation des fonticules, à cause de la métastase de la matiére morbifique sur quelque organe essentiel à la vie : on ne doit laisser dessécher ces ulcéres, que lorsque l'on est bien sur qu'il n'y a plus rien à craindre. En général il faut laisser mourir les vieillards avec cette incommodité prophilactique ; ce n'est que difficilement qu'il faut permettre aux adultes de s'en délivrer. On peut être plus indulgent dans l'âge tendre, & jusqu'à l'âge de quinze ou vingt ans, en un mot, tant que le corps grandit.

7. Avant que de fermer un fonticule, il faut donner au malade des remedes tempérans & évacuans. On fera en même-tems sur l'ulcére, des fomentations avec de l'esprit de vin camphré, ou le vin chaud.

8. Il y a du danger d'ouvrir des fonticules sur des corps cachectiques ou hydropiques : parce qu'il arrive souvent que la plaie se gangrêne ou se sphacéle. C'est le conseil de *Fab. d'Aquapendente*, part. 1. pag. 222. *Maximum imminet periculum*, dit cet Auteur, *dum fluunt*, (fonticuli) *ne sphacelus partem calore de pauperatam apprehendat & occupet, qui brevi hominem interimat.*

On peut ouvrir des fonticules sur la poitrine, au creux de l'estomac, sur la région du foie & de la rate ; au-dessous de l'ombilic, à l'aine, sur le pubis, au scrotum ; mais le plus souvent on pratique ces ulcéres à la nuque, aux bras ou aux jambes ; & quelquefois au creux de l'estomac.

Quand on les fait au bras, on doit choisir le point d'insertion du muscle deltoïde, à l'os du bras, parce que c'est l'endroit où il y a plus de tissu cellulaire par où la matiere morbifique doit être rapportée au dehors.

Quand on veut faire un fonticule à la jambe, on choisira le point d'insertion des deux muscles gastrocnémiens. C'est un espace qui se trouve du côté interne, trois à quatre travers de doigt au dessous du genou.

On ouvre communément les fonticules avec la pierre à cautére, ou avec la lancette : mais le premier de ces

deux moyens, est le plus généralement adopté. Depuis quelques années cependant, on a voulu substituer le bois de *garou* à la pierre à cautére. Ce bois a eu à Paris pendant deux ans, le succès de toutes les nouveautés. On a couru en foule chez l'Apoticaire qui le vendoit, & vantoit par conséquent ses effets : on s'est lassé du bois de garou : ses triomphes n'ont eu que la durée d'un éclair : c'étoit une mode : pouvoit-elle durer?

L'écorce de garou excite en effet une vive inflammation sur les parties où on l'applique. Cette inflammation s'étend & gagne enfin tout le bras, ou la jambe : ainsi ces parties sont excoriées en entier ; tandis qu'avec la pierre à cautére, on ne fait qu'une plaie capable de loger un pois. On sent bien que cette vaste excoriation doit être très douloureuse : aussi a-ce été une des grandes raisons qui ont fait abandonner la belle passion dont on s'étoit pris pour cet arbuste. L'*uva ursi*, pour le dire en passant, a eu le même sort il y a quelques années, mais on en a quitté l'usage avec moins de fondement. Celui-ci produit de bons effets, sans faire souffrir le malade ; le garou évacue moins qu'un fonticule bien établi, & le malade a tous les jours de nouvelles douleurs à attendre ; le moindre attouchement sur son bras est pour lui un supplice : cet inconvénient n'a point lieu, quand on se sert de la pierre à cautére, pour ouvrir l'ulcére, & quand on porte le bandage dont je parlerai bientôt.

Quand on s'est déterminé à ouvrir un fonticule, & qu'on a choisi l'endroit favorable à cette opération, on aura un emplâtre de diapalme de Nuremberg, ou de mucilage, &c. auquel on fera une ouverture assez grande pour y placer gros comme un petit pois de pierre à cautére. On appliquera cet emplâtre sur l'endroit désigné ; & on l'y collera bien, afin de garantir les parties environnantes, de l'action du caustique. Après avoir mis le caustique sur la chair que l'on voit à travers de l'emplâtre; on le couvrira d'une petite compresse quarrée, que l'on aura soin de mouiller, & l'on maintiendra le tout, avec une bande dont on fera plusieurs cir-

convolutions autour de la partie. Quelques heures suffisent ordinairement à la pierre à cautére, pour former une escarre : cette cautérisation se fait cependant d'autant plus vîte, que la peau du malade est plus dense, ou plus délicate ; celle des enfans & des femmes est plutôt cautérisée, que celle des hommes forts & âgés : c'est une attention qu'il faut avoir dans la pratique.

Quand l'escarre est formé, on ôte l'emplâtre : on fent l'escarre en croix, on introduit dans l'ouverture, un petit bourdonnet couvert de basilicum ; la suppuration s'établit ; l'escarre tombe, & l'on introduit alors dans la cavité que le caustique a formée, un pois, qui, en se gonflant, entretient l'ulcére dans une étendue suffisante pour l'écoulement que l'on veut procurer.

Par dessus ce pois, on doit mettre un morceau de sparadrap, une feuille de lierre, ou un linge sur lequel on a étendu un peu de cire fondue avec de l'huile. On contient le tout, avec un bandage convenable, & l'on a soin de panser l'ulcere, deux fois par jour en été.

On a inventé plusieurs bandages, pour que les personnes qui ont des fonticules, puissent se panser elles-mêmes. Celui dont se servent les Chirurgiens de Paris, est celui qui a paru le plus commode. C'est un assemblage de grands rubans de fil, assés larges pour envelopper le bras, & couvrir deux ou trois travers de doigt en dessus de l'ulcére, & autant en dessous. A cette premiere piéce, sont attachés des petits cordons ou rubans très étroits, qui traversent tout autant de trous au bord opposé à leur attache ; ils sont encore fixés à un ruban large qui est destiné à envelopper le bras.

Pour appliquer ce bandage, on le passe au bras où est le cautére, & l'on serre à volonté, après le panfement.

Je me suis apperçu dans quelque cas ; que la moindre compression, le moindre choc sur le bras, occasionnoit une inflammation à l'ulcére, beaucoup de douleur, qu'il en sortoit du sang, au lieu de sérosité, & que les malades jettoient alors toute la faute sur le Chi-

rurgien. C'eſt ce qui arrive ſurtout aux perſonnes aſthmatiques; à celles qui ſont oiſives, & qui n'ont à penſer qu'à leur mal. *Frédéric Hoffmann* a auſſi obſervé que l'erreur dans le régime & dans les exercices, les vives paſſions de l'ame & la contraction paſtique de l'eſtomac, des inteſtins, ou du diaphragme, occaſionnoient cette inflammation.

Pour obvier à ces accidens que j'obſervois, ſans connoître ce qu'*Hoffmann* en avoit dit, je fis fabriquer un bandage ſimple, mais très commode, & qui garantit l'ulcére de la compreſſion la plus forte. C'eſt une petite écuelle de plomb ou d'argent, garnie de quatre rebords qui appuient ſur le bras. Les rebords ſupérieur & inférieur, c'eſt-à-dire, celui qui regarde l'épaule, & celui qui regarde la main, ſont percés chacun de pluſieurs petits trous, où ſont attachés & couſus deux rubans de fil. On attache les rubans ſupérieurs à l'épaule; & les inférieurs ſur le bras. Les premiers ſont à demeure; on ne les change, que lorſqu'on les croît ſales, les autres ſont déliés à chaque panſement. Ce petit bandage, ne forme aucun volume ſur le bras, & ne gêne point, lorſqu'on s'habille.

Dans les cas cependant où l'ulcére s'enflamme par quelqu'une des cauſes que nous avons détaillées: il faut y faire des fomentations avec un épitheme compoſé avec de l'eau de chaux premiere, l'eau de fleurs de ſureau, l'eau d'arquebuſade, le ſucre de ſaturne, & quelques grains de camphre. Il n'eſt point de meilleur reméde à ces accidens, dit *Fred. Hoffmann*.

Quand un fonticule ſe ſéche de lui-même dans une perſonne âgée, & que la partie devient livide ou noire, ce ſujet eſt menacé de quelque maladie grave: le plus ſouvent même cet accident annonce la mort. Lorſqu'on s'apperçoit qu'il ne coule plus rien par l'ulcére; il faut tâcher d'y rappeller la matiére morbifique, par des remédes convenables; par exemple, on pourra appliquer un emplâtre véſicatoire ſur le bras, & introduire dans l'ulcére, une petite boule d'iris de Florence, ou d'ellébore noir.

Dans les sujets extrémement maigres; il arrive quelquefois que l'ulcére artificiel se desséche, s'enflamme & devient douloureux, par le défaut de tissu muqueux dans cette partie. Dans ce cas, il faut ouvrir un autre ulcére dans un endroit plus favorable, & laisser l'ancien se cicatriser.

Lorsqu'il s'éléve des chairs fongueuses du fond de l'ulcére, il faut les reprimer en les saupoudrant avec la poudre d'alun brûlé & le précipité rouge mêlés ensemble.

Si les bords de cet ulcére devenoient durs & calleux, il faudroit y faire quelques scarifications; on y applique une ou deux ventouses. Mais si tout cela étoit sans effet, & que le malade ne pût supporter la douleur; il faudroit couvrir l'ulcére avec de la poudre de sabine, ou du vitriol calciné.

Il arrive souvent que les chairs qui sont autour de l'ulcére, s'enflamment & s'excorient, à cause de l'âcreté des sucs que fournit le fonticule: pour éviter cet inconvénient, on fomentera souvent ces parties, avec une décoction tiéde de quelques plantes émollientes; ou simplement, on les graissera avec du beurre. On aura attention aussi de purger le malade de tems en tems, lorsque les humeurs sont abondantes, & excorient les parties saines.

Telle est l'histoire d'un remède contre lequel le vulgaire est follement prévenu, & que l'on néglige dans des circonstances où il pourroit tenir lieu de tous les autres remédes. On regarde ceux qui portent des fonticules, comme des êtres immondes avec lesquels on ne se trouve que forcément, & dont on se croit fondé à dédaigner l'alliance: du moins parmi un certain public.

Mais il est aussi naturel de porter un ulcére artificiel, que les sachets d'Arnout: ou d'autres amulettes de cette espéce. Les uns & les autres sont regardés comme préservatifs; la différence n'est que dans la valeur & l'efficacité du remède. Un fonticule fait très-souvent vivre long-tems: un sachet ou un amulette ne sont utiles qu'à

celui qui les vend. Voici le nom des Auteurs dont nous avons recueilli le témoignage en faveur des fonticules; nous croyons que les gens de l'art qui reſpectent la Médecine des anciens, verront cette liſte avec quelque ſatisfaction. Le préjugé qui condamne les fonticules ne ſçauroit tenir contre tant d'autorités.

HYPOCRATE, *lib. de int. affect. lib. de morbo ſacro.*
CELSE, *lib. 6. cap. 7. §. de pituitâ oculor.*
GALIEN, 1. *ſimp. Med. facult. c.* 18.
THEMISON, *en pluſieurs endroits de ſes ouv.*
ARCHIGENE, *en pluſ. end.*
HERODOTE, *lib.* 4.
CÆLIUS AURELIANUS, *dans ſes ouv.*
AETIUS, *lib.* 12, *cap.* 3 & 25.
ARETÉE, *lib.* 2. *de acut. cur. cap.* 4.
RHAZES, *lib. de cauteriis.*
PAUL EGINETTE, *lib. 6. cap.* 2. *lib.* 3. *cap.* 22.
ALBUCASIS, *lib.* 1. *cap.* 2.
AVICENNE, 4. 1. *cap.* 29.
ANDREAS A CRUCE, *Chirurgia univ. truttato* 1. *de* 5. *lib.*
JEAN DE VIGO, *lib.* 8. *pag.* 15.
FABRICE D'AQUAPENDENTE, *oper. chir. part.* 1. *cap.* 95.
BARTHOLIN, *exercit.* 3. *ad hiſt.* 1.
RODERIC A CASTRO, *de morb. mul. lib.* 3. *cap.* 2.
SCIPION MERCURIALIS, *in hellamen-buch. cap.* 26.
SCULTET, *armament. chir. lab.* 43.
GRAMM. *Ephem. des Cur. de la Nat. dec.* 1. *ann.* 111. *obſ.* 81.
SOLINGEN, *operat. chir. part.* 1. *cap.* 1.
WEPFER, *obſ.* 41.
FABRICE DE HILDAN, *cent.* 4. *obſ.* 6. 7. *&c.*
RUISCH, *obſ.* 40.
ACTES DE COPENHAGUE, *vol.* 3. *obſ.* 12. *pag.* 27.
SYLVATICUS, *cent.* 1. *conſ.* 42, 43, 45, 48. *cent.* 11. *conſ.* 74, 75. *cent.* 3. *conſ.* 3, 4, 8, & 65, 67, 68, 69, 92, 96. *cent.* 4. *conſ.* 12. *&c.*

TULPIUS, *lib.* 1. *obs.* 8.
RONDELET, *method. cur. morb. cap.* 36.
MONTANUS, *cons.* 50.
CRATON, *epist.* 110. *ap. Scholz.*
MECKREN.
FONTANONI, *lib.* 1. *de morb. in curat. c.* 15.
MARCELLUS DONATUS, *hist. mirab. lib.* 11. *cap.* 4.
AMB. PARÉ, *pag.* 496, *& ailleurs.*
SEVERINUS, *pyrot. chir. lib.* 2. *part.* 1. *cap.* 6.
RIVIERE, *cent.* 11. *obs.* 92.
HORSTIUS, *lib.* 11. *obs.* 19.
GROSSIUS, *de morb. cap.*
NYMANN, *de apoplex. cap.* 46.
FAVENTINIUS, *in med. empir.*
FIENUS, *de cauteriis, cap.* 22.
SOLENANDER, *cons.* 11. *sect.* 1.
WILLIS, *l. c. & de febrib. cap.* 15. cité par Barbette Vigo, *lib.* 8. *cap.* 15.
BENNET, *Theatr. tabid. pag.* 29.
CAPIVACCIO, *de rect. cauter. administr.*
GALVANI, *Trattato delle fontanelle.*
SCHELLAMMER, *dissert. de fonticul.*
MUYS, *prax. med. obs.* 2.
GLANDORP, *gasophylacium polypluf. fonticul. & setaceor.*
FRED. HOFFMANN, *de vesic. & font. circumspecto in med. usu, tom.* 6.
HILSCHER, *de fonticulis, Ephem. des Cur. de la Nat. ann.* 9 & 10. *pag.* 46.
SCHULZIUS, *Ephem. des Cur. de la Nat. dec.* 1. *ann.* 3. *obs.* 156.
MERCATUS, *lib.* 1, *de rect. præservat. art. med.* 115. *cap.* 16.
FORESTUS, *lib.* 29. *obs.* 22.
SCHORER, *tratt. allemand. von. Fontanellen.*
FASCHIUS, *dissert. de fonticul.*
VEDELIUS, *cité par Faschius, de setaceis.*
QUERCETAN, *lib.* 11. *cap.* 2.
FINCKENEAU, *dissert. de font. usu temp. pestis.*

KIRCHER, *de peste.*
RESTAURANT, *de inustionibus sive fonticulis.*
FONSECA, *conf.* 49.
DIEMERBROCK, *de pest. lib.* 4. *hist.* 120.
DOLEUS, *Encyclop. med.*
DIONIS, *Trait. des Opérat. de Chir.*
HEISTER, *Chir. part.* 11. *sect.* 1. *cap.* 19. *de fonticulis.*
LIEUTAUD, *synops praxeos medicæ, edit. ultim.* in-4°, *tom.* 11. *pag.* 319-378.

## §. III.

### *Des Ventouses.*

Les ventouses ont eu parmi les Modernes, le sort des fonticules & des cautéres proprement dits : on en abandonne l'usage, comme contraire à la délicatesse du siécle : ce remède a été presque banni de l'arsenal chirurgique, au mépris de l'antiquité, qui en faisoit tant de cas. Les Allemands, les Anglois, & les autres peuples du Nord, ne nous ont cependant pas imités en cela; attachés à la doctrine des Princes de la Médecine, ils n'ont pas cru devoir rejetter un moyen de guérir qu'ils avoient choisi & préconisé. Ces peuples appliquent encore les ventouses assez fréquemment : par quelle fatalité, regarde-t-on généralement en France, ce remède comme cruel ?

L'on a donné le nom de *ventouse*, à un petit vaisseau ordinairement de verre, fait en poire, & ressemblant à une petite cucurbite sans chapiteau. La base de cet instrument est ouverte, large, & garnie d'un rebord du même métal, qui s'applique sur la peau. On peu faire des ventouses d'autres matiéres que de verre; mais pour l'ordinaire, on ne se sert que de ces derniéres, que l'on peut choisir d'un volume plus ou moins grand, suivant le besoin.

Pour se servir de ce vaisseau, on le remplit à moitié d'étoupe, ou de quelque autre corps combustible après

l'avoir un peu chauffé devant le feu. On enflamme ensuite ce corps, & on applique sur le champ, la base de l'instrument, sur la peau. La ventouse s'attache bientôt à la partie ; l'air qui la comprimoit, est raréfié ; la peau se gonfle & s'éleve, & les humeurs trouvant moins de résistance à se porter dans cet endroit, que vers un autre, rempliſſent bientôt le vuide qui se trouve entre la peau qui s'est élevée, & les chairs.

Pour détacher la ventouse, il ne faut que la pancher d'un côté ; on l'enléve facilement, lorsque l'on peut parvenir à faire entrer l'air extérieur dans l'instrument, parce qu'alors cet air est en équilibre avec l'air intérieur. Jusques-là, on n'a fait qu'appliquer les ventouses séches. L'opération prend le nom de *ventouses humides*, quand on fait à la peau, des scarifications, après l'opération : dans ce cas, on applique de nouveau la ventouse sur les *mouchetures* que l'on a faites.

La suction sur quelque partie, pour y *dériver* une humeur que l'on veut détourner d'ailleurs, est une autre espéce de ventouse ; telle seroit la suction que l'on feroit au mamelon ou sur la surface des mamelles d'une femme nouvellement accouchée, dont le lait se porteroit à la tête, & seroit la cause premiére d'un délire, d'une affection carotique, ou apoplétique.

En général les ventouses peuvent tenir lieu de la saignée, lorsque, par des circonstances particuliéres, l'on ne peut pratiquer cette opération. Elles peuvent servir à dériver une matiére, ou à en délivrer une partie, à calmer des douleurs de rhumatisme qui sont fixées aux bras ou aux épaules, à dissiper des douleurs de sciatique, & de goutte. On les applique avec succès, pour détourner du visage, des humeurs qui y forment des éruptions désagréables, & hideuses ; pour préserver l'organe de la vue, de fluxions opiniâtres ; & l'en délivrer lorsqu'il en est attaqué : elles réussissent très-bien pour guérir la pesanteur de tête, & la trop grande propension au sommeil. *Cucurbicula*, dit Prosper Alpin, de

de Med. Ægypt. lib. 11. cap. 12. *Potest evacuare materiam, dolorem solvere, minuere phlegmonem, inflationem discutere, revocare appetentiam, ventriculo infirmo robur recuperare, animi liberare deliquio, ab alto fluxiones transferre, resiccareque, sanguinis eruptiones cohibere, facultates mensium corruptrices extrahere, ac denique menses ipsos levare.*

C'est le remède le plus efficace que l'on puisse employer dans les maladies aigues, où la saignée est indiquée par le besoin d'évacuation: & contre indiquée, par la foiblesse du malade: dans ce cas, dit Fréderic Hoffmann, il faut appliquer, peu à peu & successivement, des ventouses scarifiées, afin d'obtenir l'évacuation desirée. Ce remède n'est point dangereux, dit le Cicéron des Médecins: on pourroit même en faire usage, pendant la fiévre; il n'y auroit pas de danger à craindre, quand le corps seroit rempli de crudités. *Cucurbitulâ opus est in acutis quibusdam, si & levari corpus debet, & ex venâ sanguinem mitti vires non patiuntur. Idque auxilium ut minus vehemens, ita magis tutum; neque unquam periculosum est, etiamsi in medio febris impetu, ac etiam in cruditate adhibeatur. Ideòque ubi sanguinem mitti opus est, si incisâ venâ præceps periculum est, aut nobili in parte corporis vitium est, etiam huc potius confugiendum est; cum eo tamen ut sciamus hic & nullum periculum, ita levius præsidium esse, nec posse vehementi malo, nisi æquè vehemens auxilium succurrere.* Celsus, lib. 11. cap. 11.

*Fréderic Hoffmann* dit avoir vu céder à l'application des ventouses, des maux de tête opiniâtres, des épilepsies, des vertiges, des folies, de mouvemens convulsifs, contre lesquels les saignées abondantes & copieuses ne produisirent aucun effet, si ce n'est de rapprocher les paroxismes, & de les rendre encore plus terribles: & cela arrivoit sur-tout aux malades qui avoient le genre nerveux très-sensible & très-irritable: les ventouses opérerent alors le bien que l'on devoit, & les malades les supportérent aisément. Le mê

me Auteur, dit avoir observé que l'application des ventouses, dégage plus promptement la tête, dans les cas d'inflammation au cerveau. *Prosper Alpin*, pag. 79. rapporte qu'en Egypte, on scarifioit ordinairement les veines du nez, après y avoir appliqué une ventouse, dans toutes les fiévres aigues où la rougeur de la face, l'insomnie, &c. annonçoient un transport au cerveau.

On trouve dans tous les bons Auteurs des observations sur le bon effet des ventouses; nous n'en rapporterons que quelques-uns seulement.

Hippocrate, *lib. de superfœtat.* parle d'une femme qui ne portoit que pendant deux mois, les enfans dont elle étoit enceinte. Ce Pere de la Médecine, lui fit appliquer ventouses sur la région de la matrice, & la préserva ainsi des avortemens qui causoient son chagrin.

*Galien* appaisa une colique venteuse, en appliquant plusieurs ventouses séches sur le bas ventre du malade; *Avicenne* les conseilloit comme un remede astringent, pour arrêter des flux de ventre rebelles. *Aretée* recouroit aux ventouses, dans l'inflammation de la luette; lorsque le malade étoit menacé de suffocation: il les faisoit appliquer à la nuque, ou sur la poitrine; le même Auteur vouloit qu'on appliquât sur le côté douloureux dans la pleurésie, après avoir mis en usage les remédes généraux, pendant les sept premiers jours, une ventouse remplie de beaucoup d'étoupes. Dans la passion iliaque, *Aretée* faisoit encore appliquer plusieurs ventouses légeres sur le ventre, les unes près des autres, dans toute la circonférence du bas ventre. Dans les cas de coliques rénales, *Houlier*, tâchoit d'appaiser la violence des douleurs; & faisoit ensuite appliquer une ventouse sur les reins, au périnée & aux aines, afin de dissoudre les calculs qui causoient les douleurs.

Les ventouses restituent l'amarry en son lieu, dit Ambroise Paré, « si elle étoit relâchée au côté droit, faut » appliquer les ventouses au côté senestre; & si elle » étoit pervertie au senestre, on les appliquera au dextre. » *Duret* & *Baillou* couvroient le nombril d'une

ventouse, pour remédier à la chute de la matrice. *Rochæus* ordonnoit ce remède contre le squirre de la matrice. *Mercatus* en recommande l'usage dans la diminution ou la suppression des lochies : il veut qu'on applique des ventouses aux gras des jambes, & qu'on y fasse ensuite des scarifications : après avoir cependant fait précéder une saignée. *Ludov. Mercat. de mulier. affect. lib.* 4. *cap.* 11.

Il n'est pas de meilleur topique, que les ventouses, pour conduire à la suppuration les tumeurs indolentes, & sur-tout les bubons malins & pestilentiels. Dans le tems de la peste qui regna à Venise, en 1590, un Chirurgien de cette Ville, appellé *Salaccus*, ne vint à bout de guérir sa femme attaquée de l'épidémie, que par l'usage des ventouses. Cette femme portoit à l'aine, une tumeur qui diminuoit de tems en tems, se portoit au cerveau, & occasionnoit le délire. *Salaccus* appliquoit pour lors, une ventouse à l'aine, dans les vues d'y attirer l'humeur morbifique. Ce remède produisoit bientôt son effet, & la malade recouvroit son jugement. Si la tumeur diminuoit encore, & causoit le même ravage, Salaccus revenoit à son spécifique, & ce fut en épiant ainsi la nature, qu'il vint à bout de conserver son épouse : *Prosp. Alpin. lib.* 11. *cap.* 16. Ambroise Paré conseille aussi les ventouses *grandes*, *avec grande flambe*, c'est-à-dire, beaucoup d'étoupe allumée, dans les cas de venin. On trouve dans les éphémérides d'Allemagne, dec. 1. *ann.* 9. *obs.* 67. 1678, une belle observation sur le bon effet des ventouses. Ce cas est rapporté par Sigismond Grossius : voici ses propres termes. Un noble septuagénaire » avoit la tête si fort enflée par un érésipéle, qu'à peine » il pouvoit ouvrir les yeux. Son visage paroissoit moins » couvert d'une matiere érésipélateuse, que de la croute » écailleuse d'un ulcére desseché. Je lui conseillai sans » autres remédes, poursuit l'Auteur, quatre ventouses » scarifiées, aux épaules ; & une cinquiéme sans scarifi» cation, au derriére de la tête. Le jour suivant, le » malade sentit une telle diminution de la tumeur ; que

» je l'ai cru guéri. Le troisiéme jour, je fus encore ap-
» pellé, & je trouvai que la tête & la face étoient li-
» bres : la maladie s'étoit fixée à l'endroit des scarifi-
» cations. Un liniment de saturne & de mercure, dis-
» sipa le mal. »

La suction, comme nous l'avons déjà dit au commencement de cet article, peut-être regardée comme une espéce de ventouse, on peut en faire un usage étendu, sur-tout pour les maladies des femmes en couche, lorsque le lait abandonne les mamelles pour se porter sur d'autres parties qui ne sont point destinées à le recevoir. La suction est un excellent moyen pour dissiper les paraphrénésies, les apoplexies, les inflammations du cerveau, & toutes les maladies laiteuses.

Le tissu cellulaire est l'organe qui joue le plus grand rôle dans la théorie des ventouses. C'est par cette toile, que les humeurs dont on veut délivrer une partie, se portent à l'endroit où elles trouvent moins de résistance; cet endroit est précisément celui qu'occupe la ventouse, parce que le feu y a raréfié l'air qui n'étant plus assez pesant pour faire équilibre à celui qui est au-dedans du corps, céde à son action, & laisse élever la peau, sans lui résister, même foiblement. C'est par la même raison, que lorsque l'air est privé de son ressort & trop raréfié, comme dans la machine du vide, l'animal qu'on soumet à ces expériences, enfle peu. Quand on se trouve sur des montagnes très-élevées, le sang circule avec impétuosité, parce qu'il n'y a plus d'équilibre entre l'air atmosphérique & l'air interne, & ce fluide sort quelquefois par les pores de la peau.

Les anciens élevoient les ventouses au-dessus des saignées & des vésicatoires; ils les appliquoient pour aider l'efficacité de ces derniers remédes; ils ne les employoient pas, au commencement des maladies, ou lorsqu'il y avoit un équilibre entre les humeurs; mais ils les ordonnoient après avoir fait précéder les purgatifs; lorsque les parties n'étoient plus abreuvées par les différens sucs qui y couloient; quand il falloit mettre en

mouvement les humeurs & les attirer à l'extérieur : *Oribas*, *synop. lib.* 1. *cap.* 13. *Duret* vouloit que dans les premiers tems d'une maladie, on fît d'abord une saignée, & qu'on appliquât ensuite les ventouses. On croit communément, dit *Prosper Alpin*, que l'effet de la saignée est d'attirer, de la circonférence au centre ; mais il faut croire que les ventouses attirent au contraire, du centre des veines, à la circonférence. *Fernel* est d'avis qu'on fasse usage des ventouses, dans les cas où le malade est si foible, qu'on ne peut le saigner. Cet Auteur dit, qu'un tel rémede n'est point dangereux pour le corps, & qu'il n'affoiblit point, *neque corpus ullâ qualitate labefactat neque vires infringit.* Fernel, de med. rat. lib. 11. cap. 19.

*Aretée* dit à peu près la même chose ; il conseille que dans les cas de syncope, où le malade est foible & menacé d'inflammation, on applique une ventouse, avant le jour de la crise. *Si missionem sanguinis facultas non sustinet, inflammationesque infestant, curcubicula tunc multo ante morbi judicationem ei admovenda est.* Aret. de cur. morb. acut. lib. 2. cap. 3. Fréind recommande la saignée dans la petite vérole, & sur-tout celle que l'on fait, au moyen des ventouses scarifiées. *De purg. in secund. variol. consil. febr. hist.* 4.

On ne sçauroit disconvenir aussi que les ventouses n'aient un effet plus paisible & plus prompt, que les vésicatoires. Car ceux-ci ne font évacuer que la sérosité : tandis que les ventouses évacuent du sang, & remédient presque tout-à-coup, à la pléthore. Les vésicatoires, occasionnent souvent des douleurs, des convulsions, la dysurie, l'ischurie, l'inflammation & la suppuration ; ils ne font leur effet qu'au bout de huit, dix, douze heures, & même quelque fois plus tard : tandis que les ventouses ne sont point dangereuses ; que leur effet est prompt ; qu'elles ne portent aucuns stimulus dans les humeurs, & n'entraînent après elles, aucun des désagrémens inséparables de l'application des vésicatoires.

L'action principale de ces remédes, est d'opérer une révulsion. Les ventouses au contraire, débarrassent une partie du sang qui lui étoit à charge, & l'attirent s'il le faut, à l'endroit que l'on desire. Enfin l'on ne rencontre dans l'application des ventouses, ni les dangers de la saignée, ni la lenteur des effets des véscatoires : & l'on n'a point à craindre les douleurs que causent ces remédes. Riches par elles-mêmes, on peut les appliquer partout, & sans rien craindre : leur effet est toujours prompt. Il ne nous reste plus, pour finir ce que nous avons à dire sur les ventouses, qu'à parler de la maniere de faire les scarifications. Cette opération est bien simple, on la fait avec un bistouri. Les Anciens se servoient pour cela, d'un instrument, qui faisoit un grand nombre de plaies à la fois : c'étoit une espéce de petit coffre quarré où étoit caché un ressort ; à une de ses surfaces, étoient un grand nombre de petites lames, qu'on lançoit dans les chairs, en détendant le ressort. On ne se sert plus de cet instrument compliqué.

Quand on a fait les scarifications nécessaires, & tiré le sang que l'on desiroit tirer ; il faut déterger les plaies avec une éponge imbibée d'eau chaude, & l'on y mettra du suif, pour les conduire à cicatrice. Mais si le sang ne s'arrêtoit point, il faudroit baigner ces plaies avec l'eau de la Reine d'Hongrie, ou l'esprit de vin, & y maintenir des compresses, par le moyen d'un bandage convenable.

*FIN.*

# TABLE DES MATIERES.

## *PREMIERE PARTIE.*

CHAP. I. Définition & ſujet de la Chirurgie. *page* 1
CHAP. II. Examen de la nature du corps humain & des accidens auxquels ſes différentes parties ſont ſujettes. 4
CHAP. III. Examen de la nature des médicamens chirurgicaux, rangés ſuivant les différentes indications curatives. 32
Agglutinatifs. 35
Antiſpaſmodiques externes. 39
Internes. 44
Aſtringens internes. *ibid.*
Carhartiques ou purgatifs. 41
Cauſtiques ou eſcarotiques. 38
Cordiaux. 43
Corroborans. 34
Défenſifs. 38
Déterſifs. 37
Digeſtifs. 36
Diſcuſſifs. 34
Diſſolvans. 43
Diurétiques. 42
Emétiques. *ibid.*
Emménagogues. 43
Emolliens. 35
Epiſpaſtiques ou véſicatoires. 39
Epulotiques ou cicatriſans. 38
Incarnatifs. 37
Repercuſſifs. 33
Reſtaurans. 44
Stryptiques. *ibid.*

Sudorifiques. 41
Suppuratifs. 35
Vulnéraires, ou balsamiques. 40
Internes. 45
CHAP. IV. De la matiére medico-chirurgicale en général. 45
CHAP. V. Description & histoire médecinale des différens simples. 47
Acier. 62
Agaric. 49
Ail. 51
Althéa. 50
Alun. 51
Amandes amères & douces. 52
Anis (semence d') *ibid.*
Antimoine. *ibid.*
Argent. *ibid.*
Argent-vif. Mercure. 53
Aristoloche longue. *ibid.*
Aristoloche ronde. *ibid.*
Asa fætida. 54
Aurone. 47
Balaustes. 55
Bardane. 56
Baume de Copahu.
De Judée.
Du Pérou. 55 & 56
De Tolu.
Bdellium. 56
Beurre. 58
Blanc de baleine. 59
Bol d'Arménie. 57
Bugle ou consoude moyenne. *ibid.*
Cachou. 102
Camomille. 62
Camphre. 59
Canelle. 65
Cantharides. *ibid.*

Carvis ( semences de ) 68
Cendres clavelées. *ibid.*
Ceruse. 62
Chaux vive. 66
Ciguë. 63
Cinabre natif & factice. 64
Cire. 61
Cloportes. 81
Colcothar de vitriol. 65
Cotyledon. Nombril de Vénus. 66
Cuivre. 67
Cumin ( sa semence ) *ibid.*
Digitale. 68
Ellebore blanc & noir. 72
Enula Campana. Aunée. 68
Eponge. 100
Esprit de vin. 99
Esprit de sel vineux. *ibid.*
Euphorbe. 69
Farine ( fleur de ) & de son. 103
Fenouil doux ( semence de ) 69
Fenugrec. 70
Fer. 69
Figues. *ibid.*
Galbanum. 70
Géroffle ( clous de ) 61
Gomme ammoniac. 71
Arabique. *ibid.*
Elémi. *ibid.*
Goudron. 87
Hépatique. 75
Huile d'amandes. 83
D'olives. 84
De palmier. 85
De graine de lin. *ibid.*
Huiles essentielles éthérées.
De géroffle.
De camomille.

De lavande.
De limons.
De macis.
De menthe.
D'origan.
De rhodium ( c'eſt une eſpéce d'orpin. )
De romarin.
De rhue.
D'ambre.
De térébenthine. 85
Labdanum. 73
Laurier. 74
Lavande. *ibid.*
Linaire. 75
Lin ( ſemence de ). *ibid.*
Litharge. 76
Lys blanc. 75
Marjolaine. 77
Maſtic. *ibid.*
Manne ordinaire. 76
Mélilot. 77
Menthe ou baume. 78
Mercure. *Voyez* argent vif.
Mercure calciné ou précipité, *perſe.* 78
Précipité blanc. 79
Précipité rouge. *ibid.*
Sublimé corroſif. 80
Sublimé doux & calomel. *ibid.*
Mie de pain. 87
Miel. 77
Millepertuis. 72
Minium. 82
Morelle. 98
Moutarde. 97
Myrrhe. *ibid.*
Nicotiane. 83
Nitre. *Voyez* ſels, moyens ou neutres.
Oeuf de poules. 86

Oignons. 61
Oliban. Encens. *ibid.*
Opium. *ibid.*
Pétrole. Goudron des Barbades. *Voy.* Goudron.
Peuplier noir. 89
Pierre calaminaire. 73
Hématite. 74
Plomb. *ibid.*
Poivre noir. 87
Poivre de la Jamaïque. *ibid.*
Poix commune. 88
De Bourgogne. 88
Liquide. *Voyez* Goudron.
Pyréthre. 89
Quinquina. 66
Réſine. 89
Romarin. 90
Roſes de Damas. *ibid.*
Roſes rouges. 90
Rue. *ibid.*
Saffran. 87
Sang de dragon. 94
Sagapénum. 91
Salſepareille. 95
Saſſafras. 96
Savon. 94
Scille. 97
Scordium. 96
Sels alkalis. *ibid.*
Volatils. 93
Sels lixiviels. 92
Calcaires. *ibid.*
Neutres. 93
Saponacées. *ibid.*
Serpentaire. 96
Souffre. 100
Styrax calamite. *ibid.*
Liquide. *ibid.*

Tacamahaca. Gomme tacamaque. 101
Térébenthine. *ibid.*
Verd de gris. 49
Vinaigre 47 & 48
Distillé. 48 & 49
Vitriol blanc. 103
Bleu ou romain. } 104
Verd. }
CHAP. VI. Des formes particulieres des médicamens externes & internes, dont on se sert dans la pratique de la Chirurgie. 105
Baumes. 110
Bols. 113
Cataplasmes. 108
Cérats. 106
Collyres. 109
Corps secs entiers. 105
Décoctions. 114
Eclegmes. 115
Electuaires. 112
Embrocations. 109
Emplâtres. 106
Emulsions. 116
Epithémes. 108
Fomentations. *ibid.*
Gargarismes. 109
Huiles. 110
Infusions. 114
Injections. 110
Juleps. 114
Linimens. 107
Loochs. 116
Lotions. 108
Mixtures. 116
Onguens. 107
Pilules. 112
Potions. 113
Poudres. 105

Teintures. 115
CHAP. VII. Des instrumens & des ustensiles nécessaires dans la Pharmacie chirurgicale. 117
CHAP. VIII. Opérations nécessaires dans la Pharmacie chirurgicale. 115
Coction, 120
Décautation. 121
Filtration. *ibid.*
Infusion. *ibid.*
Lévigation. 120
Mixtion. 122
Pulvérisation. 119
Trituration. *ibid.*

## SECONDE PARTIE.

LIVRE I. Préparation & composition des médicamens externes. 123
CHAP. I. Des formes séches des médicamens internes. *ibid.*
*Section I.* Des corps secs entiers. *ibid.*
Agaric de chêne.
Amalgame de Mercure. 124
Pierre infernale.
Cautére potentiel. 125
Pierre médecinale.
Caustique lunaire. 126
Lames de plomb enduites de Mercure. 127
Vitriol blanc romain. 128
Verd. *ibid.*
*Section II.* Alun calciné. 129
Poudre de céruse. *Voyez* Injection répercussive.
Fleur de farine.
Précipité rouge de Mercure. 130
Poudre de myrrhe.
Ophthalmique. 131
Poudre pour la chute de l'anus.

Vitriol calciné à rougeur. 132
Poudre de vitriol bleu ou romain. 133
CHAP. II. Des formes onctueuses des médicamens. *ibid.*
*Section I.* Des Emplâtres. *ibid.*
Emplâtre adhésif. 134
Agglutinatif. 135
Ammoniac. 139
Anodin. 136
Antihystérique. 140
Attractif. 137
Basilicum de Mésué. *ibid.*
Carminatif. 140-144
Carminatif de la Pharmacopée de Bruxelles. 144
Céphalique. 137
Céphalique d'Edimb. 138
Commun. 133
Commun avec les gommes. 141
Commun avec le mercure. 142
Contre la goutte. 141
Contre les points de côté. 149
Corroborant. 151
D'althéa. 140
D'André de la Croix. 135
De baies de laurier. 140
De bétoine. 139
De charpie. } 140
De cigue. }
Avec la gomme ammoniac. *ibid.*
De cumin. 143
De cumin avec l'opium. 144
De cumin avec le savon. 145
Défensif. *ibid.*
De galbanum. 148
De gomme ammoniac avec le mercure. 136
De marjolaine. 153
De mélilot. 140
De minium, 150
De mucilages. *ibid.*

De saffran. 143
De savon. 152
Desficatif. 135
De souffre de Ruland. } 140
D'euphorbe. }
De vigo avec le mercure. 150
Diapompholix. 140
Du fils de Zacharie. 137
Du Prieur de Cabrieres. 146
Epispastique simple. } *ibid.*
Composé. }
Fétide, des substances volatiles. 151
Gommeux. 148
Mercuriel. 149
Noir de céruse. }
Polychreste. } 140
Pour les descentes. }
Pour les fractures. }
Pour les ganglions. 142
Pour les loupes. 140
Pour la sciatique. 149
Pour prévenir les fausses couches. 147
Saponacé. 152
Stomacal. 153
Stomacal d'Edimb. 154
Vésicatoire. *ibid.*
Volatil. 155
Bougies creuses. 162, 163
Emollientes de Daran. 160
Résolutives & émollientes plus simples que celles du sieur Daran. 161

*Section II.* Des Cérats.

Cérat attractif. 164
Blanc. 163
Commun. 165
Epulotique. *ibid.*
Jaune. 164
De calamine. 166

Mercuriel. *ibid.*
*Section III.* Des Onguens.
Onguent Ægyptiac, ou miel égyptiac. 169
Antipleurétique. 168
Basilicum jaune de Lond. 171
d'Edimb. 172
Noir de Lond. *ibid.*
D'Edimb. 173
Verd. *ibid.*
Blanc. 167
D'Edimb. 168
Camphré. 169
D'althéa. 171
D'arceus. *ibid.*
De calamine. *Voyez* Cérat épulotique. 170
De gomme élémi. 178
De Lucattelli (ou baume de) 179
De goudron. 181
De saturne. 182
D'Edimb. 183
De sureau. 181
De tuthie. 183
Emollient. Hôp. S. Thom. 176
Avec l'opium. *ibid.*
D'Edimb. 177
Epispastique d'Edimb. *ibid.*
Plus doux. 178
Hémorroïdal. 179
Mercuriel fort. 173
Plus doux. 174
Pectoral. 170
Pour la lépre. 179
Véscatoire. 184
*Section IV.* Des Linimens.
Liniment blanc. 185
De souffre. *ibid.*
De sureau. 189
De tuthie. De Lond. { 192
D'Edimb. }

De

De vipére. 193
Hémorroïdal. *ibid.*
Huileux. 187
Mercuriel. 186
Pour la gale. *ibid.*
Nervin. 187
Ophthalmique. 188
Raffraichiſſant. *ibid.*
Simple communément appellé pommade. 190
Sulphureux pſorique. 191
Tripharmaque. *ibid.*
Verd, baſilicum verd. Lond. 193
D'Edimb. 194
Volatil. *Voyez* Epithéme acouſtique.
*Section V.* Des Cataplaſmes.
Cataplaſme amer. 197
Aromatique. 195
De Cumin. 196
De Harengs. 199
De Moutarde. 201
De Savon.
D'iris. 198
Diſcuſſif. *Hop. S. Bart.* *ibid.*
Diſcuſſif. 197
Maturatif. 199
Pour les Echimoſes. 198
Pour les Rhumatiſmes. 200
Réſolutif. *ibid.*
Suppuratif. 202
*Section VI.* Des Epithémes.
Epithémes acouſtique. 203
Alumineux. 204
Cauſtique fort.
Plus doux.
Dépilatoire. 208
De Souffre, ou baume de ſouffre huileux. 209
Déterſif, ou miel égyptiac. 208

Pour les Cancers, ou poudre de Plumket. 204
Véſicatoire. 210
Volatil. *ibid.*
CHAP. III. Des formes fluides des médicamens externes. 211
*Section I.* Des Fomentations.
Fomentation amére. 212
Anodine. 211
Aſtringente. *ibid.*
De Chêne. 212
De Cigue. 213
Commune. 214
Contre le Sphacéle. 215
Emolliente. 214
*Section II.* Des Lotions.
Lotion aſtringente. 216
Coſmétique de *Lond.* *ibid.*
Coſmétique, lait virginal. 217
Déterſive. Eau phadagédénique d'*Edimb.* 218
Déterſive, de *Lond.* *ibid.*
Déterſive. Eau de ſaphir, d'*Edimb.* 219
Epulotique. Eau de chaux ſimple, de *Lond.* *ibid.*
Epulotique. Eau de chaux, d'*Edimb.* 220
Mercurielle. Eau d'alun. *ibid.*
Répercuſſive pour les dartres. 221
Styptique de *Lond.* 222
Styptique d'*Edimb.* 227
Sulphureuſe. *ibid.*
*Section III.* Des Embrocations.
Embrocation aſtringente. 224
Aſtringente. Teinture de Saturne. *ibid.*
Aſtringente. Vinaigre de litharge. 225
Commune. Eſprit de vin camphré. 226
Saponacée. Opodeldoc. *ibid.*
Saponacée. Baume opodeldoc. 227
*Section IV.* Des Collyres.
Collyre déterſif. De l'Hôp. S. Thom. 228
Déterſif. Eau de vitriol camphré. *ibid.*

Desſiccatif.
Raffraichiſſant.
Répercuſſif. 129
Réſolutif.
*Section V.* Des Gargariſmes.
Gargariſme antiſcorbutique. 252
Déterſif.
Pour les ulcéres malins de la gorge. 230
Pour la paralyſie. 231
Raffraichiſſant. 232
Répercuſſif. *ibid.*
Spécifique de contrayerva. *ibid.*
*Section VI.* Des Teintures.
Teintures de cantharides de Lond. 232
De Cantharides, d'Edimb. 233
De Myrrhe. *ibid.*
De Roſes. *Voyez* Infuſion de roſes.
De Saturne. *Voyez* Embrocat. aſtring.
De Jalap. 234
*Section VII.* Des Injections.
Injection déterſive. 237
Emolliente. 235
Emolliente. De trochiſques blancs de rhaſis. *ibid.*
Répercuſſive. 237
*Section VIII.* Des huiles.
Huile camphrée. 237
De camomille. 239
De cire. 238
De millepertuis. 239
De mucilages. *ibid.*
De ſureau. 240
Souffrée. *ibid.*
Verte. 241
*Section IX.* Des Baumes.
Baume anodin. Baume de Guidon. 241
D'Eſpagne. 243
De vie d'Hoffmann. 244
Samaritain. *ibid.*

Vulnéraire de *Lond.*
Vulnéraire d'*Edimb.* 243
LIVRE II. Préparation & compoſition des médicamens internes. 245
CHAP. I. Des formes ſolides des médicamens internes. *ib.*
*Section I.* Des poudres. *ibid.*
Æthiops minéral. *ibid.*
Poudre altérante. 246
Antiarthritique. *ibid.*
Antiliſſus ou contre la morſure des chiens enragés. 247
Ethiopique avec la rhubarbe. 246
De cinabre naturel & factice. 248
De Dover. *ibid.*
Diurétique. 249
De quinquina. *ibid.*
De fleurs de ſouffre lavé. 250
De mercure alkaliſé. 251
Noire. 252
Sternutatoire. *ibid.*
Eſpéce aromatique. *ibid.*
De ſcordium. 253
Avec l'opium. *ibid.*
*Section II.* Des pilules.
Pilules aloëtiques. 254
Aromatiques. 255
Bleues. 256
Cathartiques. 262
De calomel. 257
De cigue. *ibid.*
De cinabre. 258
De coloquinte ſimple. 259
De coloquinte avec l'aloës. *ibid.*
Communes appellées pilules de Rufus. 260
Deſobſtructives de Lond. *ibid.*
Deſobſtructives de l'Hôpital de S. Thomas. 261
Deſobſtructives chalibées. *ibid.*
Gommeuſes de Lond. 262

Gommeuſes d'Edimb. 263
De Jalap, ou extrait de Jalap. Lond. *ibid.*
De Jalap. Edimb. 264
Lithontriptiques. *ibid.*
Mercurielles altérantes. 255
Mercurielles. Lond. 265
Mercurielles. Edimb. 266
Mercurielles laxatives. *ibid.*
Mercurielles avec la ſcammonée. 267
Mercurielles de l'Hôpital de S. Thomas. *ibid.*
Mercurielles de Keyſer (ou dragées) 268
Mercurielles purgatives. 271
Pacifiques, ou anodines. D'Edimb. 270
Pacifiques ou anodines de l'Hôp. de S. Thom. 271
Pilules ou extrait de Rudius. 272
De Rufus. *ibid.*
Saponacées. *ibid.*
De ſtorax. 273
Scillitiques. 274
Syphilitiques. *ibid.*
*Section III.* Des Bols.
Bol altérant. 275
Alumineux. *ibid.*
Antimonial. 276
Chalibé. *ibid.*
De calomel. *ibid.*
De gaïac. 277
De jalap. 278
De rhubarbe. Hôp. de S. Thom. *ibid.*
De rhubarbe. Hôp. de S. B. 279
De Savon. 280
Spécifique. *ibid.*
De tartre. 281
De turbith. *ibid.*
Ecphractique. 277
Fortifiant. 279
*Section IV.* Des électuaires.
Electuaires antiſpaſmodiques. Bol pour la paralyſie. 281

Apéritif. *ibid.*
Aromatique, Hôp. S. B. 283
Aromatique. Hôp. S. Thomas. *ibid.*
Arthritique. 284
Aſtringent. Hôp. S. B. *ibid.*
Aſtringent. *Voyez* Electuaire aromatique.
De cachou. 288
De caſſe. 285
De cinabre. 286
De ſcammonée. 290
De ſcordium. 291
Fébrifuge. *ibid.*
Pour la gonorrhée. 287
Lénitif. De Lond. 288
Lénitif d'Edimb. 289
Néphrétique. 290
Purgatif. *ibid.*
CHAP. II. Des formes fluides des médicamens internes.
*Section I.* Des Potions.
Potion apéritive avec le ſel de riviere.
Cordiale ſimple.
Compoſée.
Contre la dyſſenterie.
Diurétique.
Céphalique.
Avec le ſel de riviere.
Contre le vomiſſement.
Majeure contre le crachement de ſang.
Mineure contre le crachement de ſang. 296
Céphalique.
Huileuſe ſimple.
Huileuſe contre le vers.
Huileuſe avec le kermès.
Fébrifuge ſimple.
Compoſée.
Sudorifique, dans la pleuréſie.
Dans la péripneumonie.
Emétique. 291

Pour l'hydropisie. *ibid.*
Narcotique. *ibid.*
Parégorique, ou anodine. 294
Purgative. *ibid.*
Solutive. *ibid.*
Solutive saline. 295
*Section II.* Des Juleps.
Julep acidule. 297
Anodin diurétique contre la dyssenterie. 298
Commun. 297
De menthe. 298
Volatil. *ibid.*
*Section III.* Des Infusions.
Infusion altérante. Hôp. S. Thom. 299
Altérante. De Lond. *ibid.*
Altérante de chaux plus composée. 300
Amére d'Edimb. *ibid.*
Amére simple. 301
Amére simple. Hôp. S. Thom. *ibid.*
Amére purgative. De Lond. 302
Amére purgative de l'Hôp. S. Thom. *ibid.*
Amére avec le sené. 303
Contre l'hydropisie. *ibid.*
Contre la paralysie. 304
De rhubarbe. *ibid.*
De roses (teinture de). Lond. 305
De roses (teinture de). Edimb. *ibid.*
De sené commune. 306
De sené, (quatre onces) *ibid.*
*Section IV.* Des Décoctions. 310
Décoction altérante. 309
Altérante. 309
Blanche. 307
Composée. 308
Commune pour les lavemens. 309
Des bois. 311
De chêne. 302
De guimauve. 308

D'orge. 310
D'orme. 314
De quinquina. 310
De salsepareille. 313
Pectorale. 312
*Section V.* Des teintures.
Teinture amére. 314
Amére venteuse. 315
Antimoniale. Vin d'antimoine. *ibid.*
Aromatique. 316
Chalibée vineuse. 317
De castoreum. *ibid.*
De jalap. 319
D'opium, communément appellé laudanum. 321
De rhubarbe, spiritueuse. 322
De rhubarbe, amére. *ibid.*
De rhubarbe, douce. 323
De quinquina. Lond. 318
De quinquina. Edimb. *ibid.*
De rhubarbe avec le vin. 321
De sublimé corrosif. 319
De saturne. *Voyez* Embrocation astringente sacrée. Lond. 327
Sacrée. Edimb. *ibid.*
*Section VI.* Des Eclegmes & des Loochs.
Eclegme émollient. Hôp. S. B. 326
Emollient d'Edimb. 327
Emollient. Hôp. S. Thom. *ibid.*
Solutif. 328
Vulnéraire, astringent. *ibid.*
*Section VII.* Des Emulsions.
Emulsions avec la gomme arabique. 329
Camphrée. *ibid.*
Commune. Lond. 330
Commune. Edimb. 331
*Section VIII.*
Mixtion alcaline saline. 332
Composée. 333

Aloëtique altérante, ou vin d'aloës. *ibid.*
Ammoniacale, ou lait ammonial. 334
Ammoniacale, ou julep ammoniacal. 335
Antiémétique. *ibid.*
Astringente. 337
Balsamique. 336
Blanche. 331
Crétacée, ou julep crétacé. 337
Fébrifuge. 338
Hydragogue. *ibid.*
Néphrétique. *ibid.*
Saline. 339
Saline diurétique. 340
LIVRE III. Distribution des médicamens, tant simples que composés, selon les vertus qu'ils ont, ou qu'on leur attribue, relativement aux intentions curatives. 341
Astringens. *ibid.*
Discussifs. 343
Agglutinatifs. } 344
Emolliens. }
Suppuratifs. 345
Digestifs. *ibid.*
Détersifs. 346
Défensifs. 347
Incarnatifs. *ibid.*
Epulotiques ou cicatrisans. 347
Caustiques. 348
Antispasmodiques. *ibid.*
Epispastiques, ou véscatoires. 349
Vulnéraires. *ibid.*
Spécifiques. 350
Cathartiques. 351
Sudorifiques. 352
Diurétiques. *ibid.*
Emétiques. 353
Emménagogues. *ibid.*
Cordiaux. 543

Altérans. *iibd.*
Reſtaurans. 355
Aſtringens. 356
Antiſpaſmodiques. *ibid.*
Diſcuſſifs. 357
Balſamiques ou vulnéraires. *ibid.*
Spécifiques. 358
Diſſertation ſur les Eaux minérales. 359
Des Eaux minérales ſalines. 360
Des Eaux martiales. 381
Des Eaux minérales ſulphureuſes. 386
Expoſé des différentes ſources d'eaux minérales. 395
Eaux thermales d'Aix en Provence. *ibid.*
De S. Amand. 396
De Bagnéres. 398
De Bagnoles. *ibid.*
De Balaruc. 399
De Bardou. 400
De Baréges. *ibid.*
De Bonnes. 401
De Boulogne. *ibid.*
De Bourbon l'Archambaud. *ibid.*
De Bourbon Lancy. 402
De Bourbonne. 403
De Cauterets. 404
De Cranſac. 405
De Dax. *ibid.*
De Dieulefit. 406
De Digne. 407
De Forges. *ibid.*
De Lannion. 408
De Luxeuil. 409
De Maine. 410
Du Mont d'Or en Auvergne. *ibid.*
De Montfrin. 411
De Miers. *ibid.*
De la Motte en Dauphiné. 412
De Paſſy. *ibid.*

De Plombiéres. 413
De Provins. 414
De Sainte Reine. ibid.
De S. Pierre, en Dauphiné. 415
De Segray. ibid.
De Seltz. ibid.
De Vals. 416
De Vesoul. ibid.
Eaux minérales froides de Vichy. 417
De Vitré. ibid.
D'Youzet.
Eaux minérales les plus communes en Allemagne & en Angleterre. 418
Eaux thermales d'Aix la Chapelle. ibid.
Minérales froides de Spa. 419
Thermales de Logarne en Irlande. 420
Minérales froides de Sedlitz en Bohême. ibid.
Thermales de Vinai en Piémont. 421
Des Bains.
Bains secs. Fumigations. 423
Fumigation fortifiante. 425
Pour la chute de l'anus.
Mercurielle pour la peau.
Pour les hémorroïdes. 426
Pour le scrotum.
Résolutives pour le scrotum.
Bains proprement dits. 427
Bains domestiques. 428
De riviére. 425
Froids. ibid.
D'eau minérales chaudes. 430
D'eau de mer. 431
De marc de raisin.
Aromatique. 432
D'huile. ibid.
De sable.
De vapeurs. Les étuves. 433
Demi-bains. ibid.

Des pieds. Pédiluves. 434
Chauds artificiels. *ibid.*
Emollient.
Pour la paralysie. 436
Propre à fortifier.
A assoupir. 437
Pour les épreintes. *ibid.*
Embrocation. *ibid.*
Douche.
Des cautéres. 440
Des fonticules. 446
Des ventouses. 463

*Fin de la Table.*

## APPROBATION.

J'Ai lu un Manuſcrit intitulé, *Pharmacopée Chirurgicale*, *&c.* formant le Tome II. du *Manuel du jeune Chirurgien* : Cet Ouvrage m'a paru devoir être utile aux jeunes Chirurgiens, par le choix des matieres qu'il contient. A Paris, ce 8 Février 1771.

*Signé*, SUE.

Le Privilége eſt à la fin du *Manuel du jeune Chirurgien*, dont ce Volume fait la ſuite.

DE L'IMPRIMERIE DE PH. D. PIERRES,
Imprimeur ordinaire du Grand-Conſeil du Roi.